



HAL
open science

Les jeunes libanais face à l'information télévisée : ouverture sur le monde ou repli communautaire

Roula Iskandar Kerbage

► To cite this version:

Roula Iskandar Kerbage. Les jeunes libanais face à l'information télévisée : ouverture sur le monde ou repli communautaire. Sciences de l'information et de la communication. Université Nice Sophia Antipolis, 2014. Français. NNT : 2014NICE2001 . tel-00969040

HAL Id: tel-00969040

<https://theses.hal.science/tel-00969040>

Submitted on 2 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

ECOLE DOCTORALE
Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines

Laboratoire Information, médias, milieux et médiations

LES JEUNES LIBANAIS FACE À L'INFORMATION TÉLÉVISÉE
OUVERTURE SUR LE MONDE OU REPLI COMMUNAUTAIRE

Le rôle de l'éducation aux médias dans la sensibilisation des jeunes à la démocratie, la citoyenneté et l'entente nationale.

Document présenté en vue de l'obtention de la thèse de doctorat en sciences de
l'information et de la communication

ROULA ISKANDAR KERBAGE

Janvier 2014

Jury :

Paul RASSE, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Nicolas PELISSIER, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Michel DURAMPART, Professeur à l'Université de Toulon

Daniel RAICHVARG, Professeur à l'Université de Bourgogne

Pascal MONIN, Professeur à l'Université Saint Joseph de Beyrouth



UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

ECOLE DOCTORALE Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines

Laboratoire Information, médias, milieux et médiations

LES JEUNES LIBANAIS FACE À L'INFORMATION TÉLÉVISÉE OUVERTURE SUR LE MONDE OU REPLI COMMUNAUTAIRE

Le rôle de l'éducation aux médias dans la sensibilisation des jeunes à la démocratie, la citoyenneté et l'entente nationale.

Document présenté en vue de l'obtention de la thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication

ROULA ISKANDAR KERBAGE

Janvier 2014

Jury :

Paul RASSE, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Nicolas PELISSIER, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Michel DURAMPART, Professeur à l'Université de Toulon

Daniel RAICHVARG, Professeur à l'Université de Bourgogne

Pascal MONIN, Professeur à l'Université Saint Joseph de Beyrouth

Dédicace

Je remercie mon directeur de thèse Nicolas Pélissier et le Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice Sophia Antipolis, Paul Rasse pour leur assistance et leur suivi professionnels, ainsi que les membres du Jury Michel Durampart, Pascal Monin et Daniel Raichvarg pour avoir consacré du temps à lire et débattre mon sujet de thèse.

Je dédie également mon travail à tous ceux qui m'ont aidé dans sa réalisation ; ma famille pour son encouragement, ma mère pour sa source de tendresse, mon père pour sa générosité et son affection, mes sœurs Nada et Rana, mon frère Roger, et mon âme sœur Ziad pour leur support moral, leurs idées créatives et leur présence ainsi que mon amie Emmanuelle, et ma belle sœur Elsa pour le temps qu'elles ont accordé à m'écouter et discuter mon travail.

J'espère à travers les pages de cette thèse vous convaincre, par mes idées, recherches et analyses, que seule l'Arme de l'Education et de la Culture nous mène vers le chemin du Développement et qu'en semant la Communication et le Dialogue nous cultiverons sans aucun doute le Respect et l'Egalité sur terre, que ce soit au niveau d'un peuple, des nations, des religions et même dans notre vie quotidienne avec nos collègues, notre famille et nos bien-aimés.

Résumé

Le Liban a fait face à 15 ans de guerre civile qui ont détruit non seulement son économie et son infrastructure, mais aussi son image de communication. En effet, dans cette ère de mondialisation où la communication joue un rôle essentiel dans le tissage de liens sociaux et où les médias ont une place importante dans l'expansion des différentes cultures, les libanais perdent cette habilité et classent l'autre selon sa confession et son opinion politique.

Les médias, en particulier les chaînes télévisées locales (fondées par les différents *leaders* confessionnels ou politico-confessionnels), n'aident pas l'opinion publique à mieux connaître l'autre. La cible la plus fragile est les jeunes Libanais nés après la guerre civile mais fortement influencés par ce que leurs parents ont vécu pendant la guerre. Ils sont peu ou pas soutenus dans la réception de l'information télévisée, l'école et le foyer n'étant pas toujours les milieux les plus adaptés pour les aider à interpréter l'actualité sous un angle d'ouverture au monde et d'acceptation d'autrui.

Cette crise majeure nous a poussé à signaler un fort besoin d'établir de nouvelles bases aux standards de communication à enseigner aux jeunes en particulier dans les cours d'histoire et d'éducation civique, dans le but de les préparer à un avenir où ils auront à mieux connaître les autres communautés et à apprendre à les accepter afin de cohabiter ensemble.

Mots clés : Jeunes et médias, télévisions locales et interprétations de l'information, communautés confessionnelles libanaises, éducation et standards de communication.

Abstract

Lebanon has faced 15 years of civil war that destroyed severely not only his economy, and his infrastructure, but also his image of communication between different communities constituting it. In fact, after being known, since the era of Phoenicians, as the country that linked the east and the west, the country of people who created the first alphabet, the trilingual society open to other populations, Lebanon is facing nowadays a problem of communication among his communities divided into small fragments. In a century where communication became a must, where media is spreading the culture of different communities and minorities, Lebanon has lost this ability and people are identifying the “Other” by their confession and their political point of view.

Moreover, the media, especially the local televisions (founded by the different parties and confessional leaders in Lebanon) are not helping the public opinion to learn about other communities. The most fragile target is the Lebanese youth, born after the civil war but paying the price of what their parents faced or did during the war, and sadly misinterpreting the local TV information.

This major crisis pushed us to notice an urgent need of resetting some basic communication standards, to be taught at schools in history or civic education classes, in order to prepare our youth for a better future where they can accept the “Other” and know more about his different background.

Keywords: youth and media, local televisions and misinterpretation of information, Lebanese fragments, education and communication standards.

Sommaire

Introduction générale	7
<i>La jeunesse libanaise face au flux d'informations télévisuelles</i>	7
Première partie	21
<i>Les enjeux de la communication intercommunautaire dans l'ère de la mondialisation ;</i>	21
<i>Les médias favorisent-ils un lien de communication cohérent entre les différentes ethnies du monde ?</i>	21
Premier Chapitre	22
<i>Le pluriculturalisme et l'émergence de cultures hybrides, à l'ère de la Mondialisation de la communication</i>	22
Deuxième chapitre	54
<i>Cultures et conflits</i>	54
Troisième chapitre	81
<i>Médias et sociétés</i>	81
<i>Les jeunes Libanais face à l'information télévisée.</i>	81
<i>Vers la globalisation et l'ouverture au monde ou plus d'attachement à leur communauté confessionnelle?</i>	81
Quatrième chapitre	121
<i>« Ecole et télévision : le choc des cultures »</i>	121
<i>Les développements sur l'éducation aux médias</i>	121
Deuxième partie	148
<i>L'introduction des médias dans l'éducation à la citoyenneté et le vivre-ensemble au Liban.</i>	148
<i>Le cas du traitement de l'actualité retirée des chaînes télévisées locales en classes secondaires, dans deux grands établissements religieux de Beyrouth</i>	148
Premier Chapitre	149
<i>Présentation et justification de la méthodologie</i>	149
Deuxième Chapitre	163
<i>Aperçu sur l'histoire des confessions et des chaînes télévisées au Liban</i>	163
Troisième Chapitre	219
<i>Le système scolaire libanais et le système actuel d'éducation aux médias</i>	219
Quatrième Chapitre	248
<i>Les résultats des animations de groupe en classes secondaires</i>	248
Cinquième chapitre	278
<i>Analyse des résultats de l'enquête et observation.</i>	278
Conclusion Générale	329
Références	341
Liste des personnes interviewées pour notre travail de recherche	359
Table des figures	361
Annexes	362

Introduction générale

La jeunesse libanaise face au flux d'informations télévisuelles

Le Liban, tel que nous l'avons connu dans les livres et les médias, pont entre l'Occident et l'Orient, Suisse de l'Orient, lieu de rencontre des différentes communautés religieuses, etc., se voit perdre de jour en jour cette caractéristique cosmopolite qui lui était jadis attribuée. Cette image de diversité, confrontée à beaucoup de guerres au fil des années, cède la place à un confessionnalisme accru ralentissant le développement du pays et enracinant dans la mémoire des Libanais, tout âge et toute catégorie socioculturelle inclus, une image de disparités politico-confessionnelles et d'inégalités entre ses communautés.

En effet, le communautarisme confessionnel est un phénomène particulier spécifique de la société libanaise, qui s'est développé et s'est renforcé avec le temps. L'histoire et le développement de cette culture collective propre à chaque communauté religieuse, comme nous le verrons plus tard, ont créé des identités communautaires distinctives et les circonstances historiques ont favorisé ce sentiment de distinction interconfessionnelle et ainsi l'enracinement du confessionnalisme dans la société. Peu à peu, surtout à partir de la guerre civile de 1975, la politique s'est confondue avec le confessionnalisme. Il est devenu commun d'associer dans la mentalité des Libanais, un *leader* politique au sommet d'une confession donnée et d'où ce jumelage politico-confessionnel, favorisant dans l'inconscient des Libanais, l'association de la

communauté confessionnelle avec le *leader* qui la représente, la protège et la consolide face à tout danger pouvant être engendré par les autres confessions. Ce jumelage est aussi déclencheur de clientélisme et de dépendance de la part des publics envers leurs *leaders*, hommes religieux soient-ils ou civils auxquels est souvent délégué le pouvoir de la *zaama* (la direction) de la confession. Cette influence politico-confessionnelle sur les sous-groupes ne se limite pas uniquement à un clientélisme très présent dans le quotidien des gens, mais aussi à un impact sur le comportement des individus de la collectivité, à savoir leur mentalité, leurs croyances, leurs décisions politiques et leurs comportements en tant que citoyens pendant les élections (législatives ou municipales), leur attachement, souvent extrémiste, à leur région d'origine, leurs comportements suite à un discours de leur leader politico-confessionnel ou celui d'un champ adversaire, leur choix de lieu de résidence, leur choix d'école et d'enseignement pour leurs enfants, etc.

Les médias, en particulier les chaînes télévisées locales nées pour la plupart pendant la guerre civile au Liban, ayant agrandi le fossé entre les différentes communautés politico-confessionnelles du pays, entre 1975 et 1990, se réjouissent d'attiser encore plus ce sentiment de disparités et d'inégalités entre les Libanais. Ceci dit, nous ne pouvons pas « négliger l'influence diffuse des religions sur les pratiques du journalisme et la consommation des médias »¹ comme le dit Pierre Albert, en particulier au Liban, où « *ce facteur est encore renforcé par la nature singulière du régime politique, la démocratie consensuelle, basée sur le partage du pouvoir entre les différentes communautés confessionnelles.* »²

En effet, selon l'écrivain libanais Amin Maalouf « affirmer son appartenance religieuse, la considérer comme l'élément central de son identité est une attitude courante. »³ Ceci est très présent au niveau de la société libanaise, car la dimension confessionnelle n'est jamais absente dans toute crise ou événement au pays, et les Libanais y font allusion pour situer les faits et leurs circonstances et se positionner par rapport à eux. Les programmes émis par les différents médias,

¹ ALBERT Pierre (1994), *Les médias dans le monde*, éd. Ellipse. p.11

² ABOU ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban. Le poids du confessionnalisme sur les médias 1990-2002* », thèse soutenue en décembre 2007. p.14

³ Sur la notion des identités et appartenances confessionnelles au Liban, voir MAALOUF Amin (1998), *Les identités meurtrières*, éd. Grasset et Fasquelle. p.99

mais en particulier par les chaînes télévisées restent les lieux privilégiés et favorisés des leaders politico-confessionnels pour exercer leur pouvoir d'influence sur le public libanais.

Ainsi, bien des années après la restauration de la paix civile au Liban et l'autorité du pouvoir légal, nous jugeons utile de nous arrêter sur le discours médiatique contemporain autour de l'identité libanaise et son influence sur l'opinion des Libanais, en particulier les jeunes, à travers les chaînes télévisées locales.

Notre recherche consistera à étudier le rôle joué par les télévisions locales en vue de consolider une vue homogène de l'identité libanaise et de l'entente nationale. Et comment les jeunes Libanais (objet de cette thèse) se forgent une image d'eux-mêmes, de leur confession, de leur identité et de celles de leurs coreligionnaires.

La question de recherche

Jeunes et médias, jeunes et écrans : derrière cette relation se profile l'activité dominante de ceux-ci dans le temps. Ces publics ont à la fois une certaine autonomie par rapport aux médias mais, en même temps, ils sont fortement influencés dans la construction de leur univers, de leur opinion, de leur imaginaire, et de la vision qu'ils ont du monde et des autres. La société de consommation porteuse d'un projet plutôt synonyme d'« aliénation » et d'objectif de vente, rentre en compétition, voire en conflit avec une société qui se donnerait comme projet, l'émancipation notamment à travers l'éducation et la culture. Or les jeunes sont au centre de cette tension et ils en payent parfois le prix. L'immersion des « mondes » entièrement virtuels où les jeunes se reconstruisent une « seconde vie » pose également la question du rapport de ces derniers au réel.

Les jeunes Libanais, des adolescents nés après la guerre civile libanaise, qui a pris fin au début des années 90 après 15 ans de conflits, sont influencés par les rivalités confessionnelles et les querelles politiques. Ils sont fortement impliqués dans cette tension comme s'ils avaient vécu les guerres précédentes avec leurs parents et grands-parents. Ces jeunes, représentant la nouvelle génération née après la guerre civile libanaise, se trouvent confrontés aux haines confessionnelles cumulées avec le temps par leurs prédécesseurs et qu'ils ont héritées sans le vouloir ou en comprendre les vrais fondements, et les médias ne sont qu'un outil favorisant ce fossé et amplifiant la discordance entre les différentes entités du pays. Ce retard ne se limite pas aux médias, mais est favorisé aussi par les groupes d'appartenance et ceux de référence, desquels dépendent les jeunes, à savoir leurs familles, les *leaders* politiques, les religieux à la tête de chaque confession, les écoles dans lesquelles ils sont éduqués et les ouvrages dans lesquels ils puisent leurs informations, etc.

Cependant, les informations reçues des chaînes télévisées libanaises sont notre principal objectif d'analyse. Comment celles-ci sont-elles analysées et interprétées dans les classes secondaires, et comment les professeurs développent-ils le sens d'analyse chez ce public jeune ? Sont-ils en train de leur injecter des notions de liberté d'expression, de la vie démocratique et de

l'ouverture au monde, ou au contraire, de plus en plus de renfermement sur soi et sa communauté confessionnelle ?

En effet, il n'existe pas de liberté sans des médias libres, et pas de démocratie sans démocratie audiovisuelle, ni de pluralisme et de respect de la diversité culturelle sans télévisions libres locales, régionales et internationales, et pas d'autre monde possible sans une appropriation citoyenne de la télévision, qui se fait dès le plus jeune âge, à partir de l'école.

L'éducation aux médias et plus globalement l'éducation des adolescents dans la société numérique est un des leviers principaux de la question des jeunes face aux médias, au cœur de politiques culturelles et éducatives ambitieuses, inscrite dans un projet de société interactive, de respect et de partage. Nous considérerons de ce fait un quadruple objectif de ce projet éducatif :

- 1- Au plan religieux : Initier les jeunes libanais à comprendre et puis respecter les valeurs et les croyances d'autrui. Leur transmettre les principes de la convivialité et l'application de ces derniers dans leur vie de tous les jours.
- 2- Au plan politique : participer à une meilleure activation de la diversité culturelle et favoriser surtout l'esprit critique, culturel et créatif. Ceci permet aux jeunes d'apprécier leur culture, leur environnement sociocommunautaire et politique tout en les comparant à d'autres et de se préparer à être des créateurs de contenus culturels dans l'avenir.
- 3- Au plan démocratique : promouvoir globalement les droits des hommes, et des jeunes précisément ; les initier à la prise de décision, au dialogue et à la responsabilité nationale pour une prise de conscience citoyenne.
- 4- Au plan économique : préparer les jeunes à occuper les bassins d'emplois de demain, à se familiariser avec les technologies, à s'ouvrir aux contenus étrangers, à générer des contenus nationaux ; permettre l'émergence des sociétés et des sous-cultures et l'interactivité entre elles.

Nous essayerons de répondre à des questions telles que : qui protège le jeune public libanais de la désinformation ? Et la liberté d'expression n'est-elle pas souvent utilisée comme arme d'influence parfois négative sur le public ? Les jeunes ne sont-ils pas la cible la plus délicate ? Ces derniers ont-ils tous la même chance et une même égalité d'accès à l'information ? Comment réagissent les professionnels de l'éducation, intermédiaires entre les médias et les adolescents ? Où se rapprochent éducation et communication et où divergent-elles ?

Nous nous attarderons aussi sur des sondages d'opinion menés en classes secondaires, indice souvent utilisé pour comprendre et analyser l'opinion publique, ses attentes et ses réactions. Ces sondages et statistiques sont-ils suffisants pour déterminer les attentes et les besoins de toute une opinion publique ? Et est-ce que ces mêmes sondages d'opinion pourront être utilisés pour modifier l'action des éducateurs au Liban aux dépens des réactions de l'opinion publique ou au contraire afin de manipuler encore plus cette dernière ?

Notre étude portera sur l'analyse du positionnement politique de chacune de ces chaînes et comment ceci transparait dans les programmes émis. Des interprétations seront aussi faites sur les attentats visant des politiciens ou des journalistes et qui ont aussi déclenché des réactions au niveau de l'audience, précisément les jeunes. Nous chercherons aussi à comprendre comment les intermédiaires entre jeunes et médias (parents-corps professoral) réagissent face à de tels faits.

Nous ne pouvons isoler un seul écran, ou un seul média. Nous devons situer toute réflexion et toute politique, dans une vision pluri-média, surtout avec l'émergence des médias sociaux, outils de communication pour tout le monde, et pour les médias traditionnels eux-mêmes, tant les jeunes passent de l'un à l'autre et tant les contenus sont hybrides et interdépendants, allant de la presse écrite à l'Internet.

De même, nous ne pouvons ne pas ignorer l'environnement socioéconomique qui plonge les jeunes dans un bain commercial permanent, instrumentalisant leur parole et leur participation à la vie active et sociale, et les considérant comme des « cœurs de cibles », les situant dans un rôle de consommateurs plus que de citoyens.

Nous nous attarderons, par ailleurs, sur l'inégalité d'accès des jeunes à l'information et les outils de communication partout dans le monde, et en particulier dans la société libanaise, élément nuisant au développement de la diversité culturelle et à l'élargissement de la sphère de la connaissance et de l'apprentissage.

Positionnement et choix du sujet de thèse

Le choix de mon sujet de thèse relève de plusieurs facteurs, dont essentiellement mes origines libanaises, ma culture francophone ouverte à l'anglophonie, mon travail d'orientation et de communication avec des élèves du cycle secondaire issues des différentes régions libanaises et de différents bagages culturels et confessionnels, ainsi que ma spécialisation en information et communication. En effet, suite à l'obtention du Master en information et communication de l'Université Saint Joseph de Beyrouth et après avoir décroché une mention très bien au sujet de mémoire abordé en Master, j'ai été embauché au sein de cette même université pour, d'abord le poste de chargée d'information et d'orientation et, ensuite de coordinatrice de diffusion d'information auprès du public dont la cible principale est les jeunes lycéens désireux de suivre leurs études dans notre établissement.

Parmi les tâches principales de mon travail, la communication directe avec des professionnels en éducation et des élèves du cycle secondaire afin de leur exposer nos formations et notre vie étudiante. Après avoir connu ce jeune public, ainsi que les professionnels qui les accompagnent au quotidien, et avoir travaillé avec eux, est né en moi ce désir de développer une problématique de thèse pouvant joindre ma spécialisation en information et communication à l'audience avec laquelle je travaille au quotidien.

Aussi, fallait-il choisir un sujet peu développé au Liban et au Moyen-Orient, pouvant ajouter un plus à la recherche en sciences sociales et humaines, et mettre en valeur le pluralisme dont nous bénéficions au Liban, pays très diversifié par rapport à tout son entourage. Suite à nos visites scolaires partout au Liban, qui dépassait les centaines par an, et nos participations à des forums régionaux, où nous rencontrions des jeunes venus de différentes régions du pays et issus

de différents bagages culturels et confessionnels, nous avons remarqué une grande diversification et un fort pluriculturalisme existant au Liban, mais qui n'est malheureusement pas mis en valeur, au contraire accentué par beaucoup de différences et de divergences expliquant clairement l'existence de fragmentations socioculturelles dans notre société.

Ceci nous a mené à choisir un sujet consistant à forger les premiers pas vers le pluriculturalisme et la communication interculturelle à partir de l'école et grâce aux médias locaux, surtout les chaînes télévisées, qui, malgré leurs représentativités confessionnelles, restent très diversifiées par rapport au paysage médiatique moyen-oriental.

Ainsi, notre premier volet de travail repose sur le traitement du fait que les chaînes télévisées locales, nées pendant et après la guerre civile libanaise, reflètent une image confessionnelle représentant, chacune une confession ou un parti politico-confessionnel particulier. Nous montrerons comment ceci transparait dans ces chaînes depuis leur création jusqu'à nos jours. Nous montrerons aussi le lien entre les chaînes télévisées locales, leur création au profit des principales religions dans la société libanaise, et l'influence de celles-ci sur la production et la transmission de certains messages.

Un deuxième volet consistera à étudier le lien entre éducation et communication. D'abord parce que l'éducation s'intéresse à la formation cognitive des enfants et des jeunes adultes ce qui implique, la plupart du temps, la transmission d'informations, de savoirs, de valeurs et de compétences envers les apprenants ; ensuite parce que la communication concerne également la transmission d'informations et parfois même de savoirs. Il sera aussi important de comprendre quand et comment ces deux mondes se rapprochent et quand ils divergent ; surtout que l'éducation travaille pour la construction de l'avenir des jeunes et le développement du savoir, alors que la communication table plus sur l'utilité ici et maintenant ainsi que sur l'actualité. Il faudra aussi essayer de détecter la capacité des responsables des systèmes éducatifs et des décideurs dans le domaine de l'éducation à faire réussir les politiques et les réformes éducatives. L'école reste, sans aucun doute, un facteur important de transformation des sociétés, et un lieu idéal pour l'éducation aux médias. Ainsi, des programmes d'éducation aux médias devront être

édifiés dans les écoles, et les parents seront aussi invités à faire partie de cette nouvelle réforme éducative.

Un troisième volet consistera d'abord à exposer le problème du traitement des informations retirées des chaînes télévisées locales chez des jeunes libanais issus de deux collèges de confessions différentes, un chrétien et un musulman surtout au niveau de la politique locale et des conflits politico-confessionnels. Cette troisième étude nous permettra d'analyser ensuite l'impact de ces informations sur les jeunes et comment ceci transparait dans leur vie quotidienne, avec leur entourage et surtout comment ceci se traduit dans leur vie communautaire inspirée par le confessionnalisme.

Le choix de la problématique

Les médias ont comme rôle de véhiculer des informations objectives et une culture nationale laïque. Nous assistons pourtant au Liban à une déformation de ce rôle des médias et du discours médiatique qui est entraîné par un discours politique marqué par des accusations de toutes sortes. Il n'est pas exagéré de dire que les médias libanais qui prétendent être les *leaders* de la région en matière d'information, véhiculent un discours de haine de l'autre et de propagande qui pourrait entraîner le pays dans une crise dont certains milieux diplomatiques n'hésitent pas à qualifier d'une guerre civile silencieuse.

Cette situation nous a mené au choix de la problématique suivante : Sommes-nous dans une ère de fragmentation de la scène publique libanaise par communautés politico-confessionnelles ? S'agit-il d'une division de cette scène et de l'accroissement du fossé dans la communication intercommunautaire ?

Les médias libanais, en particulier les chaînes télévisées locales, face à un public de jeunes entre 15 et 19 jouent-ils un rôle de tisseurs de liens sociaux entre les différentes entités du pays ? Ou au contraire attisent le sentiment de haine et de mécontentement entre elles ?

Cette problématique se caractérise par :

- une référence théorique aux sciences de l'information et de la communication, ainsi qu'aux sciences de l'éducation ;
- un ancrage dans le contexte libanais de la communication intercommunautaire ;
- une recherche portant sur les origines du pluriculturalisme, la diversité culturelle, ainsi que les appartenances religieuses et confessionnelles ;
- une tentative de compréhension des programmes scolaires dans lesquels peuvent être introduits les médias.

Elle permet de déterminer un cadre de recherche élargi, dont l'objectif principal vise à montrer que le milieu scolaire, lieu d'éducation et d'initiation à la citoyenneté et à la convivialité, mais aussi lieu de socialisation et de communication, où se forge le profil des individus, peut attiser les haines et agrandir le fossé de communication intercommunautaire, dans un pays où la religion et le multi confessionnalisme jouent un rôle très important.

Les hypothèses de recherche

Le sujet de thèse que nous proposons fera donc l'objet d'analyse de l'impact des actualités et nouvelles émises par les chaînes télévisées libanaises sur ces jeunes entre 15 et 19 ans, surtout à partir de 2005, année de l'attentat ciblant l'ancien Premier ministre Rafic Hariri (14 février) et les événements qui ont suivi, à savoir la « Révolution des cèdres » du 14 mars de cette même année et puis le retrait de l'armée syrienne fin avril, et le début d'une nouvelle ère d'un pays prônant la liberté d'expression, exemple type de liberté et de souveraineté, pour les pays totalitaires qui l'entourent, puis la guerre de juillet 2006, la guerre de Nahr el Bared en été 2007, les élections du président de la République en mai 2008, les élections législatives de 2009, la survenue de la révolution arabe et l'abolition de la dictature dans plusieurs pays voisins comme en Tunisie, en Lybie, en Egypte, la guerre en Syrie et l'assassinat du chef des renseignements Libanais Wissam el Hassan, en octobre 2012, etc.

Notre travail tentera de valider deux hypothèses centrales :

Hypothèse 1 : consistera à démontrer que les chaînes locales influencent les jeunes dans le sens du communautarisme fermé, mais pas de façon exclusive.

Hypothèse 2 : consistera à démontrer que le système éducatif libanais actuel prépare mal les enseignants à exercer une contre influence critique par rapport à celle très puissante des télévisions.

Le lieu, la durée et les acteurs

Pour valider ces deux Hypothèse nous avons choisi le terrain suivant :

Deux grands établissements scolaires de Beyrouth ont été visités et étudiés :

- Le collège des Sœurs des Saints Cœurs Sioufi (collège chrétien)
- Le collège Khalid Bin Al-Waleed/al-horj (collège musulman)

Les entrevues, statistiques et cours observés et animés ont eu lieu durant l'année scolaire 2011-2012, et les principaux acteurs de cette recherche sont :

- Des élèves du cycle secondaire 1 et 2 (seconde et première) ;
- Les professeurs d'histoire, d'éducation civique et d'éducation civique juridique et sociale, ainsi que des pédagogues et des responsables d'orientation et d'initiation à la citoyenneté ;
- Des professionnels dans le monde des médias, de la communication et de la télévision libanaise.

Les moyens et le cadre d'expérimentation

De ce fait, notre problématique résulte de nos propres recherches et de l'interprétation des nouvelles des différentes chaînes télévisées au Liban (surtout celles locales, mais aussi, pour certaines questions, l'étude de certaines chaînes satellitaires), leur histoire (très influencée par la guerre), leur penchant politique et ou confessionnel et l'impact de ceux-ci sur leurs programmes (politiques et de divertissement, mais surtout politiques). Toutefois, nous accentuerons nos interprétations sur l'étude de la réaction du jeune public face à ce flux d'informations (des lectures et des recherches surtout au niveau de la sociologie des publics).

Cette thèse vise donc à étudier les rapports de pouvoir qui s'organisent dans l'espace public : influences directes ou subtiles (partis politique – médias - opinion publique jeune et intermédiaires professionnels dans l'éducation), rapports matériels et symboliques, et dominations à caractère politico-confessionnel.

Bien qu'ancrée dans l'évolution de la recherche, des théories et le renouvellement des connaissances en communication et en éducation, notre thèse touchera des sujets d'actualité basés sur des entrevues avec différents journalistes et directeurs de chaînes télévisées au Liban et des professionnels dans le domaine de l'éducation et de la psychologie des jeunes. Une étude approfondie et des lectures de plusieurs analyses académiques traitant un tel sujet seront faites afin de voir comment les professionnels qui se spécialisent ou sont déjà spécialisés dans ce domaine interprètent le problème de l'analyse de l'information télévisuelle par les adolescents.

Notre étude sera aussi basée sur une recherche bibliographique et des lectures approfondies d'ouvrages pour des auteurs entre autres Français et Libanais, francophones ou encore anglophones, professionnels dans le domaine, à titre de Tristan Mattelart, Jacques Piette, Fernand Braudel, Francis Balle, Jean-Pierre Esquenazi, Martine Abdallah-Pretceille, Louis Porcher, Roland Cayrol, Homi Bhabha, Dominique Wolton, Arjun Appadurai, Paul Rasse, et autres... Des auteurs Libanais tels que Jean Claude Boulos, Georges Corm, Amin Maalouf, Jean Charaf, Antoine Messarra, Salim Daccache s.j. et autres... ayant raconté la chronologie de l'histoire des confessions au Liban et celle des conflits confessionnels, ainsi que l'histoire des

médias audiovisuels, leur création, leur impact sur l'opinion publique, leur rôle dans la société et surtout l'influence des médias télévisuels sur les jeunes Libanais et le rôle des chefs d'établissements scolaires mais aussi des parents dans l'interprétation des informations par ces jeunes.

De même, notre recherche porte sur des analyses d'articles, de sites et de blogs Internet, de documentaires et de documents analytiques et législatifs divers (tel que la loi de 1994 sur l'audiovisuel au Liban, des statistiques faites par des experts dans le domaine de l'éducation, de la communication et des médias etc.), le documentaire « Leçon d'histoire » de Hadi Zaccak, etc. L'analyse de ces documents nous permettra de faire le lien entre la théorie et les approches empiriques, les dates ayant marqué l'histoire des médias au Liban, comme les guerres, les attentats, l'influence de la politique et de la religion sur le choix des programmes télévisuels, les élections et les usages politiques sur les chaînes télévisées. Ceci grâce à des sondages d'opinion faits par des experts en la matière et puis analysés et interprétés.

La formulation du plan

Dans une première partie théorique, nous nous pencherons sur la question de la mondialisation et le développement de la communication, ainsi que la question de l'identité dans cette nouvelle ère, et les conflits intercommunautaires engendrés par l'attachement de certains à leur identité et leur refus de s'ouvrir au monde. Nous traiterons ensuite la question du rapport des médias à la religion, puis à la démocratie et la question des jeunes récepteurs d'information, ainsi que le développement des médias communautaires et/ou religieux. Le dernier chapitre de la partie théorique consistera à traiter la question de l'introduction de l'éducation aux médias et à travers les médias ainsi que l'exposé de notre problématique à traiter dans la deuxième partie pratique.

Nous développerons dans la deuxième partie pratique et contextuelle d'abord la méthodologie adoptée dans notre recherche, entre justification, avantages et limites, ensuite, dans un deuxième chapitre, le contexte des chaînes télévisées locales, et celui des principales

confessions au Liban depuis leurs origines et leur création, ensuite nous discuterons l'influence des médias, en particulier les chaînes télévisées libanaises, sur la communication entre les personnes issues de cultures différentes, ceci à partir de la date de leur création et jusqu'à nos jours et si, au Liban, ces mêmes médias tissent un fort lien social intercommunautaire ou, au contraire, prônent plus d'incompréhension, de haine et des guerres entre les différentes communautés entraînant ainsi un choc de civilisations.

Cette deuxième partie, consistera aussi à exposer la situation scolaire au Liban (écoles publiques et privées, laïques ou religieuses), depuis la création des premiers établissements scolaires et jusqu'à nos jours, ensuite la possibilité d'introduire les médias dans les programmes d'enseignements en particulier les cours d'éducation civique et d'histoire où encore tout autre cours, à savoir la sociologie, la littérature, la philosophie et les civilisations, etc., pouvant ouvrir à un débat sur les situations communautaires et identitaires des différentes entités constituant la société libanaise.

Notre but reste de mieux comprendre notre système communicationnel ainsi que celui éducatif et leur impact sur le public jeune afin de sortir avec une nouvelle stratégie rapprochant ces deux systèmes et favorisant la communication des jeunes libanais entre eux, tant au niveau politique que confessionnel. N'oublions surtout pas que le Liban est passé et passe toujours par des périodes de crise affectant en premier ces jeunes, cible fragile, et influençant tous leurs comportements. Nous travaillerons dans le but de prévoir un meilleur avenir pour le Liban constitué de jeunes unis et forts de leur solidarité, capables de reconstruire un Liban libre, souverain et indépendant comme nous l'avons tous imaginé dans nos rêves. Ceci à partir de nos écoles et de nos systèmes éducatifs. Rappelons que le Liban est en période très critique au niveau géopolitique régional et passe par une phase très délicate et sensible due aux révolutions arabes ainsi que les conflits et les guerres dans les pays qui l'entourent. Les jeunes, tout comme leurs parents et leurs familles dans toutes les communautés s'interrogent sur le devenir du pays et surtout le devenir de leur communauté religieuse (le destin des Chrétiens du Moyen-Orient en général et du Liban en particulier) ainsi que confessionnelle (le destin des Chiites, des Sunnites, des différentes confessions chrétiennes, ainsi que des minorités telles que les Druzes de la montagne).

Première partie

Les enjeux de la communication intercommunautaire dans l'ère de la mondialisation ;

Les médias favorisent-ils un lien de communication cohérent entre les différentes ethnies du monde ?

Premier Chapitre

Le pluriculturalisme et l'émergence de cultures hybrides, à l'ère de la Mondialisation de la communication

Barack Obama, lors de son premier discours, le 20 janvier 2009, en tant que président des Etats-Unis d'Amérique, déclarait: « *Nous savons que notre héritage multiple est une force, pas une faiblesse. Nous sommes une nation de chrétiens et de musulmans, de juifs et de hindous, et de non-croyants. Nous avons été formés par chaque langue et chaque culture, venues de tous les coins de la terre ; et parce que nous avons goûté à l'amertume d'une guerre civile et de la ségrégation, et que nous avons émergé de cette période sombre plus forts et plus unis, nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que les vieilles haines vont un jour disparaître, que les frontières tribales vont se dissoudre, que pendant que le monde devient plus petit, notre humanité commune doit se révéler, et cette Amérique doit jouer son rôle en donnant l'élan d'une nouvelle ère de paix.* »⁴

De nombreuses sociétés sont aujourd'hui caractérisées par leur multiculturalisme, leur communautarisme et leur multi confessionnalisme. On peut considérer qu'il s'agit là d'une des

⁴ www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/usa_6-7histoire.htm

formes de la modernité et l'une des conséquences de la mondialisation. Il est vrai que l'interaction économique croissante entre nations, ces cinquante dernières années a conduit à une intégration économique, mais cette même croissance a aussi posé des questions de cohabitations culturelles. Selon le botaniste Francis Hallé : « Il y'a une mondialisation pour chaque activité humaine. Distinguons avec soin celle qui concerne la culture de celle qui a trait à l'économie. »⁵

En effet, depuis 1980, on a beaucoup parlé de la mondialisation au sens économique et technique du terme. Toutefois, cette mondialisation signifie que les entreprises implantées dans divers endroits du monde produisent et commercialisent des produits et services relatifs à leur propre culture tout en négligeant la culture des autres, celle des pays dits récepteurs ou du Sud. La mondialisation est définie par le même auteur comme suit : « *Dans les régions tropicales où je travaille, la mondialisation économique a un puissant relent colonial. (...) la concurrence des produits venant des régions les plus avancées avec ceux des pays les plus pauvres procède d'une mondialisation injuste. Les délocalisations industrielles, bénéfiques à court terme, finissant par ruiner les fragiles économies locales et par induire des mentalités de larbins.* »⁶

Parallèlement, les déplacements et les phénomènes migratoires ont augmenté, produisant un entrelacement au niveau des cultures, des croyances religieuses, des modes de vie et des manières de penser. Ainsi, les sociologues et chercheurs en communication, approfondissent leurs recherches dans l'analyse interprétative du rôle des médias en s'interrogeant sur des questions relatives à l'identité, les conflits socio-confessionnels ainsi que l'assimilation culturelle de groupes ethniques différents dont notamment celle d'immigrants et de communautés confessionnelles particulières. Dans les chapitres suivants, nous nous interrogerons sur l'influence des médias sur la communication entre les personnes issues de cultures différentes ; et si, au Liban, les médias sont favorables ou non à la communication intercommunautaire.

⁵ Pour la définition de la mondialisation dans le sens économique, à consulter particulièrement HALLÉ Francis (2010-2011), dans son article « *Qu'est-ce que les mondialisations ?* », publié dans « *L'atlas des mondialisations* », hors-Série 2010-2011. La vie-Le monde. p.22

⁶ Ibid. p.22

Parmi ces chercheurs, Dominique Wolton s'intéresse à la troisième révolution, c'est-à-dire à la révolution qui vient après la révolution politique et celle économique. Sa réflexion, comme le décrit Christine Mellin, s'articule autour de la mondialisation de l'information et de la communication. « *En effet en rendant accessible tout type d'information émise majoritairement par les pays occidentaux, la mondialisation accentue les différences culturelles au plan mondial. Le principal handicap au développement de la mondialisation culturelle vient de l'immense diversité des récepteurs qui subissent en quelque sorte le point de vue des occidentaux. Or ce n'est pas parce que l'accès à l'information est facilité que cette information est comprise et qu'elle est source de cohésion. Le fait que l'autre soit aujourd'hui présent partout renforce chez les gens le besoin d'appartenance culturelle, régionale et linguistique.* »⁷

Il est vrai que le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle ont été caractérisés par le triomphe de la technique, de la télégraphie au téléphone, puis les moyens de transport et de communication révolutionnaires. Le XXI^{ème} siècle, au contraire, est marqué par le rejet de ces techniques et une rupture entre les peuples qui ne parviennent plus à se communiquer entre eux, entendu dans le sens de partage d'idées et de cohabitation culturelle. Plus les gens s'identifient à une culture, une civilisation, une nation ou encore une religion, plus ils se sentent en sécurité et protégés par la collectivité à laquelle ils appartiennent.

Il n'est de doute aujourd'hui que les réseaux de la communication façonnent le mode d'organisation de la planète. En deux siècles, la révolution technologique a permis aux hommes de communiquer entre eux et d'être connectés en continue. La globalisation rime avec « petit village » où des échanges ont lieu grâce aux nouvelles technologies, à l'évolution des moyens de transport, à l'ouverture de la plupart des marchés et aux flux transfrontaliers générés par des interactions économiques et sociales.

Des interrogations se posent à ce niveau sur l'impact qu'a laissé la mondialisation sur les diverses sociétés. Est-ce un impact positif ou négatif? Est-il constructif et favorable à la cohabitation culturelle ou au contraire destructeur et défavorable à la

⁷ MELLIN Christine (2004-2005), « *Organisation et fonctionnement de l'entreprise* » U.V/OR 02, année 2004/2005. p.4

communication interculturelle? De même, lorsque nous parlons de « village global », est-ce que les progrès au niveau des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont atteint leur objectif en parvenant à une mondialisation de l'information constructive? Les peuples s'expriment-ils à égalité? Si non, le développement des nouvelles technologies n'entraîne-t-il pas de l'incompréhension, de la haine et des guerres entre les différentes communautés du monde entier? Ou encore entre communautés d'une même nation comme dans le cas particulier du Liban?

Dominique Wolton est l'un des chercheurs qui a réfléchi sur les risques encourus en valorisant la mondialisation technique. Il a exposé la nécessité évidente de construire une autre mondialisation, celle qui prend en compte la cohabitation culturelle pour sauvegarder la paix dans le monde. Il est essentiel donc de comprendre et d'admettre qu'il existe de fortes disparités économiques entre le Nord et le Sud et que sans richesses économiques, il n'y a pas de diversité culturelle possible. Selon C. Mellin : « La pauvreté nuit au développement de la culture et l'invasion des produits du Nord intensifie le rejet culturel »⁸. L'auteur accentue son analyse sur le sentiment d'humiliation perçu par les peuples du Sud face au pouvoir capitaliste et la manière dont interviennent les institutions internationales. « *Les pays du Nord, qui prônent l'intérêt des nouvelles technologies de l'information ne semblent pourtant pas rechercher l'échange avec les peuples du Sud mais au contraire fuir la proximité des cultures autres que la leur.* »⁹

Un retour sur l'histoire des nouvelles technologies de la communication, leur début et leur expansion, nous permettra de mieux appréhender leur fonctionnement actuel et le rôle qu'elles tiennent en favorisant ou non la véritable communication interculturelle.

⁸MELLIN Christine (2004-2005), « *Organisation et fonctionnement...* Op.cit. p.13

⁹ Ibid. p.13

A- Le pluriculturalisme en danger dans l'ère de la mondialisation des moyens de communication¹⁰

Armand Mattelart nous rappelle le phénomène de rapprochement des peuples malgré les distances qui les séparent et la globalité du monde prévu par des auteurs ancêtres, il appuie son idée grâce au texte suivant de Victor Hugo accentué sur le rapprochement des peuples au monde : « *Comme les peuples se touchent ! Comme les distances se rapprochent ! Et le rapprochement, c'est le commencement de la fraternité... Avant peu, l'homme parcourra la terre comme les dieux d'Homère parcouraient le ciel, en trois pas. Encore quelques années, et le fil électrique de la concorde entourera le globe et étreindra le monde.* »¹¹

Dans les années 20 et 30, précisément à Chicago, des écoles de sociologie se posent la question du pluriculturalisme. Ce polycentrisme voit le jour et se gère grâce aux médias, surtout parce que ces derniers jouent un rôle de fédérateurs. Toutefois et en parallèle, se forment les médias communautaires tels que, à titre d'exemple, les médias chinois aux Etats-Unis ou les médias à thème : cuisine, femme, tourisme et autres. À la fin des années 20, en particulier en 1929, la crise économique éclate et la société américaine s'interroge sur son identité cosmopolite, composée d'Européens, d'Africains, de Sud-Américains...

Une question s'impose à ce niveau : ce multiculturalisme est-il avantageux ou désavantageux pour les Etats-Unis ? Et pour le monde entier ? Est-ce une force ou une faiblesse face à la mondialisation ? Nombre de sociologues s'interrogent ainsi en remettant en question la richesse de la mondialisation face à la destruction du pluriculturalisme et le risque que peut engendrer une expansion inégale ?

¹⁰ Sur la question du pluralisme et de la diversité culturelle voir les articles de la Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication n°2 consacrée à la communication et la diversité culturelle dont notamment : RASSE Paul « *Diversité et dynamique du progrès* », MATHIEN Michel « *Diversité Culturelle, minorités et médias. Réalité et perspectives* », LAULAN Anne-Marie « *Communication et diversité culturelle* », ALBERTINI Françoise « *Penser autrement la Méditerranée contemporaine : quelles voies pour le dialogue interculturel ?* »

¹¹ MATTELART Armand (2005), Texte de Victor Hugo (1849), extrait de "La mondialisation de la communication". Edition P.U.F. Introduction. p.3

Dans les années 30, le président américain Franklin Roosevelt¹², et suite à la crise économique de 1929, crée l'État-Providence, sous le nom de « *Welfare State* ». Ce modèle d'État s'est développé aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves afin d'éviter l'implosion du capitalisme par l'instauration d'un système de redistribution des richesses vers les plus pauvres.

Il faut toutefois relever, que le schéma de l'État-Providence, a été remis en question au début des années 80 à cause du niveau élevé des prélèvements obligatoires qu'il implique et de son effet néfaste sur l'initiative économique. Ainsi, le président Roosevelt, et en adoptant le modèle d'État-Providence est parvenu à injecter de l'argent dans tous les secteurs et a essayé d'utiliser les sciences pour mesurer les caractéristiques de chaque communauté, en ayant recours aux médias comme outil d'étude pour pouvoir regrouper toutes ces cultures.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis deviennent une super puissance, au moment où les pays européens subissent les conséquences de leur passé colonial. Le trente-troisième président américain Harry Truman déclara dans ce contexte: « *Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit ambitieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre pensée industrielle au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous développées* ». Plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies approuva la création du programme élargi d'assistance technique puis le transfert de capitaux du Nord vers le Sud par l'intermédiaire de la Banque mondiale.

Jean Paul Lafrance, Anne-Marie Laulan et Carmen Rico de Sotelo exposent la théorie « étatsunienne » de Lerner (1958), Schramm (1963) et Rogers (1983). Une théorie selon laquelle : « *Les techniques et méthodes communicationnelles employées relèvent d'un modèle linéaire, allant du haut vers le bas, axé sur l'individu et non sur la société et destinées à changer les mentalités en s'appuyant sur les médias de masse.* »¹³ Cette idéologie prend le relais de

¹² Franklin D. Roosevelt, trente-deuxième président des États-Unis. Il est un des principaux acteurs de la seconde guerre mondiale, et le premier à rompre avec l'isolationnisme traditionnel des États-Unis favorisant plus tard leur domination du monde.

¹³ LAFRANCE Jean Paul, LAULAN Anne-Marie & RICO de SOTELO Carmen (2006), « *Place et rôle de la communication dans le développement international* ». Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006. (Numéro Vol. 26/2 (2008).)

l'esprit colonial des pays européens, elle s'inscrit dans la croyance en l'extension planétaire de l'économie de marché et en la force civilisatrice de la technologie. Selon Armand Mattelart, « pour s'extirper du sous-développement, pour « décoller », un pays doit avoir atteint un certain taux d'équipement en sièges de cinéma, en postes de radio et de télévision. Vecteurs de « conduites modernes », les médias sont envisagés comme les agents innovateurs (...) ils propagent les modèles de consommation et d'aspirations symbolisés par les sociétés qui ont déjà accédé à l'étape supérieure de l'évolution. »¹⁴

La Conférence Afrique-Asie¹⁵ de 1955 marque la naissance de ce que l'on a appelé le tiers-monde et le début de la remise en cause du concept « développementiste ». Cette conférence marqua donc l'entrée sur la scène internationale des pays du tiers-monde qui choisirent le non-alignement avec le bloc soviétique ou le bloc occidental. Ces pays décolonisés constituèrent ainsi un troisième bloc de non-alignés, au niveau international.

Toutefois, les pays latino-américains absents à Bandung ont eux aussi leur mouvement de libération, dit les « *dependencias* ». Les théoriciens du paradigme de la dépendance considèrent à ce titre que les problèmes du sous-développement ne peuvent être attribués à une mentalité primitive ou démodée des peuples mais aux relations inégales entre les pays du Nord et ceux du Sud et entre les élites industrielles urbaines et les zones rurales dans le Sud.

En effet, ce sont les pays développés qui imposent leurs programmes aux pays qu'ils aident, que ce soit au niveau de l'environnement, de droits humains, de l'éducation, des nouvelles technologies de la communication, etc. D'autant plus que l'aide engendre souvent une dépendance et des obligations des pays du Sud envers les pays du Nord ou pays donateurs. Ces derniers considèrent l'aide au développement comme une extension de leur commerce extérieur afin de pouvoir écouler leurs produits excédentaires, leurs biens de consommation en stock notamment des produits de grandes marques, des céréales stériles, ou encore des biens impliquant une dépendance économique comme les médicaments sous brevets, les matériaux informatiques, les voitures, etc.

¹⁴ MATTELART Armand (2005), « *La mondialisation...* Op.cit. pp.62/63

¹⁵ Conférence Afrique-Asie qui s'est tenue à Bandung en Indonésie, du 18 au 24 avril 1955 réunissant vingt-neuf pays africains et asiatiques et qui marqua l'entrée sur la scène internationale des pays du Tiers monde.

Pour sortir de cette sphère fermée, les pays concernés ont besoin d'infrastructures de transport et de communication, d'institutions financières fiables, d'une administration publique honnête, d'une éducation solide, de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, de commerce équitable, etc. Certains dépendantistes vont d'ailleurs jusqu'à préconiser l'autosuffisance, le rejet de l'aide au développement. La souveraineté économique et politique, enfin, ne saurait se faire sans que soit brisée la domination culturelle qui caractérise les relations Nord-Sud. Selon D. Wolton : « *Cela fait vingt ans que la télévision est confrontée à la question de la mondialisation, de l'ouverture sur autrui, de l'image des autres sociétés. Et depuis vingt ans on se heurte aux mêmes problèmes dans l'échange des images.* »¹⁶ Ainsi, tant que les médias seront contrôlés par les pays du Nord, ils ne pourront jouer le rôle de vecteur de changement social.

L'inégalité de contrôle des moyens de communication impose *ipso facto* une inégalité sociocommunautaire et le même auteur ajoute qu' « *entre le Nord et le Sud, l'échange est évidemment inégal. Quatre-vingt pour cent des flux vont dans le sens Nord/Sud. Nous ne diffusons pratiquement aucune image fabriquée par les peuples du Sud. Quand nous les montrons c'est exclusivement à travers notre regard. De même que nous leur imposons en quelque sorte notre propre image sur laquelle ils n'ont pas prise.* »¹⁷

Les années de la décennie 1970 sont marquées par beaucoup de désillusion et de désenchantement. Les affrontements politiques entre certaines communautés ont dégénéré des guerres civiles. En Amérique latine, à titre d'exemple, le Chili, l'Argentine, le Pérou et la Bolivie, sont des pays qui ont connu des dictatures militaires soutenues par les États-Unis. Ces tensions sont suivies d'une crise pétrolière qui fait éclater le tiers-monde en deux blocs : d'un côté les pays producteurs de pétrole, de l'autre les pays démunis de ressources naturelles.

« *En mai 1974, l'ONU vote la déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre de l'information et de la communication (NOMIC). Il s'agit d'une réponse partielle aux exigences des Pays non alignés. L'idée d'une démocratisation de la communication à tous les niveaux se fraie un chemin au point qu'en 1980, l'Unesco adopte les conclusions du rapport*

¹⁶ WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* », en dialogue avec Hugues Le Paige journaliste, auteur et réalisateur de documentaires, éd. Labor. p.91

¹⁷ Ibid. p.91

MacBride. »¹⁸ De multiples mesures sont inscrites dans cette déclaration afin de démocratiser les communications et les ressources de l'information, défendre les identités culturelles et surmonter les déséquilibres dans les flux d'informations perçus comme un obstacle au développement des sociétés ainsi qu'à leur souveraineté économique et politique.

Il est vrai que les moyens modernes de communication ont raccourci les distances, que les technologies de l'information et de la communication, comme les médias audiovisuels et l'Internet, ont contribué à reconfigurer la planète. Mais, cela ne signifie pas pour autant que le monde est devenu culturellement uniforme et stéréotypé, bien au contraire. Ces mêmes auteurs illustrent cette idée par l'exemple suivant : « *Avec ces nouveaux moyens de communication, la délocalisation et la sous-traitance, de plus en plus d'individus et d'entreprises originaires des pays du Sud collaborent avec ceux des pays occidentaux ; cette uniformisation de la culture technique ne dissout pas pour autant les différences culturelles. Ainsi dans un centre d'appels situé à Bangalow, les jeunes Indiens sont formés pour déguiser leur accent indien et imiter celui des Américains au téléphone; une fois sortis du travail, ils redeviennent très indiens... C'est pourquoi Jiang Wang dans sa conclusion insiste sur le fait que chaque société a sa propre force et porte ses propres faiblesses ancrées dans sa culture.* »¹⁹

La « mondialisation et la globalisation »²⁰ remettent donc en cause la conception du développement. La culture est devenue un espace stratégique, un lieu de croisement de toutes les crises tant religieuses, communautaires, politiques, économiques qu'ethniques. Sans aucun doute, au moment où la globalisation diminue le poids du territoire et celui des événements fondateurs qui sont à la base de la nation, la revalorisation du local réintroduit la notion d'identité nationale, et de l'attachement à cette identité qui est transterritoriale et multiculturelle.

Au début du XXI^e siècle, la situation dans le monde a considérablement changé. La mondialisation surtout économique offre l'opportunité à des sociétés comme en Chine, en Inde et dans les pays du Golf d'émerger face aux anciennes puissances riches et maintenant vieilles

¹⁸ LAFRANCE Jean Paul, LAULAN Anne-Marie & RICO de SOTELO Carmen (2006), « *Place...* Op.cit.

¹⁹ LAFRANCE Jean Paul, LAULAN Anne-Marie & RICO de SOTELO Carmen (2006), « *Place...* Op.cit.

²⁰ Sur la question de la diversité culturelle et la communication à l'ère de la mondialisation, voir RASSE Paul (2006), « *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication* », éd. Armand Colin, Paris, et RASSE Paul (2010), « *La mondialisation de la communication* », Les essentiels d'Hermès, éd. CNRS.

telles que l'Europe et la Russie. Les regards des grands acteurs internationaux vont donc vers ces nouveaux pays émergents qui recomposent la mondialisation et changent la carte géographique mondiale vers un nouveau centre accentué plus vers la Chine et l'Inde.

Cependant, et d'un point de vue plus sociocommunautaire, nous constatons que les conflits interethniques (ex-Yougoslavie, Rwanda) et internationaux (la guerre du Golfe en 1990-1991, l'invasion des Etats-Unis d'Amérique en Irak en 2003), ainsi que le terrorisme et la lutte antiterroriste sont de plus en plus marqués et alimentés par l'image de l'Autre. L'information et en premier lieu la télévision y occupent une place essentielle. Cette télévision qui était productrice de « lien social » n'est-elle pas devenue l'instrument du « choc des civilisations » ? D. Wolton explique dans ce cadre que : « *Nous vivons, (...), quelques paradoxes qui peuvent avoir des conséquences dramatiques : la mondialisation et la technologie offrent plus d'informations et provoquent moins de compréhension (les sites sociaux sur Internet tel que Facebook à titre d'exemple). Il y a désormais moins de distance géographique et temporelle mais plus de distance culturelle. De même que trop d'informations tuent l'information. Le regard sur l'Autre est caricatural. La pression de la concurrence dénature le sens même d'une information désormais marchandisée. Comment concilier l'indispensable revendication identitaire et la cohabitation culturelle ?* »²¹

Nous avons présenté dans la première partie de ce chapitre, le développement de la communication dans l'ère de la mondialisation. Nous traiterons dans les chapitres à venir, le cas du Liban, sa situation sur la carte mondiale, ses diversités communautaires, les conflits qu'elles engendrent et leurs conséquences sur la société libanaise.

B- L'imaginaire élément dynamique des moteurs de la mondialisation

La mondialisation est souvent décrite comme un phénomène principalement économique marqué par l'emprise de certaines firmes géantes, qui veulent vendre leurs produits et services sur le plus grand marché possible. Cette mondialisation est aussi caractérisée par l'ouverture des

²¹ WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* », Op.cit. p.25

marchés et la délocalisation des activités productives, la domination des activités économiques par la puissance d'un marché unique à l'échelle de la planète et par des stratégies financières qui règlent désormais le cours du monde. Il n'est de doute que ce processus s'inscrit dans une longue histoire de phénomènes d'interdépendances économiques entre deux points du globe, bien avant qu'il ne soit question de mondialisation. Les routes de la soie reliaient la Chine à l'Occident par des voies terrestres, celles des épices par des voies maritimes. Les pays échangeaient entre eux marchandises et savoirs.

Cependant, nous nous trouvons actuellement face à une conjoncture des réalités économiques caractérisées par la concentration du pouvoir économique et financier et un contexte politique marqué par la fin de l'affrontement de deux systèmes et de la division Est/Ouest établis après la dernière Guerre mondiale. Cette conjoncture s'accompagne de nouveaux systèmes d'information générant une multiplicité d'interdépendances entre les cultures. En ce début du XXI^{ème} siècle, les sociétés locales qui constituaient jadis l'objet privilégié de l'anthropologie se trouvent noyées dans le *melting-pot*, thème que nous aborderons dans le second chapitre de la première partie de notre thèse.

En sous-titrant son ouvrage « les conséquences culturelles de la globalisation », Arjun Appadurai²², anthropologue et professeur à la New School University de New York et auteur de plusieurs ouvrages, vise à démontrer que la dimension culturelle est au centre de ce processus de par le rôle attribué aujourd'hui à l'imagination. « À travers les médias, transitent des images qui ont trait à des domaines très divers, de la fiction à l'économie, de la politique au sport... »²³ Il déplace ainsi son analyse sur la mondialisation de l'économique au culturel, et rejette une conception répandue qui définit ce phénomène de manière purement économiste et accentue en contrepartie ses analyses sur la dimension politique et culturelle des mutations contemporaines. Ce qui caractérise l'univers contemporain, selon l'auteur, ce sont avant tout les flux qui

²² APPADURAI Arjun, anthropologue et professeur à la New School University de New York et auteur de plusieurs ouvrages dont « *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* ».

²³ APPADURAI Arjun (2005), « *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* », éd. Petite bibliothèque Payot (PBP). p.12

l'animent. « La complexité de l'actuelle économie globale est liée à certaines disjonctions fondamentales entre économie, culture et politique. »²⁴

Ce qui est radicalement neuf, selon le même auteur, c'est le fait que la planète entière est traversée par des flux sur plusieurs niveaux : la finance, la marchandise, l'information, la population en déplacements incessants... Cette situation implique un réaménagement du point de vue de l'observateur. La mondialisation est conçue en termes d'englobement de territoires. Nations, centres urbains, zones périphériques, ne seraient en fait affectés que de l'extérieur par ce réaménagement dit global que connaît la planète. On pourrait donc le penser comme une réorganisation, déterminée par les nouvelles avancées technologiques et la reconfiguration des rapports de production.

La critique d'Appadurai sur la notion de culture porte essentiellement sur la réification dont fait l'objet le concept même de culture et des différences entre les sociétés. En idéalisant ainsi des traits culturels qui sont souvent des stéréotypes parachutés de l'extérieur, les anthropologues occidentaux tendent à occulter l'histoire propre aux groupes sur lesquels ils font leurs recherches. La dérive majeure qui menace cette approche est ce que l'auteur désigne comme « le primordialisme », c'est-à-dire la tendance à indexer les représentations identitaires sur ce qui constituerait un fondement primitif et intangible : les liens de sang, par exemple, l'ancrage au territoire, la langue. L'auteur rappelle à ce niveau les grandes lignes de l'argument « primordialiste » : « *Tous les sentiments de groupe impliquant un fort sens d'identité de groupe, un sentiment du « nous autres », s'appuient sur des liens qui unissent de petites collectivités intimes, généralement fondées sur la parenté ou diverses formes de parenté élargie. Les idées d'identité collective basée sur le sang, le sol ou la langue, tirent leur force affective des sentiments qui lient de petits groupes.* »²⁵

Cet objet prend l'image d'une investigation objective et scientifique et aboutit à isoler des groupes, et à les considérer à part, chacun pour soi, au point que certains d'entre eux finissent par être enfermés dans une représentation qui en fait d'irréductibles rétifs à toute modernité. Nous

²⁴ APPADURAI Arjun (2005), « *Après le colonialisme...* Op.cit. p.13

²⁵ Ibid. p.206

verrons dans les parties suivantes comment ceci transparaît dans la société libanaise. Comment, le danger de cette vision culturaliste des communautés peut être considéré comme voué à la violence, ou pire encore au terrorisme ethnique car ces communautés sont « culturellement » incapables d'accéder à la modernité, ou de communiquer entre elles.

Avec l'imagination, c'est l'idée d'invention qui prévaut, dans un contexte où les médias occupent le devant de la scène. Ces derniers non seulement diffusent, mais aussi modèlent et fabriquent les processus culturels. Dans la perspective développée par Appadurai, l'imagination constitue un élément dynamique des moteurs de la mondialisation, dans la mesure où la transmission d'informations d'un bout à l'autre de la planète a atteint une intensité jusqu'alors inégalée. Ainsi, le « travail de l'imagination » implique de reconsidérer la culture dite « culture de masse » souvent interprétée comme vecteur d'homogénéisation, et propice à une sécularisation du monde, de plus en plus inféodé à la rationalité scientifique.

Or, il n'y a pas de doute que l'explosion des médias a rendu possible de nouveaux et imprévisibles déploiements de l'imaginaire collectif. Grâce aux médias et à la diffusion d'images, des groupes de migrants peuvent donner sens à leur expérience et se construire une communauté dans un environnement étranger. L'emplacement géographique n'influence plus ou peu, les comportements et habitudes des groupes déplacés. Appadurai s'intéresse à ces expériences collectives liées aux médias, à l'importance de l'imaginaire et à la façon dont les publics se constituent autour de leaders charismatiques, ou autour de grands événements sportifs qui les concernent directement, même s'ils vivent à des milliers de kilomètres. Il complète son point de vue en exposant l'exemple du match de cricket mémorable qui s'est tenu en 1996 dans les Emirats arabes unis (EAU) à l'Emirat de Sharjah, entre Indiens et Pakistanais lors de l'Austrasia Cup. Ce match historique mobilisa quinze millions de spectateurs, notamment des concitoyens des équipes concurrentes, éparpillés dans la planète.

À travers les médias transitent donc des images qui ont trait à des domaines très divers, allant de l'environnement à la fiction, de l'économie, à la politique et au sport, etc. La circulation d'images, celle des textes aussi, pousse les émigrés à se créer des sphères publiques caractérisées par des modes d'appropriation collectives des récits et images médiatiques. Ils se solidarisent

dans leur création d'un point de vue commun et leur interprétation des informations qu'ils reçoivent. L'auteur évoque la multiplication de ces sphères publiques qu'il appelle « sphères publiques d'exilés ». Son intérêt pour ces diasporas s'inscrit dans le prolongement des recherches précitées sur les cultures subalternes. De même, ses observations sur l'utilisation subversive des médias par les groupes d'opposition en Amérique latine et dans d'autres parties du tiers-monde mettent en relief le travail de l'imagination comme arme de résistance aux dominants. Nous verrons dans quel axe ceci est applicable au Liban. Comment les communautés libanaises se sont cristallisées jusqu'à se solidariser, voire se renfermer sur leur propre collectivité.

Qu'il s'agisse de groupes sédentaires ou de migrants délocalisés, l'imaginaire selon Appadurai s'inscrit d'emblée dans une dimension transnationale. Les « publics » qu'il décrit ne sont nullement circonscrits par un cadre frontalier. Ils produisent eux-mêmes leur propre localité, dans un contexte mouvant. Cependant, Claire Cossée, Laura Navarro, Isabelle Rigoni et Eugénie Saitta exposent la différence entre médias par et pour les minoritaires et les médias de masse, en expliquant comment ceux-ci représentent les différentes fractions sociales. Ainsi, ces auteurs s'intéressent « à la façon dont des groupes sociaux intériorisent ou non et, à l'inverse, se démarquent ou non, des pratiques et discours hégémoniques, (re)produits en particulier par les médias de masse. »²⁶ Plusieurs aspects retiennent particulièrement leur attention « d'une part, du fait de l'ampleur de la diffusion, les jeux de pouvoir qui sous-tendent la relation entre médias et publics ont des conséquences sociales et culturelles importantes dans la mesure où ils renvoient à des enjeux majeurs en matière de propagande, de publicité ou d'éducation. D'autre part, les médias de masse tendent à imposer un modèle journalistique uniformisé, en particulier en termes de recrutement, de rapport hiérarchique, de répartition genrée des tâches, de rubricage, de choix des sources. Ils s'interrogent sur les défis apportés, ou non, par les médias des minorités ethniques en la matière, principalement au regard des rapports de genre. Par médias des minorités ethniques », ils entendent les médias créés majoritairement par et pour les personnes

²⁶ COSSEÉ Claire, NAVARRO Laura, RIGIONI Isabelle & SAITTA Eugénie (2013), Les « médias de masse » se caractérisent par : une audience massive, l'unidirectionnalité et la centralisation des messages homogénéisants, et dans le cas des médias audiovisuels, une programmation continue (Altamirano, 2002), extrait de l'article « Des médias par et pour les minoritaires ? (Re)production du genre et imbrication des rapports de domination », revue N°10, Université de Poitiers, 2013. p.3

*immigrées et leurs descendants, les minorités religieuses, les minorités linguistiques et historiques. »*²⁷

Le retour à la globalisation devient donc un effet géopolitique bien précis. Jusqu'ici l'État-nation constituait un référent stable : en son sein la dimension du local prenait une extraordinaire importance, conférant aux membres de la société leur point d'ancrage privilégié. Dans ce contexte, les constructions identitaires se produisaient dans un jeu permanent d'opposition entre soi et l'Autre, entre l'intérieur et l'extérieur. Or, les migrations d'une part, les flux médiatiques de l'autre, ont bouleversé l'ordre régnant. Les exilés s'inventent un monde propre à eux et utilisent les images mises à leur disposition grâce aux médias pour développer leur imagination. Ils changent ainsi les traits de la globalisation et produisent de nouvelles formes culturelles.

L'*ethnoscape* selon Appadurai

S'intéressant aux diasporas, aux groupes qui subissent de plein fouet la déterritorialisation, dans un monde de flux, marqué par des migrations de toutes sortes, Appadurai met en lumière le fait que celles-ci ne sont jamais synonymes d'une perte d'identité. Individus et groupes produisent leurs propres paysages, qu'il appelle les *ethnoscap*es. Cette notion de paysage est elle-même ambiguë : elle contrôle l'extérieur, le monde tel qu'il nous apparaît, et l'intériorité, la représentation que nous portons en nous. L'*ethnoscape*, selon l'auteur, représente l'inscription idéale des flux qui caractérisent la mondialisation. Ainsi, il distingue, outre les *ethnoscap*es, les *mediascap*es, les *technoscap*es, les *finanscap*es et les *ideoscap*es. Pour l'auteur, la nouvelle économie culturelle globale doit être vue comme un ordre complexe et disjonctif. Et pour répondre à ces disjonctions, il propose de considérer entre les cinq dimensions des flux culturels globaux cités ci-dessus : les *ethnoscap*es, les *mediascap*es, les *technoscap*es, les *finanscap*es et les *idéoscap*es. Ces dimensions sont reliées par le suffixe « scape » tiré du terme « *landscape* » qui veut dire « paysage » et permettent de mettre en place les formes souvent « fluides et irrégulières » des paysages sociaux qu'il appelle « les briques de

²⁷ COSSEÉ Claire, NAVARRO Laura, RIGIONI Isabelle & SAITTA Eugénie (2013), Les « médias de masse »... Op.cit. p.3

construction (...) des mondes imaginés, (...) constitués par les imaginaires historiquement situés de personnes et de groupes dispersés sur toute la planète. »²⁸

En se plaçant du point de vue des immigrants, Appadurai se lance dans l'analyse du rapport entre le local et le global. Il n'est de doute que la globalisation marque la disparition d'une civilisation celle dans laquelle l'individu se référait à un territoire, une région, voire une nation. Ainsi, une nouvelle ère de déracinement chez les populations qui transitent d'un continent à l'autre voit le jour. Ce public migratoire risque-t-il de perdre son identité et son appartenance territoriale ? L'approche de la mondialisation, que propose l'auteur, est focalisée sur la question du statut de la localité. Dans une certaine mesure, il ne fait que réagir à la vision pessimiste pour laquelle globalisation signifie à plus long terme la disparition des spécificités culturelles propres au monde territorialisé d'autrefois. Il met aussi en évidence la manière dont les individus et les groupes se reconstituent un local. Une bonne partie de son analyse consiste à distinguer la « localité » et les formes concrètes d'enracinement territorial, à commencer par le voisinage. Dans cette conception, il constate que les groupes produisent eux-mêmes leur local dans un monde déterritorialisé. Dans ce contexte de globalisation, le concept d'*ethnoscape* permet précisément de rendre compte de la production d'une identité de groupe, fondée sur certaines images, sur un paysage partagé.

À l'élaboration de ce paysage contribuent non seulement la mémoire et ses élaborations nostalgiques, mais aussi les technologies de la communication. Grâce au câble, à l'Internet et aux autres moyens de communications, les individus s'offrent de multiples moyens de reconstituer des communautés et de rapprocher les distances. À la différence d'une vision statique des représentations collectives, le concept d'*ethnoscape* vise à offrir une perspective dynamique sur des identités en constante réélaboration. Il n'est pas besoin de souligner à quel point cette conception va à l'encontre des théories sociopolitiques qui privilégient les formes classiques de localisation d'entités ancrées sur le territoire dans le cadre de l'État-nation.

La prolifération de groupes déterritorialisés, la diversité de la diaspora qu'on observe un peu partout ont pour effet de créer de nouvelles solidarités translocales. Ainsi, on voit émerger

²⁸ APPADURAI Arjun (2005), « *Après le colonialisme...* Op.cit. p.71

des constructions identitaires qui dépassent le cadre national. Appadurai insiste sur la grande hétérogénéité des mouvements migratoires en circulation permanente tels que les réfugiés, les travailleurs spécialisés des entreprises et des organisations internationales, les touristes, etc. Ces mouvements sont à l'origine de nouveaux référents subjectifs qui devancent les formes d'identification liées au territoire et à l'État. De ce fait, réfugiés, touristes, étudiants, travailleurs migrants, tous constituent, selon lui, une « transnation » délocalisée.

Cette nouvelle ère reste marquée par l'absence d'un centre et de frontières sur la carte géographique mondiale, rendant ainsi difficile la position de repères, de « signes d'identités », pour les individus à la recherche d'identité, voire de racines solides.

C- L'émergence de l'État-nation et le choc des civilisations au sein des sociétés :

D. Wolton expose le thème du choc des civilisations. Selon lui, ce choc est le niveau externe des sociétés, le lien social en est le niveau interne. D'après lui, tout a changé au sein des États-nations en cinquante ans (le travail et le vote des femmes, l'éclatement de la cellule familiale, la multiplication des déplacements, etc.).

Qu'est-ce que l'État-nation ? Il serait important de définir ce concept et d'identifier sa situation actuelle. Ainsi, selon un article d'Eric Burthey, « *un État-nation est la juxtaposition d'un État en tant qu'organisation politique, à une nation, c'est-à-dire des individus qui se considèrent comme liés et appartenant à un même groupe.* »²⁹ C'est donc la simultanéité entre une pensée d'ordre identitaire, l'appartenance à un groupe, à une nation, et une pensée d'ordre juridique, l'existence d'une forme de souveraineté et d'institutions politiques et administratives qui l'exercent, l'État. Sans cette simultanéité, on parlera plutôt d'un État multinational.

²⁹ http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2009/05/27/l-europe-nation-une-illusion_1198436_3232.html page consultée le 26 mai 2009.

Dans une de ses recherches universitaires, Siroën Jean Marc³⁰, chercheur à l'Université Paris Dauphine, explique que, selon la tradition de Max Weber, le passage du concept d'État à celui d'État-nation précise le cadre à l'intérieur duquel s'exerce ce pouvoir coercitif. En effet, l'auteur développe son idée dans les définitions classiques, où la nation se définit comme le lieu de regroupement d'une population qui partage des valeurs et des objectifs communs. D'autres entités répondent aussi à cette définition : la famille, le lieu de travail, la communauté religieuse... Pour lui, ces entités sont des lieux de coercition liés par l'histoire et une certaine communauté de destin. Ils sont également pourvus d'une certaine légitimité qui varie avec les époques et les civilisations. Il en ajoute que les États regroupent souvent plusieurs nations et une nation peut relever de plusieurs États.

L'auteur ajoute que les individus, pour satisfaire efficacement leurs besoins, matériels, spirituels ou affectifs, se regroupent dans des communautés. En échange, ils se contraignent à abdiquer une part de leur souveraineté ce qui est une autre façon de présenter la "violence légitime". Plus ou moins coercitives, ces communautés iraient de l'individu à l'État-nation en passant par la famille, la tribu, la « paroisse », l'ethnie. Le Liban fait-il partie de cet exemple d'État-nation ? Est-il un État constitué de nations communes de par leur langue principale (notamment l'arabe), leur économie nationale, leurs habitudes et leurs traditions, mais divergentes de par leurs confessions, croyances et rites spirituels ?

Ce pays des cèdres a de tout temps connu des exodes et immigrations de, et vers l'étranger, mais ces circulations, le plus souvent avantageuses, car elles favorisent l'ouverture d'esprit et la communication, ont témoigné de beaucoup de guerres et de conflits communautaires. Chaque communauté majoritaire soit-elle ou minoritaire, essayait d'arracher sa part du gâteau, de se positionner au niveau de la nation et d'imposer ses habitudes et sa force, ainsi que ses valeurs et ses croyances. Des leaders parlent de cantons et de féodalisme, d'autres parlent d'unité et de solidarité, les jeunes réclament la laïcité pour sauver le reste de ce pays. Certains d'entre eux désespèrent et partent à la recherche d'une nouvelle nation, une nouvelle culture et un meilleur niveau de vie, « à l'occidentale » comme le désignent certains. L'histoire

³⁰ SIROËN Jean Marc (2007), Université Paris Dauphine, "*L'État-nation survivra-t-il à la mondialisation ?*", chapitre de l'ouvrage « *La question politique en économie internationale* », KEBABDJIAN Gérard ; BERTHAUD Pierre, La découverte, Paris, pp.297-312.

d'une guerre civile qui a duré trente ans, les causes et les conséquences de celle-ci sur les communautés libanaises et l'expansion de médias télévisuels, porte-parole de ces communautés, seront traités dans les chapitres suivants.

L'UNESCO définit l'Etat-nation comme étant « *un domaine dans lequel les frontières culturelles se confondent aux frontières politiques. L'idéal de l'état-nation est que l'état incorpore les personnes d'un même socle ethnique et culturel. Cependant, la plupart des états sont polyethniques. Ainsi, l'état-nation « existerait si presque tous les membres d'une seule nation étaient organisés en un seul état, sans autre communautés nationales présentes. Bien que le terme soit souvent usité, de telles entités n'existent pas.* »³¹ Ainsi, plus on dispose de médias thématiques, interactifs, individualisés ou automatisés, plus on ressent la nécessité de la télévision généraliste qui demeure un lien social solide. À ce titre, Wolton explique que la télévision et la radio sont deux médias de masse de lien social qui permettent l'articulation entre les métiers, les classes d'âges, les milieux socioculturels. Ce qui n'est pas vraiment le cas, au niveau mondial où ce même auteur doute que la télévision remplisse ce même rôle de lien social. Tout simplement parce qu'il ne croit pas en une « communauté » internationale réelle et qu'il n'y a donc pas de liens comme dans un État-nation.

La mondialisation, qu'on le veuille ou non, est constituée de multiples communautés, des collectivités dotées d'une même culture, de valeurs et de traditions uniques à chacune et qu'elles essayent de défendre. À ce niveau, et dans le cadre mondial, le même auteur explique que le rôle de la télévision est tout à fait différent. Celle-ci devient un lien d'identité culturelle. La mondialisation et l'ouverture des frontières provoquent nécessairement une déstabilisation des identités. Donc, dans ce contexte de diversité culturelle au niveau mondial, le rôle de la télévision est de préserver les identités nationales. Il propose également de relier les télévisions publiques ou privées à des États-nations. Mais les relier à ce concept d'États-nations, est-il la meilleure solution pour faire face à la mondialisation et garantir la représentation de toutes les entités mondiales ?

³¹ http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=3022&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html
page consultée en juillet 2010.

À cet égard Wolton expose trois époques dans l'histoire de la télévision. La première époque, dite époque actuelle, est celle du besoin d'identité culturelle. La seconde, dite l'époque précédente est celle du besoin de lien social. Et la troisième époque, la plus ancienne, revient aux débuts de la télévision dans les années cinquante, celle de l'après-guerre, durant laquelle les différentes nations essayaient de se reconstruire un lien politique.

« Le concept de village global, qui a prévalu durant trois ou quatre décennies, était un leurre ou la manifestation d'une sorte d'impérialisme culturel. C'était une utopie technique, pas une idéologie. Un rêve assez beau de croire que la multiplication des satellites de télévision, des câbles ou des paraboles allait permettre de mieux se comprendre. C'est une vision occidentale de la communication. C'était la naïveté typiquement occidentale de croire que si l'on fabriquait de plus en plus de tuyaux, la communication progressait, à condition bien sûr que l'on introduise dans cette tuyauterie des produits du Nord ! »³² Il est vrai qu'entre le Nord et le Sud, l'échange est évidemment inégal. Selon ce même auteur, quatre-vingts pour cent des flux vont dans le sens Nord/Sud et presque jamais dans le sens contraire. Ces pays du Nord, dominants au niveau de l'information, montrent les pays du Sud, dominés par le Nord, exclusivement à travers « leur » regard, en leur imposant, en quelque sorte, leur propre image sur laquelle ils n'ont pas prise, d'où l'inégalité au niveau de l'échange d'informations et de communication entre pays et cultures.

Il poursuit en expliquant que, dans les années quatre-vingt, le NOMIC (le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication) a été débattu à l'Unesco. L'URSS et les dirigeants du tiers-monde déclaraient ainsi à l'époque aux pays du Nord : *« Votre conception de liberté de l'information est tout simplement un impérialisme. Ce que vous appelez liberté de l'information n'est rien d'autre que la défense de vos intérêts et de la vision occidentale du monde »³³. Il ajoute que depuis lors, le monde occidental a gagné contre l'URSS après avoir fait remarquer que les Soviétiques et les dirigeants du Tiers monde, rarement démocrates, étaient mal placés pour donner des leçons en matière de liberté de l'information. L'Occident a certes gagné cette bataille. Mais les termes du débat posé en 1980, sont encore plus vifs trente ans après. Il n'y a plus d'URSS, le Tiers monde a disparu en termes d'entité politique, l'Occident est*

³² WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* »... Op.cit. p.25

³³ Ibid. pp.91/92.

*encore plus dominant sur les images comme sur le reste. »*³⁴ Toutefois, cette ouverture de frontières a quand même permis aux pays du Sud de s'interroger sur le devenir de leurs identités, à proclamer une certaine place dans toute cette mondialisation, un espace de communication et d'information à travers lequel ils peuvent diffuser leurs propres informations, leur identité vue par eux même.

D- Les enjeux de l'accroissement de la circulation transnationale des flux d'information et leurs effets sur les liens sociaux et les intérêts des interlocuteurs :

L'accroissement de la circulation transnationale des flux d'information à partir des années quatre-vingt a invité bon nombre de chercheurs à étudier les transformations engendrées par cette intensification ainsi que de repenser les enjeux que recèlent les processus d'internationalisation de la communication. Les chercheurs s'interrogent sur la nature de ces flux d'information, ainsi que des intérêts de leurs interlocuteurs. Serge Proulx, pose la question de la réalité de la communication à l'ère de la mondialisation. Selon lui, *« le « village global » serait concrètement d'avantage fragmenté en une multitude de sous-réseaux d'interlocuteurs correspondant à des groupes d'individus partageant entre eux des intérêts privés spécifiques. »*³⁵ En effet il ne s'agit plus de penser l'espace mondial en une carte géographique bien déterminée ou à un seul « village global », mais plutôt à une fragmentation de la scène mondiale, par groupes d'intérêts, de personnes partageant les mêmes coutumes, les mêmes croyances ou les mêmes intérêts économiques soient-ils, politiques ou religieux. Contrairement à beaucoup d'idéologies, S. Proulx expose une réalité loin du rêve idéal d'un nouvel espace public électronique qui soit démocratique et planétaire. Selon l'auteur, dans cette ère mondiale de communication, *« l'individu serait de moins en moins défini comme citoyen ayant droit de*

³⁴ WOLTON Dominique (2004), *« Télévision et civilisations »*... Op.cit. pp.91/92.

³⁵ PROULX Serge (2002), *« Mondialisation et mouvements d'affirmation identitaire : expressions possibles de la société civile internationale »*, in JAURÉGUIBERRY Francis & PROULX Serge, éd., Internet, nouvel espace citoyen ?, L'Harmattan, Paris, pp.13-30. Document consulté et téléchargé depuis <http://www.sergeproulx.info> le 2 septembre 2013

regard et droit d'intervention dans l'espace citoyen de décisions politiques et publiques »³⁶. (...), il « *serait le plus souvent réduit à n'assumer qu'un rôle de consommateur face à l'ensemble des messages qui lui sont offerts dans le cadre d'un marché ayant à la fois des caractéristiques locales, nationales et globales.* »³⁷

Les travaux du sociologue polonais Zygmunt Bauman sur les transformations de la communication dans l'univers de la mondialisation se révèlent fort intéressants. En effet, Bauman qualifie de « société frontière » l'entrecroisement de flux de toutes sortes qui constitue la nouvelle communauté mondiale. Jean-Claude Guillebaud, dans son article « La question médiatique », expose la théorie de Bauman en expliquant que ce dernier utilise l'adjectif « liquide pour caractériser ces adhésions versatiles qui, dans l'univers médiatique, ont remplacé les anciennes croyances. »³⁸ De mini-croyances correspondant à la mobilité consumériste des récepteurs sur laquelle table les sociétés modernes, qualifiée par Bauman de « *liquides, car, contrairement aux corps solides, ceux-ci ne peuvent pas conserver leur forme lorsqu'ils sont pressés ou poussés par une force extérieure, aussi mineure soit-elle. Les liens entre leurs particules sont trop faibles pour résister. Et ceci est précisément le trait le plus frappant du type de cohabitation humaine caractéristique de la « modernité liquide.* »³⁹ Le sociologue appuie sur le point que les liens humains deviennent fragiles et dans une situation de changement constant dans la société moderne, et que nous ne pouvons plus nous attendre à ce qu'ils restent intacts. Ainsi, nous nous interrogeons sur les effets culturels et les liens sociaux engendrés par cette « liquidité » et l'accroissement des flux transnationaux qui caractérisent les sociétés modernes.

Dans son article intitulé « L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors »⁴⁰, Tristan Mattelart examine les effets culturels de la globalisation des médias ainsi que leur impact sur le développement des flux transnationaux. Il s'interroge sur le rôle que jouent ces

³⁶ PROULX Serge (2002), « *Mondialisation et mouvements d'affirmation identitaire...* Op. Cit. pp.13-30

³⁷ Ibid. pp.13-30

³⁸ GUILLEBAUD Jean-Claude (2006), « *La question médiatique, Le débat* », 2006/1 n° 138, pp. 95-103. DOI : 10.3917/deba.138.0095

³⁹ Entretien avec Zygmunt BAUMAN, mené par Alain Laurent FAUCON et retiré du blog suivant : <http://alain.laurent-faucon.over-blog.com/4-categorie-10266859.html> (consulté le 12 septembre 2013)

⁴⁰ MATTELART Tristan, « *L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors* », Institut français de presse, Université Paris II, article retiré du site http://www.planetagona.org/theme4_suj1_note.html lien consulté le 19 août 2013.

médias dans l'évolution de certaines sociétés traditionnelles surtout dans le tiers monde, vers la modernisation promue par la globalisation. Ainsi, selon l'auteur, un des premiers ouvrages à poser cette question est celui de Daniel Lerner, « *The passing of Traditional Society, Modernizing the Middle East* » publié en 1958. Cet ouvrage, expose l'évolution des sociétés qualifiées par l'auteur de « traditionnelles » du Moyen-Orient, et au-delà du tiers monde, en formes de sociétés selon lui « modernes », bâties à l'image des sociétés occidentales comme-ci le processus de passage en modernisation est nécessairement relié à celui d'occidentalisation.

Ceci dit, les médias constituent des acteurs centraux de cette mutation, et ce réseau global permet d'après D. Lerner, aux pays du Moyen-Orient d'imaginer « comment la vie est organisée dans d'autres pays, en particulier aux Etats-Unis et en Europe. »⁴¹ Cet imaginaire manifeste une envie de changement auprès des populations issues de ces sociétés traditionnelles, « leur mobilité psychologique » ainsi que leur désir d'accéder au mode de vie imaginé grâce à ce qu'ils voient et retirent des médias issus des pays modernes et les pousse, par ailleurs, à œuvrer en faveur de la modernisation de leur pays. Idée que partagent beaucoup de chercheurs dont Herbert I. Schiller sur le point que « les médias sont d'importants vecteurs de l'occidentalisation, ou plutôt de l'américanisation du monde. »⁴²

En effet, après la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis entrent dans une phase de développement imposante et les moyens de communication en constituent l'un des principaux instruments. Les voies de l'internationalisation des médias américains se multiplient, notamment celles de la télévision américaine. Nous assistons en cette période, selon H. Schiller, à un « mouvement tendant à la commercialisation de l'audiovisuel à une échelle globale »⁴³. À partir de là, naît ce qu'on appelle le système transnational des médias, dont les acteurs et les composantes se multiplient et se développent à une échelle mondiale, et poussant bon nombre de chercheurs à pointer une certaine inégalité de flux circulant en son sein, d'où le courant critique

⁴¹ LERNER Daniel (1958), « *The Passing of Traditional Society. Modernizing the Middle East* », The free press, New York, p.54, in article de MATTELART Tristan, « L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors », Institut français de presse, Université Paris II

⁴² SCHILLER Herbert (1969), « *Mass communication and American Empire* », Augustus M. Kelley Publishers, New York, 1969, pp. 73-95, in article de MATTELART Tristan, « L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors », Institut français de presse, Université Paris II

⁴³ Ibid. pp.73-95

évaluant l'échange inégal en matière de programmes de télévision entre pôles exportateurs et pôles importateurs.

Selon T. Mattelart, « l'optique tranche par rapport aux théoriciens de la modernisation qui offraient une vision harmonieuse des processus d'internationalisation des médias »⁴⁴ alors que, contrairement à ces théoriciens, aux yeux des chercheurs critiques « *l'internationalisation des médias ne peut être pensée indépendamment des rapports de domination qui structurent les relations internationales et notamment les relations Nord-Sud, ou plus précisément des nouvelles formes de domination qui se mettent en place au lendemain des indépendances* »⁴⁵. L'auteur appuie son idée en précisant que les moyens de communication restent « *des agents privilégiés de ces rapports de domination* »⁴⁶. Cependant, les médias commerciaux américains servent de modèle d'apprentissage aux médias du monde. Jeremy Tunstall, dans *The Media Are American*, l'influence étas-unienne s'exerce moins à travers les flux d'importation de programmes qu'à travers l'importation, au Nord comme au Sud, d'un mode d'organisation de la télévision et de production d'émission fortement dépendant à l'égard des normes en vigueur au pays qu'il qualifie d'*entertainment*. Les pays du monde ont donc appris à adapter les programmes médiatiques américains à leurs propres cultures locales et les ont transformés en « formes (télévisuelles) hybrides », tels à titre d'exemple les feuilletons égyptiens dont le succès a fortement dépassé les frontières nationales et s'opposant ainsi à l'idée du courant critique qui s'appuie sur l'exportation des flux médiatiques transnationaux en sens unique.

Loin du courant critique et des courants qui s'en ont opposés, Armand et Michèle Mattelart ainsi que Xavier Delcourt, appellent à une nouvelle réflexion loin du processus de la domination culturelle mondiale qui s'étend vers la question de l'identité culturelle. Celle-ci, selon les chercheurs, « *est le support de réalités contradictoires : en son nom se cautionne aussi bien le lit du racisme là où l'imaginaire de l'autre fait peur et appelle à l'exclusion, que s'identifient les mesures nécessaires à la production d'une fonction vitale dans un pays : celle*

⁴⁴ MATTELART Tristan, "*L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors*", Institut français de presse, Université Paris II, article retiré du site http://www.planetagona.org/theme4_suj1_note.html lien consulté le 19 août 2013.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

des moyens d'expression. »⁴⁷ Or, S. Proulx s'interroge sur la volonté d'affirmation et de résistance des individus, comment ces derniers seront-ils capables de s'exprimer, dans ce contexte de mondialisation où la logique du marché global est tellement puissante, que même les États-nations doutent de leur propre capacité à préserver leur souveraineté ?

Ceci dit, l'auteur appelle à un nouveau registre de solidarités citoyennes susceptibles, selon lui, « de conduire à des actions politiques plus efficaces dans le contexte de mondialisation. »⁴⁸ Il expose de ce fait trois défis pour les militants de nouvelles formes d'expression citoyenne en contexte de mondialisation : Ainsi, il relève d'abord le défis du renouvellement de solidarité transnationale pour contrer les délocalisations des lieux de production, ensuite celui de l'invention des alternatives pour le développement des pays du Sud et finalement celui du rôle d'Internet dans la favorisation du surgissement de formes nouvelles de démocratie mondiale.

E- Les médias internationaux, en particulier les chaînes télévisées, détruisent-ils l'image communautaire ?

S'agissant du développement mondial des médias, en particulier les chaînes télévisées, Paul Rasse dans son article « Diversité et dynamique du progrès » explique combien « les apports de la mondialisation sont confus »⁴⁹, car d'un côté ils génèrent « une dynamique extraordinaire, dont les résultats sont prodigieux, mais d'un autre côté, ils masquent des processus plus inquiétants. »⁵⁰ Toutefois, selon l'auteur, la rencontre entre cultures qu'assure la mondialisation reste d'autant plus féconde pour les cultures anciennes et ayant vécu un long isolement l'un de l'autre comme le cas des pays du continent européen.

⁴⁷ MATTEL RAT Armand et Michèle & DELCOURT Xavier (1984), « *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale* », La Découverte, Paris, 1984, pp.33-48

⁴⁸ PROULX Serge (2002), « *Mondialisation et mouvements d'affirmation identitaire* : *Op. cit.* pp.13-30

⁴⁹ RASSE Paul (2013), « *Diversité et dynamique du progrès* », article publié dans la Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication (RFSIC), n°2-2013

⁵⁰ Ibid.

Dominique Wolton délimite à cet égard le cadre matériel et économique dans lequel se développe l'information mondialisée. Selon lui : « *dans le contexte de la mondialisation de l'information, les progrès de la technologie ont été considérables. On peut pratiquement tout faire aujourd'hui, tout capter dans n'importe quelle condition et tout transmettre dans l'instant. Un des paradoxes est que cette progression de la technique a finalement abouti à un appauvrissement du contenu de l'information.* »⁵¹ Les grands médias internationaux, soucieux de s'internationaliser, et d'atteindre, à tout prix les quatre coins du monde, au même moment, mettent de côté le rôle principal des médias d'informer, au mieux, les téléspectateurs avec la meilleure qualité et la plus grande crédibilité et notoriété. Elles s'internationalisent tellement qu'elles oublient leur premier rôle : celui d'informer à travers des outils de communication, mais grâce à des journalistes, des individus compétents, spécialistes et connaisseurs de leur terrain de reportage.

Il ajoute que dans ce même contexte de la mondialisation, les chaînes se sont multipliées. Les chaînes mondiales d'information sont évidemment d'abord américaines, (CNN à titre d'exemple) et européennes (Euronews), mais aussi arabes aujourd'hui (Al-Jazira, Al-horra et Al-arabia...). La guerre de 2001 en Afghanistan, celle de 2003 en Irak et autres, prouvent que cette diversification peut modifier l'ensemble de la perception des événements. En effet, la guerre en Irak, connue aussi sous « la guerre des médias », a introduit un changement fondamental, celui de la diversité des points de vue. Olfa Lamloum, chercheure politologue franco-tunisienne, dans le livre de Tristan Mattelart, « Médias, migrations et cultures transnationales », illustre, à cet égard, l'exemple de la chaîne qatarie Al-Jazira, qui a pu d'un côté s'internationaliser, et d'un autre assumer le rôle de porte-parole du monde arabe. Elle invite à relativiser l'impact de cette chaîne en France. Cette chaîne dont la force réside dans la mobilisation d'« un personnel, des experts, des clercs et des intellectuels arabes »⁵², ainsi que dans les grands investissements logistiques qu'elle consente dans le monde arabe et qui lui permettent d'évoquer les conflictualités de cette région, pour une fois, d'après elle, « non à partir « de l'« en-dehors » occidental, mais du point de vue de l'« en-dedans » arabe ou musulman. »⁵³ Une question s'impose : comment, des chaînes comme Al-Jazeera et Al-Arabiya ont-elles pu pénétrer le

⁵¹ WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* »... Op.cit. p.11

⁵² MATTELART Tristan (2007), « *Médias, migrations et cultures transnationales* », éd. INA. p.7

⁵³ Ibid. p.7

marché international des médias, jusqu'à concurrencer les géants de la scène mondiale tels que CNN et BBC ?

Dans l'histoire de la communication moderne, rares sont les médias qui ont suscité autant d'interrogations et de réactions que la chaîne télévisuelle d'information en continu qatarie Al-Jazeera. La multiplication récente des chaînes d'information en langue arabe lancées par les Etats-Unis (Al-Hurra, 2004), l'Iran (Al-Alam, 2003), l'Arabie Saoudite (Al-Arabiya, 2003), la Grande Bretagne (BBC TV Arabaïc, 2008), la France (France 24 en arabe, 2007), la Russie (Rusiya al-Yaum, 2007), la Turquie, (TRT 7, 2010), témoigne de la prise de conscience politique quant à l'importance des médias comme outil de politique étrangère ou de diplomatie publique vers le Moyen-Orient. L'enjeu de ces stratégies médiatiques coûteuses et complexes est la conquête de l'opinion publique arabe, dont les préférences politiques sont déconnectées de celles des gouvernements arabes.

Du point de vue de leurs instigateurs, ces chaînes de télévision permettent aux États de se positionner sur le champ médiatique arabe et d'avoir ainsi un accès direct au téléspectateur arabophone grâce aux antennes paraboliques, ce qui réduit considérablement la capacité des gouvernements arabes, de les censurer ou de protéger leur espace informationnel. Ce monde arabe jadis classé dans la sphère du monde rigide et totalitaire où règnent censure et propagande voit une expansion médiatique inédite à ce jour. Il n'est de doute, donc, que ces chaînes diffusant en langue arabe peuvent se révéler utiles pour défendre un point de vue, présenter une position ou une lecture spécifique d'un évènement lors de crises internationales impliquant la région du Moyen-Orient. Elles peuvent aussi transmettre leur point de vue à des populations jadis renfermées sous le pouvoir des systèmes totalitaires. Cependant, globalement, leur audience est marginale, à l'exception de la chaîne saoudienne Al-Arabiya qui, en affichant une ligne éditoriale se rapprochant de plus en plus des positions politiques américaines, a su se distinguer habilement de son concurrent direct Al-Jazeera, contribuant, d'après Mohammed El Oïfi⁵⁴, à une réduction décisive de l'utilité des canaux d'information en langue arabe lancés par les gouvernements occidentaux.

⁵⁴ El Oïfi Mohammad (2010), *Le face-à-face Al-Arabiya/Al-Jazeera : un duel diplomatique-médiatique*. Article publié dans le Magazine Moyen-Orient. Géopolitique, géoéconomie, géostratégie et sociétés du monde arabo-musulman. Numéro 6, juin-juillet 2010.

Selon ce même journaliste, le champ de l'information télévisuelle panarabe est aujourd'hui marqué par le clivage entre deux lignes éditoriales antagonistes représentant des sensibilités et des intérêts divergents. La première, dite « libérale » et légitime, est favorable à la stratégie américaine au Moyen-Orient. Elle est incarnée par la chaîne saoudienne Al-Arabiya, et la seconde, plus ouverte sur les oppositions arabes, est représentée par la chaîne qatarie Al-Jazeera. Cette dernière est perçue comme une chaîne de « mobilisation » des opinions publiques qui, selon El Oïfi, joue la carte de la contestation de l'hégémonie américaine dans la région et de la critique de l'autoritarisme des gouvernements arabes.

Suite aux attentats du 11 septembre 2001, Al-Jazeera a joué un rôle déterminant dans la médiatisation des discours de Ben Laden et de ses actions, avec pour conséquence principale, si l'on croit certains observateurs, de priver les Etats-Unis de leur capacité habituelle d'imposer au reste du monde leur propre lecture des événements internationaux du Moyen-Orient, M. El Oïfi explique dans ce même article que : *« l'interruption d'Al-Jazeera sur la scène médiatique internationale en tant qu'acteur non étatique a été considérée comme un « défi à l'Occident », ce qui constitue une surestimation de son impact sur le fonctionnement des flux d'images et de messages au niveau international »*. Selon lui, l'effet le plus marquant du lancement de la chaîne qatarie Al-Jazeera en novembre 1996 était essentiellement régional et avait pour conséquence majeure la recomposition du champ médiatique panarabe.

En effet, les médias arabes se singularisent par l'existence d'une sphère panarabe qui transcende les États-nations et les publics nationaux, dont la genèse remonte à la fin du XIX^{ème} siècle, et l'utilisation d'une langue commune entre les différents pays constituant ce monde arabe, rend cette singularité effective. La lutte entre les États arabes pour le « leadership » régional passe, de ce fait, par le contrôle de cette sphère médiatique. Aujourd'hui, après la fin de l'expérience « nassérienne » en Égypte et du régime baasiste en Irak, et en raison de leurs richesses pétrolières, ce sont les pays du Golfe qui ont l'initiative médiatique, notamment l'Arabie Saoudite et le Qatar.

Paradoxalement, selon Yves Gonzalez-Quijano et Tourya Guaaybess, avant la « révolution de l'information »⁵⁵ dans le monde arabe des années 1990, les publics arabes s'exposaient davantage aux médias internationaux en langue arabe, telles la radio BBC ou Radio Monte Carlo, ou en langues étrangères, CNN ou les télévisions françaises. Ces exemples ont encouragés les chaînes occidentales à avoir des stations diffusant en langue arabe sur le marché arabe. Cependant, la diversification de l'offre télévisuelle arabe provenant des acteurs locaux et l'expansion des outils de communication même dans les pays arabes les plus renfermés, ont réduit l'exposition aux médias étrangers.

Ainsi, les processus de mondialisation des réseaux de communication, la diffusion des technologies et l'abaissement des coûts, loin d'aboutir à une universalisation de la communication, sanctuarisent les champs médiatiques régionaux selon des limites basées sur des affinités linguistiques et politiques. La configuration actuelle du champ médiatique arabe semble indiquer que les luttes médiatiques seront essentiellement interarabes, les acteurs extérieurs à la région jouant à cet égard un rôle de plus en plus marginal. Selon Nouredine Miladi, « *les technologies de communication ont provoqué de grandes transformations dans les pays arabes, une évolution propice à la progression de courants médiatiques sophistiqués. Ces développements ont fourni à ce public une diversité et un indéniable accès à l'interactivité.* »⁵⁶

M. El Oïfi ajoute qu'après le retrait de l'Égypte en 1970 et de l'Irak en 1991 de la lutte pour la domination du champ médiatique panarabe, l'Arabie Saoudite s'est retrouvée dans une situation de monopole, contrôlant l'essentiel des médias panarabes. Cependant, le lancement d'Al-Jazeera par l'émir du Qatar, cheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, a abouti, de ce fait, à une recomposition profonde du champ médiatique panarabe face à l'alliance saoudo-libanaise (dans Al-Arabiya). Mohammed El Oïfi explique : « Al-Jazeera a opéré une triple rupture par rapport à la recette saoudienne : le choix du lieu d'implantation, des hommes et des idéologies. »⁵⁷

⁵⁵ GONZALEZ-QUIJANO Yves et GUAAYBESS Tourya (dir.), 2009, « *Les Arabes parlent aux arabes : La révolution de l'information dans le monde arabe* ». Actes Sud.

⁵⁶ MILADI Nouredine (2005), « *Médias en transition, Al-Jazira et le pouvoir de l'expression libre* », article publié dans Questions de communication, Dossier : Mondes arabophones et médias. pp.37-50

⁵⁷ El OÏFI Mohammad (2010), *Le face-à-face Al-Arabiya/Al-Jazeera ...* Op.cit.

Avant Al-Jazeera, l'idée dominante dans la culture médiatique arabe était que seuls les médias arabes installés à l'étranger sont relativement libres. L'ensemble des saoudiens était, jusqu'au début des années 2000, basé à Londres ou en Italie, accompagné de l'émigration d'une partie de la presse libanaise vers l'Europe après le déclenchement de la guerre civile libanaise en 1975. El Oïfi ajoute à ce niveau que « *la présence massive de journalistes arabes, notamment libanais, en Europe fera d'eux des alliés, certains parleront de mercenaires au service des émirats saoudiens qui ont initié la stratégie de l'Arabie pour le contrôle du champ médiatique arabe.* »⁵⁸ En s'implantant au Qatar, Al-Jazeera a mis fin à cette doctrine. Cette stratégie politique adoptée par le pouvoir Qatarie régnant a prouvé qu'un média panarabe implanté dans un pays arabe peut bénéficier d'une grande liberté contrairement à ce qu'on pensait jadis. De même, une nouvelle opinion publique arabe s'est formée grâce à la création de cette chaîne. En effet, selon l'article « Médias en transition »⁵⁹ de N. Miladi, « *au-delà de ces controverses, l'apport principal d'Al-Jazeera est peut-être d'avoir réveillé l'opinion publique arabe. Pour la première fois, toucher cette opinion devint si important pour les politiciens américains qu'ils lancèrent des télévisions et des radios – Radio Sawa et New Iraq TV – pour entrer en compétition avec Al-Jazeera.* »⁶⁰

Suite à cette révolution médiatique dans le monde arabe, les médias saoudiens installés en Europe sont progressivement revenus dans la région, notamment aux Émirats Arabes Unis, mais pas en Arabie Saoudite. El Oïfi ajoute à ce sujet: « *Parallèlement à cette implantation au Moyen-Orient, les concepteurs d'Al-Jazeera prennent acte de la diversification sociologique des journalistes arabes, mettant ainsi fin à la prééminence des Libanais. Pour susciter l'adhésion et l'identification à leurs médias dans le monde arabe, ils ont voulu que l'embauche des journalistes soit représentative des nationalités arabes. Ce recrutement réellement panarabe est en rupture totale avec les orientations saoudiennes en matière d'entreprise de presse, qui étaient le plus souvent des alliances entre l'argent saoudien et le savoir-faire libanais. En offrant un modèle alternatif très différent de la recette saoudienne, Al-Jazeera a mis fin à la domination des Saoudiens et des Libanais sur les médias panarabes.* »⁶¹

⁵⁸ El Oïfi Mohammad (2010), *Le face-à-face Al-Arabiya/Al-Jazeera ...* Op.cit.

⁵⁹ <http://questionsdecommunication.revues.org/3852> page consultée le 9 juillet 2013

⁶⁰ MILADI Nouredine (2005), « *Médias en transition...* Op.cit. pp.37-50

⁶¹ El Oïfi Mohammad (2010), *Le face-à-face Al-Arabiya/Al-Jazeera ...* Op.cit.

Enfin, grâce à son identité idéologique remarquable, surtout dans le choix de ses émissions et programmes, la chaîne qatarie Al-Jazeera révèle, d'après Suleiman Ben Jazea al-Shamari, « *un équilibre inégal entre trois tendances : arabiste, islamique et libérale.* »⁶² Cette chaîne parvient donc à concurrencer les chaînes occidentales et contredire l'idée conçue par les spécialistes, que les informations circulaient seulement du Nord vers le Sud et que les chaînes occidentales détenaient, elles seules, le pouvoir de transmettre à leur façon, selon leur point de vue, les actualités du monde arabe.

Il est à noter qu'en juillet 2010, Al Walid Ben Talal, prince et homme d'affaires saoudien ainsi que le propriétaire de Rotana Holding, a annoncé son intention de créer une nouvelle chaîne en langue arabe qui diffusera 24h sur 24h⁶³. Cette chaîne s'appelle *Al-Arab* et est basée actuellement à Manama au Bahrein. Elle est indépendante des chaînes Rotana appartenant à ce prince et homme d'affaires et porte essentiellement sur le développement de la politique, de l'économie et des fronts socioculturels en Arabie Saoudite ainsi que dans le monde arabe. Reste de savoir si cette troisième puissance médiatique va concurrencer les deux grandes puissances médiatiques déjà existantes sur la scène arabe : Al-Jazeera et Al-Arabiya. Celles-ci auront-elles à faire face à une nouvelle force, qui semble-t-il sera lourde et puissante aussi bien sur le marché arabe que celui international ?

⁶²BEN JAZEA al-SHAMARI Suleiman (2000). *La dimension panarabe dans la chaîne de télévision al-Jazeera*, Université du Roi Saoud, Arabie Saoudite.

⁶³ <http://gulfnews.com/news/gulf/saudi-arabia/al-waleed-to-lunch-24-hour-news-channel> page consultée en juillet 2010

Synthèse

En conclusion à cette partie, et selon Chirsitne Mellin, « *la fin des distances physiques obtenue grâce aux nouvelles technologies n'entraîne pas une homogénéité culturelle, mais au contraire elle révèle les distances culturelles.* »⁶⁴ Un facteur d'inquiétude reste à analyser et interpréter : la télévision n'est-elle pas confrontée à une interrogation, à savoir comment le public décode les images qui viennent d'ailleurs ?

Wolton ajoute à ce titre que « *ces images venues d'ailleurs nous menacent parce que c'est l'altérité qui est en cause. La réaction de défense ou la manière d'y répondre est de fabriquer du stéréotype* ». Il s'agit ainsi d'un paradoxe de stéréotypes, « *d'une part, le stéréotype nous empêche de regarder l'altérité et, d'autre part, il nous permet simultanément d'y accéder. Du coup, le stéréotype se trouve être une des clés de la communication. Il constitue l'obstacle à toute communication puisqu'il dénature la représentation d'autrui et est en même temps, au moins partiellement, la condition pour accéder à l'Autre.* »⁶⁵ Dans les chapitres qui suivent, en particulier dans la deuxième partie de notre thèse, nous relierons ces connotations au cas de la société libanaise afin de montrer s'il s'agit aussi de stéréotypes et leur nature, et si ces derniers affectent la communication intercommunautaire.

Finalement, il n'est de doute que la mondialisation de l'information aboutit naturellement à l'élargissement de notre vision du monde mais, contrairement à ce que l'on prédisait, pas nécessairement à une meilleure connaissance de celui-ci. Ainsi, il est vrai que les distances se rapprochent grâce aux nouvelles technologies des deux dernières décennies et que la planète ressemble beaucoup plus à un petit village où nous avons accès à tout, tout de suite. Cependant, cette mondialisation n'empêche pas l'augmentation du taux de guerres internationales et des conflits ethniques. La communication dans son vrai sens humain se périsse et notre connaissance de l'autre s'affaiblit. Une meilleure compréhension d'autrui, de ses différences socioculturelles, religieuses et coutumières reste donc indispensable afin d'apaiser les haines et diminuer les menaces conflictuelles pour mieux vivre ensemble.

⁶⁴ MELLIN Christine (2004-2005), « *Organisation et fonctionnement...* Op.cit.

⁶⁵ WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* »... Op.cit. pp.92/93.

Deuxième chapitre

Cultures et conflits

« Les préjugés dont nous devons triompher sont encore nombreux, et nombreuses sont les distorsions dans la façon dont sont présentées les histoires, anciennes ou présentes, des peuples qui ont été colonisés. Trop de silence entoure les faits majeurs de leurs histoires ; il est essentiel de connaître ceux-ci pour comprendre les situations aujourd’hui. Leurs cultures ont été souvent ignorées, minimisées ou biaisées à dessein, alors que d’autres cultures ont été exagérément glorifiées. Si nous voulons instiller du respect pour les cultures des autres dans l’esprit des jeunes, ils doivent être éduqués et informés sans chauvinisme excessif. Ils doivent prendre conscience que nous appartenons tous à la même communauté humaine, et que les réussites de chaque pays sont un enrichissement pour les autres. Certes, l’ignorance liée à l’illettrisme, la pauvreté et l’isolement excluent encore trop de personnes, leur déniaient l’accès aux connaissances modernes, et les privant d’outils pour mieux apprécier ce qui se passe au-delà de leur propre monde », mot d’Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal, lors de la conférence internationale portant sur le dialogue entre les civilisations qui s’est tenue du 23 au 26 avril 2001, à Vilnius, Lituanie.

Dans un premier temps, il nous semble utile de nous attarder sur la culture dans son sens anthropologique, ainsi que l’identité et l’appartenance à une collectivité. Qu’il s’agit d’une nation, d’une race, d’une religion ou même d’une famille, tout individu a une Histoire, voire un bagage qui l’identifie et le distingue des autres. Toutefois, cette appartenance identitaire, et si

elle est abusive, elle devient dangereuse à la communication inter identitaire et risque de déclencher des conflits entre les communautés. Cet attachement identitaire dépend aussi du regard d'autrui sur nos appartenances, tel que le décrit Amin Maalouf, « c'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. »⁶⁶

Dans un deuxième temps, nous relierons la question de l'identité et l'appartenance culturelle aux conflits identitaires que celle-ci peut engendrer dans certains cas, pour ensuite poser la problématique initiale de notre thèse et essayer de répondre aux deux hypothèses principales lancées dans l'introduction générale.

⁶⁶ MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* »... Op.cit. p.29

A- Culture et identité

A.1- La culture

En langue française, le mot culture désigne tout d'abord « l'ensemble des connaissances générales d'un individu ».⁶⁷ Ce sens donné au terme culture signifie de nos jours « culture générale », ou niveau de connaissances et d'instruction, acquises par l'être humain.

Après le milieu du XX^e siècle, le sens de ce terme commence à se développer pour comprendre une seconde signification. Ainsi, et selon Le Petit Larousse de 1980 l'explication s'étend de la conception individuelle, à une conception collective : « ensemble des structures sociales, religieuses, etc., des manifestations intellectuelles, artistiques, etc., qui caractérisent une société ». Le terme peut alors revêtir l'un ou l'autre sens, mais la proximité des domaines d'utilisation de chacun en constitue une certaine source de confusions.

En effet, différentes compréhensions du terme « culture » coexistent aussi. Dans certaines écoles de pensées anthropologiques, la culture est perçue comme un tout homogène, territorialement délimité et historiquement enraciné. Le groupe culturel ainsi délimité partage un ensemble de normes, croyances, valeurs et comportements ainsi qu'une langue commune. « *Le réfugié ou le migrant passe du territoire d'une culture à celui d'une autre, traînant le fardeau de sa culture et cherchant à s'intégrer dans l'autre ou la rejetant d'emblée, quand il n'en est pas rejeté* ».⁶⁸ Dans cette optique, un « choc de culture » est possible. Une guerre de civilisation aussi. A. Maalouf dans le même ouvrage, « Les identités meurtrières » appuie cette idée en prenant le cas d'un homme né en Allemagne de parents turcs : « Aux yeux de sa société d'adoption, il n'est pas allemand ; aux yeux de sa société d'origine, il n'est plus vraiment turc ».⁶⁹ Un conflit identitaire se développe ainsi, ce qui nous pousse à s'interroger sur la question des appartenances multiples. Ainsi, pourquoi ne développe-t-on pas chez de telles personnes un sentiment d'appartenance multiple favorable pour l'acquisition de plus de connaissances et d'enrichissement personnels ? À cette interrogation, A. Maalouf répond : « À

⁶⁷ Seule définition qu'en donne, en 1862, le Dictionnaire national de Bescherelle

⁶⁸ HARROFF-TAVEL Marion (2005), *Cultures et conflits*. Numéro 06 (hiver 2005). L'action humanitaire : normes et pratiques. « *La diversité culturelle et ses défis pour l'acteur humanitaire*.

⁶⁹ MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* »... Op.cit. pp.23-54

cause de ces habitudes de pensée et d'expression si ancrées en nous tous, à cause de cette conception étroite, exclusive, bigote, simpliste qui réduit l'identité entière à une seule appartenance. »⁷⁰

Cette identification de la culture, individuelle soit elle ou collective, nous permettra dans les prochains chapitres de comprendre les raisons des conflits ethniques et culturels (essentiellement ceux confessionnels) entre les différents groupes sociaux, et leurs conséquences sur le développement des sociétés. Ainsi, nous aborderons dans ce chapitre la question de la culture, de l'identité et des conflits d'appartenance identitaire. Ces derniers peuvent être issus de l'appartenance d'un individu à un groupe ou une collectivité, un extrême attachement à sa culture et le refus de comprendre l'autre, issu d'une culture différente, ou de communiquer avec lui à savoir cohabiter ensemble. Selon l'UNESCO, *« la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »⁷¹*

Au plan individuel, la culture est l'ensemble des connaissances acquises, l'instruction et le savoir d'un être humain. Au plan collectif, elle signifie également l'ensemble des structures sociales, religieuses, ethniques etc., mais à cette représentation s'ajoutent les comportements collectifs tels que les manifestations intellectuelles et artistiques, les convictions morales et éthiques, les opinions politiques, les pratiques confessionnelles, etc., qui caractérisent une société.

Elle désigne aussi, au sens anthropologique du terme, et toujours selon la définition de l'UNESCO tout comportement, habitude, savoir, système de sens appris par un individu biologique et transmis socialement, non par héritage génétique de l'espèce à laquelle appartient cet individu. Et de ce fait, elle comprend tout ce qui est *acquis par l'espèce* indépendamment de son héritage instinctif, considéré comme naturel et inné.

⁷⁰ MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* »... Op.cit. pp.23-54

⁷¹ <http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=5826> page consultée le 31 mai 2013

Plusieurs définitions du mot culture reflètent les différentes théories développées pour comprendre ou évaluer l'activité humaine. Nous citons à titre d'exemple, « *Culture: a critical review of concepts and definitions* », un livre d'Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn, paru en 1952 et dans lequel ils établissent une liste de plus de 200 différentes définitions du terme *culture*.

- Culture individuelle et culture collective

Deux différentes significations du mot culture existent actuellement. La culture individuelle et la culture collective. La culture individuelle de chacun, signifie le développement personnel de ses connaissances donnant ainsi la culture générale. Elle comporte une dimension de développement, de construction, d'intellectualisation, voire d'éducation. Elle est donc, par définition, évolutive et individuelle.

La culture collective quant à elle, signifie la culture d'un peuple et l'identité culturelle de ce dernier. C'est-à-dire la culture collective à laquelle on appartient. Elle correspond à une unité fixatrice d'identités, soit un repère de valeurs, d'art et de croyances, reliés à une histoire. La culture collective évolue donc lentement et avec le temps. Toujours du même site Internet : « *La culture collective comporte une composante de rigidité pouvant s'opposer au développement des cultures individuelles, ou pouvant conduire à des contre-cultures, concept qui est inimaginable avec le sens individuel, la connaissance ne pouvant être que positive.* »⁷²

Il est vrai que ces deux cultures doivent être analysées distinctement, cependant, elles sont étroitement reliées dans le sens où elles se rencontrent dans l'appartenance de tout individu à une entité culturelle et collective. En effet, ces deux concepts, celui de la culture individuelle et celui de la culture collective se rejoignent car la culture individuelle inclut la connaissance des différentes cultures humaines, auxquelles appartiennent les individus, et donc à la culture collective.

⁷² <http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=5826> page consultée le 31 mai 2013

- Les composants d'une culture collective donnée

La culture collective regroupe quatre éléments qui se transmettent d'une génération à une autre. Ces éléments sont les suivants : les valeurs, les normes, les institutions et les artefacts.

a- Les valeurs

Plusieurs définitions des valeurs humaines se présentent dont celle du sociologue M. Balais qui détermine que « *les valeurs humaines sont d'abord et avant tout les choses qui constituent l'être humain en santé totale (santé du corps, santé mentale, santé affective, intelligence, volonté, etc.); ce sont les choses qui entrent comme matériaux dans la « construction de l'homme ».* »⁷³

Il s'agit là de système de valeurs décrivant les croyances et les convictions d'un individu ou d'une société donnée. Ainsi, selon R. Legendre, « *la valeur est plus qu'une croyance. Elle ne laisse que peu ou pas de place au doute; elle est une adhésion totale de l'esprit à un objet considéré comme absolument vrai. De ce fait, la valeur transcende de beaucoup l'opinion, cette dernière faisant une grande place à la subjectivité et au doute. Issue d'une mûre réflexion, la valeur s'impose à l'esprit comme une certitude objective et commune à plusieurs êtres humains.* »⁷⁴ Citons à titre d'exemple les convictions relatives aux croyances religieuses aux Etats-Unis, où on tend à prôner et défendre la laïcité. Malgré cette image qu'on essaye de promouvoir dans ce pays, nous remarquons pourtant que la religion est toujours beaucoup plus affichée qu'en Europe, particulièrement en France. Ce pays européen qui, malgré la présence de grandes religions et bien d'autres, minoritaires, reste un des rares pays à défendre et prôner la laïcité.

⁷³ BLAIS Martin (1980), « *L'échelle des valeurs humaines* ». Montréal: Fides.

⁷⁴ LEGENDRE Renald (1993), « *Dictionnaire actuel de l'éducation* ». Montréal: Guérin.

b- Les normes

Elles se définissent, d'après le Dictionnaire français Larousse, comme suit : « Règle, principe, critère auquel se réfère tout jugement : Se fonder sur la norme admise dans une société. Ensemble des règles de conduite qui s'imposent à un groupe social ». ⁷⁵ Les normes peuvent être distinguées entre normes morales et sociales, et normes juridiques. D'après l'encyclopédie Universalis, elles dérivent de « valeurs partagées par tout ou partie de la société » ⁷⁶, de même qu'elles correspondent à « des applications particulières de valeurs sociales, qui ont une plus grande généralité. Les normes déterminent alors les rôles et les attentes qui conditionnent les interactions entre les individus. D'autre part, les normes sont confortées par l'éventualité de sanctions qui relèvent soit du jugement du public ou de certains publics, soit, plus spécifiquement, de l'action d'institutions chargées du respect des normes juridiques. » ⁷⁷

Les normes sont donc constituées par les attentes sur la façon dont les personnes doivent se comporter dans diverses situations. Les sociétés adoptent des méthodes de sanction qui leurs sont propres pour imposer leurs normes. Les sanctions varient avec l'importance des normes. Celles qu'une société impose formellement prennent le statut de lois émises par la Constitution.

Nous distinguons entre les normes morales ou éthiques, et celles juridiques. Selon le même dictionnaire, les normes morales ou éthiques sont, en général, « sanctionnées par l'opinion publique (favorable ou non au divorce, à l'avortement, etc..) » ⁷⁸ citons à titre d'exemple le cas du Liban actuellement en débat sur la question du mariage laïque (cf. Annexe « *Au Liban, le premier mariage civil est officiellement reconnu* »), alors que les normes juridiques se prescrivent, « par l'intermédiaire d'institutions spécifiques, les comportements qui doivent être évités et ceux qui doivent ou peuvent être sanctionnés. » ⁷⁹

⁷⁵ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009> page consultée le 31 mai 2013.

⁷⁶ <http://www.universalis.fr/encyclopedie/norme-sociale/> page consultée le 31 mai 2013.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

c- Les institutions

Les institutions, quant à elles, sont les structures de la société dans lesquelles les valeurs et les normes sont transmises. Selon le dictionnaire français Larousse, une institution se définit par : « l'action d'instituer quelque chose. »⁸⁰ Au sens sociologique du terme, une institution désigne une structure sociale. Un système de relations sociales doté d'une certaine stabilité dans le temps comme par exemple l'institution du mariage, celle de la famille, de l'éducation, de la sécurité sociale, de l'école. Il s'agit d'une « norme ou pratique sociale sanctionnée, qui a valeur officielle et légale, un organisme visant à les maintenir. »⁸¹

d- Les artefacts

Les artefacts sont des effets artificiels. En psychologie, ils désignent un fait psychique artificiel produit par des techniques professionnelles pour l'exploitation de la conscience. Ils représentent aussi les choses ou aspects de la culture matérielle qui dérivent des valeurs et des normes d'une culture. Julian Huxley, premier directeur général de l'UNESCO, Biologiste britannique, théoricien de l'Eugénisme, et auteur humaniste, en donne une explication un peu différente, en *mentifacts*, *socifacts* et *artifacts*, pour les sous-systèmes idéologiques, sociologiques, et technologiques respectivement. Du point de vue de Huxley, le sous-système sociologique gouverne l'interaction entre les gens et les objets matériels, ainsi que leur utilisation, forment le sous-système technologique.

A.2- L'identité

D'après le dictionnaire Le Petit Robert l'identité est définie comme suit : « Caractère de ce qui demeure identique à soi-même. » Selon Jean-Claude Kaufmann, sociologue français dont les analyses reposent sur la question de l'identité, « l'individu est porteur de modèles hérités de l'histoire personnelle » et aussi d'une histoire sociale. Mais, malgré la force des habitudes

⁸⁰ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/institution/43444> page consultée le 31 mai 2013

⁸¹ Ibid.

intériorisées, l'individu est de nos jours confronté, à travers ses interactions avec autrui, à d'autres modèles, multiples, divers et dans certains cas contradictoires. Cela contraint l'individu contemporain à réfléchir à une définition, parfois instable, de son identité. La définition de l'identité reste donc un peu floue surtout qu'elle est divisée en plusieurs domaines comme l'identité culturelle, religieuse, nationale etc. Notre carte d'identité à titre exemple, peut être un outil de classement identitaire mais n'explique pas vraiment qui nous sommes. Ainsi, d'après Diane Gérin-Lajoie, « *les changements encourus au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle et la montée de la mondialisation ont permis de constater, chez les individus, un rapport à l'identité de plus en plus complexe. Le discours tenu sur la question se tient à présent en termes d'identités de plus éclatées, fragmentées. Le rapport à la religion, à la langue et à la culture se complexifie par le fait même, et le sens d'appartenance au groupe se négocie constamment à travers les pratiques sociales des individus. Dans ce contexte, l'identité se doit d'être comprise comme étant le résultat d'une construction sociale, plutôt que comme un attribut prescrit qui aurait été acquis au moment de la naissance.* »⁸²

Nous distinguons à ce niveau l'identité en psychologie et l'identité en sociologie. Celle en psychologie, comme la perçoit Eric Erikson⁸³, est une sorte de sentiment d'harmonie. « Un sentiment tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle ». Dans le sens sociologique, la notion d'identité s'explique par tout rapport ayant lieu entre le collectif et l'individuel. Là, il serait important de parler de l'identité sociale qui englobe tout ce qui pourrait identifier l'individu, par rapport à l'extérieur, et tout ce qu'il partage avec les membres du ou des groupes auxquels il appartient. Et c'est cette identité sociale qui place l'individu à l'articulation entre la sociologie et la psychologie. Il est toutefois nécessaire de relever que les communications sociales entre individus culturellement différents et issus de différentes identités, peuvent être sources de partages d'idées et de valeurs comme elles peuvent être sources de conflits interculturels et identitaires.

À ce titre, A. Maalouf s'interroge sur la construction de l'identité de chaque individu et sur la vocation, naturelle ou non, de cette identité à conduire une personne à haïr l'autre. Dans

⁸² GÉRIN-LAJOIE Diane (2006), « *La contribution de l'école au processus de construction identitaire des élèves dans une société pluraliste* », in *Revue Education et francophonie*, XXXIV, 1, Université de Toronto, Canada.

⁸³ psychanalyste américain et auteur d'une théorie psychosociale.

une première partie de son ouvrage intitulée, « Mon identité, mes appartenances »⁸⁴, il cherche à comprendre pourquoi tant de personnes commettent aujourd'hui des crimes au nom de leur identité qu'elle soit confessionnelle, religieuse, ethnique, nationale ou autre.

Il définit l'identité comme « ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne »⁸⁵ et raconte, à titre d'exemple, l'histoire d'un Bosniaque qui, dans les années 1980 a réclamé être Yougoslave avant tout, mais qui, au cours des années 1990, durant la période de la guerre en Bosnie, a spontanément affirmé être musulman puis Bosniaque. Aujourd'hui, ce même Bosniaque se dit plutôt Bosniaque puis musulman.

B- La reconnaissance de soi et de l'Autre dans la pensée communautariste et les sociétés du *Melting Pot* :

B.1- Le communautarisme et la reconnaissance des identités différentes

Les communautaristes posent le problème de la reconnaissance de l'identité d'autrui, différent à moi, à ma communauté. Ils défendent surtout les minorités d'une communauté donnée. Ces groupes minoritaires sont souvent marginalisés et mis à l'écart. Selon Ayse Ceyhan, politiste diplômée de l'UFR et spécialiste des questions de sécurité, d'identité et de technologie, « développée aux Etats-Unis et au Canada depuis la fin des années soixante-dix, la pensée communautarienne est un courant qui tend à devenir presque une nouvelle idéologie outre-Atlantique. »⁸⁶

Le communautarisme propose un retour vers les valeurs familiales, religieuses et culturelles ainsi que la reconstruction du lien social sur le modèle du lien intercommunautaire. Il inspire un certain nombre de mouvements dont le « *Political Correctness* » aux États-Unis « sensible à la politique identitaire et dont l'expression la plus immédiate est d'ordre

⁸⁴ MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* »... Op.cit. pp.23-54

⁸⁵ Ibid. p.23-54

⁸⁶ CEYHAN Ayse (1993), « *Le communautarisme et la question de la reconnaissance* ». Cultures et conflits, Numéro 12 (hiver 1993). L'action collective : terrains d'analyse.

linguistique. »⁸⁷ A.Ceyhan invite ainsi à éliminer du langage quotidien tout ce qui engendre la discrimination raciale ou sexiste : « on ne dira plus « *Blacks* » mais « *Afro-Americans* », « *Indians* » mais « *Native-Americans* », « *chairman* » mais « *chairperson* », « immigrants » mais « minorités » ». ⁸⁸ En outre, le mouvement « *Affirmative Action* » travaille à promouvoir la solidarité communautaire en incitant les membres de groupes qui se sentent marginalisés ou dominés par d'autres groupes majoritaires, à retrouver leur propre culture engloutie par la culture dominante. A. Ceyhan expose à ce titre l'exemple du Québec, où le mouvement de la défense de la langue et de la culture française prend une tournure politique affirmant des revendications séparatistes.

Cet auteur revient sur le point de vue de Charles Taylor, un des principaux théoriciens du communautarisme, qui propose un modèle dit le *modèle de la reconnaissance* pouvant se résumer à deux aspects : le premier réside dans la nécessité d'un point ou d'une base d'unité où les gens pourront se sentir unis dans un même projet (la communauté). Le second réside dans la négociation des identités par reconnaissance avec les autres, reconnaissance signifiant « *acceptation de valeur égale* ». Il est important de noter à ce niveau que Taylor appelle à une *conversation* entre les diverses identités constituant une même société: « *cette identité devrait se forger en conversation avec d'autres et implique une certaine reconnaissance* »⁸⁹, la reconnaissance de « *la valeur égale de chaque culture* ». Selon ce même auteur, dans son article « *Multiculturalism and Politics of Recognition* », il ne s'agit pas de s'intéresser à une culture autre que la sienne juste par curiosité ou volonté intellectuelle, mais de faire un « *travail d'élimination d'images défavorisantes ou négatives imposées à celle-ci par la culture occidentale dominante afin de parvenir à un jugement de valeur égale.* »⁹⁰ Ceci se traduit notamment au niveau de l'enseignement, de la rééducation des jeunes en les initiant au multiculturalisme.

⁸⁷ CEYHAN Ayse (1993), « *Le communautarisme...* Op. Cit.

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ TAYLOR Charles (1992), "*Quel principe d'identité collective ?*" cité dans « *L'Europe au soir du siècle* » de LENOBLE (J.) et DEWANDRE (N.) (dir.). Édition Esprit.

⁹⁰ TAYLOR Charles (1992), "*Multiculturalism and Politics of Recognition*", Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

C. Taylor centre sa problématique, dans le cas du Québec, sur la reconnaissance. Il propose ainsi un modèle de gouvernement qui « nourrit » une culture particulière tout en protégeant les droits et le bien-être de tout le monde, y compris de ceux qui n'adhèrent pas à celle-ci. Il pense naturellement à la revendication québécoise de la « survie culturelle » (survie de la langue et de la culture française). « *Pour les Québécois, cette revendication ne doit pas rester marginale, mais doit être reconnue comme un « objectif légitime » de gouvernement* ». Ainsi il y aura un « *gouvernement (Québec) qui nourrit une culture particulière (la culture français) tout en respectant et reconnaissant les droits et le bien-être de tout le monde (anglophones, indiens Mohawks, immigrants)* ». ⁹¹ Selon C. Taylor, il y a, dans ce cas, un bien collectif qui est la préservation de l'identité francophone, sans pour autant obliger tout le monde à parler français. Toutefois, il n'empêche que « *ce bien collectif est le français et la fameuse Loi 101 le protège jalousement en obligeant les familles francophones et immigrées à envoyer leurs enfants à l'école francophone, en instaurant des quotas de langue pour la diffusion télévisuelle et radiophonique, en imposant le français dans les entreprises de plus de cinquante personnes etc.* » ⁹²

À cette question linguistique s'ajoute le poids de l'histoire qui augmente le désir de ces immigrants à se faire connaître comme *société distincte*. Tout ceci a pour conséquence « le départ massif des anglophones malgré la protection que leur procure le Charter of Rights (la Charte des droits). » D'où la question suivante : le communautarisme, souvent présenté comme modèle libérateur, ne devient-il pas, comme dans le cas du Québec, marginalisant et discriminatoire risquant d'engendrer des tensions et des affrontements intercommunautaires ?

Face à ce danger de dualisme et d'affrontement, la question essentielle reste de savoir comment les communautés pourront établir un dialogue entre elles sans tomber dans des conflits d'intérêt ?

C. Taylor affirme, à ce titre, que « les diverses identités ne peuvent avoir de projet commun, ou ne peuvent coexister au sein d'un Etat-nation si elles ne se reconnaissent pas

⁹¹ CEYHAN Ayse (1993), « *Le communautarisme et la question ...* Op.cit.

⁹² Ibid.

mutuellement. »⁹³ D'où la nécessité de la reconnaissance d'autrui et de la « conversation » entre les différentes identités constituant la société. Sélim Abou, dans son ouvrage « Le bilinguisme arabe français au Liban », pose cette question d'identité et de communication intercommunautaire grâce au bagage linguistique de la société. Pour ce chercheur libanais, l'appartenance identitaire ne se limite pas à la situation géographique, mais aussi à la ou les langues parlées entre les membres de la société qui font que les gens se parlent et partagent leurs idées et leurs valeurs.

B.2- Le concept *Melting pot* et l'exemple des populations immigrées aux États-Unis

C'est à l'origine une expression anglo-américaine qui désigne un creuset. Selon le dictionnaire français Larousse, ce terme signifie aux Etats-Unis, « brassage et assimilation d'éléments démographiques divers. Endroit où se mêlent des éléments d'origines très variées, où se rencontrent des idées différentes. »

Les sous cultures, confessionnelles soient elles ou autre, telles que constituées d'immigrés, se combinant ensemble et constituant une même société, sont censées abandonner progressivement leurs propres caractéristiques pour adopter finalement une forme finale uniforme hybride, distincte de chacune des racines d'origine. Cette métaphore décrit la manière selon laquelle des sociétés qui sont à la base hétérogènes, se développent et apprennent à vivre ensemble en dépit de leurs différences culturelles et religieuses. Ceci a pu transparaître sur le territoire nord-américain, lors du peuplement démographique du pays. Cette nation s'est constituée en 1776, en accueillant des flux migratoires, en provenance au départ d'Europe, puis d'Amérique Latine et ensuite d'Asie. À partir des années 1960, l'ampleur du phénomène de l'immigration en tant que nombre de personnes immigrantes ne pose plus de problème aux responsables politiques autant que la diversité culturelle de ces personnes-là.

Or, avec la radicalisation communautariste que les Etats-Unis d'Amérique ont traversé dans les années 1960, le *Melting Pot* s'est avéré être utopique car les minorités discriminées ont

⁹³ TAYLOR Charles (1992), « *Multiculturalism and Politics of Recognition* », Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

montré un fort souhait d'affirmation, connu en anglais sous le terme d'« *affirmative action* », ou « action positive », au niveau de leur existence multiculturelle, et multi religieuse, dans la société.

En effet, le premier à utiliser l'expression « *affirmative action* » est John Fitzgerald Kennedy, le 35^{ème} président américain, de 1961 à 1963. Elle fût reprise par le 36^{ème} président américain (de 1964 à 1969), Lyndon Johnson. Leur objectif étant d'égaliser les chances entre noirs et blancs en faisant de sorte que les noirs soient mieux représentés dans la société, dans les emplois qualifiés, les universités, etc. C'est donc une politique de discrimination positive, qui permet surtout d'encourager des personnes ayant été discriminées à tout niveau : sexuel, ethnique, culturel, linguistique, religieux, économique, régional, ou autre. Toutefois, le mot « discrimination » étant considéré par certains chercheurs et analystes comme extrêmement négatif, bon nombre d'entre eux optent plutôt pour l'expression « action positive », utilisée ci-dessus, et qui traduit littéralement l'expression « *affirmative action* ».

« En 1990, la diversité culturelle des immigrés est perçue comme un véritable défi pour l'identité du pays. »⁹⁴ Toutefois, la société américaine qui essaye, actuellement, de standardiser les usages du mode de vie américain, à l' « *American way of life* », ou la société de consommation de masse, n'arrive pas vraiment à mettre fin à l'existence ni à la revendication communautaire de chaque entité à s'affirmer dans la société américaine. Les immigrés, issus de cultures différentes, parlant une langue mère autre que l'anglais, et adoptant des coutumes loin de l' « *American way of life* », sentent le besoin de s'affirmer et de préserver leurs origines culturelles et identitaires.

De nos jours, le terme *Melting Pot* est de plus en plus remplacé par les politiciens et les journalistes par le terme *Salad Bowl*. Ils l'utilisent pour ainsi insister sur le caractère multiculturel de la société américaine et montrer que « *la plupart des groupes ethniques des États-Unis conservent leur identité culturelle en même temps qu'ils s'insèrent dans la mosaïque sociale. Leur dessein n'étant donc pas de s'assimiler à la norme anglo-saxonne.* »⁹⁵ Ainsi, et compte tenu de la diversité culturelle qu'ont traversée et traversent toujours les États-Unis, on

⁹⁴ GHORRA-GOBIN Cynthia (1994), « *Du melting-pot au multi-culturalisme : l'impératif d'une communication intégrant le spatial* », Dossier, Quaderni N°22 – Hiver 1994.

⁹⁵ GHORRA-GOBIN Cynthia (1994), « *Du melting-pot au multi-culturalisme Op. Cit*

tend, de plus en plus, à remplacer la notion du *Melting Pot*, par celle du multiculturalisme, où toutes les communautés pourront vivre ensemble dans une même société tout en gardant leur identité originaire.

C- Les *Cultural Studies* et les *Colonial* et *Post Colonial Studies* des théories d'études des cultures populaires, minoritaires et immigrantes aux théories critiques :

C.1- Les *Cultural Studies*, un choc de civilisation et après ?

C'est un courant de recherche qui se trouve à la croisée de plusieurs disciplines dont la sociologie, l'anthropologie, les arts et la littérature, l'ethnologie, l'histoire et la philosophie, etc. Il propose une approche transversale des cultures populaires et minoritaires. Selon un article de Philippe Minard et Stéphanie Van Damme, « *le champ des Cultural Studies, constitue un des pôles où viennent s'agréger des disciplines diverses (anthropologie, sociologie, histoire, Gender Studies, histoire de l'art, etc.) et se croiser des approches multiples autour des questions culturelles.* »⁹⁶

Ce courant permet de répondre à des questions ayant rapport à la culture et la société. Comment par exemple le milieu social, l'âge, le sexe, la religion, l'identité... affectent-ils les rapports à la culture ? Comment le public, reçoit-il les informations fournies par les médias, comment les jeunes reçoivent et interprètent les programmes télévisés ? Etc., et de valoriser des objets d'études telles que les consommations culturelles, les pratiques identitaires, la construction des collectifs et autres... Armand Mattelart et Eric Neveu évoquent la « préhistoire » des *Cultural Studies*. Pour eux, bon nombre de centres de recherches traitant ce sujet ont ouvert depuis la création du centre de recherche sur les « *Cultural Studies, dans des universités américaines, canadiennes, australiennes mais aussi latino-américaines ou asiatiques tandis que s'effacent graduellement les pères fondateurs, le jeu des rétrospectives fonctionne*

⁹⁶ VAN DAMME Stéphanie & MINARD Philippe (2004), « *Faut-il avoir peur des Cultural studies ?* » Maison Française d'Oxford – CNRS.

largement à la captation d'héritage ». ⁹⁷ Ainsi, il serait important de revenir aux débuts de cette recherche qui traita profondément le sujet de la culture des pauvres, et les interactions culturelles, puis le rôle des médias dans le développement des études sur les cultures et les diversités ainsi que les disparités culturelles entre les différents groupes sociaux.

En effet, les *Cultural Studies* sont apparues, dans les années 1960 en Grande Bretagne avec la fondation par Richard Hoggart, professeur d'université anglais, connu pour son analyse de la culture populaire surtout après la parution, en 1957, de son livre « La culture des pauvres », du *Center for Contemporary Cultural Studies (CCCS)*. Elles firent ensuite introduites aux Etats-Unis dans les années 1970, puis internationalisées, dans les années 1990.

Plusieurs thèmes polarisèrent l'attention des premiers chercheurs en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, dont l'émergence de la globalisation et ses conséquences sur les cultures nationales, la remise en cause des États-Nations et la croissance des migrations ainsi que la mobilité des individus. « *Tout un débat surgit autour des nationalismes et des « communautés imaginées » où les études sur les emblèmes de la Nation et les consommations identitaires vont fleurir sur l'Europe et sur les « aires culturelles » à la fin des années 1980.* » ⁹⁸

Ces thèmes vont s'internationaliser avec le temps, pour rendre des *Cultural studies*, l'outil qui expérimente et modèle la vie des êtres humains mis dans un contexte socioculturel particulier. En effet, et pour cibler les différents aspects de la société, les « *Cultural Studies* s'appuient sur des méthodes de « *l'économie, des sciences politiques, des études sur la communication et les médias, de la sociologie, de la littérature, de l'éducation, du droit, des études sur la science et la technologie, de l'anthropologie et de l'histoire* ». ⁹⁹ Ils donnent aussi une attention particulière aux genres, sexes, races, classes etc. dans la vie quotidienne.

⁹⁷ MATTELART Armand & NEVEU Erik (1996), « *Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage ?* », In: Réseaux, 1996, volume 14 n°80. pp.11-58.

⁹⁸ VAN DAMME Stéphanie & MINARD Philippe (2004), « *Faut-il avoir peur des Cultural studies ?* »... Op.cit.

⁹⁹ Ibid.

Parmi les chercheurs les plus connus dans leurs études et ouvrages sur les *Cultural Studies* Stuart Hall¹⁰⁰, qui expose une critique de ces études, ainsi que leurs fondements théoriques marxistes et gramsciens quant à leur redéfinition des notions de « culture » et de « populaire », mettant la culture au cœur même du processus de construction identitaire et du concept de pluriculturalisme. Ces recherches assez développées dans le monde anglophone où elles suscitent un intérêt croissant chez les chercheurs, restent actuellement un point peu ou pas développé dans le monde francophone, la France et les pays en voie de développement.

Eric Maigret ajoute sur le développement des études dites *Cultural Studies* qu'elles « imposent un choc constructiviste et démocratique, elles ne prennent pas pour acquis l'ordre scientifique établi il y a un siècle, solidaire d'un ordre politique qui a poussé à la seule représentation des entités issues de la tradition puis de la modernité première, au croisement de l'État-Nation et du marché : les communautés puis les classes sociales. »¹⁰¹ Selon l'auteur, ces études forment une étape complémentaire dans l'élaboration d'une science de la culture, elles ne sont pas mises en concurrence avec les sciences sociales, mais bien au contraire, elles prolongent celles-ci sans les effacer ou les remplacer.

C.2- La pensée postcoloniale axée sur la critique des théories du discours colonial et postmoderne - Les études d'Edward Said et Homi Bhabha

Le post-colonialisme ou les études postcoloniales sont un courant de pensée axé principalement sur les théories du discours colonial et dont les principaux fondements se situent dans les œuvres de beaucoup d'auteurs comme Frantz Fanon, « Peau noire, masques blancs » (1952) et « Les Damnés de la terre » (1961), Aimé Césaire dans « Discours sur le colonialisme » (2004), Homi Bhabha, « Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale » (2007), ainsi que dans l'ouvrage d'Edward Said, « L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident » (1978).

¹⁰⁰ HALL Stuart (2008), « *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies* », édition Amsterdam.

¹⁰¹ MAIGRET Eric, « Après le choc *Cultural Studies* », article d'Eric MAIGRET dans « *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde.* », d'Eric MACÉ & Eric MAIGRET (2005), éd. Armand Colin. p.30

Ces études, nées d'abord aux Etats-Unis, dans les années 1980, voient leur expansion à partir des années 1990 avec le développement des courants critiques portants sur les théories post-colonialistes au sein du discours postmoderne et en réaction à l'héritage culturel laissé par la colonisation. Selon Emmanuelle Sibeud, dans son article « *Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats* », les *Post-Colonial Studies*¹⁰² sont des études constituant une certaine continuité par rapport aux *Colonial Studies*. Elles sont délibérément transdisciplinaires, appuyées de références théoriques assez hétérogènes et posent des questions sur les époques de colonisation ainsi que sur le monde postcolonial, c'est-à-dire un monde « libéré politiquement, économiquement et culturellement des formes coloniales de domination. »¹⁰³ Elles sont aussi proposées pour décrire une certaine hybridité transformant « le » colonisateur et « le » colonisé en essences et qui partent de l'hypothèse que leur relation fonctionne comme une opposition structurale et structurante »¹⁰⁴ en évitant les termes relatifs aux postindépendances qui suggèrent que les sociétés colonisatrices ont échoué quelque part.

« L'Orientalisme. L'orient crée par l'Occident », un ouvrage d'Edward Said, est considéré comme un point de départ des *Post-Colonial Studies*. L'auteur, issu lui-même d'un pays ayant vécu une période coloniale, étudie dans ce livre l'évolution de la production savante occidentale sur l'Orient, principalement en France, et en Grande-Bretagne. Il développe une idée du colonialisme selon la théorie du discours de Michel Foucault, explicitement politique, d'après laquelle SAID affirme que « *l'orientalisme est un système épistémologique accumulant les connaissances pour produire des savoirs, mais aussi une représentation de soi et de l'autre congruente avec l'exercice direct et indirect de la domination occidentale sur les espaces définis comme orientaux.* »¹⁰⁵ Ainsi, en s'inspirant des thèses de Foucault, Said juge que la construction de l'Orient s'inscrit dans une relation de pouvoir et de domination de l'Occident, qu'il résume à l'Europe, sur l'Orient. Il considère en particulier que « *l'Orient a été orientalisé non seulement parce qu'on a découvert qu'il était « oriental » selon les stéréotypes de l'Européen moyen du dix-*

¹⁰² Pour la définition des *Post-Colonial Studies*, voir aussi GOUNIN Yves (2008), « *Que faire des postcolonial studies ?* », Revue internationale et stratégique, 2008/3 - n°71 pp.145-149.

¹⁰³ SIBEUD Emmanuelle ((2004-2005), « *Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats* », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2004/5 n°51-4bis, pp.87-95

¹⁰⁴ Ibid. pp.87-95

¹⁰⁵ Ibid. pp.87-95

neuvième siècle, mais encore parce qu'il pouvait être rendu oriental ». ¹⁰⁶ Saïd explore aussi la construction de l'identité Occidentale par sa représentation et son discours de l'Orient. Par une analyse critique des œuvres littéraires, des récits de voyage, de textes scientifiques ou politiques de l'Occident du dix-neuvième et du vingtième siècle, il parvient à démontrer la dimension remarquablement politique de la création de l'Orient par l'Occident.

Ceci dit, l'originalité dans l'étude de Saïd repose sur le programme que ce dernier développe portant sur la reconstruction des structures et des modalités du discours colonial ainsi que sur la construction d'un nouveau discours donnant une place à ceux qui ont été exclus ou marginalisés par le discours colonial. Il est à savoir que l'importance du programme de Saïd est qu'il tombe en phase avec ceux qui commencent à lancer les *Cultural Studies*.

Homi Bhabha, un autre auteur ayant développé des critiques sur le discours colonial et les recherches entamées sur ce sujet même, et dans son livre « *The location of culture* » (1994) réitère le questionnement de Saïd sur le mode de représentation de l'altérité et sur la construction de l'Autre. Il est aussi connu pour ses études portant aussi sur les questions d'hybridité et d'ambivalence des sociétés issues d'époques coloniales. H. Bhabha, tout comme E. Saïd, a repris la hiérarchie du dualisme entre l'Orient et l'Occident. Il introduit ainsi des notions d'ambivalence, d'hybridité et de mimétisme dans l'attitude des colonisés face aux colons.

Tout comme E. Saïd ce sont les spécialistes anglophones de littérature et de littérature comparée qui se sont investis en premier dans la déconstruction systématique du discours colonial. Les spécialistes des littératures francophones quant à eux se sont montrés, au départ, très réticents à l'égard du post-colonialisme avant de commencer à en explorer les rapports. Nous citons parmi ces spécialistes francophones ayant abordé les questions postcoloniales, Jean-Marc Moura dans « Littératures francophones et théorie postcoloniale » (1999), Adèle King dans « Une joute verbale : le postcolonialisme » et « Postcolonialisme : inventaire et débats » (2000), etc.

¹⁰⁶ SAID Edward (2005), « *L'Orientalisme, L'Orient crée par l'Occident* », éditions Seuil, p.6

En France, Julien Rémy, dans son article « Sur les postcolonial studies : hybridité, ambivalence et conflit », s'intéresse aux réflexions produites dans le cadre du courant intellectuel des études postcoloniales. En effet, l'auteur explique que ces réflexions sont susceptibles de fournir des points d'appui pour la réflexion politique sur le multiculturalisme considérées comme « des armes théoriques pour s'opposer aux grilles de lectures », selon l'auteur, « essentialistes et/ou populistes »¹⁰⁷, envahissant la politique française. En effet, inspirées par les précurseurs des études postcoloniales qui selon J. Rémy ont opéré un renversement du prisme colonial selon lequel « les colonisés auraient une « dette de civilisation » à l'égard des colonisateurs », les *postcolonial studies* sont nées, « des diverses tentatives de dépassement de la grille de lecture binaire qu'impose le regard colonial ».¹⁰⁸ Les auteurs de ce courant, dont essentiellement Homi Bhabha, ayant développé des réflexions autour des notions d'ambivalence et d'hybridation, ont cherché à montrer que ce qui nous était présenté comme étant séparé, dichotomisé, était en fait mêlé et enchevêtré. Les études des chercheurs comme celles d'H. Bhabha, sont en effet, une opposition aux renversements de la « dette de civilisation » tels qu'élaborés par les études d'inspiration nationaliste à titre d'exemple l'ouvrage de Frantz Fanon « Les damnés de la Terre » (2002) et celui d'Aimé Césaire « Discours sur le colonialisme » (2004).

Quelle était donc l'objet d'analyse de ces experts, et qui a déclenché l'opposition de chercheurs tels que H. Bhabha ? En effet, J. Rémy explique que « le mérite de ceux qui sont considérés comme des précurseurs des *postcolonial studies*, comme Aimé Césaire, et surtout Frantz Fanon, est d'avoir revisité le discours et l'imaginaire coloniaux avec un regard neuf, d'avoir relativisé ce qui se présentait aux colonisés comme un absolu »¹⁰⁹. Toutefois, le regard colonial d'après ces auteurs a fixé des réalités qui, selon J. Rémy, étaient mouvantes. Selon l'auteur, ce regard établissait d'abord « une frontière entre un « eux » immobile – les colonisés -, et un « nous » dynamique – les colons -, et attribuait à cette deuxième identité l'exclusivité de la mise en mouvement. Ensuite, il présentait les colons comme « bienfaiteurs », animés par la volonté d'accomplir une « mission civilisatrice », et les colonisés comme endettés par cette

¹⁰⁷ RÉMY Julien (2011), « Sur les *postcolonial studies* : hybridité, ambivalence et conflit », article retirée du site web officiel de la Revue du MAUSS, www.journaldumauss.net texte publié le 28 avril 2011 et consulté le 19 aout 2013

¹⁰⁸ RÉMY Julien (2011), « Sur les *postcolonial studies*... Op. Cit.

¹⁰⁹ Ibid.

générosité »¹¹⁰. Le premier mouvement de résistance et de critique des précurseurs des études postcoloniales a donc été « de défaire cette image du colonisé menant une existence passive et éternellement redevable à un colon brillant, lumineux, généreux. »¹¹¹

J. Rémy précise que les deux auteurs A. Césaire et F. Fanon ont contribué non seulement « à interpréter la colonisation comme un « prendre », et non comme un « donner » »¹¹², mais aussi, et grâce à leurs analyses d'autres dimensions du colonialisme, ils ont pu être, tout comme d'autres auteurs, la base d'une relecture complexe des *Postcolonial Studies*, à savoir une critique introduisant de nouveaux concepts pour « tenter de dépasser l'opposition entre imaginaire et imaginaire nationaliste »¹¹³. Ceci dit, l'étude d'H. Bhabha est venue critiquer cette vision nationaliste et rejeter toute tentative de nationaliser les identités. Selon l'auteur, « l'idée même d'une identité nationale pure, « ethniquement nettoyée », ne peut s'atteindre que par la mort, au sens littéral ou figuré, de l'entrelacement complexe de l'histoire et des frontières culturellement contingentes de la nation moderne »¹¹⁴. Ainsi il critique l'étude de Fanon en précisant que « les peuples libérateurs qui initient l'instabilité productive du changement culturel révolutionnaire sont eux-mêmes porteurs d'une identité hybride. »¹¹⁵

Il essaye aussi, tout comme d'autres chercheurs, à établir de nouvelles théories complexes sur les études postcoloniales. Son interprétation table surtout sur les identités multiples et ambivalentes. Il s'oppose ainsi comme le décrit J. Rémy, « à la conception coloniale, à ses identités aux frontières épaisses et étanches et à son refus du caractère fondamentalement dynamique des faits culturels. » Il explique dans son ouvrage « Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale » que « l'un des caractères marquants du discours colonial est sa dépendance au concept de « fixité » dans la construction idéologique de l'altérité »¹¹⁶. Pour cet auteur, les identités, qu'elles soient de nature coloniale, nationaliste ou encore traditionnelle, sont de nature hybride, mais leurs mises en contact viennent redoubler les embranchements et les enchevêtrements dont elles sont l'objet. Ainsi, il vise, d'un côté à déconstruire toutes les

¹¹⁰ RÉMY Julien (2011), « *Sur les postcolonial studies...* Op. Cit.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ BHABHA Homi (2007), « *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* ». Édition Payot, Paris. p.325

¹¹⁵ Ibid. p.82 et le chapitre II

¹¹⁶ Ibid. p.121

oppositions binaires au cœur de l'imaginaire colonial et à montrer d'un autre côté que ce qui nous est présenté comme étant séparé est en fait mêlé, enchevêtré.

En référence aux propos recueillis par E. Saïd, sur les rapports entre les peuples, « *les cultures ne sont pas imperméables. La science occidentale a emprunté aux Arabes, qui ont emprunté à l'Inde et à la Grèce. Et il ne s'agit jamais d'une simple question de propriété, d'emprunt et de prêt, avec des débiteurs et des créanciers absolus, mais plutôt d'appropriations, d'expertises communes, d'interdépendances de toutes sortes entre cultures différentes* »¹¹⁷, nous ne pouvons ne pas rappeler que l'idéal relationnel à atteindre, selon ce même auteur, serait la phase où l'on ne saurait plus qui a donné, et où chacun considérerait avoir reçu de la riche diversité du monde.

Il est donc temps que les historiens et chercheurs français s'investissent, aux côtés des recherches anglophones sur les *Postcolonial Studies* et les *Colonial Studies*, car celles-ci invitent à un retour critique important sur les pratiques individuelles et collectives de recherche. Ceci nous mène à un grand débat sur les recherches scientifiques françaises portant sur les études postcoloniales du fait que la France était un pays colonisateur et mandataire de plusieurs pays du tiers monde et de l'Orient. Ainsi, comprendre ce que pensent les chercheurs anglais mais aussi et surtout ceux français ainsi que ce qu'avaient écrit des chercheurs comme E. SAÏD issus du monde arabe sur le discours colonial et les critiques qui en découlent s'avère très important pour notre recherche doctorale, car étroitement relié à notre cas le Liban. Ce pays a lui aussi vécu une sorte de colonisation sous capote de mandat français qui a fortement influencé son évolution à savoir dans sa constitution, la politique, l'économie, la vie sociale, l'éducation, les langues d'enseignement, et même les auteurs, Libanais francophones, d'ouvrages traitant de littérature, de vision et stratégie politiques, etc.

¹¹⁷ SAÏD Edward (2005), « *L'Orientalisme, Op. Cit.* p.310

C.3- Les *Cultural Studies* et la critique d'Eric Macé sur la question de la construction de la « réalité sociale » au sein de l'espace public, à travers les médias de masse – l'exemple de la télévision comme médiateur

Eric Macé propose une relecture de nombreux travaux portant sur les médias de masse en général et la télévision en particulier. En effet, cet auteur propose dans ses ouvrages dont notamment « Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des Médias »¹¹⁸, une synthèse de ses travaux de recherche portant sur les « médiacultures, l'objet télévisuel et la télé-réalité »¹¹⁹. Son étude fortement liée aux rapports sociaux, propose une critique des théories critiques et un essai d'assemblage de nombreuses approches permettant de mettre en évidence la dynamique conflictuelle des différents aspects et interrogations soutenant la « réalité sociale » au sein de l'espace public, à travers les médias de masse. Sa problématique est fortement liée à la sociologie de l'action et du mouvement social d'Alain Touraine, qui rend compte de la dynamique sociale et symbolique qui préside à la production et aux transformations des orientations culturelles de la culture de masse.

L'auteur précise que la télévision, comme tout objet social, représente une forme particulière de traduction des rapports sociaux en représentations culturelles. Partant de l'hypothèse suggérée par Antoine Hennion qui stipule que « *le média télévision doit être considérée comme une médiation, c'est-à-dire comme une forme spécifique de construction de la réalité sociale à travers les relations, les associations et les conflits multiples de l'ensemble des acteurs qui concourent à sa production* »¹²⁰, Macé essaye de montrer que « *la médiation de la télévision de masse ne reflète ni le monde « tel qu'il est » ni l'idéologie des groupes sociaux dominants, mais les ambivalences et les compromis produits par le conflit des représentations qui oppose dans l'espace public des acteurs inscrits dans des rapports sociaux de pouvoir et de*

¹¹⁸ MACÉ Eric (2006), « *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias* », Paris, éditions Amsterdam.

¹¹⁹ Sur la notion des médiacultures, l'objet télévisuel et la télé-réalité, voir notamment MACÉ Eric & MAIGRET Eric (2005), « *Penser les médiacultures* », Paris, éd. Armand Colin, coll. Médiacultures, MACÉ Eric (2005), « *La société et son double, une journée ordinaire de télévision* », Paris, éd. Armand Colin.

¹²⁰ HENNION Antoine (1990), « *De l'étude des médias à l'analyse de la médiation* », Médiaspouvoirs, n°20

domination. »¹²¹. Selon l'auteur, les récits sur la réalité sociale diffusée à la télévision et qu'il qualifie de normatifs, fictionnels et divertissants sont « *la traduction médiatisée des constructions et des déplacements conflictuels des catégories de définition de la réalité sociale que produisent les acteurs sociaux, culturels et politiques au sein de l'espace public.* »¹²²

En effet, E. Macé démontre dans cet article que la télévision, et contrairement à de nombreux discours, ne se limite pas au rôle d'un flux grandissant des marchés de la consommation actuelle et des techniques de télécommunication. Selon l'auteur, derrière ces flux marchands existe bien des rapports sociaux, des rapports de pouvoir, ainsi que des conflits culturels. Face à ce fait, il expose trois ruptures essentielles :

Il s'agit en fait d'une première rupture portant sur la croyance naïve en la réalité du monde « tel qu'il est », alors que, selon l'auteur, « cette réalité est largement étudiée par les chercheurs en sciences sociales montrant que sa construction dépend étroitement des rapports sociaux et des formes de médiation. »¹²³

La deuxième rupture porte sur le « médiacentrisme » qui fait passer, « *les médias de masse en particulier la télévision, comme un déterminant central du cours du monde et des pratiques des individus* », car elle reste, selon l'auteur, « *une des médiations par et sur lesquelles les individus et les groupes expriment leurs visions du monde et ajustent leurs logiques d'action au sein des rapports sociaux de domination et des conflits qui vont avec* ». ¹²⁴ Nous verrons dans cette thèse comment les forces peuvent s'emparer de ce fort média, pour marquer leurs points de vue et de position, surtout politiques, économiques, religieux et ethniques, et consolider ainsi leur image et leurs croyances dans l'esprit de leurs partisans/télespectateurs.

Quant à la troisième rupture elle doit être faite, selon Macé, « *avec les théories critiques de la « mystification des masses » qui postulent une totale emprise idéologique du capitalisme*

¹²¹ MACÉ Eric (2000), « *Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. !. La configuration médiatique de la réalité.* » In : Réseaux, 2000, volume 18 n° 104. Hermès Science publication, p.248

¹²² Ibid. p.248

¹²³ Ibid. p.248

¹²⁴ Ibid. p.249

marchand sur les esprits des individus et par là leur totale domination culturelle et leur impuissance politique ». ¹²⁵ Ceci dit, l'auteur explique qu'à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, le monde a vécu un fort développement d'une télévision de masse plus globalisée ainsi qu'une globalisation des mouvements sociaux et politiques revendiquant d'après Touraine « *l'emprise de la marchandise et des représentations du monde « tel qu'il est » au nom des valeurs non marchandes et non sociales : le féminisme, l'ethnicité, la religion et l'éthique, la nation, la justice, les droits des personnes et des minorités, la dignité humaine, l'écologie, la définition autonome de soi, etc.* » ¹²⁶ Ainsi, de nouveaux thèmes apparaissent avec le temps couvrant des sujets parfois tabous, ou souvent mis à l'écart, voire marginalisés. Selon Éric Maigret, dans son article « *Après le choc. Les Cultural Studies* », « *Il se produit un tournant culturel* ¹²⁷ par lequel ce qui code les relations humaines n'est plus ramené au seul « social », durci, naturalisé dans les théories sociologiques insuffisamment constructives (...) mais élargi aux dimensions de genres, d'âges, de religions, de migrations, d'ethnies, d'identités régionales, de cultures communautaires, de culture en général. » ¹²⁸

Ceci dit, pour pouvoir assurer cette dernière rupture, avec les théories critiques de la « mystification des masses », É. Macé explique qu'il est essentiel d'abord d'explorer la tension existant entre le courant traditionnel britannique des *Cultural Studies* qui tente depuis les années 70 à dépasser la théorie critique de l'école de Francfort et développer une nouvelle définition de l'articulation entre rapports sociaux et cultures de masse, face au courant français survenu tardivement pour étudier la culture de masse et la télévision.

¹²⁵ MACÉ Eric (2000), « *Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ?* Op. Cit p.249

¹²⁶ TOURAINE Alain (1997), « *La recherche de soi* », édition Paris, Fayard.

¹²⁷ L'expression est de David CHANEY (1994)

¹²⁸ MAIGRET Eric, « *Après le choc Cultural Studies* », article d'Éric MAIGRET dans « *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde.* », d'Éric MACÉ & Éric MAIGRET (2005), éd. Armand Colin. p.30

Synthèse

Cinquante ans après l'apparition des *Cultural Studies*, et malgré les critiques abondantes sur l'évolution de son champ de recherche, ce courant reste un outil d'analyse et de questionnement indispensable qui a pu analyser différentes pratiques culturelles et débattre des sujets socioculturels particuliers. Grâce à des méthodes d'analyse scientifiques, touchant toutes les disciplines, ce courant propose non seulement de déplacer l'interrogation de la description des situations locales, mais s'étend pour analyser les circulations culturelles d'objets, de savoirs, de groupes et d'identités en mouvement perpétuel. Il a ainsi contribué à faire émerger le « paradigme de la mobilité »¹²⁹, qui semble traverser l'ensemble des sciences sociales, en suivant les individus dans leur déplacement, voire leur mobilité de par le monde.

Ces études permettent donc de mieux comprendre le monde, son fonctionnement, surtout avec la montée de la globalisation et de l'abolition des frontières, ses nouvelles exigences et ses changements qui, en ce siècle dit de mondialisation, se font à grande vitesse. Elles permettent aussi de mieux voir l'autre, mieux le comprendre, malgré les grandes divergences dans les bagages culturels, les appartenances identitaires et confessionnelles, afin de partager ensemble une nouvelle société conviviale et moderne, riche de par les diversités culturelles qu'elle englobe.

Ces remarques soulevées, il nous restera à aborder dans le chapitre suivant, l'articulation existant entre médias et société, et le rôle des mass médias, en particulier les chaînes télévisées, dans la promotion et la propagation de l'image d'une communauté donnée ainsi que de celle de son ou ses *leaders* d'opinion. Il s'agira ensuite d'aborder la question du pouvoir de balance détenu par ces médias à rapprocher ou agrandir le fossé entre les communautés constituant la société libanaise. Nous essayerons par la suite de savoir comment le Liban s'est constitué, à travers l'histoire, de migrants venus d'un peu partout, souvent des minorités marginalisées, condamnées ou exécutées pour leurs croyances, parties à la recherche d'un nouveau refuge, une nouvelle vie sereine. Il s'agira aussi de savoir comment, à travers les siècles, le Liban a connu,

¹²⁹ VAN DAMME Stéphanie & MINARD Philippe (2004), « *Faut-il avoir peur des Cultural studies ?* »... Op.cit.

lui aussi, le départ de certaines de ses communautés. La question de l'Autre, sera aussi abordée afin de savoir comment chaque groupe perçoit l'Autre, et d'où puise-t-on les informations sur les autres communautés.

Troisième chapitre

Médias et sociétés

Les jeunes Libanais face à l'information télévisée.

Vers la globalisation et l'ouverture au monde ou plus d'attachement à leur communauté confessionnelle?

« (...) quel rôle revient aux partis ? Il semble qu'ils aient avant tout une fonction de socialisation et d'éducation politique mais dans une « culture politique » tout à fait hétérogène. En effet, à chaque niveau du processus de socialisation (famille, école, église, etc.), l'individu apprend à penser à son clan, à son secte, ou à son groupe ethnique comme à quelque chose de plus important que son appartenance à la communauté politique libanaise. Le résultat de ce phénomène est que la plupart des partis renforcent les liens confessionnels, ce que Suleiman appelle une « culture politique fragmentée »¹³⁰ ». ¹³¹ Dans notre troisième chapitre, nous aborderons la question de la communication de masse, le public et le rôle des médias dans une société pluriculturelle comme le Liban. Nous exposerons aussi le rôle que jouent ces médias, en particulier ceux télévisés, dans la communication entre des cultures différentes vivant dans une

¹³⁰ SULEIMAN Michael (1967), « *Political parties in Lebanon, the challenge of a fragmented political culture* ». Connel University press.

¹³¹ VALLAUD Pierre (1976), « *Le Liban au bout du fusil* » éd. Hachette. p.61

même société. Ces médias télévisés sont-ils favorables ou défavorables à la communication intercommunautaire ? Représentent-ils toutes les sous cultures ? Et à égalité ? Comment sont-ils utilisés et dans quel but ? Francis Balle expose la préhistoire et l'histoire chronologique des médias. C'est surtout l'imprimerie qui mit fin à la préhistoire de la presse car elle a permis à cette dernière d'imprimer plus d'articles, de journaux, de livres... et donc le passage de l'information individuelle à celle publique ou encore collective. De ce fait, un certain partage pris naissance dans les différents groupes sociaux et, peu à peu, tout le monde a pu accéder à l'information, aux faits et événements qui ont eu lieu et qui ont participé à l'évolution des études sur les médias. Citons à titre d'exemple la révolution française en 1789, la première et la deuxième guerre mondiale et nombre d'autres repères historiques. Ainsi, l'opinion publique se développa, les faits se succédèrent et l'information commença à intéresser la collectivité et à s'intéresser en contrepartie, à ce que la collectivité dit, pense, écoute et veut exprimer.

Il s'agit de la communication, comment elle est née, sa définition, ses techniques, son processus et son développement. Quels sont les événements qui ont favorisé l'évolution des médias ? Comment la presse s'est développée, entre l'Amérique et l'Europe, de la monopolisation à l'expansion du marché des médias et sa soumission à la loi de l'offre et de la demande, donc à la concurrence ? Cette dernière, ayant permis le développement de la liberté de l'information, de celle de l'expression et donc de la liberté de communication, nous pousse aussi à distinguer entre les moyens d'information et ceux de la communication, ainsi qu'à déterminer les droits et devoirs des journalistes, le rôle des sondages d'opinion, les reportages, les enquêtes et les analyses pour mieux comprendre l'opinion publique. De ce fait, le journaliste, entre art et technique, analyse et étude, société et multiculturalisme, fait face à une nouvelle ère, celle de la science de la communication.

Ainsi, pour mieux comprendre l'évolution des médias, il faudra d'abord définir la communication de masse, les mass médias, en particulier la télévision, et leur influence sur une société donnée, pour ensuite essayer de comprendre si les médias créent ou pas l'opinion publique, et si cet espace public est forcément médiatique puisque ce sont les médias qui définissent les problèmes publics et les diffusent aux citoyens.

Sommes-nous dans une ère de fragmentation de la scène publique libanaise par communautés politico-confessionnelles ? S'agit-il d'une division de cette scène et de l'accroissement du fossé de communication intercommunautaire ?

A- Le public des mass médias

A.1- Définition et historique du public

Afin de mieux comprendre si les médias influencent le public, et comment peut être construite l'opinion publique, il faudra d'abord définir le public des mass médias pour ensuite analyser comment ces médias agissent sur lui. En effet, il s'agit d'une masse de gens non structurée, mais qui décèle des tendances au niveau de l'opinion, les idées, la mode, la culture. Pour connaître ces courants d'idées, les analystes ont recouru aux sondages d'opinion, qui permettent de préciser les tendances du public et comment se construit une opinion publique.

Cependant, Ph. Cabin explique, d'après certaines observations, que « l'opinion publique est l'épine dorsale des démocraties libérales »¹³², et qu'« elle ne se réduit pas aux résultats des sondages ».¹³³ En effet, cette opinion publique va au-delà de la passivité, elle est un processus beaucoup plus collectif et dynamique. L'auteur la voit même « imprévisible ». Elle hante tous ceux qui passent sur les médias, journalistes, politiciens, leaders d'opinions, hommes religieux, etc. Tous se mobilisent afin d'attirer le public, de mesurer son opinion et ses réactions envers leurs discours. Reste à savoir si, sans cette opinion publique, ses réactions et son dynamisme, les médias auraient toujours eu le même impact social ?

Ainsi, comment se manifeste l'opinion publique ? Pèse-t-elle sur les processus de décision ? Et les sondages mesurent-ils ou suffisent-ils pour mesurer l'opinion publique ? Ci-dessous, Ph. Cabin, distingue quatre étapes historiques des visions de l'opinion publique :

- D'abord *sa naissance*, l'expression apparaît au milieu du XVIII^{ème} siècle et la paternité en est attribuée à Jean-Jacques Rousseau qui la définissait comme désignant les idées et sentiments partagés par tout un peuple ou une communauté, dotée d'une connotation péjorative de conservatisme et de contrôle social, et se rattachant à la rumeur et à la morale.

¹³² CABIN Philippe (1999), "La construction de l'opinion publique". Sciences-humaines N°96 – juillet 1999. p.12

¹³³ Ibid. p.12

- Sa deuxième étape historique revient à la fin du XIX^{ème} siècle, quand elle devient, selon Ph. Cabin « une sorte de tribunal présidé par la Raison triomphante ». ¹³⁴ Elle découle d'une catégorie sociale constituée d'intellectuels et de bourgeois cultivés. « Jacques Necker sera le premier homme politique à intégrer, à la veille de la Révolution française, cette dimension dans l'action politique ». ¹³⁵ Un espace de discussion se crée à cette époque, où bourgeois et intellectuels se rencontrent dans les cafés et les salons, lisent les premiers organes de presse et en discutent le contenu. Ainsi, « une sphère publique se constitue, effet des besoins d'émancipation individuelle, d'échange et de délibération ». ¹³⁶ L'idée d'opinion publique est donc inséparable de la démocratie et de la raison, voire même consubstantielle à leur consécration.
- La troisième étape née au XIX^{ème} siècle dérive, selon Ph. Cabin, d'un autre aspect du même processus historique, qu'il appelle « l'irruption des nations et des peuples ». ¹³⁷ Ces derniers, conviés à participer à leur destin, vont commencer à s'exprimer sous des formes plus actives et moins pacifiques telles des manifestations de rue, des émeutes, des pétitions, des courriers, etc. Cette époque voit naître aussi les partis politiques et les syndicats et du coup la naissance de l'expression populaire et du mouvement social. Ainsi, soucieux des impulsions des masses, et afin de les prévoir et de les canaliser, comme le décrit ce même auteur, « les gouvernants vont essayer de mieux connaître leur opinion ». ¹³⁸ La rude évolution de l'opinion publique, l'importance de mieux la connaître, de rechercher son soutien et de parler en son nom, deviennent un enjeu permanent de la vie politique. « Les sondages vont donner un visage et une présence à l'opinion publique ». ¹³⁹

¹³⁴ Ibid. p.13

¹³⁵ BAKER Keith Michael (1995), « Religion et politiques sous l'Ancien Régime », *Annales*, janvier-février 1987, cité par J. Lazar, *L'Opinion publique*, Sirey.

¹³⁶ HABERMAS Jürgen (1978), « L'Espace public », Payot, 1978.

¹³⁷ CABIN Philippe (1999), « La construction de l'opinion publique » ... Op.cit. p.13

¹³⁸ Ibid. p.13

¹³⁹ Ibid. p.13

- La quatrième étape, toujours selon Ph. Cabin, celle du XX^{ème} siècle est en effet celle de l'opinion sondagière. Ainsi, selon l'auteur, « la technique des sondages, mise au point et utilisée par des statisticiens et des psychosociologues américains dans les années 30 (G. Gallup, Paul Lazarsfeld notamment), va se développer à cette étape d'une façon spectaculaire ».¹⁴⁰ Divers facteurs favorisèrent la convergence de la définition de l'opinion publique à cette époque, ainsi que la diversité de sa manifestation qui apparaît plus comme un processus de nature collective et dynamique.

Ainsi, la médiatisation des faits et événements, la naissance d'une nouvelle demande à mesurer les attitudes et sollicitations des politiques, les nouvelles exigences du peuple donnèrent à l'opinion publique, une nouvelle caractéristique, celle de la « représentation socialement construite (par la presse, les sondages, les notables) de ce qu'est censé penser l'ensemble de la population ».¹⁴¹ Il s'agit, à titre d'exemple de « la prévision, par l'American Institute of Public Opinion de G. Gallup, de la victoire de Roosevelt aux élections américaines de 1936, contre tous les pronostics ».¹⁴² Ou encore, selon le même auteur, de « la mise en ballottage du général de Gaulle lors des élections présidentielles de 1965, annoncée par l'Ifop, premier institut de sondage français, créée en 1938 par le sociologue Jean Stoetzel (1910-1987) »¹⁴³, qu'il appelle la « *sondomanie* » de la France.

L'opinion publique naît de l'assemblage de plusieurs opinions individuelles. Un individu a son point de vue personnel envers un fait bien particulier, qui peut être bien différent, voire totalement différent, du point de vue d'un autre individu. Cette différence est relative à chaque individu du fait d'une multiplicité de facteurs dont l'âge, le milieu sociale, les valeurs et les coutumes, l'expérience, les groupes d'appartenance et ceux de référence de chacun, etc. L'avis d'un citoyen Libanais sur l'arme du Hezbollah par exemple, résulte de plusieurs facteurs dont le *background* du citoyen, les origines de ses parents, ses valeurs, ses appartenances, sa confession, etc. Cet avis peut varier d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre et balancer entre refuser totalement la légitimité de ce parti et de ses armes, ou, contrairement, sa favorisation. Cette

¹⁴⁰ CABIN Philippe (1999), « *La construction de l'opinion publique* » ... Op.cit. p.13

¹⁴¹ BRAUD Philippe (1998), « *Sociologie politique* », LGDJ. Extrait de l'article « *Les sondages : outils de construction ou d'expression de « l'opinion publique » ?* » de Catherine Panassier- Juin 2007.

¹⁴² CABIN Philippe (1999), « *La construction de l'opinion publique* » ... Op.cit. p.13

¹⁴³ Ibid. P. 13

opinion individuelle, quand elle est discutée et partagée entre un groupe d'amis ou de collègues par exemple, ou encore publiée et diffusée par les médias, devient collective et dynamique.

*« Au niveau de la société, l'opinion publique est le résultat d'un jeu d'échange et de communication entre des acteurs de natures diverses, qui se déroule dans un certain nombre de forums : famille, travail, école, syndicats... Les médias et les journalistes occupent une place prépondérante dans ce dispositif. Ils ont une fonction de mise en scène de l'évènement et de la réalité. Mais ils sont aussi censés être un miroir de l'opinion elle-même ».*¹⁴⁴ Il est aussi important d'apprendre à discuter objectivement les informations. L'éducation aux médias joue ici un rôle très important surtout au niveau des écoles (les professeurs, les chargés d'information...), les groupes d'appartenance (notamment les familles, et les parents, l'environnement quotidien des jeunes...) et les groupes de références (les *leaders* communautaires, les partis politiques,...).

A.2- L'influence et l'impact des mass médias sur la société et le public

La communication de masse peut être définie comme étant la scène où se déroule la vie publique. On entend par vie publique, les débats qui ont besoin de médias, la politique aussi et les sondages, etc. Ces éléments, une fois publiés, influencent le quotidien des gens, leur vie de tous les jours jusqu'à bouleverser leurs coutumes et leurs habitudes. Cette influence des médias dans la société, varie essentiellement en rapidité et en durée, en nature et en intensité, selon le ou les publics concernés. La communication de masse a aussi besoin de mass médias ou moyens de communication (instruments et outils de communication) pour son fonctionnement. Ces principaux moyens de communication sont la presse, les affiches, la radio, la télévision, Internet, et récemment le jumelage téléphonie mobile/Internet, etc.

Une vague confusion règne autour des termes « communication de masse » et « mass média ». En effet, d'après l'article « Analyse des médias », extrait des « Sciences humaines », « la communication de masse désigne un processus social qui se réalise par les médias »¹⁴⁵ ;

¹⁴⁴ BAKER Keith Michael (1995), « *Religion et politiques sous l'Ancien Régime* »... Op.cit.

¹⁴⁵ « *Analyse des médias* », extrait de « *Sciences humaines* », hors-série. N° 16 – Mars/Avril 1997.

alors que les médias ne sont que « les outils nécessaires dans l'accomplissement de ce processus ». ¹⁴⁶ Ainsi, parler des médias en tant qu'outil technique, n'est pas suffisant et n'a pas une grande importance dans les études sociales. C'est plutôt son côté social et son impact sur le public qui prime. Il s'agit donc de comprendre que « la communication de masse concerne un processus social particulier qui s'accomplit en faisant appel à la masse de l'audience, aux communicateurs et à la pratique communicationnelle. » ¹⁴⁷ Un aperçu sur l'histoire des mass médias, nous permettra de comprendre plus tard leur rôle dans la transmission de messages et la construction de l'opinion publique.

Les outils de communication classiques sont suivis par les réseaux Internet vers la fin des années 90 et puis le jumelage Internet/Téléphonie mobile au début du XXI^{ème} siècle. Il est vrai que ces réseaux se caractérisent par la gratuité et la libre circulation de l'information dont ils sont dotés, où tout le monde peut échanger des informations et accéder à l'actualité à n'importe quel moment. Cependant, il apparaît qu'avec les nouvelles techniques de communication, l'étude des communications de masse se réorganise dans un autre ensemble d'études qui comprend les diverses techniques de télécommunication, les nouveaux médias audio-visuels et les problèmes que posent leur insertion socio-culturelle ainsi que leur influence sur l'opinion publique. En effet, Didier Courbet et Marie-Pierre Fourquet expliquent que les années soixante-dix/quatre-vingt ont marqué « un changement fondamental dans les méthodologies appliquées aux études des communications de masse ». ¹⁴⁸ Celles-ci, selon les auteurs, mettront l'accent sur « la production sociale des significations des textes médiatiques, c'est-à-dire sur les aspects qualitatifs de la relation d'intérêt entre médias et société ». ¹⁴⁹ Ils ajoutent que « les analyses de ce type insistent sur le « processus » de communication, celui-ci étant contextualisé et intégré dans des pratiques socio-culturelles plus larges. » ¹⁵⁰

Il s'agit, en effet, d'un concept plus large appelé par les auteurs « *audience active* » qui se différencie « en fonction des codes et compétences culturelles de chacun ». David Morley en

¹⁴⁶ « *Analyse des médias* », extrait de « *Sciences humaines* »... Op. Cit.

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ COURBET Didier & FOURQUET Marie-Pierre (2003). « *La télévision et ses influences* », éd. De Boeck. pp.54-62.

¹⁴⁹ Ibid. pp.54-62

¹⁵⁰ Ibid. p.59

ajoute : « l'audience n'est pas une masse indifférenciée d'individus, mais un modèle compliqué de sous-groupes et sous-cultures qui se superposent et à l'intérieur desquels s'agrègent les individus. »¹⁵¹

Les médias restent donc un facteur indispensable favorisant le fonctionnement des interactions sociales. A ce titre, D. Courbet et M.P. Fourquet expliquent que « *l'étude des modalités distinctives de constitution de « sous-cultures » spécifiques à certains groupes sociaux (la famille, la jeunesse, les corps de métier etc.) peut expliquer les divers mécanismes de restructuration des relations médias/sociétés* ». ¹⁵² Dans les prochains chapitres, nous essayerons de diagnostiquer ces différences sous-culturelles dans la société libanaise et nous analyserons, par la suite, l'influence des télévisions sur le public libanais, en particulier celui des jeunes, pour enfin comprendre si ces jeunes, en puisant des informations des chaînes libanaises, sont de plus en plus restés attachés à leurs sous-cultures communautaires, jusqu'à mépriser parfois, et refuser les autres sous-cultures, ou ils ont pu surmonter les haines et conflits intercommunautaires pour atteindre une certaine ouverture d'esprit envers autrui ?

Les recherches menées aux Etats-Unis et en France sur les médias remettent en cause les visions sommaires de l'influence des médias sur le public. La théorie de la communication selon un modèle de « 5w », premier programme de recherche pour analyser les médias est établi, à la fin des années 40, par l'un des pères fondateurs des théories de l'information Harold D. Lasswell¹⁵³. Ce paradigme, dit aussi la question-programme, détermine les différentes étapes du processus médiatique à partir des questions suivantes : « Qui, dit quoi, par quel canal, à qui, et avec quels effets ? », soit, en anglais : « *Who say What to Whom in Which channel with What effect* ». Cette question-programme est l'héritière du paradigme qui définissait l'interrogation majeure de la discipline : « *Who get What, When and How ?* » ; qui obtient quoi, quand et comment ?

¹⁵¹ MORLEY David (1992), « *Television, Audiences and Cultural Studies* ». Londres : Routledge. p.87

¹⁵² COURBET Didier & FOURQUET Marie-Pierre (2003). « *La télévision et ses influences* »... Op.cit. p.60

¹⁵³ LASSWELL Harold, spécialiste américain de la communication de masse et de la science politique et fondateur de la théorie de la communication selon un modèle de « 5w »

L'étude des années 40 à 60 de Paul Lazarsfeld¹⁵⁴ et Elihu Katz¹⁵⁵ montre que l'impact sur le public varie selon les publics considérés ainsi que la nature des émissions, ou encore le type du média, le mode d'influence, etc. Cette théorie de l'information s'intéresse surtout aux perturbations possibles dans la transmission d'un message entre un émetteur, ou *input* et un récepteur, ou *output*. Elle comprend cinq éléments : une source de l'information, un transmetteur ou émetteur, un canal ou média, un récepteur et enfin une destination.

Le paradigme de Lasswell a permis plus tard aux Etats-Unis d'élaborer le système analytique et quantitatif répondant aux exigences de l'esprit scientifique. Mais ce système, suggère que l'émetteur soit le seul élément agissant, c'est-à-dire qu'il favorise la passivité du récepteur ou du public, alors qu'une certaine réaction, voire même participation, seraient nécessaire afin d'enrichir et d'améliorer l'effet de la communication dans le but d'activer les deux parties concernées. De même, Paul Lazarsfeld et ses collègues, et suite à l'étude d'une campagne présidentielle, arrivent à identifier les différents facteurs déterminants les choix des électeurs. Ils prouvent que les médias influencent les électeurs dans leur choix politique, et que les groupes d'individus sont relativement homogènes dans leurs opinions et comportements politiques.

Notons que de nos jours, dans des pays comme la France et les Etats-Unis, les médias jouent un rôle de pression sur les gouvernements, les hommes politiques et littéraires, ainsi que sur les institutions, car ils constituent un quatrième pouvoir suite aux pouvoirs exécutif, législatif, et juridique. Ce qui n'était pas vraiment le cas dans les pays du Tiers monde. Cependant leur rôle commence à se développer dans quelques-uns de ces pays notamment dans le monde arabe, comme récemment en Tunisie et en Egypte, ainsi qu'en Lybie et en Syrie, où les médias se libèrent peu à peu du totalitarisme et arrivent à diffuser à l'opinion internationale, les proclamations, peines et manifestations du peuple. Le troisième président américain Thomas Jefferson (de 1801 à 1809) assurait ceci : « Si je devais choisir entre un gouvernement sans journaux, ou des journaux sans gouvernement, je n'hésiterai pas une seconde : je choisirai la

¹⁵⁴ LAZARSFELD Paul, sociologue américain, d'origine autrichienne, connu pour l'importance de ses travaux sur les effets des médias sur la société et pour l'utilisation de techniques d'enquêtes pour la collecte d'information.

¹⁵⁵ KATZ Elihu, sociologue américain et analyste des phénomènes médiatiques, montre que les médias ont un impact limité sur le public.

seconde solution ».¹⁵⁶ Le public a donc commencé à bouger un peu partout depuis bien longtemps, à changer dans son environnement, à réclamer son droit à la liberté d'expression, jusqu'à abolir un régime comme dans le cas de la Tunisie, de l'Égypte, etc., ceci grâce, en premier lieu aux médias et en second lieu à leur fermeté dans la question du changement de leur situation politico-économique.

Ceci nous pousse à nous interroger si c'est aussi le cas des Libanais. Cherchent-ils comme leurs confrères arabes, actuellement en révolution, à s'ouvrir au monde ou sont-ils toujours enfermés dans leur attachement à leur communauté politico-confessionnelle malgré la marge de liberté qui leur est octroyée grâce au régime républicain, voire démocratique, de leur pays? Nous essayerons de répondre à ces interrogations dans la deuxième partie de notre thèse, consacrée à la pratique, et aux enquêtes menées auprès de jeunes Libanais.

A.3- Le public des mass médias, une cible privilégiée pour la construction de l'opinion publique

Le public des mass media peut être reconnu grâce à plusieurs facteurs dont l'âge, le sexe, les catégories socioprofessionnelles, etc. Ainsi, selon bon nombre de chercheurs dont essentiellement P. Lazarsfeld et P. Kendal : « *la probabilité pour qu'un individu soit un gros consommateur d'un medium (par exemple, le cinéma) est d'autant plus forte qu'il est gros consommateur d'un autre medium (par exemple, la radio).* »¹⁵⁷

De ce fait, la consommation du public des médias peut paraître comme très différenciée selon les facteurs cités ci-dessus et bien d'autres. On peut en conséquence relever, par exemple, une dominance d'un public plutôt « familial » pour la consommation de la télévision, alors que celle du cinéma est beaucoup plus élevée chez un public « jeune » ; celle des livres, magazines et revues à thème reste plutôt forte chez un public féminin plutôt que masculin qui a plus tendance à opter pour les journaux quotidiens, etc. Le choix du public dans la consommation de tel ou tel

¹⁵⁶ <http://www.liberation.fr/week-end/0101502185-le-gouvernement-n-accepte-plus-le-quatrieme-pouvoir> page consultée le 1^{er} juillet 2012

¹⁵⁷ KENDALL Patricia & LAZARFELD Paul (1979), "Radio Listening in America: The People Look at Radio—Again". New York: Prentice-Hall (1948). Reprinted. New York: Arno Press.

média ou encore son intéressement à naviguer et zapper pour voir ce que les médias ont à lui raconter varie aussi selon les individus, leur culture, leur vision des choses et leur degrés de participation dans le processus de la citoyenneté. « *On a beaucoup discuté le type d'intérêt ou de « participation » apporté par le public à la consommation des mass media. La thèse d'un public fasciné, totalement adhérent au contenu de la communication de masse, s'est opposée à la thèse d'une réception distancée, ironique, voire indifférente. Il semble en fait qu'un très haut niveau de participation soit compatible avec une certaine distanciation.* »¹⁵⁸

Stuart Hall pose ce problème de l'interprétation des informations par le public, dans une étude qu'il entame sur la question : comment les publics appréhendent l'information délivrée lors du journal télévisé ? Ci-dessous les trois niveaux d'interprétation qu'il constate, extraits de l'ouvrage de J.P Esquenazi, « La sociologie des publics » :

- 1- les téléspectateurs valident l'information telle qu'elle a été énoncée dans les termes constitutifs de l'idéologie dominante ;
- 2- ils acceptent le cadre de l'information mais s'opposent à la formulation particulière du fait dont il est question ;
- 3- ils refusent le cadre général et ils veulent lui substituer un autre système connotatif.

S. Hall nomme ces postures respectivement « *dominante-hégémonique, négociée et oppositionnelle.* » Son modèle fut ensuite employé pour de nouvelles études dont celle de D. Morley sur l'interprétation des informations par le public, sur leur conscience citoyenne, en regardant la télévision à titre d'exemple. Ce dernier, dans une de ses enquêtes sur le public des télévisions, insiste sur le fait qu'il est important de différencier les publics non seulement au dépend de leur échelle sociale, mais aussi de plusieurs facteurs identitaires tels un homme ou une femme, blanc ou noir, hétérosexuel ou homosexuel... « *Des distinctions sont à faire toutefois, non seulement du point de vue du niveau culturel de l'audience, mais également du point de vue de l'image qu'elle se fait du médium et précisément de la source de communication, et plus encore peut-être du point de vue des types de contenu.* »¹⁵⁹ Ce contenu influence-t-il les

¹⁵⁸ KENDALL Patricia & LAZARSELD Paul (1979), "Radio Listening in America... Op. Cit.

¹⁵⁹ ESQUENAZI Jean-Pierre (2003), « La sociologie des publics », éd. Repères. p.54

comportements et attitudes du public ? Ce dernier est-il passif ou actif dans sa réception des informations diffusées par les différents medias ?

Pierre Bourdieu explique qu'« on va de plus en plus vers des univers où le monde social est décrit-prescrit par la télévision. Celle-ci devient l'arbitre de l'accès à l'existence sociale et politique ».¹⁶⁰ Selon ce même auteur, le journal télévisé (JT) a un effet symbolique sur le public, effet qu'il qualifie de « sentiment d'appartenance » du public « à un groupe ». Il ajoute à ce niveau que « *l'intérêt de voir le JT en direct réside dans ce sentiment de faire partie d'une communauté –la communauté nationale essentiellement que confère le fait de prendre connaissance des nouvelles en même-temps que tous les autres membres de cette communauté. On retrouve ici la fonction de contact, centrale dans l'opérativité du JT. La ritualité du rendez-vous prend le pas sur l'actualité de l'information* ».¹⁶¹ Les effets du journal télévisé sont donc plus évalués dans un sens de « construction d'une relation communautaire » que de « transmission de contenu. »¹⁶²

Simultanément, Jacques Guyot dans « La télévision et ses téléspectateurs »¹⁶³, explique que « l'hybridation de l'audiovisuel avec l'informatique et la télécommunication tout comme la multiplication des chaînes ont bouleversé les conditions de la réception ».¹⁶⁴ Selon l'auteur, le téléviseur, dans les foyers, est considéré « moins l'instrument figé d'une consommation d'images que le point nodal autour duquel s'organisent des activités très diversifiées »¹⁶⁵, il ajoute que le modèle télévisuel défendu « (la télévision hertzienne, généraliste et de service public définie par Wolton) se heurte à une réalité médiatique plus complexe »¹⁶⁶, et que le schéma récepteur passif/récepteur actif, n'a plus de pertinence. En effet, nous nous interrogeons sur la notion du téléspectateur et son rôle de consommateur et/ou de citoyen. Dans notre thèse, nous nous intéresserons surtout au téléspectateur citoyen, qui joue un rôle social actif. J. P Esquenazi, dans

¹⁶⁰ BOUEDIEU Pierre (1992), « *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme* », Paris : Liber, 1992. p.21.

¹⁶¹ BOUEDIEU Pierre (1992), « *Sur la télévision...* Op.cit. p.114

¹⁶² Ibid. p.114

¹⁶³ ESQUENAZI Jean-Pierre (dir.) (1994), « *La télévision et ses téléspectateurs* », actes du colloque de Metz, éd. L'Harmattan.

¹⁶⁴ GUYOT Jacques (1994), (dir.) (1994), « *La représentation des téléspectateurs* », dans « *La télévision et ses téléspectateurs* », actes du colloque de Metz, sous la direction de ESQUENAZI Jean-Pierre, éd. L'Harmattan.p.47

¹⁶⁵ Ibid. p.47

¹⁶⁶ Ibid. p.47

l'introduction de « La télévision et ses téléspectateurs », centre son explication sur deux grandes façons d'aborder la notion de téléspectateurs. Ainsi, il s'agit du « téléspectateur mis en scène par la télévision, celui qu'elle ne cesse pas d'impliquer dans ses émissions » et celui qui « regarde effectivement la télévision, l'être social qui devient téléspectateur quand il se met devant le poste ».¹⁶⁷ Il s'agit à cet égard d'une juxtaposition dans la notion de téléspectateur, entre membre actif et membre passif dans sa réception des messages télévisuels, ainsi que participant à la production de l'information quand il est derrière l'écran et récepteur citoyen quand il est devant l'écran.

Dans le quatrième chapitre de la deuxième partie de notre thèse, nous traiterons l'exemple des récepteurs, citoyens Libanais jeunes, de l'information issue du journal télévisé de 20h. Une enquête sera menée pour voir quelle chaîne choisissent-ils, ainsi que leur parents, pour voir les nouvelles de 20h, vu que ces dernières sont regardées par tous les membres de la famille ou presque, et que les parents peuvent influencer leurs enfants quant au choix de la chaîne, et ainsi du parti politico confessionnel derrière la création de celle-ci.

Ceci dit, Arnaud Mercier critique les mises en scène de l'information produites par les journalistes du journal télévisé. Selon cet auteur, « *le journal télévisé fait système avec la démocratie de masse, en ce qu'il communique à l'ensemble de la nation les informations sur le monde et sur la société que produisent les élites ou que ces dernières ont intérêt à faire connaître. Par ce rôle de miroir de la société, il donne à chacun le sentiment d'appartenir à une même communauté* ».¹⁶⁸ Benoît D'Aiguillon, quant à lui, décrit le journal télévisé comme étant l'« *intangibles carrefour social* », (...) un extraordinaire facteur d'intégration sociale. (...) une construction qui doit permettre à la collectivité, à la nation, de se reconnaître. »¹⁶⁹

¹⁶⁷ ESQUENAZI J.P (dir.) (1994), « *La télévision et ses téléspectateurs* »... Op. Cit. p.9

¹⁶⁸ MERCIER Arnaud (1996), « *Le journal télévisé* », Paris : Presses de Sciences Po. p.305

¹⁶⁹ D'AIGUILLON Benoît (1998), « *Journal télévisé et nouvelles technologies. Chronique d'une mort annoncée ?* », *Les cahiers du journalisme*, 5 décembre. pp.110-118

A.4- Le rôle des *leaders* d'opinion dans la construction de l'opinion publique - La communication « persuasive » et le « two-step flow »

Le *leader* d'opinion est un concept issu de la théorie « *two step flow* » de Paul Lazarsfeld et d'Elihu Katz, et provenant de l'expression anglaise « *Opinion leadership* ». C'est une personne qui se distingue généralement par sa culture par rapport aux autres dans la population. Les *leaders* d'opinion se distinguent des autres grâce à leur haut niveau de lecture, leur consultation de médiums, leurs voyages, leur curiosité à apprendre, s'informer, suivre l'actualité, analyser et interpréter les faits et événements qui ont lieu, etc. Ils peuvent, de ce fait, influencer le public dans leur opinion et leur interprétation des faits et événements. Cependant, la sociologie des mass media rejette les théories, datant des environs de la Seconde Guerre mondiale, selon lesquelles, « les mass media donneraient à ceux qui les contrôlent le pouvoir de « manipuler » à leur gré le public »¹⁷⁰. Les groupes qui constituent le public écartent, en fait, les contenus des medias en désaccord avec leurs propres valeurs.

Patrick Charaudeau, dans « La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité »¹⁷¹, illustre à cet égard, la notion du politique, du médiatique et de la citoyenneté. Selon l'auteur, le champ du politique est « celui de l'espace public où se jouent des rapports de pouvoir et d'influence entre une instance politique et une instance citoyenne à des fins de gestion de la socialité ».¹⁷² Ces rapports sont marqués par plusieurs facteurs dont l'époque, le lieu, les régimes politiques, etc., et ont une visée essentiellement relative au « faire/faire » et/ou de « faire/penser ».¹⁷³ L'instance politique exerce à ce niveau un pouvoir de persuasion sur les citoyens dans un but d'être élue ou réélue ou encore soutenue par l'instance citoyenne. Pour ce fait, elle a recours à un médium, une instance médiatique. Cette dernière construit des opinions publiques permettant aux groupes sociaux « de ce reconnaître dans une identité symbolique »¹⁷⁴, d'où le triangle du politique, du médiatique et de la citoyenneté.

¹⁷⁰ « *Communication – Communication de masse* ». Encyclopédia Universalis, France S.A. 1999.

¹⁷¹ CHARAUDEAU Patrick, LOCHARD Guy, SOULAGES Jean-Claude, FERNANDEZ Manuel & CROLL Anne (2001), « *La télévision et la Guerre. Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)* », éd. De Boeck.

¹⁷² CHARAUDEAU Patrick (2001), « *La télévision et l'autre-étranger. Conditions d'une étude du politique, du médiatique et de la citoyenneté* », in « *La télévision et la Guerre. Déformation ou construction...* Op. Cit. p.9

¹⁷³ Ibid. p.9

¹⁷⁴ Ibid. p.10

Un grand nombre de chercheurs, dont essentiellement P. Lazarsfeld, dans leurs études concernant l'influence des mass media sur l'opinion publique, ont démontré que cette influence « n'est normalement effective que lorsqu'elle est prise en relais par les réseaux de communication et d'influence personnelle existant au sein des groupes primaires (famille, petits groupes d'amis ou de collègues). »¹⁷⁵ Ces études ont aussi prouvé que l'influence des mass media est restreinte au sein des groupes sociaux, cependant elle déclenche une certaine interaction entre les membres d'un groupe donné. En effet, ces derniers ne constituent pas un facteur efficace de changement social, toutefois ils peuvent « jouer un rôle efficace dans la création, ou plutôt dans la structuration des opinions sur des thèmes dont ils sont les premiers à informer le public. »¹⁷⁶ Les résultats de ces recherches ont aussi montré que « les contacts au sein de ces groupes paraissent avoir sensiblement plus d'influence que les mass media, par exemple à l'égard des intentions de vote ; et, dans la mesure où les mass media exercent une influence, celle-ci requiert l'intermédiaire d'individus, les « leaders d'opinion », qui en sont à la fois les agents de transmission et les interprètes ». ¹⁷⁷ Ces leaders d'opinion sont donc plus gros consommateurs de mass media que ceux sur lesquels ils ont une influence, et d'où la thèse d'un *two-step flow*, testée d'abord par P. Lazarsfeld, dans les années 40, dans le domaine de l'action politique et des choix électoraux et par la suite par Lazarsfeld et Katz, dans les années 50, dans divers autres domaines.

Ainsi, P. Lazarsfeld a cherché, dans ses travaux des années 40, d'abord à éclairer l'impact de la communication de masse sur le comportement électoral puis à mesurer l'efficacité des campagnes électorales. Sa conclusion globale fût que les médias ont des effets « minimaux » limités, indirects et à court terme sur le public, mais ils influencent les *leaders* d'opinion qui, à leur tour influencent l'opinion du public. D'où la thèse de « *two step flow* » qui consiste en « un flux à deux paliers de la communication, et, en particulier, de l'influence qui s'exercerait d'abord des mass media sur les *leaders* d'opinion, puis de ceux-ci vers ceux qu'ils influencent. »¹⁷⁸

¹⁷⁵ « *Communication – Communication de masse* »... Op.cit.

¹⁷⁶ Ibid.

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ KATZ Elihu & LAZARSELD Paul, « *Personal Influence* », New York: The Free Press, 1955.

Cette théorie de P. Lazarsfeld s'appuie sur trois études :

- 1- « *The people's choice* »¹⁷⁹ : Étude faite durant la campagne présidentielle américaine de 1940, duel Roosevelt/Wilkie, et dont l'objectif était de définir les différents facteurs décisifs dans le choix des électeurs. Cette étude a montré *l'effet relatif des médias*, d'une part, et *l'importance des contacts personnels*, d'autre part. Mettant l'accent, d'abord, sur le fait que le processus de communication est plutôt horizontal, dû au partage d'idées et d'opinions entre les individus, que vertical, du haut vers le bas, et ensuite sur le rôle des *leaders* d'opinion dans le processus de la communication.
- 2- « *Mass persuasion* »¹⁸⁰ : Cette recherche consistait à étudier l'utilisation d'un hebdomadaire au sein de Rover, une petite ville du New Jersey. Elle a montré que l'hebdomadaire était utilisé de manière différente par les lecteurs, selon leur degré d'influence dans leur ville. D'où la synthèse qu'il existe plusieurs types d'influents, donc de *leaders* d'opinion, dépendamment de l'intérêt et des connaissances de chaque *leader*.
- 3- « *Personal influence* »¹⁸¹ : Cette étude a été faite auprès de 800 femmes à Decatur, dans l'Illinois, une ville de 60 000 habitants. Elle a porté sur la détermination de l'impact de l'influence personnelle par rapport à l'impact des médias, dans la décision de ces femmes au niveau de quatre domaines : le Marketing, la mode, les affaires publiques et le cinéma. Elle a prouvé que le contact personnel influence plus les décisions et les choix des femmes que les médias.

Quel serait donc le rôle des *leaders* d'opinion dans la construction de l'opinion publique ?

¹⁷⁹ P. LAZARFELD. P., BERELSON. B., & GAUDET. H. (1944), New York, Duell, Sloan & Pearce, retirée du lien suivant: <http://questionspolitiques.blogspot.com/2007/09/les-leaders-dopinion.html>

¹⁸⁰ MERTON Robert (1946), New York, Harper & Row, retirée du lien suivant: <http://questionspolitiques.blogspot.com/2007/09/les-leaders-dopinion.html>

¹⁸¹ KATZ Elihu & LAZARFELD Paul (1955), New York, Free Press, retirée du lien suivant: <http://questionspolitiques.blogspot.com/2007/09/les-leaders-dopinion.html>

Pour comprendre le succès de la théorie des effets minimaux, il est nécessaire de la situer dans son contexte. Cette théorie précise que les médias ont moins d'influence qu'on ne le pense, mais ils mettent en avant l'importance des *leaders* et de la médiation groupale. Selon Judith Lazar¹⁸², cette théorie se présente comme « réfutation de la théorie de l'effet hypodermique »¹⁸³; selon laquelle, les médias injectent directement, telle une seringue hypodermique, des idées et des attitudes à des individus atomisés et vulnérables. Or, E. Katz et P. Lazarsfeld, ont rejeté cette théorie qui selon eux est faible, en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche pour démontrer le rôle central du *leader* d'opinion, donc le modèle des deux étapes de la communication, à influencer d'une manière régulière l'opinion et la décision des gens.

Cependant, ces recherches sont survenues à un moment où la télévision était à peine accessible au public. Ce n'est donc qu'avec l'arrivée de la télévision, dans les années 60, que les chercheurs commencèrent à conduire de nouvelles et sérieuses critiques de la théorie de l'effet minimal. J. Lazar les répartit, selon Katz, en trois groupes, chacun correspondant respectivement à trois paradigmes sans pour autant qu'un de ces paradigmes ne puissent dominer les autres modèles. Ces trois paradigmes sont :

- 1- le paradigme critique (les médias nous disent ce qu'il ne faut pas penser : équipe de G. Gerbener et E. Noëlle-Neuman) ;
- 2- le paradigme institutionnel (les médias nous disent à quoi il faut penser : fonction d'agenda) ;
- 3- le paradigme technologique (les médias nous suggèrent comment penser : M. McLuhan et H. Innis).

Toutefois, il s'est avéré que le contenu des médias reste un produit non achevé, dans le sens où « le récepteur (actif) lui donne sa signification définitive, par l'interprétation qu'il en fournit ».¹⁸⁴ Ceci dit, ces paradigmes cités ci-dessus restent eux aussi inachevés dans le sens où

¹⁸² LAZAR Judith, chercheur au CURAPP (CNRS), et auteur de « L'opinion publique » et de « Sociologie de la communication de masse ».

¹⁸³ LAZAR Judith (1997), « *Sociologie des medias - Les grands débats* »... Op.cit.

¹⁸⁴ LAZAR Judith (1997), « *Sociologie des medias - Les grands débats* »... Op.cit.

ils peuvent dire aux gens ce qu'il faut penser, comment réagir et comment penser; mais sans réaction de ces derniers, aucun paradigme n'est achevé.

B- Médias et démocratie

B.1- Les médias dans les sociétés totalitaires et celles dans les sociétés pluriculturelles

Comme mentionné ci-dessus, les médias peuvent être considérés comme des moyens de transmission d'une information, d'un événement ou fait considérés importants à diffuser au public. Dans les pays totalitaires, ces médias sont le porte-parole du seul *leader*, homme ou parti au pouvoir. Le public qui reçoit les informations dans ces pays est passif et soumis à un seul point de vue, une seule image, celle émise par le pouvoir totalitaire. Dans ces pays, les médias sont souvent utilisés aussi pour promulguer des propagandes et soumettre encore une fois les gens à la loi des persuasions et des matraquages, comme à titre d'exemple la Syrie, où dans ce pays les médias ont servi, pendant des années, uniquement le parti baasiste placé au pouvoir. Ces mêmes médias sont actuellement utilisés par toutes les parties impliquées dans les conflits en Syrie, notamment pour transmettre les messages du parti baasiste et les messages des révolutionnaires.

Dans les pays occidentaux, ces mêmes médias jouent le rôle de quatrième pouvoir, après le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Ils ont donc la responsabilité de superviser les gouvernements et les hommes politiques et transmettre au public tout fait considéré comme suspect à la fraude, le mensonge ou autre, de la part des politiciens. Ils constituent donc, un moyen pour comptabiliser par excellence. Ces médias peuvent aussi, dans des pays pluriculturelles comme le Liban, être le porte-parole de chacune des sous-cultures constituant la société. Ils transmettent ainsi, peurs, attentes, positionnements, parties, etc., de ces communautés et les aident à s'exprimer librement et à s'adresser directement aux membres de leur groupe. Cependant, cette répartition des médias est aussi bien avantageuse que désavantageuse. Elle est avantageuse dans le sens où ces médias racontent au public les

particularités de la communauté qu'ils représentent, mais aussi désavantageuse car elle risque, parfois, de déclencher des tensions et des haines entre les communautés quand ceux qui détiennent cet outil de communication, l'utilisent non seulement pour s'adresser à leur collectivité mais afin d'attaquer les autres groupes, membres de la société, et d'influencer leur opinion publique afin qu'elle méprise et offense elle aussi l'autre opinion.

De même, la répartition des médias ainsi que l'accès des individus aux médias peuvent être inégaux entre les communautés d'une même société. Citons à titre d'exemple le cas du Liban où nous constatons que bon nombre de communautés, surtout celles minoritaires, dont les arméniens, les druzes, les palestiniens, et récemment les déplacés irakiens ou syriens ne disposent pas de chaînes télévisées propres à elles, et à travers lesquelles elles peuvent transmettre leurs messages. Certaines disposent d'une station de radio mais pas de chaîne télévisée, comme par exemple le cas des arméniens, d'autres disposent de journaux mais pas de radio ou de télé, etc. D'où l'inégalité de chance chez les *leaders* politiques à s'adresser à leur opinion publique.

B.2- Le rôle des médias, en particulier la télévision, dans une société démocratique

« La société, la politique, l'information sont des choses trop importantes en démocratie pour être confiées aux seuls hommes politiques, journalistes...ou politologues ». ¹⁸⁵ Il n'y a pas de démocratie sans médias libres, et pas de médias libres sans une société libre où tout le monde peut penser, dire et communiquer son point de vue. Les médias sont sans aucun doute un milieu très favorable au développement de la liberté d'expression, mais parfois, ils risquent d'être influencés par les grandes puissances régnantes dans la société, comme ils risquent de devenir le seul porte-parole de ces forces et d'influencer eux-mêmes l'opinion publique voire parfois la modeler à leur guise. En effet, la démocratie est un régime politique fondé sur la souveraineté qui permet aux citoyens d'élire eux-mêmes leurs représentants. Une des caractéristiques essentielles de la démocratie est l'existence d'une sphère publique dans laquelle s'exprime librement l'opinion publique.

¹⁸⁵ CAYROL Roland (1997), « Médias et démocratie : la dérive », Roland Cayrol, Presses de Sciences Po.

D'où la question de la place des médias dans la démocratie. Ces derniers ont-ils dépassé leur rôle traditionnel qui consistait à informer les citoyens pour agrandir la sphère de ses missions vers l'animation de débats, de points de vue, d'interprétation de faits, etc. ? Ceci nous pousse à nous demander si les médias ont pris le pouvoir dans la démocratie de nos jours ? S'agit-il, de ce fait d'une nouvelle ère de dictature médiatique ? Les télévisions en particulier parviennent-elles à tisser une identification collective et un lien de l'individu à la masse ?

Dominique Wolton, dans son ouvrage « *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision* » développe la notion du « grand public » dans sa forme contemporaine et développe des pensées portant sur les caractéristiques, avantages et désavantages des télévisions fragmentées par rapport à celles généralistes. Selon l'auteur, le grand public « *est d'abord le résultat de la transformation de la foule en masse et en public, c'est-à-dire le résultat de la domestication de la question du nombre, qui a tant hanté la fin du XIXème siècle et le début du XXème* ». ¹⁸⁶ Les médias dans les sociétés contemporaines, dont les télévisions généralistes selon Wolton, ont plutôt pour rôle d'animer cette sphère publique, tout en garantissant le pluralisme des points de vue. Toutefois, d'après ce même auteur, « *les enjeux d'aujourd'hui, liés à l'analyse du rôle de la télévision dans un espace public élargi, renvoient en effet directement à une problématique sociologique et culturelle autour du lien social.* » ¹⁸⁷

À la question du passage de la télévision généraliste à une télévision fragmentée Wolton s'interroge si la télévision restera « *cet outil généraliste nécessairement imparfait, parce que destiné à tous, donc à personne dans la totalité de ses aspirations, ou se fractionnera-t-elle en autant de publics, de supports et de programmes qu'il sera possible économiquement de le faire ?* » ¹⁸⁸ En effet, l'auteur explique que l'une des causes qui caractérise le développement de la télévision fragmentée par rapport à celle généraliste réside dans le fait de l'usure de cette dernière, restée pendant longtemps le seul cadre de référence, ainsi que le moteur du triomphe de la télévision. Toutefois selon l'auteur, « *elle a dû beaucoup décevoir pour que le mouvement de*

¹⁸⁶ WOLTON Dominique (1990), « *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision* », éd. Flammarion. p.127

¹⁸⁷ Ibid. p.100

¹⁸⁸ Ibid. p.100

diversification des goûts du public, qui est une réalité connue depuis le début de la télévision, soit à ce point frustré. »¹⁸⁹

En effet, en élaborant l'information sur le monde qu'ils diffusent dans l'espace public, les médias risquent aussi de participer à la construction de l'opinion publique. Il s'agit, d'une part, de l'accès de tous à l'espace public de la délibération et, d'une autre part, de l'unification des termes du débat public. Ainsi, les médias, en élaborant l'information dont sont porteurs les acteurs de la discussion publique, font du libre débat et de la libre circulation des idées un milieu favorable à l'intervention de chacun mais aussi à la confrontation de tous avec tous. Ils deviennent des acteurs et des relais d'influence, dont la signification ne se limite plus à la seule diffusion d'information. Rappelons aussi que dans cette nouvelle ère, les chercheurs qualifient le destinataire/récepteur de roi, membre actif de la société. Cette théorie met l'accent sur la notion d'usage des médias par les individus et leur rôle actif dans l'interprétation des faits et l'interaction sociale.

Nous parlons dans notre thèse de la fragmentation de la scène publique libanaise et la place des médias, en particulier les télévisions locales, dans cette fragmentation. En effet, et comme l'explique le professeur Antoine Messara : « *l'expérience partisane libanaise est pionnière dans le monde arabe, par la pensée politique que les partis au Liban ont diffusée et par la participation démocratique à la scène publique qu'ils ont suscitée et polarisée* ». ¹⁹⁰ Les partis au Liban ont diffusé durant plus d'un demi-siècle un discours et des concepts sur la démocratie, les droits de l'homme, le nationalisme, le socialisme, le pluralisme et l'arabité, et cela à l'échelle de tout le monde arabe.

On aurait pourtant tendance aujourd'hui à dénigrer cet héritage vu que l'expérience partisane libanaise a été synonyme de fragmentation de la société, de conflit et de guerre civile. La fragmentation étant « l'action de diviser ou partager », celle de l'individu au Liban n'est alors que l'écho de la fragmentation de la société, en de multiples groupes, tribus ou communautés confessionnelles. En effet chaque communauté religieuse se définit aujourd'hui par ses propres

¹⁸⁹ WOLTON Dominique (1990), « *Éloge du grand public...* Op. Cit. p.106

¹⁹⁰ MESSARRA Antoine (1996), « *Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin* » dans Revue du monde musulman et de la Méditerranée, N°81-82.

régions de grandes agglomérations, car il est certes que le Liban est un pays mixte mais ceci n'empêche qu'il existe une majorité de chaque communauté divisée dans les régions du Liban poussant ainsi la société à une fragmentation régionale et confessionnelle. La majorité des Libanais considèrent alors que leurs communautés restent leurs seuls refuges et le seul garanti de survie dans le pays, négligeant ainsi le rôle de l'état qui souffre de ses manques de moyens. Cette fragmentation de la scène publique touche le plus aujourd'hui les médias et son audience en raison de la multiplication de l'offre et des canaux de distribution, chacune appartenant à, ou financée par, un parti politique.

B.3- Les médias communautaires, des raisons de leur création à leur expansion mondiale– leur développement en Amérique du Nord, en Europe, et dans le reste du monde

Les interrogations sur le développement des médias communautaires, à savoir s'ils sont porteurs d'un message d'enfermement ou des vecteurs d'universalité attirent actuellement bon nombre de chercheurs en sciences sociales notamment en information et communication. En effet, l'analyse des comportements médias des personnes considérées comme des minorités dans une société donnée relève avant tout d'un intérêt pour des problématiques spécifiques, une certaine appartenance à un groupe donné, une identité particulière, plus que d'une volonté de rester « entre soi ». Ces médias communautaires, quand ils sont correctement orientés vers la représentation des minorités ethniques et la construction ou encore, dans certains cas, la reconstruction de l'identité collective, s'avèrent intéressants et même capables de concurrencer les géants dans le monde des médias en termes de production et de représentation identitaires.

Quelle est l'origine des médias communautaires ? En effet, ces médias sont nés chez les groupes communautaires souvent insatisfaits de la capacité des grands médias à répondre à certains besoins de communication autonome de la population en général et des groupes minoritaires en particulier. Ces derniers se sentent souvent mal représentés et marginalisés auprès des médias généraux, communiquant des renseignements et des programmes sans intérêt particulier pour les spécificités de chaque sous culture à part. C'est ainsi qu'au Québec, à titre d'exemple, plusieurs groupes de citoyens ont décidé de mettre sur pied des médias à vocation

communautaire et locale. Ainsi, de tels projets ont vu le jour à partir des années soixante pour la télévision communautaire et au début des années soixante-dix pour la radio communautaire.

Le Rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, dirigé par Gérald Lewis Caplan et Florian Sauvageau, publié en 1986, a stipulé que le secteur communautaire de la radiodiffusion « doit jouer un rôle croissant en tant que tribune des communautés et êtres accessible aux différents groupes ethniques, culturels et marginaux... Ainsi, le public bénéficiera d'une plus grande diversité d'informations, de divertissements et d'opinions. Le monde de la radiodiffusion n'en sera que plus riche »¹⁹¹ Le rapport reconnaît ainsi l'importance du secteur communautaire dans les médias quant à la richesse et la diversité culturelle qu'il engendre dans la société.

Dans le cas des Libanais immigrés au Québec, nous nous interrogeons sur leur vie et leur représentativité communautaires au sein d'une société aussi diversifiée que le Canada. Ainsi, qu'est-ce qui fait qu'un Libanais né au Québec mais issu de parents d'origine libanaise, partis au Canada au début des années 90 vers la fin de la guerre civile libanaise, reste ainsi que ses parents abonné et branché sur les chaînes communautaires libanaises diffusant sur satellite ? Ce phénomène comme tant d'autres, montre à quel point les membres d'une communauté sont attachés à leurs origines, leurs valeurs et leurs cultures, et ne peuvent pas s'en détacher facilement, même ils se dispersent dans le monde, et même s'ils s'éloignent vers d'autres continents, et s'intègrent dans de nouvelles sociétés... Ainsi, dans le cas des Libanais, et bien qu'ils soient bien intégrés dans les sociétés d'accueil où ils immigreront, comme au Canada, en Australie ou ailleurs, nous remarquons qu'ils ne se détachent pas catégoriquement de leur culture d'origine. Ils restent branchés aux postes télévisés couvrant les nouvelles libanaises et moyennes orientales, les actualités du pays en général, les actualités de leur communauté religieuse, etc. Toutefois, la société canadienne, et grâce à sa constitution de multiples sous cultures, permet aux groupes, minoritaires soient ils ou non, comme les Libanais, les Hindous, les Italiens, etc., de rester grâce aux médias communautaires en forte liaison avec leur culture d'origine.

¹⁹¹ *Le Rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion*, publié en 1986 et dirigé par Gérald Lewis Caplan et Florian Sauvageau, pp.544/545

Toutefois, ce phénomène de médias ethniques et de représentativités communautaires n'est pas présent dans toutes les sociétés accueillant des groupes diversifiés. En effet, la société des Emirats-Arabs-Unis, connue pour son cachet très cosmopolite, ressemble plus à un *salad bowl*, regroupant des collectivités de différents bagages culturels, couleurs, races, religions, etc., qu'à un *melting pot*, regroupant une multitude d'individus tous différents mais bien mélangés et homogénéisés. Dans ce type de société, et bien que cette dernière soit constituée d'une multitude de résidents venus des quatre coins du monde, nous remarquons que la représentativité communautaire reste loin d'être mise en application dans le développement des médias. Une réflexion sur la question des relations entre espace, milieu géographique, identité et média, est proposée par Myria Georgiou dans son livre intitulé « *Diaspora, Identity and the Media : Diasporic Transnationalism and Media Spatialities* »¹⁹², dans lequel elle mène une analyse multi-spatiale de l'appartenance diasporique et de sa traduction dans le champ médiatique et reconsidère les connections dans l'espace comme des éléments clés de l'identité et du lien communautaire pour parvenir à montrer que le local, le national et le transnational forment une « matrice spatiale interconnectée » au sein de laquelle de nouvelles possibilités d'appartenance se manifestent.

Simultanément, au niveau de l'Europe, Isabelle Rigoni¹⁹³ explore, dans l'éditorial de la Revue Européenne des Migrations Internationales¹⁹⁴, intitulé « Les médias des minorités ethniques. Représenter l'identité collective sur la scène publique », les initiatives médiatiques de populations en situation de minorisation ethnique. La chercheuse explique que les médias communautaires créés par et pour les populations migrantes et leurs enfants, mais aussi par des populations qui partagent une mémoire de la mobilité, constituent des produits de la migration mondialisée, de l'affirmation des cultures minoritaires et des rapports post-coloniaux. Ainsi, ces « médias des minorités ethniques sont à la fois des supports et des producteurs d'identité ».¹⁹⁵ Bien qu'anciens, ces médias des minorités ethniques ont été pour longtemps mal compris et mal

¹⁹² GEORGIOU Myria (2006) « *Diaspora, Identity and the Media : Diasporic Transnationalism and Media Spatialities* », New York, Hampton Press

¹⁹³ RIGONI Isabelle, chercheuse, responsable de MINORITY MEDIA, équipe européenne financée par la Commission européenne et portant sur les médias des minorités ethniques dans 8 pays d'Europe (Allemagne, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Turquie) www.minoritymedia.eu

¹⁹⁴ *Revue Européenne des Migrations Internationales* (REMI), Revue spécialisée dans les questions des migrations internationales (2010), N°26 p.7-16

¹⁹⁵ RIGONI Isabelle (2010), éditorial *Revue Européenne des Migrations Internationales*, N°26 p.7

interprétés. En effet, l'enjeu principal des recherches menées dans le volume 26 de la Revue Européenne des Migrations Internationales est d'abord de comprendre les logiques de la médiation de l'appartenance identitaire qu'Isabelle Rigoni appelle, dans l'éditorial, les « identités médiées » ainsi que de dévoiler la complexité des affiliations identitaires et le processus de (re)construction communautaire. Ceci dans le but de comprendre, selon la chercheuse, comment se manifestent les appartenances, la représentation d'un soi collectif, et enfin les expressions et pratiques culturelles que permettent les nouveaux médias et les médias traditionnels des minorités ethniques.

Ceci dit, les travaux de l'équipe MINORITYMEDIA, dirigée et coordonnée par Isabelle Rigoni, permettent de bien définir et identifier les comportements des médias communautaires ainsi que du public de ces médias et favorisent le développement de nouvelles approches mettant en valeur l'ampleur des médias communautaires, de leur représentativité ainsi que leur transversalité. Parmi ces chercheurs, au niveau de la visibilité et la concurrence des offres identitaires, première approche privilégiée par Isabelle Rigoni, Claire Cossée traite le cas des Tsiganes Hongroies en France et à travers lequel, elle parvient à dégager un schéma de concurrence pour la « re-présentation » du soi collectif et la prise de parole dans l'espace public à travers trois courants médiatiques tsiganes en France : les médias religieux, ceux des professions ambulantes et ceux issus du militantisme politique et syndical.

Souley Hassane, traitant le cas des sites Internet des noirs en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, relève la question de la concurrence au niveau du travail de définition et d'identité en prenant l'exemple des noirs dont l'histoire est marquée par une domination économique, un esclavage enraciné et diverses formes de discrimination. Il parvient à montrer l'interprétation historique et la construction de la mémoire collective de cette collectivité. Helena Padro, dans le cas de la presse nippo-brésilienne des immigrants Japonais au Brésil, montre les interrogations des générations successives d'immigrants, quant à leur identification culturelle.

Quant à l'approche de la complexité des relations multi-spatiales, où les médias des minorités ethniques font beaucoup d'efforts pour se faire reconnaître par les autorités locales, nationales et supranationales, les auteurs des articles du numéro 26 de la Revue Européenne des

Migrations Internationales (REMI) destiné aux médias des minorités ethniques, parviennent à montrer, selon Isabelle Rigoni que « *Les productions médiatiques sont à la fois dépendantes et créatrices de mobilisations translocales et transnationales* ». ¹⁹⁶ Certains de ces auteurs traitent la question de la « fin des territoires » tandis que d'autres traitent la question de la redéfinition de l'espace et des frontières parmi eux Myria Georgiou qui propose dans son article une réflexion sur les relations entre espace, identité et média. Cette chercheuse mène une analyse multi-spatiale de l'appartenance diasporique et comment elle transparait dans le champ médiatique permettant de (re)considérer les connexions dans l'espace comme des éléments clés de l'identité et du lien communautaire. Ainsi, « le local, le national, et le transnational forment une « matrice spatiale interconnectée » au sein de laquelle de nouvelles possibilités d'appartenance émergent » ¹⁹⁷.

Avec le développement rapide de la transmission des informations, grâce à la globalisation et l'expansion des médias, et leur spécialisation par thème, ethnie, communauté ou encore groupes sociaux, nous nous interrogeons sur les effets de ces médias « spécialisés » avantageux soient-ils ou désavantageux, et leur influence sur le comportement des individus. Ces médias favorisent-ils le développement du concept de citoyenneté et de démocratie ? Ou au contraire agrandissent le fossé de divergences et d'altérité entre les communautés ? Ces outils sont-ils des espaces éditoriaux privilégiés de construction identitaire pour les minorités ethniques ?

B.4- L'influence de la télévision sur les téléspectateurs et son poids dans la fragmentation de la scène publique

Le financement des médias peut aussi altérer l'indépendance des grands médias ainsi que contribuer à la modification de leur information en fonction des intérêts des financeurs ce qui risque de peser sur leur fonctionnement démocratique. Certaines chaînes télévisées, inondées par exemple par le lourd fardeau du financement de leurs programmes et des dépenses cruciales qu'elles ont, se voient obligées de s'associer aux géants du monde du secteur des médias et s'obligent parfois à faire des compromis pour satisfaire ces financeurs. Ainsi, pluralisme des

¹⁹⁶ RIGONI Isabelle (2010), éditorial *Revue Européenne... Op. Cit.* p.12

¹⁹⁷ Ibid. p.12

médias ne rime pas toujours avec pluralité d'opinions, diversité de l'information et démocratisation des masses. Ce que nous analyserons plus tard dans le cas des chaînes télévisées au Liban, de leur création et de leurs sources de financements par les *leaders* politico-confessionnels. Concernant la notion de la démocratie de masse et le développement de l'individualité, Dominique Wolton développe à ce sujet, une comparaison entre la télévision généraliste et la télévision fragmentée dans le renforcement du lien social et le tissage d'une démocratie de masse. Selon l'auteur, « *en rassemblant des individus sur un choix particulier, par-delà les différences sociales, voire l'éloignement géographique, la télévision fragmentée répond donc au mouvement contradictoire de la diversification et d'intégration de la société moderne, ce qui explique probablement la séduction qu'elle opère comme « avenir de la télévision ». La troisième étape, (...), est celle de l'interactivité, qui augmente les relations à un niveau proche de l'échelle individuelle. »*¹⁹⁸

L'auteur poursuit que la télévision de masse est plus démocratique mais qu'elle concilie mal le rapport individu-masse, car la dimension collective l'emporte sur la dimension individuelle. À l'inverse, la télévision fragmentée reste plus performante sur le point de la satisfaction individuelle, mais qu'elle l'est moins sur celui d'une identité collective. Ainsi, « il apparaît donc difficile, contrairement au discours le plus fréquent, de parler simultanément de télévision individuelle et de projet démocratique. »¹⁹⁹

Ceci dit, nous nous interrogeons sur le lien social que peut constituer la télévision. En effet, celle-ci, et comme le décrit Wolton, est le « miroir de la société ; cela signifie que « *la société se voit (...) à travers la télévision, que celle-ci lui offre une représentation d'elle-même. Et en faisant se réfléchir la société, la télévision en crée non seulement une image et une représentation, mais elle offre un lien à tous ceux qui regardent simultanément* ». ²⁰⁰ La question, selon Wolton, reste de savoir « jusqu'où il faut accepter la segmentation qui, selon les courants, se réfère aux communautés ou aux tribus mais qui, de toute façon, laisse de côté la question essentielle des conditions de l'intégration collective. »²⁰¹

¹⁹⁸ WOLTON Dominique (1990), « *Éloge du grand public... Op. Cit.* p.108

¹⁹⁹ Ibid. p.137

²⁰⁰ Ibid. p.126

²⁰¹ Ibid. p.138

Conjointement, et du fait de leur rôle dans le développement de la démocratie de masse, l'Etat dans les pays démocratiques doit garantir aux médias une marge de liberté mais aussi des droits et devoirs. Il doit aussi les encadrer d'une façon organisationnelle et institutionnalisée, loin des pressions des hommes politiques, comme, à titre d'exemple, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), organe de contrôle non soumis aux pressions politiques, qui garantit l'égalité d'accès, le pluralisme de l'information, la neutralité de la presse dans le respect de la liberté d'opinion, etc. Est-ce le cas des médias au Liban ? Question que nous essayerons aussi d'aborder dans les prochains chapitres.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans l'étude de l'influence de la télévision sur les téléspectateurs. D. Courbet et M.P. Fourquet développent cette notion en expliquant que « *l'influence de la télévision est l'ensemble des empreintes et des changements manifestes ou latents produits par la télévision sur les individus (considérés sur les plans cognitif, affectif et comportemental), sur les groupes et systèmes sociaux, sur les systèmes socio-politique et économique, sur les sociétés et les cultures* ». ²⁰² Selon eux, cette influence regroupe des aspects dits *dynamiques*, comme *la réception*, et qu'ils définissent en « processus qui se déroule au moment du contact avec les contenus télévisuels et des aspects statiques ou effets » ²⁰³, considérés comme « résultats à court, moyen ou long termes du processus de réception. » ²⁰⁴

Cette interprétation de la télévision et ses influences nécessite une étude qui touche toutes les disciplines sans exception. Aussi divergentes et hétérogènes qu'elles soient, dont essentiellement, la psychologie, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la politique, l'économie, l'information et la communication, etc. Selon ces mêmes auteurs, toutes ces disciplines citées ci-dessus, et malgré leur pluridisciplinarité, ont une logique commune : « *elles établissent un lien, selon différentes modalités, entre des éléments propres à la production et des éléments propres à la réception, et elles ont toutes une conception plus ou moins explicitée des relations entre les producteurs et les téléspectateurs* ». ²⁰⁵ Elles doivent aussi englober des recherches tant au niveau individuel, c'est-à-dire des « micro-influences » sur les téléspectateurs,

²⁰² COURBET Didier & FOURQUET Marie-Pierre (2003), « *L'influence de la télévision...* Op.cit. pp.9-21

²⁰³ Ibid. pp.9-21

²⁰⁴ Ibid. pp.9-21

²⁰⁵ Ibid. pp.9-21

qu'au niveau global à savoir les « macro-influences » de la télévision sur des structures et des systèmes à plus long terme. En d'autres termes, et selon Courbet et Fourquet, « *la première section étudie l'influence sur les téléspectateurs, tout d'abord seuls face à leur écran de télévision, puis au sein de leur foyer, au travers des usages qu'ils font de la télévision. La deuxième section s'intéresse à l'influence de la télévision sur la société, la politique, l'économique, les cultures.* »²⁰⁶

Ceci dit, les questions suivantes s'imposent : Au Liban, comment les médias influencent-ils l'opinion publique ? La famille et la communauté ont-elles aussi une influence sur la création de cette opinion ? Et quel est l'impact de cette influence sur le positionnement politico-confessionnel de cette opinion ?

Dans le cas du Liban, les médias sont influencés, voire même fondés par les puissances politico-confessionnelles. Ces puissances se sont construites avec le temps et enracinées dans la mentalité des Libanais depuis une éternité. En effet, le pays des cèdres a connu, à travers les siècles, beaucoup de migrations de et vers sa terre et puis des guerres communautaires pendant lesquelles chaque communauté voulait s'emparer du pouvoir ou tout simplement défendre son identité et celle des membres de son groupe. Ainsi, qu'elle soit majoritaire ou minoritaire, toute entité constituant la société libanaise cherche à avoir son propre espace dans la société, et à s'emparer d'un outil de communication afin de pouvoir transmettre son opinion envers son public ainsi qu'à se protéger et se défendre des autres communautés de la société. Les médias étant l'outil le plus efficace pour atteindre ces objectifs, hommes religieux, politiciens, et *leaders* communautaires les détiennent pour manipuler à leur profit leur opinion publique.

L'histoire des médias nous apprend en effet que « les rapports entre médias et société n'ont cessé de se modifier. Les évolutions de la société et les transformations de la démocratie ne restent pas sans effet sur la place et le rôle des organes d'information ».²⁰⁷ Quand la télévision, dans un modèle non encore affaibli par la multiplication de l'offre de chaînes et la fragmentation généralisée de l'audience, fabrique l'unité de lieu, de temps et d'intrigue comme rapport des

²⁰⁶ COURBET Didier & FOURQUET Marie-Pierre (2003), « *L'influence de la télévision...* Op.cit. pp.9-21

²⁰⁷ <http://www.ministryinfo.gov.lb/fr/StudiesGroup/MediainLebanon.aspx> consulté en octobre 2012 (Antoine Messara).

politiques à leurs électeurs, le quatrième pouvoir peut commencer de rêver d'être le premier. Le petit écran ne se contente pas alors d'offrir aux politiques qui exercent le pouvoir une simple apparition mais un contact puissant et immédiat avec le peuple. Il les oblige à modifier leur agenda, transformer leur langage et soigner leur apparence. Que vaut désormais, pour un chef de gouvernement, le discours d'investiture devant la représentation nationale par rapport à sa première « prestation » dans l'émission politique phare du moment ?

Suite à la fragmentation communautaire du pays, et depuis l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri en 2005, le Liban assiste à un phénomène qui a été auparavant limité et relativement contrôlé, il s'agit du communautarisme confessionnel qui touche la presse et les médias au Liban.

C- Médias, religions et société

C.1- Les médias religieux - développement du concept, enjeux et objectifs

Les théories et les pratiques de la religion ont été pendant longtemps mis à l'écart et négligés par les sciences de l'information et de la communication. Conscients de l'importance du religieux, à savoir doctrines, théories et pratiques, les chercheurs et les penseurs développent actuellement des théories et pratiques de la communication qui intéressent les SIC. Certains mouvements religieux ont pour objectif de se rapprocher encore plus de leur public cible et d'être tout le temps en contact direct avec lui. D'autres sont à la recherche d'une certaine affirmation face aux autres mouvements, religieux soient-ils ou politiques, socio-éducatifs, etc. Un des réseaux travaillant sur la question de la religion et la communication en France est le RELICOM. Son objectif principal est de permettre aux chercheurs, travaillant sur la communication en lien avec la religion, de se connaître, de partager des ressources et d'organiser ensemble des rencontres afin de contribuer au développement de ce champ de recherche en sciences de l'information et de la communication. Ce réseau s'interroge sur des questions

relatives aux espaces du religieux et recouvre huit domaines²⁰⁸, dont les quatre suivants semblent être les plus intéressants à notre étude :

- 1- *Les modes de communication et les pratiques d'information et de communication des religions.* Dans cette phase, les chercheurs étudient comment les religions utilisent les différents canaux et médiums de diffusion des SIC, pour s'adresser à un public plus grand et plus vaste ;
- 2- *La manière dont les religions pensent l'espace médiatique et leur intervention dans l'espace public.* En découvrant les médias et en les utilisant, les religions se sont efforcées de penser l'espace médiatique afin de trouver leur place. Elles se sont alors souciées de formaliser le sens de la présence des medias dans l'espace public.
- 3- *Les pratiques communicationnelles ou de mise en visibilité de membres des organisations religieuses dans l'espace public.* En se rendant visibles dans l'espace public, les groupes religieux communiquent leur présence par le défilé, la prière publique, le chant, et parfois manifestent leur opposition à des phénomènes culturels qu'ils jugent inadéquats ; ceci relève également d'une position communicationnelle et transparait beaucoup sur la scène médiatique libanaise.
- 4- *La manière dont les médias abordent les religions (la trace laissée par les religions dans l'espace public).* Celles-ci sont l'objet de discours médiatiques variés. La façon dont les médias abordent et présentent les religions ainsi que l'évolution du traitement médiatique des phénomènes religieux, de la culture des journalistes constituent un champ d'étude et d'investigation. Ici nous attirons l'attention sur média religieux et média traitant du religieux. Il existe au Liban, à titre d'exemple, des chaînes télévisées prônant culture et valeurs chrétiennes (Télé Lumière) ou culture chiite et valeurs de la résistance du parti de Dieu (Al-Manar), et d'autres chaînes à programmes variés, à savoir talkshows, programmes de divertissement, feuilletons, etc., mais qui sont à penchant confessionnel particulier, et qui mettent en valeur les messages, et discours à importance politico-confessionnelle.

²⁰⁸ Concernant les huit domaines tels qu'émis par le réseau RELICOM, consulter à ce sujet, le lien suivant de David DOUYÈRE <http://doyere.jimdo.com/recontres/relicom>

Parmi les principaux chercheurs du site RELICOM en France, David Douyère qui s'interroge sur la question de la communication sociale au sein de l'église. Ainsi, dans son ouvrage « La communication sociale : une perspective de l'Eglise catholique ? Jean Devèze et la critique de la notion de « communication sociale » », il explique que « *la question est donc celle, pour l'Église, de l'influence, de la préservation et du maintien de celle-ci dans une société en transformation médiatique accélérée. L'expression de « moyens de communication sociale » dit, en ce sens, que l'Église catholique souhaite se donner les moyens de développer son influence sur la conscience moderne. « Communication sociale » désigne ce qui a commencé, depuis les années 1930, de se développer sans elle. « Moyens », son souhait d'y prendre sa place, et la politique afférente qui doit se déployer.* »²⁰⁹

L'auteur retient la description de Lorette Nobécourt²¹⁰ qui stipule que « *les « moyens de communication sociale » (presse, cinéma, radio et télévision) sont pour l'Église catholique — qui parle aussi, dans un second temps de « communications sociales », au pluriel (...) sont aptes à atteindre et à influencer non seulement les individus, mais encore les masses en tant que telles, et jusqu'à l'humanité tout entière* » (Inter Mirifica, 1963)²¹¹ ». ²¹² En effet, les pouvoirs ethniques et communautaires en général mais religieux en particulier parviennent, et grâce à la manipulation des médias, à s'adresser en premier lieu à leurs masses, leur injecter les normes et les valeurs qu'ils prêchent et attirer en second lieu une nouvelle foule.

Concernant les études menées aux –Etats-Unis, Jacques Gutwirth est un des collaborateurs du réseau RELICOM, à traiter le cas de la religion télévisée. Ce chercheur, en analysant le cas des évangélistes face aux activités du pape Jean-Paul II couvertes par la télévision, parvient à montrer clairement le lien entre les prédicateurs religieux dans les coulisses de ces médias et le public récepteur des messages religieux. En effet, l'irruption des télévangélistes dans l'histoire religieuse récente des États-Unis est non négligeable, elle pousse

²⁰⁹ DOUYÈRE David (2010), « *La communication sociale : une perspective de l'Eglise catholique ? Jean Devèze et la critique de la notion de « communication sociale »* », Revue internationale de communication sociale et publique (RICSP), Uqàm, Montréal, n°3-4, pp.73-86

²¹⁰ NOBÉCOURT Lorette (1994), « *La clôture des merveilles. Une vie d'Hildegarde de Bingen* », édition Grasset

²¹¹ Inter Mirifica (1963), in DOUYÈRE David (2010), « *La communication sociale...* Op. Cit pp.73-86

²¹² DOUYÈRE David (2010), « *La communication sociale...* Op. Cit pp.73-86

les chercheurs sur les cas nord-américains tels que Karl-Fritz Daiber²¹³, ou encore Jacques Gutwirth à s'interroger sur le rôle des masses médias dans le domaine de la communication religieuse. Ces derniers selon K-F Daiber peuvent servir, d'une part, comme instruments de mission religieuse où ils maintiennent une certaine indépendance face à la religion institutionnelle en se présentant comme facteurs autonomes par rapport à elle, et d'une autre part, ils peuvent être considérés comme producteurs même de religion.

J. Gutwirth, d'après son étude du rapport au public et le message politique revient à la période du développement de la radio et de la télévision religieuses à partir de laquelle, « les prédicateurs de l'audiovisuel ne sont plus, tels les revivalistes d'antan, des hôtes qui surgissent pour des réunions sans lendemain ; ils disposent désormais d'outils qui leur permettent de fidéliser le public ».²¹⁴ Il pousse sa recherche pour montrer que non seulement les évangélistes utilisent les médias pour créer une certaine interactivité avec le public mais qu'en plus, dans le contenu des messages qu'ils transmettent, ils soutiennent des positions ethniques qui sont en même temps très politiques. Ainsi, et au nom de la transmission d'un message religieux conservateur, ils « participent donc plus ou moins intensément au combat politique mené par l'aile droite du parti républicain ».²¹⁵ Cette figure est très présente au Moyen-Orient, en particulier sur la scène médiatique et très politico-confessionnelle au Liban. Ainsi, dans le cas des chaînes télévisées locales, le message religieux est souvent porteur de soutien ou encore de messages politiques latents afin d'attirer plus l'attention et l'attachement des masses. Ce message va souvent à l'encontre des messages des autres groupes politico-confessionnels détenteurs eux aussi de leurs propres outils de communication incitant ainsi leurs adeptes à rejeter les autres groupes.

²¹³ Voir à ce titre, l'article de Karl-Fritz DAIBER (1987), « *Religion et médias populaires* », *Social Compass*, article publié en ligne sur <http://scp.sagepub.com>

²¹⁴ GUTWIRTH Jacques (2000), « *Religion télévisée* », *Ethnologie française*, nouvelle série, T.30, n°3, Juillet Septembre 2000, éd. Presses Universitaires de France. L'article dans son intégralité se trouve dans les liens du site web du réseau RELICOM, <http://relicom.hypotheses.org/>

²¹⁵ Ibid.

C.2- Les catégories d'analyses communautaires dans les pays pluriculturels et leurs rapports aux médias communautaires ainsi qu'à la sphère publique

Notre thèse porte surtout sur le sujet des médias et leur rapport à la religion. Nombreuses sont les sociétés occidentales en actuel débat sur les enjeux des médias et de la religion dont la France, les Etats-Unis et le Canada. Dans cette sous-partie, nous différencierons entre les médias religieux qui sont des medias communautaires, diffusant des messages et des enseignements religieux, et la représentation de la religion et de l'actualité religieuse dans les médias. Une deuxième sous-partie sera aussi consacrée à la différenciation entre la religion comme catégorie d'analyse en France et l'ethnicité aux Etats-Unis. Ainsi, plusieurs sociétés se caractérisent par leurs médias pluriculturels représentant les fractions constituant la société comme les médias religieux (christianisme, islam, etc.), culturels (chinois au Canada, hindous aux Etats-Unis, etc.) ou encore à thème (cuisine, sport, etc.). Ces chaînes relèvent le défi quant à leurs programmes destinés à des groupes bien spécifiques de la société, face aux chaînes dites nationales qui diffusent des informations et des programmes généraux pouvant attirer toute la nation sans caractéristiques culturelles particulières.

Un des pays à traiter la question des médias communautaires en particuliers ceux religieux est le Canada. Si nous prenons l'exemple de ce pays, nous constatons que le paysage médiatique y est très restreint. Dans cette société, un des défis relevés est celui de la « non représentativité » de certaines communautés religieuses ou des athées. D'après l'article « *Religions in Canada* », « *de nombreuses religions font face à un manque ou à une absence totale de représentation dans les médias. Les canadiens qui ne pratiquent aucune religion en particulier ou qui se définissent eux-mêmes comme athées ou agnostiques – approximativement 16 pour cent de la population canadienne sont également sous-représentés dans les médias. (...) le christianisme, le judaïsme et l'islam sont les trois religions occupant le plus de place dans les médias canadiens.* »²¹⁶

²¹⁶ Statistics Canada (2001). *Religions in Canada* <http://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/religion> page consultée le 12 juin 2013

Comment ces religions s'adressent-elles au public ? Parviennent-elles à lui transmettre leurs messages ? Cette communication avec les croyants est-elle limitée dans le temps et dans l'espace ? Selon Jean-François Mayer, « *les religions ne vivent pas en vase clos, mais en interaction avec des développements affectant l'ensemble des sociétés : l'émergence de préoccupations quant aux problèmes d'environnement trouve un écho dans presque toutes les traditions religieuses. Mais les réactions peuvent également prendre la forme d'opposition aux forces de la modernité si les groupes se considèrent comme menacés par des évolutions qui semblent battre en brèche leurs principes ou leur existence même. Ces réactions n'impliquent pas nécessairement un refus des outils de la modernité. Nous voyons non seulement des groupes marginaux, mais aussi des acteurs religieux importants opposer leur spécificité aux projets globaux* ». ²¹⁷ Toutefois, à l'heure de la mondialisation de l'information, il serait important que le domaine de l'information religieuse soit traité, comme l'explique Michel Cool, « *dans une conception laïque, c'est-à-dire indépendante du pouvoir des Eglises et des religions, et appliquant rigoureusement les règles inhérentes au journalisme, à savoir rigueur de l'information, pluralisme et éthique.* » ²¹⁸

Quant à la représentation de la religion dans les médias, elle est valorisée par beaucoup de facteurs et d'événements mondiaux. Aux Etats-Unis, à titre d'exemple, la religion a gagné un nouveau pas en avant dans la politique américaine ceci dans la seconde moitié du siècle précédent en même temps qu'elle gagnait une nouvelle importance ailleurs dans le monde. En effet, deux tendances symboliques marquèrent cette mise en valeur de la religion et attirèrent les journalistes et les professionnels des médias, il s'agit de la montée du néo-évangélisme dans la politique américaine avec l'élection d'un président évangélique et le renforcement du profil de l'islam dans la politique mondiale émergent dans les années 1970 dont la révolution islamique en Iran en 1979. Ces deux tendances furent suivies par une évolution de la nature de la représentation de la religion dont les attentats du 11 septembre 2001, les actes terroristes à Londres en 2005 suivis de ceux de Bali, et l'émergence du terrorisme islamiste ainsi que le

²¹⁷ MAYER Jean-François (2008), « *Mondialisation, religions, et politique au XXIème siècle* », article publié dans Hermès 51.

²¹⁸ COOL Michel (1997), « *Les religions dans les médias : témoignage et propositions méthodologiques* », article publié dans Les cahiers du journalisme N°3, juin 1997.

discours religieux ou confessionnel attisant parfois haine pour certains, peur et inquiétude pour d'autres, ce qui attira fortement l'attention des médias.

Nous nous interrogeons à ce niveau sur le traitement des informations d'ordre religieux. Est-il basé sur une objectivité de la part des médias et une certaine rationalité dans la transmission des messages? Ou au contraire un outil de propagande et de marchandising pour les *leaders* d'opinion? Comment l'opinion publique, en particulier celle libanaise, reçoit-elle les informations traitant des thèmes religieux? Et les médias attisent-ils plus d'attachement et de conservatisme? Ou au contraire arrivent à transmettre une image d'ouverture à l'autre et un dialogue interreligieux?

Les représentations communautaires par catégories d'analyse : l'exemple de comparaison spatiale et temporelle de Nancy Green, entre l'« ethnicité » aux Etats-Unis et la « religion » en France

L'auteure traite l'histoire comparée des représentations des groupes sociaux immigrés en Amérique du Nord et en Europe. Elle cherche dans son article à comparer l'image de l'Autre perçue comme différente dans ces deux régions, berceaux d'ethnies et de religions très diversifiées, afin de mieux questionner les catégories d'analyse et la façon dont celles-ci sont utilisées dans le temps et dans l'espace. En effet, elle prend deux exemples particuliers, celui des immigrés musulmans en France et les groupes ethniques aux Etats-Unis et s'interroge sur la question de comparaison en catégorie d'analyse entre religion et ethnicité au niveau de ces deux sociétés. Selon cette auteure, chaque terme recèle une multiplicité de définitions et de pratiques. Ainsi, « *la religion relève de différents registres : dogmes institutionnels, croyance individuelle, pratiques (qui peuvent créer des divisions au sein des groupes religieux) ; l'ethnicité peut être ascriptive ou auto-désignée et recouvrir des pratiques identitaires « molles » ou intenses* ». »²¹⁹

Le choix d'ethnie et de religion comme catégories d'analyses comparatives entre ces deux sociétés est révélateur de deux épistémès différentes : d'abord parce que la religion est une

²¹⁹ GREEN Nancy (2002/1), « *Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle* », éd. E.H.E.S.S., annales, histoire, sciences sociales. p.129

catégorie très ancienne et selon l'auteure « objective ». Ensuite, parce que l'ethnicité est plus récentes dans les études en sciences sociales. Toutefois, selon l'auteur, « *chaque terme a des similarités d'usage qui sont, au moins, triples : ils sont mobilisés comme explications justificatives par les chercheurs ; ils sont utilisés par les acteurs eux-mêmes pour s'identifier ou identifier les autres ; ils font partie de la « grammaire politique » sur la scène publique* ». ²²⁰ Ainsi nous nous interrogeons sur l'interprétation de l'imaginaire de l'Autre dans chacun des deux pays étudiés. L'auteure essaye de savoir comment les chercheurs en sciences sociales ont abordé le phénomène migratoire en France où la question de l'islam est la plus médiatisée et aux Etats-Unis où il s'agit plutôt de langage d'« ethnicité », au XXème siècle et avec quel vocabulaire ?

Selon cette même auteure, cette différence franco-américaine, reconnue comme un phénomène social, dépend du statut selon lequel le terme est décliné. Ainsi au niveau de la France, les médias, en particulier l'opinion publique qui postulent une radicalité religieuse chez les immigrés. Alors qu'aux Etats-Unis, les médias ne déforment aucunement le langage de l'« ethnicité ».

²²⁰ GREEN Nancy (2002/1), « *Religion et ethnicité...* Op. Cit. p.129

Synthèse

Au niveau du Liban, la notion de média national n'existe pas puisque les médias sont actuellement considérés comme étant communautaires et confessionnels. Certains programmes politiques extensifs télévisés au Liban se contentent d'exposer des positions antagonistes vis-à-vis desquelles le spectateur n'a d'autres choix que de se ranger avec telle ou telle partie. Les relations entre les moyens d'information au Liban et le peuple libanais diffèrent nettement suivant les confessions, les classes sociales et les multiples tendances politiques. Le rôle que jouent ces moyens d'information en tant que diffuseurs de nouvelles et d'opinions varie, selon leur position à l'égard de la politique du pays. Les introductions des nouvelles du soir, deviennent alors l'occasion pour chaque chaîne télévisée de se prononcer au nom du parti politique qu'elle représente en exposant ainsi ses points de vue subjectifs vis-à-vis de la situation du pays. Ce genre de programme est une sorte d'éducation quotidienne organisée et suivie, basée sur la dépendance, la subordination, l'allégeance et les positions conflictuelles. Par leur biais, tout participant à l'enjeu politique, social et économique (citoyens, partis, confessions et gouvernement) expose aux citoyens ses aspirations et ses idées économiques, confessionnelles et sociales, tant nationales qu'internationales.

Les Libanais ont une certaine conception de ce que devraient être leurs moyens d'information. Cette conception dérive d'un même système de valeurs. C'est pourquoi, cette conception joue le rôle d'un censeur social qui contrôle les nouvelles publiées ainsi que les programmes radiodiffusés et télévisés de façon que les responsables de ces moyens prennent garde aux réactions de leur public et se méfient de porter atteinte à leurs exigences morales. Il reste qu'il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de l'influence qu'exercent la presse et la télévision libanaises sur la formation et l'orientation des courants de la pensée au sujet des événements, des personnes ou des problèmes confessionnels et politiques. En effet, ce qui diffère le panorama libanais de celui Etats-Unien par exemple est le fait qu'aux Etats-Unis les discours politiques républicains reposent depuis le début sur une séparation de l'Église et de l'État. Ce qui n'est pas le cas au Liban où discours politiques et religieux se fusionnent et se consolident. Ceci ne transparaît pas uniquement au niveau des discours mais aussi à tous les niveaux socio-éducatifs (à savoir les questions du statut civil – mariage, divorce, actes de naissance, papiers officiels-

ainsi que l'éducation des enfants, le choix des établissements scolaires, des régions de résidence, le choix des médias à consulter, des groupes de référence, etc.

L'ambiguïté de ces outils médiatiques, mélangeant souvent information et propagande, n'est d'ailleurs pas passée inaperçue ces dernières années, en particulier lors des affrontements intra-libanais au mois de mai 2008. Le Premier Ministre du Qatar, cheikh Hamad Ben Jassem al-Thani, avait même lancé un avertissement à l'issue de la signature des accords de Doha, le 25 mai 2008, demandant aux médias libanais, selon Julien Saada, de « calmer les esprits plutôt que de susciter une escalade ».²²¹ Le gouvernement avait d'ailleurs mis en place une loi demandant une diminution de la propagande. Certes, des journalistes Libanais ont contribué à la diffusion d'une culture légale. Mais suite à la détérioration de la situation générale, la dégradation de certaines valeurs fondamentales et la propagation d'une mentalité purement consummatrice depuis des années, la diffusion de la culture légale a accusé une régression substantielle dans certaines matières de l'information alors que le Liban a un grand besoin de récupérer le pouvoir des critères à tous les niveaux.

Cette configuration complexe des médias libanais a le pouvoir d'empêcher toute tentative d'atteinte à une vraie liberté d'expression. En effet, celle-ci bloque toute tentative de construction d'une société démocratique. Aucun parti politique ne peut attaquer ou falsifier un média parce que celui-ci représente une communauté et un autre parti et peut donc engendrer des crises graves qui ont parfois dégénéré en conflits politiques et même armés. Les médias ont comme rôle principal de véhiculer de vraies informations, objectives, et une culture nationale laïque. Nous assistons pourtant au Liban à une déformation du vrai rôle des médias et du discours médiatique qui est entraîné par un discours politique marqué par des accusations de toutes sortes. Il n'est pas exagéré de dire que les médias libanais qui prétendent être les leaders de la région en matière d'information, véhiculent un discours de haine de l'autre et de propagande qui pourrait entraîner le pays dans une crise dont certains milieux diplomatiques n'hésitent pas à qualifier d'une guerre civile silencieuse.

²²¹ SAADA Julien (2009), « *Le rôle des médias dans la dynamique communautaire au Liban* », dossier élections libanaises, 12 Juin 2009.

Quatrième chapitre

*« Ecole et télévision : le choc des cultures »*²²²

Les développements sur l'éducation aux médias

*« La télévision et l'école n'ont pas toujours fait bon ménage. Leurs relations ont été marquées, au début, par une suspicion réciproque, qui n'a guère favorisé la coopération. Les rapports entre la télévision et les jeunes donnent lieu régulièrement à des débats d'autant plus passionnés que le public jeune est friand de télévision et qu'il est très exposé à ce média. »*²²³

Étant donné le grand rôle et l'importance de la télévision dans le développement des savoirs des individus, leur socialisation et leur ouverture au monde à partir d'un très jeune âge, nous nous interrogeons sur son introduction dans les programmes scolaires. En effet, l'école a toujours marginalisé cet outil de communication ou s'est limitée à son utilisation basique et classique, à savoir, la diffusion d'une vidéo, ou d'un documentaire sur l'environnement, les sciences, etc. Ainsi, des questions s'imposent à ce niveau : l'école continuera-t-elle à ignorer l'effet de cet outil de communication et à marginaliser l'apprentissage à travers l'image et l'actualité ?

²²² MARLÉ Mélusine (2004), *« Ecole et télévision : le choc des cultures »*, éd. L'Harmattan

²²³ FRANCIS Balle (1994), *« L'école et la télévision »*. In: *Communication et langages*. N°100-101, 2ème-3ème trimestre 1994. pp.79-88

A- Les médias à l'école

A.1 - L'évolution des activités et l'introduction des médias à l'école

Le journaliste et auteur français François-Henry De Virieu consacre à ce sujet tout un ouvrage dans lequel il explique que les médias ne seraient plus de simples collecteurs, trieurs et transporteurs de nouvelles, mais constitueraient, de par leur existence même, et l'étendue de leur performance, un nouveau principe organisateur de la vie démocratique.

Ceci dit, il serait important d'analyser le rôle que peuvent jouer les médias non seulement dans la compréhension d'autrui, différent de moi, mais aussi dans leur contribution à la démocratisation des sociétés. La Tunisie, l'Egypte, la Lybie et les autres pays arabes jadis sous le pouvoir totalitaire et actuellement en « reconstruction » de leur système constituent le meilleur exemple. F.H. De Virieu ajoute : « une réalité sociale qui tout à la fois prolonge et renforce les pouvoirs antérieurs, perturbe leurs relations traditionnelles et donne un poids considérable à de nouveaux acteurs ». ²²⁴ De nouveaux acteurs dont essentiellement les médiateurs professionnels qui, selon l'auteur, « détrônent de façon cruelle, les experts, les intellectuels et les politiques. » ²²⁵

Les médias auraient sans aucun doute un pouvoir sur tous les autres pouvoirs de la société d'où la nécessité de les prendre en considération, et de leur consacrer une bonne place, dans les enseignements scolaires. Les révolutions dans les différents pays arabes, et le rôle des médias dans celles-ci, en forment le meilleur exemple. En effet, cette question devra être largement discutée dans les écoles surtout que les jeunes, et grâce à la forte expansion des outils de communication (dont essentiellement les médias traditionnels et les médias sociaux) font face à un flux d'informations sans précédent et sont incapables d'en tirer des conclusions par manque de développement de leur esprit critique et analytique et d'initiation à l'analyse objective.

L'éducation aux médias est une démarche qui nous incite à apprendre et à penser différemment les informations retirées des médias. Jacques Piette, dans son livre « Education aux

²²⁴ De VIRIEU François-Henri (1992), « *La médiacratie* », édition Flammarion.

²²⁵ Ibid.

médias et fonction critique »²²⁶, développe des idées et des stratégies permettant aux élèves d'amplifier, à travers le cours d'éducation aux médias, des techniques et des compétences qui leur permettent de mieux recevoir puis décoder les messages médiatiques ainsi que de gagner plus d'autonomie et un sens critique envers le monde et les actualités. Selon cet auteur, faire de l'éducation aux médias c'est d'abord « travailler sur les productions médiatiques elles-mêmes, sur leurs origines, la manière dont elles sont construites, diffusées et consommées »²²⁷, et c'est de « s'interroger sur les modalités de réception des messages des différents médias »²²⁸, ainsi que de « chercher à comprendre la nature de leurs impacts et de leurs effets en identifiant et en se prononçant sur les idées, les valeurs et les points de vues qu'ils véhiculent. »²²⁹

Ainsi, l'introduction de l'éducation aux médias à l'école permet de développer chez les lycéens Libanais une meilleure connaissance ainsi qu'une large compréhension des enjeux médiatiques de leur pays, ayant une « image » d'un pays démocratique, et influencé par les règles et les normes européennes dont essentiellement la France, mais qui est aussi, en contrepartie, très confessionnel et dépendant des majorités régnautes au pouvoir. Or les médias, et tant qu'ils sont sous l'influence confessionnelle et politique, ne peuvent donner lieu efficacement à l'expression des différences intercommunautaires et des contradictions dans les opinions. D'où l'importance de l'ouverture de ces jeunes, tous segments de la société confondus, à l'expression libre et plurielle. Ce sont finalement eux, citoyens de demain et futurs dirigeants, qui auront besoin de communiquer des messages de paix et d'améliorer l'image de leur pays.

Plusieurs sociétés, dont notamment celles de la France, du Canada et de la Belgique, soucieuses de l'importance de l'ouverture au monde dans les écoles, travaillent sur l'introduction des médias dans les programmes scolaires. Ces derniers sont élaborés et validés par les autorités de l'éducation incluant désormais l'étude des médias. Ce qui n'est pas vraiment le cas dans le contexte libanais, où la plupart des écoles, et conformément aux programmes scolaires émis par le Ministère de l'éducation se contentent de mentionner seulement une petite introduction sur les médias dans quelques chapitres consacrés au quatrième pouvoir, la liberté d'expression, les

²²⁶ PIETTE Jacques (1996), « *Education aux médias et fonction critique* », éd. L'Harmattan.

²²⁷ Ibid.

²²⁸ Ibid.

²²⁹ Ibid.

médias et la démocratie, etc. qu'on trouve essentiellement dans les livres d'éducation civique et qui sont pour la plupart allégés du programme du baccalauréat libanais. (Cf. Annexe : Sous-parties allégées du programme du baccalauréat libanais). Toutefois, Selon Piette, « convier la personne à une démarche d'éducation aux médias, c'est l'amener à s'interroger sur la nature des relations que nous établissons avec les médias, tant au niveau individuel que collectif. »²³⁰

A.2- Les médias et le développement du pluralisme à l'école. Le cas de la société libanaise

L'école, outre son rôle majeur d'éducation, a la mission de fabriquer les futures générations. Celles à qui sera légué le pouvoir de diriger le pays, de poursuivre un chemin forgé par les parents, les ancêtres, bref, à continuer l'histoire d'une société déjà construite par nos prédécesseurs. « *L'école, et c'est son premier rôle majeur, est d'abord un conservatoire, c'est-à-dire un lieu chargé de léguer aux élèves l'histoire dont ils sont le produit et qu'il leur revient de prolonger. Cette transmission du passé assure la fonction de socialisation du système éducatif, (...).* »²³¹

L'éducation ne doit donc pas se limiter aux enseignements classiques, mais aller au-delà, et viser à initier les jeunes aux exigences de la vie (exigences sociales, politiques, économiques, etc.). C'est en effet, et comme le décrivent M. Abdallah-Pretceuille et L. Porcher, une « fabrique de citoyens ». ²³² Elle s'intéresse au présent, au quotidien, et est orientée vers l'avenir mais prend aussi en charge le passé, l'histoire de la société. « L'articulation et l'équilibre entre hier et demain fondent donc l'une des spécificités de l'institution éducative, et cette tension forme la vie même de l'école, exactement son présent. »²³³

De même, l'école est appelée à initier les jeunes au pluralisme, et de développer chez eux une double conscience : d'un côté qu'ils appartiennent à un ensemble planétaire, voire une marée d'internationalisation et donc d'ouverture d'esprit et de la découverte des autres cultures et

²³⁰ PIETTE Jacques (1996), « *Education aux médias...* Op. Cit

²³¹ ABDALLAH-PRETCEUILLE Martine & PORCHER Louis (1996), « *Education et communication...* Op.cit. p.2

²³² Ibid. p.2

²³³ Ibid. p.3

civilisations et d'un autre qu'ils ont toujours une identité nationale particulière, et le devoir de la préserver et de préserver ses particularités de génération en génération. Ainsi, « j'appartiens simultanément à mon coin (mon pays, ma région, mon lieu) et au monde ».²³⁴ Le développement de cette double conscience peut être construit dans les écoles grâce aux ateliers de travail, les discussions dirigées et surtout le recours aux outils de communication. Ces derniers assurent la communication des jeunes avec le monde extérieur. En effet, « nous vivons dorénavant dans des sociétés à l'intérieur desquelles la communication, comme circulation, échanges d'information, partage, est un ingrédient constitutif ».²³⁵ Une partie prenante des nouvelles sociétés, dans cette ère de mondialisation et de communication.

Dans ce même ouvrage, « Education et communication interculturelle », les auteurs font une distinction bien précise entre communication et expression. En effet, ils expliquent que la communication c'est, bien entendu, « d'entrer en relation avec l'Autre »²³⁶, cependant, elle n'exprime pas directement le vécu de la personne. Elle devra donc être complétée par l'expression de soi, de son expérience, son vécu. Selon eux, « la communication a tendance à minimiser l'identité vécue, l'expression, elle, lui, réserve toute la place ».²³⁷ Il est donc absolument important que les outils de communication, et en particulier les médias, ne négligent pas ce fait, et permettent aux jeunes de s'exprimer mieux et plus et de leur préserver un espace libre et ouvert pour l'expression personnelle et culturelle. Les auteurs insistent, à ce titre, sur le fait qu'il serait « erroné d'installer un enseignement totalement orienté vers les technologies (bien que celui-ci reste, à l'évidence, indispensable) et vers ce qui permet de les maîtriser ».²³⁸ Les apprentissages de l'autonomie personnelle, de l'expérience propre, de la maîtrise de sa propre identité étant aussi importants doivent, absolument, compléter l'enseignement scolaire afin « d'aider les élèves à s'équiper des moyens d'être eux-mêmes et de s'ouvrir des espaces inaliénables de liberté, de subjectivité. »²³⁹

²³⁴ ABDALLAH-PRETCEILLE Martine & PORCHER Louis (1996), « *Education et communication...* Op.cit. p.3

²³⁵ Ibid. p.3

²³⁶ Ibid. p.3

²³⁷ Ibid. p.5

²³⁸ Ibid. p.6

²³⁹ Ibid. p.6

Il est aussi dangereux de donner aux élèves un accès libre aux nouvelles technologies et aux informations qu'ils peuvent en retirer, sans les accompagner, discuter avec eux ce flux d'infos. Il faudra donc leur apprendre, d'abord, à mieux s'exprimer, puis analyser avec eux la masse d'informations qu'ils reçoivent, les accompagner afin qu'ils comprennent tous les vécus et l'actualité autour d'eux, et finalement les initier à être le plus proche de l'objectivité tout en adoptant un point de vue personnel, voire subjectif.

L'exemple du Liban

Dans le cas du Liban, la complexité de la vie et l'instabilité du climat politico confessionnel du pays affectent fortement la jeunesse libanaise, son quotidien et surtout son choix entre un courant politique et un autre. Certains suivent tel parti parce que la tradition de la famille le veut, d'autres par principe et/ou appartenance confessionnels. Certains se sentent en position de force, voire de sécurité, dans leur adhésion à tel ou tel parti dirigé par le *Zaim* de leur communauté.

En raison du manque des sessions de conseil dans la majorité des écoles et des universités, les étudiants éprouvent un déficit en informations concernant les faits et événements qui ont lieu. Ils sont en premier influencés par l'histoire de la guerre civile libanaise, ensuite par les choix politiques de leurs parents, de leur entourage familial et des groupes d'appartenance auxquels ils font parties et finalement par leur croyance et leur bagage religieux. Ils sont aussi très influencés par les changements sur la scène régionale, dans les pays voisins et les révolutions récentes appelées « le printemps arabe », leurs conséquences surtout sur les minorités au Moyen-Orient, ainsi que leur impact sur la scène internationale et la nouvelle carte géographique qui est en train de se créer au Moyen-Orient. En conséquence, leur vision des choses risque de se développer d'une manière très subjective et loin de toute interprétation objective, analytique ou encore distante envers tous les partis politiques présents sur la scène libanaise. Ces derniers ont tendance à faire des alliances régionales ou encore internationales, selon leurs propres intérêts ou les intérêts qu'ils jugent importants pour leur communauté politico-confessionnelle.

Nous remarquons aussi un fort déficit en information mais aussi en communication et interprétation des faits dans la plupart des écoles. Cependant, il ne faut pas nier l'effort fait par quelques établissements privés, conscients de l'importance d'initier les jeunes à communiquer entre eux, qui commencent à organiser des séances dites « atelier de travail », durant lesquels ces élèves, généralement en seconde et en première, s'expriment librement, donnent leur point de vue et leur vision des choses, et arrivent en fin de compte à apprendre à écouter l'autre, à accepter les désaccords et à interpréter objectivement les informations recueillies des médias. Cet effort reste néanmoins limité à certaines écoles, classées parmi les élites et conscientes de l'importance du dialogue intercommunautaire.

Toutefois, et malgré l'effort consenti par certaines écoles, l'entourage familial de ces jeunes, défavorise souvent la tentative de communication créée par les professionnels à l'école. L'élève, une fois chez lui, se retrouve de nouveau subjectif et parfois même agressif dans l'interprétation de l'actualité et la défense de ses points de vue ou de son appartenance politico confessionnelle. Certains de ces jeunes, perdus dans cette masse d'informations reçues, et hésitants dans l'adoption de l'idéologie d'un parti donné, finissent par ne plus suivre le flux de l'actualité et de la vie politique puis sombrent dans l'ignorance de tout ce qui se passe autour d'eux.

Un questionnaire, distribué dans plusieurs écoles libanaises, ainsi que des séances de débat organisées par nous même dans des écoles variées au niveau confessionnel, suivis d'entrevues avec des professionnels en médias et éducation, auxquels nous avons consacré tout un chapitre (cf. 4^{ème} chapitre de la 2^{ème} partie), nous permettront de mieux comprendre comment pensent les jeunes libanais et d'émettre, en conséquence, des synthèses et analyses (cf. 5^{ème} chapitre de la 2^{ème} partie), répondant à la problématique principale de notre sujet de thèse : « Les jeunes libanais face à l'information télévisée. Vers la globalisation et une ouverture au monde ou plus de renfermement et d'attachement à leur communauté ? ».

De ce fait, il serait d'abord important d'exposer et de comprendre, dans cette partie de notre thèse, la structure du système scolaire au Liban dans ses différentes sections, ainsi que son programme académique qui finit par déboucher sur un baccalauréat académique officiel ou un

baccalauréat technique officiel. Ensuite, nous exposerons quelques expériences parascolaires menées dans certains établissements et dont l'objectif était d'enrichir les élèves, de les entourer et de les mettre sur le bon chemin de la vie active et de ses exigences, en dehors de l'école, tout en les initiant aux médias, et le rôle qu'ils jouent dans le développement des démocraties et de la citoyenneté (cf. 3^{ème} chapitre de la 2^{ème} partie). Un chapitre sera aussi consacré à l'étude qualitative (cf. 4^{ème} chapitre de la 2^{ème} partie - observations, entrevues et animation de cours d'éducation civique et de ECJS), cette étude nous permettra de développer des analyses et des suggestions de sensibilisation des professeurs et des élèves à la vraie vie citoyenne ainsi qu'à l'importance du traitement objectif de l'actualité locale, régionale et internationale (cf. 5^{ème} chapitre de la 2^{ème} partie).

A.3- Ecoles et diversité culturelle - l'éducation aux médias pour une vraie initiation à la vie démocratique et citoyenne

Les écoles d'aujourd'hui font face à un problème majeur du à la diversité des appartenances sociales et culturelles chez leurs élèves. Ces derniers viennent de milieux complètement diversifiés qu'ils soient ruraux ou citadins, musulmans ou chrétiens, locaux ou étrangers, etc. Ils ont tous un bagage identitaire différent des autres, et un ou des bagages culturels très diversifiés.

Les enseignants, premiers communicateurs auxquels se réfèrent les élèves, sont les premiers à subir les difficultés de cette diversité culturelle grandissante, et les programmes scolaires mis à leur disposition ne les aident pas à développer chez eux, puis chez leurs prestataires (les élèves en premier lieu, les parents en second), une meilleure compréhension de soi et d'autrui. L'ouverture des programmes scolaires aux réalités culturelles et communautaires constitue donc un défi majeur, difficile à relever et à résoudre, chez les professeurs. Il nécessite aussi beaucoup d'imagination et d'ouverture au monde afin de formuler des projets d'activités scolaires en éducation civique dans lesquels ils pourront apprendre aux jeunes le sens de la responsabilité sociale, de la participation aux décisions qui les concernent en tant que citoyens et de transformer ainsi l'école en un vrai milieu de vie démocratique saine. C'est ainsi, que l'école contribue à l'éducation des jeunes à la citoyenneté et forge une nouvelle classe d'individus initiés

à la formulation de ses propres points de vue sans préjugés politico-confessionnels ni subjectivité dans leurs choix démocratiques.

L'introduction des médias dans les programmes scolaires favorise, le développement de cette perspective d'ouverture au monde, elle ne doit pas être méprisée et ne doit en aucun cas faire peur aux pédagogues, car, quand celle-ci est bien étudiée, bien supervisée et bien conçue pour la tranche d'âge à laquelle elle s'adresse, elle devient un outil d'apprentissage par excellence et facilite la compréhension du fonctionnement de la vie en dehors de l'école. Ainsi, selon Michel Pichette, « *l'éducation aux médias n'est plus alors un contenu parmi d'autres de l'éducation aux valeurs ou à l'expression créatrice, pas plus qu'elle n'est reléguée à l'apprentissage de techniques ou l'occasion d'offrir un divertissement en classe* ». ²⁴⁰ Selon ce même auteur, « *penser l'éducation aux médias sur le terrain de l'éducation, c'est approcher les médias comme une nouvelle réalité culturelle prépondérante dont il faut prendre en compte les nouveautés et les paradigmes dans l'école contemporaine* ». ²⁴¹ Il est ainsi important de penser à développer ce point de vue sur le terrain de l'éducation, afin d'échapper à toute sorte de manipulations ou de dérapages qui nous font tant craindre les médias.

Il s'agit dans notre thèse de voir comment les écoles libanaises sont confrontées à ce défi de la diversité et analyser l'implication de l'actualité surtout celle retirée des chaînes télévisées locales, dans certaines disciplines comme l'éducation civique, mais aussi l'histoire, les langues et la littérature, les sciences humaines, etc. En effet, quand nous parlons de changer dans le fonctionnement scolaire ou de boycotter ses enseignements, il ne s'agit pas vraiment de charger l'école de toutes ces responsabilités, mais de mettre en vigueur, un plan d'action permettant aux jeunes d'apprendre à vivre ensemble, et comme le décrivent Philippe Meirieu et Marc Guiraud, « à surseoir à leur violence, à s'écouter, à se parler, à inventer ensemble leur avenir. » ²⁴²

²⁴⁰ PICHETTE Michel (1994), « *L'éducation aux médias. Une urgence pour l'école et la démocratie.* », Édition CLEMI, Montpellier.

²⁴¹ Ibid.

²⁴² MEIRIEU Philippe & GUIRAUD Marc (1997), « *L'école ou la guerre civile* », édition Paris, Plon.

Pourquoi cette réflexion sur l'éducation aux médias ? Les parents au foyer et leurs influences

Dans un pays multiconfessionnel, et pluriculturel comme le Liban, la communication intercommunautaire devient de plus en plus complexe, surtout après des décennies de guerres inter-religieuses, suivies d'années de guerre civile, et de répartition du pouvoir entre les confessions majoritaires au pays. La création de la télévision pendant les années de guerre civile, a fortement influencé ces conflits interconfessionnels du fait qu'elle a été créée par les leaders politico-confessionnels afin de transmettre au plus grand nombre du public, des messages, voire des propagandes de guerre et des discours incitants à la haine et à la guerre. Surtout que les *leaders* libanais ont utilisés et utilisent toujours les médias en général, la télévision en particulier, afin d'influencer l'opinion publique voire même la manipuler en cas de besoin et l'inciter à la méprise des autres communautés si nécessaire, sous prétexte que leur communauté est en danger ou qu'ils risquent de devenir minoritaires ou dépourvus de tout pouvoir sur la scène politique libanaise et régionale s'ils ne se réfèrent pas aux principes de leur communauté religieuses.

Cette influence commence par les parents, et se transmet naturellement aux jeunes, à l'instar d'un facteur héréditaire inné. Les médias, la télévision en particulier, tendent selon Roland Cayrol, « à court-circuiter un des lieux fondamentaux de la participation et de la naissance de l'engagement : la famille ».²⁴³ Selon cet auteur, la socialisation de l'individu se fait en premier dans la famille, voire dans de foyer de l'individu. Et dans tous les foyers, il existe essentiellement un récepteur de télévision. Ainsi la télévision, devient une entité, une partie prenante de la maison et contribue de ce fait, avec les parents, à la socialisation des jeunes. Roland Cayrol la décrit ainsi : « *le message des parents s'inscrit désormais dans un contexte qui comprend la télévision : en même temps que le message parental, sont diffusés celui de l'information télévisée et ceux des divers courants qui s'expriment directement à la télévision.* »²⁴⁴

²⁴³ CAYROL Roland (1997), « Médias et démocratie : La dérive »... Op.Cit p.67

²⁴⁴ Ibid. pp.67/68

La famille, les parents surtout, ont donc une place importante dans l'influence des jeunes quant à leurs choix politiques et de groupes de référence. R. Cayrol se réfère, dans son livre « Médias et démocratie : La dérive », aux études menées par Paul Lazarsfeld et ses successeurs, qui montrent combien l'individu a les moyens incessants de filtrage et de contrôle de l'information, influencés par sa famille, ses proches et les groupes primaires auxquels il appartient. Il ne peut en aucun cas échapper à son bagage, aux connaissances et idées que lui injectent peu à peu son entourage clos. Cependant, les médias attirent l'attention des individus, dans le sens où, il peut comparer ce qui lui est appris par ces parents et ses proches, et les autres points de vue qui peuvent complètement différer de ce qui lui est dit.

Ainsi, R. Cayrol, dans le même ouvrage, « Médias et démocratie : la dérive », en donne le meilleur exemple en citant ce qui suit : « *l'adolescent, par exemple, entend et voit ses parents, disons communistes (et le modèle d'engagement qu'ils représentent) ; mais en même temps, continûment, il voit et entend, par la télévision, d'autres modèles politiques (y compris le modèle libéral dominant et des modèles contestataires plus ou moins violents) ; il peut, en permanence, comparer explicitement ou implicitement l'un avec les autres, contrôler l'un par les autres (et réciproquement) ; en fonction de sa propre personnalité, et de ses expériences de vie, il peut puiser concurremment dans le recours au modèle familiale et/ou aux modèles véhiculés par les médias (télévision, cinéma, journaux, radio).* »²⁴⁵

Ce qui montre que les médias, surtout la télévision, très présente dans tous les foyers, peuvent donc participer à la socialisation des individus, et son association voire alliance avec l'éducation pourrait être favorable au développement du raisonnement des jeunes, leur esprit analytique et leurs choix socio-politiques. R. Cayrol ajoute à ce titre que « *le message médiatique constitue désormais un agent de socialisation (et d'engagement), fournissant en permanence aux individus – en commençant par l'enfance – une référence exogène qui leur permet de contrôler le message familial, le message scolaire, plus tard le message professionnel, catégoriel, etc. La télévision n'explique certes pas tout ; elle réveille ou stimule des attitudes liées au milieu social et culturel, à des conditions économiques, à des variables psychologiques individuelles.* »²⁴⁶ Ce

²⁴⁵ CAYROL Roland (1997), « Médias et démocratie : La dérive »... Op.cit. p.69

²⁴⁶ Ibid. p.69

qui montre encore une fois, la nécessité d'intégrer les médias dans les apprentissages scolaires, en sachant que ces derniers, surtout la télévision et les images qu'elle diffuse au public stimulent chez les jeunes surtout des attitudes et comportements qui se développeront plus tard dans sa communication sociale.

Lors du conseil de l'Europe à Strasbourg en 1980 et sous le titre de « L'interculturalisme et la forme des enseignants en Europe », Martine Abdallah-Pretceille et Louis Porcher proclament ce qui suit: « *On assimile souvent le pluriculturalisme (entendu ici au sens de diversité culturelle) à la présence d'étrangers parmi les nationaux. Celle-ci n'est pas contestable, certes, et constitue une donnée forte de situation. Il n'en reste pas moins que l'hétérogénéité culturelle traverse les nationaux eux-mêmes, dans la mesure où ceux-ci, à l'intérieur de chacun d'entre eux, se définissent par leur multi-dimensionnalité culturelle. Chaque culture, en effet, y compris les cultures individuelles, est faite de subcultures variées : le préfixe « sub », ici, n'est pas pris dans une connotation péjorative quelconque ; il exprime simplement le fait qu'une culture est toujours composée de cultures plus petites, de moindre volume, même si, bien entendu, elles sont toutes égales en dignité.* »²⁴⁷

L'école du XXIème siècle diffère complètement de celle de nos parents et arrière-parents. En effet, nous assistons à une évolution sans précédent de ce milieu éducatif privilégié. Pour la première fois dans l'histoire de l'éducation, les élèves connaissent plus que ce qu'on leur raconte dans les livres et plus que ce que leurs professeurs ont à leur raconter. À quoi est due cette évolution rapide ? Et comment les professionnels de l'éducation devront-ils gérer ce changement ? Une étude est menée ci-dessous sur l'évolution des écoles, actuellement très pluriculturelle, et sur l'importance de l'introduction des médias dans les programmes scolaires.

²⁴⁷ABDALLAH-PRETCEILLE Martine & PORCHER Louis (2001), « *Education et communication interculturelle* ». Maison d'édition PUF. p.14

B- L'évolution de l'école vers un pluralisme sans précédent

B.1- L'école, milieu privilégié d'initiation à la citoyenneté

« *Le système scolaire communautaire au Liban ne finit pas de susciter questionnements et inquiétudes en raison de son caractère pluriel. Il arrive même qu'on le rende responsable de tous les maux dont pâtit le Liban, l'accusant d'éduquer au rejet de l'autre et de ne pas favoriser la citoyenneté. D'autres voient en lui l'incarnation des valeurs de coexistence et de convivialité à travers la découverte et l'expérience de la différence dans une société multiculturelle* ». ²⁴⁸ Une des principales missions des écoles actuelles est d'offrir aux jeunes, la ou les chances de réussir et de s'élever socialement. En effet, les êtres humains ne se ressemblent pas, ils s'assemblent. Certains naissent et grandissent dans des milieux riches, d'autres pauvres. Certains voyagent même avant d'accéder à l'école, ils lisent, découvrent et ont accès à des outils d'information depuis leur tout jeune âge, d'autres, ne le font pas avant leur âge adulte et leur intégration dans la vie active, etc. De ce fait, des inégalités de départ peuvent être engendrées par ces différences socioéconomiques et culturelles chez les gens. Ces inégalités ralentissent le développement social et intellectuel, parfois même les privent de ce développement. L'école est un des milieux où ces inégalités peuvent se forger entre individus. Selon Marie Duru-Bellat, sociologue et chercheuse à l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (I'iredu-CNRS), l'école n'est pas *toute puissante* pour lutter contre les inégalités sociales, culturelles ou encore sexuelles, car « elle est nichée dans une société où il existe des inégalités de départ et d'arrivée. » ²⁴⁹

Ceci nous mène à nous interroger sur les origines de ces inégalités. Comment se forment-elles avec le temps ? Y'a-t-il vraiment des inégalités entre les écoles, en général, et dans une même école ? Est-ce le cas au Liban ? Les établissements scolaires adoptent-ils des stratégies pour construire un meilleur avenir aux jeunes lycéens ?

Lors d'une conférence organisée le 1^{er} mars 2000 à Châlons en Champagne sur l'histoire, en France, de l'éducation à la citoyenneté dans les écoles, François Dubet expose le sujet de la

²⁴⁸ DACCACHE Salim (2013), « *Pluralisme, vivre-ensemble et...* Op.cit. p.17

²⁴⁹ www.diplomatie.gouv.fr/fr/article_imprim.php3?id_article=18747

légitimité républicaine qui s'est forgée en 1880 contre l'Eglise, renforçant « un imaginaire fondé sur le public, la nation »²⁵⁰, et qu'il qualifie d'école républicaine. Cette dernière, selon lui, n'était pas une école apprenant aux jeunes à lire, mais plutôt une école dont l'objectif principal était de « fabriquer » des citoyens. Il explique que ce modèle d'école était une « contre-Eglise »²⁵¹ qui s'organisait par « imitation des modèles de l'Eglise »²⁵², où, le modèle catéchistique dans lequel le maître, revêtant un caractère sacré, s'y imposait.

F. Dubet ajoute aussi que la massification des années soixante et du début des années quatre-vingt a totalement changé la nature de l'école. Il parle aussi d'une nouvelle image, qu'il qualifie de sportive, ou le passage du championnat à la coupe : « en coupe même départ pour tous, mais élimination progressive »²⁵³. Et là une petite ouverture sur le volet d'inégalité de chances qui, même si elle ne commence pas au départ entre individus issus de même classe socioéconomique, peut se développer durant leur parcours scolaire, suite à une intervention de facteurs, souvent externes, tels que les facteurs sociaux, ou économiques, dont la famille, l'immigration, le niveau de vie, la culture et le niveau éducatif des parents, la pauvreté, la sexualité, etc. Pour F. Dubet, ces problèmes sociaux sont dus à la base, à la massification des établissements scolaires.

En effet, selon ce même sociologue, il s'agit de différencier entre diversité grâce à cette massification et affaiblissement de l'égalité entre les élèves face à la popularisation. M. Abdallah-Pretceille et L. Porcher, expliquent que l'augmentation depuis cinquante ans, de la population scolaire, s'est accompagnée d'une grande diversification. Selon les auteurs, « *les institutions éducatives se caractérisent de plus en plus par leur variété, le mélange de différentes cultures et communautés ainsi que la multiplicité d'appartenances de leurs élèves. La diversité est entrée dans la citadelle et n'en sortira plus. C'est probablement le bouleversement le plus*

²⁵⁰ Compte-rendu de la conférence de François Dubet, donnée le 1^{er} Mars 2000 à Châlons, en Champagne sur le thème : « *École, société, citoyenneté* ».

²⁵¹ Ibid.

²⁵² Ibid.

²⁵³ Compte-rendu de la conférence de François Dubet, donnée le 1^{er} Mars 2000 à Châlons, ... Op. cit

profond qui ait atteint l'institution éducative au cours de son histoire, ce qui a le plus pesé sur la transformation du métier d'enseignant (et aussi du métier d'élève). »²⁵⁴

Ainsi, l'école qui fait face actuellement à tous ces changements est appelée à :

- gérer la diversification entre ses élèves, qui se trouvent, regroupés, tous dans un même lieu d'éducation ;
- et rendre son milieu, un espace où se forment des égalités de chances entre les élèves, malgré les différences au niveau de leur patrimoine socioéconomique et culturel.

Le troisième chapitre de la deuxième partie sera consacré aux disparités sociales et les inégalités de chances d'accès à l'instruction et à l'enseignement scolaire au Liban. Nous essayerons de comprendre les origines de ces disparités : sont-elles confessionnelles, régionales, sexuelles ou autres ? Un questionnaire distribué dans plusieurs établissements scolaires sur l'accès des jeunes à l'information télévisée nous révèle aussi des chiffres quant au niveau d'instruction, de culture et d'accès aux médias (surtout les chaînes télévisées) chez ces jeunes Libanais, âgés de 15 à 19 ans et issus de plusieurs régions libanaises et plusieurs catégories socioéconomiques.

F. Dubet expose aussi un autre volet du changement dans le système scolaire, celui du monopole de la culture détenu autrefois par les écoles. Ainsi, selon le sociologue, « la seule ouverture qu'avait l'enfant, qui vivait dans un espace restreint et fermé, c'était l'église ou l'école ».²⁵⁵ Tout s'apprenait dans le cadre de l'église, la commune de la région, mais aussi et surtout à l'école, avec les professeurs et le peu de connaissances qu'ils avaient mais qui dépassait de loin celui de leurs élèves. Le Maître de classe, dit l'*Istaz* en arabe, ou l'enseignant, le *Mouallem*, étaient les seuls savants, voire connaisseurs du monde extérieur. Mais, nous assistons aujourd'hui à une nouvelle concurrence, très efficace, celle des médias et des nouveaux outils de communication. Le sociologue complète cette idée en accentuant sur le fait qu'« il faut voir là une des raisons de la chute spectaculaire d'intérêt des élèves vis-à-vis des contenus et des

²⁵⁴ ABDALLAH-PRETCEILLE Martine & PORCHER Louis (2001), « *Education et communication...* Op.cit. pp. 6/7

²⁵⁵ Compte-rendu de la conférence de François DUBET... Op.cit.

méthodes scolaires ». ²⁵⁶ Ils peuvent ainsi, et grâce aux médias et les outils de communication mis à leur disposition, apprendre plus vite et grandir sans l'école.

Cette situation remet les établissements scolaires en question quant à leur rôle culturel et intellectuel d'autrefois et les pousse à mettre en œuvre une nouvelle stratégie de développement qui puisse rimer avec les exigences de ce nouveau siècle dont notamment celles relatives à la citoyenneté et à l'initiation aux médias, tout en préservant son cachet éducatif et académique. Les écoles libanaises font face à ce dilemme, dans l'opposition entre le conservatisme chez la plupart des responsables scolaires et l'ouverture d'esprit chez un bon nombre de professeurs et de professionnels qui accompagnent les jeunes dans leur vie. Cependant, l'école ne reste-t-elle pas le milieu le plus adéquat pour initier les jeunes au pluralisme et à la convivialité ? Selon Salim Daccache, « *si la citoyenneté en tant que valeur universelle transcendant l'appartenance communautaire est une revendication qui n'est pas étrangère à la mission éducative de ces écoles, n'y a-t-il pas une mission aussi importante que les écoles privées religieuses (au Liban) (et sans doute les écoles publiques et les écoles privées non religieuses) cherchent à assumer, à savoir celle d'éduquer les élèves à la volonté pratique de vivre ensemble ou de la convivialité et aux valeurs de ce vivre-ensemble, tenant compte de la réalité du tissu social pluriel libanais fait de dix-huit communautés religieuses différentes et venant de divers horizons ?* » ²⁵⁷

Johnny Helou, responsable du Centre d'information et d'orientation au Collège des Sœurs des Saints Cœurs de Sioufi, Beyrouth (école catholique), et coordinateur d'orientation au bureau centrale des Collèges des Sœurs des Saints Cœurs développe ce point en ajoutant que « *les responsables dans les établissements scolaires au Liban sont proactifs face à tout changement et développement dans l'enseignement. Il est grand temps pour eux d'être plus réactifs et impliqués dans l'actualité et tout ce qui se passe en dehors du cadre de l'école et des cours académiques. L'introduction des médias dans les programmes scolaires, dans bon nombre de cours est devenue essentielle, voire indispensable, au 21^{ème} siècle.* » Selon lui, l'intégration des médias (qu'ils soient traditionnels ou sociaux) surtout dans certains programmes scolaires du cycle secondaire comme l'histoire et l'éducation civique et l'initiation des jeunes à la

²⁵⁶ Compte-rendu de la conférence de François DUBET... Op.cit.

²⁵⁷ DACCACHE Salim (2013), « *Pluralisme, vivre-ensemble et...* Op.cit. p.26

citoyenneté, seront très bénéfiques à l'amplification des connaissances des élèves et au développement de leur savoir et leur ouverture esprit, et les responsables scolaires sont appelés à contribuer à ce développement.

Comme le note Roger Monjo²⁵⁸, il s'agit « d'une « démocratisation » attendue du système éducatif (...) en termes d'égalité des chances et pas seulement dans le sens d'un progrès quantitatif de la scolarisation. »²⁵⁹ Selon lui, la réactivation de l'éducation à la citoyenneté devra s'inscrire « dans le cadre plus large d'une refondation de l'école républicaine et de ses valeurs principales (l'obligation scolaire, la laïcité, l'égalité des chances, ...) ».²⁶⁰ En effet, l'école s'est beaucoup développée et modifiée depuis un demi-siècle. Deux principaux facteurs ont favorisé son développement:

- 1- le changement démographique tant au niveau du bouleversement du public scolaire (toutes les catégories sociales ont accès aux études scolaires aujourd'hui), qu'au niveau pluriculturel et celui de l'accès croissant aux études longues ;
- 2- l'évolution des activités et événements extrascolaires. Il s'agit là de l'expansion des médias, des sources d'information et d'ouverture au monde qui facilitent la communication avec le monde extérieur à l'école et la découverte d'autres cultures.

M. Abdallah-Pretceille et L. Porcher parlent à ce niveau de la pluralité de l'école grâce à la diversification de son public. Ils appuient cette idée en expliquant que « *l'école est plurielle dans sa composition même, grâce à la diversification de ses publics et, en même temps, à la diversification culturelle qui affecte dorénavant tout individu, quel qu'il soit, et fait partie de sa définition, de son identité* ». ²⁶¹ Nous ouvrirons de ce fait, un volet sur le rôle des médias dans l'éducation à la citoyenneté dans les écoles. Ainsi, quand les informations retirées des médias sont bien interprétées dans les lycées (en cours d'histoire, de géographie, d'éducation civique, de sociologie, d'économie et de langues) elles sont favorables au développement social alors que

²⁵⁸ MONJO Roger, enseignant chercheur en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier 3

²⁵⁹ MONJO Roger (2005), « *L'école et la question de l'éducation à la citoyenneté* », Université de Montpellier 3, article publié le 25 février 2005.

²⁶⁰ Ibid.

²⁶¹ ABDALLAH-PRETCEILLE Martine & PORCHER Louis (2001), « *Education et communication...* Op.cit. pp.13/14.

quand elles sont mal interprétées, ou pas interprétées, elles risquent d'accroître les disparités entre les différentes entités constituant la société. Il serait donc important d'analyser l'impact des informations télévisées sur ces jeunes issus d'un peuple très dépendant de sa confession et des partis politiques pour la plupart confessionnels, pour ensuite développer des moyens (outils) à mettre en œuvre dans les programmes scolaires afin d'intégrer positivement l'utilisation des médias en classe, et l'interprétation de l'actualité retirée de ces médias.

B.2 - École et pluriculturalisme, comment gérer cette diversité ?

Il n'est de doute que la diversification engendrée par la massification des établissements scolaires a des avantages dans le sens où elle favorise les relations entre différentes cultures, valeurs et coutumes, et bagages sociaux. Ainsi, tout individu, doté d'un bagage familial et sociocommunautaire particulier, apporte aux autres un plus de ce qui fait son quotidien, ses *habitus* et ses héritages singuliers. Cette diversification, comme le racontent M. Abdallah-Pretceille et L. Porcher, véhicule aussi, le sens de l'altérité, cette relation laïque, accueillante, qui s'associe au métissage des cultures, éloignées de la notion de tolérance, dans les établissements scolaires où selon les auteurs, le public n'est plus considéré comme une « masse indifférenciée »²⁶², ni une « infime cohorte prélevée sélectivement sur la population globale ».²⁶³ Ainsi, la relation à autrui devient l'ordinaire des jours dans les établissements scolaires et ceci présume que « chacun des partenaires soit assuré de sa propre identité (...), qu'il en ait conscience d'abord, et qu'il l'assume ensuite »²⁶⁴, afin d'échanger et de partager avec autrui les expériences acquises.

Les parents ont aussi leur rôle à jouer dans cet enseignement identitaire. C'est un effort scolaire qui doit être complété par un suivi auprès des parents, pour une meilleure cohérence dans la diversité. D'où aussi la nécessité d'une cohésion éducative basée, comme le décrivent les deux auteurs, sur « l'orientation vers autrui »²⁶⁵ et vers « une pleine conscience de soi ».²⁶⁶ Un

²⁶² ABDALLAH-PRETCEILLE Martine & PORCHER Louis (2001), « *Education et communication...* Op.cit.. pp.13/14.

²⁶³ Ibid. pp.13/14

²⁶⁴ Ibid. pp.13/14

²⁶⁵ Ibid. pp.13/14

²⁶⁶ Ibid. pp.13/14

sentiment à la fois d'appartenance et de référence se crée chez les élèves et les poussent à apprendre à vivre avec autrui dans un même milieu, et à partager avec lui des activités et des projets, tout en gardant, chacun, son identité personnelle. Ainsi, dans le cas libanais, un lycéen peut être Musulman ou Chrétien, Sunnite ou Chiite, Grec Catholique ou Grec Orthodoxe, Druze, etc., de la capitale Beyrouth ou du Mont Liban, de la côte ou de la montagne, francophone, anglophone ou arabophone, il peut être conservateur ou libéral, etc. Il a ainsi une ou des sous-cultures par rapport à sa culture mère qui est sa nation et qui le différencie d'autrui dans la même société. Cependant il est appelé à cohabiter avec l'autre, différent, et à le respecter, malgré toutes les différences.

Il est à rappeler que ces sous-cultures sont souvent ignorées chez l'autre et peuvent être mal interprétées chez le public des jeunes Libanais surtout après 15 ans de guerre civile, « confessionnelle » (qu'ils n'ont pas vécue, mais qui les affecte du fait qu'elle a affecté leurs parents et leurs familles), suivies d'une quinzaine d'années d'occupation syrienne (période de censure, parfois de terreur et de « totalitarisme » indirect durant laquelle ils ont grandi), puis l'opposition Chiite-Sunnite actuelle qui a aussi divisé les Chrétiens entre deux camps, l'un partisan de la force sunnite représentée par Hariri (connu sous le nom du regroupement de 14 mars) et l'autre partisan de la force chiite dirigée par le Hezbollah (le regroupement du 8 mars). Il est à noter aussi que les événements et les révolutions ayant eu lieu dans la plupart des pays arabes et les changements qu'ils engendrent quant à l'abolition des systèmes totalitaires arabes, ont aussi leur impact sur ces jeunes qui s'interrogent de plus en plus sur le devenir de leurs communautés, surtout confessionnelles, dans un Moyen-Orient en ébullition.

Dans le cinquième chapitre de la partie pratique, suite à une étude qualitative menée en classe nous nous attarderons sur les implications de la diversité culturelle dans les établissements scolaires au Liban, et les activités qui peuvent être organisées dans certains enseignements comme l'histoire, les langues étrangères et la littérature, afin de promouvoir la communication interculturelle. Nous nous attarderons aussi, sur des idées de programmes et d'activités qui impliquent les médias, notamment la télévision, pour ensuite déduire le rôle que peut jouer cette dernière dans le rapprochement des cultures, et voir comment, ces mêmes médias peuvent être déclencheurs de tension et de haine quand ils sont mal interprétés par les élèves.

Il s'agit là du passage du pluriculturalisme à une « pédagogie interculturelle »²⁶⁷ à adopter dans les établissements scolaires, une pédagogie qui, selon M. Abdallah-Preteuille et L. Porcher « s'appuie sur la pluralité culturelle constitutive ».²⁶⁸ D'après ces deux auteurs, cet interculturel incarnera :

- 1- un dynamisme au sein des groupes d'élèves,
- 2- un échange entre eux, voire des communications et des partages de connaissance favorisant les enrichissements réciproques,
- 3- et une mise en mouvement de la diversification culturelle parmi eux.

C- Ecole et télévision - un choc de culture : le cas du Liban

C.1- Influence des télévisions libanaises sur le comportement sociocommunautaire des jeunes et leur perception de l'Autre

Il n'est de doute que le vrai succès et le développement des sociétés dans le monde moderne sont tributaires de médias puissants, armés de leur pouvoir à dire ou écrire pour ensuite diffuser ou publier envers l'opinion publique toute information capable d'aboutir à un changement. Mais, cette même information risque des fois de nuire à la liberté de penser de l'opinion publique et donc l'influencer négativement. Or, il n'est de média puissant sans une politique qui s'exerce entièrement au sein d'une société démocratique. En effet, il n'est de démocratie réelle sans liberté de pensée et d'expression, ni droits humains. La première des libertés n'est autre que la liberté de presse ramifiée par celles de la pensée, de la parole et des croyances. Ainsi, l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (déclaration française) stipule que: « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.* »

²⁶⁷ ABDALLAH-PRETCEILLE Martine & PORCHER Louis (2001), « *Education et communication...* Op.cit. pp.13/14

²⁶⁸ Ibid. pp.13/14

Au Liban, l'article 13 de la Constitution libanaise précise que la liberté d'expression orale et écrite ainsi que les libertés d'impression, de réunion et de création d'associations sont garanties par la loi. Mais le texte ne suffit pas à lui seul. Certes, le Liban a connu des périodes pendant lesquelles les libertés, en général, et la liberté d'information, en particulier, étaient comparables aux libertés des démocraties les plus avancées. Mais, il a connu aussi, avant et après ses années de guerre, des périodes pendant lesquelles il est devenu identique aux pays du tiers monde.

Durant la guerre civile qui a éclaté en 1975, surtout à partir des années 80, la télévision, outil de communication utilisé par les partis politiques ou religieux, du fait de sa grande influence sur ses téléspectateurs, a joué un rôle primordial dans la manipulation de ces derniers. Les jeunes en firent la cible la plus importante. Les politiciens et hommes religieux, *leaders* des partis adversaires sur le champ de bataille, ont utilisé ce petit écran pour inciter les jeunes à combattre afin défendre leur communauté confessionnelle.

Sahar Mandour dans un article publié le 17 septembre 2008, au quotidien en langue arabe As-Safir²⁶⁹ raconte son expérience durant la guerre civile au Liban. Elle était jeune à cette époque, adolescente qui ne comprenait pas vraiment les circonstances de cette guerre ni ses raisons, mais qui, à travers ce qu'elle voyait sur les chaînes télévisées et ce qu'elle revoit de nos jours assure que l'image et la propagande de la guerre civile sont très présentes actuellement comme elles l'ont toujours été sur nos chaînes locales : « *quand j'étais petite, l'encouragement à une guerre civile était fort présent sur les télévisions... tout est devenu confessionnel, les manchettes des journaux sont confessionnelles, les chauffeurs de taxi sont confessionnels, les écrans des différentes chaînes télévisées sont confessionnelles, les hommes religieux sont confessionnels... et aujourd'hui, je ne suis plus petite, et l'encouragement à une guerre civile revient sur les télévisions* ». ²⁷⁰ Ceci peut signifier que les tensions confessionnelles au Liban étaient et sont toujours dues à un lavage de cerveau médiatique de la part des politiciens et hommes religieux détenteurs de l'exclusivité du pouvoir d'influence sur l'opinion publique.

²⁶⁹ <http://assafir.com/WeeklyArticle> consulté en octobre 2010

²⁷⁰ MANDOUR Sahar (2008), article publié le 17 septembre 2008 dans le journal Safir, un des principaux quotidiens libanais en langue arabe. <http://assafir.com/WeeklyArticle>

En outre, dans les pays développés, la presse est le reflet des différentes formes de la politique : les événements, les partis, les courants idéologiques et intellectuels et les activités économiques et sociales, mais jamais celui des différentes confessions de la société. Il n'est pas de doute que les médias libres, indépendants et de grande qualité favorisent le développement des sociétés à tous les niveaux. Mais la différence dans le tiers monde, comme le Liban, réside dans le fait que la politique et les politiciens agissent, sous une couverture confessionnelle, sur les médias et les productions médiatiques et les influencent. Ils deviennent alors les subordonnés du pouvoir et l'écho de la voix de « l'empereur », du gouverneur ou de l'institution confessionnelle ou financière régnante. Ils ne cessent, par conséquent, d'être une image fidèle de la société civile, reflétant ses diversités de partisans et d'opposants. Dès lors, les nouvelles du pouvoir ne constituent plus un élément de l'information, ou une simple interprétation des faits et événements qui ont lieu, mais deviennent le B.A BA de toute image et nouvelle diffusées. Bon nombre des téléspectateurs Libanais vont même jusqu'à boycotter volontairement des chaînes télévisées ne reflétant pas leurs valeurs et croyances.

Toutefois, il ne faut pas nier que le Liban est composé d'éléments contradictoires positifs, sur le plan public, tels que la diversité communautaire, celle intellectuelle et celle culturelle, ainsi que d'éléments contradictoires négatifs sur le plan géopolitique, confessionnel, naturel et parfois même culturel et éducatif. L'ensemble de ces contradictions se trouve aussi bien au niveau des moyens de communication qu'au niveau de leurs contenus et de leurs messages et ont un impact direct sur les téléspectateurs surtout ceux encore jeunes et très fragiles qui n'ont pas souvent la chance ou la possibilité de s'exprimer ni de dire ouvertement leur point de vue.

Or, pourquoi la télévision ?

Comme le souligne Jacques Guyot, la télévision est un « *instrument d'une domination culturelle et politique, la télévision constitue cependant un puissant outil d'information et de communication si tant est que l'on puisse mieux l'utiliser et que les instances qui la gouverne s'ouvrent à la pluralité des courants de la société* ». ²⁷¹ La plupart des partis politiques et

²⁷¹ GUYOT Jacques (1995), « *La télévision et ses téléspectateurs* », *La représentation des téléspectateurs*, sous la direction de Jean-Pierre ESQUENAZI, Le Harmattan. p.47

professionnels, des institutions, mais aussi des gouvernements et des groupes de pression, syndicaux, regroupements, associations..., revendiquent des droits, des normes et des changements dans leur situation, ainsi qu'ils ont à justifier aux citoyens des décisions de destin comme à titre d'exemple les gouvernements qui doivent justifier au public des chiffres tels que des hausses de prix, la baisse du pouvoir d'achat, etc. « Aucun secteur de la vie sociale, politique ou culturelle, que ce soit à l'échelon national ou à l'échelon mondial, n'échappe à leurs analyses et à leurs prises de position. »²⁷²

Ils ont ainsi besoin d'accéder au plus grand nombre de public, afin de leur clarifier leurs points de vue. Ainsi, ils ont recours aux médias, ces derniers assurent la transmission des informations de l'émetteur (organisation, syndicat, gouvernement, etc.) au grand public (citoyens) et font le tri ainsi que la hiérarchisation des informations, par ordre d'importance. Ce sont, donc, les médias qui jugent quelle information est importante à diffuser et laquelle est à négliger. Parmi ces médias, la télévision est considérée, hormis Internet, comme le média le plus accessible à tous les citoyens. Selon J. Guyot, « *l'hybridation de l'audiovisuel avec l'informatique et les télécommunications tout comme la multiplication des chaînes ont bouleversé les conditions de la réception. Dans les foyers, le téléviseur est moins l'instrument figé d'une consommation d'images que le point nodal autour duquel s'organisent des activités très diversifiées.* »²⁷³

L'Internet devient aussi un outil important d'accès au plus grand nombre d'individus, mais son professionnalisme est toujours mis en question du fait que quiconque peut diffuser n'importe quelle information, n'importe quel point de vue, sans structuration, ni l'utilisation des techniques professionnelles de journalisme. Ainsi, la télévision, reste indispensable de nos jours quant à son utilité d'abord dans la transmission de messages d'un émetteur vers un ou des récepteurs, ainsi qu'à l'existence d'un poste télévisé dans tous les foyers ou presque, et son pouvoir d'influencer grâce à la parole qu'elle diffuse accompagnée d'images réelles. De même la télévision, reste un poste, voire un outil de socialisation, du fait qu'il est souvent branché durant les réunions familiales, à diner, au déjeuner, le soir quand tout le monde s'est libéré des charges

²⁷² CAYROL Roland (1997), « *Médias et démocratie : La dérive* ». Presses de sciences po, La bibliothèque du citoyen. p.18

²⁷³ GUYOT Jacques (1995), « *La télévision et ses téléspectateurs* » ... Op.cit. pp.46/47

quotidiennes, les études, etc. Ceci permet donc aux téléspectateurs de partager leurs points de vue et discuter entre eux, une fois réunis devant le poste télévisé, sur un sujet quelconque abordé par la chaîne choisie.

Du fait de son pouvoir, et du rôle important qu'elle joue dans le développement des sociétés, la télévision est ainsi « appelée à jouer un rôle permanent de médiation entre le système politique et l'ensemble des citoyens ». ²⁷⁴ Il est aussi indispensable de s'arrêter sur le « téléspectateur citoyen » ²⁷⁵, cet être social qui regarde la télévision et en retire des informations, les trie, rejette certaines, et adopte d'autres, selon son « *background* » et ses appartenances. Nous exposerons dans la deuxième partie l'histoire des médias télévisuels au Liban ainsi que la structure des établissements scolaires pour ensuite montrer comment éducation et communication (intégration des médias dans les programmes scolaires) peuvent favoriser l'initiation à une citoyenneté réussie, en traitant le cas particulier de la télévision.

C.2 : La problématique « Education aux médias »

Nous rappelons ici notre problématique initiale « Les jeunes Libanais face à l'information télévisée : ouverture sur le monde ou repli communautaire. Le rôle de l'éducation aux médias dans la sensibilisation des jeunes à la démocratie, la citoyenneté et l'entente nationale ».

Pourquoi le choix de cette problématique ?

Notre choix est basé sur beaucoup de lectures et de recherches concernant l'introduction des médias dans les programmes scolaires au Liban. En effet, ce sujet constitue un défi majeur dans les sociétés occidentales dont la France, et n'est pas ou peu traité au niveau du Moyen-Orient et le Liban, bien que le pays soit connu pour sa diversité culturelle et confessionnelle, et son ouverture au monde à comparer avec les pays qui l'entourent et le monde arabe dont il fait partie. Effectivement la plupart des confessions au Liban sont représentées par des chaînes télévisées ou autres outils de communication, ce qui leur permet de s'exprimer et de s'adresser à

²⁷⁴ CAYROL Roland (1997), « Médias et démocratie ... Op.cit. p.19

²⁷⁵ GUYOT Jacques (1995), « La télévision et ses téléspectateurs » ... Op.cit. p.8

leur opinion publique, sauf que cette diversité est parfois mal exprimée et a sans aucun doute ses effets néfastes sur la communication intercommunautaire entre les jeunes du fait qu'elle peut attiser certaines haines, quand l'information est mal interprétée et quand il n'existe aucun débat suivi par un médiateur. Ceci dit, il serait intéressant de savoir comment nos jeunes pensent ? Et qu'est-ce qu'il fait qu'ils ne zappent pas d'une chaîne à une autre (volontairement ou involontairement) malgré qu'ils ont l'opportunité de varier dans leurs sources d'information et de consulter puis interpréter et argumenter les différents angles de points de vue.

Il est aussi important de prendre en considération les effets, néfastes soient-ils ou positifs, des médias sur la vie des adolescents, leur comportement social et leur regard envers l'Autre issu de communautés religieuses différentes. Il ne faut pas nier non plus la popularité des médias, qui accroît de plus en plus auprès de ces jeunes et la facilité d'accès aux informations dont ils disposent ici et tout de suite sans aucune restriction bien qu'il existe un fort risque qu'ils reçoivent les informations d'une manière très floue et peu ou pas objective. Ainsi, l'éducation aux médias reste la réponse aux questions de recherches que nous avons proposées dans l'introduction de notre travail et les établissements scolaires devraient intervenir davantage afin de sensibiliser les jeunes au rôle des médias dans une démocratie saine ainsi que pour les initier à argumenter des questions fréquentes relevant du manque de communication, de subjectivité, de clientélisme, etc., que l'information retirée des chaînes télévisées locales peut leur injecter. Rappelons que notre choix des télévisions locales libanaises repose sur le fait que celles-ci sont initialement créées par des partis et des *leaders* politico-confessionnels et sont consultées par le public Libanais, sur les postes télévisées ou encore en ligne.

Cette étude, comme nous le souhaitons, donnera un plus à la recherche en sciences de l'information et de la communication ainsi qu'aux sciences de l'éducation et permettra de développer de nouvelles techniques innovantes dans l'enseignement scolaire au Liban, afin de favoriser son ouverture au monde et sa mise à jour quant aux théories et principes d'enseignement et d'initiation à la socialisation à travers les médias.

Les médias jouent ainsi, un rôle primordial dans la promotion des offres d'engagement citoyen chez les jeunes, futurs dirigeants et *leaders* de la société. Négliger leur pouvoir serait une

grave erreur dans la création des sociétés à venir, surtout que la culture médiatique quand elle est bien traitée, peut garantir à l'opinion publique un espace nouveau d'autonomie et d'engagement social libérés du poids et des exigences des traditions familiales, sociales et confessionnelles. Toutefois, l'école, reste le milieu le plus favorable pour apprendre à décrypter les messages médiatiques objectivement loin du fardeau familial, il permet aux jeunes de se socialiser et se familiariser avec l'éthique d'une communication pluraliste.

Cependant, les médias ainsi que l'information qui en découle, quand ne sont pas bien assimilés et traités par les jeunes (adolescents ou enfants) risquent de nuire au développement de la construction de leur opinion objective et ouverte au monde. La question de leur traitement, et du traitement de l'actualité que nous retirons d'eux reste délicate nécessitant du professionnalisme, de la concentration et surtout une grande marge d'objectivité dans l'esprit analytique.

Ainsi, Jacques Gonnet ajoute à ce niveau que « *la réflexion sur l'éducation aux médias se confond insensiblement avec la formation permanente souhaitable pour tout citoyen adulte. C'est à ce moment charnière que les débats sur la vie publique, sur la connaissance des institutions politiques et sur leur fonctionnement, sur la représentation qu'en donnent les médias deviennent une exigence de la vie démocratique* ». ²⁷⁶ En conclusion, pour être le plus efficace, les objectifs exposés ci-dessus devront être pris en considération dans le développement de l'opinion des adolescents car, comme le décrit l'auteur : « *En plus de nous informer sur le monde, les médias présentent des façons de le percevoir et de le comprendre. Ce rôle des médias nous force à réviser l'opinion courante selon laquelle la seule fonction des médias est de renseigner ou de divertir. (Ontario).* » ²⁷⁷

²⁷⁶ GONNET Jacques (2001), « *Education aux médias : Les controverses fécondes.* », Hachette Education, Centre National de Documentation Pédagogique. p.15

²⁷⁷ Ibid. p.13

Synthèse

Dans la deuxième partie de notre thèse, nous nous limiterons à l'interprétation des effets des informations télévisées sur les jeunes. Nous essayerons d'interpréter la « question-programme » de H. Lasswell exposée ci-dessus et de la mesurer au niveau de l'histoire de la télévision en général et celle du Liban, en particulier, surtout que les débuts de la création des chaînes libanaises ont beaucoup été influencés par le « qui dit quoi » (le plus souvent le *leader* d'opinion, soit un politicien soit un *leader* religieux), à qui (effectivement l'opinion publique de chaque communauté), et par quel canal, ou comment (dans notre cas la télévision).

Il s'agira aussi, de s'approfondir dans l'efficacité de ce canal dans la transmission du message de l'émetteur, donc l'influence que peut engendrer un programme diffusé par les chaînes télévisées et surtout le risque de désinformer ou d'influencer de près, « *brain washing* », les récepteurs qui reçoivent les informations surtout quand l'émetteur ou le média lui-même tendent à être subjectifs dans leurs analyses des faits.

Dans notre étude nous traiterons le cas d'une audience bien particulière, celle des jeunes, à notre avis fragile et facile à modeler, et dont la tranche d'âge s'étale entre 15 et 19 ans. Nous essayerons aussi, de voir comment ces jeunes vivent l'interprétation des informations télévisées dans les établissements scolaires. Interprètent-ils objectivement les informations diffusées en particulier sur les chaînes télévisées ? Sont-ils suivis par des professionnels dans l'éducation civique et à la citoyenneté ? Savent-ils comment pense l'Autre, issu d'une communauté différente ? Ont-ils toujours peur et méprisent-ils les membres des autres communautés ? Apprennent-ils à décrypter le message médiatique à partir de l'école ? Et dans quels enseignements scolaires peuvent-ils traiter de tels sujets relatifs à la question de l'acceptation de soi et de l'Autre ?

Deuxième partie

L'introduction des médias dans l'éducation à la citoyenneté et le vivre-ensemble au Liban.

Le cas du traitement de l'actualité retirée des chaînes télévisées locales en classes secondaires, dans deux grands établissements religieux de Beyrouth

Premier Chapitre

Présentation et justification de la méthodologie

Dans ce chapitre, nous aborderons la question de la méthodologie de notre thèse ses avantages et ses limites ainsi que les critères de base de nos recherches qualitatives et quantitatives. Nous justifierons de même, notre choix de méthode, notre vision et notre objectif de ce travail ainsi que les difficultés par lesquelles nous sommes passés. Ensuite nous exposerons notre problématique, quant à l'éducation aux médias et leur participation dans l'initiation des jeunes au vivre-ensemble et la citoyenneté, à travers certains programmes scolaires tels que les cours d'histoire, d'éducation civique et d'éducation civique, juridique et sociale.

A- Présentation de la méthodologie

A.1- Objectifs de notre recherche et à quoi serviront les résultats

Notre recherche a été réalisée après avoir mené une étude sur le terrain, d'où il est ressortit un fort besoin d'initier les jeunes, à partir de l'école, lieu privilégié de culture et de pluriculturalisme, à l'ouverture au monde extérieur et aux autres communautés de la société libanaise grâce à l'actualité qu'ils tirent des chaînes télévisées locales. Comment les initier à être objectifs dans cet environnement local où des *leaders* Chrétiens et Musulmans, s'arrachent la *Zaama* (le pouvoir) de leur communauté et du pays ? En effet, suite à nos visites dans plusieurs établissements scolaires, publiques, privés, laïques et religieux, et couvrant la totalité des régions au Liban, nous avons réalisé un fort besoin de créer une nouvelle base d'éducation aux médias, ceci à partir de l'école.

Nous rappelons que cette recherche a pour objectif principal de répondre à notre problématique initiale : « les jeunes libanais face au flux d'informations retirées des chaînes télévisées locales ; entre renfermement sur leurs communautés et groupes d'appartenance et ouverture vers le monde extérieur ».

A.2- Les résultats et leur utilité

À quoi servira notre étude ?

En effet, notre étude de terrain menée dans les établissements scolaires doit répondre d'abord à la problématique initiale de notre sujet de thèse, et vérifier ensuite si les jeunes sont vraiment influencés négativement et d'une manière à les replier sur eux même et leur communauté, ceci à travers l'actualité reçue des chaînes télévisées locales, ou s'ils se sont enfin ouverts à la mondialisation et à l'actualité universelle actuellement en forte ébullition. Les réponses et conclusions retirées de notre étude de terrain seront utiles en vue d'améliorer la communication intercommunautaire, dans un pays construit historiquement sur des tensions

entre les différentes entités qui le constituent. Elles permettront aussi de développer plus tard des techniques et un plan d'introduction des médias dans les programmes scolaires.

Les résultats qui sortiront de notre recherche, pourront aussi constituer une base solide au niveau de trois volets différents :

a- dans la construction d'un programme scolaire plus actualisé que celui que nous avons actuellement surtout dans les matières relatives à l'histoire, l'éducation civique et juridique, la citoyenneté et les sciences sociales et humaines en général ;

b- dans le développement des compétences des enseignants et leurs élèves au cycle secondaire ; il s'agira surtout de découvrir si les élèves sont des acteurs actifs dans la vie citoyenne libanaise, dans le cas échéant comment faire pour les rendre des individus dynamiques, émetteurs d'information et d'actualité ; il s'agira par ailleurs de voir si les professeurs sont capables et bien formés pour mener ce chemin avec les jeunes et dans le cas échéant quel serait l'utilité et les moyens pour les former à être eux aussi des acteurs actifs dans l'initiation de leurs élèves à la citoyenneté ;

c- dans l'amélioration de la qualité des informations, nouvelles et actualités recueillies des chaînes télévisées libanaises. Celles-ci, outre, leur création basée historiquement sur la subjectivité et le porte-parole des forces politico-confessionnelles régnantes sur le pays, continuent à constituer une forte arme d'attaque contre les soi-disant « adversaires » politico-confessionnels dans la société.

A.3- Les principales techniques adoptées pour la réalisation de notre étude de terrain

Quatre principales techniques ont été adoptées dans le cadre de notre étude de terrain. Il s'agit :

a- d'activités interactives entre élèves réunis en groupe ;

b- d'entrevues libres ;

c- d'entrevues semi-directives avec des élèves, des professeurs et des professionnels dans le domaine de l'éducation ;

- d- d'un questionnaire anonyme distribué dans plusieurs établissements scolaires auprès de jeunes issus de différents backgrounds.

Il faut toutefois relever que notre recherche est plus basée sur une étude qualitative que quantitative, sauf que dans certaines situations et pour des questions bien particulières nous avons eu recours à des questionnaires quantitatifs et anonymes distribués en classe pour en retirer des données chiffrées. Citons à titre d'exemple les chiffres sur le nombre d'heures par jour passées à regarder la télé, les chaînes internationales consultées pour retirer des informations concernant la situation au pays mais d'un point de vue international ou régional, les langues étrangères enseignées à l'école et leur impact sur la culture générale des élèves ainsi que sur leur choix des chaînes diffusant en langue étrangère, etc.

A.3.a- Les activités interactives

La méthode interactive d'enseignement et d'apprentissage s'inspire généralement des théories contemporaines sur l'apprentissage, à savoir, les discussions de groupe (et celles intergroupes aussi), etc. Cette méthode consiste à réunir un petit groupe de 7 à 12 personnes qu'un animateur (l'enseignant ou dans notre cas l'intervenant), assisté parfois d'un observateur, fait parler les élèves librement pendant une ou plusieurs séances à propos d'un sujet quelconque qui intéresse tout le groupe.

Cette discussion interactive a pour objet de tirer au clair ce qu'éprouvent les participants sur un sujet de discussion posé en classe. Il s'en dégage un ensemble d'informations brutes, disponibles à être analysées et discutées. La tâche de l'enseignant appelé aussi modérateur, puisque sa tâche principale est de gérer un travail interactif, consiste à diriger cette interaction active et à impliquer les participants dans des situations tirées de la réalité, de leur vie quotidienne, tout en gardant une distance, voire un recul et un sens d'objectivité dans le suivi du déroulement de telles activités.

Cette méthode met en pratique des concepts ainsi que des simulations et des expériences plus rapidement et plus facilement assimilées car elle met l'élève dans une situation d'expression, mais aussi de partage d'idées.

Les avantages de la méthode interactive

L'absence de formalisme de l'*interview* de groupe permet de saisir les perceptions spontanées, survenant avant les rationalisations, transformations et déformations que peut amener une plus longue réflexion, on est ainsi très proche de la réalité quotidienne.

L'interaction dans les discussions de groupe permet aussi aux élèves de mettre à la disposition des autres membres du groupe leurs connaissances et de s'enrichir ainsi des connaissances des autres.

Les limites de cette méthode

L'interprétation des résultats observés ne peut qu'être subjective ; aucune analyse quantitative n'accompagne cette libre interaction il est donc difficile de quantifier les réponses proposées par chaque élève du groupe.

Des élèves risquent d'imposer leur point de vue par rapport à d'autres élèves qui risqueront d'éviter d'argumenter une idée particulière.

Etant donné l'absence de questionnaire structuré permettant de neutraliser l'influence de l'intervenant, les interprétations ou conclusions peuvent être biaisées sans que l'on puisse évaluer l'importance et la nature du biais. De même, les situations de groupe provoquent parfois une tendance à se conformer aux idées ou positions des autres membres du groupe que ce soit par courtoisie ou par inertie.

Si cette méthode est mal gérée, elle risque aussi d'engendrer des conflits et des tensions entre les membres d'un groupe quand les idées divergent beaucoup et se contredisent.

A.3.b- Les entrevues libres et semi directives

Jean Pierre Deslauriers définit l'entrevue comme étant « une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier ».²⁷⁸ Selon cet auteur, l'objectif principal de cette méthode est de fournir un encadrement à la recherche au sein duquel les participants expriment leur vision des choses dans leurs propres termes. Cette méthode se situe notamment entre la conversation (entrevue libre) et le questionnaire (entrevue dite structurée ou dirigée).

L'entrevue semi-directive est à la base une technique qualitative fréquemment utilisée. Celle-ci permet de centrer le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs et consignés dans un document préparé à l'avance et qu'on appelle guide d'entretien. Elle vient souvent compléter et approfondir des domaines de connaissance spécifiques liés à un sujet issu d'une méthode non directive qui s'est déroulée très librement à partir d'une question.

Selon François Frisch, dans « Les études qualitatives »²⁷⁹, une interview semi-directive se définit comme un ensemble de questions dont les réponses seront approfondies à l'aide des techniques non directives. Ceci consiste en un large éventail d'entretiens semi-directifs qui peuvent aller d'un questionnaire structuré jusqu'aux interviews approfondies, non structurées. Dans le cas du questionnaire structuré, l'entrevue de groupe suit un plan prédéterminé, dans lequel le modérateur fait passer les répondants par une séquence de sujets et de questions. Par contre, dans le cas des interviews approfondies, le modérateur se contente de lancer la discussion et évite qu'en cours elle ne dérape.

Les avantages de la méthode semi-directive

La méthode semi-directive permet de recevoir des informations plus explicites sur une thématique donnée que les autres formes d'entrevues. Cette méthode permet à l'élève de se sentir

²⁷⁸ DESLAURIERS Jean-Pierre (1991), « *La recherche qualitative – guide pratique* », Montreal, McGraw-Hill.

²⁷⁹ FRISCH François (1999), « *Les études qualitatives* », Les Éditions d'Organisation.

plus à l'aise et plus libre dans ses réponses que lorsqu'il suit un cours magistral et dirigé, tout en étant cadré.

Cette méthode permet de remettre l'élève sur la bonne voie dans le cas où il s'éloigne du sujet. Elle permet aussi de retirer des réponses pas tout à fait orientées, mais quand même ouvertes à une certaine liberté d'expression et donc des réponses plus profondes de la part de l'élève.

Elle permet aussi d'ouvrir le débat sur de nouveaux points, même s'ils ne sont pas directement reliés à la question posée initialement, mais qui peuvent être relié au sujet en général. De même qu'elle permet au modérateur de découvrir de nouvelles opinions chez ses interlocuteurs qu'il ignorait complètement.

Si l'élève est bien mis à l'aise, cette méthode permet au modérateur de faire émerger des sentiments et des idées latentes que l'interviewé n'aurait pas pu faire sortir seul et spontanément.

Elle permet aussi, de changer l'orientation de l'entrevue, ceci peut parfois être considéré comme un avantage si elle développe de nouvelles perspectives et des pistes non encore exploitées par le modérateur, mais aussi un désavantages quand elle oriente la discussion loin du sujet initial.

Les limites et contraintes

La nature des informations récoltées ne permet pas une analyse systématique des résultats (statistique). Cela suppose donc un important travail de relecture et d'interprétation. Elle oblige la préparation d'un ou de plusieurs modèles d'entretiens. Il s'agira de rédiger un guide et des questions qui devront servir pour chaque séance effectuée.

Le modérateur risque d'être subjectif, volontairement ou involontairement, dans la relecture et l'interprétation des réponses. Elle est ainsi délicate quant à la saisie des propos les plus importants et les plus reliés au sujet posé au départ, car il y a un risque que l'information soit saisie subjectivement de la part du modérateur.

A.3.c- Les questionnaires anonymes

Le questionnaire est un outil méthodique composé de plusieurs questions structurées et enchaînées (qu'elles soient ouvertes ou fermées). Il permet au chercheur, voire enquêteur, de collecter des informations directes sur un sujet donné. Son objectif principal est de vérifier une ou des hypothèses théoriques initiales.

Les avantages des questionnaires

Ils permettent des réponses bien précises à des questions émises. Les réponses retirées sont pratiques, rapides, faciles à dépouiller et directement quantifiables. Les questions ouvertes permettent un recueil d'opinions personnalisées et de nouvelles propositions. Celles fermées sont plus ciblées et facilitent le travail qui suit et qui est relié aux graphes comparatifs, tableaux et textes analytiques.

Le tri des réponses est très systématique, objectif et rapide. Beaucoup de programmes informatiques facilitent le tri de celles-ci et elles peuvent ensuite être mises tout de suite et visualisées dans des tableaux et figures pour argumentation.

Les limites des questionnaires

Au niveau des questions ouvertes, les réponses nécessitent plus de temps à dépouiller de la part de l'enquêteur. Elles sont souvent difficiles à quantifier et demandent beaucoup d'analyse de contenu. Au niveau des questions fermées, elles sont très objectives, ce qui ne permet pas toujours d'analyser un point de vue ou une opinion bien particulière. Elles ne sont pas spontanées, non plus, car la personne interrogée a le temps de réfléchir et de s'informer avant de choisir la réponse définitive.

Il est à signaler que les études menées dans notre thèse cherchent à expliquer et à comprendre un phénomène, voire un contexte, particulier et à en décrire les détails. Il s'agit en effet d'un cadre conceptuel qui sert à définir le phénomène ou le contexte à observer. Ceci est indispensable sinon on ne terminera jamais les observations, et on ne connaîtra jamais si elles auront été fructueuses.

B- Les avantages et les limites de notre recherche

B.1- Les avantages

Les avantages de notre recherche résident surtout dans l'effort que cette dernière pourra donner aux enseignants en classe, afin de développer chez leurs élèves des compétences de communication et de partage culturel dans un pays divisé au niveau confessionnel et communautaire. Cette recherche nous permettra aussi de mieux comprendre la nature de notre société, ses sous-cultures, leurs dimensions et leurs limites. De même, la richesse des informations que nous avons pu collecter et présentant clairement des contextes de mise en œuvre de nouvelles méthodes d'enseignement civique pourront être utilisées dans d'autres études relatives au même sujet que nous avons abordé dans cette thèse.

En outre, cette recherche, et bien qu'elle soit limitée géographiquement et temporellement, a pu s'adapter en temps réel aux situations ainsi qu'aux délais de mise en œuvre compatibles avec l'utilisation en évaluation géographique. Elle a pour avantage aussi l'appréhension des informations de façon suffisamment approfondie et notamment la capacité de cerner les logiques d'action des différents acteurs en présence, élèves, enseignants, directeurs pédagogiques, élèves, professionnels et chercheurs en médias, parents, etc.

B.2- Les limites

Parmi les limites relevées, nous pouvons relever une certaine difficulté parfois d'identifier les bons interlocuteurs, une entrave aussi à l'identification des cas et de leurs contours et de les relier à la problématique initiale, ainsi que certaines difficultés relatives à la généralisation au niveau global (ex : tout le pays) de notre thématique étudiée à un niveau très local (généralement la capitale Beyrouth et les environs).

Certaines limites se présentent aussi au niveau du médium étudié qui est les chaînes télévisées locales. Toutefois notre choix s'est porté sur ce média en particulier car il a été créé pendant la guerre civile au Liban et dans le seul objectif des *leaders* politico-confessionnels de

transmettre à leur public leurs messages, voire les submerger, afin de justifier leurs guerres et leurs positions tantôt d'attaque tantôt de défense. Cependant, ceci n'élimine pas l'importance de parler des autres médias, surtout ceux du XXIème siècle dits les médias sociaux. Ces derniers, mis à part le fait qu'ils constituent un espace libre de communication pour quiconque détenteur d'un ordinateur ou d'un téléphone portable connecté, sont aussi un outil de transmission et d'élargissement de publics pour les médias traditionnels. Il s'agit des nouvelles applications – Youtube, Twitter, MTV, Al-Jazeera, etc., que les internautes peuvent télécharger d'Internet et qui leur permettent de suivre l'actualité à tout moment et dans tout lieu.

Durant notre étude de terrain, nous avons aussi entamé des entretiens avec des professeurs d'histoire et d'éducation civique et des lycéens dans des établissements scolaires bien spécifiques. Parallèlement, nous avons distribué, aux jeunes, des questionnaires anonymes pour la recherche quantitative. Ainsi, les observations et les conclusions ne sont valables que par rapport à l'échantillon présent, et la période durant laquelle ont été faites les entrevues, observations et animations. Notre recherche et en raison des difficultés citées ci-dessus, constitue une certaine partialité dans ses conclusions. Elle se limite aussi à des zones géographiques ainsi que des candidats et des situations bien déterminés.

En effet, tout phénomène humain est un phénomène total, mais il ne peut jamais être étudié dans sa totalité. Nous reconnaissons que cette étude est partielle, et pour qu'elle soit plus complète, il aurait fallu atteindre non seulement l'école, mais la famille, les producteurs d'informations et les réalités quotidiennes des jeunes. De même, et bien que l'échantillon soit assez grand et diversifié, il n'est pas représentatif de l'ensemble de la population scolaire considérée, ni *à fortiori*, de toute la jeunesse libanaise. Il a été limité à une partie de la jeunesse scolarisée à Beyrouth et dans sa banlieue. Nous nous sommes intéressée, particulièrement, dans notre thèse aux jeunes du cycle secondaire issus d'une école chrétienne et une autre musulmane pour les entretiens et la recherche qualitative, et d'écoles laïques en plus de celles musulmanes et chrétiennes pour le questionnaire.

Les jeunes issus d'écoles laïques comme les lycées français ou les écoles publiques libanaises n'ont pas été suffisamment représentés (peu représentés, sauf dans le questionnaire

anonyme distribué discrètement et où ils ont été appelés à répondre à des questions fermées), pour des raisons de temps accordé à la thèse, mais aussi pour des raisons du refus, certaines fois, des directeurs de certains établissements publics, d'autoriser une telle enquête au sein de leurs classes, souvent sous prétexte que les jeunes sont fragiles quant au traitement de sujets politico-confessionnels. D'autres directeurs formulaient clairement des rejets à nos initiatives à cause du règlement interdisant toute discussion au sein de l'école relative à la situation politique au Liban, ou encore aux sujets portant sur les fragmentations confessionnelles de la société.

La période durant laquelle l'enquête a été faite, nous invite à nous demander dans quelle mesure les réponses des jeunes sont, ou ne sont pas, l'effet passager ou durable ou encore le cumul d'un stress et d'une haine dus aux années de guerre civile au Liban et celles qui en ont suivies ?

Dans quelle mesure l'évolution de la situation politique au Liban, ne rend-t-elle pas caducs plusieurs de ces résultats ? Ainsi, tant que nous n'avons pas le recul nécessaire par rapport aux événements, toute interprétation faite aujourd'hui reste prématurée.

Enfin, si cette recherche présente des limites, elle offre aussi des intérêts. Ainsi, sans nier la relativité des résultats, nous croyons en leur valeur, même provisoire. D'autres recherches en feront le point peut-être, mais les résultats actuels auront reflété, *hic et nunc*, une population de jeunes Libanais mis dans une situation précise et durant une période historique déterminée, en espérant qu'à travers cette recherche, et malgré ses limites, nous puissions améliorer la communication intercommunautaire au pays.

B.3- La représentativité et la justification de l'échantillon

B.3.a- Représentativité de l'échantillon

Pour être représentatif, l'échantillon devrait présenter les mêmes caractéristiques que la population. Mais pratiquement, l'enquête ayant été menée dans les établissements qui ont accepté de nous accueillir et de faire parvenir le questionnaire à leurs élèves, l'échantillon,

imposé par les circonstances (élèves divisés en deux groupes, une partie de la classe en examen, ou en retraite, etc.), ne répond à aucune technique d'échantillonnage précise et par conséquent n'est pas statistiquement représentatif. Cependant, l'animation des cours d'ECJS nous a permis de varier dans les groupes de jeunes entre filles et garçons, élèves intéressés par la politique et non intéressés, élèves regardant les nouvelles de 20h ou non.

B.3.b- Justification de l'échantillon

Malgré toutes les difficultés rencontrées, nous avons veillé à ce que l'enquête (d'un côté qualitatif et d'un côté quantitatif) atteigne tous les types d'écoles existants dans Beyrouth : privées et publiques, laïques et religieuses, chrétiennes et musulmanes.

Cependant, et pour les raisons précitées, le secteur privé dans l'échantillon est dominant (voire exclusif dans la recherche qualitative), car en fait, les écoles privées sont plus ouvertes à ce type d'études et de recherche au sein de leurs classes. Ainsi, l'échantillon peut ne pas être représentatif du point de vue statistique mais il est qualitativement représentatif, car il représente tous les milieux scolaires de Beyrouth et possède une grande valeur instrumentale.

Les jeunes de l'échantillon peuvent être considérés comme issus de toutes les régions du Liban, même s'ils habitent la capitale, presque tous sont d'origine rurale. Une des raisons de l'exode rural est le fait que Beyrouth monopolise les plus grandes universités du pays, et des opportunités de travail ainsi que de meilleures conditions de vie pour les parents et les familles en général. Il aurait été meilleur, certes, d'avoir un échantillon statistiquement représentatif, mais ce ne fût là qu'un aspect des conséquences des événements politico-confessionnels quotidiennement en ébullition, et de la situation communicationnelle intercommunautaire, sur notre recherche.

B.4- Notre positionnement :

L'originalité mais aussi la complexité de notre étude est qu'elle se situe au croisement de plusieurs disciplines en sciences sociales et humaines, surtout la sociologie des religions et des

médias, ainsi que les sciences de l'éducation. Il s'agit en effet d'une analyse des interrelations entre trois pôles principaux : le pluralisme, l'éducation et les médias. À la base figure le pluralisme et plus particulièrement le pluralisme religieux et confessionnel en tant que diversité culturelle, profile représentatif du Liban. Ensuite figure l'école, dans notre cas deux écoles privées à caractère religieux, une chrétienne et une musulmane, dans lesquelles sont scolarisés des élèves de différentes origines communautaires et religieuses. Et en troisième lieu figurent les médias, outils d'information et de communication peu ou pas utilisés dans les programmes scolaires. Le manque de discussion et de traitement d'actualité dans les deux écoles prises comme échantillon, peut être révélateur de problèmes de pluralisme et de diversité à l'école mais démontre aussi des questions qui sont plus spécifiques à l'ouverture des jeunes aux autres membres de la société, issus d'autres communautés religieuses, et leur repli sur leur propre communauté. La médiatisation des positionnements politico-confessionnels parfois extrémistes d'un côté et le manque de débats et d'analyses de celle-ci en classe sont donc le pilier de notre étude.

En outre, cette recherche pourrait éventuellement contribuer à l'émergence d'un centre de recherche et des programmes académiques spécialisés uniquement dans les questions relatives à l'éducation aux médias et l'initiation au pluralisme et la démocratie au Liban à partir de l'école. En effet, un tel centre est inexistant dans ce pays qui pourrait être considéré comme l'un des pays les plus diversifiés de par ses communautés religieuses, si ce n'est pas le seul, dans la région du Moyen-Orient. Ainsi, si cette diversité est bien mise en valeur dans les établissements scolaires, et si elle est bien vécue à travers toutes les entités et les constitutions du pays dont essentiellement les médias, elle pourrait être avantageuse dans le renforcement de son image de diversité, dans un Moyen-Orient bouillant de révolutions et de guerres, et avide de démocratie.

Elle ouvrirait, en outre, de nouvelles perspectives sur l'éducation et la communication au Moyen-Orient, et l'adoption de nouvelles techniques d'enseignement à l'école, basées sur l'actualité, les débats et l'initiation des élèves à passer du rôle d'individus passifs, récepteurs d'informations à des citoyens actifs, actuels et émetteurs/producteurs d'informations.

Notre profonde implication dans les événements qui se sont succédés au pays depuis presque une dizaine d'années, et étant nous-même Libanais ayant vécu une partie de la guerre civile et confessionnelle au Liban, pourraient altérer notre objectivité.

Cependant, ayant profondément travaillé auprès de jeunes entre 15 et 20 ans depuis 2005, que ce soit au niveau des activités menées avec les élèves du Collège *Jesus and Mary*, ou notre volontariat auprès de l'ONG *Injaz Volunteers – Junior Achievement Programs*, puis notre travail en tant que coordinatrice d'information et d'orientation à l'Université Saint Joseph ainsi que nos enseignements universitaires et étant conscient de l'importance de notre qualité de chercheur-observateur dans un tel travail de recherche, nous espérons réussir au mieux notre projet et être le plus objectif possible.

Deuxième Chapitre

Aperçu sur l'histoire des confessions et des chaînes télévisées au Liban

*« Le confessionnalisme politique est à l'origine de tous nos maux. C'est ce fléau qui a paralysé le Parlement, miné l'administration, ligoté l'armée, saboté l'économie et placé le Liban sous la loi de la jungle (...). Il ne faut pas qu'il y ait confusion entre le principe de coexistence au Liban, et les systèmes de répartition des charges. Le premier est juste et assure la coexistence dans l'amour et la fraternité. Le second est injuste et accorde la part du lion à la minorité... ».*²⁸⁰

Nous nous interrogeons sur ces paroles, dits en début de guerre civile au Liban et leur poids sur le public. Cependant, les discours des hommes religieux n'ont pas empêchés les conflits intercommunautaires et n'ont pas épargnés le pays de 15 années ensanglantées suivies d'une nouvelle ère de confessionnalisme. Nous exposerons dans ce premier chapitre de la deuxième partie, le contexte libanais, l'histoire de ses communautés confessionnelles, leurs origines et comment elles se sont formées, ainsi que la question de l'appartenance des Libanais à une ou plusieurs identités communautaires.

²⁸⁰ Propos de Cheikh Assan KHALED, chef de la communauté sunnite et mufti de la République, dans son sermon de la fête du Fitr, le 5 octobre 1975.

A- Le nationalisme libanais et le besoin de chaque communauté de préserver ses particularités

Mirna Abi Zeid²⁸¹, docteur en information et communication à l'Université Saint Esprit de Kaslik, raconte, suite à ses recherches doctorales que le nationalisme libanais, sous l'époque ottomane, affichait une tonalité arabe. Ainsi, pour se prémunir contre l'hégémonie turque, les Chrétiens du Liban se sont mobilisés pour promouvoir l'arabisme identitaire et culturel, en tant que dénominateur commun à toutes les composantes du Liban. Mais la langue et l'héritage arabe n'ont pas suffi, selon elle, pour rassembler autour d'une vision commune les Chrétiens et les Musulmans. En effet, ces derniers appartenant à l'élément dominant et détenteur du pouvoir ne ressentaient pas le besoin qu'avaient les autres d'affirmer et de préserver leurs particularités. La tendance des Musulmans à confondre arabisme et islam effrayait les Chrétiens quant à leur avenir et à leur identité religieuse dans la région. Le lien de la langue ne suffisait pas pour faire face au lien de la religion. De même, les ingérences occidentales et le système de privilèges et de protection des minorités chrétiennes ont eu pour effet de pousser les Musulmans à s'attacher à l'élément religieux comme facteur d'identification et de solidarité, les poussant de ce fait à confondre arabisme et islam.

Ainsi, dans le cas du Liban, la langue n'est pas considérée comme facteur unitaire et n'a pas pu regrouper les entités constituant la société libanaise. Réservés face au cachet islamique de l'identité arabe, les Chrétiens ou certains parmi eux ont commencé à prôner des origines phéniciennes pour se distinguer des Musulmans et manifester leur droit de se proclamer une identité antérieure à celle arabe. Ceci transparait par exemple dans le documentaire de Hadi Zackak « *Darsoun fil tarikh* », « Leçon d'histoire » diffusé sur la chaîne qatarie Al-Jazeera en octobre 2010, dans lequel, des lycéens de différentes confessions répondent, chacun au dépend de sa propre confession et de ce fait de son point de vue personnel, à la question concernant leur origine identitaire et leur appartenance ou pas à l'identité arabe.

²⁸¹ ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban. Le poids du confessionnalisme sur les médias 1990-2002* ». Thèse, soutenue en décembre 2007 – Université Panthéon –Assas (Paris II).

Dans la troisième partie de son ouvrage « Le temps des tribus planétaires »²⁸², A. Maalouf aborde la question de la quête identitaire dans le cadre de la mondialisation. En reprenant l'analyse d'Arnold Toynbee, historien britannique, reconnu pour son analyse de l'essor et de la chute des civilisations, dans laquelle il soutient qu'aujourd'hui, la mondialisation accélérée provoque en retour un renforcement du besoin d'identité et de spiritualité. « *Il s'agit de faire en sorte que les identités locales puissent continuer à exister et à se renouveler, à partir du milieu où elles puisent leurs racines, pour marquer les espaces et les hommes, maintenir les paysages et les identités dans leur diversité et leur unité interne, de façon à générer et le sentiment d'appartenance et le besoin d'échanger* ». ²⁸³ À ces propos, A. Maalouf ajoute que seule l'appartenance religieuse apporte ou cherche à apporter une réponse à ces deux besoins. Les communautés de croyants lui apparaissent comme des tribus planétaires, au regard de leur pourcentage identitaire. Il se demande alors quelle autre appartenance peut remplacer celle-ci, tout en ne cherchant pas à supprimer la religion mais ce lien fort existant entre la religion et l'identité. Cette question est d'autant plus complexe que l'appartenance religieuse apparaît désormais comme, l'appartenance ultime et la mieux enracinée. Selon Elisabeth Picard, « *la différence communautaire est devenue le principe central de l'explication politique et le moteur premier de la mobilisation politique : les Chiïtes sont soupçonnés d'être favorables à un (hypothétique) régime islamiste ; les Chrétiens sont globalement assimilés à l'opposition au gouvernement de Rafic Hariri. Le statut des Chrétiens dans un Orient majoritairement musulman devient l'enjeu politique majeur. Les hiérarchies religieuses se substituent aux élites laïques absentes ou délégitimées.* »²⁸⁴

Par ailleurs, et toujours selon A. Maalouf, la mondialisation n'apparaît-elle pas aux yeux d'un grand nombre de gens comme une uniformisation appauvrissante et une menace contre laquelle il faut se battre pour préserver sa propre culture, voire son identité ? Ceci dit, E. Picard ajoute à ces propos que « la guerre a été la cause principale de la modification radicale des représentations sociales qui servent de matrices aux identités communautaires renforcées ». ²⁸⁵

²⁸² MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* »... Op.cit. pp.21-39

²⁸³ RASSE Paul (2006), « *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication* », éd. Armand Colin. p.300

²⁸⁴ PICARD Elisabeth (1994), « *Les habits neufs du communautarisme libanais* », article publié dans Cultures et Conflits issue 15-16, État et communautarisme. p.3

²⁸⁵ Ibid. p.3

Mais le contexte mondial de la post-modernité reste aussi un facteur important, dans la question des identités communautaires, du fait que c'est un contexte dans lequel « la guerre des cultures, ou le « *clash of civilizations* », s'est substituée au conflit bipolaire comme système d'explication du monde »²⁸⁶, et dans lequel « la revendication identitaire - communautaire, ethnique, nationalitaire ou nationale - s'est partout exacerbée. »²⁸⁷

L'auteur tente aussi de comprendre de quelle manière la mondialisation peut exacerber les comportements identitaires et de quelle manière elle pourrait un jour les rendre moins meurtriers. Il propose de mettre fin à une mondialisation ne fonctionnant qu'à sens unique, du Nord vers le Sud, ou encore de défendre les langues menacées de disparition en estimant que la connaissance de l'anglais est nécessaire si l'on désire communiquer avec l'ensemble de la planète, mais pas suffisante, pour vraiment partager sa culture et ses valeurs avec autrui. « *Rien n'est plus dangereux que de chercher à rompre le cordon maternel qui relie un homme à sa langue. Lorsqu'il est rompu, ou gravement perturbé, cela se répercute désastreusement sur l'ensemble de la personnalité.* »²⁸⁸

Ainsi, il n'est de doute que l'anglais reste une langue importante, voire un outil indispensable pour pouvoir communiquer ou transmettre un message, cependant elle ne répond pas nécessairement au besoin de « se parler », voire se comprendre entre cultures. Et c'est souvent un des facteurs principaux aboutissant au choc des civilisations.

Il serait indispensable de comprendre, à ce niveau, que si tout le monde parle anglais il n'y aura pas nécessairement une cohabitation culturelle, car la langue n'est pas seulement un assemblage de mots mais aussi une façon de penser, d'imaginer et de regarder le monde. On ne fait pas les mêmes constructions d'opinion, ni les mêmes raisonnements d'une langue à l'autre. Par exemple on ne pense pas de la même façon selon que l'on parle anglais, français ou arabe. Comme dans le cas du Liban, pays trilingue (arabe, français et anglais) les francophones maîtrisant bien la langue française sont aussi fortement influencés par la culture française, et

²⁸⁶ PICARD Elisabeth (1994), « *Les habits neufs du communautarisme libanais* »... Op.cit. p.3

²⁸⁷ Ibid. p.3

²⁸⁸ MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* » ... Op.cit. pp.21-39

souvent même par la politique externe de la France. En contrepartie, les anglophones sont plus orientés vers la culture américaine ou anglaise, sa façon de penser et de s'exprimer.²⁸⁹

C. Mellin explique à ce niveau qu'« *il est illusoire de penser qu'il serait beaucoup plus aisé de communiquer si tout le monde parlait anglais et utilisait Internet. Cela est un point technique de la communication, or dans la langue il est question d'identité. Aucune identité culturelle n'est possible s'il n'y a pas d'identité linguistique. C'est le cas de l'anglais qui se positionne comme langue universelle mais à qui il manque une identité culturelle. Par contre beaucoup de langues comme le français, l'espagnol et l'italien sont liées à une identité forte* ». ²⁹⁰
Donc pour sauvegarder les identités culturelles il serait important d'assumer la diversité des langues et encourager la pratique de toutes les langues nationales, leur langage ainsi que leur dialecte.

A.1- Sentiment d'identité, entre différenciation et identification

Le sentiment d'identité se construit à travers le double mécanisme de différenciation et d'identification à l'environnement. En effet, l'individu et les collectivités découpent l'environnement en catégories pour le rendre compréhensible. Ainsi l'individu se définit par rapport à une ou des catégories sociales et son sentiment d'appartenance se construit à l'intérieur de ces catégories. L'identité n'est perçue qu'une fois que l'acteur social ou le groupe social a pris connaissance de son appartenance à certaines catégories de la société. Tout comme l'individu, le groupe se compare à un autre groupe, cette comparaison aboutit à une catégorisation collective dite Nous/Eux. Nous nous situons par rapport aux autres (Eux), ici la tendance normale est d'exagérer les ressemblances intragroupes et amplifier, en contrepartie, les différences intergroupes, tout en favorisant évidemment notre groupe, afin de se forger une image collective positive et avoir une estime de soi.

²⁸⁹ Cf. Deuxième partie, troisième chapitre « *Le système éducatif au Liban, entre conformisme et réformisme, la place de l'actualité dans les programmes scolaires* »/ Les langues d'enseignement : arabe, français, anglais.

²⁹⁰ MELLIN Christine (2004.2005), « *Organisation et fonctionnement de l'entreprise* » U.V/OR 02, année 2004/2005. p.12

M. Aabi Zeid, explique dans sa thèse de doctorat, qu'« à travers les mécanismes de différenciation et d'assimilation les individus et les groupes construisent et se forment une représentation de soi. Les identités collectives, construites à partir d'un sentiment d'appartenance partagée, se renforcent à travers les phénomènes d'homogénéisation qu'on appelle intragroupe et de différenciation dite intergroupe. »²⁹¹

Selon les situations par lesquelles passe un groupe donné, certains éléments ou facteurs identitaires jouent un rôle mobilisateur par rapport aux autres éléments et sont plus saillants que les autres. Une question majeure se pose alors : quel est cet élément saillant qui nous fait, nous assimiler à un groupe déterminé et à la base duquel se fera la catégorisation Nous/Eux ? Dans le cas du Liban, le facteur religieux a joué depuis toujours un rôle déterminant dans la mobilisation identitaire de ses individus. Comment les communautés se sont-elles érigées en groupes identitaires ? Cette catégorisation confessionnelle est-elle toujours présente à l'esprit des Libanais ? Y'a-t-il un stimulus quelconque qui puisse être à la base de cette catégorisation ? En d'autres termes les Libanais se catégorisent-ils toujours, en tant que Chrétien ou Musulman, maronite, chiite, sunnite, druze, orthodoxe ou catholique etc.... ? Ne s'identifient-ils jamais à leur nationalité libanaise ?

En fait, la théorie de l'identité sociale stipule que la seule présence de deux groupes distincts sur un même territoire est suffisante pour que s'opère une différenciation entre eux, par un processus de catégorisation Nous/Eux. Ce processus renforce le sentiment d'identification et d'appartenance à l'endogroupe « Nous » et de différenciation de l'exogroupe « Eux ». Pour certains sociologues dont Tajfel, dans « Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban » de Fabiola Azar, citation reprise par M. Aabi Zeid dans sa thèse de doctorat, « l'identité sociale ne s'établit que lorsque l'individu est conscient de son appartenance à certains groupes. »²⁹²

²⁹¹ ABI ZEID Mirna (2007), « Crises et perspectives de l'information au Liban... Op.cit. pp.56-66

²⁹² AZAR Fabiola (1999), « Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban ». pp.56-66

A.2- L'identité : produit de la société et héritage culturel

L'identité est en partie produite par la société et par l'héritage culturel. Les contextes historique et culturel représentent un ensemble d'éléments et de caractéristiques distinctives de soi qui permettent à un individu de construire une identité collective, au groupe auquel il appartient. Ces réactions sont aussi conditionnées par notre environnement et par notre perception de nous-mêmes par rapport aux autres différents de nous.

Il est important de noter, que tout élément identitaire est mis en avant lorsqu'il est en danger ou menacé. Cette menace envahit toute notre identité ainsi que l'identité de notre groupe d'appartenance. Les membres du groupe, qui partagent une même appartenance identitaire se sentent solidaires face au danger, et se rassemblent, voire se mobilisent pour défendre leurs intérêts identitaires communs. Les Chrétiens, à titre d'exemple, se sentent menacés en milieu musulman, les noirs en milieu blanc, les immigrés dans le pays d'accueil... En effet, l'identité que l'on proclame « se claque souvent – en négatif sur celle de l'adversaire »²⁹³, de l'antagoniste.

Fernand Braudel consacre une partie de son ouvrage de trois tomes « La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II »²⁹⁴ aux sociétés et aux civilisations dans le monde méditerranéen en cette période. Il s'intéresse surtout aux différentes catégories sociales, nobles et bourgeoises soient-elles ou misérables et d'esclavage, et évoque la situation des juifs une « civilisation contre toutes les autres », ainsi qu'aux frontières, les échanges culturels et les différentes formes de la guerre civile, religieuse, confessionnelles, etc. Ce qui montre combien le monde méditerranéen a connu, une forte ébullition et de grands changements au niveau de l'appartenance identitaire de ses peuples.

A.3- La confession comme élément d'appartenance identitaire. Le cas du Liban

Dans le cas libanais, l'appartenance religieuse a depuis toujours joué un rôle déterminant dans la mobilisation identitaire des groupes. Elle est latente en période de paix, mais se manifeste

²⁹³ MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* »... Op.cit. p.21

²⁹⁴ BRAUDEL Fernand (1990), « *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* », réédition Paris, Armand Colin, « Le Livre de poche ».

durant les guerres et rejaillit à chaque crise ou échéance décisive que traverse le pays. Cette réflexion sur la construction du sentiment identitaire provient du contexte historique et sociologique dans lequel s'est constituée l'entité libanaise, et qui a débouché sur ce système de différenciation communautaire et confessionnelle. Comment ces groupes se sont-ils constitués en minorités communautaires et sous quel effet et comment ont-ils forgé à travers les siècles leurs identités respectives ?

Les Libanais, indépendamment des contentieux politiques qui les ont opposés tout au long de leur histoire, se perçoivent comme différents parce qu'ils appartiennent à des groupes confessionnels distincts. En effet, la confession définit la personne ainsi que le groupe communautaire et les détermine. Ils s'identifient plus précisément à leur confession qu'à leur religion. Un Sunnite est d'abord Musulman, mais il est clairement et extrêmement Sunnite quand il s'identifie face à son coreligionnaire Chiite, de même que pour les Chrétiens.

M. Aabi Zeid raconte que « bien avant l'époque ottomane le Liban, en tant qu'identité historique, a représenté un refuge pour les opprimés dans la région ».²⁹⁵ En effet, lorsque les disciples de Saint Maron se réfugient dans les montagnes libanaises, au IV^{ème} siècle, ils fuient la persécution qu'on exerce à leur encontre et à l'encontre d'autres Chrétiens. « Les groupes qui ont habité le Liban étaient au départ des groupes distincts les uns des autres, le facteur commun entre eux était, qu'ils trouvaient dans cette terre méditerranéenne, un refuge pouvant conserver leur foi. »²⁹⁶

Il n'est de doute que cette même société, constituée actuellement de dix-sept groupes minoritaires confessionnels, s'est développée à travers la valorisation de l'élément identitaire religieux et surtout confessionnel, nourrit de traditions et de valeurs culturelles religieuses, renforçant leur sentiment d'appartenance confessionnelle. Le Libanais a ainsi pris l'habitude de s'autocatégories automatiquement Maronite, Catholique, Sunnite, Druze, Orthodoxe, etc. Jean Charaf explique à ce titre que « le « maronitisme » était au départ une doctrine théologique chrétienne. La conscience maronite est donc à la base une conscience religieuse édifiée sur la

²⁹⁵ ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban...* Op.cit. pp.56-66

²⁹⁶ ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban...* Op.cit. pp.56-66

base du dogme chalcédonien ». ²⁹⁷ Il ajoute notamment l'exemple des Druzes, chez qui, la religion est « un lien principal qui unit les membres de la société et c'est elle qui est à l'origine de sa formation ». ²⁹⁸ En ce qui concerne le sunnisme, il explique que « c'est la doctrine qui est à la base de la société musulmane » ²⁹⁹, et qui voit sa doctrine comme parfaite. Dans le cas des Chiites, le sentiment de persécution religieuse les unit face aux Sunnites. De même pour les autres confessions chrétiennes, en particulier les Grecs Orthodoxes, ce sont « les dogmes religieux qui les distinguent des autres Chrétiens du Liban. » ³⁰⁰

Ainsi, nous pouvons constater que la conscience collective des groupes libanais s'est constituée au départ à partir de leur appartenance religieuse et qu'ils se sont ainsi formés, avec le temps, autour de leur propre communauté. La première forme d'entité libanaise revient historiquement à l'association entre Druzes et Maronites, deux communautés différentes, qui s'installent dans une même région du Chouf. Cette association se fonde au départ sur la coopération, le respect des particularités de chaque communauté ainsi que des intérêts économiques de chacune. La coexistence libanaise se base sur le respect mutuel des singularités réciproques des groupes et sur le respect du droit à la différence, favorisant automatiquement un climat de liberté et d'indépendance au niveau des croyances, et encourageant ainsi les autres entités minoritaires à se réfugier dans ce pays.

Selon M. Abi Zeid, « *le flux de ces minorités religieuses vers le Mont Liban, peut être considéré comme le premier facteur responsable de l'édification des identités communautaires au Liban. La structure des minorités s'est consolidée par la suite, à travers le système des « millets »* ³⁰¹, imposé par l'autorité ottomane aux sujets du Sultan qui ne suivaient pas la religion officielle de l'Empire, le sunnisme. Les fidèles des religions qui existaient en Orient avant l'Islam, se sont retrouvés, avec l'avènement de cette nouvelle religion massive et sa propension à la domination, en statut de minorités religieuses, tolérées par les Ottomans sur une

²⁹⁷ CHARAF Jean (1996), « *L'idéologie sociale introduction à l'histoire sociale du Liban* », Publications de l'Université libanaise.

²⁹⁸ Ibid. pp.56-66

²⁹⁹ Ibid. pp.56-66

³⁰⁰ Ibid. pp.56-66

³⁰¹ Terme arabe utilisé par les Ottomans pour signifier groupe religieux. Ils catégorisaient ainsi leurs sujets non Sunnites, sur le critère de leurs croyances religieuses.

base inégalitaire face à la religion officielle de l'Empire, le sunnisme ». ³⁰² Cette discrimination interreligieuse institutionnalisée, désormais, par l'occupant Ottoman et entretenue par le statut dégradant de « *dhimmi* » ³⁰³ attribué aux non sunnites sème les premières graines du communautarisme au Liban, graines qui s'enracinent à travers les siècles, créant des identités communautaires particulières. Ces identités ne tardent pas à engendrer des conflits intercommunautaires ; entre Maronites et Druzes dans le Mont Liban, Maronites et Chiites dans le Kesrouan, Maronites, Sunnites et Orthodoxes à Beyrouth, Sunnites et Chiites à Beyrouth aussi, etc.

M. Abi Zeid expose le deuxième facteur de concurrence entre ces groupes et qui est, selon elle, relié aux ressources économiques limitées. « *Les techniques de l'élevage du ver de soie introduites par l'Occident et adoptées par les Chrétiens Maronites vont bouleverser la situation sociodémographique dans le Mont Liban à la faveur de ces derniers, aux dépens de la féodalité druze engendrant les premiers conflits meurtriers au Liban* ». ³⁰⁴ Ainsi, en périodes de conflit, les perceptions individuelles cèdent la place à celles collectives, partagées par tous les membres du groupe.

À la création de l'Etat libanais en 1920, le système politique adopté consacre les statuts personnels des différents rites chrétiens et musulmans, les confirmant dans leurs positions de minorités forgées sous le règne de l'empire ottoman. La guerre civile de 1975 à 1990, renforce le sentiment confessionnel, « une situation de combat raidissait les identités nationales et surtout les identités de camps ou de blocs sous l'effet de stimuli violent ». ³⁰⁵ En conséquence, les Chrétiens accusent les Musulmans de vouloir un Etat musulman et les Musulmans accusent les Maronites de s'accrocher à des privilèges révolus. « *Cette dispute sur l'identité et l'indépendance du Liban reflète des loyautés communautaires, l'Etat n'ayant jamais pu constituer une référence collective solide pour ces citoyens, ces derniers se sont plus que jamais attachés à leurs appartenances premières, les communautés* » ³⁰⁶.

³⁰² ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban...* Op.cit. pp.56-66

³⁰³ Terme arabe signifiant conscience, utilisé par les Ottomans pour désigner les non sunnites.

³⁰⁴ Ibid. pp.56-66

³⁰⁵ ESCARPIT Robert (1976), « *L'information et la communication théorie générale* », éd. Hachette. p.191

³⁰⁶ ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban...* Op.cit. pp.56-66

En conclusion, la communauté représente le noyau autour duquel se constitue, à travers l'histoire, l'identité de tout Libanais et que son attachement identitaire n'est pas dû à la crainte de trahir son groupe communautaire autant qu'à un sentiment d'appartenance volontaire au groupe. Il n'est de doute que la peur de perdre son identité apparaît dans tous les conflits intercommunautaires. L'attachement aux rites et cérémonies religieuses reste un moyen essentiel pour affirmer son identité confessionnelle, voire son appartenance à un groupe, un bloc fort de par son union. Ces cérémonies religieuses sont aussi devenues des manifestations politiques, un outil de force entre les différentes parties politico-confessionnelles.

Nous verrons dans les prochains chapitres, comment les médias, les chaînes télévisées en particulier, jouent un rôle déterminant dans la communication intercommunautaire et dans l'attachement des individus à leur confession ceci à travers la transmission par ces médias de toutes les cérémonies religieuses durant lesquels les *leaders* adressent leurs messages à leurs publics cibles. Nous essaierons aussi de savoir si ces médias favorisent ou défavorisent la communication intercommunautaire et d'analyser leur impact sur le dialogue entre les différentes entités libanaises. Nous verrons aussi si les intermédiaires entre les médias et les jeunes, qu'ils soient des hommes religieux, des *leaders* d'opinion, des parents ou des professionnels etc. agrandissent le fossé dans les conflits et tensions intercommunautaires ou pas ? Et comment peuvent-ils contribuer à rapprocher toutes les entités libanaises ?

A.4- L'identité communautaire, une idéologie politique enracinée dans la culture libanaise

Georges Corm identifie la complexité du problème de l'identification communautaire au Liban, ses origines ainsi que son développement au sein de la société libanaise. Il explique que cette complexité est héritière de l'Empire ottoman, « du fait de la persistance des communautés en tant que systèmes de pouvoir centrifuges ».³⁰⁷ La société libanaise est qualifiée par l'auteur comme étant « l'«homme malade» du XXème siècle », tout comme l'Empire avait été

³⁰⁷ CORM Georges (1992), « *Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840-1992* », édition Folio Actuel. p.282

l'«homme malade» du XIX^{ème} siècle³⁰⁸ » emprisonnant, de ce fait, le citoyen libanais dans « un jeu complexe des pouvoirs au sein de sa communauté et entre communautés, avec leurs innombrables prolongements externes. »³⁰⁹

Ceci dit, le Libanais est soumis à la puissance de son identité communautaire au sein de la société. En temps de crise aigüe lorsque, selon l'auteur, « l'«Etat» disparaît »³¹⁰, celui-ci se retrouve totalement prisonnier d'elle, son identité communautaire. « Le pouvoir communautaire devient totalitaire, ne laissant à l'individu que le choix entre le bannissement ou l'embrigadement. »³¹¹

Ce jeu d'appartenance à la communauté varie selon les périodes et les événements par lesquels passe le pays. Ainsi, « *en temps normal, lorsque le fonctionnement harmonieux des mécanismes intercommunautaires est assuré par un souverain modéré et juste, lorsque le jeu du pouvoir à l'intérieur des communautés est contenu, lorsque la conjoncture régionale est calme, alors l'identité communautaire peut être relativisée au niveau culturel et idéologique (...)* ». ³¹² Cette relativisation dépend étroitement de la situation du pays et celle régionale et qu'elle passe d'une identité communautaire de la part des citoyens à une identité supracommunautaire, au dépend de la situation du pays, que l'auteur qualifie de mouvement balancier effectué par la société libanaise depuis son ouverture au monde moderne, « *entre des phases de déségmentation – où l'identité communautaire est relativisée au profit d'une identité supracommunautaire – et des mouvements de retour brutaux au grégarisme communautaire – qui ramènent la société à son point de départ et revivifient les structures de pouvoir traditionnelles entamées par la modernisation* ». ³¹³ Les médias ravivent cette relativisation. Ainsi, en période de calme, ils favorisent l'identité supracommunautaire, alors qu'en période de tensions intercommunautaires, ils promeuvent l'appartenance identitaire communautaire et clientéliste, à savoir féodale.

³⁰⁸ CORM Georges (1992), « *Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient...* Op. cit. p.282

³⁰⁹ Ibid. p.282

³¹⁰ Ibid. p.282

³¹¹ Ibid. p.282

³¹² Ibid. p.282/283

³¹³ Ibid. p.283

B- La structure politico confessionnelle au Liban

B.1- L'appartenance à une ou des identités communautaires

Plusieurs éléments se rassemblent pour former l'identité d'une personne comme la nationalité, la langue, la famille, l'appartenance, la culture, l'ethnie ou la religion. Désormais, tout individu ne peut pas vivre seul, dans un monde envahi par la force de la collectivité, il se sent plus en sécurité et plus reconnu quand il s'identifie à telle ou telle communauté. Ainsi, toute personne se définit comme libanaise, française ou américaine, chrétienne, musulmane ou juive, jeune ou vieille, riche ou pauvre. On s'identifie à sa famille, sa région, sa nation, sa profession ou encore son milieu social, mais l'essentiel reste de comprendre que l'identité en tant que telle, se construit autant par la différenciation que par l'identification. L'individu ainsi que la collectivité ont besoin de partager leur société en catégories pour la rendre plus intelligible. Ils se définissent par rapport à des catégories sociales, et leur sentiment d'appartenance se construit à l'intérieur même de ces catégories tout en se comparant à un autre groupe de catégorie différente ou de statut différent. Une catégorisation nous/eux s'impose. Elle exagère les ressemblances intragroupes et amplifie, en revanche, les différents intergroupes, avec un biais de favoritisme à l'égard de l'endogroupe afin de se forger une image collective positive et avoir une estime de soi. Cette analyse nous pousse à nous poser les questions suivantes : quel est l'élément saillant qui fait assimiler un individu à un groupe déterminé et à la base duquel il fait la catégorisation nous/eux mentionnée ci-dessus ?

Au Liban, le facteur religieux joue depuis toujours un rôle déterminant dans la mobilisation identitaire des Libanais. Comment les communautés se forment-elles en groupes identitaires surtout confessionnels? Comment elles ont été créées? Cette catégorisation confessionnelle est-elle toujours présente à l'esprit des Libanais? En d'autres termes, se catégorisent-ils toujours, en tant que Maronites, Sunnites, Chiites, Catholiques, Orthodoxes, Druzes ou autres? Leur identité confessionnelle prime-t-elle toujours sur leur identité nationale?

Un aperçu sur l'histoire des confessions au Liban afin de mieux comprendre comment pensent et réagissent les Libanais dépendamment de leur histoire et leurs appartenances.

B.2- La structure politico-confessionnelle au Liban, « histoire et origine » :

Il est vrai que l'approche historique du Liban peut être étudiée sous des angles conflictuels, surtout lorsqu'elle est réduite à sa dimension communautaire. Toutefois, au-delà de ces visions conflictuelles, issues de luttes communautaires du XIX^{ème} siècle et de la réduction de l'histoire libanaise à une lutte entre le christianisme sous la conduite de la communauté maronite et l'islam dans une incarnation pansyrienne ou panarabes, ou même iranienne, une réflexion historique sur la nature de l'entité libanaise est un préalable à tout propos sérieux sur le Liban. Etienne Vaumas ajoute à ces propos, sur le cas libanais : « *La logique demande donc que l'on commence l'étude du Liban par celle de ses communautés, (...) dans un pays où la distinction de l'Eglise et de l'Etat est théoriquement ou pratiquement inconnue, la religion et le rite religieux définissent non seulement une doctrine mais plus que partout ailleurs un type d'homme et un type d'homme politique* ». ³¹⁴ L'histoire de ce pays et bien d'autres, peut en effet être caractérisée par l'affrontement entre des facteurs de désintégration et des facteurs d'intégration, qu'ils soient locaux, régionaux ou encore internationaux. Tous ces facteurs cités ci-dessus ainsi que bien d'autres nous invitent à exposer un panorama sur l'histoire du Liban entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle.

B.2.a- À la recherche d'une entité libanaise³¹⁵ :

Au XVI^{ème} siècle, l'entité libanaise émergente s'appuie exclusivement sur la société de la montagne, sur les liens unissant les grandes familles féodales des communautés druzes et maronites. Les villes sont directement gouvernées par l'Empire ottoman ; leur population appartient massivement à la communauté sunnite et à celle des Grecs-orthodoxes, comme dans toutes les villes du Moyen-Orient. Elles ne sont donc pas concernées par l'émergence de l'entité. Ce sont plutôt des rapports conflictuels qui s'instaurent au niveau politique entre le Mont Liban et les villes qui l'encadrent, car la ville, au service du pouvoir ottoman, s'efforce de mettre fin à

³¹⁴ VAUMAS Etienne (1955), « *La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'Etat Libanais* ». Article publié dans « *Revue de géographie alpine* », volume 43.

³¹⁵ Sur la question du multiconfessionnalisme et de l'identité libanaise voir notamment WEBER Anne-Françoise (2007), « *Le Cèdre islamo-chrétien. Des Libanais à la recherche de l'unité nationale* », éditions Nomos / AMIOT Hervé (2013), « *Le Liban : géographie d'un Etat multiconfessionnel* », article publié le 16 octobre 2013 sur le site web http://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-Liban_geographie-d-un-Etat.html consulté le 22 octobre 2013

la force d'émancipation de la montagne. Et ce n'est qu'avec l'instauration du Grand Liban en 1920 par la France qu'on voit s'opérer pour la première fois dans l'histoire libanaise un rattachement des villes côtières à la montagne.

Selon Georges Corm, la spécificité libanaise qui s'affirme à partir du XVI^{ème} siècle dans le Mont-Liban provient de l'émergence de forces d'intégration qui continueront de faire défaut ailleurs au Proche-Orient, durant toute la période de l'Empire ottoman. Elle se manifeste par une symbiose socio-économique grandissante entre les trois principales communautés de la montagne, les Druzes, les Maronites et les Chiites. Ainsi, dans son livre intitulé « Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840-1992 », il explique que « *si toute périodisation historique a un caractère arbitraire, on peut cependant, en cherchant à constituer l'histoire de la montagne libanaise et non point en évoquant exclusivement la chronique des sectes religieuses qui l'ont peuplée, dater la naissance du Liban contemporain, et donc l'émergence de l'entité libanaise, au début du XVI^{ème} siècle, de l'avènement du règne des émirs maanides qui culminent sous le gouvernement de l'émir Fakhreddine (1590-1635). Auparavant il est bien difficile d'attribuer une personnalité juridico-politique à la montagne libanaise. On notera cependant l'existence de traditions libanaises spécifiques dans la montagne, remontant à l'évangélisation puis à l'islamisation de la région ; celles d'intenses relations entre les communautés religieuses : d'une part, entre les communautés minoritaires par rapport au dogme officiel – byzantin pour les chrétiens, sunnite pour les musulmans ; d'autres part, entre ces communautés et la majorité reconnaissant le dogme officiel (...)* ».³¹⁶ Selon lui, l'histoire de l'Émirat libanais se présente alors comme une histoire de lutte entre deux facteurs ceux de fragmentation de la société par groupes et ceux d'intégration à ces groupes.

La question de la succession de l'empire ottoman, se pose ainsi avec perspicacité, à la fin de la première guerre mondiale ; cet empire regroupait plusieurs communautés et ethnies qui vivaient en paix sur des fondements d'ouverture, de pluralisme et de tolérance. C'est en effet le Liban, fort de ses propres traditions, qui sera l'héritier du pluralisme classique de l'Empire ottoman, accueillant réfugiés arméniens, assyriens, kurdes et autres, fuyant les massacres entraînés par la chute de l'Empire. L'organisation de sa vie politique et ses structures étatiques

³¹⁶ CORM Georges (1992), « Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient ... Op.cit. pp.51/52.

garderons de nombreux traits du système politique ottoman classique tolérant dans son pluralisme.

Les Ottomans, pour se défendre des ingérences des pays européens dans leurs affaires, jouent des divisions de la société en groupes ethniques et religieux, alimentant ainsi les germes de discorde que la culture et les puissances européennes avaient déjà ensemencées. Les Libanais, payent le prix entre 1840 et 1860, dans les troubles sanglants entre Druzes et Maronites, deux communautés dont la symbiose étroite faisait jusque-là la prospérité du Mont Liban. G. Corm raconte à ce titre qu'« à la base de cette première grande crise de l'entité libanaise se trouve une rupture de la symbiose entre la communauté druze et la communauté maronite. Une rupture qui, selon l'auteur, permet le glissement des conflits familiaux internes, traditionnels dans l'histoire de la montagne, des conflits de caractère « féodalo-clanique » un conflit majeur de caractère confessionnel. Il ajoute qu'« entre 1840 et 1860, on assiste à un alignement progressif de l'affiliation confessionnelle des habitants du Mont-Liban sur l'affiliation politique, et cela sous le coup de pressions extérieures aigues qui déstabilisent complètement l'entité libanaise. Ces pressions extérieures ont leur origine dans la rivalité sans pitié que se livrent à l'époque la France et l'Angleterre coloniales pour la domination de la route des Indes. Derrière le très sanglant affrontement des druzes et des maronites, on retrouve tout au long de ces années de troubles les projets hégémoniques contradictoires des deux grandes puissances coloniales de l'époque. »³¹⁷

Ainsi, entre l'axe franco-égyptien adopté par les Maronites et l'alignement sur l'axe anglo-ottoman suivi par les Druzes, les répercussions du conflit sur l'entité libanaise prennent une tournure grave et aboutissent aux grands massacres confessionnels de 1840 et 1860 entre Druzes et Maronites. Pourtant, entre 1843 et 1860 un essai infructueux de découpage du Mont-Liban en une préfecture druze et une préfecture maronite reflète l'impasse du conflit régional et international, et l'incapacité des familles régnautes de la montagne à trouver un terrain d'entente, en dehors de la tutelle qu'exercent sur elles leurs protecteurs de l'extérieur.

³¹⁷ CORM Georges (1992), « Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient ... Op.cit. p.58

Notons que ce conflit entre Druzes et Maronites du Mont-Liban a toujours ses répercussions sur les communautés de la région. Les deux parties communiquent difficilement et nous remarquons toujours des tensions entre elles. Sauf que cette donne change avec l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri en février 2005, et le départ des forces syriennes, et le regroupement du 14 mars (qui regroupe les Druzes du *leader* Walid Joumblatt³¹⁸ jusqu'à la fin de 2010, les Sunnites partisans de Saad Hariri, fils de Rafic Hariri, ainsi que les Chrétiens du regroupement du 14 mars dont essentiellement, les Forces libanaises, les Phalanges, et quelques *zaims* chrétiens régionaux) et finalement l'alliance du Général Michel Aoun leader chrétien dirigeant le Courant Patriotique Libre avec le Hezbollah chiite depuis 2006. Les Sunnites considèrent la société du Mont Liban comme une entité artificielle puisqu'ils n'y ont jamais eu une part directe. Ils sont les membres d'un réseau de villes islamiques, le Caire, Damas, Bagdad, Alep... Pour eux le seul successeur légitime de l'empire ottoman est un grand Etat arabe. À leurs yeux, Druzes, Maronites et Chiites ne sont que les éléments marginaux de la société arabo-musulmane. G. Corm le décrit comme suit : « À défaut de pouvoir réaliser un Etat arabe unitaire, le Liban, dans leur perception, devrait être intégré à un grand Etat syrien. »³¹⁹

L'évolution historique du Liban autonome se déroule essentiellement dans la Montagne, les villes côtières relevant de l'autorité du pouvoir central ottoman. En conséquence, l'opinion exprimée par les Libanais urbains est influencée par leur évolution historique qui se déroulerait, en dehors du cadre libanais autonome. Leurs prises de position, vis-à-vis de l'avenir de leurs villes et de celui du Liban, tendent vers l'intégration à une autre entité, la Syrie essentiellement. Cette constatation s'appuie sur la prise de position de principes qu'enregistrent les habitants des grandes villes de la côte (Tripoli, Beyrouth, Saida, Tyr), et ceux de la Békaa (Baalbeck). Essentiellement musulmans, ils ont en général travaillé à rattacher leur pays à la Syrie arabe.

Ce regroupement de communautés qui constitue la richesse humaine et culturelle du Liban n'en est pas moins source de ses malheurs, lesquels remettent à chaque fois la question de l'identité libanaise sur scène. L'unité libanaise consacrée dans la Constitution libanaise et par le

³¹⁸ Walid Joumblatt, *leader* Druze.

³¹⁹ CORM Georges (1986), « *Géopolitique du conflit libanas* », éd. La Découverte. p.74

Pacte National³²⁰ est souvent menacée par les conflits identitaires qui secouent le pays. Et bien que l'apologie de l'unité nationale ponctue le discours politique de toutes les parties libanaises, il n'en reste pas moins que cette unité est, elle aussi, envisagée dans un cadre essentiellement communautaire. D'ailleurs on se demande si cette unité, qu'on élève au-dessus de tout au Liban est réellement si solide et si bien définie.

Le Pacte National, qui a administré l'Etat libanais et organisé la répartition des fonctions étatiques entre les communautés libanaises, sur la base d'une répartition communautaire équilibrée, illustre l'unité nationale fédérative des Libanais. Par ailleurs, le discours sur l'identité libanaise reste toujours ambigu et fait de compromis, « ni Occident, ni Orient », ou encore « ni Est, ni Ouest », en référence au monde Arabe et à l'Occident. Ce compromis, le Pacte National, est scellé par le Président maronite de la République libanaise et le Président sunnite du Conseil des ministres de 1943. Ces deux négociations n'ont jamais fait du Liban une nation comme l'a très défini Georges Naccache, dans son article intitulé « Deux négociations ne font pas une nation », publié dans L'Orient, le 10 mars 1949. Un jeune maronite n'a donc aucune chance de devenir Premier ministre et un jeune sunnite ne peut pas être Président de la République libanaise sachant qu'il sait à l'avance que ces postes sont réservés aux communautés respectives. Ce mystère qui entoure l'identité libanaise permettant à tout un chacun des citoyens de ce pays de se considérer comme « Libanais », chacun à sa manière, fait que nous nous posons des questions sur l'identité libanaise ? Qu'est ce qui la définit comme telle ? Y'a-t-il UNE seule et unique identité libanaise qui puisse regrouper tous les libanais ? Son cachet pluriculturel ne rend-t-il pas de ce pays un carrefour de toutes les civilisations ?

Ce problème identitaire auquel fait face la nation libanaise ne lui permet malheureusement pas de définir une identité commune et définitive à toutes les sous-cultures qui la constituent. Il est aussi à l'origine de plusieurs guerres qui ont frappé le Liban depuis son émergence. Les divergences, notamment en période de crise, venaient se greffer et envenimer les problèmes sociopolitiques, par des clivages confessionnels, comme ce fut le cas du début de la guerre civile libanaise, en 1975. En effet, la société libanaise s'est toujours présentée sous forme

³²⁰ Le Pacte National définit le cadre dans lequel se fixent les relations de communauté à communauté et au sein duquel le pouvoir peut s'exercer.

de structure confessionnelle. Les communautés gardent une entité propre à eux, formée d'éléments juridiques coutumiers et historiques qui les distinguent les unes des autres et permettent ainsi de comparer le Liban à une fédération de communautés, chacune d'elles y conservant son identité propre. Cette fédération est tant imaginée et rêvée par des *leaders* d'opinion Libanais, représentant les différentes communautés religieuses au pays.

Toutefois, cette structure originellement hétérogène imprègne la vie sociale libanaise, et plus particulièrement la vie politique ; l'empreinte est tellement profonde qu'on y voit certains baptiser le régime politique libanais en « régime communautaire ». Pourtant, ce qui est essentiel, c'est que l'individu puisse disposer du droit d'appartenir dans sa vie privée ou même dans sa vie publique, à telle ou telle communauté, à ses institutions, ou encore d'appartenir à l'humanité, à la « libanité » même, au-dessus des différentes communautés religieuses. Cela est devenu tellement essentiel au Liban, à un tel point que nous voyons toutes ses confessions religieuses transformées en institutions tyranniques, parfois même racistes, au nom desquelles les citoyens sont martyrisés et sacrifient leur vie. L'historien Jacques Couland reproche à la France une part de responsabilité dans le fondement du système politico-confessionnel au Liban pour son propre intérêt. Dans son article « L'exception libanaise : Confessionnalisme et laïcité », il note que « *la France (...) porte une lourde responsabilité dans l'instauration du système politique confessionnel au Liban, instrumentalisant la religion au sein de ses intérêts coloniaux. Le Liban a développé et aggravé ce système ; si une opposition en faveur d'une issue démocratique grandit, les couches bénéficiaires s'efforcent de le reproduire, bien que sa nocivité ait été largement démontrée* »³²¹

Cette appartenance confessionnelle aveuglante, devient tellement symbolique et mécanique qu'elle affecte le peuple, voire ses comportements, ses valeurs et son quotidien. Le discours sur l'identité libanaise reste de ce fait un discours variable, changeant, manipulé souvent par les médias et les forgers d'opinion qui reflète l'intensité des luttes politiques et idéologiques au sein de chaque société comme entre les différentes sociétés. Dans notre étude, nous accentuerons notre analyse sur l'impact de l'opinion forgée par les médias et les *leaders* d'opinion politico-confessionnels sur les jeunes Libanais entre 15 et 19 ans, ainsi que sur les

³²¹ COULAND Jacques (2005), « *L'exception libanaise : confessionnalisme et laïcité* » article paru dans le numéro spécial de la Pensée intitulé « Laïcité » (n°342, avril-mai-juin 2005).

adultes intermédiaires, qu'ils soient parents ou professionnels dans le domaine de l'éducation et de la communication, influençant à leur tour le jeune public. En effet, d'après G. Corm, en temps de guerre, « les médias véhiculent avec agressivité de l'idéologie quant à l'identité des groupes sociaux, contribuant puissamment à la perception qu'ont les individus de leur identité »³²². Il s'agit de déduire si ce jeune public a fini par se détacher de l'influence des médias communautaires sur ses choix, vers une ouverture d'esprit plus internationale.

B.2.b- Les principales communautés confessionnelles au Liban : Une ou des entités libanaises ?³²³

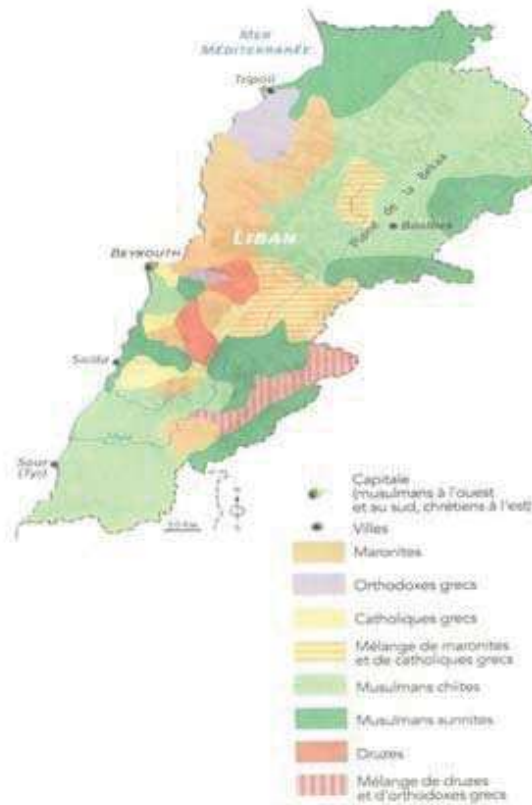


Figure : Carte de la dispersion géographique des confessions au Liban
Retirée du Magazine Méditerranée/Liban

³²² CORM Georges (1986), « Géopolitique du conflit libanais », éd. La Découverte. p.57

³²³ Cf. Annexe : « Le Liban : géographie d'un Etat multiconfessionnel », article d'AMIOT Hervé (2013)

Le Liban est connu pour ses diversifications religieuses, et pour les minorités religieuses divisées entre Islam et Christianisme. Ces minorités sont définies comme étant des groupes sociaux consolidés par un sentiment d'appartenance, par une identité commune, voire dans notre cas confessionnelle, et qui restent « numériquement » inférieurs à la majorité politique régnante. La société religieuse est composée de 17 groupes minoritaires qu'on appelle « les confessions ». Ces dernières se distinguent à travers la religion et la confession, lesquels ont forgé des identités collectives ancrées dans la mentalité des libanais. Les cultures religieuses et les sous cultures confessionnelles dans leurs aspects sociaux, leurs valeurs et leurs principes constituent donc le cadre du comportement de ces groupes et les critères de distinction entre eux. Ces minorités communautaires dotent le pays d'une structure confessionnelle très particulière. Elles se caractérisent par la part qu'elles ont eu dans la création de l'histoire du pays et la formation de son identité.

Le christianisme libanais comprend onze communautés : maronite, grecque-orthodoxe, syrienne-orthodoxe, arménienne, grégorienne, évangélique, grecque-catholique, arménienne-catholique, syrienne-catholique, chaldéenne et latine. Alors que les Musulmans sont Sunnites, Chiites, ou Druzes.

En vingt ans, l'émigration chrétienne et le fort taux de natalité des musulmans changent la donne démographique, sujet hautement sensible. Nous assistons donc à un basculement d'une majorité chrétienne à une majorité musulmane. En effet, les différentes guerres qui se sont déroulées sur le sol libanais pendant quinze ans, ont changé la physionomie de ce pays : d'une majorité de Chrétiens avant 1975, nous sommes passés aujourd'hui à une majorité de Musulmans Chiites. Il est à noter que cette évolution fondamentale n'est pourtant visible ni dans les chiffres, ni dans la structure politique d'un pays qui semble allergique au principe de réalité. Le seul recensement officiel de la population a été mené en 1931 par les autorités françaises lors du mandat.³²⁴ Il attribuait au Liban 793 000 habitants. L'annuaire démographique des Nations unies de 1973 estimait à 2 126 325 le nombre des Libanais. Ces deux chiffres sont les seuls à ne pas être soumis à une contrainte idéologique. À partir de 1975, l'origine de la source est primordiale. En 1976, il y avait, selon les Musulmans, 1 020 000 Chrétiens (40%) et 1 530 000 Musulmans

³²⁴ Chiffres retirés du livre « *Le Liban au bout du fusil* ».

(60%) ; selon les Chrétiens, 1 274 000 Chrétiens (54.5%) et 1 068 000 Musulmans (45.5%). Tout dépend si l'on y inclut les réfugiés palestiniens, qui sont 350 000 (soit 17% de la population nationale).

Deux facteurs essentiels expliquent la forte augmentation de la population musulmane par rapport à celle chrétienne. Le premier est le taux de natalité des populations musulmanes notamment celles chiites qui est de loin plus supérieur à celui des populations chrétiennes. En moyenne 4 à 5 enfants chez une famille musulmane et 2 à 3 enfants chez une famille chrétienne. Le second est la proportion des émigrés qui est de loin plus importante chez les communautés chrétiennes et qui a eu lieu surtout au début des années 90 en parallèle avec la fin de la guerre civile libanaise. Des mouvements donc de foules extrêmement variables, car indexés sur chaque événement ont donc favorisé le changement de la donne confessionnelle au Liban dont principalement les accords de Taef (1989) qui ont provoqué le retour des Sunnites, la chute du Général Michel Aoun qui a déclenché le départ d'un bon nombre de Chrétiens, etc. Enfin il est important de signaler qu'avec l'immigration des Libanais des immigrés, surtout des réfugiés palestiniens, affluaient dans le pays en grand nombre.

La crispation confessionnelle est telle que le futur recensement que l'on évoque, un simple outil que les autres pays utilisent pour adapter leurs politiques et leurs services publics à leur population est, au Liban, ressenti comme une question de vie ou de mort. Les Chrétiens voudraient y intégrer les émigrés, qui vivent à l'étranger, mais en exclure les Palestiniens, qui vivent au Liban. Toutefois, il n'en restera pas moins que, s'ils étaient 51% de la population libanaise en 1931, et les Chiites 19.6%, les proportions ne sont pas loin aujourd'hui d'être inversées³²⁵.

Chaque communauté religieuse est dotée de son régime politique, basé sur le partage du pouvoir sur des critères d'équilibre communautaire et confessionnel. En effet, nous remarquons que ce régime remarquable, tel qu'il est appliqué, pousse le respect de l'autonomie des communautés jusqu'aux limites de la segmentation de la société libanaise, tant il leur accorde de la liberté. Allant même jusqu'à reconnaître aux « chefs des communautés reconnues, le droit de

³²⁵ Chiffres retirés du livre « *Le Liban au bout du fusil* ».

saisir le Conseil Constitutionnel en ce qui concerne le statut personnel, la liberté de conscience, l'exercice des cultes religieux et la liberté de l'enseignement religieux ». ³²⁶ Ceci malgré le fait que pour certaines communautés, les chefs religieux supérieurs ne sont même pas d'origine libanaise.

Ce communautarisme confessionnel ³²⁷ qui, en temps de paix, fait du Liban un pays modèle de tolérance et de convivialité reste, en temps de crise, un symbole du choc des civilisations. Aperçu sur l'histoire des communautés confessionnelles dominantes au Liban. (Cf. Annexe Article « Communautés religieuses – Méditerranée Magazine/Liban)

Les Maronites ³²⁸

C'est au IV^{ème} siècle que les disciples de Saint Maron, Saint ayant prêché le Christianisme en Orient et Patron de la communauté maronite, s'infiltrèrent dans le nord du Liban fuyant la Syrie et la persécution des jacobites ayant tués des centaines de Chrétiens et détruit leur couvent. Ces déplacés s'établissent au départ à Bcharré, un village du Nord, puis à Batroun et à Jbeil, villes côtières du côté du nord du pays. Ils émigrent ensuite vers le sud, précisément dans le Kesrouan, ville côtière, ceci après la dispersion de ses habitants Chiites par les Mamlouks.

Plus tard, les Maronites du nord s'installent dans les districts druzes du sud et dans d'autres régions du territoire libanais sous la protection des émirs Ma'an et Chehab, gouverneurs du Mont Liban entre 1516 et 1840. L'Emir Fakhreddine au XIX^{ème} siècle accueille aussi favorablement l'exode maronite vers son fief, il recrute ses conseillers parmi eux et les encourage à s'installer parmi les Druzes. Leur intégration sera facilitée surtout par le

³²⁶ Article 19 de la Constitution libanaise.

³²⁷ Sur le communautarisme confessionnel voir notamment COULAND Jacques (2005), « *L'exception libanaise : confessionnalisme et laïcité* » article paru dans le numéro spécial de la Pensée intitulé « Laïcité » (n°342, avril-mai-juin 2005) / DUMOND Gérard-François (2004), chapitre « *Les populations du Liban* » in « *Les populations du monde* », Paris, édition Armand Colin / ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban. Le poids du confessionnalisme sur les médias 1990-2002* ». Thèse soutenue en décembre 2007 – Université Panthéon –Assas (Paris II).

³²⁸ Sur l'histoire des Maronites voir notamment l'article de MÉOUCHY Nadine (2008), « *Les Maronites, de la marginalité au destin historique* », Institut français du Proche-Orient.

développement économique qu'ils génèrent dans la Montagne, notamment par l'élevage du ver à soie et par l'appui total qu'ils apportent au pouvoir de l'Emir.

Les premiers contacts des Maronites avec le monde extérieur, voire l'Occident et les Chrétiens de l'Occident, remontent à l'époque des premières guerres des croisades. Les montagnards maronites descendent vers les villes côtières dont Tripoli, vers l'an 1100, pour rencontrer leurs coreligionnaires arrivés dans la région. Les croisades nouèrent une étroite amitié avec les nouvelles principautés chrétiennes créées en Orient. Lors des expéditions suivantes au XII^{ème} siècle et au XIII^{ème} siècle, les Maronites conduisent leurs hommes dans la lutte contre les Musulmans comme auxiliaires des croisés et au XII^{ème} siècle, ils s'unissent à Rome.

Il est aussi important de noter les étroites liaisons des Maronites avec les croisés qui ont prélué à une longue relation avec les Français. En effet, Louis IX adresse une lettre au Patriarche maronite, en 1295, dans laquelle il s'engage ainsi que tous ses successeurs à accorder protection et soutien aux Maronites du pays qui l'ont soutenu au combat. C'est grâce à ce soutien que se consolide une forte relation entre la France et les Maronites. Ces derniers considèrent la France comme un protecteur puissant. De même pour les Français, les Maronites représentent des alliés à la politique française en Orient, et un renfort à son pouvoir dans la Syrie.

Notons que les missionnaires franciscains et jésuites contribuent, à côté des consuls et des ambassadeurs, à renforcer et consolider ce rôle de protecteur tout en répandant la culture occidentale et chrétienne, la science et les langues étrangères (le Liban connu pour son éducation trilingue). Ces missionnaires sont présents aux côtés d'autres missionnaires protestants Américains et Anglais qui participent à cet éveil culturel chez les Libanais.

L'ouverture des Maronites à l'Europe est évidemment conflictuelle. Les Maronites et les Chrétiens des autres communautés, comprennent vite l'importance du développement du vecteur de la modernité qu'ils représentaient dans le Machrek de la Renaissance. Un rôle difficile et ingrat pour ces Chrétiens enracinés dans le monde Musulman. Ce rôle leur accorde des avantages aussi bien que des désavantages. L'avantage consiste dans la participation des Chrétiens à la renaissance culturelle, éducative et politique du monde arabe ; cette présence leur confère en

contrepartie un désavantage qui est le complexe de supériorité mal placé chez un nombre de Chrétiens à l'égard du soi-disant sous-développement « musulman » complété par un sentiment exagéré et maladif chez certains Musulmans d'une hégémonie maronite intolérable.

Dans presque toutes les régions où les Maronites s'installent, ils sont suivis par un nombre substantiel de Catholiques venus en grande majorité de la Syrie et accentuant ainsi une certaine prédominance chrétienne dans le pays. Les Maronites ont aussi joué un rôle principal dans l'indépendance du Liban à la fin de la première guerre mondiale, grâce à la fameuse délégation chrétienne présidée par le Patriarche Mgr. Elias Hoayek qui plaide pour l'indépendance du pays et pour l'élargissement de son territoire lors du congrès de paix qui se tient à Paris à la fin de la première guerre mondiale.

Les Grecs Catholiques et les Grecs Orthodoxes

Outre les Maronites, deux autres principales communautés, les Grecs Catholiques et les Grecs Orthodoxes, s'installent au Liban, encouragés par la réussite de leurs coreligionnaires. Les Grecs Catholiques et les Grecs Orthodoxes forment au départ l'Eglise dite melchite. Ils suivent ensuite l'Eglise de Constantinople en 1054, suite au schisme entre l'Eglise de Rome et celle de Constantinople.

Des décennies plus tard, en 1683, un groupe de Syriens melchites, influencés par les missionnaires jésuites, se séparent du corps principal de leur Eglise et s'unissent avec Rome. Les Melchites se divisent en deux : les Melchites unitaires et les Melchites non unitaires. Chacune de ces confessions élit son propre patriarche comme successeur à la tête de leur communauté. Vers 1701, les Melchites unitaires s'organisent en Eglise indépendante. Et depuis cette époque-là, les Melchites unitaires sont connus sous le nom de Grecs-Catholiques, et ceux non unitaires sont connus sous le nom de Grecs-Orthodoxes. Communément Catholiques et Orthodoxes.

Il est important de signaler qu'avant l'Empire ottoman, une vieille communauté de Melchites prospérait au nord du pays, précisément dans le district de Koura. Mais la plupart des Orthodoxes et notamment des Catholiques sont des arrivants tardifs qui s'installent au Liban

sous l'Empire ottoman. Durant le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, beaucoup de Melchites suivent les Maronites dans leur déplacement vers le sud en direction des districts druzes.

La majorité de cette communauté vient de l'extérieur du pays, notamment de Hawran à l'Est du Mont Hermon en Syrie et de certaines autres villes principales de la Syrie dont Damas la capitale, Homs et Alep ainsi que du Nord de la Palestine. Certains de ces Melchites ainsi que d'autres Chrétiens de la région, arrivent au Liban durant l'Empire des Mamlouks afin d'échapper aux persécutions des Chrétiens suite à la destruction des Etats des Croisés. D'autres Melchites, attirés par le système tolérant des Ma'an et Chehab viendront au Liban en période ottomane.

Les Catholiques en particulier cherchent refuge au Liban au cours du XVIII^{ème} siècle pour échapper aux Orthodoxes d'Alep et autres villes syriennes. Les Melchites de la Palestine et de l'intérieur de la Syrie, et pas très attirés par la vie agricole de la montagne, s'installent pour la plupart dans les villes côtières, contrairement aux Melchites paysans du Koura qui s'installent parmi les Maronites et les Druzes de la montagne. C'est grâce à la culture de soie et d'autres agricultures qu'ils feront, pour la plupart des immigrés vers la montagne, leurs richesses. Ainsi, les Chiites, les Druzes et les Maronites deviennent de plus en plus des montagnards laborieux ; tandis que les Sunnites et les Melchites, Grecs-Catholiques et Grecs-Orthodoxes se composent essentiellement de citoyens commerçants.

En somme, d'origines très diverses et établies dans le pays dans des circonstances différentes, les multiples communautés libanaises vont se développer, chacune en groupes distincts, avec une organisation sociale particulière, des valeurs, croyances et coutumes relatives à leurs écrits et leurs enseignements religieux. Ces particularités restent toujours mises en valeur dans notre société actuelle tellement elles se sont gravées dans l'histoire du pays.

Notons que les Orthodoxes, qui sont en fait les plus anciens des Chrétiens d'Orient ont su vivre en accord avec les Sunnites, avec lesquels ils partagent la côte et le succès commercial. Ils participent à la renaissance arabe - « La Nahda » - au moment où les Maronites penchaient de plus en plus vers les cultures occidentales. De même les Orthodoxes ont défendu la langue arabe ainsi que l'héritage arabe face à la langue turque imposée par l'Empire ottoman. Conscients de

leur statut de minorité dans un bassin musulman, et refusant de s'assimiler aux Maronites, les Orthodoxes développent, sans le sentir, un sentiment national arabe. Ils prônent pendant des décennies et jusqu'à nos jours l'appartenance arabe. Contrairement aux Maronites qui se concentrent dans la montagne libanaise, les Orthodoxes s'implantent dans toutes les régions de ce qui constituait le « Bilad Al Cham », à savoir la Syrie, la Palestine et la Jordanie, ce qui explique un peu leur tendance vers le nationalisme arabe et surtout leur penchant pan syrien.

Michel Aflak et Antoun Saade, tous les deux Orthodoxes, sont les plus grands théoriciens du mouvement arabe unitaire. Michel Aflak est connu pour son aspiration à un nationalisme arabe large et Antoun Saade pour son projet, voire sa doctrine, sur la création de la Grande Syrie, qui s'étend de l'Irak, jusqu'à la Palestine, en passant par le Liban, la Jordanie et la Syrie et dont la capitale serait Chypre. Mais les grandes entraves devant la réalisation de cette Nation Arabe, et le désaccord sur le concept même de l'arabisme ainsi que les contradictions entre le nationalisme syrien et celui arabe, en plus de la crainte des Orthodoxes, face à la tendance accrue de confondre l'arabité avec l'Islam, les poussent à revoir leur politique et à se rapprocher des Maronites et de leur conception politique, dans le but de préserver leur liberté et leur singularité.

Les Druzes

Secte déviant du chiïsme ismaïlien traditionnel, les Druzes tirent leur nom de Mohamed Ibn Ismaïl al Darazi, l'un des plus fidèles adeptes de la doctrine du Calife-Dieu fatimide *Hakim* qui se considérait comme l'incarnation de Dieu sur Terre. Darazi est regardé comme le fondateur de cette communauté organisée à la manière ismaïlienne et sectes secrètes. Seuls les hommes religieux de cette confession pratiquent et intègrent le profond de leur croyance. Les Druzes dans leur quotidien ne prient pas, les religieux prient à leur place. Ils n'ont pratiquement pas de fêtes relatives à leur communauté et ainsi, aucun jour férié durant l'année.

Pour échapper aux persécutions sévères dont ils font objet au début, ils adoptent le principe de la *Takiya*, pratique à laquelle ont recours les adeptes des sectes dissidents comme les Chiïtes et les Druzes en milieu majoritairement Sunnite; ils persistent secrètement dans leur foi, pour échapper à la persécution et déclarent leur secte fermée à d'éventuels convertis, ce qui n'a

pas favorisé leur expansion démographiquement, développant par contre, entre les membres de leur communauté un sentiment de solidarité aigu, et à l'inverse des autres communautés une attitude plutôt discriminatoire.

Contrairement aux califes fatimides qui favorisent cette secte, les Mamloukes persécutent les Druzes établis au Kesrouan. Ces derniers furent exterminés par des Chiites et supplantés par les Maronites. Ils fuient le Kesrouan et se réfugièrent dans la montagne libanaise. Cette montagne porte le nom de *Jabal el Druze* (la montagne des Druzes) jusqu'au XVII^e siècle. Ils se concentrèrent le plus dans le sud de la région, précisément dans Wadi el Taym. Pendant deux siècles, ils choisissent le camp des Sunnites de Damas pour combattre les Croisés envahisseurs de la région. Cette prise de position, leur favorisa des privilèges de la part des Sunnites qui contrôlent l'intérieur de la Syrie. Ces derniers cherchaient leurs services et leur appui comme auxiliaires locaux et donnaient à leurs chefs féodaux Druzes des titres honorifiques. Ce jumelage entre le gouvernement central musulman et les Druzes de la montagne influence la structure sociale druze, concentrant leur pouvoir entre les mains de l'aristocratie féodale qui supplantait les *Ouquals* religieux, c'est-à-dire les initiés, ceux qui ont accès aux rites religieux, à la tête de la communauté.

Cette dominance des *leaders* aristocrates est toujours remarquée chez les Druzes, leur *Zaïm* actuellement Walid Joumblatt, fils de Kamal Joumblatt, est à la tête de cette communauté minoritaire, qui compte 6%³²⁹ de la population libanaise, 200 000 à 225 000 selon Walid Bey Joumblatt. Celle-ci, et malgré son nombre minoritaire, joue un rôle essentiel dans la naissance du Liban moderne et continue de peser d'un poids bien plus important que ne le voudrait sa démographie.

Walid Bey Joumblatt est le chef communautaire des Druzes, mais aussi leur chef politique. Il dirige le Parti socialiste progressiste (PSP) qui compte un bon nombre de députés au Parlement libanais (8 de 128) ainsi que deux à trois ministres dans le gouvernement. Il nomme, lui-même, le chef spirituel Druze. Walid Joumblatt incarne ainsi l'image du *Zaïm* libanais par

³²⁹ Cf. Annexe Article « *Les communautés religieuses au Liban* ».

excellence : un terme très difficile à traduire autrement que par « chef », mais qui comporte une forte dimension paternaliste, guerrière et familiale tout à la fois.

*« L'histoire des Joublatt (...) vue par Christophe Ayad, (...) est en effet digne d'une tragédie shakespearienne. L'ancêtre de la famille, Ali Janbulat, un turbulent seigneur kurde des environs d'Alep, périt exécuté sur ordre du sultan ottoman en 1611. Dans les années 1820, le cheikh Béchir Joublatt fut pendu à Acre sur ordre de son homonyme maronite, l'Emir Béchir II. En 1860, Saïd Joublatt dirigea les violences antichrétiennes qui firent quelques 12 000 morts en trois mois, puis mourut lui-même de maladie, en prison, peu après. Quant à Kamal Joublatt, le père de Walid et fondateur en 1953 du PSP, il fut un personnage de roman à lui tout seul. Passionné d'astrologie et de médecine douce, il fut aussi le chef du camp « palestino-progressiste » au début de la guerre civile (...) ».*³³⁰ En effet, grâce à la sagesse de leurs leaders et surtout l'Emir Fakhreddine II Ma'an, dont la politique a amené les Maronites à adopter sa cause et à devenir ses alliés, les Druzes, essentiellement massés dans le Chouf et le Wadi el Taym, ont pu jeter les bases d'une entité politique qui se développe et devient la République Libanaise en 1926.

Il est aussi à signaler que les Druzes passent du rôle de communauté dominante au rôle de communauté seconde coexistant avec les Maronites dont le nationalisme au ton chrétien est appuyé et encouragé par la France. Une pareille conjoncture suscite la crainte des Druzes, leur inquiétude s'aggrave d'autant plus avec l'entrée en force des Français au Liban en 1918, comme autorité mandataire. Ainsi, méfiants à l'égard de leurs voisins concurrents qui jouissent de la protection de la France, les Druzes manifestent dès le départ leur opposition à la France et se rapprochent du roi Fayçal, soutenu par l'Angleterre leur allié depuis 1840. À cet égard, Ch. Ayad ajoute dans le même article: *« Tout en étant parmi les fondateurs du Liban moderne, les druzes ont toujours été à part des autres communautés, notamment à cause du caractère secret de leur religion, une branche dissidente de l'islam chiite. Leur autre caractéristique a longtemps été de fournir des cadres à l'armée libanaise, notamment depuis Hikmat Joublatt, ministre de la Défense du premier gouvernement libanais indépendant de 1943. Cela en fait une communauté*

³³⁰ AYAD Christophe, "Walid Joublatt, Hamlet dans le Chouf", article paru dans Méditerranée Magazine, issue du Liban. p.52

très soudée et consciente de ses intérêts. Alliés aux Britanniques contre la France au XIXème siècle, les Druzes ont été, pendant la guerre civile, le relais de l'influence soviétique dans le Levant (...). »³³¹

Les Chiites

Les Chiites sont les descendants de Ali, gendre et neveu du prophète Mahomet et qui se réclame la succession de Mahomet. Cette réclamation est la cause de la grande rupture entre Musulmans sunnites et Musulmans chiites, voire les *Chiia* d'Ali. Ces derniers se rassemblent autour de l'Imam Ali, suite au schisme qui s'est produit dans l'Islam et réclament pour leur Imam le droit de succession au Calife Omar Ibn el Khattab.

À l'époque des Fatimides d'Égypte, les Chiites dominant presque tout le pays, excepté les districts de Bcharré, Batroun et Jbeil. Persécutés dans les plaines du Liban pour leur foi religieuse, ils se réfugient ensuite dans la montagne. Ils s'installent dans le Kesrouan, avant d'en être chassés par les Mamlouks entre 1292 et 1305, de même au Jabal el Danniye au Nord de Bcharré, dans la Békaa, à Tripoli et ses environs, et même probablement dans le Chouf des Druzes et Wadi el Taym avant que les habitants de ces deux dernières régions ne se convertissent au « druzisme ».

Avant le XIV^{ème} siècle, les Chiites bénéficiaient de la protection de leurs coreligionnaires, les califes fatimides d'Égypte. Cependant, une fois ces derniers vaincus par les Croisés, une succession de dynasties sunnites prend l'initiative contre les Croisés et met en même temps fin à la prépondérance chiite de la région. Les sultans Mamlouks du Caire chassent les Chiites de leurs principales régions libanaises tel que le Kesrouan, el Danniye et le Akkar, où ils sont remplacés par les Maronites et les Sunnites. Les Sunnites vont même jusqu'à obliger les Chiites à se convertir de force au sunnisme. Ainsi, hantés par les persécutions successives qu'ils avaient subies des Sunnites d'un côté et des émirs druzes de l'autre, les Chiites ont conservé tout au long de leur histoire un sentiment d'amertume qui en fait une communauté renfermée sur elle-même.

³³¹ Ibid. p.53

Durant la domination ottomane, le recul chiite continue face à la progression des Druzes et des Maronites. À partir du XVI^{ème} siècle, quand l'entité libanaise commence à prendre corps, les Chiites vivaient en majorité en dehors des limites du Liban autonome. Le régime du Mutassarifat vient relâcher davantage leur relation avec le Liban ne laissant que quelques petits groupes chiites, comme à Jbeil et au Hermel.

Ainsi, après la première Guerre Mondiale, quand la question du Liban se pose, les Chiites étaient dans leur majorité des partisans farouches, plutôt marginalisés, du roi Fayçal descendant d'Ali, et se déclarent pour un Liban lié à une Syrie arabe. Leur établissement dans la Békaa et au Jabal Amel dans le sud proche de la Syrie et de la Palestine a nourri et renforcé leur attachement à l'identité arabe.

Les Sunnites

Ils sont majoritaires au Moyen-Orient. Leur présence au Liban est signalée à partir de la conquête arabe et se développe surtout, sous les Mamlouks et ensuite sous les Ottomans. En fait, c'est en raison des persécutions constantes de la part des sultans Sunnites, ou du principe de la *Takiya*, que de nombreux Chrétiens et Chiites se convertissent au sunnisme, renforçant cette communauté dans toute la Syrie.

Jusqu'à la fin du XIII^{ème} siècle, un grand nombre de personnes de la population syrienne était encore Chrétien ; et les Chiites prédominent parmi les Musulmans. Durant les croisades, les comportements des Chrétiens et des Chiites suscitent la rancœur des Sunnites ; les premiers préfèrent naturellement l'autorité de leurs coreligionnaires et les seconds, méfiants à l'égard des Sunnites, laissent parfois s'effriter leur loyalisme aux autres fidèles du prophète.

Comme mentionné auparavant, les premières communautés sunnites se développent dans les grandes villes côtières du Liban comme à Tripoli, à Beyrouth, et à Saïda. Ils arrivent d'Égypte, de Syrie et d'Afrique du Nord. Des marchands et négociants Sunnites s'installent dans ces grandes villes côtières, qui se transforment vite en centres d'affaires prospères, attirant d'autres populations.

Les Sunnites bénéficient à l'époque ottomane d'un statut social privilégié du fait qu'ils étaient des adeptes de la religion des Sultans. Ils étaient des sujets loyaux et même soumis, qui n'accordaient aucun intérêt à la politique interne du Liban, de même qu'ils vivaient pour la plupart du temps en dehors du Mont-Liban et n'étaient donc nullement concernés par le sort de cette entité politico-sociale des montagnards. Ceci s'explique surtout par le fait qu'ils n'étaient pas minoritaires isolés, obligés comme les autres communautés de se réfugier dans la Montagne. Ils n'avaient pas non plus besoin d'une protection, parce qu'ils appartenaient à l'élément dominateur de la région et conservaient des liens avec leurs coreligionnaires des pays voisins et surtout ceux de la Syrie.

Quand ils s'expriment sur l'avenir et le statut du Liban ils optent, dans leur majorité, pour le projet de l'intégration du Liban à une entité arabo-musulmane ; la Grande Syrie. Entité arabe qui hante les Chrétiens de la région par peur d'être assimilés aux Musulmans et perdre donc leur identité propre à eux. Après l'effondrement de l'Empire, lorsque l'Etat du Grand Liban est proclamé, ils se retrouvent désormais désemparés et coupés de leurs coreligionnaires syriens, et ne voient pas d'un bon œil le nationalisme séparatiste de la nouvelle République Libanaise. La question qui peut être posée ici est de savoir s'ils ont à la fin opté pour un Liban indépendant et souverain ou pas.

C- Le paysage audiovisuel libanais³³²

Un aperçu sur l'histoire des médias télévisuels privés au Liban, nous permettra, dans les pages suivantes, d'analyser leur évolution, le poids de la politique et de la religion sur leur fonctionnement et leur influence sur l'opinion publique précisément celle des jeunes. Deux catégories de chaînes sont traitées dans les pages suivantes de ce chapitre. La première catégorie concerne les chaînes éphémères, qui n'existent plus ; la deuxième catégorie traite des chaînes

³³² Sur l'histoire des chaînes télévisées au Liban (publique et privée), voir notamment FAWAZ May (2013), « *The Role of The Media in a Precarious Plural Democracy: The Case of Lebanon* ». Georgia State University, Communication Dissertations, paper 45 / BOULOS Jean-Claude (1995), « *La Télé, Quelle Histoire!* », éditions FMA / BOULOS Jean-Claude (2007), « *La télé, quel enfer !* ». Édition Dar an-nahar.

toujours existantes, où qui ont récemment été créées (la création de l'Orange TV, porte-parole du Courant patriotique libre, et la réouverture de la Murr TV, porte-parole des Grecs-Orthodoxes, et du regroupement du 14 mars, enfin la création, le 26 juillet 2011, de la LFTV, chaîne télévisée porte-parole des Forces Libanaises et diffusée uniquement sur le web). Le but de cet exposé étant de montrer comment la création des médias audiovisuels au Liban a été basée sur un besoin chez les *leaders* confessionnels d'abord à s'imposer, en période de guerre, face à leurs adversaires, ensuite à influencer l'opinion publique, principalement les jeunes.

C.1 Stations éphémères

En 1980, la chaîne de « Télévision Arabe » de la milice des « Mourabitoun »³³³ soutenue par les palestiniens, les forces unifiées libanaises islamiques et les partis de gauche voit le jour. Mais elle ne survivra pas à sa période d'essai puisqu'elle sera démantelée lors de l'invasion israélienne de 1982.

Au Nord, une chaîne de télévision, à capacité limitée, voit aussi le jour. Porte-parole de l'ancien président de la République, Sleiman Frangieh et de la milice Al Marada, fondée à la suite des divisions des rangs des chrétiens maronites et de la démission de Frangieh du Front libanais en 1978. Cette télévision régionale poursuit son émission à partir de la ville d'Ehden jusqu'au début des années 90. Au Nord aussi, le Parti Social National Syrien crée sa télévision dans le village de Fih en utilisant une onde piratée de la chaîne publique, Télé Liban.

Vers la fin des années 70, au sud du Liban, dans la bande frontalière occupée par Israël, est née la Télévision du Moyen-Orient, porte-parole des milices frontalières, inféodées à Israël et créées par le Commandant Saad Haddad sous le nom de « Armée du Liban Libre », laquelle, après 1984, prendra le nom de « Armée du Liban Sud » (ALS), sous le commandement du Major retraité Antoine Lahd. Cette chaîne n'existe plus de nos jours.

³³³ Les Sentinelles, Mouvement Nassérien Indépendant, un parti-milice formé officiellement en 1958 qui s'est développé durant la Guerre du Liban

Au début des années 90, plusieurs projets télévisuels politiques voient le jour, comme la télévision al Mashrek gérée par des politiciens alliés de la Syrie. L'ingénieur et entrepreneur, Henri Sfeir, crée aussi l'ICN. En dépit d'une couverture restreinte, cette chaîne livrera par la suite plusieurs batailles d'opposition aux gouvernements de Rafic Hariri. Elle n'existe plus sur la scène télévisuelle actuellement.

En cette même période est née une chaîne sans aucune appartenance politique, la CVN. Cette télévision ne tarde pas à avoir sa propre tendance politique lorsque plus tard, les télévisions se répartissent sur les confessions. Son fondateur, Pierre Azar, étant Grec-Catholique, la CVN sera la chaîne représentante de cette communauté. Elle aussi n'existe plus actuellement.

C.2- Les chaînes existantes actuellement et leur raison d'être politico-confessionnelle

Au lendemain de la guerre, à l'exception de la télévision de la famille Murr (MTV) et encore juste à ses débuts, la raison d'être des chaînes de télévision est politique (exemple la New TV), voire aussi religieuse (par exemple, Télé Lumière, ou Al Manar).

En 1993, quelques mois après avoir été nommé Premier ministre, l'homme d'affaires, Rafic Hariri, réalise que le projet politique qu'il prépare depuis le début des années 80 ainsi que le projet de reconstruction du Centre-Ville qu'il patronne à travers la société Solidère, ont besoin d'être plébiscités par l'opinion publique libanaise à peine sortie de la guerre et dont les allégeances confessionnelles, sectaires et politiques reviennent alors aux «*leaders*» détenant le discours idéologique et politique répandu par les différents médias audiovisuels et écrits.

À ce niveau, Pierre el Daher, Président Directeur Général de la chaîne locale LBC, et dans une entrevue accordée à la journaliste May Chidiac dans le cadre de ses recherches doctorales, raconte: « Au début des années 90, alors que la guerre civile au Liban prenait fin, Abdel Halim Khaddam »³³⁴, (homme politique syrien, qui, après avoir participé au régime dictatorial de Damas, démissionna du poste de Vice-président le 30 décembre 2005 sous prétexte

³³⁴ Propos recueillis par May CHIDIAC dans le cadre de ses recherches doctorales.

que le processus de développement et de réformes, qu'il soit politique, économique ou administratif, ne réussirait pas) « et suite à une rencontre avec lui en France, m'annonce la décision d'autoriser deux télévisions au Liban, une pour les Chrétiens, la « LBC » en l'occurrence, et une autre, la « Future TV », créée par le Premier ministre Rafic Hariri, pour les Musulmans Sunnites. Deux mois plus tard je rencontre le Ministre de l'intérieur Grec Orthodoxe Michel el Murr, il m'annonce que Nabih Berri (Président de l'Assemblée Nationale et chef du mouvement chiite Amal) veut avoir une télévision aussi et qu'il était essentiel de créer une autre télévision pour les Chrétiens. Le frère de Michel el Murr, Gabriel el Murr était enthousiasmé par l'idée, surtout après l'expérience de « Radio Mont Liban », projet privé ayant connu un grand succès ». ³³⁵ L'idée de créer des chaînes télévisées se développe alors, à la fin de la guerre, pour servir les intérêts des différentes confessions et de leurs représentants sur la scène politique. Un développement tantôt favorable tantôt défavorable à l'expansion de cet outil indispensable, surtout en temps de crise et dans le quotidien des Libanais.

Cependant, rappelons que ce qui nous intéresse dans notre thèse reste l'influence de ces médias audiovisuels, créés en période de guerre, sous capotes politique et confessionnelle, sur les jeunes entre 15 et 19 ans. Comment introduire ce média dans les programmes scolaires (académiques et para-académiques), afin que les jeunes apprennent à interpréter objectivement les informations qui en découlent et s'ouvrir à la communication avec le monde externe. Un *spot light* sur les chaînes télévisées actuelles, leur création et la confession ou le parti/courant politique qu'elles représentent :

³³⁵ Propos recueillis par May CHIDIAC dans le cadre de ses recherches doctorales.

- LBC (Lebanese Broadcasting Corporation) :



Au début des années quatre-vingt Béchir Gemayel³³⁶, le chef des « Forces Libanaises », parti politique chrétien fondée en 1981, comprend l'évidence d'un tel outil de communication puissant de par son impact sur le peuple. Il est l'un des premiers à avoir l'idée de créer une chaîne de télévision capable de promouvoir les idées politiques et les principes nationaux adoptés par les forces chrétiennes affiliées au regroupement des forces chrétiennes de droite au début de la guerre civile dans les années 70, le « Front libanais ». Alfred Barakat, professionnel en journalisme audiovisuel parmi les fondateurs de la LBC et dans une entrevue faite par la journaliste May CHIDIAC dans le cadre de ses recherches doctorales, explique : « *Vers la fin de l'année 1979, (...) Bachir Gemayel me dit : « Je me suis renseigné sur vous et je sais que vous êtes un expert en télévision. Je vais vous confier un secret militaire : En 1978, nous avons perdu la guerre, car nous n'avions pas de média contre les syriens. C'est pour cela que j'ai pris la décision d'avoir un grand service médiatique, comprenant une télé et une radio. »* »³³⁷

Ce jeune leader chrétien révolutionnaire ne tarde donc pas à comprendre l'importance des médias surtout ceux audiovisuels et leur impact sur l'opinion publique. Il fut même convaincu

³³⁶ Fils de Pierre Gemayel, et fondateur des Forces libanaises. Élu Président de la République en 1982.

³³⁷ Toute information dite par Alfred BARAKAT est extraite de l'entrevue faite avec lui, sauf mention contraire.

que leur puissance pouvait aller jusqu'à créer une opinion encore inexistante. Le chef des Forces Libanaises décide à ce moment de designer quelques-uns de ses adjoints pour créer une chaîne de télévision au nom de « Télévision Liban Libre » qui se transformera par la suite en Lebanese Broadcasting Corporation (LBC) et commencera à émettre officiellement le 23 Août 1985.

- *Future TV* :



Après avoir acquis Radio Orient à Paris, acheté les actions privées de Télé Liban et plusieurs concessions de presse, participé et contrôlé financièrement des entreprises de presse très importantes au Liban, Rafic Hariri crée enfin sa propre chaîne Future Télévision et renforce sa position en louant une fréquence sur le satellite arabe Arabsat. La Future TV est née donc d'un besoin de la part de R. Hariri de s'affirmer sur la scène politique et de promouvoir ses visions économiques dont notamment le projet de reconstruction de Beyrouth qu'il patronne à travers la société « Solidère ».

Ali Hamadé³³⁸, journaliste sur Future Tv, explique, dans une entrevue faite par la journaliste May Chidiac dans le cadre de sa thèse doctorale, l'importance de la création récente de la Future-News, chaîne relative à la Future TV mais spécialisée dans la diffusion des programmes politiques et informatifs. En effet, A. Hamadé raconte que suite à l'attentat du 14 février 2005 ciblant le Premier ministre Rafic Hariri, l'audience de la Future TV est montée en flèche en un laps de temps. Tout le monde cherchait savoir ce qui se passait chez les « Hariri », tout le monde voulait comprendre comment évoluera la situation dans le pays et cherchait à suivre la réaction des personnes et courants politiques concernés afin de prévoir la succession des faits.

Toutefois, cette ascension ne dure pas longtemps et le déclin pointe à l'horizon. Il fallait donc réagir, adopter une nouvelle stratégie pour sauver l'audience de la chaîne. Promouvoir la politique du courant Hariri et celle du 14 Mars, n'est plus du devoir exclusif de la Future TV. Les dirigeants de la chaîne eurent l'idée, en 2007, de la création de la Future News, toujours sous la capote de la première chaîne. Celle-ci a pour mission de cibler aussi l'opinion internationale, surtout en Europe. Diffusant sur un nouveau satellite européen, elle atteint l'opinion internationale qui n'avait accès auparavant qu'à un seul point de vue anti-gouvernemental, celui de Manar TV, porte-parole du « Hezbollah » et de la NEW TV également anti-Hariri et anti-14 Mars, diffusant sur Arabsat jusqu'en Europe.

³³⁸ Toute information dite par M. Ali HAMADÉ est extraite de l'entrevue faite avec lui en 2007, sauf mention contraire.

- NBN (National Broadcasting Network) :



Site pas très actif et peu actualisé

À son tour, le président de l'Assemblée Nationale et chef du mouvement chiite Amal, Nabih Berri, se hâte de créer sa propre chaîne, la National Broadcasting Network (NBN) à l'aide de fonds versés par des hommes d'affaires de sa communauté. Cette chaîne lui permet d'une part de préserver sa part télévisuelle et faire face, d'autre part, à la montée politique et médiatique du Hezbollah, l'autre parti chiite soutenu par l'Iran, allié de la Syrie et qui mène également la résistance contre Israël.

En 1996, la NBN n'existe que sur papier, quand le ministre de l'Information Farid Makari forme l'équipe qui doit mettre au point le cahier des charges des télévisions appelées à être acceptées par l'Etat. Le directeur de l'Information de l'époque, Mohammad Obeid, proche du président Nabih Berry, déclare sans scrupule « le cahier des charges ne concernera pas uniquement les télés existantes mais également celles encore sur papier ».³³⁹ Le président de la Chambre voulait à tout prix se doter d'un outil de communication lui permettant de promouvoir sa politique en tant que leader chiite face à son concurrent sunnite le premier ministre Rafic Hariri propriétaire de la Future TV.

³³⁹ BOULOS Jean-Claude (2007), « La télé, quel enfer ! », éd. Dar an-nahar. p.330

En effet, le décret de septembre 1996 donne l'autorisation d'émettre à la NBN. Cette licence est octroyée à un groupe d'hommes d'affaires réunis autour de Nabih Berri. La chaîne, face aux recettes et dépenses fastueuses de la LBC et de la Future TV, est incapable de joindre le rythme financier des chaînes rivales. Le grand effort de programmation déployé par son administration au début de sa création demeure insuffisant. Autre handicap, son appartenance politique au président de la Chambre, son identification avec le Amal, se répercutent sur le taux de son audience. Elle n'est donc suivie que par les partisans du parti Amal uniquement.

- *Al Manar* :



En 1991, le Hezbollah créé sa propre télévision « Al Manar », dont le rôle est de couvrir et de promouvoir les opérations de la Résistance armée islamique. Elle propose principalement des bulletins et magazines d'information consacrés à l'occupation militaire israélienne, entrecoupés de quelques émissions de divertissement. Certains pays dont Israël, les Etats-Unis, le Canada et les Pays-Bas considèrent le Hezbollah comme une « organisation terroriste ».

Cette chaîne est d'ailleurs très politisée et ne reflète que le point de vue du parti de Dieu. Selon J.C Boulos, « *al Manar continue de porter le message de la résistance au Sud Liban et*

*d'émettre des émissions à caractère éducatif et culturel, accueillant les politiciens de tous bords lors de débats à portée nationale et panarabe ».*³⁴⁰ Al Manar n'hésite toujours pas, par le biais de la propagande, à manipuler ses téléspectateurs, renforcer leur attachement au parti de Dieu et légitimer son existence. Ainsi, « *cette chaîne bannit les publicités impudiques, mais aime bien adapter des jeux de la télévision française. Comme « Questions pour un champion », diffusé en France sur France 3. Sur la chaîne du « parti de Dieu », les questions sont rédigées selon le contexte local. Dans ce programme, diffusé en 2005-2006, les candidats doivent par exemple deviner la portée des missiles lancés par les miliciens intégristes sur le nord d'Israël, ou le nom d'un kamikaze palestinien qui a signé un attentat à Tel-Aviv. »*³⁴¹

Al-Manar vedette de la guerre de juillet 2006

Le 12 juillet 2006, le Hezbollah capture deux soldats israéliens lors d'une attaque dans la zone des fermes de Chaaba. Ce territoire est reconnu comme libanais par la communauté internationale, mais occupé par Israël qui le considère syrien. Cet incident sert de prétexte à une vaste offensive militaire contre le Liban qui durera 33 jours. Dès le début des opérations, le 13 juillet, l'aviation israélienne bombarde les studios d'Al-Manar à Beyrouth pour éteindre à jamais la voix du Hezbollah. Le raid fait trois blessés graves.

Cependant, la Résistance libanaise continue à émettre en différé et par intermittence depuis des lieux tenus secrets. Le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah parvient ainsi à s'adresser à ses concitoyens et à donner des nouvelles du front. Pour en finir, les Forces israéliennes bombardent le 22 juillet toutes les stations de diffusion de toutes les chaînes du pays pour être sûrs qu'aucune ne relaye le signal d'Al-Manar, mais Arabsat continue à émettre.

En cette période de guerre israélienne contre le Hezbollah, le taux d'audience de la chaîne augmente en un taux record. Les gens veulent à tout prix comprendre ce qui se passe et comment se succèdent les événements sur le champ de bataille. L'allié et même l'adversaire, sont surpris de la capacité de la chaîne à émettre discrètement. Beaucoup de jeunes du Hezbollah

³⁴⁰ BOULOS Jean-Claude (2007), « *La télé...* Op.cit. p.333

³⁴¹ CHIDIAC May (2007), « *Le ciel m'attendra* », May Chidiac, éd. Florent Massot. p.37

sacrifient leur vie durant cette guerre. La chaîne leur rend hommage, et encourage ainsi d'autres jeunes du Hezb à se martyriser pour défendre leur terre et résister face à l'invasion israélienne. Toutefois, cette propagande et large promotion sur al-Manar de ce que nous appelons « Martyrisme », a fortement favorisé la victoire du Hezbollah face à l'armée israélienne.

- NTV (New Television) :



A l'instar de Henri Sfeir, un autre homme d'affaires Tahsin Khayat, un adversaire de Rafiq Hariri et originaire de la même ville sunnite Saida, acquiert la majeure partie de New TV. Cette chaîne est lancée dans les années 80 par le Parti Communiste Libanais. Elle ne débutera ses émissions qu'à la fin de la guerre lorsque le Parti décida de vendre la plus grande partie de ses actions à des hommes d'affaires dont Tahsin Khayat. Afin d'augmenter le capital et élargir l'éventail des actionnaires.

Si la grille de programmes présentée par la chaîne est conforme aux exigences du cahier de charge, la politique qu'elle adopte, son langage critique à l'égard de l'ancien Premier ministre allant jusqu'à l'attaque personnelle lui valent l'interdiction d'émission. Avec l'élection du

Président de la République Emile Lahoud en 1996, la New Tv est ré-autorisée pour les mêmes raisons politiques. Les intérêts se croisent, et la réouverture de la chaîne permet de l'utiliser comme arme pour contrecarrer la campagne menée par la Future TV, et monter l'opinion publique contre le gouvernement de Hariri et sa gérance des affaires de l'Etat. Notons que cette chaîne continue de mener des attaques directes contre la famille Hariri et ses alliés. Elle est aussi célèbre pour les introductions offensives et subjectives de son journal de 20h.

- OTV (Orange TV) :



Une chaîne récemment ouverte par le courant patriotique libre (CPL) dont le leader est le Général Michel Aoun (exilé en France en 1990 et revenu au Liban en Mai 2005, après le retrait syrien et juste avant les élections législatives de 2005). Elle est inaugurée en juillet 2007, deux ans après le retour du leader du CPL. Cependant, elle reste comme toutes les autres chaînes sur la scène libanaise, très subjective politiquement.

- MTV (Murr television) :



Créée à la fin de la guerre civile, au début des années 90, par Gabriel el Murr, frère de Michel el Murr, vice Premier Ministre à l'époque. Elle est arrêtée de diffusion suite aux évènements de 2001, durant lesquelles elle couvre ouvertement les rencontres de l'opposition chrétienne soutenue par le Patriarche Mar Nasrallah Boutros Sfeir, connue sous « *Lika'a Cornet Chehwane* » qui prône ouvertement le retrait de l'armée syrienne du pays. Elle revoit le jour, deux ans après le retrait syrien, en 2005. Elle est actuellement le porte-parole des Grecs-Orthodoxes et du regroupement du 14 mars.

- *Télé Lumière* :



Une chaîne dépendant du Conseil des évêques et patriarches catholiques, diffusant uniquement des programmes prônant la religion chrétienne et la société. Elle est née au début des années 90, après à la fin de la guerre civile.

- *LFTV (Lebanese Forces television)* :

Le 27 juillet 2011, le leader actuel des Forces Libanaises, Samir Geagea, annonce le lancement de la FLTV, une web-télévision du parti des Forces Libanaises diffusant sur Internet uniquement. (Cf. Annexe article du *Daily Star*)

-Al Mayadin :



Dernière nouvelle née du paysage audiovisuel libanais, la chaîne *Al Mayadeen* ou «*Les places*» a choisi ce nom en référence aux révolutions arabes. Cette chaîne est lancée le 11 juin 2012, et est fondée par le journaliste tunisien Ghassen Ben Jeddou. Une chaîne qui se dit «indépendante» et pense tracer une nouvelle voix dans l'audiovisuel arabe.

Finalement, il est possible d'affirmer, dans une certaine mesure, que la politique a participé positivement au développement des médias télévisuels au Liban à la fin du XXème siècle. Cependant, l'influence négative que cette politique a exercé sur ces médias et l'exerce jusqu'à nos jours, sera de loin supérieure aux effets positifs de leur création. Surtout quand celle-ci a un impact direct sur l'opinion publique, ses comportements, ses réactions et ses points de vue.

B.3- Télé Liban - Télévision publique et politique³⁴²



La floraison du secteur privé est la meilleure preuve de la précarité de la situation de la télévision publique. L'exemple type serait celui de Télé-Liban, première chaîne de télévision au Liban, pionnière dans la diffusion de l'image au niveau du monde arabe à l'époque où elle était gérée par le secteur privé, et réduite à l'état d'agonie après avoir payé les frais des controverses du secteur public. Surtout que l'Etat fait face actuellement à un problème de financement de la chaîne publique, lourd à assumer.

Comment est née cette chaîne ?

Avant que ne se développent les médias télévisés privés au Liban et que ne soit promulguée la Loi sur l'audiovisuel en 1994, Télé-Liban a longtemps subi l'influence négative de la politique sur ses décisions et ses méthodes de gestion. Cette influence se traduit par un déficit budgétaire, une baisse de l'audience, de l'impact et de la crédibilité de la chaîne publique.

³⁴² Sur l'histoire de la télévision publique « Télé Liban » voir en particulier BOULOS Jean-Claude (1995), « *La Télé, Quelle Histoire!* », éditions FMA / BOULOS Jean-Claude (2007), « *La télé, quel enfer!* ». Édition Dar an-nahar.

Son déficit dépassant quatre-vingt millions de dollars, suffit pour démontrer à quel point ce service public a régressé, alors qu'il était pionnier dans le monde arabe durant les années 60-70.

La Compagnie Libanaise de Télévision (CLT) commence ses émissions, en 1959, jusqu'en 1978, date de sa fusion avec la société de télévision du Liban et du Moyen Orient (Télé-Orient). Cette dernière est fondée en 1962, donnant naissance à une société mixte (partagée entre le secteur public et privé), sous le nom de Télé-Liban. L'influence de la politique sur les deux compagnies de télévision est encore minime. Elle se limite à un contrôle indirect que la Sûreté Générale exerce sur les journaux télévisés et les programmes politiques. En cette même période, dans son livre intitulé « Haute-fidélité ; pouvoir et télévision 1935-1994 »³⁴³ Jérôme Bourdon raconte qu'en France aussi l'influence politique a régné sur la chaîne publique TF1.

Dans le cas du Liban, J.C Boulos met l'accent sur la faiblesse de la chaîne représentant l'Etat, alibi saisi par les différents leaders politiques afin de s'approprier de leur propre média télévisuel privé, capable de diffuser et de transmettre leurs propres messages. Il raconte dans son livre « La télé, quel enfer ! »³⁴⁴, comment chaque régime fait de la télé, appartenant à l'Etat depuis 1978, un moyen personnel de propagande, la guerre aggravant les choses en divisant les télés, selon leur situation géographique, en adversaires ou en défenseurs de l'autorité présidentielle en place. Les faiblesses et l'impuissance de Télé Liban face aux interventions politiques, ouvrent la voie aux projets de télévisions privées au service des projets politiques personnels.

L'expansion des chaînes privées libanaise au détriment de la chaîne publique

Ainsi, Bachir Gemayel crée la LBC, plus tard Rafic Hariri acquiert des actions à la chaîne publique, puis fonde sa propre chaîne la Future TV, Henri Sfeir créa l'ICN, Gabriel Murr la MTV, Nabih Berry la NBN...et ainsi de suite. Les maillons se multiplient et les logos des différentes chaînes se trouvent une place sur la scène télévisuelle. Les malheurs et l'affaiblissement de la chaîne publique font le bonheur des politiciens et des hommes d'affaires

³⁴³ BOURDON Jérôme (1999), « Haute firdelité », partie « Le monopole du Général (1958-1969) », éd. Seuil. pp.82/83

³⁴⁴ BOULOS Jean-Claude (2007), « La télé... Op.cit.

cherchant à bénéficier des avantages de ce moyen de communication. Ceci nous mène à s'interroger sur le devenir de cette chaîne, de sa valeur patrimoniale et de son rôle national qui, s'il avait été pris au sérieux, aurait permis d'atteindre tout le public libanais indépendamment de ses appartenances politico-confessionnelles.

Cette chaîne a le plus faible taux d'audience sur la scène médiatique au Liban et n'est jamais regardée par les jeunes qui, souvent, trouvent ridicule qu'elle rediffuse au quotidien des feuilletons libanais datant des années 60, 70 et 80, dépassés de par leur contenu, leur langage et même leurs valeurs sociales actuelles. Cependant, les jeunes de l'époque des années 60, 70 et 80, qui ont entre 30 et 50 ans de nos jours, ceux qui ont été témoins de la guerre civile au Liban et du développement de l'histoire des médias audiovisuels, et qui n'avaient pas un grand choix de chaînes et de programmes télévisés, retrouvent parfois une certaine nostalgie en revoyant les feuilletons et programmes rediffusés sur Télé Liban.

L'année 1992 connaît aussi une transformation radicale au niveau des médias en général au Liban. En raison de la mainmise syrienne sur la politique libanaise, de nouvelles pratiques médiatiques sont appliquées. Certains sujets deviennent tabous : le redéploiement militaire des forces syriennes au Liban, prévu pourtant par les accords du Taëf, la question relative à la souveraineté libanaise et tout autre sujet du genre, notamment, la présence syrienne, la situation interne de la Syrie, l'armée libanaise, la justice, les services de renseignements, les relations avec Israël, sans oublier certains régimes arabes ou régionaux en désaccord avec la Syrie (l'Irak, l'OLP et la Turquie).

Influencé par son expérience saoudienne où règne la loi du silence, le Premier Ministre, à l'époque, Rafic Hariri ajoute à ces interdits encore de nouveaux sujets. Dans les années 1992 et 1993, Hariri tente d'instaurer une nouvelle équation aussi bien sur le plan politique que médiatique. Il estime, qu'à l'ombre de la présence syrienne et des circonstances régionales, les marges de manœuvre au niveau politique sont bien limitées. Il essaie donc de remplacer les questions politiques par les projets de reconstruction et de redressement économique. A partir de là, il s'occupe de promouvoir son projet de reconstruction du Centre-Ville, par la société Solidere dont il est le fondateur, espérant attirer des investissements en provenance des pays du Golfe. En

outre, il s'oppose à toutes les critiques faites à l'encontre de son projet ou ses procédés de travail autoritaires.

Un autre épisode marque aussi l'histoire des chaînes télévisées au Liban. Ainsi, après la dissolution du parti des Forces Libanaises, le pouvoir syrien, les services de sécurité et le Premier Ministre, tombent d'accord pour ordonner, le 23 mars 1994, la suspension des journaux télévisés et des programmes politiques dans les médias audiovisuels privés. Le but étant d'éviter le tapage médiatique susceptible de mobiliser le camp chrétien qui vient de recevoir un deuxième coup dur après la révocation du Général Michel Aoun. La reprise des programmes politiques dans les chaînes privées est désormais liée à la promulgation de la loi sur l'audiovisuel, Dès le début, il est clair que la décision générale d'arrêter toutes les émissions politiques vise la LBC en particulier.

Le directeur de la chaîne, Pierre Daher se hâte alors de réévaluer la situation afin de préserver la télévision et son audience qui a déjà chuté de quelques 60% en décembre 1993 à 54% en avril 1994³⁴⁵. Ayant accepté d'assurer une couverture politique à la LBC, le ministre, Sleiman Frangieh réussit à convaincre les autorités syriennes de garder la LBC. Celle-ci s'engage à suivre une nouvelle politique que le ministre se charge d'orienter lui-même à travers l'intégration de nouveaux actionnaires, pour la plupart alliés de la Syrie. Une fois le compromis relatif à cette affaire mis sur pied, on fait signe au Président de la Chambre des Députés de remettre sur le tapis la question des émissions politiques sur les chaînes privées. À l'issue d'une séance de débat parlementaire tenue le 29 juillet 1994, les députés approuvent, à la majorité une recommandation présentée par les deux députés Joseph Moughaizel et Issam Naaman, favorable à la reprise des émissions politiques sous les conditions suivantes : respecter les lois en vigueur, ne pas mettre en danger la paix civile et ne pas provoquer les dissensions confessionnelles. Cette recommandation exige le respect impératif de ces conditions en attendant la promulgation de la loi sur l'audiovisuel.

³⁴⁵ CHIDIAC May (2008), « *L'influence de la politique sur l'évolution du paysage télévisuel au Liban (1958-2008)* », thèse soutenue en 2008, sous la direction de Rémy Rieffel.

*Loi de 1994 sur l'audiovisuel*³⁴⁶

En décembre 1994, le Président de la République Elias Hraoui promulgue enfin la loi numéro 382 sur l'audiovisuel, après son approbation par le parlement. Les dispositions de cette loi stipulent ce qui suit :

- 1- En préambule, le texte évoque la nécessité de respecter l'unité nationale et la paix civile, d'éviter la provocation des dissensions confessionnelles, de ne jamais rendre service à l'ennemi directement ou indirectement, et autres sujets qui s'apprêtent à des interprétations différentes.
- 2- Deux catégories de chaînes de télévision sont créées :
La catégorie A et la catégorie B. La première concerne les institutions émettant des programmes variés, des journaux télévisés et des programmes politiques. La deuxième catégorie regroupe les sociétés n'émettant pas de programmes politiques. L'existence de télévisions régionales n'est pas prévue par la loi.
- 3- Les chaînes de télévision sont tenues d'intégrer dans leur structure administrative et dans leur personnel ainsi que parmi leurs fondateurs, des personnes représentant différentes communautés religieuses, en vue d'encourager ce qu'on a convenu d'appeler « l'intégration nationale » et d'éviter l'isolationnisme religieux. Les partis, les factions politiques et les communautés religieuses, ne sont pas autorisés à créer leurs propres chaînes télévisées. La part de chaque actionnaire est limitée à 10% du capital.
- 4- Seules les fréquences UHF sont réparties sur les compagnies de télévision privées et Télé-Liban détient le droit exclusif d'émettre sur les fréquences VHF en même temps que sur certaines fréquences UHF. Le droit exclusif d'émission dont jouissait Télé-Liban jusqu'en 2012 est annulé.
- 5- Un même groupe n'est pas autorisé à créer plus d'une chaîne de télévision ou station de radio.
- 6- Il est interdit aux propriétaires d'une chaîne de s'approprier à la fois des actions dans une autre chaîne ou dans une régie publicitaire. De même qu'un concessionnaire publicitaire ne peut s'occuper que d'un seul média télévisé.

³⁴⁶ Propos consultés et recueillis dans la thèse doctorale de M. Abi Zeid, Op.cit.

- 7- La loi prévoit l'adoption de décrets organisationnels, et exige des cahiers de charges spécifiques aux chaînes télévisées. Cette loi prévoit aussi la création d'une commission pour l'émission radiophonique et télévisée, chargée de régler les conditions techniques et culturelles de la production télévisée et radiodiffusée.
- 8- Le texte principal de la loi, inspiré d'ailleurs de la loi française, concerne la création du Conseil national de l'audiovisuel (CNA). Instance consultative dont les membres sont désignés par le Conseil des Ministres. Ses fonctions consistent à étudier les demandes de création d'institutions audiovisuelles et à vérifier que ces demandes sont conformes à la loi et à l'ordre public. Le CNA soumet son avis non impératif au ministre de l'information qui soumettra, à son tour, la demande et l'avis du CNA au Conseil des Ministres à qui revient le droit de donner le dernier mot sur l'octroi de la licence. Le CNA est chargé également de superviser les médias afin de s'assurer de leur respect des lois. Il a aussi la possibilité de proposer des sanctions en cas de violation de la loi au ministre de l'information à qui revient le pouvoir discrétionnaire d'imposer la sanction.

Le texte de la loi sur l'audiovisuel, il est vrai, n'est marqué par aucune tendance politique déterminée. Mais, l'application de ses dispositions s'effectue selon des considérations évidentes que le pouvoir libanais patronne conformément à ses intérêts directs ou indirects. En outre, le parrainage syrien n'est pas tenu à l'écart de cette opération de distribution des chaînes au Liban. Une des preuves de l'application sélective de la loi sur l'audiovisuel est « la répartition des tributs » entre les chefs politiques, spirituels et religieux.

Comment s'est faite la « répartition des tributs » ?³⁴⁷

L'exploitation politique de la loi commence à se manifester à travers la composition même du CNA. Celui-ci est formé, selon les dispositions de la loi, de cinq membres désignés par le gouvernement et de cinq membres élus par le parlement. Lorsque ces désignations ont lieu, le poste de président est accordé à Selim El Shaar, un membre de l'équipe de travail de Rafic Hariri. Le vice-président Nasser Kandil appartient, quant à lui, au camp du Chef du

³⁴⁷ Sur la répartition des médias par tribus politico-confessionnelles voir notamment ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban. Le poids du confessionnalisme sur les médias 1990-2002* ». Thèse soutenue en décembre 2007 – Université Panthéon –Assas (Paris II).

Parlement Nabih Berri, et est proche du chef des services de renseignements syriens opérant au Liban. Les huit autres membres sont repartis également entre les autres allégeances politiques et religieuses.

En outre, Rafic Hariri veillera dans ses deux derniers cabinets ministériels en mai 1995 puis en novembre 1996, à ce que le Ministère de l'information soit confié à l'un de ses coéquipiers politiques. En 1995, Farid Makkari, homme de confiance de Hariri est nommé ministre de l'Information. En 1996, Hariri fera tout pour désigner le député Bassem al Sabeih, membre de son équipe personnelle, au poste de ministre de l'information. Grâce au quota confessionnel et politique, la Direction générale de l'information, revenait depuis 1984 à Nabih Berri et le mouvement Amal. Ainsi, le directeur général, en fonction, Mohammad Obeid, un fidèle de Berri, mènera sa politique au sein du ministère et à l'égard du ministre en fonction des rapports souvent instables entre Hariri et Berri. Par conséquent, la loi sur l'audiovisuel sera toujours régie dans son application par les considérations politiques. Il en va de même pour l'évolution technique et professionnelle du secteur télévisé.

Par ailleurs, la marge de manœuvre des médias commence à se rétrécir en fonction des visions syriennes relatives aux négociations de paix avec Israël. Suite à des suggestions ou à des pressions, on voit alors disparaître des écrans de télévision, les nouvelles des opposants libanais résidants à l'étranger, tels Michel Aoun, Amine El Gemayel et Raymond Eddé, ainsi que celles de Samir Geagea, emprisonné. De même, on n'entend plus parler de la présence syrienne ou du rôle des services de renseignements sous prétexte que ce sont des sujets pouvant porter atteinte à la sécurité nationale. Même si, conformément à la loi 382, le CNA et le ministre de l'Information ne sont autorisés à prendre des mesures contre les chaînes de télévision qu'en cas de violation de la loi, la répression des médias audiovisuels se fera quand même à travers l'ingérence des services de renseignements exerçant leur pouvoir en coulisses.

Le 17 septembre 1996, le CNA soumet au Conseil des Ministres par l'intermédiaire du ministre de l'Information son rapport concernant les institutions ayant présenté des demandes d'octroi de licence. Le rapport en question approuve seize demandes, dont quatre présentées par des sociétés audiovisuelles, et rejette quarante-sept autres sous prétexte qu'elles ne sont pas

conformes au cahier des charges publié dans un numéro spécial du Journal Officiel, le 29 février 1996 en vertu du décret numéro 7997.

En octobre 1996, le Conseil des ministres approuve l'avis du CNA et accepte d'octroyer quatre licences aux sociétés suivantes :

- 1- La Future Télévision
- 2- La Lebanese Broadcasting Corporation International (LBCI)
- 3- La Murr télévision (MTV)
- 4- La National Broadcasting Network (NBN)

Le conseil des ministres autorise la chaîne Al Manar dépendant du Hezbollah de poursuivre temporairement ses émissions sur la résistance islamique jusqu'à la fin de l'occupation israélienne. Des arrangements spéciaux concernant les médias religieux permettent à Télé Lumière, une chaîne dépendant du Conseil des évêques et patriarches catholiques, de poursuivre ses émissions.

Toutefois, Télé Lumière ne peut pas être considérée comme le contre poids d'Al Manar pour la partie chrétienne de la population libanaise car elle est très éloignée de la politique et porte simplement un message de foi et de prière à tous ses téléspectateurs. Surtout que les téléspectateurs sont de plus en plus nombreux à écouter les débats sur la religion, la foi chrétienne et même sur les questions d'intérêt public comme la publicité, l'éducation ou encore les mœurs. Très vite, les partis de l'opposition et les responsables des médias télévisés n'ayant pas obtenu de licences et dont la plupart sont des opposants au gouvernement Hariri, comme les chaînes ICN et NTV crient à l'injustice. Les députés et chefs de partis opposés à cette nouvelle loi, se basent sur les idées suivantes pour dénoncer l'ingérence politique.

- 1- La Future Télévision est le tribut accordé au Premier Ministre Hariri.
- 2- La LBCI est le tribut d'un groupe politique opposé au Premier Ministre, dirigé par le ministre Sleiman Frangieh et soutenu par l'armée et ses services secrets.

- 3- La NBN est le tribut du Chef du Parlement, Nabih Berri, qui obtient une licence pour une chaîne qui n'existe encore que sur papier.
- 4- La MTV est le tribut du vice Premier Ministre, Michel El Murr. Toutefois, ce dernier finira par abandonner le patronage qu'il accorde à la chaîne appartenant à son frère, Gabriel El Murr, à cause de disputes politiques et familiales.

En dehors de la répartition politique, on remarque aussi une distribution implicite par religions et communautés religieuses des chaînes de télévision. La Future Télévision est le lot de la communauté musulmane sunnite. La LBC, celui de la communauté chrétienne maronite. La NBN, celui de la communauté musulmane chiite. Et la MTV celui des Chrétiens Grecs-Orthodoxes. Quant aux Druzes, leur part est répartie sur plusieurs chaînes. Walid Jumblatt obtient une part dans la MTV et la Future TV. Quant à l'émir Talal Irsan, autre chef druze, obtient par l'intermédiaire de son beau-frère, Marwan Kheireddine, une part dans la LBC.

En conclusion, tous ces obstacles font preuve de l'impact négatif que la politique exerce sur le secteur télévisé au Liban. Dans le cas où les choses restent telles quelles, l'avenir ne semble guère florissant, surtout que ceux qui en payent le prix le plus chère sont les téléspectateurs. Victime de l'influence négative de la politique et de la religion sur la direction des chaînes télévisées, le public, principalement les jeunes, se voient noyer dans la subjectivité des programmes diffusées et restent emprisonnés sous le pouvoir de leurs *leaders* politico-confessionnels.

Ceci nous pousse à se poser les questions suivantes : le Liban pourra-t-il un jour atteindre le professionnalisme et l'objectivité des médias télévisuels, déjà atteints dans les pays développés ? Y'aura-t-il un jour une loi, une vraie, qui pourra réglementer objectivement, nos outils de communication et nous rendre à nous les Libanais, le titre du seul pays arabe ouvert d'esprit et prôneur de la liberté d'expression dans un Moyen-Orient désespérément noyé par un totalitarisme politico-religieux?

Synthèse

Suite à cet exposé de l'histoire des religions et des confessions présentes sur la scène politique et médiatique libanaise, suivi d'un aperçu sur le paysage médiatique au Liban depuis la création des chaînes télévisées locales, privées et publique, nous passerons dans le chapitre suivant à l'exposé des établissements scolaires privés au Liban, depuis leur création et jusqu'à leur fonctionnement actuellement ; pour ensuite s'investir dans notre étude sur la télévision, l'école et l'initiation à la citoyenneté et le vivre-ensemble, suivis de notre travail de terrain quant aux visites scolaires, les observations et les séances interactives avec des élèves du cycle secondaire.

Troisième Chapitre

Le système scolaire libanais et le système actuel d'éducation aux médias

Lire et écrire, c'est pourtant prendre du pouvoir sur sa propre vie, sur le maître, sur ses parents et sur tous ceux qui prétendent détenir la vérité. Savoir lire, c'est pouvoir vérifier, comparer, critiquer ; c'est pouvoir chercher soi-même l'information et accéder directement aux sources. Lire, c'est pouvoir voyager et rêver, découvrir le monde, les autres et soi-même. Écrire, c'est pouvoir exprimer ce que l'on pense et ce que l'on croit, prendre le temps de se corriger, de trouver la formule juste en évitant de s'exposer à la réaction immédiate de l'autre.

(...)Techniquement, lire est même, en un sens, plus facile qu'écouter. Sur le papier, les mots sont séparés, on peut s'y arrêter, reprendre une phrase, aller à son rythme, chose impossible lorsqu'on écoute quelqu'un parler. Quant à l'écriture, c'est le moyen d'exprimer des choses plus faciles à écrire qu'à dire (...). Lire et écrire, ce devrait donc être des actes naturels appartenant à un savoir largement répandu, que l'on sait accessible à tous et que les hommes ont maintenant appris à se transmettre depuis des milliers d'années. Or, à vingt ans, cet élève - exemple parmi tant d'autres - est incapable de rédiger une phrase simple. Dix-sept ans d'école

*ne lui ont servi à rien. « On m'a toujours corrigé mais on ne m'a jamais répondu », (...)*³⁴⁸. Le monde actuel, contemporain, nous entraîne vers une nouvelle vision du savoir. En effet, les manuels scolaires représentaient jadis le seul outil de transmission de connaissances. Lire et écrire étaient les seuls moyens d'apprentissage mis à notre disposition alors qu'aujourd'hui ce sont les médias, traditionnels qu'ils soient (presse, radio, télévision, cinéma) ou modernes (Internet et médias sociaux) qui nous apprennent le plus sur ce qui se passe à l'extérieur, dans le monde. En conséquence, un nouveau concept du savoir se forge, et les jeunes, vivant dans cette complexité, se sentent ennuyés par ce que les manuels scolaires leurs racontent, alors que l'actualité du monde extérieur, de la vie, leur échappe.

³⁴⁸ MEIRIEU Philippe & GUIRAUD Marc (1997), « *L'école ou la guerre civile* »... Op.cit.

A- Education aux médias au Liban et l'introduction de l'actualité dans les programmes scolaires

Les Libanais, issus d'un pays ayant vécu des guerres consécutives, savent plus que d'autres sociétés, quelles destructions et souffrances génère la discrimination. Malgré toutes les leçons de morale, les pactes et les accords émis pour apaiser cette discrimination, l'attitude des jeunes Libanais reste encore fragile quant à l'interprétation des faits qui ont eu lieu pendant les guerres précédentes, ainsi que leur adaptation à une nouvelle vie de convivialité avec leurs coreligionnaires.

En effet, l'Institut d'études islamo-chrétiennes (IEIC) à l'Université Saint Joseph de Beyrouth, relève, d'après les motifs de la formation continue au dialogue islamo-chrétien et à la gestion des conflits interreligieux, qu'il offre pour l'année universitaire 2011-2012 que *« l'observation de notre société libanaise montre que les attitudes des jeunes, sont, en général, encore marquées par la discrimination au plan religieux. Les différentes rencontres faites à ce niveau tout au long de ces dernières années, bon nombres d'institutions académiques, d'organisations non-gouvernementales et de mouvements de jeunesse, ont dégagé, en fait, l'attitude discriminatoire qu'ont les jeunes face à la différence religieuse »*.³⁴⁹ Malgré le fait qu'ils sont nés après, ou à la fin de la guerre civile, ces jeunes sont loin d'être ouverts au dialogue et à l'acceptation d'autrui, issu d'une communauté différente, voire une confession différente de la leur. Ceci pousse bon nombre de chercheurs à s'interroger sur le devenir de la société libanaise, de la communication entre ses individus et de ce fait du développement communautaire de celle-ci.

Selon ce même Institut, *« le moment n'est-il pas venu d'initier des projets et d'ouvrir un passage de la discrimination à l'intégration de la différence ? Peut-on se contenter d'observer passivement le fait que les étudiants grandissent dans une attitude discriminative dangereuse ? Peut-on demeurer indifférents lorsque les appels au dialogue et à la rencontre n'aboutissent*

³⁴⁹ <http://www.ieic.usj.edu.lb/files/faud.htm> (Formation continue au dialogue islamo-chrétien et à la gestion des conflits interreligieux. L'intégration interactive de la différence)

pas ? Peut-on rester passif quand on perçoit dans les coulisses, à chaque instant, une crainte, verbalisée ou latente, de l'autre dont la doctrine est différente ? »³⁵⁰

A.1- L'histoire des écoles au Liban

Selon Antoine Messarra³⁵¹ « *dans un pays de dix-huit communautés religieuses, il n'y a jamais eu de querelle autour de l'école en matière d'enseignement religieux. La problématique de la religion à l'école est cependant centrale au Liban au vu de la contribution des religions à une culture de paix. La Constitution libanaise subordonne "la liberté de l'enseignement" au "respect" et à la "dignité des confessions". Cela va au-delà de la connaissance mutuelle et de la reconnaissance des différences.* »³⁵²

En effet, le débat sur l'enseignement religieux à l'école reste un enjeu majeur dans le développement de l'éducation au Liban, concrètement, une heure d'enseignement religieux est généralement prévue dans l'horaire scolaire dans les établissements privés et publics. Selon ce même professeur, l'expérience historique du Liban débouche sur trois perspectives d'action : « promouvoir une culture religieuse, dépolitiser le religieux dans le débat éducatif et contrôler le contenu de l'enseignement religieux en fonction de l'exigence constitutionnelle de "respect". »³⁵³

Pour mieux comprendre cet engagement scolaire dans l'instruction religieuse, il faut d'abord revenir aux origines des écoles et leur fondation pour comprendre la structure religieuse sculptée dans chacune d'entre elles. Ainsi, retracer l'histoire de l'Enseignement au Liban, nous permettra de mieux comprendre son évolution et par la même de mieux saisir sa situation actuelle. À ce titre, F. Boustani, lors d'une conférence du Cénacle n°9-12 en 1950, explique,

³⁵⁰ <http://www.ieic.usj.edu.lb/files/faud.htm> (Formation continue au dialogue islamo-chrétien et à la gestion des conflits interreligieux. L'intégration interactive de la différence)

³⁵¹ MESSARRA Antoine professeur à l'Université Libanaise, président de l'association libanaise des sciences politiques, coordinateur des recherches de la Fondation libanaise pour la paix civile permanente, membre du Comité exécutif de la Commission nationale de l'Unesco, et membre du Conseil d'administration de l'ENA Liban

³⁵² <http://enseignementdifferent.blogspot.com/2008/02/systeme-ducatif-libanais-le-systme.html> (Système éducatif libanais, mardi 5 février 2008).

³⁵³ <http://enseignementdifferent.blogspot.com/2008/02/systeme-ducatif-libanais-le-systme.html> (Système éducatif libanais, mardi 5 février 2008).

dans le cadre de l'Histoire de l'enseignement au Liban, que celui-ci a connu une forte expansion avec la venue des Grecs et des Romains avant J. C. En effet, fondée par les Romains au IIIème siècle après Jésus-Christ, l'école de Droit de Béryte (Beyrouth) fait du Liban un foyer de culture, connu du monde entier.

Au VI^{ème} siècle, le tremblement de terre qui détruisit Beyrouth, entraîna toute la région dans une sorte de décadence intellectuelle et culturelle. Et jusqu'au XVII^{ème} siècle, l'Enseignement se donnait à côté ou à l'intérieur des Eglises, des Mosquées et des Temples. Chrétiens et Musulmans dispensaient alors un enseignement rudimentaire, qui se limitait à l'écriture et à la culture.

Cependant, l'initiative d'ouvrir des écoles a été prise par l'Eglise Maronite qui fut la première à organiser l'institution scolaire, grâce au Collège Maronite, fondé à Rome en 1584. En effet, ce sont surtout les séminaristes ayant fait leurs études à Rome, qui ont contribué à l'évolution de l'Enseignement dans le pays.

Une première école fut fondée en 1624 à « Deir Hawka », au Liban-Nord, non loin de la résidence patriarcale, par le patriarche Youhanna Makhlouf. A la fin du XVII^{ème} siècle, le patriarche Estephane Douaihy fonde lui aussi plusieurs écoles dont « Marte Moura » à Ehden et « Mar Youssef » à Zghorta (toutes les deux au Nord du pays). Au XVIII^{ème} siècle, les maronites continuent de fonder des écoles du Nord au Sud du Liban et en 1734, le père Boutros Moubarak ouvre l'école d'Antoura. (Bien avant cette date, l'évêque Gergès Ben Yammine avait ouvert une école à Zgharta). En 1751 c'est l'école de Wadi Chahrour, en 1762 celle de Jbeil, en 1769 celle de Zahlé et en 1782 celle de Deir el Kamar. La première école bien organisée est l'école de Ain Warka, fondée en 1789 (ancien couvent Saint-Antoine transformé en séminaire par le patriarche Youssef Estephane).

Sur le plan des efforts de l'Eglise Maronite pour diffuser l'instruction, deux évènements importants ayant contribué à l'évolution scolaire au Liban sont à signaler : les 2 conciles libanais de Louaizé, à 25km de Beyrouth. « *Le premier concile tenu en 1736, du temps du patriarche Youssef el Khazen, ordonne d'ouvrir des écoles dans les villes et villages et les grands*

monastères, et impose à tous les prêtres d'enseigner. Les pères du concile préfèrent confier ces écoles aux disciples du collège Romain en raison de la formation qu'ils sont censés avoir reçue ». ³⁵⁴ Le second concile, tenu en 1818, du temps du patriarche Youhanna el Hélou, systématise tout le mouvement éducationnel, en décidant la transformation des couvents en séminaires.

À leur tour, les autres communautés chrétiennes et musulmanes fondent elles aussi leurs écoles. En 1797, la fondation de l'école des Arméniens Catholiques à Bzoummar suivie, en 1811, de l'école Ain Traz pour les Grecs-Catholiques. En 1830, l'école du Saint-Sauveur des Grecs-Catholiques est créée à Joun, près de Saida suivie, en 1833, de la fondation de l'école de Balamand près de Tripoli par les Grecs-Orthodoxes. Ces derniers établissent en 1852 une école à Souk el Gharb et en 1866 une autre école celle des « Trois Docteurs » à Beyrouth. En 1862, c'est l'école Daoudieh à Abey pour les Druzes. (Pour créer un élément d'unité entre les Libanais après les événements de 1860, Boutros el Boustani fonde en 1863 Al Madrassat Al Wataniya ou l'école Nationale). En 1865 le collège Patriarcal Grec-Catholique est créé à Beyrouth, en 1875, celle du collège Maronite de la Sagesse, en 1878, l'école des Makassed pour les Sunnites, et vers 1880, les Kreimistes. De même, en 1882, Zahrat el Ihsan pour les Grecs-Orthodoxes est créée, suivie en 1898 du Collège Oriental pour les Grecs-Catholiques à Zahlé et en 1900 les Paulistes. Les chiites n'auront leur première école « Amlieh » qu'en 1927.

De même, l'arrivée des missionnaires contribue largement à l'évolution scolaire, déjà commencée au XVIIIème siècle. Les missionnaires catholiques multiplient leurs écoles « pour lutter contre le protestantisme » ³⁵⁵. En 1832, les jésuites établissent leurs résidences à Bikfaya, Zahlé et Ghazir, en 1834, les lazaristes transforment le couvent d'Antoura en collège. En 1840, les protestants créent l'école d'Abey et en 1844 c'est le premier collège jésuite à Ghazir. En 1846, l'école des Filles de la Charité est créée à Beyrouth, en 1847 l'école Saint-Joseph de l'apparition, en 1853, l'école Saint-Joseph de l'apparition à Saida et en 1860 l'école des Jésuites, Notre Dame de la Délivrance de Bikfaya, en 1868, l'école des Dames de Nazareth ainsi que les

³⁵⁴ Synode Libanais, Edition 1900, Jounieh Liban. pp. 526-551.

³⁵⁵ Ibid.

Frères des écoles chrétiennes à Beyrouth. Les Frères Maristes fondent leur premier collège à Jounieh en 1898.

A Beyrouth, la Mission Protestante ouvre une école de filles en 1833 et institue en 1860 le *Syrian Protestant College* qui deviendra en 1868 l'Université Américaine de Beyrouth. L'Université Saint Joseph dirigée par les Jésuites suivra en 1875. Quelques années plus tard, en 1887, la première école russe ouvre à Beyrouth, suivie de l'école de Chouaifat en 1894, celle de Douma en 1895, celle d'Amyoun 1897, et en 1900 celle de Rachaya.

En ce qui concerne l'enseignement public, le Liban n'a connu une expansion d'écoles publiques qu'après la première guerre mondiale. En effet, en 1924 on estimait à 977 le nombre des écoles dont 117 publiques, 762 privées libanaises et 98 privées étrangères³⁵⁶.

B- Structure du système scolaire au Liban

B.1- Principes et objectifs généraux de l'éducation

Au début des années 90, avec la fin de la guerre civile au Liban et l'établissement de l'accord de Taëf qui avait mis fin aux conflits intercommunautaires au Liban, une nouvelle étape importante dans l'histoire de l'éducation au pays voit le jour, avec la mise en perspective d'un nouveau système éducatif qui, selon l'Organisation des Nations-Unies et le Bureau International d'Éducation, est « unifié dans ses objectifs, son contenu et ses orientations, (...) ».³⁵⁷ De même, selon le plan de restructuration du système d'éducation au Liban adopté en 1994, « *l'éducation est une priorité nationale, un impératif social, une entreprise collective globale, novatrice et diversifiée que l'État prend à sa charge dans le cadre d'un plan général pour le développement économique et social prévoyant l'institution progressive de l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.* »³⁵⁸

³⁵⁶ DACCACHE Salim s.j. (2013), « *Pluralisme, vivre-ensemble et ...* Op.cit. (Cf. Les tableaux statistiques).

³⁵⁷ « *Données mondiales de l'éducation* », 7ème édition, 2010/11. Organisation des Nations-Unies et le Bureau International d'Éducation.

³⁵⁸ Ibid.

Ces nouveaux programmes ont pour objectif principal de développer la personnalité des élèves futurs citoyens, individus actifs dans la société libanaise, une société démocratique et basée sur des principes de liberté et d'égalité. Selon le Bureau International d'Éducation et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, les nouveaux programmes scolaires établis en 1997, et mis en application progressivement conformément à un calendrier élaboré au début de l'année scolaire 2000-2001, se proposent de « *développer la personnalité du libanais en tant qu'élément productif d'une société libre et démocratique, en tant que citoyen obéissant aux lois, aux principes qui fondent l'existence de la patrie* ». ³⁵⁹ Ils visent aussi, à « *concrétiser les dimensions suivantes sur les plans intellectuel, humain, national et social* » ³⁶⁰ :

Dimension intellectuelle et humaine : « *l'attachement au Liban, pays de liberté, de démocratie et de justice, valeurs consacrées par la Constitution et définies dans les lois qui la défendent : l'attachement aux valeurs et aux principes humains qui respectent l'homme, vénèrent la raison et la connaissance et incitent à l'action et à la préservation de l'ordre moral ; la conviction que le patrimoine spirituel du Liban, incarné dans les religions monothéistes, est un héritage précieux qu'il faut préserver et défendre comme un modèle de coexistence active et d'ouverture intellectuelle et spirituelle et en tant que l'antipode des systèmes et des doctrines fondées sur la discrimination raciale et le fanatisme religieux ; l'attachement à la culture nationale et à l'ouverture aux autres cultures, aux valeurs humaines et à la modernité, cet attachement constituant une participation active à ces cultures et une source de développement et d'enrichissement mutuels.* »

Dimensions nationales : « *l'attachement aux principes consacrés par la Constitution : « Le Liban est un Etat souverain, libre et indépendant, patrie définitive pour tous ses ressortissants ; il est constitué par un seul peuple, un territoire et des institutions à l'intérieur de frontières définies par la constitution et internationalement reconnues » ; « Le Liban est arabe par son identité et par son appartenance ; c'est un membre fondateur et actif de l'organisation des Nations Unies attaché à ses chartes ainsi qu'à la déclaration universelle des*

³⁵⁹ Ibid.

³⁶⁰ Ibid.

droits de l'homme » ; « Le Liban est une république démocratique parlementaire fondée sur le respect des libertés publiques, la liberté des citoyens pour ce qui est de leurs obligations sans discrimination ni privilège d'aucune sorte » ; « Le droit des différentes communautés à fonder leurs propres écoles reste inaliénable tant qu'elles respectent les directives officielles dans le domaine de l'Education nationale ». »

Dimensions sociales : *« l'attachement aux principes suivants : la souveraineté de la loi sur tous les citoyens est le moyen de réaliser entre eux la justice et l'égalité ; le respect des libertés individuelles et collectives garanties par la Constitution et par la Charte des droits de l'homme est une nécessité vitale pour la survie du Liban ; la participation à l'activité sociale et politique, dans le cadre du régime démocratique et parlementaire du Liban est, pour le citoyen, un droit autant qu'un devoir à l'égard de la société et de la patrie ; l'éducation vient en tête des priorités nationales, c'est une nécessité sociale et une œuvre collective diversifiée, en évolution perpétuelle, qui doit être planifiée par l'Etat et assumée par lui dans le cadre d'un plan général de développement social et économique, aboutissant, progressivement, à l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de quinze ans ; la participation de tous les citoyens au projet éducatif, à travers les institutions éducatives, humaines, politiques, économiques et sociales est un devoir dû à tous les citoyens que l'Etat garantit de sorte qu'il ne soit pas restreint aux élèves scolarisés et aux étudiants mais qu'il s'adresse aussi à l'ensemble des citoyens, quel que soit leur âge ou leur appartenance sociale et professionnelle ; le développement continu des programmes d'enseignement pour les adapter, d'un côté, aux capacités du citoyen et à ses aptitudes, et, d'un autre côté, aux besoins de la société et aux exigences du marché de l'emploi. »*

B.2- Les programmes d'enseignement - cycles primaire, complémentaire et secondaire

D'abord, le jardin d'enfants ou *al hadana* en arabe: on y accède à ce premier cycle, à partir de l'âge de 3 ans. C'est en effet une éducation préscolaire d'un ou de deux ans dans les écoles primaires. Elle est suivie par le cycle primaire ou *al ibtida 'ya* à titre de 2 cycles, chacun de 3 ans. La tranche d'âge des enfants accédant à ce cycle est de 6 à 12 ans.

Le cycle primaire est suivi par le cycle complémentaire. Le type d'école fournissant cette éducation est désigné sous le nom d'école intermédiaire ou moyenne, ou encore *al takmiliya* en arabe. La durée du programme en années est de 3 ans et le niveau d'âge s'étale de 12 à 15 ans. Un certificat/diplôme, le brevet, est attribué à la fin de ce cycle. C'est en effet un diplôme d'études intermédiaires obligatoire pour le passage en cycle secondaire.

Le cycle complémentaire est ensuite suivi par le cycle secondaire général. Le type d'école fournissant cette éducation s'appelle l'école secondaire ou *al thanawiyyah*. La durée du programme en années est de 3 ans, et le niveau d'âge est de 15 à 18 ans. Le certificat/diplôme attribué à la fin de ce cycle est le diplôme de l'enseignement secondaire général.

Il existe aussi le cycle secondaire technique, choisi par les élèves qui aimeraient se détacher du système académique dès le brevet vers un système plus technique et pratique, spécialisé dans un domaine spécifique tel que l'électronique, la décoration, le secrétariat, la comptabilité, l'esthétique... Le type d'école fournissant cette éducation s'appelle l'école technique ou *al mihaniyyah*. La durée du programme en années est de 3 ans, et le niveau d'âge est en moyenne de 15 à 18 ans. Le certificat/diplôme attribué à la fin de ce cycle s'appelle le baccalauréat technique. Ce baccalauréat débouche malheureusement sur peu de formations universitaires et est souvent déconseillé du fait qu'il n'ouvre pas à beaucoup de débouchés et est souvent peu rémunérateur plus tard sur le marché de travail. Cependant les jeunes voulant accéder le plus vite possible au marché de travail, ou incapables, académiquement parlant, de rester dans le cycle académique vont vers ces formations techniques.

Toutes les écoles publiques, privées ou semi privées, suivent les programmes officiels établis par le Centre Pédagogique de Recherches et du Développement. Les écoles privées et semi privées peuvent couvrir d'autres programmes d'enseignement comme le Baccalauréat français, le Baccalauréat international, le « *Freshman* », etc. Toutefois, tous les programmes d'enseignement sont sous la supervision du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur libanais.

D'après la nouvelle structure de l'enseignement au Liban, l'enseignement secondaire est un cycle de 3 ans d'études. Il est divisé en deux trajets principaux : l'enseignement général et l'enseignement technique. Dans l'enseignement général, le cycle commence par une année commune, la « seconde » ou « année secondaire 1 (S1) ». La seconde est unifiée depuis l'année académique 1998/1999. L'orientation vers la série scientifique ou celle littéraire et humaine, ne se fait qu'à partir de la fin de cette première année du cycle secondaire.

En deuxième année, appelée « première » ou « année secondaire 2 (S2) », les élèves choisissent entre deux séries, « humanités » ou « sciences ». Les élèves ayant choisi l'option « humanités » peuvent choisir en troisième année, (appelée « terminale », « année du baccalauréat » ou encore « année secondaire 3 (S3) »), soit la série « lettres et humanités » soit la série « sciences économiques et sociales ». Les élèves ayant choisi l'option « scientifique » en première, peuvent à la fin de cette même année choisir une des quatre séries de la terminale : « sciences de la vie » ou « sciences générales » ou « sciences économiques et sociales » ou « lettres et humanités ». Le diplôme, reçu à la fin du cycle, d'après un examen officiel (le baccalauréat libanais), est le diplôme de l'Enseignement Secondaire Général.

Il est à noter qu'un bon nombre d'élèves, notamment parmi les francophones, présentent deux baccalauréats en parallèle, celui exigé par l'Etat libanais, et celui de l'État français. Ils ont donc un double effort à faire, en comparaison avec ceux qui choisissent de ne présenter qu'un seul baccalauréat le libanais ou le français ou autre. Malgré l'effort supplémentaire qu'ils font, les lycéens qui choisissent le double bac, bénéficient d'une plus grande ouverture envers les différentes cultures et les systèmes éducatifs d'ici et d'ailleurs, ce qui leur permet d'acquérir des compétences polyvalentes. Cependant ces derniers ayant un programme académique surchargé, on leur consacre moins de temps aux discussions et interprétations de l'actualité et d'exemples vivants par soucis de ne pas pouvoir achever tout le programme des deux baccalauréats officiels qu'ils ont à présenter.

B.3- Les écoles (cf. annexe – Extraits du Livre de Selim Daccache s.j. « *Pluralisme, vivre-ensemble et citoyenneté au Liban : Le salut vient-il de l'école ?* »)

Les écoles libanaises sont divisées en trois catégories : privées, publiques ou semi privées. Les écoles privées sont les institutions pédagogiques possédées et sous la direction de personnes, d'association, de missions laïques, etc., autre que le gouvernement. Citons à titre d'exemple les lycées franco-libanais qui font partie de la mission laïque française, ou les collèges internationaux comme l'*International Collège* ; ou encore les écoles fondées par des missionnaires de congrégations locales ou étrangères comme les sœurs de la sainte famille française, celles des pères jésuites français, des sœurs jésuites françaises etc., ou encore celles fondées par des religieux musulmans comme les écoles *al-kaouthar*, ou celles des *mabarats*, de l'Association Philanthropique Islamique des *Makassed*, etc. Ces dernières regroupent des écoles financées par des religieux musulmans, qui s'occupent en premier de l'éducation d'orphelins musulmans mais aussi d'enfants musulmans issus de familles dont les parents aimeraient que leurs enfants suivent une éducation « religieuse » influencée et basée sur les enseignements religieux. C'est aussi le cas de familles chrétiennes qui choisissent de mettre leurs enfants dans des écoles chrétiennes, où ils apprennent le catéchisme et des enseignements du christianisme, fondées et dirigées, généralement, par des missionnaires chrétiens, des sœurs, des pères ou des frères.

Il existe aussi les écoles publiques qui sont sous l'autorité du gouvernement. Le Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur fournit les livres à toutes les écoles publiques à des prix négligeables ou gratuitement. Ces écoles suivent seulement le système éducatif libanais. Elles ne sont malheureusement pas trop renouvelées et peu ou pas équipées côté nouvelles technologies, la bibliothèque centre documentaire (BCD), le centre de documentation et d'information (CDI), outils de communication, réaménagement de salles, etc. Dans ces écoles, laïques et ouvertes pour toutes catégories de gens, quels que soient leur religion et *backgrounds*, il est strictement interdit de parler politique, encore plus religion, par soucis de ne pas blesser autrui, et dans un but d'égalité entre les élèves.

La troisième catégorie regroupe les écoles semi privées qui sont principalement dirigées par les organisations non-gouvernementales (ONG), telles que les écoles de la Congrégation des Sœurs Maronites de la Sainte Famille et de l'Association Philanthropique Islamique des *Makassed*. Ces écoles semi privées fonctionnent comme les écoles privées mais sont gratuites ou à des frais réduits. Le reste des frais est subventionné par le gouvernement, ou par les forces religieuses. Parmi ces écoles existent aussi des écoles fondées par les ONG locales ou internationales comme, à titre d'exemple, celles du Mouvement Social pour les enfants démunis et analphabètes, ou encore celles de l'*United Nations Reliefs and Works Agency* (UNRWA) qui se chargent des enfants des déplacés palestiniens.

De même, selon une étude menée par le Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, le nombre total des écoles publiques secondaires est de 192, celui des écoles intermédiaires est de 1125 écoles. Parmi les écoles secondaires, 16 sont pour les garçons, 12 pour les filles et 164 mixtes. Il ne faut pas négliger que la division des écoles par région mais aussi et surtout par genre influence trop l'éducation des élèves et handicape parfois l'ouverture d'esprit chez les jeunes. Surtout quand on ne côtoie au quotidien que des collègues du même sexe. Ce type d'école est de moins en moins privilégié sur dans grand Beyrouth, du fait que les parents et les familles sont de plus en plus ouverts au modernisme et exigent de plus en plus que leurs enfants côtoient et apprennent à vivre et partager leur quotidien avec des élèves de sexe opposé. Toutefois, il reste encore privilégié dans certaines régions loin de Beyrouth et surtout dans la communauté musulmane.

Reste à savoir que dans toutes les écoles, les élèves reçoivent les enseignements de différents professeurs spécialisés. Ces professeurs sont généralement très académiques et dans la plupart du temps peu ou pas ouverts d'esprit. Ils se limitent aux programmes exigés par le Centre Pédagogique de Recherches et du Développement pour le baccalauréat officiel et ne traitent quasiment pas ou très peu les nouvelles et l'actualité. De même, un autre facteur ne favorise pas trop l'expression et la communication en groupe, celui du nombre d'élèves par classe. Il y a approximativement 25 élèves dans chaque classe. Ce nombre est très flou et approximatif car il peut atteindre et atteint souvent les 40 par classe, ce qui rend malheureusement les discussions et les tables rondes, compliquées durant les cours. Le professeur s'avère, le plus souvent, incapable

de gérer et d'animer des débats ou des travaux de groupe pour un tel nombre d'élèves réunis dans une même salle.

Des bibliothèques, CDI et BCD, sont aussi disponibles dans la plupart des établissements scolaires, mais certains manquent malheureusement de beaucoup d'actualisation et de mise à jour, il en est de même pour l'informatique et les nouvelles technologies, qui existent actuellement dans le nouveau programme d'enseignement et qui sont appliquées dans beaucoup d'écoles avec un coefficient considérable. Malheureusement, certains établissements ne peuvent pas supporter les frais de centres informatiques ce qui accroît le fossé interscolaire et augmente les inégalités de chance d'accès à l'information entre des élèves issus de différents établissements ou encore de différentes régions, de même que pour les CDI et les BCD, les abonnements à des magazines à thème, des journaux, à l'équipement des salles polyvalentes en postes télévisés et lecteur DVD, etc.

B.4- Les matières qui peuvent déboucher à des interactions sur la vie démocratique et citoyenne

Selon Johnny Helou, spécialiste en orientation scolaire, et initiation à la citoyenneté à partir de l'école, certaines écoles privées ajoutent à ces matières des cours plus développés et enrichissants, ils ajoutent aussi des activités académiques et para scolaires d'initiation à la vie et traitant des sujets sociaux, tels que le scoutisme, les clubs écologiques, le catéchisme, la citoyenneté, la jeunesse, etc. Tout dépend de la stratégie de l'école, son budget pour financer de tels projets, et la demande des parents. Parmi ces activités, nous citons l'ECJS (éducation civique, juridique et sociale). J. Helou ajoute que les matières, pouvant déboucher à des ateliers de travail et des discussions relatives aux problèmes socioéconomiques et politiques, sont celles qui traitent le plus des questions humaines, à titre d'exemple: l'éducation civique, les langues et la littérature, la sociologie, et l'histoire.

Dans ces cours, les questions relatives à la citoyenneté et au respect d'autrui malgré ses différences socioculturelles, ainsi que le rôle des médias dans cette initiation peuvent facilement et largement être abordées. À la question *est-ce que vous-êtes pour ou contre l'introduction des*

médias dans les programmes d'enseignement scolaire ?, J. Helou répond : « *il est grand temps d'introduire pratiquement ces nouveaux outils dans les programmes scolaires, il ne faut plus être loin de l'actualité, quand on vit dans cette nouvelle ère de mondialisation. Les chefs d'établissements scolaires ainsi que les professionnels de l'éducation doivent être réactifs et non proactifs face à ce développement technologique et médiatique* ». Il ajoute aussi sur le facteur de crainte de l'invasion des informations, et de la perte de tout contrôle par les professeurs sur leurs enseignements et apprentissages, « *il n'y a aucune raison à craindre l'introduction des médias dans les enseignements scolaires, car une fois qu'ils commencent à faire partie des programmes pédagogiques, ils deviennent automatiquement contrôlés, et les adolescents arriveront facilement à différencier entre le « bon » et le « mauvais » effet de ces derniers, comme quand nous leur enseignons n'importe quel autre point relatif à la citoyenneté.* »

C- L'actualité à l'école, entre floraison et échec

« (...) *l'éducation aux médias ne se limite pas à l'analyse des informations médiatiques ou à l'expression des perceptions que l'élève éprouve à leur contact, mais qu'elle est également l'occasion d'un important travail que le jeune est amené à faire sur lui-même en tant que consommateur de médias. En lui apprenant, tout au long de ses échanges en classe, à mieux cerner quel type de lecteur, d'auditeur, de téléspectateur ou d'internaute il est, l'éducation aux médias invite l'élève à évaluer et à gérer de manière judicieuse le temps qu'il consacre aux médias à l'intérieur de ses autres activités de loisir et d'apprentissage* ».³⁶¹ Dans cette perspective, il est important de déterminer d'abord ce qui pourrait être considéré comme actualité à diffuser auprès d'un public.

En effet, l'actualité peut aller d'une simple information à l'échelle nationale, sur la vie quotidienne, les questions socio-économiques, politiques, de santé et de sciences, de l'éducation, etc., jusqu'à couvrir des sujets à l'échelle internationale. Les médias jouent ici le rôle de tri en direction du public quant à la sélection et la hiérarchisation des informations diffusées. Selon R.

³⁶¹ PICHETTE Jacques (2003), « *Développer la pensée critique des élèves par l'éducation aux médias* », Magazine : Vie pédagogique 129, novembre-décembre 2003.

Cayrol : « ce sont, très largement, les médias qui opèrent le choix des données considérées comme les plus importantes, pour les retransmettre en direction des citoyens »³⁶², dont essentiellement la télévision qui, selon le même auteur, est « appelée à jouer un rôle permanent de médiation entre le système politique et l'ensemble des citoyens. »³⁶³.

C.1- Introduction de l'actualité dans les programmes scolaires au Liban. Un défi relevé par certains pédagogues et professionnels scolaires

L'éducation reste un des volets principaux de la vie affectée par ces actualités parfois bouleversantes. Ainsi, selon Jacques Gonnet : « *ces bouleversements ne sont pas sans conséquence pour les acteurs de l'école. Ces analyses, les mouvements pédagogiques les ont traduites depuis plus d'un siècle par une approche radicalement nouvelle de l'élève. Ils recommandent de partir des motivations de l'enfant, de son désir profond de déchiffrer le monde. Mis en situation de production de médias (journaux scolaires, radios d'établissement, échanges de correspondance, etc.), les jeunes découvrent leur pensée, ils proposent, plus qu'on ne l'imagine, des pistes pour structurer leurs savoirs, ils vivent de l'intérieur un apprentissage de la responsabilité.* »³⁶⁴

Dans son programme d'initiation à la vie ou *initiation to life* lancé au collège anglophone *Jesus and Mary* en 2006-2007, l'assistante sociale du collège et responsable de la mise en place de ce programme para-académique, Pascale Najjar, nous raconte la nécessité de l'introduction des médias dans la vie active des jeunes, que ce soit dans un cadre de cours ou en activité parascolaire. Ainsi, dans le cadre d'un atelier de travail sur l'objectivité dans le traitement des actualités (Cf. Annexe : *Lettre de remerciement pour participation à l'atelier de travail – initiation à la vie*), animé par nous même avec les élèves de la classe de seconde, durant l'année académique 2006-2007, P. Najjar nous explique ce qui suit : « *Nous avons remarqué un fort besoin chez les jeunes d'apprendre à être objectifs dans leur traitement des informations retirées des médias dont la presse et la télévision, ainsi que la nécessité d'écouter les différents points de*

³⁶² CAYROL Roland (1997), « *Médias et démocratie...* Op.cit. p.18

³⁶³ Ibid. p.19

³⁶⁴ GONNET Jacques (2011), « *Éducation aux médias : Les controverses fécondes* ». Hachette Education. Centre National de Documentation Pédagogique. p.6

vue politiques sociaux et confessionnels au Liban afin de saisir objectivement et professionnellement le message important de ce que nos politiciens et journalistes racontent sur les chaînes télévisées, par exemple, ou dans d'autres médias. »

En effet, c'est surtout en termes sociaux que l'échec scolaire a les conséquences les plus graves, dont essentiellement dans les comportements d'incivilité chez les individus, dus à leur manque de connaissance des bases de la civilité et des codes sociaux. « On entend de plus en plus souvent dénoncer le grave déficit démocratique de notre société qui pèse lourd, tant financièrement que symboliquement ». ³⁶⁵ La société civile appelle et urge les institutions, individus et gouvernements à la solidarité, à la responsabilité, et au civisme mais, ces appels s'avèrent malheureusement, du gaspillage de temps et d'énergie, vue que le civisme ne s'apprend pas du jour au lendemain, « comme si le civisme pouvait s'apprendre par réflexes conditionnés ou sous le coup d'un choc émotionnel produit par des photographies aguicheuses ou des slogans simplistes ! » ³⁶⁶ Ainsi, le déficit démocratique est initialement un déficit d'éducation, et c'est donc par l'école qu'il faut commencer à y remédier. « *À l'aube du XXIe siècle, (...). Il est urgent de créer une école de base destinée à tous les enfants de trois à seize ans, une école qui ne se soucie pas de formation professionnelle et qui n'oriente pas prématurément les élèves dans des filières spécialisées. Une école dont l'objectif déclaré soit de rendre possible la vie démocratique et qui n'exclut aucun enfant de cet apprentissage essentiel.* » ³⁶⁷

C.2- Quelques échecs soulevés par des enseignants libanais

Dans le cadre de notre thèse, une entrevue nous a été accordée par l'administration du collège Khaled Ben al-Walid/al-horj (Al-Makassed), le lundi 4 décembre 2011 avec la professeure d'éducation civique dans les classes secondaires, Roula Mohamad Ossama Attar. Cette entrevue nous a permis de diagnostiquer bon nombre de problèmes auxquels font face les professeurs d'éducation civique à aborder des sujets dits « tabous » ou délicats chez les lycéens libanais. Selon R. Attar : « *le programme scolaire d'éducation civique est très intéressant mais malheureusement, quand nous enseignons ce cours aux lycéens, nous sommes obligés de leur*

³⁶⁵ MEIRIEU Philippe & GUIRAUD Marc (1997), « *L'école ou la guerre civile* »... Op.cit.

³⁶⁶ Ibid.

³⁶⁷ Ibid.

dire que la vérité diffère de ce qu'ils apprennent dans le livre. En effet, si nous leur communiquons les bases de la démocratie, le respect de l'environnement, l'objectivité dans le traitement de l'information qu'ils reçoivent, est ce qu'ils sont vraiment en train de vivre ça en réalité, c'est-à-dire en dehors de l'école, dans leur entourage familial, communautaire et plus tard professionnel ? Malheureusement non et c'est décevant pour eux. »

Notons que R. Attar était professeure d'éducation civique dans un collège laïc (l'École Allemande) avant de rejoindre l'école Khaled Bin Al-Walid (école religieuse), il y a quelques années. Elle raconte à ce niveau son expérience dans deux établissements différents un laïc et un religieux : *« C'est vrai qu'il existe une forte marge de liberté dans les écoles laïques au Liban, mais ceci ne veut pas dire que les sujets relatifs à la cohésion nationale et les divergences communautaires sont ouvertement traités. Partout il y a une obscurité sur les sujets pouvant inciter à la haine et au conflit intercommunautaires au Liban. »*

De même, Maya Kheshen³⁶⁸, lors d'une entrevue menée par nous-même avec elle durant le 2ème colloque de la *Middle East Public Relations Association*, intitulé *« Setting Communication Standards in the Middle East »* organisé à Zayed University, UAE, les 4 et 5 mars 2012, nous raconte son expérience précédente dans un établissement scolaire religieux: *« Je n'ai personnellement pas eu une bonne expérience dans l'école privée religieuse où j'enseignais. Les élèves étaient toujours offensifs dans le traitement de n'importe quelle actualité, en plus de leur attachement surnaturel à leur communauté religieuse, ils devenaient parfois même agressifs dans la défense de leurs valeurs, et normes confessionnelles. Cependant nous avons beaucoup essayé de travailler sur des guides pouvant nous aider à mieux gérer ce problème de communication dans nos enseignements en classe, mais en vain. Les élèves et les directeurs ne nous aidaient pas vraiment dans l'achèvement de cet objectif de communication intercommunautaire et du dépassement de cet attachement à soi et à sa confession vers une communication plus ouverte et multiculturelle. »*

³⁶⁸ KHESHEN Maya, ancienne professeure dans une école privée religieuse (qu'elle s'est abstenue de nommer), et actuellement directrice du département de communication à *Baniyas Investment and Development Co.* aux Emirats Arabes Unis,

Un aperçu sur les programmes et le système scolaires au Liban, nous permettra donc de comprendre comment se sont forgées la mentalité pédagogique et les structures scolaires au pays, et si celles-ci affectent le comportement des jeunes envers les actualités qu'ils retirent des chaînes télévisées locales et de leur vie quotidienne.

D- Quelques sujets délicats, évités par les professeurs

Un aperçu des principaux sujets délicats à traiter dans la société libanaise et que les professeurs évitent d'évoquer en classe afin d'empêcher des attitudes agressives et de haine entre les élèves semble nécessaire et sera suivi par une analyse de l'éducation inter communautaire au Liban.

- Le conflit israélo-palestinien

Aperçu historique : son histoire date de la Déclaration Balfour de 1917, la Grande-Bretagne, nouvelle puissance occupant la Palestine, soutient l'établissement d'un « Foyer national juif » sur le territoire palestinien. À partir de cette date, les juifs européens s'infiltrèrent peu à peu en Palestine, jusqu'à atteindre 28% de la population en 1940. Cette immigration déclenche, entre 1936 et 1939, une révolte chez les Palestiniens, contre l'autorité occupante et le mouvement sioniste établi, qui la réprime violemment et pousse la Grande-Bretagne à émettre un Livre blanc afin de limiter l'immigration juive et l'acquisition de terres en Palestine. Ce livre fût rejeté catégoriquement par les sionistes, et en 1947, l'Assemblée Générale de l'ONU vote la résolution (n°181) qui vise à « établir un Plan de partage entre un Etat juif (qui occuperait 55% du territoire de la Palestine), un Etat arabe (qui occuperait 44% du terrain) et une zone internationale (1%) comprenant Jérusalem et les Lieux Saints ». ³⁶⁹ Le texte est approuvé par les juifs mais pas par les Palestiniens. Ce qui se manifesta à travers une guerre qui éclatera à la suite de la proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël par David Ben Gurion le 14 mai 1948. Les armées des Etats membres de la Ligue arabe entrent en Palestine le 15 mai. Le conflit dure une bonne année et se termine par un triomphe de l'armée israélienne, entraînant la fuite de 750 000 Palestiniens déplacés dans les pays voisins, entre la Jordanie, le Liban et la Syrie. « *La seconde*

³⁶⁹ http://www.cadtm.org/IMG/pdf/historique_conflit_israelo-palestinien.pdf

guerre israélo-arabe a éclaté en 1956 à la suite de la crise de Suez. (...) Le conflit s'est achevé en mars 1957 et a vu naître la première opération multilatérale de maintien de la paix des Nations-Unies. »³⁷⁰

Ce conflit est suivi, avec la naissance en 1964, de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) de la guerre des Six jours. Cette troisième guerre israélo-arabe engendra l'invasion de l'armée israélienne en Cisjordanie, la Bande de Gaza, Jérusalem-Est, le plateau syrien du Golan et le Sinaï et entraîna un nouvel exode de quelques 200.000 Palestiniens.

La quatrième guerre israélo-arabe est celle d'octobre 1973. Les armées syriennes, égyptiennes et jordaniennes décident, lors de la fête juive du Grand Pardon, de récupérer les territoires qui leur appartenaient par le passé (à savoir, le Golan et le Sinaï). Ce conflit a, une fois encore, vu le triomphe de l'armée israélienne sur ses voisins.

Conséquences sur le Liban : L'exode des palestiniens vers le Liban est un poids lourd sur la société libanaise tant au niveau politique et communautaire qu'au niveau de la sécurité nationale.

Au niveau communautaire, la crainte réside dans le sens où la présence palestinienne sur le territoire libanais, dans sa majorité sunnite, risque avec le temps d'agrandir le fossé intercommunautaire. Ainsi, les autres communautés religieuses restent soucieuses quant à l'expansion de la confession sunnite et sa majoration et du coup sa prise du pouvoir, au cas où les déplacés palestiniens obtiendraient la nationalité libanaise.

Au niveau sécuritaire les camps de réfugiés palestiniens servent, à partir de la fin des années 60, de base d'entraînement militaire, et d'opérations de commando contre les frontières nord d'Israël menées par les *fedayins* à partir du territoire libanais. Cependant, Israël attend du Liban qu'il assure sa sécurité en contrôlant l'activité des Palestiniens sur son territoire, sauf que le pays des Cèdres est trop faible pour résoudre ce problème.

³⁷⁰ http://www.cadtm.org/IMG/pdf/historique_conflict_israelo-palestinien.pdf

- La guerre civile (de 1975 à 1990) et l'intervention syrienne vite transformée en tutelle, jusqu'en 2005

Cette guerre commence le 13 avril 1975 quand des mitrailleurs des phalanges libanaises attaquent un bus passant dans la rue de Ain el Remaneh et tuent 27 travailleurs palestiniens, en réponse aux tirs provenant d'envoyés du Parti social nationaliste syrien (PNSN) pour venger la mort et la torture de prisonniers du PNSN dans les prisons des phalanges. Cette guerre, se transforme peu à peu en guerre civile, intercommunautaire, à savoir « la Guerre de deux ans (1975-1976) », l'intervention syrienne en 1976, l'intervention israélienne au Liban en 1982, le massacre de Sabra et Chatila en 1982, la « Guerre de la montagne » entre Druzes et Chrétiens de 1982 à 1984, la « Guerre de Libération » en 1989 menée par le Général Aoun contre les forces syriennes présentes à l'époque sur le territoire libanais, les conflits interchrétiens s'arrachant le pouvoir, la *Za'ama* des Chrétiens, à la fin des années 80, opposant le Général Michel Aoun (*leader* du courant patriotique libre) et Samir Geagea (*leader* des forces libanaises).

- L'arme du Hezbollah et son alliance avec l'Iran

En effet, les chiites sont considérés comme les parents pauvres du Liban, la communauté la plus démunie et défavorisée du pays. Concentrés au Sud et dans la Bekaa, ils subissent les attaques dans les raids israéliens contre les Palestiniens, et se transforment en réfugiés, concentrés dans la banlieue de Beyrouth. Leur alliance avec l'Iran et plus particulièrement les « gardiens de la Révolution islamique iraniens » date de la guerre civile au Liban. Le fort soutien de ces derniers, au Hezbollah, lui a permis de se transformer en une véritable force de résistance libanaise face à l'armée israélienne.

- L'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri (février 2005), et la succession des assassinats depuis 2005

Ce crime attribué aux forces syriennes est suivi par l'assassinat de plusieurs *leaders* politiques et journalistes prônant contre la présence syrienne au Liban. Cette crise engendra aussi un séisme dans l'opinion publique libanaise, entre anti-syriens et pro-syriens. En conséquence, suite à un appui international et à la demande de la majorité de l'opinion libanaise (connue sous la révolution des cèdres) le retrait de l'armée syrienne a lieu à la fin du mois d'avril 2005. Cette période connaît aussi la création de deux blocs opposés appelés à partir de l'année 2005 la

coalition du 8 mars (à sa tête le Hezbollah et le Courant Patriotique Libre) et celle du 14 mars (constituée essentiellement du Courant du Futur, des Forces Libanaises, et des Phalanges). Ces coalitions ont chacune leurs propres alliances régionales basées sur leurs propres intérêts ou les intérêts des communautés qu'elles représentent, à savoir l'Iran pour la coalition du 8 mars et l'Arabie Saoudite pour celle du 14 mars.

- La guerre de Juillet 2006

Cette guerre qui débute le 12 juillet 2006 opposa Israël au Liban (principalement aux forces armées chiites du Hezbollah). Elle engendre de grandes répercussions sur la société libanaise dans son ensemble, à savoir la sécurité du pays, l'instabilité économique, le déclin des investissements étrangers, la baisse du tourisme pendant un certain temps, etc., et sur la communauté chiite, des déplacés du sud du pays et de la banlieue sud de Beyrouth, leurs agglomérations et infrastructures complètement détruites, des martyrs militaires et civils, etc. Toutefois, cette guerre agrandit le fossé intercommunautaire entre pro-Hezbollah appuyant la force du Parti de Dieu et la légitimité de ses armes, et les anti-Hezbollah qui refusent toute puissance due à l'alliance de celui-ci avec les forces actuellement au pouvoir en Iran.

- Les minorités confessionnelles au Moyen-Orient

Il s'agit des peurs de ces minorités et les conséquences du printemps arabe sur elles, surtout les communautés chrétiennes. Le sort des Chrétiens dans un Moyen-Orient en ébullition, l'exemple de l'Irak, de l'Egypte et de la Syrie, etc., ces changements poussent les Chrétiens du Liban à s'interroger sur le devenir de leur communauté.

- La chute des régimes en Tunisie (2011), en Egypte (2011) puis en Lybie (2011) et la guerre actuelle en Syrie

Et l'écroulement avec la chute de ces régimes, du mur de la dictature dans quelques pays arabes. Toutefois, le sort du régime baasiste actuellement au pouvoir en Syrie reste un enjeu et un défi majeurs au Moyen-Orient en général, et au Liban en particulier, dont les répercussions, directes ou indirectes, restent énigmatiques et mystérieuses quant au sort des prisonniers libanais dans les prisons syriennes (depuis la guerre civile), le sort des minorités chrétiennes en Syrie ainsi que la présence chrétienne au Moyen-Orient, le sort des déplacés Syriens au Liban venus en grandes

pompes s'installer au pays depuis le début de la guerre en Syrie, ainsi que les interrogations sur une éventualité du déplacement de la guerre en Syrie vers le Liban, ainsi que les répercussions politico-économiques (stratégies régionales) et sécuritaires (services de renseignements, coalitions, etc.), qui en découlent.

E- Les langues d'enseignement : arabe, français et anglais

E.1 – Langue mère et langue(s) étrangère(s)

Dans certains établissements scolaires l'arabe est la première langue d'enseignement : cours de langue arabe, de sociologie et d'économie, d'éducation civique, d'histoire de géographie, de philosophie, on y remarque une influence de culture très arabophone.

Dans d'autres établissements, le français est la langue principale d'enseignement, à savoir l'enseignement des sciences, des mathématiques, de l'économie, de la sociologie, etc. On leur attribue le titre d'établissements francophones et ils sont très influencés par la culture francophone. Ceux qui offrent un double baccalauréat (français et libanais) enseignent, en plus du programme libanais, et à partir des classes complémentaires, des cours d'histoire de la France, de philosophie et de civilisations françaises, etc. Dans une entrevue de Pierre Vallaud avec Monseigneur Grégoire Haddad, ancien archevêque grec catholique de Beyrouth, accordée en novembre 1957, Mgr Haddad explique : « *Sans comparer leur revenu, les chrétiens pauvres ont tout de même plus de chances d'avancer (...) parce que par exemple dans leur milieu on parle français ; les chances d'ascension sociale sont plus grandes, au moins par le biais de l'école et de l'université.* »³⁷¹

Reste les établissements où l'anglais est la langue principale d'enseignement. On leur attribue le titre d'établissements anglophones et ils sont très influencés par la culture anglophone. Dans ces établissements, l'anglais prime à côté de l'arabe, langue officielle du pays, et le français

³⁷¹ VALLAUD Pierre (1976), « *Le Liban au bout du fusil* »... Op.cit. p.40

est considéré comme troisième langue, généralement peu prise au sérieux, et souvent négligée par les élèves, sous prétexte que cette langue n'est pas utile et nécessaire plus tard, sur le marché de travail.

Dans toutes les écoles libanaises les trois langues arabe, français et anglais, sont obligatoires (en ordre de priorité selon la stratégie de l'établissement, sa politique culturelle et sa fondation) ce qui est favorable au développement de l'expression et de la communication trilingue chez les libanais. Cependant nous remarquons que chez les jeunes francophones il y'a plus d'aisance dans l'expression en anglais (troisième langue pour eux) que pour les jeunes anglophones par rapport au français. Ces derniers, considérant que l'anglais est la première langue mondiale utilisée dans les affaires et partout dans le monde, négligent le français qui, à leur avis, est une langue « morte », « démodée », non ou peu requise plus tard dans leur carrière et sur leur curriculum vitae.

Notons que dans une même famille nous pouvons trouver un ou des enfants ayant suivis leurs études dans une école anglophone et un ou des enfants ayant suivis leurs études dans une école francophone. Ça peut être aussi le cas de cousins ou de voisins dans un même immeuble. Ce qui explique un peu pourquoi tout le monde est influencé par la culture de tout le monde dans la société libanaise et comment se forge, et à l'école et dans l'environnement familial des jeunes libanais, la maîtrise de trois langues de base en parallèle. Cet enseignement de langues étrangères peut déterminer la culture étrangère qu'adopteront ces jeunes. Il peut aussi avoir une influence directe sur leur choix de chaînes télévisées occidentales. (BBC news et CNN, Al-jazeera/anglais etc. pour les anglophones, EuroNews, France 2, TF1, etc. pour les francophones, Al-jazeera, Al-arabiya, Al-hurra, etc. pour les arabophones). Pour tester cette interrogation, nous avons distribué un questionnaire à 10 élèves de première, à Saint Joseph School, (école catholique anglophone), et ci-dessous les questions sur lesquelles nous nous sommes attardés et dont les réponses nous intéressent dans cette partie concernant les langues d'enseignement :

- *Êtes-vous abonnez aux chaînes étrangères sur Satellite ?*

9 de 10 ont répondu oui pour **1 de 10** non.

Cette question était suivie de la question suivante :

- *Si oui, et en cas d'évènements qui ont lieu au Liban de quelle source « INTERNATIONALE » puisez-vous des informations concernant le pays ?*

6 de 10 ont répondu CNN (comme chaîne américaine)

1 de 10 a répondu Al-arabiyah (chaîne arabe) + CNN

1 de 10 a répondu TF1 (chaîne française) + Euronews (chaîne européenne) + CNN

1 de 10 Euronews + CNN

1 abstention (suite à la réponse NON sur la question précédant celle-ci)

Nous remarquons d'après les réponses émises par ce petit échantillon que la plupart des interviewés, et du fait qu'ils sont d'éducation anglophone, regardent tous (9 de 10) une chaîne en langue anglaise (CNN). Rares sont ceux qui regardent les chaînes européennes ou en langue française (2 de 10), et seulement 1 personne de 10 zappe à une chaîne en langue arabe.

De même, nous remarquons que la chaîne en langue arabe recherchée n'est pas Al-Jazeera connue au niveau international, mais bien Al-Arabiyah moins connue en occident mais plus recherchée dans le monde arabe. Ceci nous pousse à s'interroger sur le vrai public de la chaîne Al-Jazeera, ne serait-il pas en premier un public occidental, qui va à la recherche d'information sur le monde en général et le monde arabe en particulier ? Et qu'est ce qui fait que le public arabe (du moins les jeunes libanais interviewés dans le cadre de notre étude) est désintéressé par la chaîne Al-Jazeera lorsqu'il s'agit d'actualités concernant leur pays ? Réagissent-ils de la sorte une fois à la recherche d'une information concernant le monde arabe ? Des interrogations intéressantes qui ne concernent pas directement notre sujet de thèse, mais qui seraient intéressantes à analyser dans une étude à part.

Il est à noter que tous les claviers d'ordinateurs sont aussi anglophones (QWERTY) ainsi que les différents programmes informatiques ou de nouvelles technologies à titre de cellulaires, téléphonie fixe, *ipod*, *DVD player*, etc., et même les modes d'emploi des ustensiles électroménagers : la machine à café, la machine à laver, l'aspirateur, etc. Ce qui favorise énormément l'apprentissage de l'anglais chez les francophones mais qui n'est malheureusement

pas le cas des anglophones par rapport à la langue française. Ces derniers, ne pratiquent quasiment pas ou occasionnellement leur troisième langue ce qui les décourage à l'utiliser avec le temps même pour s'exprimer ou communiquer avec les francophones de la société.

E.2- Trilinguisme à partir de la crèche

Dans un article de Michael Frey³⁷² des spécialistes en éducation préscolaire exposent les avantages et les désavantages des crèches trilingues au Liban (cf. Annexe article du quotidien « *The daily star* »). Pour certains d'entre eux, les problèmes auxquels font face les enfants, dès leur plus jeune âge, réside dans le fait qu'ils apprennent à communiquer en trois langues simultanément ce qui, d'un côté, défavorise le perfectionnement de leur langue mère ou de la première langue utilisée dans leur famille, et d'un autre côté ralentit l'acquisition et l'apprentissage des compétences sociales. D'autres spécialistes ne voient que des avantages dans le trilinguisme à partir d'un très jeune âge. Pour eux, ces enfants apprendront plus tard à communiquer en trois langues simultanément, ce qui leur ouvre beaucoup d'horizon, même s'ils risquent de ne pas maîtriser à fond une seule langue, ils sont au moins capables de penser, et communiquer avec au moins trois langues.

Cependant, il n'est de doute que l'apprentissage de beaucoup de langues à un si jeune âge, développe chez l'enfant une intelligence à pouvoir saisir ce qui lui est dit en trois langues différentes et une forte habitude à utiliser trois codes linguistiques pour s'exprimer. Rita Merhej, psychologue de clinique explique dans cet article qu'il est sûrement étonnant de voir un enfant de deux ans et demi, capable de communiquer tout en utilisant trois codes linguistiques différents, même s'il ne le fait pas d'une manière parfaite. Ainsi, un enfant à la crèche, arrive à regarder des dessins animés sur une chaîne française et peut facilement zapper sur une autre chaîne anglaise et aussi comprendre ce qui est dit tout en conversant, en même temps, en arabe avec ses parents.

³⁷² FREY Michael (2008), « *Teaching multiple languages to children in Lebanon: How soon is too soon for little minds? Experts disagree on precise timing, but not on principle that learning French and/or English alongside Arabic is a good idea* » article publié dans le quotidien « *The daily star* », le vendredi 26 septembre 2008.

E.3- Français versus anglais et l'influence de la langue d'enseignement sur la culture des jeunes

« (...) les écoles chrétiennes sont pour la plupart des missions étrangères : catholiques françaises ou protestantes américaines. Les chrétiens fréquentent ces écoles, qui sont en général d'un haut niveau culturel, en tout cas bien supérieur à celui des écoles musulmanes ou étatisées. La double condition pour fréquenter ces écoles, c'est d'abord de pouvoir payer la scolarité, mais aussi de parler français ou anglais : qui le peut, sinon les enfants des familles chrétiennes chez qui on parle une de ces langues ? Il y'a ainsi, à la base, une inégalité de chances, qui se répercute évidemment sur le cursus scolaire »³⁷³. En effet, l'enseignement de langues étrangères a pour longtemps été considéré comme un luxe inaccessible pour tout le monde. Rares sont les communautés qui exigeaient un enseignement en langue étrangère. Les missions chrétiennes et de par leur fondation par des congrégations et des missionnaires étrangers furent les premières écoles à introduire le français ou l'anglais dans leurs enseignements. Avec le temps, et vue l'importance de ces langues dans la carrière plus tard et la communication en général, les autres établissements ont compris la nécessité d'introduire les langues étrangères dans leurs programmes.

Ceci dit, l'importance de l'enseignement de plusieurs langues simultanément ne se limite pas aux crèches, mais va actuellement au-delà, durant tout le parcours scolaire puis universitaire d'un jeune libanais. Ceci peut aussi affecter ses choix culturels et influencer ses opinions internationales, comme nous l'avons déjà vu ci-dessus suite à l'étude quantitative sur la question *êtes-vous branchés aux chaînes étrangères sur satellite, si oui, et en cas d'évènements qui ont lieu au Liban de quelle source « INTERNATIONALE » puisez-vous des informations concernant le pays ?*, menée dans plusieurs établissements scolaires au Liban. Sélim Abou³⁷⁴ explique à ce titre l'effet de l'éducation bilingue sur le développement du pluriculturalisme chez les jeunes libanais. Selon cet anthropologue et chercheur libanais, la diversité culturelle émane de plusieurs facteurs dont la situation géopolitique d'une société, l'appartenance culturelle et confessionnelle, etc., mais aussi la multitude de langues apprises chez les enfants à partir d'un très jeune âge.

³⁷³ VALLAUD Pierre (1976), « *Le Liban au bout du fusil* »... Op.cit. pp. 40/41

³⁷⁴ ABOU Sélim (1962), « *Le bilinguisme arabe-français au Liban* », édition P.U.F, Paris.

M. Frey raconte les origines du multilinguisme au pays des cèdres. Selon le journaliste, l'importance de l'enseignement de langues étrangères au Liban, résulte des invasions, pendant des années et des années de pouvoirs étrangers. Ces derniers ont laissé leur touche dans le développement du système éducatif libanais. Des congrégations et missionnaires se sont alors impliqués dans l'enseignement au Liban et ont beaucoup influencé sa construction. Ainsi, Français, Italiens, Américains, Anglais, etc., de passage au Liban depuis le début des années 1800 étaient les grands responsables de la détermination du système d'enseignement supérieur moderne au pays. Plus tard, sous le mandat français, le système scolaire fut de nouveau restructuré avec des requis et des exigences en langues Française.

Cependant, et malgré que le français soit toujours la deuxième langue d'enseignement au Liban, il commence à perdre de son importance face à la langue des affaires : l'anglais. En effet, et en référence à des statistiques faites par le Ministère de l'éducation, 62,5% du total des écoles au Liban enseignaient le français comme deuxième langue après l'arabe en 1999-2000. Ce chiffre a baissé jusqu'à 55,8% en 2005-2006, en face des écoles enseignant l'anglais et qui ont fait une hausse de 19,7% à 21,6 ainsi que celles enseignant l'arabe, le français et l'anglais simultanément, qui ont aussi augmenté de 17,7% à 22,6. Ce qui implique que bon nombre de parents sont de plus en plus orientés vers l'enseignement de la langue anglaise pour leurs enfants, cette langue étant la plus recherchée, voire un passeport d'entrée sur le marché de travail local, régional et international. Cependant, selon Dima Sinno, la fondatrice de la crèche Lou&Louise rue Hamra à Beyrouth, certains parents, convaincus de l'importance de l'anglais, mais ne voulant pas que leurs enfants perdent la langue française sont, de plus en plus, pousser à opter pour des écoles trilingues. « *Parents realize that English is getting more and more important in a globalized world, but at the same time, they don't want their children to lose the French language.* »³⁷⁵ L'enseignement des langues étrangères a aussi une forte influence sur la culture des jeunes et leur opinion. Ainsi, on voit un fort penchant vers la culture américaine chez les anglophones, dans leur mode de vie, leur langage, leurs préférences culturelles, et pareil pour les francophones et leur sympathie pour la culture française, le mode de vie à l'européenne, etc. Ceci influence la culture des communautés libanaises en général et leurs appartenances.

³⁷⁵ FREY Michael (2008), «*Teaching multiple languages to children in Lebanon...* Op.cit.

Synthèse

Ainsi, après s'être attardés dans ce chapitre sur la structure du système scolaire au Liban depuis la création des premières écoles et sa constitution ainsi que les principales langues enseignées et l'ouverture culturelle engendrée par l'enseignement de langues étrangères, principalement le français et/ou l'anglais et leur influence sur le développement identitaire et culturel chez les jeunes, nous traiterons dans le chapitre qui suit, le sujet de l'introduction des médias dans les programmes scolaires et surtout le traitement de l'actualité relative à la politique et la religion retirée des chaînes télévisées locales

Cette analyse sera suivie de l'exposé des résultats de nos études qualitative et quantitative menées dans deux grandes écoles de Beyrouth, de deux confessions différentes. Celles-ci ont d'abord été effectuées auprès d'élèves de 15 à 18 ans afin d'analyser leur attitude face à la communication avec d'autres jeunes issus d'une autre religion, et face à la mondialisation de l'information et l'ouverture interculturelle mondiale qu'elle porte, ensuite auprès d'experts en éducation et communication afin de voir comment ces derniers envisagent d'un point de vue professionnel la situation dans les écoles pour finalement sortir avec des propositions d'ajustement et de développement de stratégies d'adoption et de manipulation des outils de communication dans les programmes scolaires.

Une dernière partie du chapitre suivant sera consacrée à l'analyse des données du documentaire « *A history lesson* » du metteur en scène Hadi Zakak, diffusé sur la chaîne qatarie Al-Jazeera en octobre 2009 et essayerons de comprendre sous quel angle les jeunes libanais voient leur pays. Où ils le situent sur la carte géopolitique ? Comment s'est dessinée chez eux l'image du pays après 15 ans de guerre civile et de tensions intercommunautaires. Une guerre qu'ils n'ont pas vécue puisque terminée au début des années 90, mais dont ils subissent toujours les conséquences.

Quatrième Chapitre

Les résultats des animations de groupe en classes secondaires

Ce quatrième chapitre est consacré à l'exposé des entrevues libres et semi-directives, des observations et animations de cours d'éducation civique, ainsi que des questionnaires anonymes distribués aux élèves de classes secondaires. Rappelons que cette étude a été menée dans deux écoles privées religieuses de la capitale Beyrouth, le Collège des Sœurs des Saints Cœurs Sioufi et le Collège Khalid Ben Al-Waleed/al-horj.

Ces études et les chiffres qui en découlent, nous permettrons de mener l'étape suivante de notre recherche, consistant à observer et analyser les résultats de ce chapitre, afin de répondre à notre question de recherche principale, à savoir, les jeunes libanais, face au flux d'informations télévisées locales, entre mondialisme et communautarisme, sont sortis, ou pas, de leur isolement communautaire et leur fort attachement à leur confession vers une ouverture d'esprit, et la mondialisation.

A- Les études qualitative et quantitative

Rappelons que les deux établissements choisis sont situés dans la capitale Beyrouth et représentent deux religions principales à savoir la religion chrétienne et celle musulmane. En effet, il s'agira dans ce chapitre d'exposer les réponses et les observations collectées durant nos visites scolaires, afin de pouvoir répondre à notre première hypothèse, à savoir « les chaînes locales influencent les jeunes Libanais dans le sens du communautarisme fermé, mais pas de façon exclusive ». Cet exposé sera suivi d'un cinquième chapitre destiné à l'interprétation des chiffres et des entrevues recueillies du terrain et une analyse des faits qui ont lieu au sein des cours d'histoire et de ceux d'éducation civique.

Il est à noter que cette étude a été faite pour répondre à la problématique initiale de notre thèse, elle a aussi été adoptée du fait qu'elle nous aide, à travers l'interactivité entre élèves et les entrevues semi-directives, à retirer les informations utiles à nos conclusions. Deux principales écoles de Beyrouth une musulmane et une chrétienne ont été visitées et nous ont ouvert les portes de leurs classes au cycle secondaire afin que nous puissions interroger, animer puis observer des cours d'éducation civique. De même, une quinzaine d'entrevues individuelles ont été réalisées dans ces mêmes établissements avec des enseignants, des accompagnateurs sociaux, des pédagogues et des élèves.

Il est donc intéressant d'abord d'introduire les deux collèges choisis, leur historique et leur paysage communautaire, pour ensuite se lancer dans notre étude de terrain.

- Le Collège des Sœurs des Saints Cœurs, Sioufi – Achrafieh : fait partie des écoles catholiques privées. C'est un établissement homologué avec l'Agence de l'Enseignement du Français à l'Étranger (A.E.F.E), et dont les enseignements sont reconnus par le Ministère de l'éducation nationale libanais et par le Ministère des affaires étrangères français. Ce collège, créé en 1936, est localisé en plein centre de Beyrouth, dans la région d'Achrafieh.
- Le Collège Khalid Bin Al-Waleed/al-horj, quant à lui, fait partie de l'Association Philanthropique Islamique des Makassed. Ce collège a été fondé en 1959, et était destiné

en premier lieu aux familles beyrouthines. Il est à majorité sunnite, (les Sunnites à Beyrouth étant nombreux), et très peu de Chiites. On n'y trouve aucun élève chrétien ou druze car, selon l'administration du collège, il y a des enseignements musulmans et l'étude du coran, ce qui n'intéressent pas les familles chrétiennes ou druzes.

Ci-dessous les réactions retirées durant :

- 1- les séances d'éducation civique et d'ECJS animées par nous-mêmes ;
- 2- les entrevues faites avec quelques élèves sélectionnés après les séances d'observation ;
- 3- l'observation d'une séance d'ECJS.

A.1- Etude qualitative – cas SSCC Sioufi et Khalid Ben Al-Walid/al-horj : Animation de séances d'éducation civique et d'ECJS

A.1.a- Animation d'un cours de citoyenneté (ECJS) au Collège des sœurs des Saints Cœurs Sioufi

En Seconde A :

Dans le cadre d'un exercice sur l'initiation à l'objectivité dans le traitement des informations par les journalistes, les élèves étaient appelés durant cette séance à traiter les nouvelles de la veille. Ils devaient choisir les informations à diffuser au public par ordre d'importance. Un groupe d'élèves trouve qu'il n'y a pas d'informations importantes au Liban. Ils pensent qu'il y a beaucoup d'informations, mais sans aucune valeur ajoutée. Ces informations, traitant un même sujet, se répètent sur toutes les chaînes télévisées sauf que chacune est diffusée, décrite et racontée par les journalistes et éditeurs des journaux et programmes télévisés suivant l'opinion et l'axe politique dont le média est le porte-parole.

- La rencontre a eu lieu le 24 novembre 2011, deux jours après la fête de l'indépendance, à la question *est-ce que vous pensez que le Liban a vraiment obtenu son indépendance le 22 novembre 1943?*

20 des 36 élèves interrogés ont répondu négativement estimant que le Liban n'a pas obtenu son indépendance, à savoir une vraie indépendance.

4 sur 36 pensent au contraire que l'indépendance date du 22 novembre 1943, date du retrait français.

Quant aux **12** restants, ils sont demeurés neutres et hésitants dans leur réponse : ils doutent et ne savent vraiment pas si le Liban a vraiment obtenu ou non son indépendance. Cette opinion a cependant changé après le débat que nous avons mené avec eux suite à leur abstention. Ci-dessous leurs réponses récoltées durant le débat :

- Débat et mise en commun sur la question de l'indépendance :

Parmi les neutres, un élève : « nous avons pris notre indépendance en 1943 mais à cause de la politique au Liban nous perdons de jour en jour cette indépendance. Au contraire nous devenons de plus en plus dépendants. De qui ? De quoi ? Des pays qui nous entourent, des acteurs internationaux, des ébullitions géopolitiques régionales ». Il ajoute : « c'est à cause de la politique en général que nous perdons la valeur de notre indépendance. À cause de nos politiciens en particulier ».

Un autre élève : « Il y'a eu une indépendance en 1943, mais malheureusement cette indépendance n'a pas aboutie à une vraie liberté d'expression ni à une vraie démocratie ».

Un élève : « Le Liban dépend d'autres pays, comme l'Iran, la Syrie, l'Arabie Saoudite mais aussi des pays occidentaux, par exemple, la France, les Etats-Unis ».

Un autre élève : « En fait il y a des communautés dans notre société libanaise qui dépendent de l'Iran et ceci ne nous permet pas de vivre une vraie indépendance ».

- Débat et mise en commun sur la question : *Est-ce que vous pensez que le Liban est un pays démocratique ?*

Une élève : « Le multi confessionnalisme ne nous permet pas de vivre une vraie démocratie. Il n'y a pas de vraie démocratie quand il y a des communautés plus grandes que d'autres et donc plus fortes. Alors que les communautés minoritaires se sentent dépourvues de pouvoir et englouties par celles majoritaires ».

Un autre élève : « On vit quand même une démocratie à comparer avec d'autres pays arabes de la région. Nous, par exemple, nous avons le droit de voter et ça c'est une image de paysage démocratique ».

Une autre élève ajoute qu'il y a « beaucoup de corruptions et surtout trop de pistons et que ceci ne reflète pas une vraie image démocratique ».

- En parlant de corruption, *est-ce que vous pensez que les médias au Liban en général et les chaînes télévisées, en particulier celles locales, sont corrompues ?*

Un élève : « Les chaînes télévisées ne sont probablement pas corrompues mais à mon avis elles sont très subjectives, porte-parole chacune de la communauté qu'elle représente (communauté confessionnelle et/ou politique) ».

Un élève : « Cette subjectivité peut être considérée comme favorable à la démocratie, car, à mon avis, chaque chaîne expose son propre point de vue et celui de son *leader* et ceci est signe de diversification dans les points de vue, et dans ça il n'y'a pas de corruption. Ils ne font rien de mal ».

Un autre élève : « Mais si, moi je trouve que c'est mal et que il y'a une corruption quand les chaînes sont subjectives. Car par exemple : la chaîne MTV (actuellement considérée comme partisane de la coalition du 14 mars) ne va pas dire du mal sur Samir Geagea, *leader* des Forces Libanaises, mais elle va diffuser une mauvaise image de Michel Aoun, *leader* du Mouvement Patriotique Libre, même si elle choisit de le faire indirectement et pareil pour la chaîne Otv (porte-parole du Courant Patriotique Libre). Cette chaîne va promouvoir une belle image de Michel Aoun, par contre elle va diffuser une mauvaise image de Samir Geagea et ainsi de suite, et ça c'est de la corruption ».

Une jeune fille ajoute : « C'est vrai les chaînes locales détruisent l'image du *leader* politique du camp opposé ».

A ce titre le professeur d'histoire en classes secondaires Armand Zoueïn et lors d'une entrevue avec lui, attire notre attention sur un point très important : « *Les chaînes télévisées attaquent volontairement et offensivement les leaders politiques des camps adversaires mais n'attaquent jamais (je ne sais pas si c'est par principe d'éthique, par peur, ou par respect) une autre confession, ni dans ses valeurs, ni dans ses coutumes ni dans les profils des hommes religieux à leur tête. Il ne s'agit donc pas de guerre médiatique interconfessionnelle mais plutôt inter leaders politico-confessionnels* ».

En Seconde C :

- *À la question si le Liban a vraiment eu son indépendance en 1943 ou pas encore ?*

24 des 36 élèves interrogés pensent qu'on n'a pas eu l'indépendance.

12 sur 36 pensent que oui.

Une élève : « Avant 1943 la France seulement se mêlait des affaires internes et externes du pays. Après 1943 ça ne s'est plus limité à la France, d'autres pays se mêlent des affaires du Liban, comme la Syrie, les Etats-Unis... Il y'a en fait certaines communautés qui dépendent de pays étrangers et ceci ne nous aide pas à obtenir notre vraie indépendance ».

Un élève : « Pour moi, le Liban a eu sa vraie indépendance en 2005, avec le retrait syrien du pays ».

- Est-ce que vous pensez que le Liban vit une vraie démocratie ?

7 des 36 élèves interrogés pensent que oui.

13 sur 36 pensent que non.

Quant aux **16** restant, ils sont demeurés neutres, voire hésitants souvent car ils ne sont pas habitués à de tels débats en classe et en plus par peur de donner une réponse erronée ou contre leurs croyances.

Ceci dit, un élève qui ne croit pas à la démocratie au Liban ajoute : « Il n'y a pas de démocratie car la loi du plus fort règne. Il ne s'agit pas de démocratie mais d'hierarchie ».

Un autre élève : « Il y a beaucoup de liberté au Liban, mais malheureusement pas de dialogues intercommunautaires ni inter partis politiques ».

Un autre : « Il y a une forte division confessionnelle et politique ».

Un élève : « La confession la plus forte est la confession chiite car elle est majoritaire ».

Une élève : « Les maronites sont forts au pays car le président de la République³⁷⁶ est obligatoirement maronite ».

Un élève : « Mais malheureusement le président de la République est un tableau, juste une image. Il ne détient aucun pouvoir ».

Un autre élève : « Les chaînes télévisées suivent les partis politiques. Elles ne sont pas libres ».

- Quelles chaînes regardez-vous et vos parents à la maison ?

Un élève : « Moi je ne regarde que la MTV car j'aime ses programmes et parce qu'elle représente la coalition du 14 mars et nous à la maison nous sommes « 14 mars » ».

³⁷⁶ L'homme à la tête de la République Libanaise est, d'après le Pacte National, obligatoirement maronite.

Une élève : « Moi, mes parents ne regardent que la MTV, mais je suis parfois curieuse de zapper sur d'autres chaînes, n'empêche on ne met que la MTV pour regarder les nouvelles, les talk-shows politiques et sociaux, etc. Avant, mes parents regardaient les nouvelles de la LBC maintenant ils ont changé pour les nouvelles de la MTV, depuis le début du conflit entre Pierre Daher, Président Directeur Général de la chaîne LBC et Samir Geagea il y'a quelques années ».

A.1.b- Animation d'un cours d'éducation civique au Collège Khaled Bin Al-Waleed/al-horj

Classes de première : toutes séries confondues (sélection par la professeure de 16 élèves). La séance a eu lieu le lundi 4 décembre 2011, deux semaines après la fête de l'indépendance au Liban. Elle portait essentiellement sur le thème de la démocratie au pays et de la diversité communautaire et confessionnelle.

- Réponse des élèves à la question « *est-ce que vous regardez les chaînes télévisées qui ne représentent pas votre communauté religieuse ou votre camp politique ?* »

9 élèves sur 16 boycottent volontairement les chaînes représentant le ou les camps politiques adversaires. « Non, on ne regarde pas les chaînes des camps adversaires car ils disent des choses erronées sur nous ».

-Réponse d'un élève à la question « *est-ce que vous considérez que le Liban est un pays démocratique ?* » : « Non, parce que le plus fort gouverne, il n'y a pas d'égalité. Il y a un parti qui gouverne au Liban, le Hezbollah, car il est armé, donc il n'y a pas de démocratie ».

Réponse d'un autre élève, à la même question. Il pense que « si, le Liban vit la démocratie dans certains volets, mais pas dans toutes ses institutions. Le pays est en fait à cheval, car d'un côté il y a beaucoup de corruptions, de pistons, de pots de vin, et d'un autre côté, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de démocratie car nous avons des élections, on nous laisse quand même nous exprimer, les *sit-in*, les manifestations, etc. »

Réponse d'une élève, à cette même question : « Il y a une démocratie car il y a une diversité dans les partis politiques ».

- Un d'entre eux considère qu'il n'y a pas une démocratie au Liban car un seul parti, armé, gouverne, et un de vos camarades considère que le Liban est un pays démocratique car il y a une diversité dans les partis politiques.

Est-ce que vous pensez que les chaînes télévisées locales transmettent une image d'un seul parti gouvernant ou de diversité politique ?

Réponse d'un des élèves à la question ci-dessus : « ça dépend des chaînes. Il y a celles qui transmettent une image démocratique, d'autres non. À mon avis, celles qui sont les plus crédibles et les plus objectives et transmettent l'opinion de tous les partis, sont la MTV et la NTV ».

Une jeune fille : « Je pense que la LBC est la plus crédible et surtout la plus objective de toutes les chaînes locales ».

Il faut toutefois relever que les réponses ont été livrées par des lycéens musulmans (dans un collège musulman) et qu'il est important de savoir qu'ils trouvent que les chaînes les plus objectives sont pour la plupart parmi celles chrétiennes (MTV et LBC), (cf. Chapitre 5 de la deuxième partie).

13 élèves sur 16 ont appuyé l'idée que la LBC, la MTV et la NTV sont les plus crédibles et les plus objectives parmi les chaînes locales.

Selon un autre élève : « Al-manar est la chaîne « contraire » aux synonymes de crédibilité et d'objectivité. Car elle joue à « l'innocente » toujours. »

Notons que cet établissement scolaire est à majorité sunnite ceci explique pourquoi la chaîne Al-manar est rejetée par la majorité des élèves rencontrés (cf. Chapitre 5 de la deuxième partie).

A.1.c- Les entrevues faites avec les professeurs ainsi qu'avec quelques élèves après les séances d'intervention

Notons que les entrevues menées étaient plutôt directives à SSCC Sioufi, rarement libres du fait du temps limité qui nous était accordé et du fait que les professeurs ou encore les élèves et les directeurs rencontrés sont souvent un peu mal à l'aise dans de tels débats et les motiver à parler de sujets « tabous » dans les écoles n'est pas toujours une mission facile.

Par contre au collègue Khaled Ben al-Waleed/al Horj, et du fait que le nombre des personnes interviewées était plus limité mais la séance plus longue, nous avons pu interroger la professeure d'éducation civique et deux élèves, de même cette entrevue était tantôt directive, tantôt semi-directive, mais jamais libre, car les élèves et même la professeure ne sont pas habitués à de telles discussions au sein de l'établissement scolaire.

A.1.d : SSCC Sioufi :

Le professeur d'histoire A. Zouein des classes secondaires de cette même école explique lors d'une entrevue avec lui dans les locaux de l'établissement scolaire : « *Avant de voir si les jeunes reçoivent positivement ou négativement l'information de la télévision, il faut voir comment les chaînes télévisées diffusent les actualités est-ce positivement ou négativement ? Subjectivement ou objectivement ? En transparence totale ou d'une manière latente, voire transmission de messages indirects, etc. ?* ».

Lors d'une entrevue avec le professeur d'Education civique juridique et sociale des classes de première, Patrick Kfoury, nous avons pu construire une certaine structure des réponses et des points de vue sur la situation communicationnelle dans les établissements scolaires au Liban. L'entrevue est la suivante :

-Utilisez-vous des outils de communication et les médias (presse, télé, radio, internet, etc.) dans l'animation de votre cours et la recherche d'informations ?

« Pas tellement, le cours est plus animé par des activités de groupe, des exercices, parfois des films documentaires à interpréter, etc., en cas d'une recherche pour préparer un dossier, ils ont recours à l'Internet ».

-Est-ce que vous permettez aux élèves de discuter librement en mise en commun ou en petits groupes les actualités politiques, les événements qui ont lieu dans la société libanaise et qui marquent leur quotidien et affectent leur vie démocratique ?

« Pas vraiment, franchement j'évite ces discussions qui risquent d'être tendues, agitées et parfois conflictuelles. Malgré ma conviction que ce genre de débat peut être bénéfique dans la

construction de l'opinion des élèves et le développement de leur sens d'analyse et de discussion voire même de défense de leur point de vue d'une manière civilisée, mais vu que de tels sujets sont très délicats, j'évite de leur permettre d'en discuter ».

-Serait-il important à votre avis d'introduire les médias, surtout l'actualité qui en sort dans votre cours d'éducation à la citoyenneté ?

« Probablement oui, cela motivera peut être plus les élèves, à essayer... »

-Est-ce que la direction de l'établissement serait favorable ou pas à un tel projet d'introduction des médias dans les programmes scolaires relatifs à la démocratie, la citoyenneté, les sciences sociales, etc. ?

« Principalement oui, il faut s'assurer auprès des responsables et en plus il faut faire l'expérience une fois pour observer la réaction des élèves et leur façon de participer au cours. Mais comme vous l'avez remarqué les élèves ayant participé à la séance traitant les sujets de la démocratie et le rôle des chaînes libanaises dans la diffusion d'actualités et de messages relatifs aux *leaders* représentants leur point de vue politico confessionnel sont peu ou pas ouverts aux avis des autres ».

A.1.e : Khaled Bin Al-Waleed/al-horj

- Est-ce que vous menez en classe d'éducation civique : des discussions sur les différentes communautés constituant la société libanaise ?

Selon la professeure d'éducation civique Roula Mohamad Oussama Attar: « Malheureusement, je dois souvent éviter, voire couper, les discussions relatives à de tels sujets, vu les tensions et les conflits qu'elles peuvent déclencher parmi les élèves. » (cf. Chapitre 5 de la deuxième partie).

Réponse d'un des élèves (élève A): « En classe d'éducation civique il n'y'a pas de liberté d'expression. »

Un autre élève (B) ajoute : « On s'exprime en cours d'éducation civique, mais il est strictement interdit de parler politique. »

-Pourquoi à votre avis ils vous interdisent de parler politique en classe ?

Élève (A) : « Car on risque de se battre entre camarades de classe si nos points de vue ne se rencontrent pas. Personnellement je ne peux pas m'empêcher de défendre jusqu'à l'extrême mon parti politique ou encore ma confession ».

- Est-ce que vous avez jamais assisté à un dialogue inter-religieux ?

Élève (A) : « Oui, l'année passée nous avons vécu cette expérience dans une activité intitulée « le parlement des jeunes », organisée par l'Institut des sciences politiques de l'Université Saint Joseph, et nous avons rencontré des jeunes d'une religion différente de la nôtre. Nous avons vécu l'expérience d'un vrai parlement, voté et tout. Et chacun a donné son point de vue politique. Mais ce n'était pas trop bénéfique car la rencontre était beaucoup plus accentuée sur le budget de l'Etat, nous n'avons pas trop parlé de problèmes politiques et confessionnels intercommunautaires ».

Élève (B) : « Certains de nos camarades de classe ont participé à un programme de « dialogue islamo-chrétien » à l'initiative d'écoles privées musulmanes et chrétiennes, parmi lesquelles figure notre établissement scolaire. Durant ces rencontres les jeunes issus de différents milieux culturels ont eu la chance d'apprendre beaucoup sur la confession d'autrui, surtout au niveau des valeurs, des normes et des coutumes de chacune. Quand ils reviennent de ces réunions, nos camarades nous racontent qu'avant ils avaient une image complètement différente des valeurs des autres confessions, et que grâce à ces rencontres ils ont appris beaucoup de nouvelles choses sur autrui, qu'ils ignoraient complètement auparavant ».

Témoignage d'une élève (C) ayant participé à une de ces rencontres :

« J'ai eu la chance, l'année passée de participer à une de ces rencontres inter-religieuses à l'école Notre Dame de Louaizé mais nous avons plus parlé de sujets relatifs aux généralités concernant les différentes religions, leurs valeurs et leurs coutumes, que de sujets relatifs aux conflits politico-confessionnels ».

- Est-ce que vous pensez que ces rencontres, loin des médias et de votre environnement, sont favorables au dialogue ?

Élève (C) : « Les rencontres auxquelles j'ai participé étaient très spontanées en fait. Les jeunes d'autres écoles nous posaient des questions sur nos habitudes et nous répondions. Nous faisons

la même chose avec eux. C'était bien car ça nous a permis ainsi qu'à eux, de mieux se connaître. En plus les entretiens étaient trop spontanés et libres, jamais tendus, nous nous étions jamais critiqués, nous nous faisons juste connaissance. »

A.1.f- L'observation d'une séance d'ECJS au SSCC Sioufi

La séance d'ECJS qui nous a été accordée, concerne un sujet relatif aux maladies sexuellement transmissibles. Cette séance n'est pas vraiment relative au sujet politico-confessionnel que nous abordons dans cette thèse, mais concerne l'utilisation des médias dans le recueil d'informations et les débats menés en classe, car comme nous l'avons déjà précisé aucune séance n'est consacrée aux sujets politico-confessionnels et de ce fait il était indispensable d'assister à un cours traitant d'autres sujets.

A.1.g - Fiche de préparation d'une séance d'ECJS à SSCC Sioufi

Thème de la séance : La santé – VIH/SIDA

Date : Vendredi 2 décembre 2011 (1^{ère} période)

Durée : 5 périodes

Groupe : Classe A

Objectifs :

- Définir les termes VIH/SIDA
- Connaître les modes de transmission et de protection
- Repérer les symptômes
- Distinguer entre VIH + et SIDA
- Etudier le développement du virus
- Les analyses médicales : rapid test/ELISA/western blot/PCR
- Les médicaments et conditions d'utilisation
- Les personnes sidéennes : aspect morale et intégration dans la société
- Déterminer les raisons pour lesquelles nos jeunes peuvent être atteints par le virus

A.1.h- Tableau du déroulement des périodes

<u>Déroulement :</u>	<u>Techniques et Moyens :</u>
<p><u>1ère période :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir VIH/SIDA ou HIV/AIDS • Moyens de transmission et de protection • Mode d'action du virus, développement et symptômes <p><u>2ème période :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention d'un médecin pour parler des examens médicaux et des médicaments et de la fréquence des MST en général au Liban <p><u>3ème période :</u> Les personnes sidéennes : intégration dans la société, stigmatisation et discrimination</p> <p><u>4ème période :</u> Intervention d'une personne dans le domaine sociale, qui travaille avec PLWHA</p> <p><u>5ème période :</u> Pourquoi nos jeunes sont une population à risque ? Statistiques Discuter le point de vue social, éducatif, économique,...</p>	<p>exposition (15 min) brainstorming (10 min) exposition animée (20 min)</p> <p>Vidéo (13 min) Discussion</p> <p>Exercice/activité/jeu</p> <p>Exposition (10 min) Travail de groupe (15 min) + discussion</p>

A.1.i- Nos observations

Dans notre séance d'observation, nous avons remarqué que les médias sont peu utilisés. Il s'agira en effet uniquement dans la 3^{ème} période, de la diffusion d'une vidéo uniquement traitant le thème du VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles en général, suite à laquelle les élèves mènent une discussion dirigée. Les techniques et moyens adoptés, comme le montre le

tableau du déroulement des périodes ci-dessus, manquent ainsi d'outils de communication et d'utilisation de médias (classiques soient-ils ou sociaux).

En effet, les débats sont plutôt dirigés, très organisés et orientés strictement vers une question cible. Un travail de groupe est mis en place pour permettre aux élèves de mener des discussions et débattre, en petits groupes, le sujet exposé, afin d'éviter le chaos qui pourrait être engendré par les discussions libres et les mises en commun dans toute la classe.

L'interaction est trop limitée par le temps - chaque séance accordée au cours d'ECJS ne dépasse pas les 50mn - et par les consignes ciblées et dirigées de l'animateur. Cette rigidité dans la structuration de la séance d'ECJS permet à l'animateur de bien gérer son temps et être sûr de finir son programme comme planifié, cependant elle ne laisse pas aux élèves une grande marge de liberté d'expression et ne les aide pas à débattre à fond un tel sujet délicat.

Les élèves ne ramènent pas d'articles, d'adresses de sites web, de témoignages sur le sujet social traité, ils sont plutôt passifs et reçoivent l'activité comme un travail de classe faisant partie de leur programme scolaire. Bien que l'objectif principal de l'activité soit plutôt social traitant des sujets portant sur la vie active et quotidienne des jeunes, son application en classe reste plus proche d'une activité pédagogique classique, interactive mais dirigée, traitant un sujet considéré tabou dans la société libanaise.

A.2- Les résultats du questionnaire distribué aux élèves

A.2.a- Questionnaire : (destiné aux élèves du cycle secondaire)

- 1- Combien d'heures regardez-vous la télé par jour ?
- 2- Sur quelle chaîne locale regardez-vous (et vos parents) les nouvelles de 20h ?.....
- 3- Zappez-vous d'une chaîne à une autre ? oui / non. Si oui lesquelles ?
- 4- Discutez-vous des actualités locales avec vos parents ? oui / non. Vos profs ? Oui / non. Vos camarades de classe ? oui / non.
- 5- Etes-vous partisan(e) d'un parti ou courant politique local ? oui / non. Si oui, lequel ?
- 6- Vos parents ont-ils influencé votre choix politique ? oui / non.
- 7- Quel est le leader confessionnel que vous préférez au Liban ?
- 8- Avez-vous confiance en votre leader confessionnel ? oui / non. Pourquoi ?
- 9- Avez-vous peur du ou des leaders des autres confessions ? oui / non. Le(s)quel(s) vous font peur, ou vous mettent en situation de crainte sur la sécurité de votre confession ?..... Et pourquoi ?
- 10- Dîtes que représente pour vous chacune des chaînes suivantes :
Al-manar:
Future TV:
LBC:
New TV:
OTV:
MTV:
NBN:
Télé Liban:
- 11- Quelle(s) chaîne(s) de celles mentionnées ci-dessus vous inspire(nt) confiance dans les informations/actualités qu'elle(s) diffuse(nt) ? Pourquoi ?
- 12- Boycottez-vous, une ou des chaînes particulières ? oui / non. Pourquoi ?

A.2.b- Résultats du questionnaire

- Résultats SSCC Sioufi :

Réponses SSCC Sioufi

Élèves de la Seconde A

35 interviewés

Aucun questionnaire erroné

Quelques abstentions au niveau de certaines questions mais pas du questionnaire en entier

1- Combien d'heures regardez-vous la télé par jour ?

6 (plus que 6h par jour)

7 (5h par jour)

2 (4h par jour)

4 (3h par jour)

16 (moins de 2h par jour)

2- Sur quelle chaîne locale regardez-vous (et vos parents) les nouvelles de 20 h ?

3 NTV

2 OTV

3 LBC/NTV/OTV/MTV

1 LBC/MTV/Manar

1 LBC/MTV/NTV

8 LBC/MTV

4 MTV

7 LBC

1 MTV/OTV/(plutôt parents qui regardent les nouvelles)

4 ne regardent pas les nouvelles locales de 20h

1 varie, n'a pas de chaînes particulières

0 Future TV

0 NBN

3- Zappez-vous d'une chaîne à une autre ? oui / non. Si oui lesquelles ?

Sioufi :

5 non

30 oui dont : 10 zapping chaînes satellitaires/17 zapping chaînes locales/1 zapping entre une chaîne locale et une chaîne satellitaire (TL/Jazeera)/2 zapping sans préciser les chaînes.

Les chaînes locales sont :

1 NTV/OTV

1 NTV/LBC/MTV

2 NTV/LBC/MTV/OTV

5 MTV/LBC

1 OTV/MTV/NTV

1 LBC/OTV

1 NTV/OTV/LBC/FutureTV

3 MTV/LBC/OTV

1 MTV/NTV/FutureTV/OTV/LBC

1 zapping sur toutes les chaînes

4- Discutez-vous des actualités locales avec vos parents ? oui / non. Vos profs ? Oui / non.

Vos camarades de classe ? oui / non.

1 abstention

6 oui parents/non profs/oui camarades de classe

6 oui parents/non profs/non camarades de classe

1 oui parents/oui profs/non camarades de classe

4 oui parents/oui profs/oui camarades de classe

2 non parents/non profs/oui camarades de classe

15 non parents/non profs/non camarades de classe

5- Etes-vous partisan(e) d'un parti ou courant politique local ? oui / non.

Si oui, lequel ?

24 non

4 oui (abstention de mentionner le parti ou courant)

3 oui (parti de dieu « le Hezbollah »)

4 oui, (courant patriotique libre (CPL))

6- Vos parents ont-ils influencé votre choix politique ? oui / non.

1 abstention

10 oui

24 non

7- Quel est le leader confessionnel que vous préférez au Liban ?

1 Sleiman Frangieh (leader du courant Marada)

1 Samir Geagea (leader du parti des Forces Libanaises)

1 Bachir Gemayel (leader chrétien, fondateur des Forces Libanaises)

3 Ziad Baroud (ancien Ministre de l'Intérieur/ne représente aucun parti ou courant)

4 Michel Aoun (leader CPL)

4 Hassan Nasrallah (leader du Hezbollah)

5 Aucun

16 abstention

8- Avez-vous confiance en votre leader confessionnel ? oui / non. Pourquoi ?

13 non

17 oui

5 abstentions

(Les réponses à la 2^{ème} partie de la question : « Pourquoi », n'a pas été sérieusement traitée par ce groupe d'élèves, ainsi les réponses n'ont pas été retenues pour notre étude)

9- Avez-vous peur du ou des leaders des autres confessions ? oui / non.

26 non

4 oui

5 abstentions

Le(s)quel(s) vous font peur, ou vous mettent en situation de crainte sur la sécurité de votre confession ? Et pourquoi ?

2 Hezbollah, car il détient tout le pouvoir au Liban et il est armé

1 Saad Hariri, il est nul mais veut imposer sa politique

32 abstention ou réponses pas sérieuse

Attention : Notons que les élèves de cette classe préfèrent majoritairement les forces du 8 mars – dont le Hezbollah et le CPL, ce qui explique un peu l’harmonie dans les réponses, il faudra voir dans le collège des Makassed s’ils ont peur de l’arme du Hezbollah ou pas.

Pour les **2** qui avaient mentionné leur crainte du Hezbollah, notons que cette réponse a été livrée à travers un questionnaire anonyme, ce qui aurait pu empêcher ces mêmes élèves de le dire à voix haute lors de la discussion en classe du fait que la majorité est partisane du Hezbollah et du CPL.

10- Dîtes que représente pour vous chacune des chaînes suivantes :

-5 des partisans de Michel Aoun et/ou Hassan Nasrallah dont :

OTV : **1** la plus forte, **1** la plus honnête, **2** ma préférée, **1** unique et originale

Manar : **2** une mission, je la regarde, **2** rien, **1** perte de temps.

-16 dont **6** abstentions totales et **10** rien envers toutes les chaînes citées, j’aime/je n’aime pas, je regarde/je ne regarde pas, titres de séries de divertissement.

-6 dont :

4 LBC : **1** équilibrée, **1** objective, **2** actuelle.

5 MTV : **2** bonne, **1** très bonne, **1** divertissante, **1** journal de 20h nul.

1 partisan de Samir Geagea : Manar + OTV bornées, MTV la meilleure, c’est la chaîne qui raconte la vérité.

6 NTV : **2** rien de spécial, **3** bonne, **1** objective.

6 NBN : **6** rien ou ne regardent pas.

6 TL : **4** rien, **2** très ancienne et pas actuelle du tout.

11- Quelle(s) chaîne(s) de celles mentionnées ci-dessus vous inspire(nt) confiance dans les informations/actualités qu'elle(s) diffuse(nt) ? et pourquoi ?

9 MTV dont 4 car elle est objective et neutre.

4 OTV dont 1 car j'ai confiance en tout ce qu'ils disent.

3 LBC dont 1 car c'est une chaîne équilibrée qui ne se renferme pas sur son opinion.

3 NTV dont 2 car elle n'appartient à aucune personne ni à un parti politique.

1 OTV et LBC

1 MTV et LBC (car elles disent la vérité)

3 MTV et OTV

7 abstentions de répondre

4 aucune chaîne m'intéresse ou m'inspire confiance

Attention : 7 élèves des 35 interviewés, qui préfèrent Hassan Nasrallah ou Michel Aoun (question numéro 7) et qui sont supposés être supporters de la OTV ou Al-Manar, seulement 3 font confiance aux informations diffusées par la OTV, et aucun pour celles diffusées sur Al-Manar, 2 pensent qu'aucune chaîne ne leur inspire confiance dans la diffusion des informations, pour 2 qui pensent que la MTV inspire le plus de confiance dans ses informations. Chiffres intéressants pour une classe qui affichait durant l'animation d'un cours d'ECJS un penchant majoritaire aux forces du 8 mars (alliance Hezbollah/CPL).

12- Boycottez-vous, une ou des chaînes particulières ? oui / non. Pourquoi ?

-1 abstention

-19 non, dont : 3 sont curieux de connaître l'opinion des différentes chaînes.

-4 oui sans commenter le « pourquoi »

-11 oui avec mention des chaînes qui suivent :

1 MTV

1 Future et Al-Manar

2 Télé Liban, Future et Al-Manar

1 Télé Liban

1 Future et Télé Liban

2 Future

1 Al-Manar

1 NBN et Al-Manar

1 NBN, Al-Manar et Télé Liban

Attention : 6 de 11 boycottent la Future (chaîne des Hariri), et 6 boycottent Al-Manar, porte-parole du Hezbollah, chiffres plutôt élevés, mais qui peuvent être expliqués par le fait que le collègue dans lequel nous avons distribué le questionnaire est un collègue chrétien.

Aucun (0) ne boycotte l'OTV ou la LBC.

Un seul (1) boycotte la MTV (l'interviewé est pro-Hassan Nasrallah, ce qui peut éventuellement expliquer son boycott de la MTV).

5 boycottent Télé Liban du fait de son ancienneté et de son impuissance face aux autres chaînes privées locales.

- Résultats Khalid Ben al Waleed/Alhorj – Makassed :

Réponses Collège Khalid Ben al Waleed/Al horj - Makassed

Élèves de Première

35 interviewés

5 questionnaires erronés (ou abstention de répondre)

1- Combien d'heures regardez-vous la télé par jour ?

5 (plus que 6h par jour)

1 (5h par jour)

2 (4h par jour)

9 (3h par jour)

13 (moins de 2h par jour)

5 erronées ou abstention

2- Sur quelle chaîne locale regardez-vous (et vos parents) les nouvelles de 20 h ?

6 abstentions + 5 erronées

2 LBC/MTV/NTV

4 LBC/MTV
3 MTV
1 NTV
4 Future TV
2 LBC/Future TV
1 LBC/Future TV/MTV
3 LBC/NTV
3 LBC
1 NBN
0 OTV
0 Manar

Attention : Cet établissement scolaire est à majorité sunnites (beyrouthins) dont la plupart sont supporters de Saad Hariri ou Riad el Solh, les deux, grands *leaders* sunnites surtout à Beyrouth. La plupart sont plutôt partisans de Saad Hariri ce qui explique la hausse du nombre de ceux qui regardent les nouvelles de la Future TV (7) et diminue à **zéro** le nombre de ceux qui regardent les nouvelles de la OTV (CPL) ou encore Al-manar (chaîne du Hezbollah), par rapport à SSCC Sioufi (**aucun** élève regarde les nouvelles de 20h de la Future TV pour **6** la OTV et **1** Al-manar) rappelons que le groupe interviewé à Sioufi est dans sa majorité 8 Mars.

3- Zappez-vous d'une chaîne à une autre ? oui / non. Si oui lesquelles ?

Makassed :

- 5 erronées

-5 non

-25 oui dont :

6 oui avec abstention de mentionner une ou des chaînes particulières.

8 oui avec mention de chaînes divertissantes (chaînes de sport, de films, de musique, etc.)

1 LBC

2 MTV

1 FutureTV/MTV

2 FutureTV/MTV/LBC

1 FutureTV/LBC

1 NTV/LBC

1 LBC/MTV

1 OTV

1 Manar

4- Discutez-vous des actualités locales avec vos parents ? oui / non.

Vos profs ? Oui / non. Vos camarades de classe ? oui / non.

1 abstention de répondre + 5 erronées

2 non parents/oui profs/oui camarades de classe

1 non parents/non profs/oui camarades

1 oui parents/oui profs/non camarades

1 oui parents/non profs/non camarades

6 oui parents/non profs/oui camarades

10 oui parents/oui profs/oui camarades

8 non parents/non profs/non camarades

5- Etes-vous partisan(e) d'un parti ou courant politique local ? oui / non. Si oui, lequel ?

2 oui mais abstention de mentionner lequel

1 oui mouvement Amal (de Nabih Berry)

1 oui les forces du 14 mars

10 oui le Courant du Future (Saad Hariri)

15 non

1 abstention de répondre

5 erronées

6- Vos parents ont-ils influencé votre choix politique ? oui / non.

1 abstention de répondre + 5 erronées

13 non

16 oui

7- Quel est le leader confessionnel que vous préférez au Liban ?

3 abstentions de répondre + 5 erronées

12 aucun

1 Nabih Berry (Chiites)

1 Riad el Solh (Sunnite)

3 Rafic Hariri (Sunnite/père se Saad Hariri)

10 Saad Hariri (Sunnite, à la tête du courant du Future et fait partie des forces du 14 mars)

8- Avez-vous confiance en votre leader confessionnel ? oui / non. Pourquoi ?

4 abstentions de répondre + 5 erronées

7 non avec abstention de répondre à la question pourquoi ?

4 non car aucun *leader* n'inspire confiance

3 oui car il est intelligent et c'est un grand *leader* (2 de ces trois parlent de leur *leader* Saad Hariri et 1 de Nabih Berry)

12 oui avec abstention de répondre à la question pourquoi ?

9- Avez-vous peur du ou des leaders des autres confessions ? oui / non.

-5 abstentions de répondre + 5 erronées

-16 non avec abstention de répondre à la question qui suit : « *lesquels vous font peur, ... ?* »

-4 non avec réponse à la question qui suit

-2 oui avec abstention de répondre à la question qui suit : « *lesquels vous font peur, ... ?* »

-3 oui avec réponse à la question qui suit

Le(s)quel(s) vous font peur, ou vous mettent en situation de crainte sur la sécurité de votre confession ? Et pourquoi ?

-4 non dont 1 peur du Mouvement Amal, 1 de Bashar el Assad et 2 Hassan Nasrallah et Michel Aoun

-3 oui dont 1 peur de Hassan Nasrallah et Michel Aoun et 2 de Hassan Nasrallah uniquement

10- Dîtes que représente pour vous chacune des chaînes suivantes :

-24 dont 13 abstentions totales et 16 réponses rien envers toutes les chaînes citées, j'aime/je n'aime pas, je regarde/je ne regarde pas, titres de séries de divertissement.

-6 dont :

Al-manar : **6** Hezbollah/

Future TV : **6** Hariri/

LBC : **2** objective, **1** abstention, **3** forces libanaises, **1** parti des phalanges/

New TV : **3** forces du 8 mars, **1** corrompue, **1** rien, **1** objective/

OTV : **6** Michel Aoun (CPL)/

MTV : **3** forces libanaises, **2** Michel Murr (propriétaire de la chaîne et neveu du politicien Michel Murr), **1** abstention/

NBN : **5** Nabih Berry (Mouvement Amal), **1** rien/

Télé Liban : **2** objective, **4** ancienne et pas actuelle du tout/

11- Quelle(s) chaîne(s) de celles mentionnées ci-dessus vous inspire(nt) confiance dans les informations/actualités qu'elle(s) diffuse(nt) ? et pourquoi ?

-7 abstentions de répondre + **5** erronées

-**6** aucune dont **2** car elles sont toutes corrompues, **1** car elles mentent, **1** non intéressé(e) par ce qu'on dit sur les chaînes télévisées, **1** ne m'inspirent rien, **1** abstention de répondre au « Pourquoi ? »

-**3** FutureTV dont **2** car même vision politique, **1** car c'est une bonne chaîne

-**1** LBC/FutureTV avec abstention de répondre au « Pourquoi ? »

-**6** LBC dont **5** abstentions de répondre au « Pourquoi ? » et **1** parce qu'elle est forte en reportages et documentaires.

-**1** MTV/LBC (abstention « pourquoi ? »)

-**3** MTV dont **2** car les journalistes n'exagèrent pas et ne mentent pas, **1** abstention

-**1** NTV/LBC, car elles sont les plus objectives

-**1** NTV (abstention)

-**1** Télé Liban (abstention)

Attention : les élèves interrogés de cette école ont montré une grande méfiance voire incertitude, envers toutes les chaînes représentantes ou porte-paroles des forces du 8 Mars, à savoir la OTV, Al-Manar, et NBN. Seulement **2** de **30** font confiance aux actualités diffusées à la NTV.

12- Boycottez-vous, une ou des chaînes particulières ? oui / non. Pourquoi ?

-9 abstentions de répondre + 5 erronées

-10 non (avec abstention de répondre à la question qui suit : « pourquoi ? »)

- 11 oui dont :

5 abstentions de répondre à la question qui suit : « pourquoi ? »

2 Al-manar et NBN

3 Al-manar dont 1 car elle raconte des informations fausses et erronées

1 Télé Liban (avec abstention de répondre au « Pourquoi ? »)

Attention : Notons que dans cet établissement scolaire, 5 de 11 boycottent les chaînes chiites à savoir Al-manar et NBN pour 5 abstentions de mentionner les chaînes qu'ils/elles boycottent et 1 Télé Liban. De même aucun ne boycottent une chaîne partisane des forces du 14 mars ou proche du courant du Future.

B- Exposé du documentaire « *Darsoun fil tarikh* » de Hadi Zackak : (cf. annexe article « *Leçon d'histoire* » de Hadi Zackak)

Dans son documentaire « *Darsoun fil tarikh* » ou « Une leçon d'histoire », le réalisateur Hadi Zackak s'est intéressé à chercher si le citoyen laïc a une place dans une société confessionnelle comme celle libanaise. En effet, si nous revenons aussi à l'un de ses précédents documentaires « Échos shiites », H. Zackak se rappelle que l'un des personnages lui a demandé « comment on peut devenir brusquement laïc à 18 ans lorsque la plupart d'entre nous font leurs études scolaires dans des établissements rattachés aux communautés religieuses ». Cette réponse était bien pertinente pour le réalisateur, et lui a permis de pousser plus loin ses recherches et de rentrer dans cinq établissements scolaires libanais, différents de par leur environnement culturel et confessionnel, afin de nous transmettre ce qui se passe à l'intérieur des classes d'histoire.

Le documentaire évolue parmi les cours d'Histoire dans cinq écoles, si différentes et éloignées, toutes situées à Beyrouth. Bien que le programme soit normalisé pour tous les étudiants du niveau brevet conformément à un arrêt datant de 1970, des contradictions émergent

à travers les rencontres avec les élèves eux-mêmes. Selon le réalisateur, dans une entrevue menée par le quotidien francophone L'Orient-Le-Jour, en octobre 2009, « les affiliations varient en conséquence, trahissant le matraquage et le lavage de cerveau effectué par les parents et les écoles. »³⁷⁷

Ainsi, H. Zackak raconte lors d'une entrevue avec le magazine francophone NOUN, issue d'octobre 2009, que son film était centré sur des écoles se situant à Beyrouth et sa banlieue, son projet était d'amener les téléspectateurs à découvrir l'aspect d'une séance d'histoire donnée dans de différentes écoles ayant un environnement culturel et confessionnel distincts pour les classes de brevet. Ce cours, censé raconter l'histoire d'une même nation, est malheureusement interprété différemment dans chacune des écoles, selon la vision et les croyances de chacune, comme s'il s'agissait à chaque fois de l'histoire d'un pays différent.

Cette idée née d'une forte envie de transmettre au monde entier la manière dont les nouvelles générations libanaises héritent des conflits qu'ont vécu leurs parents et grands-parents, a aussi fait face à beaucoup de difficultés dont essentiellement le refus du Ministère de l'éducation nationale d'accorder au réalisateur l'autorisation de filmer dans une école publique considérant que ce projet pouvait constituer le détonateur d'un potentiel conflit.

Selon le réalisateur, dans une entrevue menée par le magazine francophone NOUN, en octobre 2009 : « Cette position n'était pas tellement surprenante dans **un pays où on essaie de régler les problèmes en évitant de les régler** »³⁷⁸. Cependant, quelques écoles privées ont été très coopératives, ce qui nous donne espoir dans l'aspiration, même timide, de ces dernières de s'ouvrir aux autres communautés religieuses.

H. Zackak poursuit, dans la même entrevue : « *Nous avons vu 100 élèves pour choisir finalement 15 en fonction d'un casting et de rencontres avec les parents qui ont eu lieu pendant la pré-production avec l'aide des écoles. Les élèves devaient aussi présenter une panoplie*

³⁷⁷ http://www.hadyzaccak.com/files/A%20History%20Lesson_Aug2012.pdf (press kit, L'orient-Le jour, octobre 2009)

³⁷⁸ http://www.hadyzaccak.com/files/A%20History%20Lesson_Aug2012.pdf (press kit, NOUN, octobre 2009)

d'opinions qui montraient les contradictions malgré l'unification du cours d'histoire pour le brevet. »³⁷⁹

Et à la question *quel sentiment vous ont laissé les réponses de ces jeunes libanais ? Et qu'avez-vous voulu montrer, à travers eux, au public libanais, au public arabe et au monde entier ?*

Le réalisateur, dans la même entrevue accordée par NOUN, répond : *« J'ai senti une peur en voyant combien d'élèves reprenaient exactement les formules des parents, combien chacun ignorait « l'autre » qui est son partenaire dans le monde et combien chacun avait son propre Liban. J'ai cherché des points communs qui pouvaient les regrouper. Peut-être, le seul point commun c'est que la majorité s'est accordée à considérer Israël comme l'ennemi du Liban mais sur le plan intérieur bien que je sois pour la diversité des opinions, j'ai senti qu'on continuait à demeurer dans les différences qui deviennent souvent meurtrières. On n'a rien appris de l'histoire. On est dans un système de clonage et non pas de développement. »³⁸⁰*

En effet, ce documentaire traite un des grands volets de notre sujet de thèse. Il relève aussi notre interrogation concernant les comportements des jeunes face à la diversité politico-confessionnelle au Liban et comment chacun interprète différemment l'histoire du pays ainsi que sa situation actuelle. (Cf. annexe « *Ecoles au Liban : dur d'enseigner une histoire commune* », article de Nada Akl, Rue89). Il est aussi situé entre une histoire qui se termine avec l'indépendance du pays en novembre 1943 (qu'on n'arrête de raconter et de reprendre dans les cours d'histoire) et l'histoire qui commence après l'indépendance (absente dans les programmes scolaires d'histoire), et témoin de la guerre civile libanaise, les conflits israélo-palestiniens, ainsi que les guerres qui se sont succédées, depuis, au Liban et dans le monde arabe. Le réalisateur poursuit : *« L'histoire d'un pays peut commencer avec son indépendance. Chez nous, elle s'arrête avec cet évènement et c'est très évocateur. Et j'ai bien sûr évoqué ce point à plusieurs reprises dans le film : tout d'abord avec l'intervention des pères des élèves où il s'avère que le programme n'a pas changé à travers les générations puis dans la séquence consacrée à la*

³⁷⁹ http://www.hadyzaccak.com/files/A%20History%20Lesson_Aug2012.pdf (press kit, NOUN, octobre 2009)

³⁸⁰ Ibid.

mémoire de la guerre civile qui est quasi-absente des livres scolaires et là le film sort de la carte postale officielle pour aller explorer avec l'un des élèves (Majd Salhab) la réalité et l'image de la guerre civile qu'on ne peut pas retrouver à l'école puisqu'il vaut mieux vivre dans l'amnésie et l'effacement. »³⁸¹

³⁸¹ http://www.hadyzaccak.com/files/A%20History%20Lesson_Aug2012.pdf (press kit, NOUN, octobre 2009)

Synthèse

Cette réalité de conflit et de tension intercommunautaire a été décrite telle qu'observée par nous-même durant nos visites des deux établissements scolaires et telle qu'observée dans le documentaire « Une leçon d'histoire », du réalisateur libanais Hadi Zackak.

Elle valide éventuellement notre première hypothèse relevant l'interrogation suivante : les chaînes locales influencent les jeunes dans le sens du communautarisme fermé, mais pas de façon exclusive. Elle parvient à montrer, grâce aux débats et activités interactives, ainsi que les réponses au questionnaire anonyme distribué aux élèves, une réalité vue et vécue dans les écoles, à savoir la divergence dans les opinions et les tensions entre les élèves sur les questions politico-confessionnelles ainsi que l'ignorance des professeurs, des pédagogues et aussi des parents, des graves conséquences de ces tensions en cours de tissage au sein des groupes de jeunes, qualifiés par les professeurs eux-mêmes (dont Roula Attar du Collège Khalid Ben al-Walid/al-horj) des futurs « gouverneurs » du pays.

En outre, ces observations montrent une certaine potentialité à l'ouverture des jeunes interviewés au monde ainsi qu'une image de pluralité dans leur pensée. Celles-ci, si elles sont bien utilisées, et saisies par les professionnels des médias et de l'éducation peuvent constituer le palier d'une éventuelle création d'un programme d'éducation aux médias à lancer dans les différents établissements scolaires.

Cinquième chapitre

Analyse des résultats de l'enquête et observation.

Michel Pichette³⁸² plaide pour une transversalité dans les termes suivants : « *Dans les programmes scolaires, l'éducation aux médias doit et peut recouvrir la totalité des enseignements. Toutes les disciplines sont autant d'occasions de traiter des médias comme ils sont depuis longtemps l'occasion de développer la maîtrise de la langue maternelle. De l'enseignement des mathématiques à l'étude de la géographie, de l'écologie humaine, de l'histoire ou de la langue maternelle, toutes les disciplines peuvent concourir à une alphabétisation aux médias.* »³⁸³

Nous arrivons dans ce dernier chapitre de notre thèse à l'observation et l'analyse des résultats de notre enquête menée dans le chapitre précédent dans le but de plaider pour une meilleure éducation sociocommunautaire et pour l'introduction de l'éducation aux médias dans les établissements scolaires. Il s'agit donc, dans une première partie de ce chapitre de traiter les données collectées durant notre étude de terrain et nos visites scolaires, et que nous avons exposé dans le chapitre précédent. Ces données seront suivies par une observation de faits et de réactions

³⁸² PICHETTE Michel, chercheur à l'université du Québec, Montréal

³⁸³ PICHETTE Michel (1995), « *Apprendre à vivre avec les médias, une urgence pour l'école et la démocratie. L'école et les médias* ». *MédiasPouvoirs*, hors-série, p.126

constatés durant notre étude qualitative. Les analyses et observations de la troisième partie de ce chapitre appelleront, dans la conclusion, à l'urgente nécessité de renouveler et mettre à jour, les programmes d'enseignement de l'histoire et de l'éducation civique.

A- Traitement des données et analyse des résultats des activités menées en classe et exposées au quatrième chapitre de cette deuxième partie

Comment analyser et interpréter les résultats ? En effet, c'est la phase la plus délicate de chaque étude, et nécessite de ce fait une vision méticuleuse. Son but est de traiter les données recueillies lors de la phase de terrain (quatrième chapitre) et de relier au maximum les effets aux causes des faits et résultats observés (cinquième chapitre - actuel). Rappelons que trois sortes d'activités ont été réalisées au sein de deux établissements scolaires de Grand Beyrouth (un catholique et un musulman). Ces écoles sont : le Collège des Sœurs des Saints Cœurs – Sioufi (collège de Sioufi) et le Collège Khaled Bin Al-Waleed/al-horj des Makassed. Il s'agit d'entrevues individuelles (Secondes A et C/Sioufi et un groupe de premières/Makassed, toutes séries confondues), d'animation d'activités interactives en classe en plus de l'observation d'une séance d'ECJS, et d'un questionnaire anonyme distribué à un échantillon représentatif de 35 élèves par école participante répartis entre un groupe de la Seconde à Sioufi (Seconde A) et un groupe de la Première (toutes séries confondues) aux Makassed.

Rappelons aussi que la rencontre au Collège des Sœurs des Saints Cœurs – Sioufi, a eu lieu le 24 novembre 2011, deux jours après la fête de l'indépendance.

À la question *est-ce que vous pensez que le Liban a vraiment eu son indépendance le 22 novembre 1943?*

20 élèves de 36 en seconde A et 24 élèves de 36 en seconde C, ont répondu non le Liban n'a pas eu son indépendance, à savoir une vraie indépendance.

4 des 36 élèves (sec. A) et 12 des 36 élèves (sec. C) ont répondu par l'affirmative, oui nous avons eu notre indépendance depuis novembre 1943 (avec le retrait français).

Douze sur 36 en sec. A sont demeurés *neutres* et *hésitants* dans leurs réponses. Ils doutent et ne savent pas si le Liban a vraiment eu son indépendance, ceci a changé après le débat que nous avons mené avec eux suite à leur abstention de répondre. Pourquoi cette hésitation ?

En effet, dans notre travail de terrain, nous avons ressenti chez beaucoup d'élèves (**12 sur 36**) une certaine incertitude, voire hésitation, à répondre à des questions relatives à

l'indépendance, la démocratie, les communautés religieuses constituant le pays. Il fallait à chaque fois justifier et expliquer l'objectif de ces rencontres et utiliser de nouvelles approches et techniques de communication (la discussion de groupe, répartition des élèves en petits groupes afin qu'ils se sentent plus à l'aise, des activités interactives, etc.) afin de mettre les jeunes interrogés bien à l'aise et en sécurité et les encourager ainsi à participer à la discussion.

Selon Patrick Kfoury, enseignant d'Education Civique et Juridique Sociale (ECJS) dans ce Collège, « les élèves n'ont pas l'habitude de traiter de tels sujets en classe, d'où cette réaction neutre à savoir hésitante chez certains d'entre eux. »

Cette neutralité s'est traduite plus tard en réponses compliquées qui, à notre avis, cachent des hésitations héritées des générations précédentes, collectées de l'environnement familial et communautaire des jeunes, ou encore recueillies des différentes sources d'information mises à leur disposition à savoir les médias. Parmi ces réponses rappelons :

« Nous avons pris notre indépendance en 1943 mais à cause de la politique au Liban nous perdons de jour en jour cette indépendance. Au contraire nous devenons de plus en plus dépendants. De qui ? De quoi ? Des pays qui nous entourent, des acteurs internationaux, des ébullitions géopolitiques régionales. (...) c'est à cause de la politique en général que nous perdons la valeur de notre indépendance. À cause de nos politiciens en particulier ».

« Il y'a eu une indépendance en 1943, mais malheureusement cette indépendance n'a pas aboutie à une vraie liberté d'expression ni à une vraie démocratie ».

« Le Liban dépend d'autres pays, comme l'Iran, la Syrie, l'Arabie Saoudite mais aussi des pays occidentaux, la France, les Etats-Unis ».

« Il y'a des communautés dans notre société libanaise qui dépendent de l'Iran et ceci ne nous permet pas de vivre une vraie indépendance ».

Cette constatation entraîne les questions suivantes

Comment ces jeunes ont-ils interprété et interprètent en classe l'histoire du pays, de son indépendance jusqu'à nos jours, ainsi que le concept de la démocratie ? Leurs professeurs sont-ils suffisamment prêts à les suivre dans l'interprétation de ces faits historiques ?

En effet, selon J. Gonnet : « Avec le développement des nouveaux médias, les jeunes apparaissent à la fois particulièrement exposés, ciblés par les médias en priorité comme acheteurs, mais aussi aptes, par leurs pratiques comparatives, à développer des réflexes qui étonnent les adultes. Il s'agit donc bien ici d'un chantier de mise en commun entre les générations où l'apport de l'école se définira par la méthode, la structuration, mais où il faut aussi mesurer que le maître n'est pas nécessairement bien placé, bien formé, pour aborder ces domaines nouveaux dans un esprit constructif ».³⁸⁴ À ces propos nous ajoutons que les maîtres (principaux communicateurs avec les jeunes) peuvent ne pas être bien placés ou bien formés pour aborder de tels sujets, cependant l'environnement dans lequel ils vivent ou exercent leur métier ainsi que la politique d'interdiction de traitement de sujets politico-confessionnels de la part des chefs et responsables d'établissements scolaires ne les aident pas non plus, à sortir du livre et du programme scolaire et à s'ouvrir au monde extérieur.

Dans le cas du Québec, J. Piette explique que « peu d'enseignants et d'enseignantes sont réellement engagés dans l'utilisation critique des médias en classe ».³⁸⁵ Selon l'auteur, « sans encadrement et sans soutien approprié, il est inévitable que l'éducation aux médias puisse apparaître aux yeux de plusieurs comme un domaine d'intervention pédagogique plus difficile qu'il ne l'est en réalité. (...) le centre de ressources en éducation aux médias (CREM) (...) encourage et accompagne le personnel scolaire dans la mise en place d'activités destinées à favoriser le développement de la pensée critique des élèves à l'égard des médias » dont « (...) un projet d'éducation aux médias centré sur l'utilisation critique des médias en classe : « Moi je sais lire entre les lignes »³⁸⁶

³⁸⁴ GONNET Jaques (2001), « Éducation aux médias... Op.cit. p.12

³⁸⁵ PIETTE Jacques (2003), « Développer la pensée critique des élèves par l'éducation aux médias », Magazine : Vie pédagogique 129, novembre-décembre 2003.

³⁸⁶ Ibid.

Qu'est-ce que le modèle « Moi je sais lire entre les lignes » ?

En effet, ce modèle québécois vise à développer chez l'élève une attitude de *distance critique par rapport aux informations diffusées par les médias*. Il lui permet d'aborder la lecture des informations dans une démarche interrogative sur quatre questions fondamentales³⁸⁷ :

- Quel est le sens de cette information ?
- À qui s'adresse cette information ?
- Comment cette information est-elle transmise ?
- Qui communique cette information ?

L'élève est amené, selon ce modèle, à dépasser progressivement *le stade initial d'une lecture de premier niveau des informations*, vers une lecture plus approfondie et plus critique (*lire entre les lignes*) il apprend ainsi à *cerner et comprendre les différents sens que peut prendre une information, en fonction des nombreux paramètres qui en orientent la lecture* :

- les intentions explicites et implicites de ceux qui produisent l'information ;
- les attentes, les intérêts, les habitudes et les connaissances de ceux qui la reçoivent ;
- et les différents contextes qui influencent la manière dont sont diffusées et reçues les informations.

Dans l'expression « *Moi je sais lire entre les lignes* », le « *Moi* » est très important. L'objectif principal de ce modèle québécois d'éducation aux médias est, en effet, « *le développement de la pensée critique autonome de l'élève. On souhaite que le jeune parvienne, par lui-même et spontanément, à transférer dans les situations les plus usuelles de sa vie quotidienne les façons dont il a appris, en classe, à exercer son jugement critique à l'égard des informations* »³⁸⁸. Il est donc important d'encourager, en premier lieu, les directeurs pédagogiques et les responsables scolaires à apprivoiser les médias et admettre que l'information

³⁸⁷ <http://www.reseau-crem.qc.ca> (le modèle de questions et les interrogations qui en découlent), page consultée le 1^{er} juillet 2013.

³⁸⁸ PIETTE Jacques (2003), « *Développer la pensée critique des élèves...* Op.cit.

qui en découle émane du quotidien des jeunes, de leur environnement sociogéographique et de leur culture.

Retour aux réponses à la question, *est-ce que vous pensez que le Liban a vraiment eu son indépendance le 22 novembre 1943?* **20 élèves de 36 (SA) et 24 élèves de 36 (SC)** (plus que la moitié) ont répondu non. Ce chiffre est intéressant, mais aussi alarmant, quand dans tous les programmes d'enseignement d'histoire au Liban on enseigne à ces mêmes jeunes que le pays a pris son indépendance en novembre 1943, suite au retrait des Français du pays. Une information donc transmise aux élèves, de génération en génération, mais jamais interprétée et débattue en classe, et à laquelle ces mêmes élèves répondent par la négation. Ils sont néanmoins appelés à mémoriser ce fait et répondre conformément à ce qui est écrit dans les livres d'histoire ou d'éducation civique, sans pour autant être convaincu de la réponse qu'ils sont obligés d'utiliser telle que mentionnée dans les manuels.

Ci-dessous quelques réponses qui ont attiré notre attention :

« Avant 1943 la France seulement se mêlait des affaires internes et externes du pays. Après 1943 ça ne s'est plus limité à la France, d'autres pays se mêlent des affaires du Liban, comme la Syrie, les Etats-Unis... Il y a en fait certaines communautés qui dépendent de pays étrangers et ceci ne nous aide pas à obtenir notre vraie indépendance ».

« Pour moi, le Liban a eu sa vraie indépendance en 2005, avec le retrait syrien du pays ».

D'après ces réponses, nous remarquons que les jeunes sont fortement affectés par leur vécu et l'expérience de leurs parents avec la présence des forces syriennes au pays pendant 15 ans (de 1990 à 2005) et que pour eux la vraie indépendance du Liban commence avec le retrait de l'armée syrienne. Notons que cet épisode de l'histoire du pays a beaucoup affecté le comportement des Libanais et a développé la plus part du temps un sentiment de haine et de mépris envers ce pays voisin, ceci transparait souvent dans les réponses des jeunes, et dans leurs prises de positions politiques ainsi que celles de leurs parents. Cette méprise est toujours palpable chez les Libanais six ans après le retrait de l'armée syrienne du pays.

À la question « *Est-ce que vous pensez que le Liban est un pays démocratique ?* », les réponses et réactions de 3 élèves en seconde A étaient les suivantes :

Élève 1 : « *Le multi confessionnalisme ne nous permet pas de vivre une vraie démocratie. Il n'y a pas de vraie démocratie quand il y a des communautés plus grandes que d'autres et donc plus fortes. Alors que les communautés minoritaires se sentent dépourvues de pouvoir et englouties par celles majoritaires* ».

Élève 2 : « *On vit quand même une démocratie à comparer avec d'autres pays arabes de la région. Nous, par exemple, nous avons le droit de voter et ça c'est une image du paysage démocratique* ».

Élève 3 : « *Il y a beaucoup de corruptions et surtout trop de pistons et ceci ne reflète pas une vraie image démocratique* ».

D'après les réponses des trois élèves ayant répondu à cette question, deux d'entre eux sont pessimistes quant à l'image démocratique du pays. Pour eux l'image de corruption, de « pistons », et de communautés majoritaires détenant le pouvoir et contrôlant celles minoritaires règne sur la société libanaise et qu'en comparaison des sociétés occidentales démocratiques, nous sommes loin d'être l'image d'une démocratie. Seul un élève, et en comparant le cas du Liban aux pays qui l'entourent, à savoir les pays arabes et du Moyen-Orient, trouve que le Liban vit quand même une certaine démocratie surtout au niveau du droit de vote, mais il reste néanmoins réservé dans sa réponse en exposant la situation comme *une image de paysage démocratique*, pas une vraie démocratie.

Cependant, et toujours selon J. Gonnet, « *les démocraties ont besoin d'affirmer leurs valeurs, la société dans son ensemble doit savoir que ces valeurs sont transmises à l'école par une éducation qui s'attarde sur la nécessité d'investir les pratiques démocratiques* ». ³⁸⁹ Le système éducatif au Liban n'est-il pas loin de développer une telle approche et de comprendre qu'éduquer un individu à la démocratie commence à l'école, en classe, soutenu par un éducateur ?

³⁸⁹ GONNET Jaques (2001), « *Éducation aux médias...* Op.cit. p.133

Parallèlement, en seconde C où la question était posée à toute la classe et débattue en commun, les résultats étaient les suivants :

7 élèves de 36 pensent que oui.

13 élèves de 36 pensent que non.

Les seize restants (16 élèves de 36) étaient neutres/hésitants.

Les réactions ont variées de la manière suivante :

« Il n'y a pas de démocratie car la loi du plus fort règne. Il ne s'agit pas de démocratie mais d'hierarchie » (telle que décrite par un élève) ».

« Il y a beaucoup de liberté au Liban, mais malheureusement pas de dialogues intercommunautaires ni inter partis politiques ».

« Il y a une forte division confessionnelle et politique ».

« La confession la plus forte est la confession chiite car elle est majoritaire ».

« Les maronites sont forts au pays car le Président de la République (L'homme à la tête de la République libanaise) est obligatoirement maronite ».

« Mais malheureusement le Président de la République est un tableau, juste une image. Il ne détient aucun pouvoir ».

« Les chaînes télévisées suivent les partis politiques. Elles ne sont pas libres »

Dans cet établissement scolaire catholique, les élèves mentionnent beaucoup le Président de la République libanaise qui est obligatoirement chrétien maronite, ils parlent de l'image de celui-ci, son rôle dans la société libanaise, ce qu'il représente, ils racontent leur déception relatant le fait que le Président représentant leur communauté religieuse n'a pas un vrai pouvoir politique sur les scènes nationale, régionale et internationale. Son rôle et son image ne sont catégoriquement pas traités dans le Collège Khaled Bin Al-Waleed/al-horj ceci peut s'expliquer dans le fait que dans un environnement musulman le Président de la République (nous le rappelons chrétien maronite) n'a vraiment pas de rôle, et est simplement comme le décrit un élève ci-dessus, *une image, un tableau*.

Il est aussi important de mentionner qu'au fur et à mesure que nous avons approfondi les discussions, les élèves ont commencé à se sentir à l'aise dans le traitement de sujets relatifs aux communautés confessionnelles et au dialogue intercommunautaire, et qu'ils ont commencé à

sortir de leur renfermement au niveau de ce sujet considéré souvent par les professeurs et les directeurs scolaires comme tabou, à éviter en classe.

Également les questions posées au départ ont mené notre discussion à une question primordiale dans notre thèse et qui relève des informations retirées des chaînes télévisées. Ainsi, à la question, *en parlant de corruption, est-ce que vous pensez que les médias au Liban en général et les chaînes télévisées, celles locales en particulier, sont corrompues ?*

Les réponses étaient les suivantes :

*« Les chaînes télévisées ne sont probablement pas corrompues mais à mon avis **elles sont très subjectives, porte-parole chacune de la communauté qu'elles représentent (communauté confessionnelle et/ou politique)** ».*

*« Cette subjectivité peut être considérée comme favorable à la démocratie, car, à mon avis, **chaque chaîne expose son propre point de vue et celui de son leader et ceci est signe de diversification dans les points de vue, et dans ça il n'y'a pas de corruption. Ils ne font rien de mal** ».*

*« Mais si, moi je trouve que c'est mal et qu'il y'a **une corruption quand les chaînes sont subjectives**. Car par exemple : la chaîne MTV (actuellement proche de la coalition du 14 mars) ne va pas diffuser des informations négatives sur Samir Geagea (leader des Forces Libanaises) mais elle va diffuser une mauvaise image de Michel Aoun (leader du Mouvement Patriotique Libre) même si elle choisit de le faire indirectement et pareil pour la chaîne Otv (porte-parole du Mouvement patriotique Libre), cette chaîne va promouvoir une belle image de Michel Aoun, par contre elle va diffuser une mauvaise image de Samir Geagea et ainsi de suite, et ça c'est de la corruption ».*

*« C'est vrai **les chaînes locales détruisent l'image du leader politique du camp opposant** ».*

Ainsi, nous constatons que l'avis et le point de vue sur les chaînes télévisées et leur comportement vis-à-vis des téléspectateurs (corrompues ou pas) diffèrent d'un élève à un autre, non seulement selon le bagage culturel et identitaire de chacun, mais aussi selon l'attitude de leurs parents vis-à-vis des chaînes télévisées et des positions politico-confessionnelles qu'elles représentent.

Ceci s'explique clairement dans les réponses des élèves de la seconde C à la question : *Quelles chaînes regardez-vous et vos parents à la maison ?*

En effet, ci-dessous quelques réponses intéressantes :

« Moi je ne regarde que la MTV car j'aime ses programmes et parce qu'elle représente la coalition du 14 mars et nous à la maison on est « 14 mars ». ».

« Mes parents ne regardent que la MTV, mais je suis parfois curieuse de zapper sur d'autres chaînes, n'empêche on ne met que la MTV pour regarder les nouvelles, les talk-shows politiques et sociaux, etc. Avant mes parents regardaient les nouvelles de la LBC maintenant ils ont changé pour les nouvelles de la MTV, depuis le début du conflit entre Pierre Daher (PDG de la LBC) et Samir Geagea (leader des Forces libanaises) il y a quelques années ».

Cette même enquête a été reprise au Collège Khaled Bin Al-Waleed/al-horj, une semaine après la rencontre au Collège SSCC – Sioufi, avec 16 élèves de la classe de première choisis par leur professeure d'éducation civique Roula Mohamad Oussama Attar, toutes séries confondues. La séance a surtout portée sur le thème de la démocratie au pays, le rôle des chaînes télévisées dans la floraison de cette diversité ou au contraire sa détérioration et l'attitude des élèves/télespectateurs envers les comportements des chaînes télévisées.

Ainsi, à la question *« est-ce que vous regardez les chaînes télévisées qui ne représentent pas votre communauté religieuse ou votre camp politique ? »*

9 élèves sur 16 ont répondu qu'ils boycottent volontairement les chaînes représentant le ou les camps politiques adversaires, sous prétexte que celles-ci diffusent des informations erronées sur leur communauté.

À ces chiffres nous ajoutons les chiffres retirés des questionnaires anonymes distribués à un échantillon d'élèves représentatifs dans les deux établissements scolaires. Ainsi, à la question 12 : *« Boycottez-vous, une ou des chaînes particulières ? Oui / non, si oui pourquoi ?* Les réponses des élèves de SSCC – Sioufi étaient les suivantes :

- **1** abstention

- **19** non, dont : **3** curieux de connaître l'opinion des différentes chaînes.

- **4** oui sans commenter le « pourquoi »
- **11** oui avec mention des chaînes qui suivent :
 - 1** MTV
 - 1** Future et Al-Manar
 - 2** Télé Liban, Future et Al-Manar
 - 1** Télé Liban
 - 1** Future et Télé Liban
 - 2** Future
 - 1** Al-Manar
 - 1** NBN et Al-Manar
 - 1** NBN, Al-Manar et Télé Liban

Attention : 6 élèves de 11 boycottent la Future (chaîne des Hariri), et 6 boycottent Al-Manar, porte-parole du Hezbollah, chiffres plutôt élevés, mais qui peuvent être expliqués par le fait que le collège dans lequel nous avons mené l'étude statistique est un collège chrétien.

Aucun (**0**) ne boycotte l'OTV ou la LBC.

Un seul (**1**) boycotte la MTV (l'interviewé est partisan du 8 mars en particulier Hassan Nasrallah, ce qui peut éventuellement expliquer son boycottage de la chaîne MTV).

5 boycottent Télé Liban du fait de son ancienneté et de sa faiblesse face aux autres chaînes privées locales.

Quant au collège Khaled Bin Al Waleed/al-horj, les réponses étaient les suivantes :

- **14** abstentions de répondre
- **10** non (avec abstention de répondre à la question qui suit : « pourquoi ? »)
- **11** oui dont :
 - 5** abstentions de répondre à la question qui suit : « pourquoi ? »
 - 2** Al-manar et NBN
 - 3** Al-manar dont **1** car elle raconte des informations fausses et erronées
 - 1** Télé Liban (avec abstention de répondre au « Pourquoi ? »)

Notons que dans cet établissement scolaire, **5 sur 11** boycottent les chaînes chiïtes à savoir Al-manar et NBN pour **5** abstentions de mentionner les chaînes qu'ils/elles boycottent et **1** Télé Liban. De même aucun ne boycottent une chaîne soutenant les forces du 14 mars ou proche du courant du Future. Ces résultats nous montrent encore une fois, l'influence des chaînes télévisées locales sur les jeunes téléspectateurs et le développement de leur opinion.

Il est à noter que la LBC est la seule chaîne non boycottée dans les deux établissements. En effet, cette chaîne, malgré son historique confessionnel et sa création par les forces libanaises (chrétiennes), représente actuellement, pour la plus part des téléspectateurs chrétiens et/ou musulmans, le média télévisé le plus neutre sur la scène médiatique. En effet, la dernière campagne promotionnelle de la LBC porte sur la diversité des couleurs et des communautés libanaise et le rôle de cette chaîne à les représenter toutes sans discrimination. Cette image de pluralité auprès de la LBC transparait aussi dans plusieurs recherches statistiques menées par des compagnies ou fondations d'études statistiques à savoir Ipsos ou encore l'Open Society Foundation (OSF). Ainsi, d'après une enquête menée par Christian Saab, directeur général AGBstat, dans la compagnie Ipsos, sur les téléspectateurs libanais regardant les chaînes locales (entre janvier et septembre 2012) (Saab, 2012), *LBC est classée première avec plus de 35% des 2032 téléspectateurs interviewés, suivie successivement par Al-jadeed (30%), MTV (25%), OTV (22.9%), Future TV (16.9%), Al-manar (13%), NBN (11%) et dernièrement Télé Liban (9%)*³⁹⁰. (Cf. annexe : « Media Consumption in Lebanon During 2012 » - Etude menée par Ipsos)

Au niveau de la démocratie, ci-dessous quelques réponses que nous avons collectées au Collège Khaled Bin Al-Waleed/al-horj à la question traitant le Liban pays démocratique ou pas :
« Non, parce que le plus fort gouverne, il n'y a pas d'égalité. Il y a un parti qui gouverne au Liban, le Hezbollah, car il est armé, donc il n'y a pas de démocratie ».
« Si, le Liban vit la démocratie dans certains volets, mais pas dans toutes ses institutions. Le pays est en fait à cheval, car d'un côté il y a beaucoup de corruptions, de pistons, de pots de vin, et d'un autre côté, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de démocratie car nous avons des élections, on nous laisse quand même nous exprimer, les sit-in, les manifestations, etc. ».
« Il y a une démocratie car il y a une diversité dans les partis politiques ».

³⁹⁰ SAAB Christian (2012), "Media consumption in Lebanon during 2012", recherche menée pour Ipsos Stat. p.32

En comparant les réponses des deux collèges à cette même question, nous remarquons que les attentes des élèves (issus de bagages différents) se rapprochent beaucoup tant au niveau des corruptions, des pistons, et de la dominance de communautés majoritaires qui, selon la plus part, ne permettent pas le développement d'un vrai sens de démocratie, qu'au niveau des élections et le droit d'expression existants au Liban et qui, selon quelques élèves, permettent quand même une certaine marge de démocratie.

À la question « *est-ce que vous pensez que les chaînes télévisées locales transmettent une image d'un seul parti gouvernant ou de diversité politique ?* ».

Les réponses étaient les suivantes :

« *Ça dépend les chaînes. Il y a celles qui transmettent une image démocratique, d'autres non. À mon avis, celles qui sont les plus crédibles et les plus objectives transmettent l'opinion de tous les partis, comme la MTV et la NTV* ».

« *Je pense que la LBC est la plus crédible et surtout la plus objective de toutes les chaînes locales* ».

Un point important à considérer, il s'agit à ce titre de rappeler que les réponses nous ont été livrées par des lycéens musulmans (dans un collège musulman) mais que ceci ne les a pas empêchés de constater que les chaînes les plus objectives sont pour la plupart parmi celles chrétiennes (MTV et LBC).

Suite aux réponses des 3 élèves, nous avons mis cette même question à débattre au sein d'un groupe de 16 élèves issus du même collège Khaleed Bin Al-waleed/al- horj. **13 sur 16 élèves** ont appuyé l'idée que la LBC, la MTV et la NTV sont les plus crédibles et les plus objectives parmi les chaînes locales.

Ces réponses ont été suivies d'une intervention d'un des 13 élèves portant sur la chaîne Al-manar. Celle-ci, selon l'élève est la chaîne « antonyme » (le contraire de synonyme) de crédibilité et d'objectivité. Car, selon lui, elle joue toujours à « l'innocente ». Intervention appuyée par la plupart des élèves lors de la mise en commun (**9 sur 13**). Cette réaction ne nous étonne pas dans un établissement comme Khaled Bin Al-Waleed/al-horj, à majorité sunnite, qui

explique pourquoi la chaîne Al-manar est rejetée par la majorité des personnes interrogées. Ceci transparaîtra aussi dans les réponses au questionnaire anonyme distribué à part. La professeure d'éducation civique, Roula Mohamad Oussama Attar, ajoute à ce titre : « *les professionnels dans le domaine des médias déforment et détruisent la scène publique et n'aident pas au développement de la communication intercommunautaire* ».

Elle ajoute que les médias ne favorisent malheureusement pas la convivialité et la cohésion nationale ou ce qu'on appelle en arabe « *el aysh el moushtarak* ». Ils vont à l'encontre de notre objectif principal en tant que professeurs d'éducation civique et d'initiation à la citoyenneté et qui est d'éduquer les jeunes à vivre ensemble. « *Je trouve, de ce fait, important d'introduire l'éducation aux médias dans les programmes scolaires.* »

À la question : Est-ce que vous menez en classe d'éducation civique : des discussions sur les différentes communautés constituant la société libanaise ? Les réponses de deux élèves interrogées étaient les suivantes :

« *En classe d'éducation civique **il n'y'a pas de liberté d'expression.*** »

« ***On s'exprime en cours d'éducation civique, mais il est strictement interdit de parler politique.*** »

La professeure d'éducation civique poursuit à ce niveau : « *malheureusement, je dois souvent éviter, voire couper, les discussions relatives à de tels sujets* ». Le professeur d'ECJS de Sioufi appuie cette même idée, en expliquant qu'il évite lui-même de débattre de tels sujets en classe afin d'éviter toute tension pouvant se traduire en conflit.

Pourtant, J. Gonnet pointe l'objectif principal d'un cours tel que l'ECJS en expliquant qu'il est défini comme un « *espace horaire dans l'emploi du temps scolaire de l'élève, placé sous la responsabilité du professeur, pour organiser de véritables débats argumentés et préparés sur les grandes questions civiques et politiques qui se posent à nos sociétés* ». ³⁹¹ Ainsi, l'essentiel d'un cours d'ECJS n'est-il pas de donner l'opportunité aux élèves de s'exprimer en société et d'apprendre à défendre leur point de vue tout en respectant le point de vue des autres ?

³⁹¹GONNET Jaques (2001), « *Éducation aux médias...* Op.cit. p.134

Ceci nous pousse à poser la question suivante : Pourquoi cette interdiction de parler politique en classe alors que des chercheurs et des professionnels du monde de l'éducation civique appellent au débat démocratique et politique en classe ?

Un des deux élèves interrogés répond : « *Car on risque de se battre entre camarades de classe si nos points de vue ne se rencontrent pas. Personnellement je ne peux pas m'empêcher de défendre jusqu'à l'extrême mon parti politique ou encore ma confession.* »

La professeure d'éducation civique ajoute : « *vu les tensions et les conflits que peuvent déclencher de telles discussions parmi les élèves, j'évite autant que possible les débats en classe. Chacun a son propre point de vue, basé sur un cumul historique de tension et de conflits, et parfois de mépris, ce qui me pousse à éviter de raviver chez eux ces sentiments refoulés.* »

Toutefois, ceci ne l'empêche pas d'injecter chez ses élèves des notions d'ouverture d'esprit et d'incitation aux principes de la démocratie à travers ses enseignements. À ce titre, la professeure ajoute : « *je travaille toujours à cultiver dans l'esprit de mes élèves les germes d'un changement positif, et je leur dis que ce que nous vous apprenons aujourd'hui, le changement que nous n'avons pas pu faire (nous, vos parents et nos ancêtres) nous comptons sur vous pour le faire dans l'avenir. Nous vous transmettons un bagage, à vous de foncer vers le changement. Mais malheureusement, les élèves quand ils comparent ce qui leur est enseigné et la réalité, ils sont déçus et démotivés bien avant de sortir de l'école et faire partie de la vie active.* »

René Revol, dans un extrait retiré du livre « Éducation aux médias. Les controverses fécondes » de J. Gonnet, explique que « *refuser à un jeune d'étudier le politique au lycée, comme une conception neutraliste ou conservatrice de l'école souhaite le maintenir, c'est de fait, laisser rentrer la politique sans que les lycéens puissent disposer des moyens rationnels et critiques qui fournissent la distance nécessaire pour en discuter et d'un cadre proprement pédagogique pour le faire* ». ³⁹² En effet, comment ces jeunes, une fois sortis de l'école, peuvent faire partie de la vie démocratique et traiter objectivement, voire rationnellement, des sujets relatifs à la politique et à la diversité communautaire, quand à l'école ils sont privés d'espace de

³⁹² GONNET Jaques (2001), "Éducation aux médias... Op.cit. p.134

discussion leur permettant de développer une démarche de critique et une construction d'opinion publique objectives, loin de leur bagage familial distant et méfiant des autres communautés constituant la société ?

Les tentatives de R. Attar, professeure d'éducation civique, dans le développement de cette culture communicationnelle sont, en réalité, peu ou pas utilisées par les élèves, une fois sortis de l'école. Ainsi, elle ajoute : *« malheureusement, quand ils sortent de l'école, ils sont tellement influencés par leur environnement restreint qu'ils finissent par mettre de côté ce bagage qu'ils ont appris à l'école. Ils se renferment de nouveau sur leurs communautés politico-confessionnelles et s'attachent rudement à leurs appartenances ainsi qu'aux agglomérations où ils vivent ou d'où ils sont originaires, oubliant tout enseignement d'ouverture au monde, aux autres collectivités, etc. »*

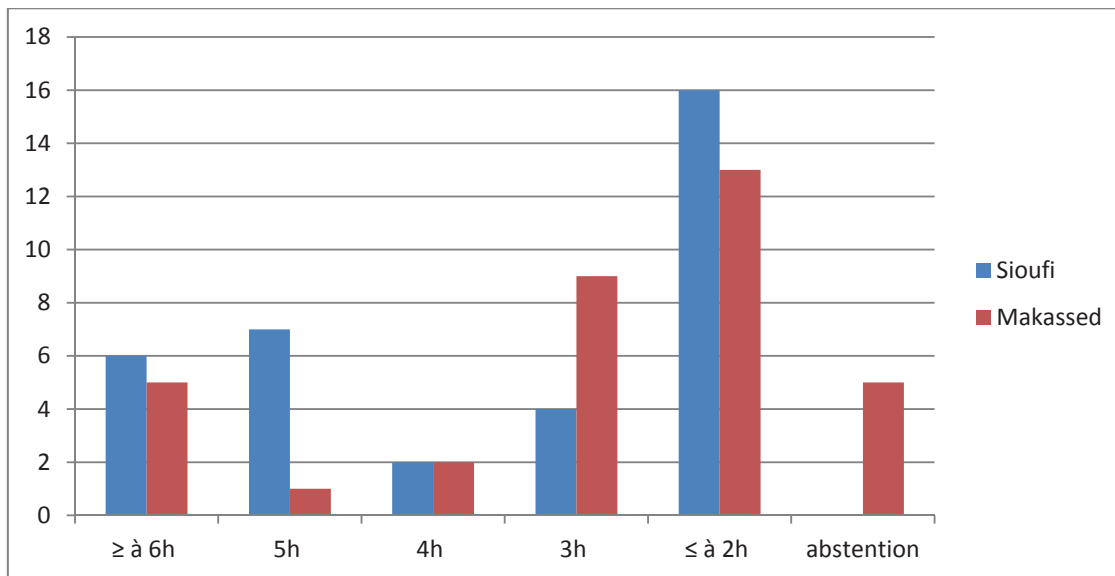
En effet, toujours selon J. Gonnet : *« en filigrane de cette exploration sur les médias et l'éducation, on prend petit à petit la mesure d'une école qui se définit par son statut singulier dans la démocratie. Lieu d'initiation aux valeurs d'une société, elle s'inscrit et se révèle, grâce aux médias, dans une définition politique du monde : on ne fait pas une revue de presse dans une dictature parce que la liberté de pensée n'est pas tolérée. L'éducation aux médias devient alors une exceptionnelle initiation aux pratiques démocratiques, elle promeut une culture fondée sur la rigueur de l'argumentation et sur l'enrichissement. »*³⁹³

³⁹³ GONNET Jaques (2001), "Éducation aux médias... Op.cit. p.6

B- Etude comparative entre les réponses des élèves issus des deux écoles au questionnaire anonyme

1- Combien d'heures regardez-vous la télé par jour ?

Figure 1:



D'après la figure ci-dessus, nous remarquons d'abord qu'aucun élève de Sioufi s'est abstenu de répondre à cette question et que 16 sur 36 des élèves interrogés (presque la moitié) regardent au moins ≤ 2 heures par jour la télévision. De même, le nombre d'élèves regardant la télé ≤ 2 heures par jour dans les deux établissements (Makassed et Sioufi) est le plus élevé par rapport aux autres chiffres.

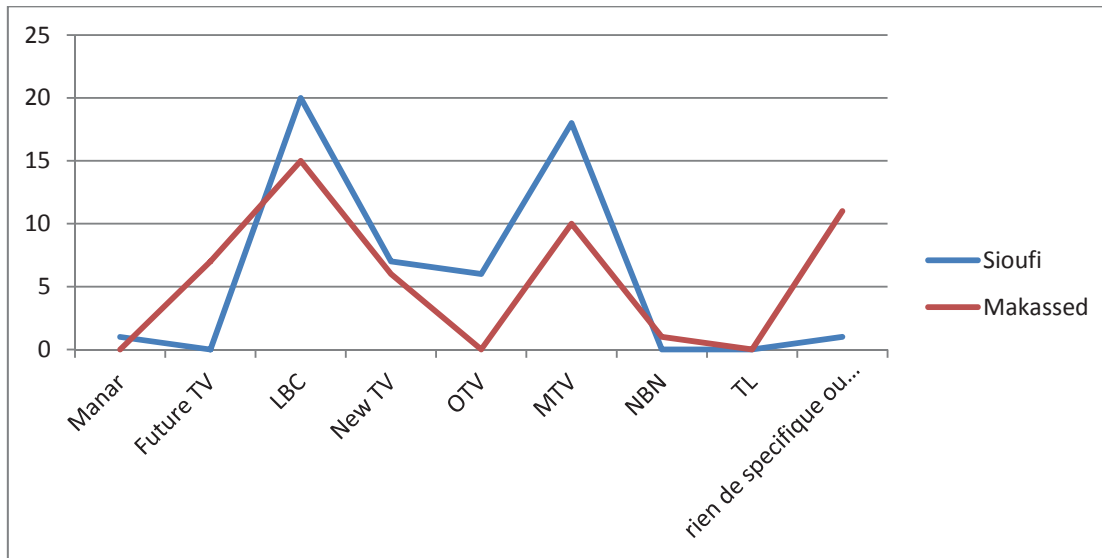
En effet, ceci est normalement dû à deux facteurs essentiels : d'abord l'émergence des médias sociaux et l'attachement des jeunes à ces derniers, surtout avec le jumelage de la téléphonie mobile et de l'Internet. Les jeunes sont de plus en plus intéressés par l'Internet et la socialisation qui en découle, que l'information reçue des chaînes télévisées. Le deuxième facteur est relatif au temps journalier passé à l'école, suivi du temps passé sur le chemin de la maison vers l'établissement scolaire et vice-versa, causé par l'embouteillage quotidien, etc.

Les chiffres exposés dans cette figure peuvent aussi émaner des réponses relatives aux heures passées par jour à regarder la télé chez les élèves, ou encore chez leurs parents. Ainsi des élèves parmi les interviewés peuvent avoir répondu au nombre d'heures passées devant la télé en calculant inconsciemment le nombre d'heures durant lesquelles la télé est branchée à la maison, même s'ils ne sont pas nécessairement eux-mêmes devant la télé, mais leurs parents, ou encore quand ils la regardent le soir, avec leurs parents.

Cependant, d'après les chiffres nous remarquons qu'aucun des interviewés ne regarde point la télévision. Ce qui montre que tous les candidats, sans exception, sont équipés de postes de télévision dans leurs foyers et que cet outil de communication est encore recherché par le public.

2- Sur quelle chaîne locale regardez-vous (et vos parents) les nouvelles de 20h ?

Figure 2 :



D'abord, il serait intéressant d'exposer le chiffre émis par Euromed audiovisuel³⁹⁴ sur les marchés cinématographiques et audiovisuels de 9 pays méditerranéens, et qui place les infos en premier (31% de 400 personnes libanaises interrogées) par rapport aux meilleurs genres de programmes télévisés, suivis des émissions de divertissement général (28%), films (15%), musique (12%), sports (5%), religion (2%), life style (1%) et autres (1%). La religion, classée avant dernière, attire notre attention du fait qu'elle semble intéresser peu ou pas le public libanais, bien que ces mêmes chaînes sont créées par des porte-paroles confessionnels et jouent un rôle de porte-parole pour les *leaders* politico-confessionnels. Les infos relatives à la politique mais aussi à la confession intéressent ainsi en premier les téléspectateurs par rapport aux programmes relatifs aux sujets des religions. Ce qui montre encore une fois que ces chaînes sont nées pour informer et transmettre des messages et des points de vue politico-confessionnels beaucoup plus que des enseignements religieux.

³⁹⁴ Cf. annexe « *Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranéens* », Euromed Audiovisuel, 6.3 « *Télévision au Liban : étude de marché* » p.59

Retour au graphique ci-dessus, celui-ci nous montre le taux d'élèves regardant les nouvelles de 20 h des chaînes télévisées locales. Ainsi, aucun élève parmi les interviewés du collège des Makassed, regarde les nouvelles de la chaîne du Hezbollah, Al-manar, ou celles de la chaîne publique Télé Liban. Cependant les élèves de ce même collège (à majorité sunnite) et du fait que bon nombre d'entre eux est coutumier du courant du Future (dirigé par le leader sunnite Saad Hariri), regardent les nouvelles de Future TV (7 sur 35). Par contre aucun élève du collège de Sioufi ne regarde les nouvelles de cette même chaîne. Contrairement à la chaîne OTV (porte-parole du Courant Patriotique Libre, dirigé par Michel Aoun, chrétien allié du Hezbollah), dont les nouvelles sont regardées par 6 de 35 élèves du collège de Sioufi, mais par aucun du collège des Makassed.

Un troisième point est aussi à relever, concernant les chaînes chrétiennes LBC et MTV. Ces dernières sont singulièrement regardées par le plus grand nombre d'élèves issus des deux collèges. En effet, ceci s'applique aussi sur des téléspectateurs issus d'autres tranches d'âge, comme le montrent les chiffres retirés du rapport Euromed Audiovisuel, intitulé « Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranéens »³⁹⁵, desquels nous retenons que 61% des 400 personnes libanaises interviewées pour cette étude préfèrent la LBC, suivies de 54% préférant la New TV.

Ainsi 20 sur 35 du collège de Sioufi regardent les nouvelles de 20 h de la LBC et 18 élèves des 35 celles de la MTV pour 15 de 35 du collège des Makassed qui regardent les nouvelles de la LBC et 10 celles de la MTV. Ces chiffres plutôt élevés étaient en effet attendus au collège de Sioufi, mais inattendus au Makassed, car c'est un établissement musulman. Cette interrogation peut être expliquée par la crédibilité des chaînes dans leur diffusion des informations. Question à laquelle les élèves répondront plus tard dans un tableau séparé (*Zappez-vous d'une chaîne à une autre ?*).

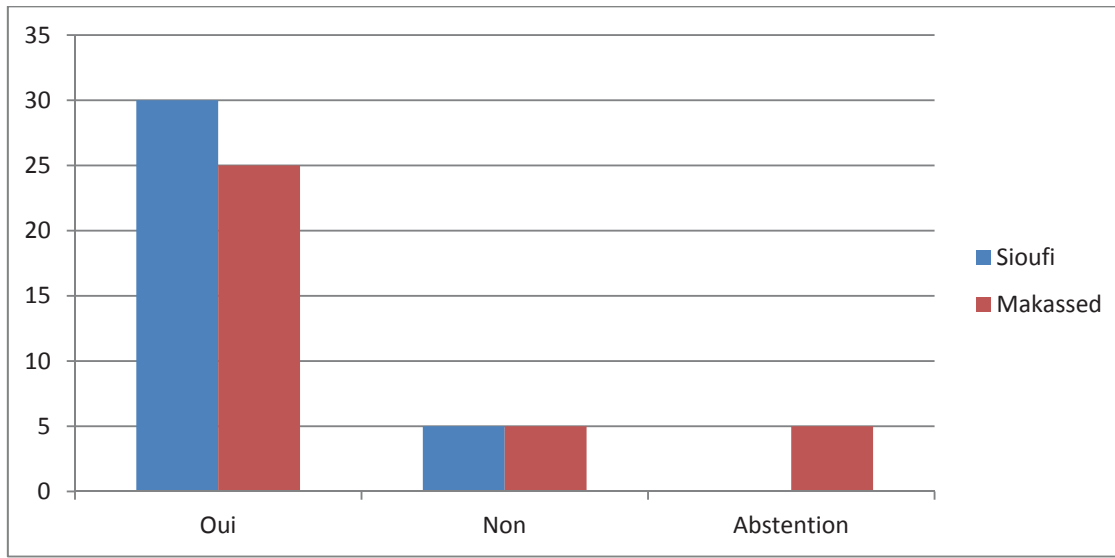
Il est à retenir que les nouvelles de 20h ne commencent pas toutes exactement à 20 h et que chaque chaîne a l'habitude de commencer à une minute différente des autres afin de permettre aux téléspectateurs de changer d'une chaîne à une autre, surtout pour voir

³⁹⁵ Cf. annexe « *Projet de collecte de données statistiques ...* Op.cit. p.59

l'introduction du journal qui souvent risque d'être très subjective, agressive, et résumant les actualités à diffuser durant tout le journal. Ce point est très important à relever du fait qu'il permet aux téléspectateurs (dont les interviewés) de regarder une partie des nouvelles de plusieurs chaînes (surtout les parties introductives).

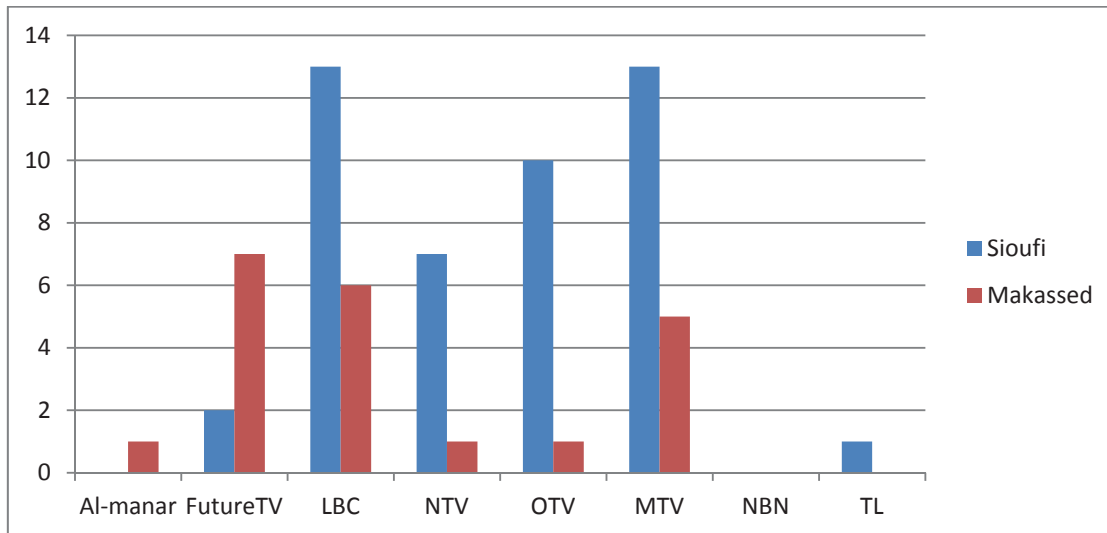
3- Zappez-vous d'une chaîne à une autre ? oui / non. Si oui lesquelles ?

Figure 3.a :



Ce tableau complète l'idée exposée dans la question numéro 2 et dans laquelle nous avons constaté que les élèves zappent d'une chaîne à une autre pour voir les nouvelles de 20h. D'après les chiffres retirés, nous relevons que 30 des 35 élèves du collège de Sioufi zappent d'une chaîne à une autre, pour 5 non ; et 25 des 35 élèves du collège des Makassed passent d'une chaîne à une autre tandis que 5 non. Rappelons que le début du journal de 20h diffère d'une chaîne télévisée à une autre, à 5 minutes près entre chacune, ce qui permet aux téléspectateurs de zapper surtout pour voir l'introduction de chaque journal, résumant les détails qui suivent, et marquant les points de vue de chaque chaîne télévisée sur les événements ayant lieu. Les graphiques ci-dessous nous permettent de savoir entre quelles chaînes le zapping se fait le plus dans chaque école. En effet, le phénomène du zapping existe chez les jeunes partout, mais pas pour le même objectif. En réalité, les jeunes libanais zappent ou ne zappent pas pour plusieurs raisons, par prudence, par habitude, par reflexe, mais ils ont quand même la possibilité d'aller voir ce que les autres chaînes ont à raconter, contrairement aux autres pays entourant le Liban.

Figure 3.b (les chaînes locales sur lesquelles les élèves ou leurs parents zappent pour voir les nouvelles de 20h) – exposé du nombre des chaînes les plus consultées pour les nouvelles de 20h :

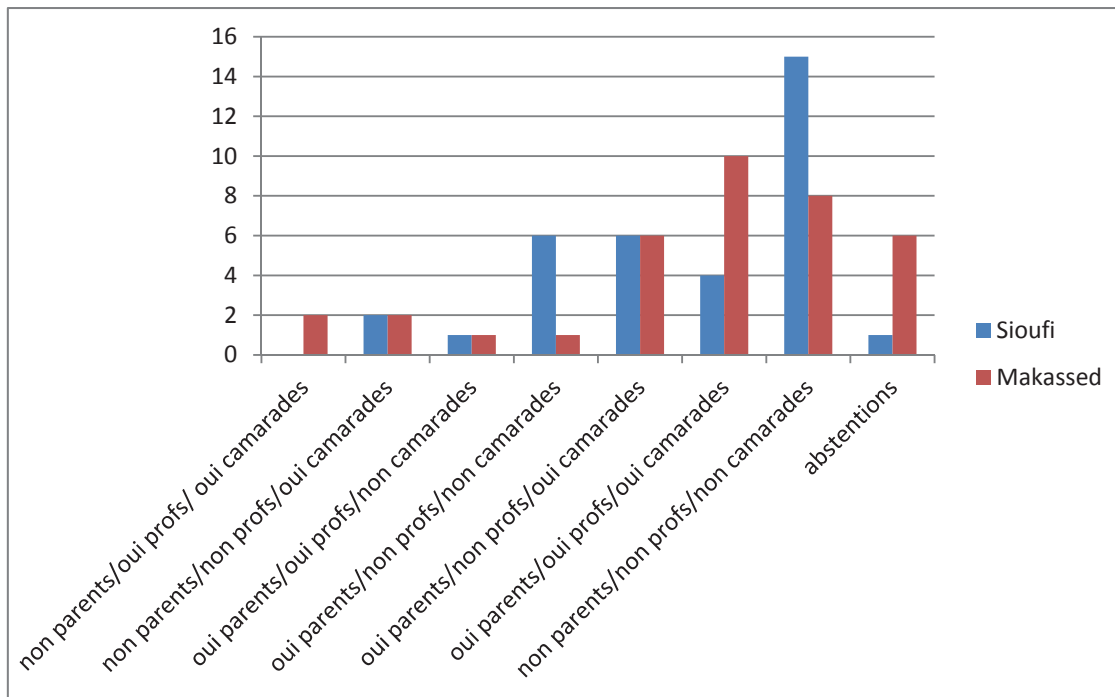


Ainsi, d’après la figure ci-dessus, nous constatons que les chaînes les plus consultées et sur lesquelles les élèves zappent le plus sont principalement la LBC et la MTV (13 de 36), suivies de l’OTV (10 de 36) et la NTV (7 de 36), au collège de Sioufi. Deux élèves consultent la Future TV et les chaînes Al-manar, NBN et TL ne sont pas du tout consultées, élément à relever surtout pour la chaîne Al-manar dans un groupe d’élèves où la majorité a montré un penchant au courant patriotique libre et la coalition du 8 mars, en plus de la mention d’un des élèves interviewés, d’Hassan Nasrallah (*leader* du Hezbollah) à la question portant sur le *leader* confessionnel préféré.

Conjointement, la LBC et la MTV ont aussi un taux élevé dans le collège des Makassed successivement 6 et 5 des 35 élèves consultent ces chaînes, et ce, même si la totalité des élèves est musulmane, ils consultent quand même des chaînes chrétiennes, mais à penchant plutôt 14 mars (la MTV), ou neutre (la LBC). Cependant, et ce qui n’est pas étonnant, c’est le nombre d’élèves consultants la Future TV et qui s’élève à 7 élèves de 35. Parallèlement, une personne consulte Al-manar, une la OTV et une la NTV et aucune la NBN ou Télé Liban.

4- Discutez-vous des actualités locales avec vos parents ? oui/non. Vos profs ? Oui/non. Vos camarades de classe ? oui/non.

Figure 4 :



Dans cette figure paraissent les chiffres relatifs aux discussions menées par les élèves avec leurs parents, profs et camarades quant aux sujets relatifs aux actualités locales, les évènements qui ont lieu au Liban, manifestation, réunion du conseil des ministres, discours d'un leader politico-confessionnel, visite officielle, etc.

Ainsi le nombre d'élèves qui n'en discutent pas avec leurs parents mais le font avec leurs professeurs et camarades s'élève à 2 sur 35 au collège des Makassed pour zéro à Sioufi. Ceux qui en discutent avec leurs camarades mais pas avec leurs professeurs et parents est de 2 sur 35 dans chacun des deux collèges. Cependant le chiffre de ceux qui en discutent avec leurs parents et leurs professeurs mais pas leurs camarades est très bas et se limite à 1 sur 35 dans les deux établissements. Pour ceux qui en discutent avec leurs parents mais pas avec leurs professeurs ni leurs camarades, le nombre s'élève à 6 au collège de Sioufi, mais se limite à 1 aux Makassed. 6

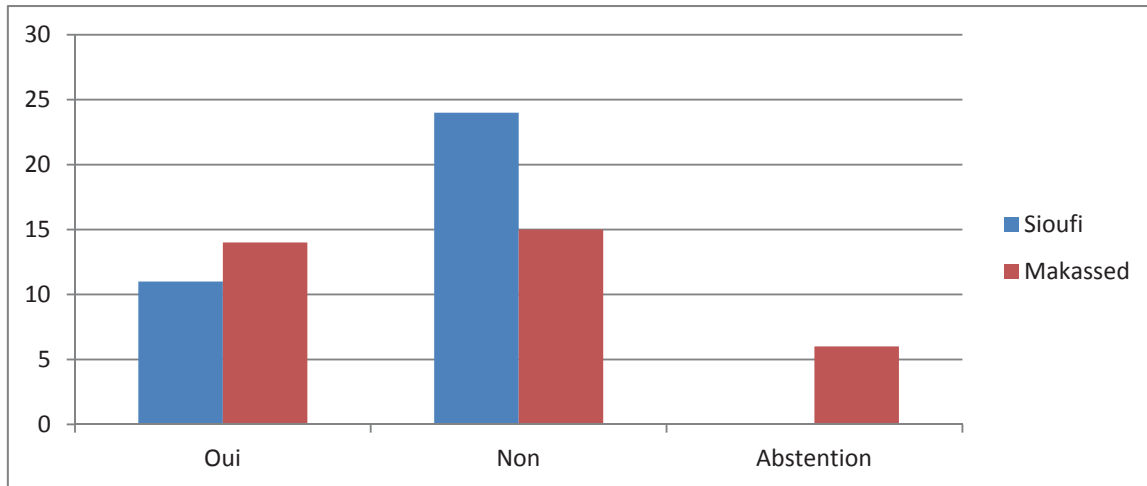
sur 35 dans les deux établissements en discutent avec leurs parents, et leurs camarades, mais pas avec leurs professeurs, pour 4 de 35 et 10 de 35 consécutivement dans Sioufi et Makassed qui en discutent avec leurs parents, leurs professeurs et leurs camarades et 15 et 8 sur 35 consécutivement dans Sioufi et Makassed qui n'en discutent avec personne.

Nous nous attardons sur cette figure où le total d'élèves qui discutent des actualités avec leurs parents et qui monte à 17 de 35 à Sioufi et 18 de 35 aux Makassed. Donc presque la moitié de ces élèves parlent et discutent avec leurs parents les actualités locales, ce qui nous poussent à ouvrir sur le volet de l'influence de ces derniers dans le développement de l'opinion de leurs enfants, et si ils leurs injectent leur propre points de vue.

5- Etes-vous partisan(e) d'un parti ou courant politique local ? oui / non.

Si oui, lequel ?

Figure 5.a :



Nous remarquons dans ce graphique que le nombre d'élèves non partisans d'un parti ou courant politique, dans les deux écoles, est plus élevé que celui de ceux ayant répondu oui. Cette différence entre les réponses affirmatives et celles négatives est beaucoup plus flagrante au collège de Sioufi avec 11 oui contre 24 non, qu'au collège des Makassed où les résultats sont très proches (14 oui contre 15 non). Ci-dessous le graphe de ceux qui ont répondu par l'affirmative, et la liste des courants ou partis auxquels ils adhèrent.

En effet, ces jeunes, toujours à l'école, ne sont pas encore en âge mature et suffisamment adulte pour pouvoir s'adhérer à un courant ou parti. Cependant ceux qui en ont répondu oui, sont ceux qui se réfèrent et ont une appartenance informellement à un parti ou courant bien déterminé. La question est de savoir si c'est même jeunes sont prêts et bien formés pour se référer à un parti politique, comment, où et quand faudra-t-il les préparer à cette vie démocratique. L'école ne serait-elle pas l'endroit propice à de tels apprentissages ? En effet, selon J. Gonnet : « *Il est*

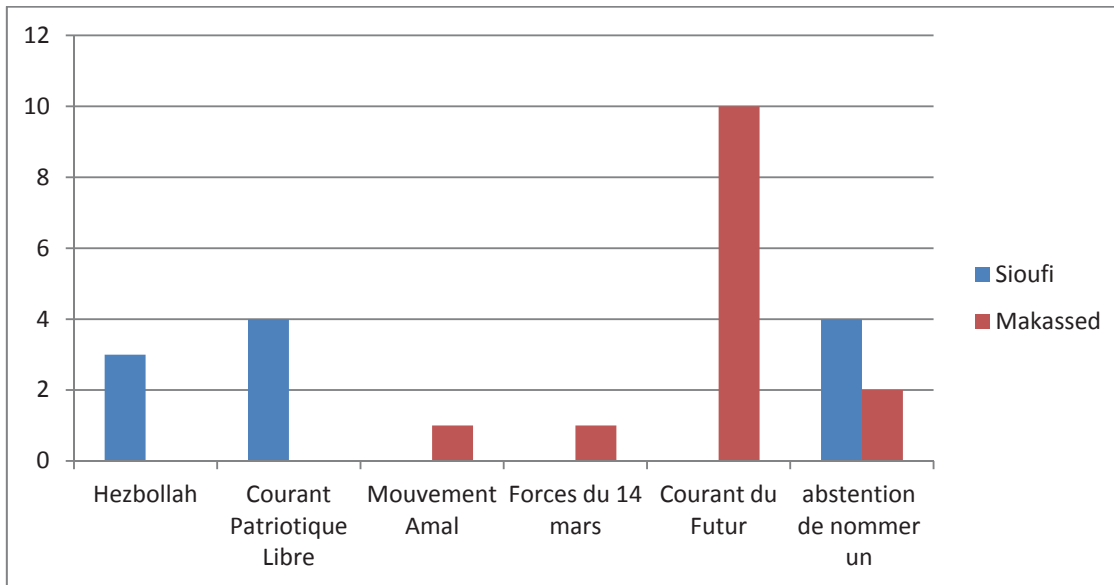
légitime, il est devenu du devoir de l'école d'apprendre à l'élève à être « un spectateur actif, un explorateur autonome et un acteur de la communication médiatique. »³⁹⁶

Comment l'école peut contribuer dans l'éducation des élèves afin de devenir des spectateurs actifs et des acteurs de la communication médiatique ? Toujours selon le même auteur, « la compétence idéale que l'école doit contribuer à former revient à combiner l'action préventive – prémunir le jeune contre diverses formes d'influences ou de manipulations médiatiques -, mais surtout à le rendre apte à devenir créatif vis-à-vis des médias, c'est-à-dire capable de s'approprier un maximum d'informations originales à partir d'une vision personnelle de n'importe quel type de document médiatique. »³⁹⁷

³⁹⁶ GONNET Jaques (2001), "Éducation aux médias... Op.cit. p.12

³⁹⁷ Ibid. p.12

Figure 5.b (ci-dessous le graphe de ceux qui ont répondu **oui** incluant ceux qui ont nommé le parti ou courant politique, et ceux qui se sont abstenu de le mentionner) :



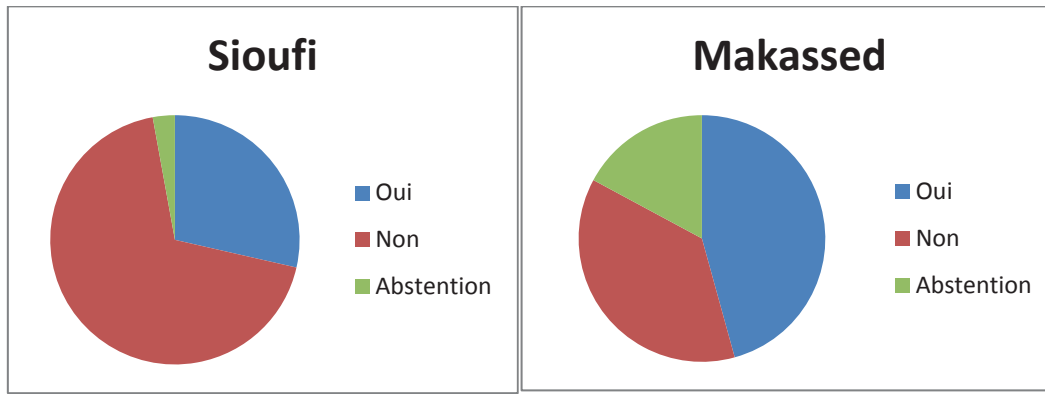
Le Hezbollah (parti de Dieu) n'a aucun partisan dans le collège à majorité sunnite, par contre, 3 interviewés de 11 ont répondu oui dans le collège chrétien. Ce chiffre s'élève à 4 de 11 dans ce même collège pour les partisans du courant patriotique libre allié du Hezbollah. Nous remarquons que dans ce groupe interviewé à Sioufi, aucun n'a mentionné un parti ou courant du 14 mars, nous poussant à nous demander si ceci est dû au fait que la majorité de la classe interrogée tend plutôt vers les alliés du 8 mars.

De même, ceci risque de ne pas trop encourager les autres élèves, partisans du 14 mars à s'exprimer à voix haute (ce qui pourra éventuellement expliquer le nombre de réponses oui qui s'élève à 4 de 11 avec abstention de mentionner le parti ou courant).

Parallèlement, 10 des 14 élèves du collège des Makassed nomment le courant du Future pour 1 sur 14 le mouvement Amal et 1 sur 14 les forces du 14 mars. 2 sur 14 se sont abstenus de nommer un courant ou parti, nombre plutôt négligeable, à comparer aux 10 des 14 élèves interrogés ayant nommé le courant du Future ou encore les 4 des 11 élèves interrogés du collège de Sioufi s'étant abstenus d'en nommer un.

6- Vos parents ont-ils influencé votre choix politique ? oui / non.

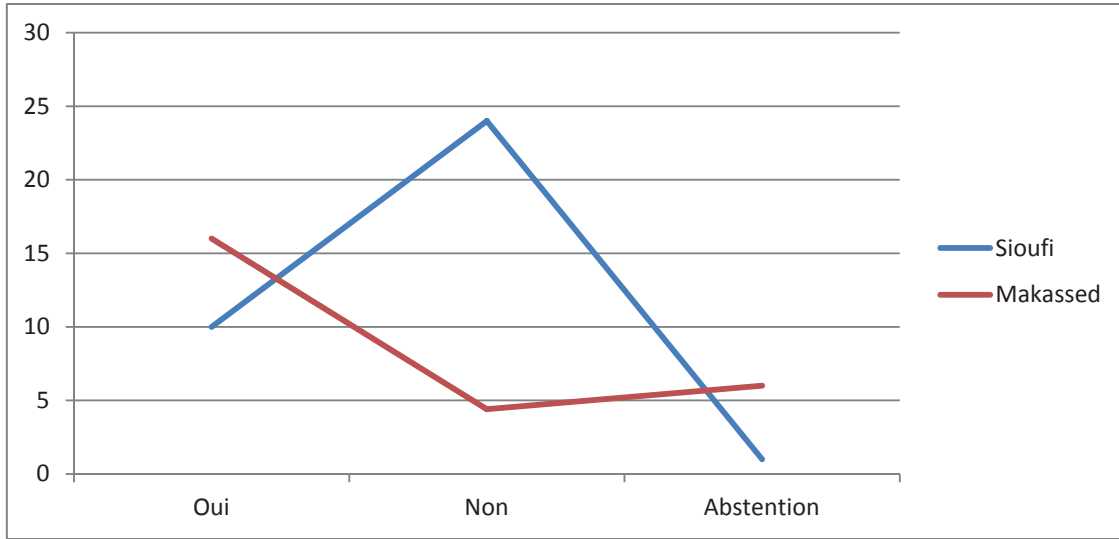
Figure 6.a et Figure 6.b :



Dans cette figure nous remarquons que 46% des interviewés du collège des Makassed (couleur bleue) sont influencés par leurs parents dans leurs choix politiques contre seulement 26% (couleur bleue) au collège de Sioufi. Ceci nous pousse à nous interroger sur l'influence des parents au niveau de chaque communauté et si chez les musulmans celle-ci est beaucoup plus présente qu'au niveau des familles chrétiennes. Ceci est aussi palpable au niveau des réponses des interviewés démentant l'influence de leurs parents sur leurs choix politiques.

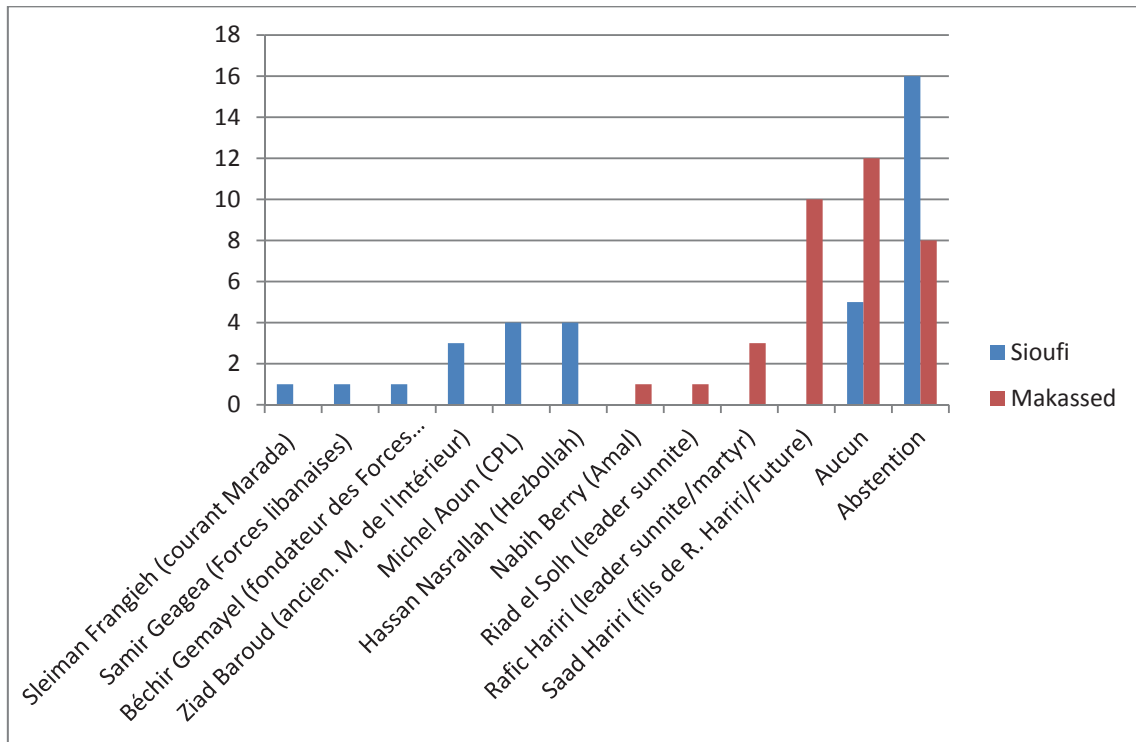
Ainsi, 69% des interviewés au collège Sioufi (presque les trois quart-couleur rouge) ont répondu ne pas être influencés par leurs parents dans leurs choix politiques contre seulement 37% (un quart des interviewés-couleur rouge) au collège des Makassed. L'abstention reste minime au niveau de Sioufi et se limite à 3% pour 17% au collège des Makassed (couleur verte dans les deux figures). Cette comparaison est clairement vue dans le graphique 6.c ci-dessous, où les courbes des résultats des deux écoles Sioufi et Makassed sont contradictoires.

Figure 6.c :



7- Quel est le leader confessionnel que vous préférez au Liban ?

Figure 7 :



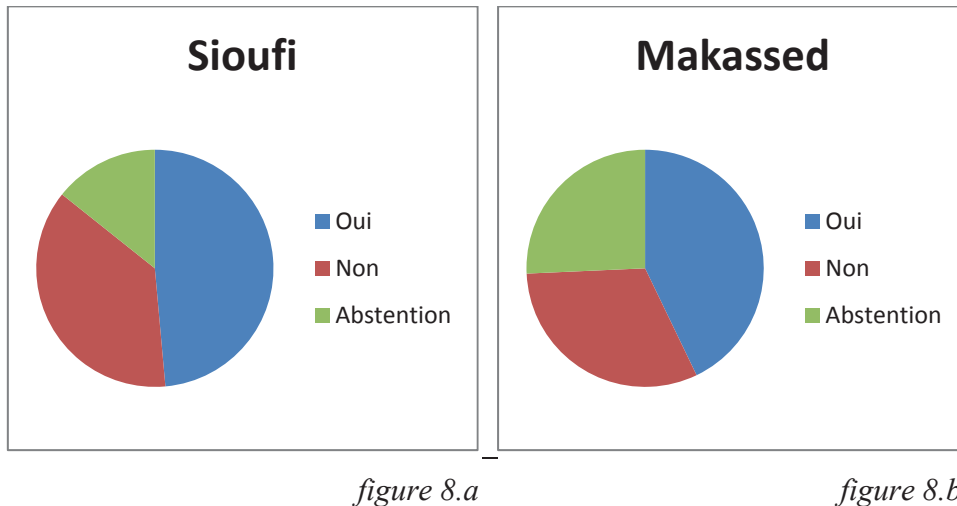
Dans cette figure, les abstentions et réponses « aucun leader » sont les plus nombreuses et dépassent aisément la moitié du total des interviewés. Ainsi les chiffres pour « aucun » et « abstention » s'élèvent à 21 sur 35 au collège de Sioufi et 20 sur 35 au collège des Makassed. Il est intéressant de s'attarder sur un point important dans cette figure et qui découle du fait que tous les interviewés du collège de Sioufi sont partisans de leaders complètement différents de ceux interviewés aux Makassed. En effet, aucun leader n'a pu réunir deux points de vue de jeunes issus de communautés différentes, ce qui montre encore une fois à quel point le fossé entre les différentes communautés est grand, et combien chaque leader confessionnel a son impact et son influence sur son public.

En effet, Saad Hariri recueille le résultat le plus élevé au collège des Makassed (10 élèves sur 35), suivi de son père, Rafic Hariri (3 sur 35), puis Riad Solh, autre leader sunnite et Nabih

Berry, leader chiite (1 sur 35 chacun). Parallèlement, 4 élèves sur 35 au collège de Sioufi nomment Hassan Nisrallah, contre 4 pour Michel Aoun, suivis de Ziad Baroud (3 sur 35), Béchir Gemayel (1 sur 35), Samir Geagea (1 sur 35) et Sleiman Frangieh (1 sur 35). Les partisans des forces libanaises ou encore du 14 mars en général sont très peu nombreux. Ceci peut être expliqué par la vague majoritaire des partisans des alliés du 8 mars dont Hassan Nasrallah, Michel Aoun et Sleiman Frangieh.

8- Avez-vous confiance en votre leader confessionnel ? oui / non. Pourquoi ?

Figures 8.a et 8.b :



Les réponses « oui, nous avons confiance en notre leader confessionnel » dépassent celles négatives dans les deux établissements scolaires Sioufi et Makassed. Elles sont simultanément 49% oui (couleur bleue) pour 37% non (rouge), et 43% oui (bleue) pour 31% non (rouge). Ces chiffres nous montrent à quel point les jeunes sont attachés à leurs leaders, et combien ces derniers arrivent à les convaincre, par leurs discours, qu'ils sont les seuls à pouvoir les protéger. Ci-dessous quelques réponses à la deuxième partie de la question : *Pourquoi ?*

Nota bene :

Les réponses à la 2ème partie de la question : « Pourquoi », n'ont pas été sérieusement traitées par le groupe d'élèves à Sioufi, de ce fait, elles n'ont pas été retenues pour notre étude. Cependant, le groupe des Makassed a répondu à la 2ème partie de la question 8, et les réponses étaient les suivantes :

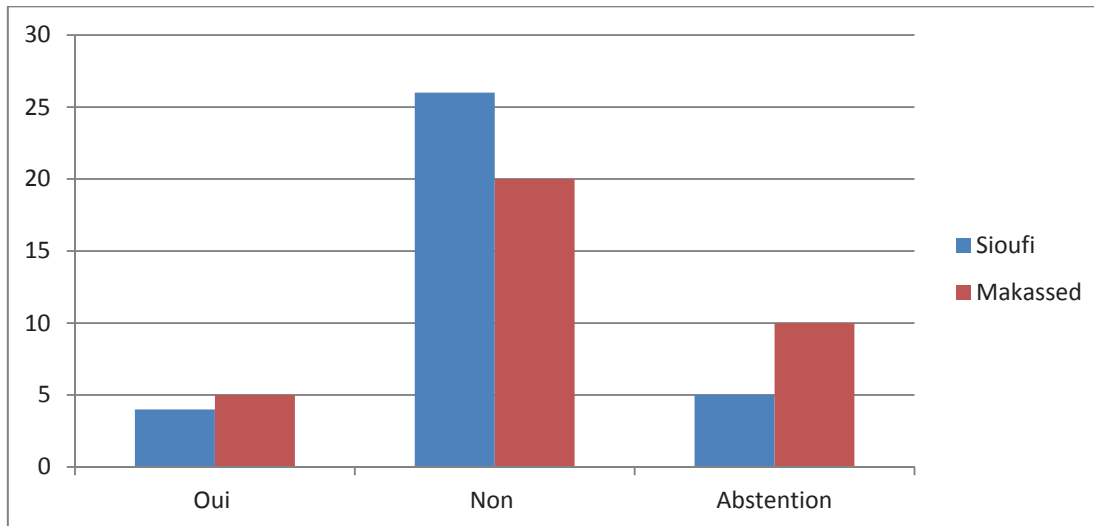
4 sur 11 non car aucun leader ne m'inspire confiance.

3 sur 15 oui car il est intelligent et c'est un grand leader (**2** de ces trois parlent de leur leader Saad Hariri et **1** de Nabih Berry)

Toutefois, les réponses de la page précédente ne sont pas très profondes mais ce que nous avons pu constater, c'est le jugement superficiel des jeunes pour leurs leaders qu'ils ne critiquent pas, ni critiquent leur attitude envers leur public particulièrement.

9- Avez-vous peur du ou des leaders des autres confessions ? oui / non.

Figure 9 :



Ces chiffres viennent compléter les réponses et attentes des interviewés dans la figure 8 qui a précédé cette figure. En effet, cette confiance en leurs leaders d'un côté et le fait qu'ils n'ont pas peur des leaders des autres confessions est du à plusieurs facteurs :

- Premièrement, ces jeunes n'ont pas vécu la guerre civile et du coup leur définition du terme « peur » diffère beaucoup de celle des générations qui les ont précédées.
- Deuxièmement, leur âge qui leur permet d'être très libertaires et du coup facilement influençables, voire manipulés. Cette fragilité peut constituer une arme de manipulation par excellence pour les leaders.
- Troisièmement, leur grande confiance en leurs propres leaders pourrait aussi jouer sur leur faible peur des autres leaders et vice-versa. Ainsi, 17 sur 35 du collège de Sioufi ont confiance en leurs leaders (figure 8.a) pour 26 sur 35 qui n'ont pas peur des leaders des autres confessions (figure 9). 15 sur 35 du collège des Makassed ont confiance en leurs leaders (figure 8.b) pour 20 sur 35 qui n'ont pas peur des leaders des autres confessions (figure 9). Inversement, 13 sur 35 au collège de Sioufi n'ont pas confiance en leurs leaders (figure 8.a) pour 4 sur 35 qui ont peur des leaders des autres confessions (figure

9), et 11 sur 35 au collège des Makassed qui n'ont pas confiance en leurs leaders (figure 8.b) pour 5 sur 35 qui ont peur des leaders des autres confessions (figure 9).

Nota bene :

Les explications qui ont suivi la question *Le(s)quel(s) vous font peur, ou vous mettent en situation de crainte sur la sécurité de votre confession ? Et pourquoi ?* sont les suivantes :

-Sioufi :

2 Hezbollah, car il détient tout le pouvoir au Liban et il est armé

1 Saad Hariri, il est nul mais veut imposer sa politique

-Makassed :

4 non mais ayant répondu à la 2^{ème} partie de la question « Pourquoi ? » et dont : **1** peur du Mouvement Amal, **1** de Bashar el Assad et **2** Hassan Nasrallah et Michel Aoun.

3 oui dont **1** peur de Hassan Nasrallah et Michel Aoun et **2** de Hassan Nasrallah uniquement.

Malgré leur concept différent de la peur, les jeunes (7 sur 35) dans les deux collèges mais essentiellement au collège des Makassed, (dont la majorité est partisane de Saad Hariri) ont peur de Hassan Nasrallah, de Michel Aoun, du président syrien Bashar el Assad, et du mouvement chiite Amal. Ceci nous pousse à nous demander si ce ne sont pas leurs leaders confessionnels et encore les médias, surtout les chaînes télévisées, porte-paroles de ces leaders, qui alimentent cette anxiété chez eux.

Ce qui est étonnant aussi est qu'aucun jeune des deux établissements scolaires n'a peur des sionistes, pourtant l'occupation israélienne du pays à partir des années 80 jusqu'à la fin des années 90, suivie de leur invasion en juillet 2006, auraient pu être un élément déclencheur de haine et de peur chez ces jeunes Libanais. Ceci aurait été probablement différent si le questionnaire avait été distribué dans un établissement à majorité chiite et influencé par le Hezbollah. Cependant, dans les entrevues filmées pour le documentaire de Hadi Zacak « Une leçon d'histoire », cette peur des sionistes et des invasions israéliennes est fort remarquable. Par ailleurs, les chaînes relatives aux *leaders* du 14 mars seraient plus centrées à attaquer le Hezbollah et ses alliés et ceci transparaît dans les réponses des interviewés du collège des Makassed.

Il est à noter que les chaînes télévisées locales sont aussi une arme permettant aux leaders de transmettre une peur et un refus pour un leader ou mouvement particuliers. D'après notre étude de terrain, ceci est palpable dans les réponses et comportements des jeunes convoqués à répondre au questionnaire ou encore à participer aux entrevues libres.

10- Dîtes que représente pour vous chacune des chaînes suivantes :

Figure 10 :

OTV :

Sioufi	Makassed
1 la plus forte, 1 la plus honnête, 2 ma préférée, 1 unique et originale, 1 bornée	6 Michel Aoun (CPL)

Manar :

Sioufi	Makassed
2 une mission, je la regarde, 2 rien, 1 perte de temps, 1 bornée	6 Hezbollah

LBC :

Sioufi	Makassed
1 équilibrée, 1 objective, 2 actuelle	2 objective, 3 Forces libanaises, 1 parti des Phalanges

Mtv :

Sioufi	Makassed
2 bonne, 1 très bonne, 1 divertissante, 1 journal de 20h nul, 1 la meilleure, la chaîne qui raconte la vérité	3 Forces libanaises, 2 Michel Murr (propriétaire de la chaîne et neveu du politicien Michel Murr)

Future :

Sioufi	Makassed
-	6 Hariri

NTV :

Sioufi	Makassed
2 rien de spécial, 3 bonne, 1 objective	3 forces du 8 mars, 1 corrompue, 1 rien, 1 objective

NBN :

Sioufi	Makassed
6 rien ou ne regardent pas	5 Nabih Berry (Mouvement Amal), 1 rien

TL :

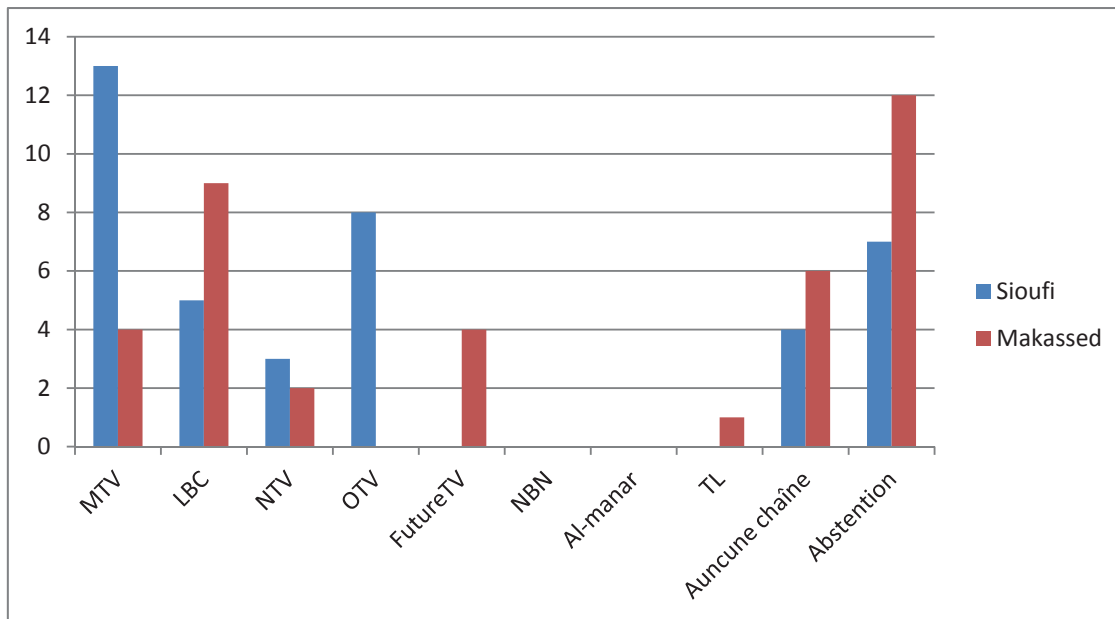
Sioufi	Makassed
2 objective, 4 ancienne et pas actuelle du tout	2 objective, 4 ancienne et pas actuelle du tout

Les élèves de Sioufi n'ont pas associé les chaînes avec les noms des *leaders* confessionnels ou avec les partis politiques, mais plutôt avec des adjectifs descriptifs tels que chaîne objective, ancienne, actuelle, etc. Par contre, les élèves de Makassed, ont associé beaucoup plus la chaîne télévisée avec le nom d'un parti politique ou d'un *leader* confessionnel : Nabih Berry pour NBN, Forces du 8 mars pour la NTV, Forces libanaises pour MTV et LBC, Phalanges pour LBC, Hezbollah pour Al-manar et Michel Aoun ou CPL pour l'OTV.

La description des deux chaînes TL et Future TV a aussi attiré notre attention. Ainsi, beaucoup d'élèves dans les deux établissements scolaires classent la chaîne publique Télé Liban (TL) objective et non actuelle. Aucun ne l'associe à un parti ou courant ou même à l'État libanais et le gouvernement. Dans le cas de la Future TV, elle est associée par les élèves des Makassed (6 sur 35) à la famille Hariri, par contre elle n'est décrite par aucun élève de Sioufi. Il faut dire encore une fois que les élèves de cet établissement s'abstiennent de décrire la Future TV ou même d'en parler, ils la négligent complètement.

11- Quelle(s) chaîne(s) de celles mentionnées ci-dessus vous inspire(nt) confiance dans les informations/actualités qu'elle(s) diffuse(nt) ?

Figure 11 :



Dans cette figure, la MTV détient le meilleur score quant à la réponse à la question laquelle ou lesquelles des chaînes télévisées vous inspire(nt) confiance. Ainsi, la chaîne MTV a le plus de réponses auprès des élèves du collège de Sioufi (malgré une majorité partisane du courant patriotique libre), 13 sur 35 ont donc choisi cette chaîne. De même, si nous revenons aux réponses des Tableaux 10 de la question 10: 5 élèves de 13 la décrivent comme étant bonne à très bonne, divertissante, la meilleure, la chaîne qui raconte la vérité. Cette chaîne a aussi des partisans au collège des Makassed où 4 sur 35 répondent qu'elle leur inspire confiance.

L'OTV vient en deuxième position à Sioufi, avec 8 sur 35 pour zéro sur 35 au collège des Makassed. Inversement pour la Future TV, dont 4 de 35 ont confiance en ce qu'elle diffuse pour zéro sur 35 à Sioufi. (Résultats qui se répètent à chaque fois qu'il s'agit d'interpréter une chaîne télévisée, son contenu et ses appartenances). Cependant, et malgré le penchant de la classe de Sioufi qui est plus 8 mars, nous remarquons que ni la OTV, ni Al-manar (zéro sur 35) n'inspirent

confiance aux jeunes, à savoir une crédibilité et une objectivité dans la diffusion des informations. Ceci nous paraît étrange quant à l'attachement des élèves à leurs *leaders* politiques mais surtout aux chaînes porte-paroles de ceux-ci. Il nous semble ainsi qu'ils sont fort conscients de la crédibilité de chacune des chaînes, et séparent clairement leur attachement à leur *leader*, de la source de laquelle ils puiseraient plus objectivement des informations et dans laquelle ils ont le plus confiance. Celle-ci, comme il s'est avéré d'après les réponses, peut diverger complètement de la source porte-parole de leur communauté ou *leader* confessionnel.

La LBC suivie de la NTV ont elles aussi leurs partisans, à savoir des élèves qui font confiance à ce qu'elles diffusent avec, simultanément, 5 sur 35 (Sioufi) et 9 sur 35 (Makassed) pour la LBC et 3 sur 35 (Sioufi) et 2 sur 35 (Makassed) pour la NTV, chiffres peu intéressants à comparer aux résultats de la MTV et de la Future TV.

pourquoi ?

Sioufi :

9 MTV dont **4** car elle est objective, neutre.

4 OTV dont **1** car j'ai confiance en tout ce qu'ils disent.

3 LBC dont **1** car c'est une chaîne équilibrée qui ne se renferme pas sur son opinion.

3 NTV dont **2** car elle n'appartient à aucune personne ni à un parti politique.

1 OTV et LBC

1 MTV et LBC (car elles disent la vérité)

3 MTV et OTV

7 abstentions de répondre

4 aucune chaîne ne m'intéresse ou ne m'inspire confiance

Makassed :

7 abstentions de répondre + **5** erronées

6 aucune dont **2** car elles sont toutes corrompues, **1** car elles mentent, **1** non intéressé(e) par ce qu'on dit sur les chaînes télévisées, **1** ne m'inspirent rien, **1** abstention de répondre au

« Pourquoi ? »

3 FutureTV dont **2** car même vision politique, **1** car c'est une bonne chaîne

1 LBC/FutureTV avec abstention de répondre au « Pourquoi ? »

6 LBC dont **5** abstentions de répondre au « Pourquoi ? » et **1** parce qu'elle est forte en reportages et documentaires.

1 MTV/LBC (abstention « pourquoi ? »)

3 MTV dont **2** car les journalistes n'exagèrent pas et ne mentent pas, **1** abstention

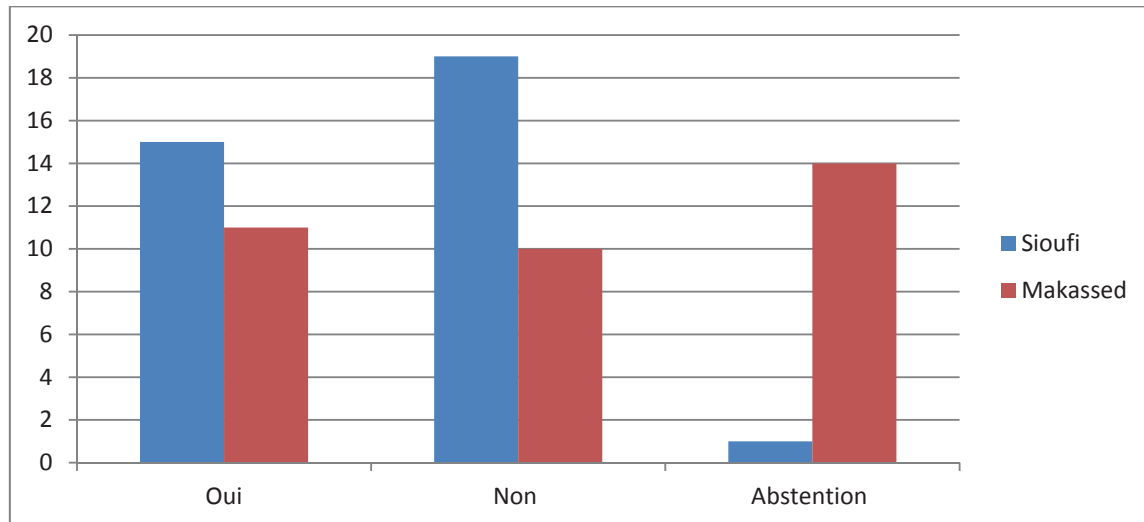
1 NTV/LBC, car elles sont les plus objectives

1 NTV (abstention)

1 Télé Liban (abstention)

12- Boycottez-vous, une ou des chaînes particulières ? oui / non

Figure 12 :



Dans cette figure le nombre des élèves du collège de Sioufi qui ne boycottent pas de chaînes télévisées (19 sur 35) est supérieur à celui de ceux qui en boycottent (15 sur 35). Pourtant le nombre de ceux qui ont répondu par l'affirmative, 15 sur 35 élèves (donc un peu moins que la moitié des interviewés), n'est pas faible. Ceci nous pousse à nous interroger sur les chaînes concernées. Ainsi, 6 sur 15 boycottent la Future TV, 4 Al-manar, 1 MTV, et 4 Télé Liban. Les élèves de ce collège se sont abstenus de dire pourquoi ils boycottaient ces chaînes.

Dans le cas des élèves du collège des Makassed, le nombre de ceux qui boycottent des chaînes télévisées dépasse celui de ceux qui n'en boycottent pas. Cependant, le nombre des élèves qui se sont abstenus de répondre, a dépassé celui de ceux qui ont répondu « oui » et « non ». Ainsi, les réponses étaient les suivantes : 14 sur 35 abstentions, 11 sur 35 oui, 10 sur 35 non. Un seul élève a répondu à la question *Pourquoi ?* Il s'agissait de la chaîne Al-manar, *parce qu'elle raconte des informations fausses et erronées.*

5 sur 11 ayant répondu oui boycottent en particulier la chaîne Al-manar, dont un boycotte aussi la NBN et un ne boycotte que Télé Liban. Par contre aucune autre chaîne n'a été nommée.

Ce blocage envers la chaîne du parti de Dieu est éventuellement dû au fait que la plus part des interviewés du collège des Makassed sont partisans du courant du Futur.

Pourquoi et lesquelles des chaînes vous boycottez ?

Sioufi :

-1 abstention

-19 non, dont : 3 sont curieux de connaître l'opinion des différentes chaînes.

-15 oui, dont : 4 oui sans commenter le « pourquoi » et 11 oui avec mention des chaînes qui suivent :

1 MTV

1 Future et Al-Manar

2 Télé Liban, Future et Al-Manar

1 Télé Liban

1 Future et Télé Liban

2 Future

1 Al-Manar

1 NBN et Al-Manar

1 NBN, Al-Manar et Télé Liban

Makassed :

-9 abstentions + 5 réponses erronées

-10 non (avec abstention de répondre à la question qui suit : « pourquoi ? »)

-11 oui dont 5 abstentions de répondre à la question qui suit : « pourquoi ? » et 6 oui avec mention des chaînes qui suivent :

2 Al-manar et NBN

3 Al-manar dont 1 car elle raconte des informations fausses et erronées

1 Télé Liban (avec abstention de répondre au « Pourquoi ? »)

C- Observation et positions

Cette étude nous a permis d'observer les positions suivantes :

- Des contraintes liées aux horaires : insuffisance de périodes et de temps accordés à l'éducation civique en général et le travail de groupe entre débats et mise en commun, en particulier. En effet, les séances sont très courtes (à titre de 45 à 50 minutes maximum), une fois par semaine et généralement fixées les vendredis, dernier jour de la semaine quand les élèves sont déjà fatigués de toute la semaine, ou encore les dernières périodes de la journée, qui sont généralement les plus courtes et durant lesquelles les élèves deviennent peu ou pas productifs.
- Les élèves sont plutôt passifs, rarement interactifs sur les sujets considérés tabous tels que les élections législatives, la démocratie, le rôle des services de sécurité, etc. Le manuel scolaire reste le seul outil qu'ils suivent durant le cours, aucune ouverture au monde et à l'actualité n'est possible. Les élèves ont peur de donner leur point de vue, et se référer aux manuels scolaires reste leur garantie pour une réponse considérée correcte par leur professeur, malgré la faiblesse de la mise à jour des manuels d'Histoire en particulier, et la subjectivité dans l'exposition des faits par chaque communauté.
- Les interactions sont coupées à chaque fois qu'un élève veut déclencher un débat sur les partis politiques au pays. Le professeur étant hésitant à gérer un tel dialogue par peur de voir resurgir des haines latentes chez certains élèves dont les parents, la famille ou l'entourage en général sont gravement affectés ou ont été affectés durant la guerre civile par des attaques et des injures de la part des partis politiques ou confessionnels adversaires.
- Ceci dit, nous avons remarqué qu'il existe une relation plutôt magistrale et hiérarchique entre les professeurs et les élèves, rares sont les moments durant lesquels nous avons palpé une certaine sans façon et une flexibilité dans la communication entre les deux acteurs.

- Les élèves sont purement fermés dans la sphère du récepteur, voir même récepteur passif d'information et de connaissance, ils sont encore loin de passer au rôle d'émetteurs d'informations et d'analystes d'actualité, de faits et d'évènements. Pourtant, selon Louis Porcher, dans « Les médias entre éducation et communication », « *si (...) les médias sont utilisés passivement comme des auxiliaires pédagogiques, si leur intervention ne sollicite pas l'initiative de l'élève mais se contente de viser seulement le côté passif, simple réceptacle alors l'enseignement aura sans aucun doute un air moderne (technologiquement) mais demeurera sans aucune efficacité au total.* »³⁹⁸

- Les cours d'histoire et d'éducation civique sont plutôt magistraux. Aucune activité de groupe, durant la séance d'observation n'a été remarquée. Pourtant, selon le chargé d'orientation du collège de Sioufi Johnny Helou, il y a des séances où certaines activités interactives et des débats en groupes sont appliqués, sauf qu'occasionnellement et pas dans la majorité des établissements scolaires. Tout dépend du sujet abordé et de l'approche du professeur ainsi que de celle des élèves dans le traitement de l'information. Cependant, les médias deviennent des outils indispensables à l'apprentissage et l'acquisition de connaissances, qu'il faudra, selon J. Gonnet, « *apprendre à utiliser (éventuellement en les créant soi-même) parce que, dans une société démocratique, qui met l'accent sur la pluralité des points de vue, les médias sont bien au centre des pratiques démocratiques.* »³⁹⁹

- Les professeurs ont tendance à confondre les concepts d'information et de savoir. Ceci peut être dû au fait que depuis l'émergence et la forte expansion des médias dans le monde, personne ne s'est préoccupé des relations qu'entretenaient les élèves (individus apprenants) ainsi que les enseignants (éducateurs) avec les média d'où la nécessité d'une éducation aux médias. L. Porcher développe une idée essentielle portant sur la nécessité de comprendre que les technologies sont incontournables, et qu'elles « *exercent une attraction (...) et donc une influence telles sur les individus qu'il faut absolument équiper ceux-ci des moyens intellectuels de comprendre les médias, c'est-à-dire de les dominer, et de ne pas être*

³⁹⁸ PORCHER Louis (2006), « *Les médias entre éducation et communication* », édition Vuibert, p.47

³⁹⁹ GONNET Jaques (2001), « *Éducation aux médias...* Op.cit. p.25

manipulés par eux ». ⁴⁰⁰ L'institution scolaire est le milieu qui devra se charger en premier lieu de cette responsabilité.

- Aucun média (presse, poste télévisé, radio, média sociale) n'est utilisé en classe. Cependant, des exemples concrets de la vie citoyenne sont donnés par le professeur durant le cours magistral, afin de comparer ce qui est écrit dans le manuel scolaire au quotidien vécu sauf que ceci se limite uniquement à citer certains exemples sans s'aventurer dans un débat constructif. Or, J. Gonnet dans « Éducation aux médias, les controverses fécondes », explique clairement qu' « *il ne s'agit plus pour l'école de se positionner par rapport aux médias mais de proposer un projet de transmission de valeurs, qui intègre les médias à la fois comme emblème de la démocratie et comme savoir fondamental* ». ⁴⁰¹ Cependant, nous avons remarqué que les professeurs ne sont pas encore préparés, ni prêts, à mener cette éducation aux médias et par les médias en classe.

- La professeure d'éducation civique au collège Khaled Bin-Al-Walid/al-horj ajoute à ce titre : « *dans ma technique d'enseignement je leur donne toujours des exemples concrets de corruption dans notre société. Nous discutons ensemble de ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, pour qu'ils apprennent à ne pas être eux même corrupteurs après, quand ils sortiront de l'école* ». Cependant, aucun outil, à savoir article, revue de presse, émission télévisée, programme à la radio, etc., n'est consulté durant les cours comme support d'appui aux exemples et idées lancés par la professeure.

- Selon Patrick Kfoury professeur d'éducation civique et d'ECJS au SSCC Sioufi, « *je suis pour qu'ils discutent des sujets relatifs à la politique libanaise, la démocratie au pays, les actualités dans les médias, etc., mais malheureusement nos jeunes sont encore très influencés par le vécu de leurs familles, parents et entourage, et sont encore incapables d'interpréter de tels sujets objectivement. Ainsi j'évite de les mettre en situation de discussion quand il s'agit d'aborder de tels sujets pour empêcher des conflits entre les élèves et des débats qui finissent souvent mal.* »

⁴⁰⁰ PORCHER Louis (2006), « *Les médias entre éducation ...* Op.Cit. p.13

⁴⁰¹ GONNET Jaques (2001), « *Éducation aux médias...* Op.cit. p.25

- Les élèves sont fortement influencés par leur entourage et les *leaders* de leurs communautés. Ils considèrent même ces derniers comme les plus forts, les protecteurs, les seuls qui racontent des vérités, etc. Ceci transparait beaucoup dans les réponses au questionnaire anonyme et aussi dans les réactions des élèves durant les débats menés en classe. Toutefois, un grand nombre de ces élèves sont peu ou pas intéressés par la vie politique et les bases de la démocratie.

- Les contraintes des dispositions scolaires sont parmi celles partagées par tous les acteurs scolaires. Ainsi nous avons remarqué que les écoles elles-mêmes, dans toute leur constitution, leurs côtés pédagogique et stratégique, etc. manquent d'infrastructure et ne sont pas encore préparées à initier les jeunes à devenir des émetteurs d'information et de vrais citoyens vivant dans une société démocratique.

Synthèse

Suite aux observations menées ci-dessus, une conclusion serait indispensable pour terminer cette dernière partie. Ainsi nous rappelons brièvement les principaux axes de notre recherche ainsi que le choix des acteurs, du média, et des lieux de l'enquête. En effet, notre travail pratique a porté sur de jeunes Libanais interviewés et observés dans deux établissements scolaires religieux à la Capitale Beyrouth, afin de répondre à la problématique initiale portant sur ce jeune public face à l'information retirée des télévisions locales libanaises, entre une ouverture sur le monde et la mondialisation de l'information ou un repli communautaire, et le rôle des médias dans la sensibilisation des jeunes à la démocratie, la citoyenneté et l'entente nationale.

Le choix du média, les chaînes télévisées locales, rappelons-le, est dû au fait que celles-ci sont nées pendant la guerre civile libanaise, comme porte-parole aux *leaders* politico-confessionnels, et se sont développées dans un sens plutôt subjectif et représentatif des partis politiques et des principales confessions représentant les majorités au pays. Le choix du public, les jeunes, une cible fragile et facile à modeler, née après la guerre civile libanaise et qui reste fortement influencée par celle-ci et par les tensions confessionnelles héritées des parents et des grands-parents. Ainsi, d'après notre recherche, nous avons constaté que les jeunes sont très attachés à leur confession et aux *leaders* politico-confessionnels. Les médias, surtout les informations diffusées sur les chaînes télévisées locales attisent ce sentiment de repli sur sa propre communauté, et le refus de l'ouverture aux autres entités. Cependant, nous sommes un pays pluriculturel, riche dans sa diversité culturelle et communautaire. Celle-ci, si elle est bien valorisée et correctement expliquée aux jeunes, peut être un point fort pour l'image du Liban et un symbole de communication intercommunautaire et de diversité interculturelle dans la région moyen-orientale peu ou pas diversifiée qui entoure le pays.

En effet, nous constatons d'après nos recherches et analyses précédentes que l'actualisation des programmes scolaires d'enseignement d'histoire mais surtout d'éducation civique est urgente, à savoir l'évolution de la volonté des professionnels pédagogique de passer d'un système traditionnel et très académique se limitant aux livres scolaires, à une actualisation des sujets débattus et l'introduction des médias comme outil de renseignement, et moyen

d'analyse de l'actualité promouvant ainsi le succès de l'initiation à la démocratie chez le public, à partir d'un jeune âge. Nous relevons en particulier le rôle des médias, précisément les chaînes télévisées locales, à favoriser chez les jeunes Libanais, le développement d'une mentalité ouverte au monde ou, au contraire, à attiser chez eux plus de renfermement sur soi et leur communauté politico-confessionnelle.

Certains responsables scolaires étant, d'après les entrevues menées avec eux, plus ou moins d'accords sur l'idée de la nécessité d'introduire les médias dans les programmes scolaires, une relation école-média devient alors nécessaire, afin de développer chez les jeunes une conscience du politique et une initiation objective et transparente à la vie démocratique.

Ceci dit, Frédéric Lambert suggère « une typologie en cinq positions, de l'option zéro (pas de médias à l'école) au projet d'un enseignement spécifique à l'image et aux médias ».⁴⁰² Selon J. Gonnet, l'intérêt de cette approche est de pousser jusqu'à son terme l'analyse de la relation école-médias pour recommander, en urgence, une formation des enseignants à des thèmes identifiés, tels que l'analyse et les pratiques des supports médiatiques, le repérage des fonctions sociales des messages de la culture de masse, etc. En effet, le changement dans les programmes scolaires nécessiterait beaucoup de réformes en parallèle, dont essentiellement la formation des professeurs et l'éveil chez les parents du sens de la vraie vie démocratique afin qu'ensemble, pédagogues et parents, soutiennent les jeunes dans cette évolution culturelle.

⁴⁰² LAMBERT Frédéric (1997), « *Positions pour des éducations aux médias* », *Educations*, n°14, Villeneuve-d'Ascq, Editions Emergences. Extrait d'*Éducation aux médias, les controverses fécondes*, de Jacques Gonnet, éd. Hachette 2001. p.22

Conclusion Générale

« Ce n'est pas vouloir enrégimenter, imposer des dogmes, une orthodoxie, une raison d'état, c'est l'inverse, (...). C'est permettre à chacun de construire sa liberté dans le respect de celle de tous les autres » déclare François Hollande, Président de la République française, lors d'une visite à la Sorbonne, le 9 octobre 2012.

Ainsi, notre thèse n'est pas une recherche d'investigation sur un sujet donné, mais l'observation d'une réalité qui doit nous pousser à réfléchir sur le devenir du Liban et des Libanais. Ces derniers issus d'entités confessionnelles et politiques assez variées subissent des conflits et tensions intercommunautaires extrémistes. Cependant, si ces mêmes variétés sont mieux et objectivement orientées, à partir de l'école, elles peuvent se transformer en diversités culturelles et identitaires avantageuses pour le développement de la société libanaise dans une ère de mondialisation où le monde entier tend à s'ouvrir aux autres, à apprendre d'eux et à leur injecter sa propre culture.

En effet, les chiffres retenus dans notre recherche doctorale prouvent que le confessionnalisme est très présent et pèse lourd sur l'éducation des jeunes Libanais. Les médias locaux, en particulier les chaînes télévisées, attisent ce lourd fardeau et n'aident pas vraiment au développement de l'ouverture d'esprit chez les jeunes alors qu'il est grand temps, dans cette nouvelle ère de mondialisation, de les initier, non plus uniquement à l'objectivité dans le traitement des actualités diffusées par les médias mais, bien au-delà, à l'éducation à la laïcité en

priorité. Cette dernière commence par la compréhension et l'étude des origines des différentes confessions, leur raison d'être et leur contribution à l'enrichissement de la société libanaise sous la capote d'une laïcisation, seule capable de mener toutes les entités confessionnelles à l'égalité. Ceci dit, le réalisateur libanais Hadi Zackak, lors d'une entrevue accordée au Magazine francophone Noun, en octobre 2009, témoigne de ce qui suit : « *en faisant le film, j'ai découvert que le vrai problème n'est pas seulement le livre d'histoire mais bien au-delà on revient toujours au problème identitaire et à l'idée de la nation. Je pense qu'il vaut mieux commencer par enseigner l'histoire des communautés religieuses du Liban afin d'aboutir à l'histoire du Liban.* »⁴⁰³

La question que nous posons aujourd'hui consiste à savoir si l'école a toujours son statut d'apprenant pour les élèves ainsi que pour leurs parents et la communauté en général. Selon J. Gonnet, il s'avère de plus en plus que le sens reconnu de l'école concerne « presque exclusivement l'obligation de réussite à des examens »⁴⁰⁴, et qu'elle échappe néanmoins aux savoirs et valeurs promûts dans la société, car elle est loin de l'actualité, la vraie, celle qui transmet aux élèves, en direct, le quotidien de la vie sociétale.

Ceci dit, J. Gonnet s'arrête sur le rôle de l'actualité à valoriser les enseignements scolaires et les rendre plus vivaces. En effet, selon l'auteur « *de l'élection présidentielle ou municipale à la dernière découverte scientifique, de la compassion pour un crime passionnel à l'intérêt pour l'aménagement du territoire ou à un exploit sportif, l'histoire, les sciences physiques ou la littérature nourrissent la réflexion, proposent des grilles de lecture* ».⁴⁰⁵ Partir de l'actualité s'avère ainsi comme une motivation irremplaçable pour valoriser le savoir dispensé à l'école et le rendre plus proche de la réalité, et l'auteur poursuit « *dès lors, exclure de l'actualité les questions gênantes, taboues est tout simplement incohérent. Le problème, en revanche, est de savoir comment les aborder avec un minimum de précaution quand on a affaire à des sujets brûlants, difficiles, à risque. N'oublions pas, par ailleurs, que si l'école refuse de les traiter, ils*

⁴⁰³ http://www.hadyzaccak.com/files/A%20History%20Lesson_Aug2012.pdf

⁴⁰⁴ GONNET Jacques (2001), « *Éducation aux médias...* Op.cit. p.38

⁴⁰⁵ Ibid. pp.38/39

le seront de la pire façon, par les rumeurs, les lieux communs, par le raidissement d'attitudes qui ne rencontrent aucun argumentaire susceptible de contrebalancer les clichés (...). »⁴⁰⁶

C'est en étudiant l'introduction aux médias dans deux écoles privées religieuses au Liban, plus particulièrement l'introduction de l'actualité retirée des chaînes télévisées locales au cours d'éducation civique, ainsi que la perception d'autrui à travers les livres d'histoire qui s'arrêtent avec l'indépendance du Liban et le retrait de l'armée française en novembre 1943, que nous avons pu souligner certains points qui souvent passent sans avoir leur impact sur la société, mais qui sculptent discrètement une image d'un pays confessionnel et rassasient une haine latente, chez les jeunes Libanais, héritée des personnes adultes ayant vécu la guerre civile libanaise. Cette mise-en-évidence, si elle est mieux communiquée auprès des jeunes, pourrait changer la donne de la société libanaise d'une image confessionnelle et clientéliste, et empêcher le pire, à savoir de nouvelles guerres et encore du sang coulé entre les communautés religieuses, vers une société plus ouverte, exemple de démocratie pour les pays arabes émergents dans le monde de la démocratie suite aux révolutions du printemps arabe ces dernières années.

Ainsi, il serait important de développer davantage non seulement la communication dans les systèmes éducatifs et scolaires au Liban mais surtout de nouvelles perspectives, des activités interactives interscolaires et de nouveaux programmes unifiés permettant aux jeunes, héritiers de l'avenir du pays, de prendre conscience de la nécessité de vivre en convivialité avec leurs coreligionnaires. L. Porcher ajoute à ces propos que « *l'une des applications les plus riches d'une compétence de communication (et donc de l'éducation qui y conduit), c'est l'éducation aux médias, dans ses aspects à la fois conceptuels et pratiques, civiques et personnels, collectifs et individuels, affectifs et intellectuels* ». ⁴⁰⁷ Pour atteindre cet objectif, il faut, toujours selon L. Porcher élaborer une culture savante par des savants patentés, et des techniciens, qu'il appelle médiateurs, décidés à « faire descendre sur le terrain, dans le concret, les savoirs opérants. » ⁴⁰⁸

Cependant, lorsque le religieux se mêle à l'éducation, et que la plupart des établissements scolaires sont fondés par des religieux, tout devient bien plus compliqué. Nos enquêtes dans les

⁴⁰⁶ Ibid. pp.38/39

⁴⁰⁷ PORCHER Louis (2006), « *Les médias entre éducation...* Op.Cit. p.62

⁴⁰⁸ Ibid. p.62

écoles, les discussions en classe, le documentaire de Hadi Zackak, ainsi que nos entrevues avec les professeurs et des élèves du cycle secondaire nous montrent à quel point le confessionnalisme est enraciné dans la pensée des jeunes, et combien les professeurs sont paralysés et inertes face à ce flagrant délire dans les écoles. D'où l'urgente nécessité d'instaurer « *la morale laïque à l'école* »⁴⁰⁹, vision déjà mise en application en France, dans l'article « *Une troïka pour instaurer la morale laïque à l'école* », de Caroline Beyer, publié dans le quotidien français Le Figaro, le 12 octobre 2012.

Le dilemme entre s'ouvrir aux autres ou se renfermer de plus en plus dans le confessionnalisme par lequel passent ces jeunes reste inévitable, ceci pour plusieurs raisons : d'abord parce que ces mêmes jeunes sont issus chacun d'une confession et d'un bagage différent, qu'ils exercent leurs pratiques religieuses en famille, au village natal, dans leur communauté, et puis à l'école et qu'ils n'ont donc malheureusement aucune possibilité de s'ouvrir à l'autre, même en cherchant à retirer des informations des différents médias mis à leur disposition. Ensuite parce que la mentalité confessionnelle est enracinée dans la doctrine des écoles, du fait qu'elles sont créées par des religieux et subissent forcément cette contrainte depuis leurs créations ce qui est presque impossible de changer d'un jour à l'autre. Ceci démontre notre hypothèse principale, à savoir si les jeunes, et grâce à l'actualité retirée des chaînes télévisées libanaises, se sont ouverts au monde ou au contraire se renferment de plus en plus sur leur communauté. Notre étude a prouvé les hypothèses principales de notre thèse à savoir que ces jeunes sont loin d'être ouverts aux autres issus de communautés différentes, et que l'école n'est pas encore le milieu le mieux adapté pour les aider à s'ouvrir aux autres.

D'après notre recherche, nous pouvons déduire clairement ce qui suit

- a- l'information diffusée sur les chaînes télévisées libanaises est :
- Subjective ;
 - Peu ou pas crédible ;
 - Peu ou pas transparente ;

⁴⁰⁹ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/10/12/01016-20121012ARTFIG00310-une-troika-pour-instaurer-la-morale-laique-a-l-ecole.php> Page consultée le 12 octobre 2012

- Porte-parole des points de vue des *leaders* politico-confessionnels.

b- son impact sur les jeunes libanais se développe dans

- La propagande ;
- La manipulation ;
- L'éducation au clientélisme et à la dépendance « aveugle » par les jeunes des *leaders* politico-confessionnels.

Ce qui nous mène à proposer l'introduction des médias à l'école dans l'objectif de

- Contribuer à une meilleure communication intercommunautaire ;
- Initier les jeunes à l'objectivité dans la sélection des informations ;
- Les initier à l'objectivité dans l'interprétation des nouvelles ;
- Leur apprendre à traiter ces nouvelles entre collègues, en groupe ou en mise en commun, sans tension ni haine ;
- Organiser des tables rondes regroupant des élèves issus d'écoles musulmanes et chrétiennes, privées et publiques ;
- Modifier et mettre à jour les livres d'histoire et ceux d'éducation civique, de sorte à ce qu'ils riment plus avec la situation actuelle au pays.

Pour répondre à notre question de recherche que nous avons présenté dans l'introduction de notre thèse et qui consiste à savoir si les jeunes Libanais, et d'après les informations qu'ils retirent des chaînes télévisées libanaises, pour la plupart si pas dans leur totalité confessionnelle, sont de plus en plus renfermés sur leur communauté confessionnelle ou se sont enfin ouverts au monde, à la globalisation et la découverte des autres cultures, nous avons proposé un plan en deux grandes parties, la première divisée en quatre chapitres et la seconde en cinq chapitres :

La première partie était consacrée à la communication à l'ère de la mondialisation, l'étude des théories de la communication, et la question d'appartenance identitaire et culturelle, suivis d'un exposé sur le rapport des médias à la religion, le choc de culture entre télévision et éducation, afin de sortir avec un modèle reliant la communication et l'éducation à notre situation

contextuelle libanaise, pour ensuite mener une analyse introduisant les médias en classe, dans des établissements scolaires privés religieux. Ainsi, dans la première partie, nous avons exploré en premier lieu, l'historique de la communication depuis son émergence jusqu'à nos jours, ce qui nous a permis de ressortir avec des critères sur la base desquels l'introduction des médias dans les programmes scolaires relatifs à l'Histoire du Liban et à l'éducation civique et l'initiation à la démocratie devraient être mis en place (en deuxième partie). En deuxième lieu, nous avons traité la question de l'identité et de l'appartenance identitaire, en s'approfondissant dans les questions de la culture, les conflits intercommunautaires, les *Cultural* et les *Post-Colonial studies*, pour ensuite parler de la communication de masse et ses publics, les médias et la religion, les médias et la démocratie, ainsi que la télévision et l'éducation comme choc culturel.

Dans le dernier chapitre de cette première partie, nous avons traité deux questions principales. D'abord le développement de l'éducation aux médias à l'école, situations actuelles, avantages et contraintes, ensuite le rôle de l'éducation aux médias à favoriser le pluralisme et la diversité culturelle parmi les jeunes Libanais. Dans ce même chapitre, ont aussi été exposés notre problématique principale, ainsi que les principaux axes de notre recherche.

Le premier chapitre méthodologique de la deuxième partie consistait à évoquer le choix de la méthode d'analyse et d'observation des cours d'éducation civique en explicitant les raisons de ce choix, les limites et les contraintes de notre recherche, ainsi que l'établissement du cadre méthodologique de notre analyse. Cette recherche rappelons-le, a été complétée par une étude quantitative faite auprès de 70 élèves dans deux établissements scolaires à Beyrouth un musulman et un chrétien, soient 35 élèves par établissement, afin de compléter et d'appuyer notre recherche qualitative. Le deuxième chapitre de la deuxième partie, consistait à exposer l'histoire des principales communautés religieuses au Liban ainsi que celle de la création des chaînes télévisées libanaises. Cette deuxième phase nous a permis de situer le Liban dans son contexte géopolitique confessionnel, éducatif et médiatique actuel, dans le but de pouvoir entamer le cas pratique de notre étude de terrain.

Ainsi, la deuxième partie, éventuellement pratique, consistait essentiellement à établir une méthode d'analyse de cours d'éducation civique et d'histoire tels que donnés en classe, et

tels qu'ils devraient être donnés en harmonie avec les exigences des pratiques démocratiques et celles d'ouverture d'esprit à la rencontre des autres communautés constituant la société. Dans cette partie, nous avons commencé par un chapitre exposant la méthodologie de travail adoptée dans notre étude, suivi d'un chapitre historique mais aussi contextuel qui nous a permis de comprendre l'importance de relier la communication à l'éducation et ensuite de mieux comprendre le fonctionnement scolaire au Liban, à savoir les enseignements mis à la disposition des élèves, les programmes à suivre par les professeurs, les langues d'enseignements qui expliquent beaucoup l'influence des pays étrangers, sur le développement de l'opinion publique chez les jeunes. Ceci nous a permis plus tard d'établir notre échantillon en se basant sur deux établissements scolaires, de confessions différentes, situés à Beyrouth. Deux derniers chapitres ont été consacrés à l'exposition des résultats de notre étude menée dans les deux établissements scolaires de Beyrouth et les observations et les remarques qui ont découlés, ainsi que la validation de nos hypothèses centrales exposées dans l'introduction générale de la thèse dont la première consiste à démontrer que les chaînes télévisées locales influencent les jeunes Libanais dans le sens du communautarisme fermé mais pas de façon exclusive, et la seconde consiste à démontrer que le système éducatif libanais actuel prépare mal les enseignants à exercer une contre influence critique par rapport à celle très puissante des télévisions.

Ainsi, à ce niveau de notre recherche, nous sommes aptes à répondre à notre question de recherche principale et à vérifier nos hypothèses exposées dans l'introduction générale de notre thèse ainsi que les connotations qui en découlent, à savoir :

La question de recherche principale

Comment les informations retirées des chaînes télévisées libanaises sont-elles analysées et interprétées en classes secondaires, et comment les professeurs développent le sens d'analyse chez ce public jeune ? Sont-ils en train de leur injecter des notions de liberté d'expression, de la vraie vie démocratique et d'ouverture au monde, ou au contraire, de plus en plus de renfermement sur soi et sa communauté confessionnelle ?

Les connotations qui en découlent

- 1- Les chaînes télévisées locales, nées pendant et après la guerre civile libanaise reflètent une image confessionnelle représentant, chacune une confession ou un parti politico-confessionnel particulier ;
- 2- Le lien entre éducation et communication, et le rôle de l'école, lieu idéal pour l'éducation aux médias, dans la transformation des sociétés ;
- 3- L'exposition du problème du traitement des informations retirées des chaînes télévisées locales chez des jeunes libanais issus de deux collèges de confessions différentes, un chrétien et un musulman surtout au niveau de la politique locale et des conflits politico-confessionnels. Et l'analyse de l'impact de ces informations sur les jeunes, comment ceci transparait dans leur vie quotidienne, avec leur entourage.

Ceci dit, notre étude nous a permis de répondre à ces notions en montrant que les chaînes télévisées sont pour les plupart confessionnelles et que même si elles n'attaquent pas directement les confessions « adversaires », elles restent néanmoins un porte-parole et une source de propagande politico-confessionnels par excellence. Quant à la seconde connotation, et comme le montre une étude menée par Jacques Gonnet, nous avons pu prouver qu'il existe une relation étroite entre les écoles et les médias. Cette approche critiquée par Buckingham, dans le livre de J. Gonnet « *Éducation aux médias, les controverses fécondes* », prouve une forte relation école-médias, schématisée par le chercheur comme suit :

Le contexte de la relation école-médias :

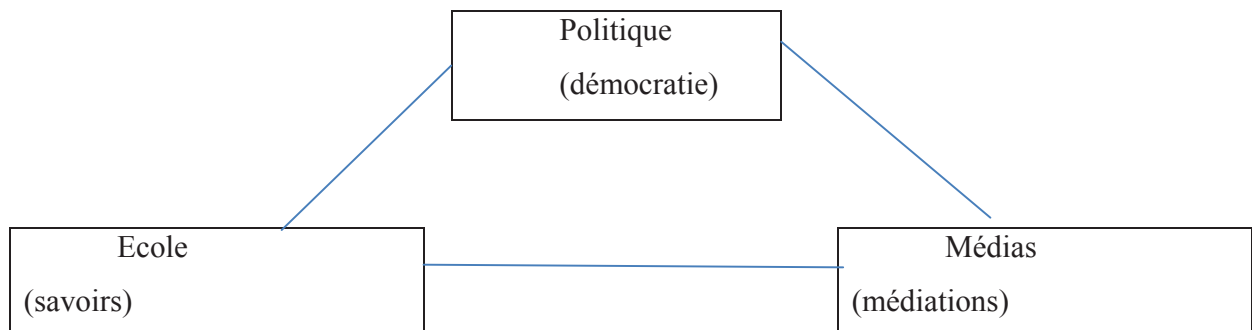


Figure : *Contexte de la relation école-médias* (J. GONNET, 2001)

Le chercheur souligne, dans son schéma, « que la relation école-médias s'inscrit dans un système politique précis, la démocratie, fondé sur la reconnaissance de la pluralité des opinions qui ont toutes une légitimité à s'exprimer ». ⁴¹⁰ Le rôle des médias est ainsi de traduire cette diversité et favoriser les pratiques démocratiques. Ces dernières, comme le souligne Edgar Morin, sont « plus qu'un régime politique : c'est la régénération continue d'une boucle complexe et rétroactive ; les citoyens produisent la démocratie qui produit les citoyens. » ⁴¹¹

Cette étude nous a aussi permis de démontrer que les écoles modernes peuvent absolument contribuer au développement d'un projet de société intégrant les médias dans les pratiques pédagogiques, à savoir l'apprentissage à l'utilisation, avantagement, du journal, l'image, les programmes télévisées, Internet, etc., en classe. Sauf que, et grâce à l'étude répondant à la troisième connotation consistant à enquêter auprès de jeunes élèves sur leur perception d'autrui, et l'impact de l'actualité retirée des chaînes télévisées sur leurs comportements sociocommunautaires, nous avons pu prouver que dans le cas du Liban nous restons loin des pays développés, comme le Canada, de par leurs techniques pédagogiques ouvertes et innovantes, dans l'initiation à une vraie vie démocratique.

Elle nous a aussi montré que l'éducation aux médias ne se fait pas uniquement par l'initiation à l'utilisation et la manipulation de ces outils de communication mais aussi à apprendre aux élèves à produire eux-mêmes l'information, ainsi qu'à lire entre les lignes. Il serait aussi important à ce niveau de conclure que la production de médias est aussi importante car elle met l'apprenant dans deux situations différentes celle du récepteur de l'information et celle de l'émetteur. Elle permet ainsi de développer chez lui deux sens d'analyse et d'interprétation. En effet, selon Laurent Gervereau, la production de « l'information consiste dans le choix d'une minorité de faits assortis de leurs commentaires par une minorité d'individus pour une majorité de consommateurs » ⁴¹² ; Marlène Loicq s'interroge à ce propos sur « la nécessité d'une mise à

⁴¹⁰ GONNET Jacques (2001), « *Éducation aux médias...* Op.cit. pp.24/25.

⁴¹¹ MORIN Edgar (2000), « *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur* », éd. Seuil. p.127.

⁴¹² GERVEREAU Laurent (2004), « *Inventer l'actualité, la construction imaginaire du monde par les médias internationaux* », Paris, édition La découverte. p.7

distance de la construction des messages médiatiques »⁴¹³, qui, selon elle « n'apparaît-elle pas essentielle pour envisager un rapport au monde plus réaliste ? »⁴¹⁴

En conclusion, rappelons que notre thèse constitue une goutte dans un océan de recherche sur les médias et leurs impacts sur les jeunes issus de pays émergents comme le Liban. Elle a certainement contribué au développement de la recherche en information et communication mais reste néanmoins incomplète surtout avec l'émergence des médias sociaux, et la montée croissante de l'accès des jeunes à ceux-ci.

En effet selon une étude menée par la compagnie de recherches et de statistiques Ipsos - Moyen Orient et d'Afrique du Nord, 65% des consommateurs d'internet sont entre 12 et 25. Un chiffre à ne pas négliger, et qui pourrait nous guider vers une nouvelle enquête sur l'impact de l'information retirée des médias sociaux, blogs et site web sur les jeunes Libanais, sachant que les médias sociaux sont éventuellement devenus des canaux aux médias traditionnels eux-mêmes, et que, selon « *Mapping Digital Media : Lebanon* », une étude menée par l'Open Society Foundations (OSF), leur influence sur les citoyens n'a pas baissé du fait qu'ils s'emparent d'Internet pour continuer à injecter leurs propagandes auprès de leur public. Le texte, tel que extrait du premier chapitre du rapport de l'OSF est le suivant: « *According to Arab Media Outlook 2009–2013, the top news websites in Lebanon belong to, or reflect, the same political parties that own the country's traditional media (...). Accordingly, it can reasonably be argued that digitization may not have helped increase news plurality in the country. On the one hand, plurality was always present, with Lebanon's different political parties more or less free to express themselves. On the other hand, the same pool of politicized voices and agendas merely migrated online* »⁴¹⁵

Une deuxième étude consisterait à enquêter sur le devenir de nos jeunes, de la liberté d'expression au Liban et au Moyen-Orient, la convivialité intercommunautaire et la vraie vie démocratique suite à la naissance du printemps arabe, en 2010. Cette dernière est aussi non

⁴¹³ LOICQ Marlène (2009), « *Les enjeux éducatifs de la culture informationnelle* » Une compétence de communication. Les cahiers du numérique, 2009/3 Vol. 5, pp.71-84.

⁴¹⁴ Ibid.

⁴¹⁵ « *Mapping Digital Media : Lebanon* », un rapport de l'Open Society Foundations, p.20

traitée en classe, alors qu'elle est supposée être le fruit d'un premier printemps arabe, commencé bien avant cette date, en 2005, avec le printemps libanais, qui a suivi l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri et précédé le retrait de l'armée syrienne du pays et le commencement d'une nouvelle ère, celle de la vraie indépendance du pays comme l'ont souligné plusieurs élèves interrogés dans le cadre de notre thèse.

Nous ouvrons ici sur un nouvel horizon, qu'il serait intéressant de traiter dans un projet futur et qui consisterait à travailler sur la question de l'émergence des médias sociaux et leur introduction dans les programmes scolaires. Nous avons déjà exposé ce sujet, lors d'une conférence donnée par nous même à l'Université Américaine de Beyrouth (AUB), en octobre 2011, lors du sommet de l'AUSACE (*Arab and United States Association for Communication Educators*)⁴¹⁶ et dont le thème de notre présentation portait sur la question de l'introduction des médias sociaux dans les programmes scolaires dans un but principal d'initiation à la démocratie, l'émission et la réception d'information chez les jeunes Libanais et l'ouverture aux autres communautés constituant la société libanaise.

Cette étude peut aussi être complétée, plus tard, par une étude dans une ou des écoles publiques libanaises. Celles-ci sont laïques et mènent autrement la question du vivre-ensemble et l'inter-communautarisme. Cependant, et bien qu'elles soient de nature laïque, ces écoles n'ont pas une infrastructure complète et une stratégie solide de dialogue intercommunautaire. Elles sont aussi rigides quant à l'ouverture aux recherches portant sur les questions politico-confessionnelles. Il serait donc intéressant de proposer un projet d'étude au Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur libanais afin de le convaincre à obtenir une autorisation de visites dans les établissements scolaires publiques pour mener les études qualitatives et quantitatives qui ont été menées dans notre thèse, suivie d'une étude comparative entre les résultats de l'étude menée dans les deux établissements religieux et ceux de l'étude à mener dans les écoles publiques.

⁴¹⁶ Cf. Abstract de notre intervention à la rencontre des membres de l'AUSACE, organisée à Beyrouth, en octobre 2011.

En conclusion, ceci nous invite à reprendre les termes de J. Gonnet : *« nous nous trouvons très exactement ici dans les pratiques démocratiques, dans le rôle que l'école doit jouer pour une promotion de la démocratie, pour une conscience du politique. On ne peut pas indéfiniment regretter que des peuples qui ont la chance de vivre sous des régimes démocratiques se désintéressent des élections et ne rien faire pour transmettre ces valeurs, pour travailler au quotidien à la « régénération du civisme » ».*⁴¹⁷

⁴¹⁷ GONNET Jacques (2001), *« Éducation aux médias... Op.cit. p.22*

Références

1- Mondialisation pluriculturalisme et communication :

ALBERT Pierre (1994), « *les médias dans le monde* ». Édition Ellipse.

ALBERTINI Françoise (2013), « *Penser autrement la Méditerranée contemporaine : quelles voies pour le dialogue interculturel ?* », article publié dans la Revue Française des Sciences de l'information et de la Communication N°2-2013

APPADURAI Arjun (2001), « *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* ». Édition Petite bibliothèque Payot (PBP).

ATTEN Michel (2010-2011), « *Des signaux de fumée au téléphone* ». L'Atlas des mondialisations. Hors-Série, 2010-2011.

BAUMAN Zygmunt (2011), « *Le coût humain de la mondialisation* », édition Hachette.

BAUMAN Zygmunt (2005), « *Modernité et Holocauste* », Paris, édition Fabrique.

BEN JAZEA AL-SHAMARI Suleiman (2000), « *La dimension panarabe dans la chaîne de télévision al-Jazeera* ». Université du Roi Saoud, Arabie Saoudite.

BREMOND Claude (1963), « *Les communications de masse dans les pays en voie de développement* ». Édition Persée, volume 2.

DAVIS Troy (1998), « *Appel pour une démocratie mondiale* », Desclée de Brouwer, Paris.

EL OIFI Mohammed (2010), « *Le face-à-face Al-Arabiya/Al-Jazeera : un duel diplomatico-médiatique* ». Article publié dans le Magazine Moyen-Orient. Géopolitique, géoéconomie, géostratégie et sociétés du monde arabo-musulman. Numéro 6, juin-juillet 2010.

GERVEREAU Laurent, (2004), « *Inventer l'actualité, la construction imaginaire du monde par les médias internationaux* », Paris, édition La découverte.

GILLESPIE Marie (1995), « *Television, Ethnicity, and Cultural Change* », Routledge, Londres.

GUILLEBAUD Jean-Claude (2006), « *La question médiatique, Le débat* », 2006/1 n° 138, pp. 95-103. DOI : 10.3917/deba.138.0095.

GONZALEZ-QUIJANO Yves et GUAAYBESS Tourya (dir.) (2009). « *Les Arabes parlent aux arabes : La révolution de l'information dans le monde arabe* ». Actes Sud.

HALLE Fransis (2010-2011), « *Qu'est-ce que les mondialisations ?* », L'atlas des mondialisations. La vie-Le monde, Hors-Série 2010-2011.

HAMMAMI Sadok (2005), « *Les sciences de l'information et de la communication dans le monde arabe. Reflexions sur les difficultés d'émergence d'une discipline* », RTCN n°45, Janvier/Juin 2005.

LAFRANCE Jean Paul, LAULAN Anne-Marie et RICO DE SOTELO Carmen (2006), « *Place et rôle de la communication dans le développement international* ». Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006. (Numéro Vol. 26/2 (2008).)

LAULAN Anne-Marie (2013), « *Communication et diversité culturelle* », article publié dans la Revue Française des Sciences de l'information et de la Communication N°2-2013.

LERNER Daniel (1958), « *The Passing of Traditional Society. Modernizing the Middle East* », The free press, New York, in article de MATTELART Tristan, « L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors », Institut français de presse, Université Paris II.

LEVITT Théodore (1983), « *Un seul univers, le marché ?* », Harvard-L'Expansion, Automne 1983, n°30.

MATHIEN Michel (2013), « *Diversité Culturelle, minorités et médias. Réalité et perspectives* », article publié dans la Revue Française des Sciences de l'information et de la Communication N°2-2013.

MATTELART Armand (2005), « *La mondialisation de la communication* ». Texte de Victor Hugo (1849), extrait de l'introduction de l'ouvrage.

MATTELART Armand (1992), « *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies* », La Découverte, Paris.

MATTELART Armand (1988), « *L'internationale publicitaire* », La découverte, Paris.

MATTELART Armand et Michèle & DELCOURT Xavier (1984), « *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale* », La Découverte, Paris, 1984.

MATTELART Tristan (2007), « *Médias, migrations et cultures transnationales* ». Édition INA.

MATTELART Tristan, « *L'internationalisation de l'audiovisuel: (bref) état de saviors* », Institut français de presse, Université Paris II.

MELLIN Christine (2004-2005), « *Organisation et fonctionnement de l'entreprise* ». U.V/OR 02.

MILADI Nourredine (2005), « *Médias en transition, Al-Jazira et le pouvoir de l'expression libre* », article publié dans *Questions de communication*, Dossier : Mondes arabophones et médias, 2005.

NORDENSTRENG Marshall & VARIS Tapio (1974), « *La télévision circule-t-elle à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde* », *Etudes et documents d'information* n°70, Unesco, Paris.

PROULX Serge (1997), « *L'individu face à la mondialisation* », *Sciences-humaines*, hors série n°17, Paris, juin-juillet.

PROULX Serge & VITALIS André (1999), « *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation* », Apogée, Rennes.

PROULX serge (2001), « *Mondialisation et réseaux de communication : vers de nouvelles solidarités citoyennes* », in VAN CROMPHAUT Michel, éd. « *Les mondialisations : gouffre ou tremplin ?* », L'Harmattan, collection « Économie et Innovation », Paris.

PROULX Serge (2002), « *Mondialisation et mouvements d'affirmation identitaire : expressions possibles de la société civile internationale* », in JAURÉGUIBERRY Francis & PROULX Serge, éd., *Internet, nouvel espace citoyen ?*, L'Harmattan, Paris.

RASSE Paul (2006), « *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication* », éd. Armand Colin, Paris.

RASSE Paul (2010), « *La mondialisation de la communication* », Les essentiels d'Hermès, éd. CNRS.

RASSE Paul (2013), « *Diversité et dynamique du progrès* », article publié dans la *Revue Française des Sciences de l'information et de la Communication* N°2-2013

SCHILLER Herbert (1969), « *Mass communication and American Empire* », Augustus M. Kelley Publishers, New York.

SCHILLER Herbert (1989), « *Culture, Inc. The Corporate Takeover of Public Expression* », Oxford University Press.

SCHRAMM Wilbur (1966), « *L'information et le développement national. Le rôle de l'information dans les pays en voie de développement* », Unesco, Paris, 1966.

SIROEN Jean-Marc (2007), Université Paris Dauphine, « *L'État-nation survivra-t-il à la mondialisation ?* », chapitre de l'ouvrage « *La question politique en économie internationale* », Kebadjian Gérard et Berthaud Pierre (2007). Édition La découverte, Paris.

TOMLINSON John (1991), « *Cultural Imperialism* », Pinter, Londres.

TOMLINSON John (1999), « *Globalisation and Culture* », Polity Press, Cambridge.

TOURAINÉ Alain (1992), « *Critique de la modernité* », Fayard, Paris.

WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* », l'auteur en dialogue avec Hugues Le Paige journaliste, auteur et réalisateur de documentaires. Édition Labor.

WOLTON Dominique (2004), « *L'autre mondialisation* ». Édition Champs Flammarion.

2- Culture et identité :

ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban. Le poids du professionnalisme sur les médias 1990-2002* ». Thèse soutenue en décembre 2007 – Université Panthéon –Assas (Paris II).

ABOU Sélim s.j. (1992), « *Cultures et droits de l'homme* », édition L'Harmattan, collection Pluriel Intervention.

ABOU Sélim (1962), « *Le bilinguisme arabe-français au Liban* », édition P.U.F, Paris.

ABOU Sélim (1986), « *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation* », édition Anthropos, Paris.

APPADURAI Arjun (2001), « *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* ». Édition Petite bibliothèque Payot (PBP).

AZAR Fabiola (1999), « *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban* ». Édition Harmattan.

BHABHA Homi (2007), « *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* ». Édition Payot, Paris.

BLAIS Martin (1980), « *L'échelle des valeurs humaines* ». Montréal: Fides.

BOURDIEU Pierre (1979), « *La distinction. Critique sociale du jugement* », édition Minuit.

BOURDIEU Pierre & WACQUANT Loïc (1999), « *On the Cunning of Imperialist Reason* », *Theory, Culture and Society*, 16/1, 1999.

BRAUDEL Fernand (1990), « *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* », réédition Paris, Armand Colin, « Le Livre de poche ».

CAMILLERI Carmel & COHEN-EMERIQUE Margalit (dir.) (1989), « *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel* », Paris, édition L'Harmattan.

CAREY James (1989), « *Overcoming Resistance to Cultural Studies* », in « *Communication as Culture Essays on Media and Society* », Londres Routledge 1990 (1989).

- CEYHAN Ayse (1993), « *Le communautarisme et la question de la reconnaissance* ». Cultures et conflits, Numéro 12. L'action collective : terrains d'analyse.
- CORM Georges (2012), « *Pour une lecture profane des conflits. Sur le « retour du religieux » dans les conflits contemporains du Moyen-orient* », Édition La découverte.
- COSSEE Claire, NAVARRO Laura, RIGONI Isabelle et SAITTA Eugénie (2013), « *Des médias par et pour les minoritaires ? (Re)production du genre et imbrication des rapports de* revue N°10, Université de Poitiers.
- COULDRY Nick (2000), « *Inside culture. Re-imagining the method of cultural studies* », Londres, Sage.
- CUSSET François (2003), « *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux Etats-Unis* », édition La Découverte.
- DAYAN Daniel (1993), « *À la recherche du public. Réception, Télévision, Médias* », Hermès, 11-12.
- DENZIN Norman K. (1999), « *From American Sociology to Cultural Studies* », *European journal for Cultural Studies*, 21, 1999.
- DURAND Pascal & MUSSO Pierre (dir.) (2005), « *Gramisci, les médias et la culture* », édition Quederni, 57.
- FERGUSON Marjorie & GOLDING Peter (dir.) (1997), « *Cultural Studies in questions* », Londres, Sage.
- FISKE John (1989), « *Understanding Popular Culture* », Boston, Unwin Hyman.
- FRASER Nancy (1992), « *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement* », Hermès, 31, 2001.
- GAUNTLETT David (2002), « *Media, Gender and Identity* », Londres, Routledge.
- GERIN-LAJOIE Diane (2006), Université de Toronto, Canada, « *La contribution de l'école au processus de construction identitaire des élèves dans une société pluraliste* », in *Revue Education et francophonie*, XXXIV, 1.
- GHORRA-GOBIN Cynthia (1994), « *Du melting-pot au multi-culturalisme : l'impératif d'une communication intégrant le spatial* ». Dossier, Quaderni N°22 – Hiver 1994.
- GIDDENS Anthony (1990), « *Les conséquences de la modernité* », L'Harmattan, 1994.
- GOUNIN Yves (2008), « *Que faire des postcolonial studies ?* », *Revue internationale et stratégique*, 2008/3 - n°71 pp.145-149

GROSSBERG Lawrence, NELSON Cary & TREICHLER Paula (dir.) (1992), « *Cultural Studies* », New York, Routledge.

HALL Stuart (1997), « *Culture, the Media and the “Ideological Effect”* » in CURRAN James, GUREVITCH Michael, WOOLLACOTT Janet (dir.), « *Mass Communication and Society* », Edward Arnold/The Open University Press.

HALL Stuart (1997), « *Representations. Cultural representations and signifying practices* », USA, édition Sage.

HALL Stuart (2008), « *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies* », Éditions Amsterdam.

HARROFF-TAVEL Marion (2005), L'action humanitaire : normes et pratiques. « *La diversité culturelle et ses défis pour l'acteur humanitaire*. Article extrait de *Cultures et conflits*. Numéro 06 (hiver 2005).

HENNION Antoine (1990), « *De l'étude des médias à l'analyse de la médiation* », Médiaspouvoirs, n°20.

HOGGART Richard (1957), « *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* », Minuit, 1970.

KAENEL André, LEJEUNE Catherine & ROSSIGNOL Marie-Jeanne (dir.) (2003), « *Cultural Studies. Études Culturelles* », Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

KROEBER Alfred et KLUCKOHN Clyde (1952), « *Culture: a critical review of concepts and definitions* ». Édition New York Vintage Books.

LONG Elisabeth (dir.) (1997), « *From Sociology to Cultural Studies* », *New Perspectives*, Malden, Blackwell Publishers.

MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* », Édition Grasset, Paris.

MACÉ Éric (1993), « *La Télévision du pauvre. Sociologie du public participant* », Hermès, 11-12, 1993.

MACÉ Éric (2001), « *Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés* », Réseaux, 104, 2000 et 105, 2001.

MACÉ Éric (2001), « *Éléments d'une sociologie contemporaine de la culture de masse. À partir d'une relecture de l'Esprit du temps d'Edgard Morin (1962)* », Hermès, 32, 2001.

MACÉ Éric (2003), « *La société et son double. Classes, races et genres dans l'imaginaire national télévisuel* », édition Armand Colin-INA.

MACÉ Eric & MAIGRET Eric (2005), « *Penser les médiacultures* », Paris, éd. Armand Colin, coll. Médiacultures.

MACÉ Eric (2005), « *La société et son double, une journée ordinaire de télévision* », Paris, éd. Armand Colin.

MACÉ Eric (2006), « *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias* », Paris, éditions Amsterdam.

MACÉ Eric, MAIGRET Eric & GLEVAREC Hervé (2011), « *Cultural Studies : Anthologie* », édition Armand Colin.

MAIGRET Éric (2003), « *Sociologie de la communication et des médias* », édition Armand Colin.

MAIGRET Éric (2004), « *Sociologie et communication : vieilles lunes disciplinaires et idées neuves* », Hermès, 38, 2004.

MAIGRET Éric & MACÉ Éric (2005), « *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde* », édition Armand Colin.

MATTELART Armand & NEVEU Erik (1996), « *Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage ?* », In: Réseaux, 1996, volume 14 n°80. pp. 11-58.

MATTELART Armand & NEVEU Érik (2003), « *Introduction aux Cultural Studies* », édition La Découverte.

MATTELART Tristan (2007), « *Médias, migrations et cultures transnationales* ». Édition INA.

MILLER Toby (dir.) (2002), « *Television studies* », Londres, British Film Institute.

MINARD Philippe et VAN DAMME Stéphanie (dir.) (2004), « *Faut-il avoir peur des cultural studies ?* » article paru dans « *Histoires du genre en Grande-Bretagne* ». Numéro spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, automne 2004.

MORLEY David (1992), « *Television, Audiences and Cultural Studies* ». Édition Londres : Routledge.

TAYLOR Charles (1992), "*Quel principe d'identité collective ?*" cité dans « *L'Europe au soir du siècle* » de Lenoble (J.) et Dewandre (N.) (dir.). Édition Esprit, 1992.

MORLEY David & KUAN-HSING Chen (dir.) (1996), « *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies* », Routledge, 1996.

RÉMY Julien (2011), « *Sur les postcolonial studies : hybridité, ambivalence et conflit* », article retirée du site web officiel de la Revue du MAUSS, www.journaldumauss.net texte publié le 28 avril 2011 et consulté le 19 aout 2013.

SAID Edward (1978), « *L'Orientalisme. L'orient crée par l'Occident* », éditions Seuil, 1997.

SIBEUD Emmanuelle ((2004-2005), « *Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats* », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2004/5 n°51-4bis, pp. 87-95

SIROEN Jean-Marc (2007), Université Paris Dauphine, « *L'État-nation survivra-t-il à la mondialisation ?* », chapitre de l'ouvrage « *La question politique en économie internationale* », Kebadjian Gérard et Berthaud Pierre (2007). Édition La découverte, Paris.

SULEIMAN Michael (1967), « *Political parties in Lebanon, the challenge of a fragmented political culture* ». Édition Connel University press.

TOURAINÉ Alain (1997), « *La recherche de soi* », édition Paris Fayard.

VAN DAMME Stéphanie & MINARD Philippe (2004), « *Faut-il avoir peur des Cultural studies ?* » Maison Française d'Oxford – CNRS.

3- Médias communautaires et médias et religion :

APPADURAI Arjun (2001), « *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* ». Édition Petite bibliothèque Payot (PBP).

BAKER KEITH Michael (1987), « *Religion et politiques sous l'Ancien Régime* », Annales, janvier-février 1987, cité par J. Lazar, « *L'Opinion publique* ». Sirey, 1995.

BALLE Francis (1984), « *Médias et société* ». Éditions Montchrestien, 1984.

BAUMAN Zygmunt (2000), « *Liquid Modernity* », Cambridge, Polity Press.

BEN AMOR-MATHIEU Leila (2000), « *Les télévisions hispaniques aux Etats-Unis. L'invention d'une communauté* », Paris, CNRS Éditions.

COOL Michel (1997), « *Les religions dans les médias : témoignage et propositions méthodologiques* ». Les cahiers du journalisme N°3, juin 1997.

COSSEE Claire, NAVARRO Laura, RIGONI Isabelle et SAITTA Eugénie (2013), « *Des médias par et pour les minoritaires ? (Re)production du genre et imbrication des rapports de revue N°10*, Université de Poitiers.

COTTLE Simon (2001), « *Ethnic Minorities and the Media* », Maidenhead, Open University Press.

DAIBER Karl-Fritz (1987), « *Religion et médias populaires* », Social Compass, article publié en ligne sur <http://scp.sagepub.com>

DE CHARENTENAY Pierre (2006/11), « *Religions, laïcité, médias* », Études, 2006/11 Tome 405, p.437-440

DOUYÈRE David (2011), « *La prière assistée par ordinateur* », Médium, n^o27, pp. 140-154

DOUYÈRE David (2010), « *La communication sociale : une perspective de l'Église catholique ? Jean Devèze et la critique de la notion de « communication sociale »* », Revue internationale de communication sociale et publique (RICSP), Uqàm, Montréal, n^o3-4, pp. 73-86

DOWNING John & HUSBAND Charles (2005), « *Representing 'Race'. Racism, Ethnicities and Media* », London, Sage.

DUFOUR Stéphane (2005), « *Les discours explicatifs dans les églises, un palliatif à la perte de culture religieuse ?* », Communication et Langages, n^o144, pp.77-88

DUFOUR Stéphane (2005), « *Le rôle de l'image dans la patrimonialisation et la consommation chances pour une parole sur l'expérience chrétienne dans la culture médiatique actuelle* », lors du congrès mondial de l'Union catholique internationale de la presse (UICP), Université Bishop's, Sherbrooke, Québec, 3-10 juin 2007

GEORGIU Myria (2006), « *Diaspora, Identity and the Media : Diasporic Transnationalism and Media Spatialities* », New York, Hampton Press.

GERIN-LAJOIE Diane (2006), Université de Toronto, Canada, « *La contribution de l'école au processus de construction identitaire des élèves dans une société pluraliste* », in *Revue Education et francophonie*, XXXIV, 1.

GREEN Nancy (2002/1), « *Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle* », éd. E.H.E.S.S, annales, histoire, sciences sociales.

GUTWIRTH Jacques (2000), « *Religion télévisée* », Ethnologie française, nouvelle série, T.30, n^o3, Juillet Septembre 2000, éd. Presses Universitaires de France. L'article dans son intégralité se trouve dans les liens du site web du réseau RELICOM, <http://relicom.hypotheses.org/>

HALL Stuart (1999), « *Thinking of the Diaspora. Home-Thoughts from Abroad* », Small Axe, 3(6), pp.1-18

HASSANE Souley (2009), « *L'archivage de l'Internet et la formation d'une mémoire numérique mondiale : enjeux et perspectives du web migrant, E-Migrinter* », dossier « *Documentation sur Internet et migrations internationales* », n^o3.

HUSBAND Charles(1994), « *A Richer Vision. The Development of Ethnic Minority Media in Western Democracies* », Paris/London/John Libbey.

LAMLOUM Olfa (2004), « *Al-Jazira, miroir rebelle et ambigu du monde arabe* », Paris, La Découverte.

- MARTHOZ Jean-Paul (2001), « Médias et « va-et-vient » communicationnel des diasporas », in BLION Reynald Blion, RIGONI Isabelle (éds.), « D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluri », Paris, Karthala/Institut Panos Paris.
- MATTELART Tristan (2002), « La mondialisation des médias contre la censure. Tiers Monde et audiovisuel sans frontières », Paris/Bruxelles, INA/De Boeck.
- MATTELART Tristan (2007), « Médias, migrations et cultures transnationales ». Édition INA.
- MATTELART Tristan (2009), « TIC et diasporas, TIC et sociétés », n^o spécial, 3(1-2).
- MAYER Jean-François (2008), « Mondialisation, religions, et politique au XXI^{ème} siècle », Hermès 51, 2008.
- OUELLET Bertrand (2007), « Médias et religion à l'ère du zap et du clic » *l'impact de la révolution numérique. Risques et chances pour une parole sur l'expérience chrétienne dans la culture médiatique actuelle* ». Communications et Société, Montréal, Québec.
- PROULX Serge (2008), « Des nomades connectés : vivre ensemble à distance », Hermès, (51), pp155-166
- RIGONI Isabelle (2008), « France, de la visibilité aux contenus » (avec BLION Reynald, FRACHON Claire, HUMBLLOT Catherine), in FRACHON Claire, SASSOON Virginie (éd.), « Médias et diversité. De la visibilité aux contenus. État des lieux en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Etats-Unis », Paris, Karthala/Institut Panos Paris.
- RIGONI Isabelle (2007a), « Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias », Montreuil, Aux Lieux d'Être.
- RIGONI Isabelle (2007b), « De l'immigration à l'immigré » quand l'objet devient sujet », dans Migrations Société, « Informer sur les migrations », 19 (111-112), mai-août, pp. 201-214
- RIONDET Odile (2011), « Communication and religion », *Revista romana de comunicare si relatii publice* (Bucarest) 13, p. 103-108, trd. Fr « La célébration communicationnelle », http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00153740
- RIUTORT Philippe (2002/1), « L'information en matière de religion. Une spécialisation moralement fondée ? », *Réseaux*, 2002/1 n^o111, p. 132-161. DOI : 10.3917/res.111.0132
- SAADA Julien (2009), « Le rôle des médias dans la dynamique communautaire au Liban », dossier élections libanaises, 12 Juin 2009.
- SCHLEGEL Jean-Louis (2001), « Ce que les médias font de l'Église catholique », in « Autres temps. Cahiers d'éthique sociale et politique ». N^o69, 2001, pp. 6-15.

SIMON Pierre-Jean (2006), « *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités* », Rennes, Presses universitaires de Rennes.

WIEVIORKA Michel (1996), « *Une société fragmentée. Le multiculturalisme en débat* », Paris, La Découverte.

4- Communication de masse et opinion publique :

BALLE Francis (1984), « *Médias et société* ». Éditions Montchrestien, 1984.

BOURDIEU Pierre (1992), « *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme* ». Édition Paris : Liber.

BOURDIEU Pierre (1996), « *Sur la télévision* », édition Liber.

BOURDON Jérôme (1999), « *Haute fidélité ; Pouvoir et télévision 1935-1994* », partie « *Le monopole du Général (1958-1969)* ». Édition Seuil.

BRAUD Philippe (1998), « *Sociologie politique* ». Édition LGDJ.

BREMOND Claude (1963), « *Les communications de masse dans les pays en voie de développement* ». Édition Persée, volume 2.

CABIN Philippe (1999), « *La construction de l'opinion publique* ». Article publié dans « *Sciences-humaines* », N°96 – juillet 1999.

COURBET Didier, FOURQUET Marie-Pierre (2003), « *La télévision et ses influences* ». Édition De Boeck.

D'AIGUILLON Benoît (1998), « *Journal télévisé et nouvelles technologies. Chronique d'une mort annoncée ?* » Paru dans « *Les cahiers du journalisme* », le 5 décembre 1998.

DAYAN Daniel (1993), « *À la recherche du public. Réception, Télévision, Médias* », Hermès, 11-12.

De VIRIEU François-Henri (1992), « *La médiacratie* ». Édition Flammarion.

DURAND Pascal & MUSSO Pierre (dir.) (2005), « *Gramsci, les médias et la culture* », édition Quederni, 57.

ESCARPIT Robert (1976), « *L'information et la communication théorie générale* ». Édition Hachette – 1976.

ESQUENAZI Jean-Pierre (2003), « *La sociologie des publics* ». Édition La découverte Paris, collection Repères, numéro 366.

- ESQUENAZI Jean-Pierre (dir.) (1994), « *La télévision et ses téléspectateurs* », actes du colloque de Metz, éd. L'Harmattan.
- FRASER Nancy (1992), « *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement* », Hermès, 31, 2001.
- GUILLEBAUD Jean-Claude (2006), « *La question médiatique* », *Le Débat*, 2006/1 n°138, pp. 95-103.
- GUYOT Jacques (1994), « *La télévision et ses téléspectateurs* », sous la direction de Jean-Pierre Esquenazi, chapitre « *La représentation des téléspectateurs* ». Édition L'Harmattan.
- HABERMAS Jürgen (1978), « *L'Espace public* ». Édition Payot.
- KATZ Elihu et LAZARSELD Paul (1955), « *Personal Influence* », New York: The Free Press.
- KENDALL Patricia et LAZARSELD Paul (1948), « *Radio Listening in America: The People Look at Radio—Again* ». Édition New York: Prentice-Hall. Réimprimé New York: Arno Press, 1979.
- LAZARSELD Paul, BERELSON Bernard, GAUDET Hazel (1944), « *The people's choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign* ». New York: Duell, Sloan, and Peace.
- LAZAR Judith (1997), « *Sociologie des médias - Les grands débats* ». Article publié dans *Sciences humaines – Hors-série N°16 – Mars/Avril 1997*.
- MACÉ Éric (2001), « *Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés* », *Réseaux*, 104, 2000 et 105, 2001
- MAIGRET Éric (2003), « *Sociologie de la communication et des médias* », édition Armand Colin.
- MAIGRET Éric (2004), « *Sociologie et communication : vieilles lunes disciplinaires et idées neuves* », Hermès, 38, 2004.
- MAIGRET Éric & MACÉ Éric (2005), « *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde* », édition Armand Colin.
- MERCIER Arnaud (1996), « *Le journal télévisé* ». Édition Paris : Presses de Sciences Po.
- MILADI Nourredine (2005), « *Médias en transition, Al-Jazira et le pouvoir de l'expression libre* », article publié dans *Questions de communication, Dossier : Mondes arabophones et médias*, 2005.
- MORLEY David (1992), « *Television, Audiences and Cultural Studies* ». Édition Londres : Routledge.

PANASSIER Catherine (2007), « *Les sondages : outils de construction ou d'expression de «l'opinion publique» ?* », article publié dans Millénaire, le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon.

TAYLOR Charles (1992), « *Multiculturalism and Politics of Recognition* », Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

WOLTON Dominique (1990), « *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision* », éd. Flammarion.

5- Médias, télévision et éducation :

ABDALLAH-PRETCEILLE Martine et PORCHER Louis (1996), « *Education et communication interculturelle* ». Édition PUF, Paris.

BALLE Francis (1994), « *L'école et la télévision* », In: Communication et langages. N°100-101, 2ème-3ème trimestre 1994.

BOURDIEU Pierre (1992), « *Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme* ». Édition Paris : Liber.

BAZALGETTE C., BEVORT E. et SAVINO J. (1992), « *L'éducation aux médias dans le monde : nouvelles orientations* », Londres/Paris, British Film Institute/CLEMI.

CHARAUDEAU Patrick (1997), « *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social* », Paris, INA-Nathan, coll. « Médias Recherches ».

CHARAUDEAU Patrick (1998), « *La télévision peut-elle expliquer ?* », in « *Penser la télévision* », Paris, Nathan-INA, coll. « Médias Recherches ».

CHARAUDEAU Patrick, LOCHARD Guy, SOULAGES Jean-Claude, FERNANDEZ Manuel & CROLL Anne (2001), « *La télévision et la Guerre). Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)* », éd. De Boeck.

COURBET Didier, FOURQUET Marie-Pierre (2003), « *La télévision et ses influences* ». Édition De Boeck.

DACCACHE Salim s.j. (2013), « *Pluralisme, vivre-ensemble et citoyenneté : le salut vient-il de l'école ? Etude comparative des finalités, des objectifs et des valeurs transcommunautaires des écoles libanaises chrétiennes, musulmanes et laïques.* ». Édition L'Harmattan.

D'AIGUILLON Benoît (1998), « *Journal télévisé et nouvelles technologies. Chronique d'une mort annoncée ?* » Paru dans « *Les cahiers du journalisme* », le 5 décembre 1998.

FREY Micheal (2008), *“Teaching multiple languages to children in Lebanon: How soon is too soon for little minds? Experts disagree on precise timing, but not on principle that learning French and/or English alongside Arabic is a good idea”*. The Daily Star Friday, September 26, 2008.

GERIN-LAJOIE Diane (2006), Université de Toronto, Canada, « *La contribution de l'école au processus de construction identitaire des élèves dans une société pluraliste* », in *Revue Education et francophonie*, XXXIV, 1.

GERVEREAU Laurent, (2004), « *Inventer l'actualité, la construction imaginaire du monde par les médias internationaux* », Paris, édition La découverte.

GONNET Jacques (1995), « *De l'actualité à l'école. Pour des ateliers de démocratie* », Paris, édition Armand Colin.

GONNET Jacques (2001), « *Éducation aux médias, les controverses fécondes* ». Édition Hachette.

JACQUINOT-DELAUNAY Geneviève, « *De l'éducation aux médias aux médiacultures : faire évoluer théories et pratiques* », article publié dans www.ina-expert.com

LAMBERT Frédéric (1997), « *Positions pour des éducations aux médias* », *Educations*, n°14, Villeneuve-d'Ascq. Éditions Emergences. Extrait d'« *Éducation aux médias, les controverses fécondes* » de Jacques Gonnet. Édition Hachette 2001.

LEGENDRE Renald (1993), « *Dictionnaire actuel de l'éducation* ». Montréal: Guérin.

LOICQ Marlène (2009), « *Les enjeux éducatifs de la culture informationnelle* » Une compétence de communication. *Les cahiers du numérique*, 2009/3 Vol. 5, p.71-84.

MAALOUF Amin (1998), « *Les identités meurtrières* », Édition Grasset, Paris.

MEIRIEU Philippe, GUIRAUD Marc (1997), « *L'école ou la guerre civile* ». Édition Paris, Plon, 1997.

MERCIER Arnaud (1996), « *Le journal télévisé* ». Édition Paris : Presses de Sciences Po.

MOATTI Daniel (2013) « *L'éducation aux médias, l'éducation à la violence ou l'éducation nationale en échec* », Conférence Nationale « Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information », Lyon, 21-22 mai 2013, Table ronde 6 - *Éduquer aux médias et à l'information : une urgence pour l'école ? Quels enjeux ? Quels contenus de formation ?*

MORIN Edgar (2000), « *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur* ». Édition Seuil.

PORCHER Louis (2006), « *Les médias entre éducation et communication* », édition Vuibert.

PICHETTE Michel (1994), « *L'éducation aux médias. Une urgence pour l'école et la démocratie.* ». Édition CLEMI, Montpellier.

PICHETTE Michel (1995), « *Apprendre à vivre avec les médias, une urgence pour l'école et la démocratie. L'école et les médias* ». MédiasPouvoir, hors-série.

PIETTE Jacques (1996), « *Education aux médias et fonctions critiques* », Montréal, édition L'Harmattan.

PIETTE Jacques (2003), « *Développer la pensée critique des élèves par l'éducation aux médias* », Magasine : Vie pédagogique 129, novembre-décembre 2003.

PORCHER Louis (2006), « *Les médias entre éducation et communication* », Paris, CLEMI.

WOLTON Dominique (2004), « *Télévision et civilisations* », l'auteur en dialogue avec Hugues Le Paige journaliste, auteur et réalisateur de documentaires. Édition Labor.

6- Confessionnalisme, politique et télévisions au Liban :

ABI ZEID Mirna (2007), « *Crises et perspectives de l'information au Liban. Le poids du confessionnalisme sur les médias 1990-2002* ». Thèse soutenue en décembre 2007 – Université Panthéon –Assas (Paris II).

AL MACHOUK Mohamad (1994), « *الاعلام والقيادة السياسية* », édition Masters for Publishing and Communication.

AL MACHOUK Mohamad (1994), « *الذاكرة الاعلامية. الموائيق والتنظيمات* », édition Masters for Publishing and Communication.

AMIOT Hervé (2013), « *Le Liban : géographie d'un Etat multiconfessionnel* », article publié le 16 octobre 2013 sur le site web http://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-Liban_geographie-d-un-Etat.html consulté le 22 octobre 2013

AYAD Christophe (2006), « *Walid Joumblatt, Hamlet dans le Chouf* », article paru dans Méditerranée Magazine, issue du Liban.

AZAR Fabiola (1999), « *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban* », édition Harmattan.

BOULOS Jean-Claude (1995), « *La Télé, Quelle Histoire!* », édition FMA

BOULOS Jean-Claude (2007), « *La télé, quel enfer !* », édition Dar an-nahar.

BRAUD Philippe (1998), « *Sociologie politique* ». Édition LGDJ.

BRAUDEL Fernand (1990), « *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* », réédition Paris, Armand Colin, « Le Livre de poche ».

CHARAF Jean (1996), « *L'idéologie sociale introduction à l'histoire sociale du Liban* ». Publications de l'Université libanaise.

CHIDIAC May (2007), « *Le ciel m'attendra* ». Édition Florent Massot.

CHIDIAC May (2008), « *L'influence de la politique sur l'évolution du paysage télévisuel au Liban (1958-2008)* », thèse soutenue en 2008, sous la direction de Rémy Rieffel.

CORM Georges (1986), « *Géopolitique du conflit libanais. Étude Historique et sociologique* », Paris, édition La Découverte.

CORM Georges (1992), « *Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840-1992* ». Édition Folio Actuel.

COULAND Jacques (2005), « *L'exception libanaise : confessionnalisme et laïcité* » article paru dans le numéro spécial de la Pensée intitulé « Laïcité » (n°342, avril-mai-juin 2005).

DACCACHE Salim s.j. (2013), « *Pluralisme, vivre-ensemble et citoyenneté : le salut vient-il de l'école ? Etude comparative des finalités, des objectifs et des valeurs transcommunautaires des écoles libanaises chrétiennes, musulmanes et laïques.* », édition L'Harmattan.

DUMOND Gérard-François (2004), chapitre « *Les populations du Liban* » in « *Les populations du monde* », Paris, édition Armand Colin.

FAWAZ May (2013), « *The Role of The Media in a Precarious Plural Democracy: The Case of Lebanon* ». Georgia State University, Communication Dissertations, paper 45.

MEIRIEU Philippe, GUIRAUD Marc (1997), « *L'école ou la guerre civile* ». Édition Paris, Plon, 1997.

MÉOUCHY Nadine (2008), « *Les Maronites, de la marginalité au destin historique* », Institut français du Proche-Orient.

MESSARRA Antoine (1996), « *Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin* ». Article publié dans la Revue du monde musulman et de la Méditerranée, N°81-82, 1996.

PICARD Elisabeth (1994), « *Les habits neufs du communautarisme libanais* », article publié dans Cultures et Conflits issue 15-16, État et communautarisme.

SAAB Christian, (2012), « *Media consumption in Lebanon during 2012* », recherche menée dans Ipsos Stat, et publiée en décembre 2012.

SAADA Julien (2009), « *Le rôle des médias dans la dynamique communautaire au Liban* », dossier élections libanaises, 12 Juin 2009.

SULEIMAN Michael (1967), “*Political parties in Lebanon, the challenge of a fragmented political culture*”. Édition Connel University press.

VALLAUD Pierre (1976), « *Le Liban au bout du fusil* ». Édition Hachette.

VAUMAS Etienne (1955), « *La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'Etat Libanais* ». Article publié dans « *Revue de géographie alpine* », volume 43.

WEBER Anne-Françoise (2007), « *Le Cèdre islamo-chrétien. Des Libanais à la recherche de l'unité nationale* », éditions Nomos

7- Etudes qualitatives et quantitatives :

CABIN Philippe (1999), « *La construction de l'opinion publique* ». Article publié dans « *Sciences-humaines* », N°96 – juillet 1999.

DE BONVILLE Jean (2000), « *L'analyse de contenu de la problématique au traitement statistique* », Paris, édition De Boeck Université.

DESLAURIERS Jean-Pierre (1991), « *La recherche qualitative – guide pratique* ». Montreal, McGraw-Hill.

FRISCH François (1999), « *Les études qualitatives* ». Les Éditions d'Organisation.

MUCCHIELLI Roger (1998), « *L'analyse de contenu des documents et des communications* », Paris, édition ESF

SAAB Christian, (2012), “*Media consumption in Lebanon during 2012*”, recherche menée dans Ipsos Stat, et publiée en décembre 2012.

8- Démocratie, pluralisme et citoyenneté à l'école :

AUDIGIER François (2006), « *L'éducation à la citoyenneté aux prises avec la forme scolaire* », Lenoir Y., Xypas C., Jamet C. (dir.), « *École et citoyenneté, un défi multiculturel* », Paris, édition Armand Colin.

CAYROL Roland (1997), « *Médias et démocratie : la dérive* ». Édition Presses de Sciences Po.

DACCACHE Salim s.j. (2013), « *Pluralisme, vivre-ensemble et citoyenneté : le salut vient-il de l'école ? Etude comparative des finalités, des objectifs et des valeurs transcommunautaires des écoles libanaises chrétiennes, musulmanes et laïques.* ». Édition L'Harmattan.

De VIRIEU François-Henri (1992), « *La médiocratie* ». Édition Flammarion.

FAWAZ May (2013), « *The Role of The Media in a Precarious Plural Democracy: The Case of Lebanon* ». Georgia State University, Communication Dissertations, paper 45.

MOLOKOTOS-LIEDRMAN Lina (2000-2001), « *Pluralisme et éducation : l'expression de l'appartenance religieuse à l'école publique. Le cas des élèves d'origine musulmane en France et en Angleterre à travers la presse* », in. École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses. Annuaire. Tome 109, 2000-2001. 2000 pp.535-538.

PICHETTE Michel (1995), « *Apprendre à vivre avec les médias, une urgence pour l'école et la démocratie. L'école et les médias* ». MédiasPouvoir, hors-série.

Liste des personnes interviewées pour notre travail de recherche

Personne interviewee	Poste ou titre	Entretien ou correspondance	Période
Armand Zouein	Professeur d'histoire en classes secondaires à Saints Cœurs Sioufi	Interviewé à l'école durant les jours d'animation de cours d'ECJS	Novembre 2011
Claire Jbeily	Directrice du cycle secondaire au Collège Notre Dame de Mssaytbé à Beyrouth	Interviewée à plusieurs reprises au sein de l'école à Beyrouth	En 2010 et en 2012
David Douyère	Directeur du groupe Relicom (Religion et communication)	Correspondances par mail	Aout/septembre 2013
Hadi Zackak	Réalisateur du documentaire « une leçon d'histoire »	Interviewé à l'avant-première de la diffusion de son documentaire, aux salles de cinéma Sofil à Achrafieh et correspondances par mail	Octobre 2009
Jad Melki	Directeur du centre d'études en médias – <i>Media studies</i> à l'Université Américaine de Beyrouth	Interviewé durant le colloque de l' <i>Arab and United States Association for Communication Educators</i> à l'Université Américaine de Beyrouth	Octobre 2011
Johnny Helou	Responsable de l'orientation au Collège des sœurs des Saints Cœurs Sioufi, et consultant/formateur en initiation à la démocratie, le leadership et le travail d'équipe	Interviewé à plusieurs reprises à l'école et pendant des rencontres à l'USJ	Durant toute la période de notre recherche
Malaké Yaghi	Directrice de l'école publique de Kfour au Keserwan	Interviewée durant une visite de l'établissement scolaire	Février 2009

Maya Kheshen	Experte en communication et ancienne enseignante au cycle secondaire	Interviewée durant le colloque de la <i>Middle East Public Relations Association</i> à Zayed University – EAU	Mars 2011
Mohammad Machnouk	Spécialiste en <i>medias studies</i> et directeur de l'association des Makassed	Interviewé dans les locaux des Makassed, à la rue Hamra, à Beyrouth.	Novembre 2011
Patrick Kfoury	Professeur d'éducation civique juridique et sociale au Collège des Sœurs des Saints Cœurs à Sioufi, Beyrouth	Interviewé dans les locaux du Collège et des correspondances par mail	Novembre 2011 et Février/Mars 2012
Pascale Najjar	Sociologue au Collège <i>Jesus and Mary</i>	Interviewée dans les années 2006-2007 dans la période précédant notre inscription en thèse, dans le cadre de mise en place du programme de formation « Initiation à la vie »	Entre 2006 et 2007
Roula Attar	Professeur d'éducation civique au Collège des Makassed	Interviewée à plusieurs reprises au sein de l'école	Décembre 2011
Samer Renno	Expert en communication	Interviewé dans son bureau à Hamra	Décembre 2010
Zeina Haddad Osseiran	Responsable de l'orientation au Collège Protestant à Koraytem, Beyrouth	Interviewée dans les locaux de l'école	Février 2011

Table des figures

Figure <i>Carte de la dispersion géographique des confessions au Liban</i>	182
Figure 1.....	295
Figure 2.....	297
Figure 3.a.....	300
Figure 3.b.....	301
Figure 4.....	302
Figure 5.a.....	304
Figure 5.b.....	306
Figure 6.a.....	307
Figure 6.b.....	307
Figure 6.c.....	308
Figure 7.....	309
Figure 8.a.....	311
Figure 8.b.....	311
Figure 9.....	313
Figure 10.....	316
Figure 11.....	318
Figure 12.....	321
Figure <i>Contexte de la relation école-médias</i>	336

Annexes

Annexe : Proposition d'un guide/manuel destiné aux professeurs d'éducation civique, d'histoire ou de sciences humaines et sociales :

L'idée retenue, après l'évaluation et l'analyse des livres d'éducation civique est celle de la création d'un guide ou manuel destiné aux professeurs de cette matière et qui pourra aussi être utilisé et consulté par les professeurs d'histoire, de géographie, de langues et de sciences sociales et qui, dans sa phase initiale, s'adresse en premier lieu aux élèves des classes du cycle secondaire au lycée, et en second lieu aux enseignants afin qu'ils puissent s'émanciper des manuels scolaires et intégrer les actualités dans leurs cours.

Ce manuel/guide aura pour objectif de

- promouvoir une culture de citoyenneté, de paix et d'ouverture à autrui, en introduisant l'étude des médias dans les programmes scolaires,
- accéder à une large connaissance des médias et inciter les élèves du cycle secondaire à une réflexion critique quant à la portée des moyens d'information et de communication dans le processus de démocratisation en général, et au Moyen-Orient et au Liban, en particulier,
- former les jeunes lycéens sur les principes de la démocratie et leur apprendre non seulement à connaître les médias, mais aussi de les apprivoiser, les pratiquer et savoir en retirer les informations les plus importantes et d'une manière objective,
- apprendre à ces jeunes à être actifs dans la réception des informations, à réagir et à participer à la vie démocratique, tout en acceptant l'autre, différent de par sa culture et ses points de vue,
- forger une opinion publique ouverte au dialogue.

Le projet de l'introduction de l'éducation aux médias à l'école englobe plusieurs axes dont essentiellement

- la prévention contre les désavantages des médias quand les informations qu'ils diffusent sont mal interprétées, et qu'ils peuvent risquer des tensions et des haines entre les communautés constituant la société,
- l'éducation des jeunes libanais afin qu'ils puissent posséder de solides convictions de paix, de solidarité, et de respect d'autrui malgré les différences et qu'ils arrivent à séparer les effets positifs de ceux négatifs de l'action des médias et enfin les argumenter,
- l'information des autorités libanaises surtout celles religieuses, et politiques sur la situation et les préoccupations des jeunes libanais dans la société. Leur montrer à quel point leur image peut affecter directement les choix et décisions des jeunes du fait qu'ils s'attachent trop à l'image de ces autorités et que ces derniers deviennent les seuls *leaders*, auxquels ils se réfèrent et s'identifient avec le temps.

Les principaux objectifs d'un tel projet d'introduction de l'éducation aux médias à l'école sont de

- découvrir la diversité des types de médias, de leurs métiers,
- comprendre le rôle et les grands enjeux des médias dans un processus de démocratisation sociale, cas du Liban,
- comprendre le processus historique d'évolution des télévisions au Liban (surtout leur création durant la guerre par des partis politiques ou des partis politico confessionnels, ou encore par des forces confessionnelles par excellence),
- voir comment et à quel point la liberté d'expression et les médias, en particulier les chaînes télévisés, sont dominés par les pouvoirs confessionnel et politique,
- comprendre les obligations morales qui se rattachent à l'exercice de la profession journalistique, surtout que le chapitre consacré à la déontologie et l'éthique de la profession dans les livres d'éducation civique de la classe de terminale est retiré du programme officiel du baccalauréat libanais. Ainsi, il existe dans les livres du nouveau programme mais n'est pas traité en classe ne faisant pas partie du programme du bac,

- comparer les différentes introductions des journaux télévisés locaux de 20h, et différencier celles subjectives de celles objectives ou plutôt relativement proches de l'objectivité,
- se familiariser avec les caractéristiques majeures de l'organisation et du fonctionnement d'un journal télévisé en général et le cas du Liban en particulier, ainsi que celles d'un *talk-show* politique et des programmes télévisés en général,
- analyser les comportements et les réactions des libanais en général et ceux des jeunes entre 15 et 19 ans en particulier, suite à un événement, ou un fait quelconque qui ont lieu et qui sont diffusés par les chaînes locales ainsi que celles régionales et internationales ;
- comparer les angles de vue et d'interprétation de ces faits par ces différentes chaînes télévisées, chacune de par ses appartenances politico-confessionnelles et voir comment cela transparait dans leur diffusion des informations au public.

Ce projet visera à

- définir et distinguer les concepts de presse, de média, d'information et de communication ainsi que la vague des médias sociaux et leurs effets sur eux,
- amener l'élève à s'interroger sur la crédibilité des médias et des informations qu'ils reçoivent en général,
- décrire le processus de reconnaissance de la liberté d'expression et faire le lien avec le contexte de la société libanaise,
- comprendre les fondements historiques du pluralisme médiatique au Liban,
- pouvoir faire le lien entre les contextes politiques et l'évolution des médias en particulier les chaînes télévisées (cf. 1^{er} chapitre de la 2^{ème} partie),
- saisir et se familiariser avec les notions de collecte et de traitement des informations (cf., 3^{ème} chapitre de la 2^{ème} partie),
- apprendre à tirer les messages des informations diffusées par toutes les chaînes télévisées, et comparer les différents angles de vue des journalistes afin de pouvoir construire le message de la manière la plus objective ;
- développer une perspective plus large de la notion de responsabilité sociale des médias.

Les Libanais

Les communautés religieuses

Véritable mosaïque religieuse, le Liban doit composer entre les différentes confessions qui influent, à différents niveaux, sur la scène politique et économique.



Les chrétiens

La principale communauté chrétienne, à peu près un million de personnes, est celle des maronites, venus d'Antioche, où ils se retrouvent, entre le VII^e et le X^e siècle, pris en étau entre l'Empire byzantin et les conquérants arabes. Ils se réfugièrent alors sur le mont Liban, s'associèrent à l'Occident dès les croisades, puis aux missionnaires catholiques, enfin à la France, qui soutint, en 1864, la création d'un gouvernorat autonome du Mont-Liban au sein de l'Empire ottoman, puis s'adossa encore aux maronites lors du mandat de 1920-1943. Les privilèges qu'ils en retiennent, les fortunes créées notamment par la culture de la soie leur attirent des haines mortelles, attisées encore par leur alliance avec Israël qui aboutira aux massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila en 1982 par les phalangistes. Ces massacres se doublent, durant la guerre civile (1975-1990), d'exécutions et de vagues de meurtres interchrétiens qui ont considérablement affaibli la communauté, bien que le président de la République soit toujours, constitutionnellement, l'un des siens et que son patriarche, le cardinal Nasrallah Pierre Sleib, jouisse d'une grande aura.

Les Grecs, orthodoxes surtout, mais aussi catholiques, sont la deuxième communauté chrétienne du Liban (à peu près 300 000 membres). Eux aussi ont fui les persécutions de l'Empire ottoman, en particulier au XVIII^e siècle. Ils constituent souvent aujourd'hui l'élite intellectuelle, financière et commerciale du Liban, aux côtés des Arméniens, qui fuyaient, eux, le génocide de 1915. Ils sont un peu plus de 100 000.

Les catholiques latins et les protestants, très peu nombreux, contrôlent pourtant les plus prestigieuses écoles libanaises, notamment l'université Saint-Joseph de Beyrouth pour les premiers et l'American University of Beirut pour les seconds. Enfin, il y a quelques milliers de coptes et de chrétiens de langue syriaque, qui partagent avec les autres la même particularité : le Liban a été pour eux un havre contre les persécutions.

Les musulmans

Le Liban a été aussi un refuge pour les chiites dès le IX^e siècle. Les chiites contestent les premiers califes qui ont succédé à Mahomet, que reconnaissent les sunnites, en estimant que l'héritage



du Prophète aurait dû revenir à son gendre Ali. Ils croient également au Mahdi, l'imam caché, qui ne reviendra qu'à la fin des temps. Longtemps minoritaires, ils ont constitué la main-d'œuvre misérable de l'extraordinaire prospérité libanaise de la fin du XIX^e et du XX^e siècle, qui a, entre autres causes, favorisé l'émergence du Hezbollah en 1982.

Si les chiïtes sont aujourd'hui majoritaires au Liban (sans doute 1.200 000), les alaouites, une de leurs dissidences qui vénère Ali comme un dieu, ne sont que 30 000, mais sont très influents dans la Syrie voisine. Les ismaéliens représentent quelques milliers des dissidents chiïtes. Leur chef est l'Aga Khan et ils vénèrent un autre imam, Ismaël.

Au Moyen-Orient, le Liban se distingue comme une terre de mixité religieuse ; une cohabitation souvent difficile à gérer.

Les druzes constituent une secte très compartimentée et fermée, dissidente des ismaéliens, dont les doctrines, les principes et les références (ils rejettent les cinq piliers de l'islam, considèrent comme un dieu un calife égyptien du XI^e siècle) leur ont valu d'être persécutés partout. Ils se réfugièrent dans le Chouf, au sud du mont Liban, au XI^e siècle, y deviennent très puissants puis se heurtent au corps expéditionnaire français envoyé en 1861 après le massacre des maronites. La communauté druze est divisée en deux grands clans, les Anslan et les Joumblatt, dont le leader charismatique, Kamal, a été assassiné en 1977. Son fils, Walid, a repris la relève. Aujourd'hui, les druzes sont 200 000.

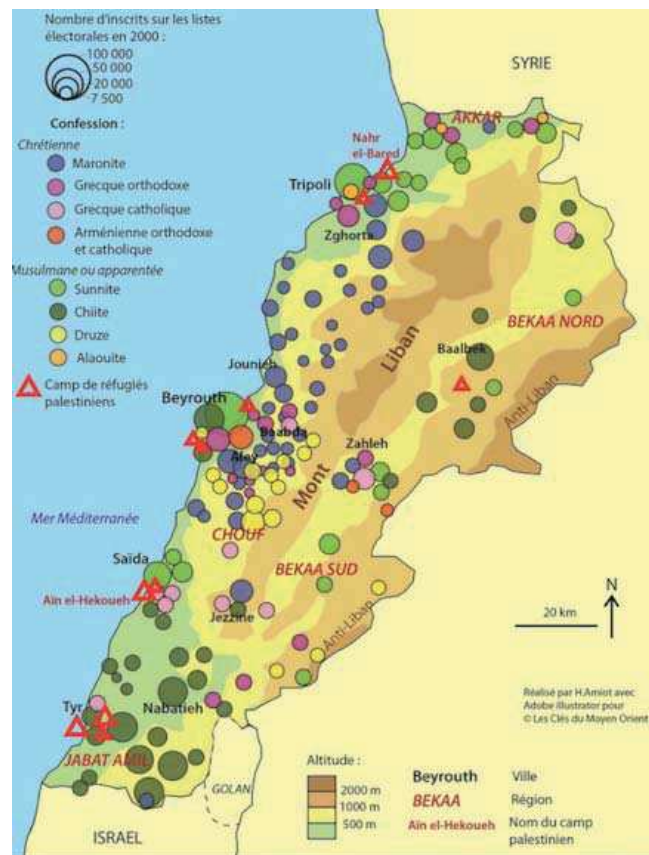
Les sunnites et les druzes sont ceux qui ont, jusqu'ici, réellement partagé le pouvoir au Liban avec les maronites. Les 700 000 sunnites sont installés essentiellement dans les grandes villes littorales. Le Premier ministre appartient forcément à leur communauté. Très divisée, elle est devenue néanmoins extrêmement influente sous Rafic Hariri. Ce dernier avait conduit la reconstruction du pays après la guerre civile. Le chef politique libanais s'était ouvertement opposé à l'occupation syrienne, avant d'être assassiné le 14 février 2005.

Les juifs

Ils seraient quelques centaines dans la capitale libanaise.

Annexe « Article « Le Liban : géographie d'un Etat multiconfessionnel », d'Hervé Amiot (2013) »

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-Liban-geographie-d-un-Etat.html>



Ce premier article de notre dossier sur le Liban s'attache à la cartographie des confessions religieuses.

Cette tâche n'est pas chose aisée, du fait de l'absence de recensement officiel depuis les années 1930, absence elle-même due au caractère multiconfessionnel du pays. La publication de données démographiques pourrait en effet entraîner des revendications de la part de certaines confessions et ainsi briser l'équilibre très fragile établi depuis la fin de la guerre civile (1975-1990). Pour cerner la répartition des confessions sur le territoire libanais (III), il est d'abord nécessaire de se pencher sur les racines historiques du multiconfessionnalisme (I), puis d'adopter un regard critique vis-à-vis des statistiques (II).

I – Les origines du multiconfessionnalisme

- Les origines historiques : Mont-Liban et villes côtières

La répartition des confessions religieuses est en grande partie liée à l'histoire et à la topographie du territoire libanais.

Les maronites, chrétiens d'Orient ayant refusé de s'inféoder au rite byzantin s'installent dès le Vème siècle dans les montagnes du Liban. Après les croisades, ils s'ouvrent sur l'Occident (ralliement à Rome au XIIème siècle). Cependant, ils gardent leurs particularités, comme le rite en langue syriaque ou arabe, et la localisation dans le Mont-Liban. Ils partagent d'ailleurs cet espace montagneux avec la communauté druze, qui pratique un rite dérivé de la branche ismaélienne, elle-même dérivée du courant chiite. Les Druzes se sont réfugiés dans la région du Chouf, au Sud du Mont-Liban, fuyant les persécutions réalisées contre les branches hétérodoxes de l'Islam, et ont développé une société féodale complexe. Enfin, la troisième communauté présente dans les montagnes est la communauté chiite. Ces trois communautés vivent en symbiose et connaissent leur apogée au XVIème siècle, avec l'avènement de ce qu'on pourrait voir comme la première entité politique libanaise : l'Emirat druze des maanides, qui culmine sous l'émir Fakhreddine (1590-1635).

A côté de cette société des montagnes, refuge des religions hétérodoxes, Georges Corm (1986) relève l'existence d'une société des villes en tous points opposée. Les villes situées sur le littoral de l'actuel Liban sont sous administration directe de l'Empire ottoman, et ne bénéficient pas de l'autonomie relative de la région montagneuse enclavée. Ces villes sont majoritairement peuplées par des sunnites et des grecs orthodoxes, comme toutes les villes du Moyen-Orient. Les villes ne commencent à accueillir des habitants des montagnes qu'à la fin du XIXème siècle.

C'est avec le mandat français après la Première Guerre mondiale, et la constitution du « Grand Liban » (le Liban actuel) que les villes côtières vont être rattachées à la montagne. C'est à partir de là que le confessionnalisme va s'institutionnaliser et devenir un fondement de la vie politique libanaise. Cela va accentuer les tensions au sein du pays, pour aboutir à la guerre civile, ce que nous verrons dans un prochain volet. Pour G. Corm, cette institutionnalisation du confessionnalisme, loin de permettre la coexistence pacifique entre les communautés, est le signal de la ruine du Liban. Désormais, le confessionnalisme sera un argument utilisé abondamment par les familles et les clans en lutte pour le pouvoir. Par ailleurs, il va contribuer à créer des représentations erronées, d'une part parmi les Libanais, engendrant la haine de l'autre, et d'autre part au sein de l'opinion mondiale, ayant des visions manichéennes simplificatrices.

- Un multiconfessionnalisme institutionnalisé

Sous le mandat français, une Constitution est promulguée en mai 1926. Celle-ci met en place un régime républicain, avec une Chambre des députés dont les sièges sont répartis en fonction des communautés. En novembre 1943, dans le contexte de l'attente de l'indépendance (accordée par la France en 1936 mais pas encore effective), le président maronite nouvellement élu, Becharra el-Khoury, et son président du Conseil sunnite, Riad es-Solh, engagent une réflexion qui aboutira au « Pacte national ». Celui-ci répartit les fonctions politiques et administratives entre les différentes confessions. Ainsi, le président de la République sera maronite, le président du Conseil, sunnite, et le président de la Chambre

des députés, chiite. Le Pacte national est remis en cause avec la violente guerre civile, qui éclate en 1975.

Les élections se déroulent donc sur une base confessionnelle. Depuis les accords de Taëf (22 octobre 1989), conclus pour mettre fin à la guerre civile et réconcilier le pays, le Parlement se compose de 128 députés, 64 chrétiens et 64 musulmans. Parmi les députés chrétiens, il y a 34 députés maronites. Les députés musulmans comportent 27 chiites et 27 sunnites. Le territoire libanais est divisé en circonscriptions, les *caza*, remplacées partiellement par les *mouhafazas* (circonscriptions de plus grandes tailles) à partir des élections de 1992. Dans chaque circonscription, des places de députés sont réservées pour chaque communauté. Par exemple, les électeurs du *caza* du Chouf (Sud de Beyrouth) doivent élire trois députés maronites, deux députés druzes, deux députés sunnites, et un député grec catholique. Ainsi, il s'agit pour chaque député d'une confession de convaincre les électeurs de toutes les autres confessions, ce qui, pour Debié et Pieter (2003), augmente le clientélisme et favorise la mainmise de grandes familles sur la politique locale. Le découpage des circonscriptions est aussi dicté par des stratégies électorales liées aux confessions. Par exemple, dans le Sud-Liban, deux *mouhafazat* ont été réunis pour permettre l'élection plus facile de la liste Hezbollah-Amal (partis chiites).

II – Un imbroglio statistique

Avant d'étudier la répartition des confessions au Liban, il faut souligner la grande incertitude qui entoure l'évaluation de la population. Toutes les conclusions seront donc à prendre avec prudence et regard critique.

- L'absence de recensement

La principale raison de l'absence de recensement au Liban est la suivante : dans un pays où l'équilibre confessionnel fragile s'est déjà rompu, provoquant une guerre civile sanglante, de nouveaux comptages de la population risqueraient de mettre au jour la dichotomie entre la représentation confessionnelle et la situation démographique réelle du pays. Cela risquerait de provoquer le mécontentement de certains groupes, qui se sentiraient mal représentés, et les tensions seraient susceptibles de ressurgir.

Dans leur Atlas du Liban (2007), Eric Verdeil et ses collaborateurs recensent les différents comptages de la population depuis le mandat français. Trois comptages ont été réalisés sous le mandat français, dont le seul recensement de l'histoire du Liban, en 1932 (excluant les Libanais émigrés). Après cette date, plus aucun recensement n'a été réalisé. Les chiffres reposent sur des extrapolations ou des sondages. Sous la présidence de Fouad Chéhab, des enquêtes sont réalisées, comme celle de 1970, qui estime la population à partir de la population résidente. Après la guerre, deux enquêtes réalisées à un an d'intervalle (1996 et 1997) donnent des résultats très différents (écart de près de 25% pour la mesure de population totale : 3 millions d'habitants pour la première, et 4 millions pour la deuxième). Les études réalisées par des universités dans les années 2000 divergent également.

Les divergences dans ces évaluations s'expliquent de plusieurs manières. D'abord, les résidences principales n'ont pas bien été recensées, ce qui affecte la mesure de la population totale. Ensuite, le

poids de l'émigration est difficile à cerner. Enfin, le poids de l'immigration constitue une incertitude de taille, tout comme celui de l'immigration.

- Un moyen alternatif mais avec des limites : les listes électorales

Si le recensement n'existe pas au Liban, des données partielles renseignent sur l'évolution de la structure confessionnelle du pays. Parmi celles-ci, les données électorales sont les plus pertinentes.

Il faut cependant garder à l'esprit les limites de ces données. Celles-ci ne recensent que les Libanais inscrits sur les listes électorales.

- Par conséquent, les moins de 21 ans (n'ayant pas le droit de vote), ne sont pas comptés. Cela constitue un biais non négligeable, notamment pour les populations musulmanes, qui ont a priori une structure par âge plus jeune que les populations chrétiennes. Par ailleurs, les immigrés qui ne possèdent pas la nationalité libanaise ne sont pas inscrits sur les listes, et donc ne sont pas comptés dans les estimations. Cela concerne surtout les Palestiniens qui sont arrivés par vagues en 1949 (Première guerre israélo-arabe), 1967 (Guerre des Six-Jours) et 1970 (Septembre noir en Jordanie), les Syriens, mais aussi les nouvelles migrations économiques, comme celles des Philippines, employées comme personnel domestique dans les grandes villes.

- A l'inverse, des Libanais peuvent encore être inscrits sur les listes et avoir émigré. Cela engendre un biais, notamment pour les populations chrétiennes et arméniennes, qui ont le plus quitté le Liban. Si elles ne se sont pas désinscrites des listes, elles sont encore comptées dans les évaluations.

III – Géographie confessionnelle du Liban

Malgré les imperfections de la base de données électorale, on peut tenter de localiser les minorités. On remarque que celles-ci occupent des territoires assez différenciés dans l'espace, lié à l'héritage historique développé précédemment. Toutefois, elles s'enchevêtrent : un territoire n'est jamais homogène du point de vue de la confession ; il y a toujours une confession majoritaire et une/des confession(s) minoritaire(s). Nous nous basons ici sur la base de données électorale de l'année 2000, qui est traitée par E. Verdeil dans l'Atlas du Liban.

- Une répartition différenciée non homogène

Les sunnites sont très présents dans les grandes villes. Ils sont nettement majoritaires à Saïda et Tripoli, et forment le premier groupe confessionnel à Beyrouth. En milieu rural, ils sont principalement regroupés dans l'Akkar, à l'extrême nord et dans le Sud de la Bekaa (plaine comprise entre Mont-Liban et l'Anti-Liban). Les chiïtes sont très concentrés dans le Sud du pays (Jabat Amil) et dans le Nord de la Bekaa, autour de Baalbek. Ils sont traditionnellement absents des villes, sauf à Beyrouth et sa banlieue, où la communauté est importante. Le peuplement druze se concentre au Sud du Mont-Liban, dans le Chouf et la région d'Aley, comme à ses origines. Les Druzes sont aussi présents sur les piémonts du mont Hermon, dans la partie Sud de l'Anti-Liban. Les Alaouites sont peu nombreux au Liban. Ils sont présents dans le Nord du pays, dans la continuité de leur principal foyer, le Jabal Ansariyeh (côte nord-ouest de la Syrie).

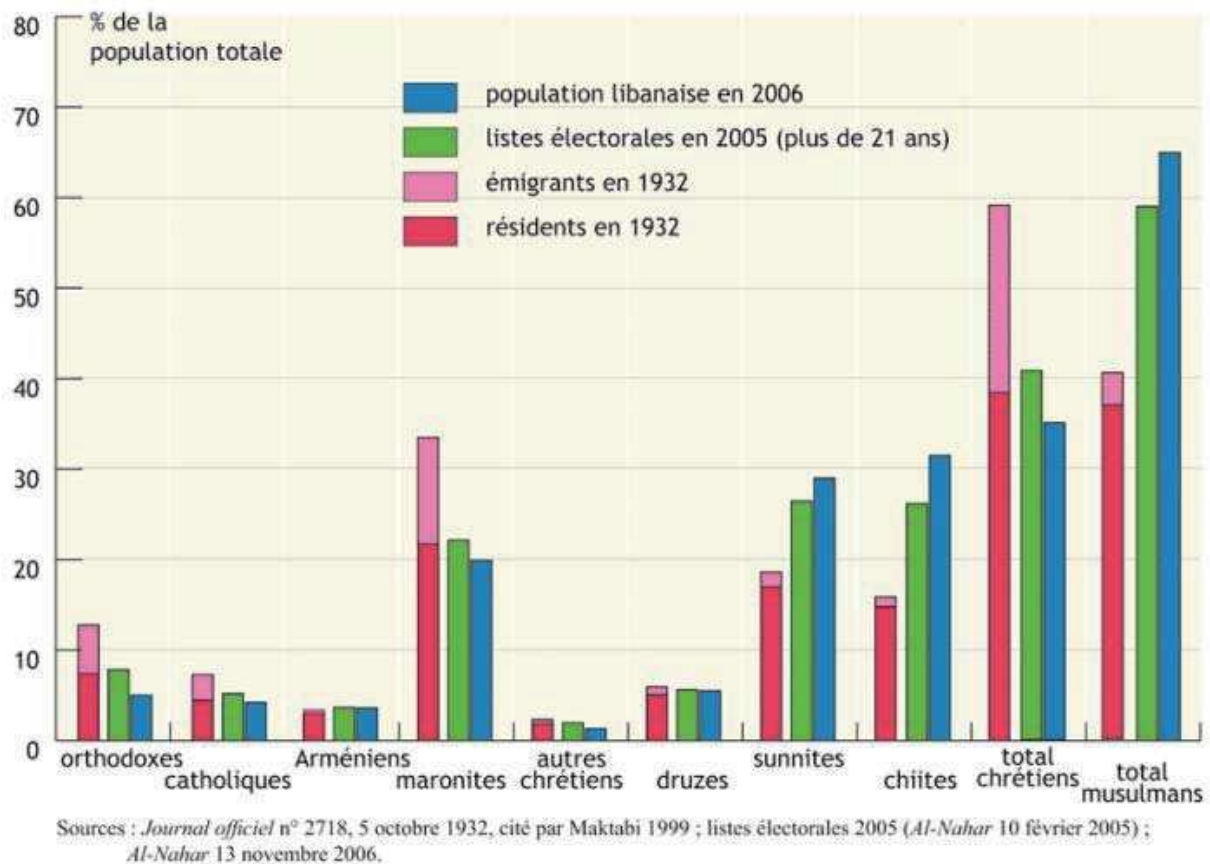
Les communautés chrétiennes sont aussi fortement concentrées. Les maronites sont fortement implantés sur le versant occidental du Mont-Liban. Ils sont majoritaires sur l'espace allant du nord de Beyrouth à Zghorta, tandis qu'ils se mélangent avec les druzes dans la périphérie Est et Sud de Beyrouth, avec les grecs-orthodoxes dans la région de Zghorta et de Baabda, et avec les chiites aux alentours de Jezzine. Les Eglises grecques sont le plus souvent minoritaires sur leur territoire. Les Grecs orthodoxes forment traditionnellement de fortes communautés dans les grandes villes littorales (Tripoli, Beyrouth). Sinon, ils sont présents dans le Mont-Liban central, à côté des Druzes et Maronites, au Sud Est du pays et dans l'extrême nord (Akkar). Les Grecs catholiques melkites sont présents dans les villes de Zahleh, Saïda et Tyr, et dans une moindre mesure à Beyrouth. En milieu rural, ils sont éparpillés dans le Sud du Mont-Liban, autour de Jezzine, et dans le Nord de la Bekaa. Enfin, les communautés arméniennes (arrivées majoritairement d'Anatolie après la Première Guerre mondiale, où elles ont fui les massacres perpétrés par les Turcs), sont concentrées à Beyrouth et dans la Bekaa centrale.

- Mobilité des populations : émigration, exil, retour

Il ne faudrait pas voir les communautés implantées dans leur territoire local de façon immuable. Celles-ci sont mobiles. Outre l'émigration des populations, la guerre civile a provoqué des déplacements forcés de populations à l'intérieur du territoire. A Beyrouth, de forts mouvements de population ont été enregistrés : la population musulmane a migré vers Beyrouth-Ouest, tandis que la population chrétienne s'est installée dans les quartiers Est et Nord. Il en résulte une forte homogénéisation confessionnelle de la ville, alors séparée par une ligne de démarcation. Le clivage a suivi la guerre : en 1994, seuls 10% des déplacements effectués dans la ville franchissaient l'ancienne ligne de démarcation. Cela met en évidence les barrières qui sont restées dans les mentalités. La guerre a aussi touché le Chouf (Sud du Mont-Liban) lors de la guerre de la Montagne (1982-84), opposant les Druzes aux Phalanges chrétiennes. Dans le Sud Liban, l'avancée de l'armée israélienne a entraîné la venue d'un fort contingent de chiites vers les banlieues de Beyrouth. Le reste du Liban est aussi marqué par les mouvements de population, même s'ils sont moindres : à Tripoli, de nombreux chrétiens se replient vers Zghorta ; dans la Bekaa, le clivage entre Zahleh et sa banlieue se durcit ; près de Baalbek, les villages chrétiens perdent aussi de leur population.

Après la guerre, le gouvernement a mis en place une « politique des déplacés », pour permettre à ceux qui avaient connu l'exode forcé pendant la guerre de retourner dans leur lieux de vie initiaux. Ses résultats n'ont pas été mesurés, faute de données sur la population. Cependant, une enquête d'une ONG, l'Institut libanais pour le développement économique et social (ILDES), semblerait montrer que la réalité du retour est faible, et ne concerne qu'environ 20% des populations déplacées pendant la guerre. Cette politique a été entachée de pratiques clientélistes, arbitraires dans la distribution des fonds, et d'un manque de transparence.

- L'évolution relative des différentes confessions



Graphique emprunté à l'Atlas du Liban, Eric Verdeil dir. (2007), p. 81.

Sur le graphique, on voit l'estimation de l'évolution du rapport confessionnel. Avec toutes les réserves que l'on peut émettre sur les chiffres, la part de la population chrétienne aurait baissé de 60% en 1932 à 35% en 2006, tandis que la part de la population musulmane aurait augmenté de 40% à 65%.

Bibliographie

- Georges CORM, Géopolitique du conflit libanais, Paris, La Découverte, 1986.
- Franck DEBIÉ et Danuta PIETER, La paix et la crise : le Liban reconstruit ?, Paris, PUF, 2003.
- Eric VERDEIL, Ghaleb FAOUR et Sébastien VELUT, Atlas du Liban, Institut français du Proche-Orient, CNRS Liban, 2007.
- « Le Liban », par Yara Khoury et Anne-Lucie Chaigne-Oudin,

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Liban.html#empireottoman>

Plus de détails sur les confessions :

- Les chrétiens d'Orient : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Chretiens-d-Orient-la.html> puis <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Chretiens-d-Orient-du-VIleme.html>

- Les Maronites : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Maronites.html>

- Les Druzes : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Druzes.html>

- Les Alaouites : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Alaouites-et-la-crise.html>

- Les Sunnites et les Chiites : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Sunnites-et-chiites-dans-l-Orient.html>

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Sunnites-et-chiites-a-l-epoque.html>

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Sunnites-et-chiites-a-l-epoque,1117.html>

THE DAILY STAR

LEBANON

Lebanese Forces launches own web-based TV

BEIRUT: Lebanese Forces leader Samir Geagea announced the launch of the LFTV, a web-based television, at a dinner party Tuesday night, affirming the LF's commitment to a free and democratic media.

"While the Lebanese Forces is building a free media and making it the free and democratic media that meets with the current historical people's movements, we find some political factions dragging Lebanese media down using it as a mere tool for political propaganda filled with misperceptions, slanders, allegations and personal offences," Geagea said during his speech at the launching ceremony held at Jeita Country Club.

Geagea also said that the launch of the web TV, which will broadcast its first news segment Wednesday at 9 p.m., would not replace the Lebanese Broadcasting Corporation, stressing that the LBC would return to its original owners.

The LF and LBC board of directors head Pierre Daher have been disputing for the past several years the ownership of the television station which was primarily founded by the LF and later run by Daher, its co-founder.

During his speech, Geagea also touched on the current situation in Lebanon, describing the current Cabinet, in which the Hezbollah-led March 8 alliance holds a majority of seats, as a means to strengthen Iran's power in the Middle East.

→ "Hezbollah's political and ideological project merely serves other projects that can only be seen as a way to strengthen Iran's power in the Middle East to the point of transforming Iran into the strongest regional background," Geagea said, adding that it was not reasonable for Lebanon to be exploited to serve Iran's interests in the region.

Copyrights 2011, The Daily Star - All Rights Reserved

27/07/2011

Annexe « Les matières enseignées dans les différents cycles scolaires⁴¹⁸, telles que élaborées par l'United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization (UNESCO)⁴¹⁹ »

Enseignement primaire :

Arabe, français ou anglais, instruction physique, histoire et géographie, sciences, mathématiques, arts et activités diverses (dessin, écriture, chant, musique, danse, théâtre, travaux manuels, agriculture, arts ménagers, etc.), éducation physique.

Enseignement moyen :

Arabe, première langue étrangère, deuxième langue étrangère, instruction civique, histoire, géographie, mathématiques, sciences, technologies, informatique, arts et activités diverses, éducation physique.

Enseignement secondaire :

-1^{ère} année du cycle secondaire :

Langue et littérature arabes, langue et littérature étrangères, deuxième langue étrangère, sociologie, économie et gestion, éducation civique, histoire, géographie, physique, chimie, sciences, mathématiques, technologie, informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

-2^{ème} année du cycle secondaire :

Option humanités: Langue et littérature arabes, langue et littérature étrangères, deuxième langue étrangère, civilisations, sociologie, économie et gestion, éducation civique, histoire, géographie, mathématiques, culture scientifique (physique, chimie, sciences naturelles), technologie informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

Option sciences : Langue arabe, langue étrangère, deuxième langue étrangère, civilisations, sociologie et économie, éducation civique, histoire, géographie, mathématiques, physique,

⁴¹⁸ Elaboré par UNESCO-BIE (<http://www.ibe.unesco.org/>)

⁴¹⁹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002116/211630f.pdf>

chimie, sciences naturelles, technologie/informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

-3^{ème} année du cycle secondaire :

Option lettres et humanités : Langue arabe, langue étrangère, deuxième langue étrangère, civilisations, éducation civique, histoire, géographie, mathématiques, culture scientifique, technologie et informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

Option sciences économiques et sociales : Langue arabe, langue étrangère, deuxième langue étrangère, sociologie et économie, éducation civique, histoire et géographie, mathématiques, culture scientifique, informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

Option sciences de la vie : Langue arabe, langue étrangère, deuxième langue étrangère, civilisations, éducation civique, histoire, géographie, mathématiques, physique, chimie, informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

Option sciences générales : Langue arabe, langue étrangère, deuxième langue étrangère, civilisations, éducation civique, histoire, géographie, mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie, informatique, éducation physique, arts et activités diverses.

Annexe « L'exemple des matières enseignées au collège des sœurs des saints cœurs Sioufi, telles que publiées sur le site web officiel du collège »⁴²⁰

Enseignement primaire :

- 1- EB1 (CP) : BCD, arabe, français, découverte du monde, catéchèse, Arts visuels, éducation musicale, expression corporelle, mathématiques, EPS (éducation physique et sportive), civisme ;
- 2- EB2 (CE1) : Arts visuels, civisme, éducation musicale, expression corporelle, BCD, catéchèse, informatique, découverte du monde, français, mathématiques, arabe, EPS ;
- 3- EB3 (CE2) : Histoire arabe, sciences, arts visuels, éducation musicale, français, informatique, math, catéchèse, EPS, histoire-géographie française, expression corporelle, civisme, BCD ;
- 4- EB4 (CM1) : catéchèse, théâtre, civisme, français, histoire, anglais, arabe, BCD, chant, arts plastiques, EPS, informatique, mathématiques, sciences, projets, géographie ;
- 5- EB5 (CM2) : Informatique, anglais, arabe, arts plastiques, BCD, éducation musicale, civisme, EPS, français, mathématiques, sciences, théâtre, catéchèse, histoire, géographie.

Enseignement moyen :

- 1- EB6 (6e) : civisme, catéchèse, arabe, français, math, sciences, histoire-géographie française, histoire-géographie arabe, anglais ;
- 2- EB7 (5e) : civisme, catéchèse, histoire-géographie française, histoire-géographie arabe, chimie, arabe, anglais, math, français, physique, sciences de la vie et de la terre (SVT) ;
- 3- EB8 (4e) : anglais, arts plastiques, histoire-géographie française, arabe, français, math, physique, chimie, SVT, hist. géo. Ar, civisme ;
- 4- EB9 (3e) : histoire-géographie française, physique, anglais, arabe, français, math, sciences de la vie et de la terre, chimie, histoire arabe, géographie arabe, civisme.

⁴²⁰ <http://www.sioufi.sccc.edu.lb/> page consultée en mars 2012.

Enseignement secondaire au collège qui suit le système de double bac., libanais et français en parallèle :

- 1- Seconde (S1): anglais, arabe, français, mathématiques, histoire-géographie française, physique, chimie, SVT, sciences économiques et sociales, éducation civique juridique et sociale ;
- 2- Première ES (S2): EPS, arabe, français, anglais, mathématiques, enseignements scientifiques, histoire-géographie arabe, histoire, géographie française, civisme, sciences économiques et sociales ;
- 3- Première S (S2): EPS, arabe, anglais, français, mathématiques, SVT, histoire-géographie française, histoire-géographie arabe, physique, chimie, civisme ;
- 4- Terminale ES (S3): sciences économiques et sociales, mathématiques, philosophie, histoire-géographie française, anglais, arabe, sciences économiques et sociales programme libanais, histoire-géographie arabe, culture scientifique, arts plastiques
- 5- Terminale L (S3): culture scientifique, math, philosophie, anglais, arabe programme libanais, lettres française, histoire-géographie arabe, histoire-géographie française, arabe spécialisé, SVT, philosophie arabe, arts plastiques ;
- 6- Terminale S (S3): SVT, mathématiques, chimie, physique, philosophie, histoire-géographie française, anglais, arabe.

Annexe « Livre d'éducation civique : Sous-parties allégées du programme du baccalauréat libanais »

Educación civique : parties allégées du bac libanais (officiel), traitant des médias

الدرس الثالث

اقرأ واكتشف

إن وسائل الإعلام سلاح ذو حدين، فإذا التزم بالموضوعية تؤدي إلى نتائج إيجابية، فهي تستطيع أن تقدم الكثير للمجتمع، كما يمكنها أن تعطل أي عمل أو مشروع. فوسائل الإعلام صلة الوصل بين السلطة والشعب، والإعلام الحر الديمقراطي هم عملية توازن في اتجاه نقل صورة حقيقية عن الدولة ومؤسساتها، وكذلك نقل ما يريده المواطن للمسؤولين شرط التزام الأمانة والموضوعية.

Caractéristiques du travail de journaliste

أولاً: مقدمات العمل الإعلامي... المعروف أن لا إعلام من دون ضوابط وأخلاقيات وإمهنية تحافظ على الوطن وعلاقاته، فالحرية هي أن تُسمح لوسائل الإعلام بالحصول على المعلومات وإيصالها بحرية، شرط أن يكون الحقيقة القاعدة التي يرتكز عليها أي عمل أو إنتاج إعلامي، ومن مقوماته:

مستند ٤

يتضمن ميثاق العمل الذي وضعته اتحاد الصحافيين العرب مبادئ وقواعد مهنية أبرزها:
- التشديد على حرف مزاوله المهنة وعدم السعي وراء منفعة شخصية أو إثارة الفرائز والخروج على الآداب والأخلاق العامة.
- لا يجوز للصحافي أن يكتب عن الحوادث التي تقع في بلاد غير بلاده إلا إذا حصل على معلومات صحيحة.
- لا يجوز لأعضاء أسرة الصحافة العربية تحريخ زملائهم.
الاتحاد العام للصحافيين العرب، دراسة وثائقية ١٩٨٢.

مستند ٥

بموجب قانون العري والمسوع، التزام المؤسسة احترام الشخصية الإنسانية وحرية الغير وحقوقهم والطابع التعددي للتعبير عن الأفكار والآراء، ومسؤولية بث الأخبار والأحداث، والمحافظة على النظام السليم وحاجات الدفاع الوطني ومقتضيات المصلحة العامة. كذلك التزام المؤسسة بحاجات تنمية التسامح الوطنية المستعقبة بالإنتاج الوطني.
القانون السابع من القانون ٣٨٢ للإعلام العري والمسوع ١٩٩٥.



صحافي يهبطون بحجرة قتل

Engagement à dire
la vérité

① الالتزام بقول الحقيقة.

تلجأ الحكومات، حتى في الدول الأكثر ديمقراطية، إلى تحديد أمر الحريات لمرحلة معينة، نظراً للدقة ما يجري من أحداث، لأن أي خلل قد يسيء إلى السياسة العامة في البلاد ويعرضها للخضوع، من هنا يمكن تحديد كيفية وطريقة عرض الخبر بالحدود التي تراها الدولة مناسبة، شرط أن تكون وحدة الشعب والوطن منطلقاً أساسياً لذلك.

فالمصالح مهما كان موضوعياً، يتأثر في ما يمكنه بالنظام السياسي داخل مجتمع، وهو يرى الحقيقة بمنظاره الخاص ويعتبر عنها وفقاً لتفكيره.

L'OBJECTIVITÉ الموضوعية

لا تحقق وظيفة الإعلام الاجتماعية هدفها إلا إذا كانت المعلومات المنقولة صادقة وموضوعية. فبعض أن يكون للمواطنين والمجتمعات الحق الفعلي في تصحيح ما يروج عنهم من معلومات خاطئة. كما يشمل هذا الحق أيضاً حق الدول التي تعرضت لإعلام مشوه في إعطاء صورة دقيقة عن الواقع وتصحيح المعلومات الزائفة. فالموضوعية تقتضي الابتعاد عن تضليل الجمهور والتناجزة بقلبه، ومن ثم تغليب المصلحة العامة على المصلحة الخاصة.

Confirmation du principe de liberté et d'indépendance

③ تأكيد مبدأ الحرية والاستقلالية. في صلب أخلاقيات العمل الإعلامي، الأخلاق الوطنية والمثل العليا المتصلة بالحرية والانتماء الوطني، ولا بد هنا من تأكيد أهمية الصحافة الحرة التي تمارس الديمقراطية ضمن إطار المسؤولية والأخلاق المهنية، لا تلك التي تطعن الحرية وتسيء إليها.

Négativités de certains exercices journalistiques

لأياً سلبيات بعض الممارسات الإعلامية. كثيرة هي الممارسات الإعلامية التي تتنافى مع أخلاقيات المهنة ومبادئ الشرف الصحافية، والبعيدة عن قواعد الممارسة الصحيحة والإيجابية. فبعض وسائل الإعلام تنصرف عن أداء دورها الأساسي من ربط الجمهور بقضايا نهمة، إلى الاهتمام بمخاطبة غرائز الجمهور، ولا سيما في الصحافة التي تسمى "صحافة الفضائح" التي لا تتورع عن نشر صورة غير لائقة في الصفحة الأولى مثلاً أو استخدام عبارات مثيرة لتجديف الحياة العام، أو التركيز على الشائعات والفضائح، فالبعض إنما يعيش على هذا النمط من الإعلام الخاطيء.

المصطلحات

- الميثاق: عقد بين طرفين قوائم الثقة المتبادلة ورمزية الشواهد والاستقلالية.
- الموضوعية: التزام الصدق وقول الحقيقة حتى لو كانت مخالفة لرأي الشخص، والشخصي بروح المسؤولية وبالمنظرة الإنسانية.
- الموثوقية: هي في الأساس، نمط اقتصادي جديد يهدف إلى جعل الأسواق مفتوحة أمام التجارة الدولية.

مقدمة

تمارس الصحافة رسالتها بحرية واستقلال في خدمة المجتمع بمختلف وسائل التعبير، تعبيراً عن اتجاهات الرأي العام وإسهاماً في تكوينه وترجيئه في إطار المقومات الأساسية للمجتمع، والحفاظ على الحريات والحقوق والواجبات العامة، واحترام حرمة الحياة الخاصة للمواطنين.

مجلة الدراسات الإعلامية -
المركز العربي للإعلام
العدد ٩٦ القاهرة ١٩٩٥

الدرس الثالث

ومن أجل الحد من الممارسات السلبية التي من شأنها التقليل من صدقية الإعلام، وضعت الصحافة في دول متعددة عهوداً ومواثيق أبرزها:

- عهد شرف صادر عن المؤتمر العالمي لاتحاد الصحافة سنة ١٩٥٣.
 - ميثاق شرف لاتحاد الأمريكتين سنة ١٩٤٢.
 - ميثاق صحافي عن المؤتمر العام للاتحاد القومي في القاهرة سنة ١٩٦٤.
 - ميثاق شرف صادر عن نقابة الصحافة اللبنانية سنة ١٩٦٣.
 - شرعة الأخلاق المهنية في لبنان التي وضعتها نقابة الصحافة اللبنانية، في ٤ شباط ١٩٧٤، ومن أهم بنودها:
- أ- إن الصحيفة مؤسسة تقوم بخدمة عامة لتقريبها اجتماعية وعشبية، قومية، وهي إذ تمارس حريتها، تلتزم الدفاع عنها وعن الحريات العامة.
 - ب- لا تقتصر المسؤولية على مراعاة القائل وحده، إنما تلتزم المطبوعة بمسؤولية أمام الضمير المهني والقارئ.
 - ج- تلتزم بمبدأ الصدق والأمانة والسرية المهنية.
 - د- تعنى الرأي العام دفاعاً عن البلاد وعن الحق والعدل.
 - هـ- تتجنب إثارة العرات وتجاهل القبح والذم.
 - و- لا تعرض لحياة الأفراد الخاصة وتحترم سمعة الفرد وتصور كرامته.
 - ز- التمسك والفضائح من خصائص الصحافة الصحراء أي صحافة الفضائح التي لا تعرفها الصحافة اللبنانية.
 - ح- تتجنب الصحيفة نشر الأخبار غير الموثوق بصحتها، وإذا اعتبرت نشرها فعليها أن تشير إلى أنها غير مؤكدة.

مستد ٨

لا يجوز التسامح في أي كذب مقصود، يمكن للصحافي أن يتخدع، ولكن لا يجوز له أن يتخدع سواه. الخطأ إنساني لكن الكذب شيطاني، وإذا نشر الصحافي وثيقة محتلفة، أو أذاع خبراً خيالياً، وهو يعلم أن الوثيقة ملفقة والخبر مختلق، فإن جرمته تكون كبيرة لأنها تحرّج إلى عواقب خطيرة.

نص من معاهدة الصحافي الراميل جبران بوس الكافا في ٨ كانون الأول ١٩٣٨ في الجامعة الأميركية.

مستد ٩

تعلى المؤسسات الشفوية والإذاعية أن تبت بمعدل ساعة أسبوعياً برامج للشوحيه الوطني، و برامج ترموية وصحية وإرشادية وثقافية وساحية دون مقابل بناء على طلب وزارة الإعلام وفي الأوقات المحددة في دفتر الشروط.

المادة ٣٠ من القانون ٨٣٢ للإعلام البرني والتسويق ١٩٩٤.



القلب وأعضاء المجلس وحدثت عن «شرف المهنة».

ثالثاً: العولمة والأخلاق الإعلامية
 Mondialisation et médias
 audiovisuels ١

يخري ما يعرف اليوم في الغرب بالإعلام العالمي على خط موع العولمة. ولقد قبل في العولمة من التعريف، ما يجعلها ظاهرة الظواهر تترجم علاقات قوى السيطرة في بداية الألف الثالث. فبين العولمة وإز علاقة إنتاج، وأصبح أكيداً ما بلغت ثورة الاتصال من قدرة هائلة على عز ما يتعلق بنشاطين النشاط البشري الحديث، وخصوصاً القطاعات الـ للاقتصاد العالمي.

لقد أظهر الإعلام الفضائي، بشقيه المرئي والمسموع، فاعلية، في حين كما لو أن الصحافة المكتوبة فقدت أهميتها في ظل الاستحواذ السريع للإعلام الفضائي وسرعة إيصال الصوت والصورة عند تغطية أي حدث في أي من العالم.

من هنا تكرر النداءات لوضع شرعة لمراقبة الإعلام وضبطه لا سيما أن والمسموع، ولجعله إعلاماً يراعى القيم الأخلاقية للشعوب، فالأمة الإعلامية هي نوع خاص، كل ما لا ينص عليه القانون، وبشكل مسأ به الناس المذهبية وكرامتهم.



تظاهرة ضد العولمة في سياتل أمريكا
 La responsabilité des médias ٢

لذا لا يمكن أن يتاح لأحد القيام بعمليات إعلامية دون ضوابط أو قوا مهنية أو مسؤولية أخلاقية، فكما العدالة لا تنبأ إلا من خلال شرع وقض كذلك لا يمكن للإعلام باسم الحرية أن يقول كل شيء دون التزام الموضوعية والحقيقة والمسؤولية. فحرية الصحفي لا يمكن فصلها عن مسؤولياته المهني والوطنية، وتؤكد المنظمة العالمية للصحافيين في هذا الصدد أنه: "على صحافي أن لا يقدم إلا الأخبار الصحيحة والمقيدة وأن يتحقق من صد المعلومات قبل نشرها لأن أي خطأ غير إخلال يشرف المهنة".

مستند ١٦

- لكي يستحق الشخص لقب صحافي، عليه التحقق من:
- صدقية المعلومات.
 - عدم تزوير أو تشويه الحقائق.
 - احترام سر المهنة.
 - الاكتفاء بنشر المعلومات كما وردت إليه دون تحديده مصدرها.

كلمت جونز Clement Jones الأعلام الإعلامية - منشورات الأوسكو ١٩٧٣.

- ١- طاص دور الإعلام في مراقبة أداء السلطة
- ٢- أهمية الإعلام في تعزيز الديمقراطية الانتخابية

المحور الأول ٣- الاقتراحات في نصيب المعهد للدراسات الصحفية

(القدرايتي)
وكذلك حرية الطباعة. وعام ١٩٦٢ وضع القانون الذي ينظم عمل الصحف ويحميها من التعسف والاستبداد. وجاء القانون رقم ٣٨٢ المتعلق بالثبات الإداري والتشريعي، عام ١٩٩٤، ليضمن هو الآخر حق ممارسة حرية الإعلام في إطار الدستور والقوانين النافذة.

إلا أن هذا كله لا يعني أن الطريق كانت معبدة أمام حرية الصحافة المكتوبة والمسبوعة والمرئية، فكما أن بعض الصحفيين لم يلتزم حدود القانون فقد سمح بعض المسؤولين لأنفسهم بتفسير القانون، حسبما تقتضيه مصالحهم خوفاً من صيرير الأقلام الحرة، فتعرضت الصحف للتوقيف والصحافيون للاعتقال وهذا يعني أن الحرية ليست معطى نهائياً بل هدف يسعى الأحرار إلى تحقيقه كل يوم.

La "liberte responsable"

٢- الحرية المسؤولة

إذا كان من الضروري أن تكون الحرية مضمونة في القانون، فالتنفيذ بممارستها دون كلل هو الذي يؤكدها، وليس من طبيعة السلطة أن ترضى بسهولة، لمشينة المواطنين، وعلى المواطنين أن يتشكروا بحقهم في مراقبة أداء الحكام وانتقادهم موضوعياً. ومن دون هذه المراقبة وهذا الانتقاد لا تسقى الحياة الديمقراطية، وتبقى شكلية باهتة وفاصلة الفاعلية. وفي هذا الإطار يقف الإعلام أداة للحوار بين المسؤول والمواطن، فيرتفع بذلك من "الإعلام الصغير" إلى مستوى الإعلام الوطني، الذي يوازن بين الدولة والمواطن، أو حرية الإعلام فهي قبل كل شيء التزام بمصلحة الفرد والمجتمع والدفاع عن وجوده وقيمه، وليست انخفاً من المسؤولية. والإعلام حوار مكنه المعرفة وجوهده البحث عن الحقيقة وتعميقها. والإعلام الصريح غير المرتهن كقول بان يخلق رأياً عاماً حراً. فالإعلام الحر يلتزم بالمصلحة العامة ولا يتغير وفقاً

- لحسابات سياسية ضيقة.
- ١- ليست مسؤولية ذلك فتركزت على إتقانه والتزامه التي تجعله أروع العلم عهداً من أوقات النهضة.
 - ٢- الحرية لا تعني القوض
 - ٣- تقديم عرض فني وحقائق وحقائق للحقائق العامة
 - ٤- الإسهام من ذلك الصرخة وتمريرها وحياتها
 - ٥- انتقادها من خلال التمييز من نوع المعلومات وشتاتها
 - ٥- إتعميم من وجهة النظر كائنات وحيثها المبدع
 - ٦- الإعلام أداة للحوار بين المسؤول والمواطن
 - ٧- الإرتقاء مع الإعلام الصغير إلى مستوى الإعلام الوطني
 - ٨- الإلتزام بمصلحة الفرد والمجتمع
 - ٩- الإعلام حوار صادق المعرفة وجوهده
 - ١٠- الإلتزام بالحقيقة وتعميقها
 - ١١- الإلتزام بالمصلحة العامة

مسند ٩٦

قال الصحفي الفرنسي كلود موزاي رئيس لجنة التحكيم الدولية لاختيار صحفي العام ١٩٩٩.

إن لجنة التحكيم مجمعة على اختيار الصحافة الصينية غامبو التي تناهض منذ سنوات من أجل حرية الصحافة في بلادها، والتي دفعت ولا تزال تدفع من حريتها ضمن تمسكها بمبدأ استقلال وسائل الإعلام الذي تدافع عنه الأوتيسكو.

عن مجلة الصحافة اللبنانية بيروت - العدد ٢٩ تموز ١٩٩٧.

مسند ٩٦

"الحرية الصحفية اللبنانية وضعت مداميك الصحافة العربية، وتحول منها إلى شعار للحرية وإلى منبر حر لكل الثورات".

فصل معد على مجلة الصحافة اللبنانية - تموز ١٩٩٧.

Annexe « Lettre de participation à l'atelier de travail au collège Jesus & Mary »



INITIATION TO LIFE PROGRAM

8 Juin 2007

A l'Attention de Mademoiselle Roula Kerbaj,

Nous venons par la présente vous remercier vivement pour votre intervention dans le cadre du programme "Initiation to Life".

Les informations et les compétences que vous avez communiquées aux élèves et les qualités relationnelles que vous avez partagées avec eux, ont été très appréciées.

Dans l'attente d'une collaboration renouvelée, nous vous assurons, Mademoiselle, de nos sentiments les meilleurs.

Pascale NAJJAR
Coordinatrice "Initiation to Life Program"

Père Joseph TANNOUS
Recteur Jesus and Mary School

Annexe « Article de Nada Akl sur le documentaire de Hadi Zaccak (Rue89) »

Ecoles au Liban : dur d'enseigner une histoire commune

Page 1 of 4

Rue89

Published on Rue89 (<http://www.rue89.com>)
Ecoles au Liban : dur d'enseigner une histoire commune
By Nada Akl
Created 10/08/2009 - 11:35



^[1](De Beyrouth) Une histoire commune et des objectifs communs : des notions qui définissent une nation. Et qui manquent au Liban. Cette lacune a motivé le réalisateur Hady Zaccak ^[2] à réaliser « Une leçon d'histoire », documentaire qui s'attache à suivre les cours d'histoire délivrés au Liban dans cinq écoles différentes, à des élèves qui se préparent pour le brevet.

iloubnan.info

Le nombre de matières que doivent suivre les élèves libanais, en arabe et en français ou en anglais, est impressionnant. Mais heureusement, en histoire, le programme est allégé. Après les Phéniciens, les Grecs et les Romains, les enfants étudient la montée et le déclin de l'Empire Ottoman ^[3] et l'indépendance du mandat français ^[4]. Après, c'est la confusion.

Au programme du baccalauréat libanais, les élèves étudient selon un plan établi dans les années 70. L'histoire moderne n'est pas enseignée dans les écoles libanaises. Guerres, assassinats d'éminentes figures politiques... beaucoup de choses sont produites dans les dernières décennies. Et toutes donnent lieu à différentes interprétations.

La variété de livres d'histoire approuvés par le gouvernement présente différents points de

<http://www.rue89.com/print/120549>

26/11/09

vue sur les époques : degré d'autonomie du Liban pendant le mandat français, importance de l'Empire ottoman dans l'histoire du pays...

Coup d'arrêt à une histoire unifiée

Le professeur Antoine Messarra ²³ a fait partie d'une commission chargée d'élaborer un programme d'histoire unifié. Le programme a été approuvé à l'unanimité par le Conseil des ministres et publié dans le journal officiel en juin 2000. Le livre d'histoire était en cours d'impression lorsque l'ensemble du projet a été arrêté « à cause d'un prétexte, pas d'une raison », affirme Antoine Messarra.

« L'ancien ministre de l'Education Abdel Rahim Mrad a arrêté les opérations d'impression et a formé une nouvelle commission. L'ordre est arrivé avec une note administrative alors qu'un décret ministériel avait été publié antérieurement (pour valider les travaux de la Première Commission). »

Il n'existe aujourd'hui aucune information concernant les travaux de la nouvelle Commission.

La variété des livres d'histoires est-elle un problème ? « C'est un faux problème », dit Messarra.

« J'ai découvert au cours de ma recherche qu'ils sont presque tous semblables dans leur banalité et leur superficialité. »

Le problème majeur selon lui, c'est que ce qui est étiqueté « histoire du Liban » est en fait l'histoire d'une partie du Mont Liban. « D'autres régions sont oubliées... où est leur histoire ? », interroge Messarra. Les gens de Hermel, de la Békaa ou du Sud ne peuvent trouver leur histoire dans les livres du Liban qu'on qualifie de « livres d'histoire ».

Le Liban n'est pas le seul pays à avoir connu une évolution territoriale au fil du temps, c'est aussi le cas de la Suisse et des Etats-Unis, mais pourtant dans ces pays le passé des territoires récemment annexés est pris en compte. Messarra signale qu'au cours des trente dernières années, « de grands progrès ont été réalisés par les historiens dans leurs travaux sur l'histoire régionale du Liban, qui malheureusement n'ont pas servi à enrichir le contenu des manuels scolaires ».

En tout cas, Hadi Zaccak a constaté que les élèves montrent peu d'intérêt pour les cours d'Histoire, qu'ils considèrent seulement comme une obligation pour passer les examens, et non pas comme quelque chose qui fait partie de leur identité. Finalement, leurs connaissances leur sont fournies par leur environnement social et familial.

Or, « parce que nous avons différentes communautés au Liban, à chacune son histoire », Messarra approuve :

« Les élèves ne croient pas ce qui est écrit dans les livres d'Histoire. »

Leur sens de la mémoire collective vient de ce que leur disent leurs parents. Dans un

pays divisé par de strictes barrières sectaires entretenues par des conflits violents, on se retrouve avec plus d'une génération à qui ont été transmis les conflits en cours entre les générations précédentes.

Histoire enseignée et mémoire collective

Concernant la question de la mémoire collective, Messarra estime que « pour le cas du Liban et pour les pays arabes en général, il existe une dichotomie entre l'histoire enseignée et la mémoire collective » :

« Le résultat est une société à souvenirs fragmentés, des souvenirs avec lesquels nous ne nous sommes pas réconciliés. »

Selon lui, il s'agit d'un problème général dans le monde arabe, où chaque régime efface le précédent. Et le moyen de briser cette dichotomie serait de donner aux élèves un livre d'histoire de référence.

« A ce moment-là, les étudiants pourront avoir arguments et preuves à communiquer à leurs parents. »

« Dans certains Etats, l'histoire commence avec l'indépendance du pays. Au Liban, les cours d'histoire se terminent à l'indépendance du pays », signale Hady Zaccak.

« Nous avons besoin d'un historien-comptable »

L'histoire récente serait-elle un sujet trop sensible pour être abordé dans les classes ? Antoine Messarra ne le pense pas. Il explique que l'histoire doit être écrite en termes de coût et d'intérêt. « Nous avons besoin d'un historien-comptable », affirme-t-il :

« Ce genre de travail a déjà été fait au Liban dans les rapports sur les pertes signalées durant les guerres. Le travail de l'historien n'est pas de juger, il est de décrire les faits tels qu'ils ont eu lieu, et quand il s'agit d'époques controversées de l'histoire, nous devons respecter le lecteur et transmettre toutes les différentes versions et tous les différents documents traitant de la question. »

« L'histoire est une science et l'orienter n'est pas permis », insiste Messarra. « C'est une science humaine », précise-t-il.

« Malheureusement, dans de nombreux pays (...), ils écrivent l'histoire des gagnants, des héros, et ils oublient ceux qui ont été tués. »

Pendant la guerre civile libanaise, 90% des victimes étaient des civils, rappelle Messarra. Que signifie ce chiffre pour vous ?

« Ils sont oubliés. L'histoire humaine, les documents de témoignages, devrait également être étudiés en classe pour raconter la véritable histoire du peuple libanais. »



Photo : Des écoliers libanais en visite au musée de Beyrouth regardent une statue de Jupiter (Mohamed Azakir/Reuters). Eglise et mosquée côte à côte dans le centre de Beyrouth, septembre 2009 (Pierre Haski/Rue89).

En partenariat avec :

iloubnan.info

^[1]

Tous les articles sur le Liban ^[2]

Le site ILoubnan.info ^[1]

Le Liban en quête d'identité, sur Herodote.net ^[7]

URL source: <http://www.rue89.com/2009/10/08/au-liban-dur-denseigner-une-histoire-commune-dans-les-ecoles>

Links:

[1] <http://www.iloubnan.info/fr>

[2] http://kdiffusion.free.fr/main_2007_photos_dimanche_1er_juillet07_06.htm

[3] http://fr.wikipedia.org/wiki/Empire_ottoman

[4] <http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=19200428>

[5] <http://www.kleudge.com/amessarra/fr/book3.asp>

[6] <http://www.rue89.com/tag/liban>

[7] http://www.herodote.net/histoire/synthese.php?ID=116&ID_dossier=256

Annexe « Article du quotidien An-nahar sur les chaines et les programmes les plus consulter sur les chaines télévisées libanaises »

<http://newspaper.annahar.com/article.php?t=albalad&p=3&d=25096>

• بروكسيل - "النهار"
• 06-06-2013

البدو والناس

تقرير أوروبي عن الإعلام في لبنان: لا وسائل تعزز الوطنية فايسبوك الموقع الأول وLBCI ما زالت متقدمة



شكّل وضع الإعلام والمرأة في الثورات العربية محور مناقشات اليوم الثاني للمؤتمر عن العلاقات الأوروبية المتوسطية في بروكسيل. ووزعت في الجلسات تقارير مفصلة عن المشهد الإعلامي في كل من المغرب ومصر وليبنان. وبحسب الوثيقة عن الواقع اللبناني، يتبين ان المواقع الالكترونية الأكثر رواجاً حتى كانون الأول 2011 هي بحسب الترتيب: فايسبوك، غوغل، يوتيوب، لايف، باهو، ويكيبيديا، "تويتر"، "النهار الوطني الحر"، "النشرة ام اس. ان. ومثلت الواردات الاعلانية في الصحافة المكتوبة 18 في المئة من مجمل الواردات الاعلانية، وتضاعفت بنسبة 8 في المئة عام 2011، وثمة تقديرات بأن تبلغ 26 مليون دولار سنة 2015. وسجلت عائدات الاعلان الالكتروني 4 في المئة من مجموع الإيرادات ومن المتوقع ان تبلغ هذه النسبة 15 في المئة سنة 2015. وبقى 38 في المئة من العائدات الاعلانية من نصيب التلفزيون (144 مليون دولار) ويتوقع ان تشهد النسبة ارتفاعاً قدره 5 في

المنة في السنوات المقبلة. ورداً على سؤال ماذا يشاهد اللبنانيون، بدأ ان الأفضلية تبقى للبرامج الاخبارية (31 في المنة)،
المنوعات (28 في المنة)، الاعلام (15 في المنة).
وفي ترتيب للقنوات وفقاً لشركة nilsen company. ما زالت "الموسسة اللبنانية للارسال" تحتل المرتبة الاولى (61 في
المنة من المشاهدين) ويليهما تلفزيون "الجديد" (54 في المنة)، "او تي في" (39 في المنة)، "المستقبل" (27 في المنة)، "أم تي
في" (26 في المنة)، المنار (25 في المنة). وفي ترتيب لافضل 3 برامج تلفزيونية حل "الول" في المرتبة الأولى (15 في
المنة)، يليه "احمر بالخط العريض" (13 في المنة)، فـ"كلام الناس" (6 في المنة).
وتطرق التقرير الى منع بث قناة "المنار" في الولايات المتحدة ودول اوربية منذ 2004 وتكثير صدور القرار 1559 على
المشهد الاعلامي على خلفية التدخل السوري في الشأن اللبناني. ولفت الى غياب وسائل اعلام وطنية تعزز الثقافة الوطنية الى
ما وراء الانتماء الطائفي. كما اشار الى استمرار الرقابة مستشهداً بسحب فيلم "help" لمارك أبي راشد من الأسواق، واقتطاع
5 دقائق من "one man village" ومنع فيلمين لبابولو بنفينوتي، وbeirut hotel لدانييل عرييد، و too much love
will kill u لكريستوف كزاباش.

rita.sfeir@annahar.com.lb
twitter@SfeirRita

Annexe « Rapport Euromed Audiovisuel III »

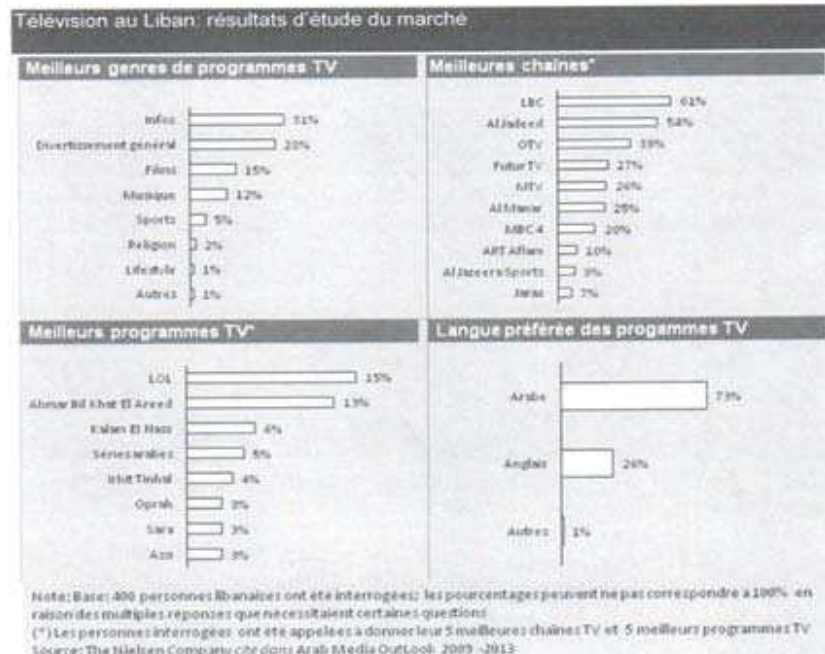
Projet de collecte de données sur le cinéma et l'audiovisuel

6.3 Résultats d'étude de marché

Dans sa 3^{ème} édition, *Arab Media Outlook 2009-2013*¹ publie les résultats d'une étude du marché télévisé au Liban réalisée par The Nielsen Company. Au moyen d'un questionnaire distribué à 400 personnes libanaises, l'étude fait état de l'audience télévisée selon quatre indicateurs :

- Meilleurs genres de programmes TV
- Meilleures chaînes
- Meilleurs programmes TV
- Langue préférée des programmes TV

Les résultats indiquent un taux de 31% d'audience des infos. La LBC occupe la première classe au niveau des meilleures chaînes avec 61% suivie par Al Jadeed avec 54%. Quant aux meilleurs programmes : l'émission humoristique LOL vient en tête du classement affichant un taux de 15% suivie par le programme socioculturel Ahmar Bil Khat El Areeed récoltant 13%. Enfin l'indicateur de la langue préférée dans les programmes TV accorde 73% à la langue arabe contre 26% à l'anglais.



¹ <http://www.fas.org/irp/print/arabmedia.pdf>

5. LE PAYSAGE TELEVISUEL LIBANAIS

5.1 Les Médias libanais : entre communautarisme et recherche de crédibilité

Le Liban a de tout temps compté au rang des pays les plus ouverts de la région : ses médias en font preuve. La liberté d'expression est l'une des caractéristiques fondamentales de l'audiovisuel et de la presse libanaise. En atteste notamment la richesse de sa presse écrite et audiovisuelle. Outre les débats politiques houleux des télévisions libanaises, la liberté de ton des programmes humoristiques s'attaquant aux politiques, unique dans son genre au niveau régional, contribue, même si de façon relative, à la désacralisation de la classe politique¹.

La féodalité communautaire, constituant le facteur déterminant dans la construction de l'État joue aussi un rôle important dans la structuration de l'audiovisuel. Il existe un rapport étroit entre le communautarisme et l'audiovisuel dans le pays. La quasi absence de la notion de média national publique cultivant une culture nationale surpassant les frontières communautaires a laissé libre cours à la structuration et au renforcement du communautaire via l'audiovisuel. Les partis politiques intimement liés à leurs communautés disposent de leurs chaînes.

Par conséquent, la mainmise des partis politiques sur les médias est inéluctable. *La télévision et la radio de l'État, sous des prétextes économiques, ont été quasiment liquidées par des gouvernements successifs dont les membres disposent parfois, selon leur(s) appartenance(s) politique(s), de leurs organes de presse propres. Ce monopole empêche l'émergence d'une société civile dans un pays de plus en plus communautarisé, et dont le repli sur soi a remplacé le « vivre ensemble », pourtant à la base du consensus libanais... En plus de bloquer toute tentative de construction civile et démocratique, le système médiatique communautaire est caractérisé par son extrême fragilité. Attaquer un média, c'est s'en prendre à un symbole communautaire, voir religieux. Dans la démocratie consensuelle et confessionnelle libanaise, ce genre d'attaque peut provoquer une crise grave qui peut dégénérer en guerre civile.*²

A l'image de la nouvelle structure politique marquant le Liban depuis l'assassinat de l'Ex-Premier ministre Rafic Hariri en 2005, Le paysage médiatique libanais est polarisé entre *Le Mouvement du 14 Mars* et *L'Alliance du 8 Mars* constituées principalement par des partis communautaires.

Ainsi, la coalition du 14 Mars dispose de deux chaînes qui sont la propriété de la famille Hariri : *Future TV*, et la chaîne d'information satellitaire internationale *Ekhbariat-Al-Moustaqbal*, qui a commencé à émettre en 2007. De plus, la même coalition est particulièrement soutenue par le premier quotidien du pays, *An-Nahar*, le quotidien francophone *L'Orient Le Jour*, et incontestablement par l'organe de presse du Courant du futur, le quotidien *Al-Moustaqbal*.

Quant à l'Alliance du 8 Mars est bénéficié elle aussi du soutien de plusieurs médias audiovisuels : la chaîne *Al-Manar*, propriété du Hezbollah, et la chaîne *NBN*, qui appartient à Nabih Berry, président de l'Assemblée Nationale et chef du mouvement chiite Amal. Bien que son propriétaire, Michel Aoun, ait invité tous les citoyens libanais à souscrire à son capital, la chaîne *OTV* peut aussi être assimilée à une chaîne de l'opposition. Quant à la chaîne *New TV*, qui est de tendance communiste, elle prend clairement parti contre le gouvernement, même s'il lui arrive parfois de critiquer timidement l'opposition.

¹ Jamil Abou Asai, *Les médias libanais : entre confessionnalisme et recherche de crédibilité*, Médias communautaires et liberté de la presse: le communautarisme comme menace pour la liberté d'expression, 9 septembre 2009, Observatoire stratégique de la Méditerranée, <http://www.strategicwatch.blogspot.com/>

² Ibid

Dans le même contexte, certains médias arabes s'apparentent à ce jeu d'alliance politico-médiatique. Alors que la chaîne d'information saoudienne *Al-Arabiya*, soutient la coalition du 14 Mars, accompagnée par les quotidiens londoniens panarabes *Al-Hayat* et *Al-Sharq-Al-Awsat*, la chaîne *Al-Jazeera* et le quotidien *Al-Quds-Al-Arabi* prennent plutôt parti pour les formations membres de l'opposition parlementaire, notamment le Hezbollah.

Ainsi, cette fissure politico-médiatique figure à l'origine de la dérive du discours médiatique entraîné par un discours politique portant des accusations de toutes sortes. « *En l'absence d'une lecture objective de la situation politique libanaise, il n'est ainsi pas exagéré d'affirmer que les médias libanais, qui prétendent être les leaders de la région en matière d'information, véhiculent parfois un discours de rejet de l'autre et de propagande qui a relativement contribué à l'installation d'un climat de méfiance entre les communautés* ».¹

Toutefois, la véritable disjonction dans le paysage médiatique libanais remonte au lendemain de l'adoption, par le conseil de sécurité de l'ONU, de la résolution 1559, le 2 septembre 2004. Adoptée par une majorité des membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, afin de forcer la Syrie à changer sa politique d'ingérence dans la politique libanaise et à se retirer du Liban, elle a eu un effet singulièrement important sur les médias du pays, qui se diviseront vite selon qu'ils seront favorables ou opposés à cette résolution.

L'attentat suicide du 14 février 2005 à Beyrouth, qui a coûté la vie à l'ancien Premier ministre libanais, Rafic Hariri, présenté par une partie des Libanais comme une conséquence de la crise politique engendrée par la résolution 1559, a aggravé la division des médias libanais, devenus de véritables organes de propagande des deux camps qui se sont constitués après le renouvellement, imposé par la Syrie, du mandat de l'ancien Président de la République Emile Lahoud.

Cette crise politique, qui a duré plus de trois ans, a été marquée par un discours médiatique propagandiste tenu par les médias appartenant aux divers protagonistes libanais. Les chaînes appartenant à la famille Hariri, ne tenant pas compte du principe de la présomption d'innocence, n'ont pas hésité à accuser ouvertement la Syrie ainsi que certaines formations de l'opposition, de complicité dans les attentats qui ont secoué le pays. D'un autre côté, les médias de l'opposition ont également véhiculé un discours au moins tout aussi dangereux, accusant la coalition du 14 Mars d'être des agents à la solde des États-Unis et d'Israël.²

Nombreux sont les projets médiatiques qui ont vu le jour sous le titre d'initiatives privées. Mais leur ligne éditoriale suivant qu'elle défende ou attaque l'une ou l'autre des deux coalitions, sert à les qualifier comme des supports partisans. C'est en principe le cas du quotidien *Al-Akhbar*³, qui assure nettement sa ligne éditoriale proche de l'opposition, ainsi que du site Internet d'information *Now Lebanon* <http://www.nowlebanon.com/> qui soutient la coalition du 14 Mars.

Malgré la diversité et la richesse du paysage télévisuel libanais, le discours médiatique fondé sur la critique et le rejet de l'Autre est loin d'asseoir les fondements d'une vraie société civile laïcisée. Le traitement partiel de l'information soulève les interrogations sur la crédibilité des chaînes libanaises et contribue plutôt à l'aggravation du confessionnalisme et du communautarisme. D'autant plus que, la création de nouvelles chaînes répondait à un double objectif financier et politique.

¹ Ibidem

² Ibidem

³ <http://www.al-akhbar.com/>

Malgré la rareté des recettes publicitaires sur le marché de l'audiovisuel libanais, le caractère confessionnel des médias et l'ingérence régionale et internationale dans les affaires politiques du pays ont permis une abondance des fonds destinés à créer des outils de communication. Selon un militant d'un parti de l'opposition, d'importantes sommes d'argent sont allouées aux partis politiques pour créer des sites Internet d'information, des radios et des télévisions.

5.2 Outil d'information ou vecteur de propagande : le jeu ambigu des chaînes libanaises

Théoriquement parlant, un tel paysage médiatique marqué par la diversité des opinions exprimées et une forte liberté d'expression aurait dû contribuer au développement de la démocratie. Mais tel que le souligne Abi Assi, qui distingue deux catégories de médias coexistant au pays du Cèdre, « dans la démocratie confessionnelle et consensuelle libanaise, la réalité est plus complexe ».

En janvier 2011, un changement d'alliances politiques a provoqué un renversement du gouvernement en place et les rôles se sont inversés : les loyalistes (regroupé principalement autour du Courant du Futur, dirigé par Saad Hariri et les Forces libanaises dirigées par l'ancien chef de milice chrétienne Samir Geagea) représentant la majorité populaire de l'époque, se sont retrouvés dans l'opposition d'aujourd'hui. Il est cependant facile de distinguer, après cette date, deux catégories de médias au Liban : Les médias affiliés à la coalition du 14-mars et les médias affiliés au bloc du 8-mars, conduit par le Hezbollah chiite et le général chrétien Michel Aoun, constituant autrefois l'ancienne opposition.

- Les médias affiliés à la Coalition du 14-mars :

La création de la Coalition du 14 Mars en octobre 2004 a réussi à rallier plusieurs médias à sa vision stratégique appelant à un Liban démocratique au vrai sens du terme et libéré de toute ingérence étrangère et surtout syrienne. Parmi ces médias dits loyalistes ou de la majorité, nous pouvons distinguer la LBC et la Future TV ou *Al-Moustaqbal*.

- Les médias affiliés au Bloc du 8-mars :

Célébré sous le nom du bloc du 8 Mars, l'opposition est soutenue, elle aussi par certaines télévisions dont le poids économique et l'influence médiatique non-négligeables rivalisent sans cesse avec les médias dits loyalistes.

En effet, à composantes hétérogènes mais réunies autour de la contestation de la résolution 1559, l'opposition libanaise a été renforcée grâce à l'entente entre le Hezbollah et le Courant Patriotique Libre, ce qui a doté le mouvement chiite d'une forte assise chrétienne. A l'instar de la coalition du 14 Mars, plusieurs médias appartiennent et/ou soutiennent ouvertement l'opposition.

On distinguera ainsi : *Al Manar TV* - c'est l'organe médiatique officiel du Hezbollah, que les membres de ce parti appellent aussi « media de résistance » ; la National Broadcasting Network ou *NBN* appartenant au président du Parlement libanais, Nabih Berry ; *OTV* (Orange TV) propriété du Général Michel Aoun ; et *New TV* ou *télévision Al-Jadeed*.

4.5 La télévision sur Internet

Comme dans le reste du monde, la réception des chaînes en live sur Internet (fixe ou mobile) est possible au Liban. Les chaînes disponibles sont répertoriées sur des sites web tels que Global Internet TV¹, IPTV Guide² ou Lyngsat Stream³.

Le tableau suivant fait état des chaînes disponibles en ligne.

 Al Iman TV	 Al Jadeed
 Al Waad Channel	 Al-Manar TV
 Future TV	 LBC
 FM TV	 LBC Europe
 OTV	 Al Mayadeen TV
 Noursat	 MTV

Sources : Lyngsat. <http://www.lyngsat-stream.com/tvcountry/Lebanon> et <http://www.global-itv.com/itv.com>

Les chaînes de web-TV peuvent également être reçues par le biais des services d'agrégateurs, qui insèrent le signal dans leur propre player. Un agrégateur de chaînes de web-TV tels que Livestation par exemple propose 14 chaînes d'information en arabe (dont Al Jazeera, BBC, France 24, Euronews, RT, CNBC, Deutsche Welle, Sky News)⁴.

Le site Arabe Media propose en streaming les chaînes de différents pays arabes, dont cinq chaînes libanaises⁵ : LBC, Future TV, Al Manar TV, Al Mayadeen TV, OTV. Le site français TV-Direct.fr propose en streaming Al Manar, Al Quds et MTV Lebanon⁶.

¹ <http://www.global-itv.com/>

² <http://www.iptv-guide.com/>

³ <http://www.lyngsat-stream.com/>

⁴ <http://www.livestation.com/en/ws/#>

⁵ <http://www.arabe-media.com/tvlebanon.php>

⁶ <http://www.tv-direct.fr/liban.php>

4.5.1 Les applications pour smartphones et tablettes

Enfin les signaux de chaînes de télévision peuvent également être obtenus pour lecture sur PC ou tablette via des applications disponibles dans les « Application stores » tels qu'iTunes Stores (Apple), Google Play Store (Google), Amazon Appstore for Android (Amazon).

Des applications permettant d'accéder à la chaîne LBC1, au service LBCI News, à mtv Al Lubaniya, Al Jadeed ainsi que pour les principales chaînes internationales arabes, européennes et américaines sont disponibles dans l'iTunes Store libanais. On notera cependant que l'iTunes Store destiné au Liban offre, en arabe, français et anglais, la consultation de 200 sources d'actualités sur le Liban en provenance de plus de 30 éditeurs de presse.

En ce qui concerne le Google Play Store (anciennement « Android Store »), le Liban fait partie des pays où des applications gratuites¹ et des applications payantes² peuvent être distribuées. Des applications gratuites permettant l'accès aux deux chaînes libanaises LBCI³ et MTV⁴ sont disponibles sur le Google Play Store.

4.5.2 Le « Bouquet libanais » sur les opérateurs IPTV français

Depuis 2010, les opérateurs français de la télévision sur ADSL (Free, SFR, Orange, Virgin, Bouygues Telecom), proposent une offre « Le bouquet libanais » proposant 7 chaînes libanaises (LBC, ÔTV, Future Television, nbn, MTV Al jadeed, et M hits).⁵ Le Bouquet Libanais est une offre qui répond aux besoins de la diaspora libanaise vivant en France. Plus largement, elle regroupe en un seul bouquet un ensemble de chaînes libanaises dont les objectifs sont le divertissement et la promotion de la culture libanaise. En plus de la reprise des chaînes de télévision, le bouquet propose une offre de télévision de rattrapage à la demande (TV Replay).

Le bouquet libanais propose également une chaîne de marque sur Youtube⁶ et une page Facebook.⁷

¹ <http://support.google.com/googleplay/android-developer/bin/answer.py?hl=en&answer=138294>

² <http://support.google.com/googleplay/android-developer/bin/answer.py?hl=en&answer=143779>

³ https://play.google.com/store/apps/details?id=com.lbcnews&feature=more_from_developer#?i=W251bGwsMSwLDEwMwibW9iaS5mb28ubGJjaW5nd3MlXQ..

⁴ https://play.google.com/store/apps/details?id=com.MtvZackAnton.mtvapplication&feature=related_apps#?i=W251bGwsMSwLDEwQSwyZjplLk10dipnY2yBbnRyb3VudHJhcHlsaWVndG9ib3U..

⁵ <http://www.bouquet-liban.tv>

⁶ <http://www.youtube.com/user/BouquetLibanais?feature=watch> ; <http://www.facebook.com/pages/Bouquet-TV-Libanais/263271961737416>

⁷ <http://www.facebook.com/pages/Bouquet-TV-Libanais/263271961737416>

Ipsos :



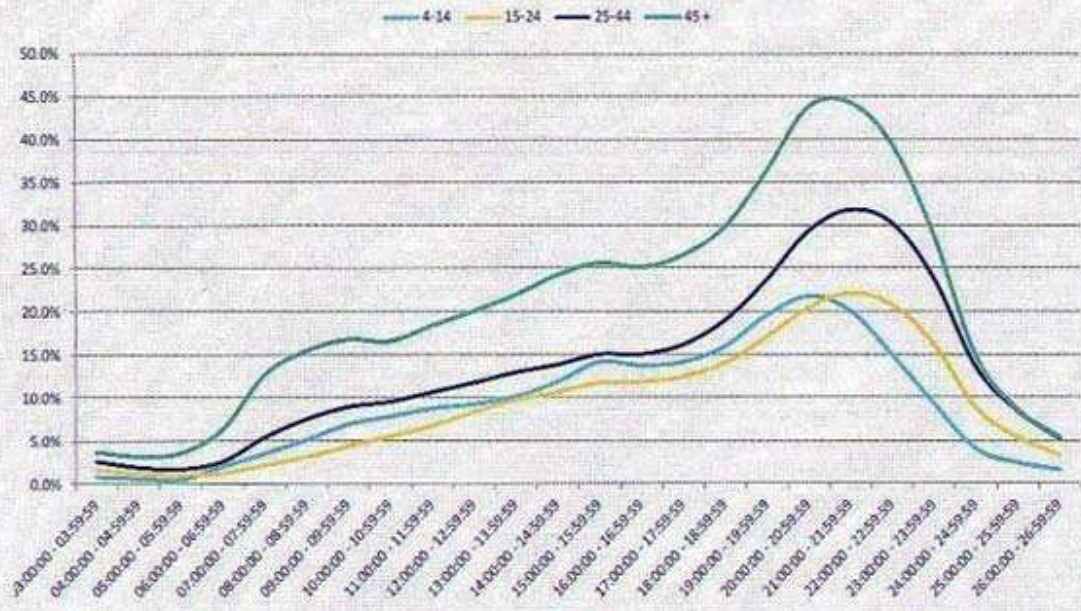
TV Viewing Habits - January - September 2012

Average Daily Reach per Household (watched at least one minute) per month during the period Jan-Sep

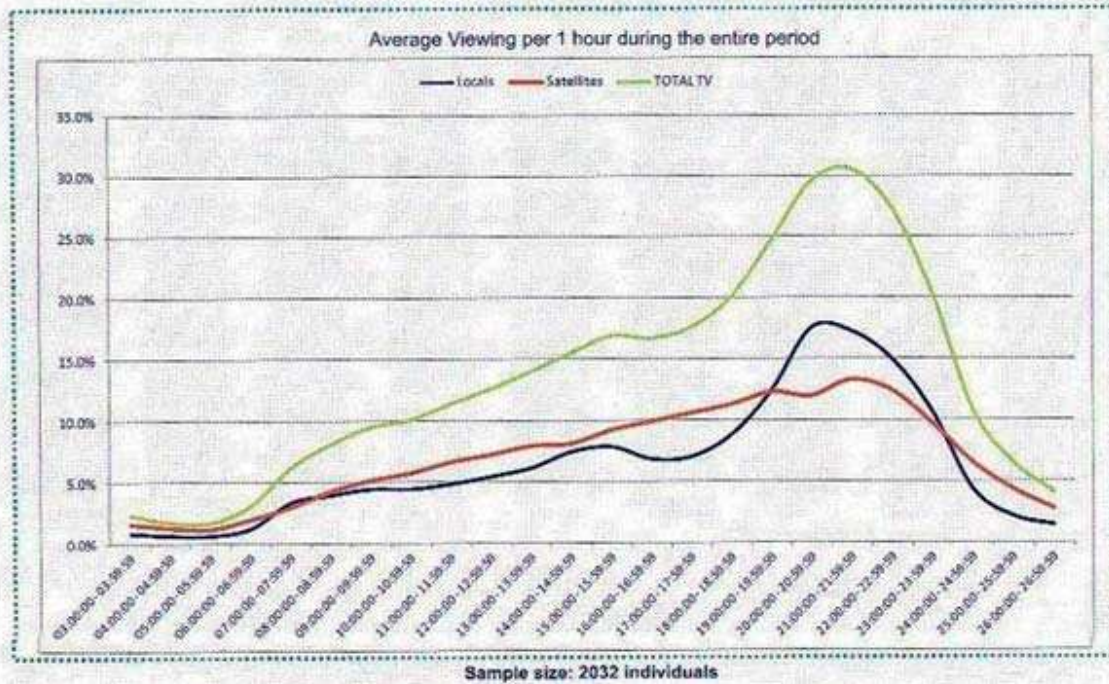


TV Viewing Habits - January - September 2012

Average Viewing per 1 hour during the entire period



**Viewership by Hour - Local vs. Satellite Stations
AMR% - Average January to September 2012**



Although the number of satellite TV stations is continuously increasing, still the local TV stations are able to grab the Lebanese audience toward their programs between 19:00 o'clock and midnight, with a drop in the viewing of the satellite stations during this day part (slide 7).

Narrowing down to stations level, at slide 9 the average minute rating (the average number or average percentage of people watching TV per minute) during the total day of 24 hours is: 1.9% or 75,836 individuals on LBCI - 58,857 on ALJADEED - 37,779 on MTV - 31,971 on OTV - 15,642 on FUTURE TV - 11,268 on MANAR - 7,777 on NBN - and 5,268 on TELE LIBAN. While in slide 10, the reach (the average number or average percentage of different individuals who have watched at least one minute

on the TV station) is 35.2% for LBCI that is 1,377,494 individuals - 1,205,002 on ALJADEED - 1,004,081 on MTV - 894,112 on OTV - 660,881 on FUTURE TV - 510,209 on MANAR - 428,864 on NBN - 353,190 on TELE LIBAN.

The above mentioned figures change for the time segment of 19:00 - 23:00 where the number of different individuals changes to 929,015 on LBCI - 754,342 on ALJADEED - 637,145 on MTV - 516,784 on OTV - 314,666 on FUTURE TV - 270,567 on MANAR - 208,138 on NBN - 149,031 on TELE LIBAN.

According to the radiometry survey of 2012 the listenership of the Lebanese aged 15 years and above is 74.9% during the total day. Looking at slide 16, the listenership for males is 80.4% and 69.4%

for females along with a 78.3% reach for the age bracket 15-24 years old followed by 73.5% for the age bracket 25-34 and 73.5% for the age bracket 35 years and plus, with a peak in the listenership at 32.1% between 08:00 am and 11:00 am (slide 17).

Slide 18 indicates the readership for the press in general that stands at 77.5% out of the adult population, and 38% for the dailies, 59.1% for the weeklies and 45.1% for the monthlies...

Concerning the Advertising expenditure on different media from Jan - Sep 2012, the biggest share is for the TV, with 75.6% of the total ad expenditures, surpassing drastically the rest of the media (outdoor, press, radio and cinema).

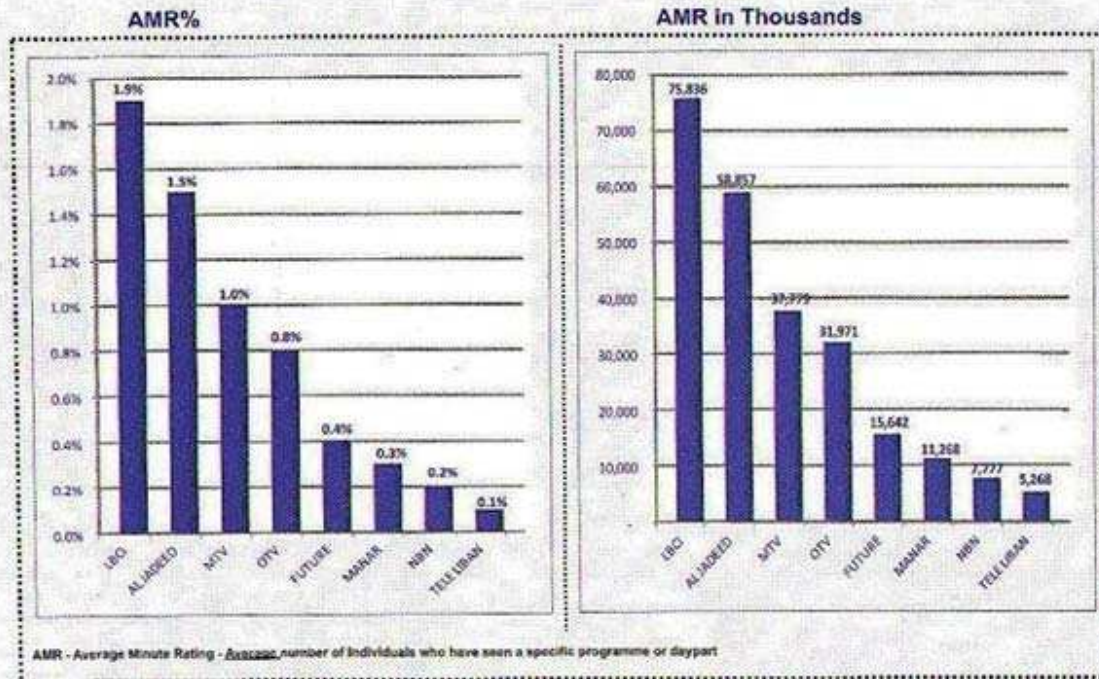
Banking is the category with the biggest expenditure on TV and press, whereas on outdoor, the top position is for the Cars category, followed by the banking category, and on radio it is the category of Theater and Cinema that dominates.

The number of online users in Lebanon counts approximately 1.6 million, mainly composed of males more than females (54% - 46%) with the young aged less than 24 years having the highest share of Internet penetration (44%) among the Internet population (slide 26).

The number of visitors (cookies) that visited the scripted websites from Jan - Sep 2012 had an average of 2.8 million per month (slide 27) of which 548,000 visitors were from Lebanon (slide 28). It is to mention that the number of visitors (cookies) is not equivalent to the number of real users (see bottom of slide 29), which shows that the average number of real visitors from Lebanon, to the "scripted websites", is 278,000. For the number of pages viewed, the monthly average of the "scripted websites", is 48.1million (slide 30).

On another hand and according to the Ipsos/Gemius study, the mobile internet usage, during the 3rd quarter of 2012, shows a gradual increase (slide 31). The distribution between the devices used to browse the internet (slide 32) reveals that apple devices (iphone-ipad...) control more than 60% of all the devices used, with an increase in Samsung devices.

Viewership - Total population - 03:00-26:59 (all day)
Local Stations - AMR% and Thousands - Average Daily of Jan - Sep 2012

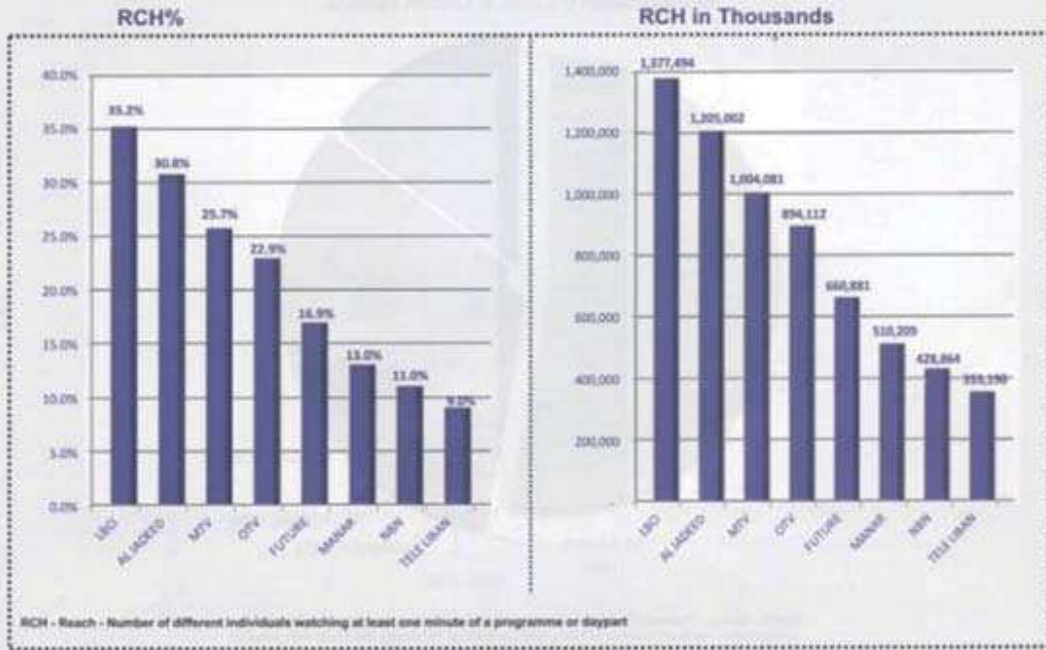


AMR - Average Minute Rating - Average number of individuals who have seen a specific programme or daypart

Sample size: 2032 individuals

© 2012 Ipsos

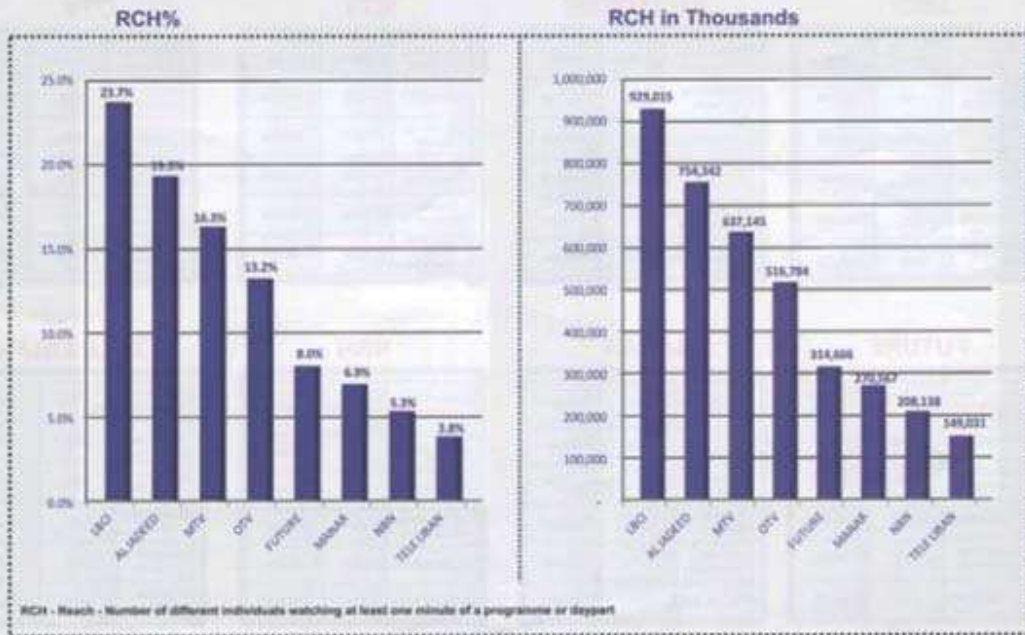
Viewership - Total Population - 03:00 - 26:59 (all day)
Local Stations - Reach % and Thousands - Average Daily of January to September 2012



RCH - Reach - Number of different individuals watching at least one minute of a programme or daypart

Sample size: 2032 individuals

Viewership - Total Population - 03:00 - 26:59 (all day)
Local Stations - Reach % and Thousands - Average Daily of January to September 2012



RCH - Reach - Number of different individuals watching at least one minute of a programme or daypart

Sample size: 2032 individuals

Cinéma Local
«Une leçon d'Histoire» by Zacc
 par Hady Zaccak



La date de diffusion n'est pas une coïncidence.

L'Histoire se répète, dit-on couramment, et elle semble toujours d'actualité au pays des Cédres. En novembre 2010, plus que jamais, à la veille du jour de l'indépendance, le réalisateur Hady Zaccak, a jugé pertinent de rediffuser la leçon, encouragé par les requêtes et les échos qui ont suivi l'avant-première, unique, de son documentaire, «Une leçon d'Histoire», projetée en 2009.

Le réalisateur présente à la leçon à travers cinq élèves en classe de brevet, venus d'horizons différents. Les écoles divergent aussi bien dans leurs approches pédagogiques que dans l'endoctrinement inculqué à travers l'enseignement. Les disputes qui se renouvellent à TAF avaient couvert

un documentariste libanais et de promouvoir l'éducation civile au Liban. Un livre d'Histoire unifiée n'a toutefois pas, encore vu le jour. Plusieurs livres reflètent les différentes versions de l'Histoire.

Le documentaire évolue parmi les cours d'Histoire de ces cinq écoles, si différentes et éloignées, toutes situées à Beyrouth. Bien que le programme soit normalisé pour tous les étudiants du niveau brevet, conformément à un arrêt datant de 1970, des contradictions émergent à travers les rencontres avec les élèves eux-mêmes. Les affiliations varient en conséquence, trahissant le matraquage et le lavage de cerveau effectué par les parents et les écoles. Pour le réalisateur, l'Histoire du Liban s'arrête au niveau du développement, depuis l'indépendance du pays, en 1943. La solution semble d'évidence dans l'adoption d'un système laïc, d'après le documentaire. Mais pour quand ? Quelle d'hilarant et de déjournant par les médias, lors de l'avant-première, le documentaire reste malgré tout porteur d'un message d'espoir et d'une morale, en cette saison festive pour le pays.

Darson fil tarik'h (trre Original)

Production: 2009
 En salle au Cinema Metropolis Empire Sofli
 Jusqu'au 23 novembre
 Séances: 18h, 20h et 22h
 Producteur Exécutif: Issam Dakroub (News Time Production)
 Production: Al Jazeera Documentary Channel
 Langue originale: arabe (sous-titré en anglais)
 Script et réalisation: Hady Zaccak
 Durée: 51 minutes

L'équipe

Récherche: Mohammed Al-Dika, Hady Zaccak, Jemal Moussa
 Cinématographe: Marinel Abdouhrouss
 Prise de son: Mourhab Shamsaz
 Assistants caméra & son: Ali Malek
 Montage: Elias Shalwan
 Musique: Emile Aboud
 Montage: Rana Sid
 Directeur de Production: Jemal Moussa



Au Métropolis Empire So

« Darson Fil Tariḥ » ou « Une leçon d'histoire »

Documentaire de Hadj Zaccak

En 1989, les députés réunis à Taïf ont décidé d'unifier les livres d'histoire et d'éducation civile au Liban.

Jusqu'à nos jours, le livre unifié de l'histoire est mis à l'écart. Il existe plusieurs livres d'histoire et plusieurs histoires.

Le documentaire *Une leçon d'histoire* suit les cours d'histoire dans cinq écoles différentes situées à Beyrouth et dans sa banlieue. Bien que le programme soit unifié pour la classe de troisième (brevet)

selon le décret de 1970, les contradictions se révèlent travers les élèves eux-mêmes de différentes appartenances, tandis que l'histoire du Liban s'arrête avec son indépendance...

Produit en 2009 par la chaîne al-Jazeera, ce documentaire, dont la photo est signée Muriel Aboulouss, est en langue arabe et traduit en anglais.

Le film, après avoir beaucoup voyagé, a obtenu « le Faucon d'or » au 10e Festival du film arabe de Rotterdam. C'est une excellente occasion que de le revoir à Beyrouth à la date où le pays fête son indépendance.

Du 18 au 23 novembre.

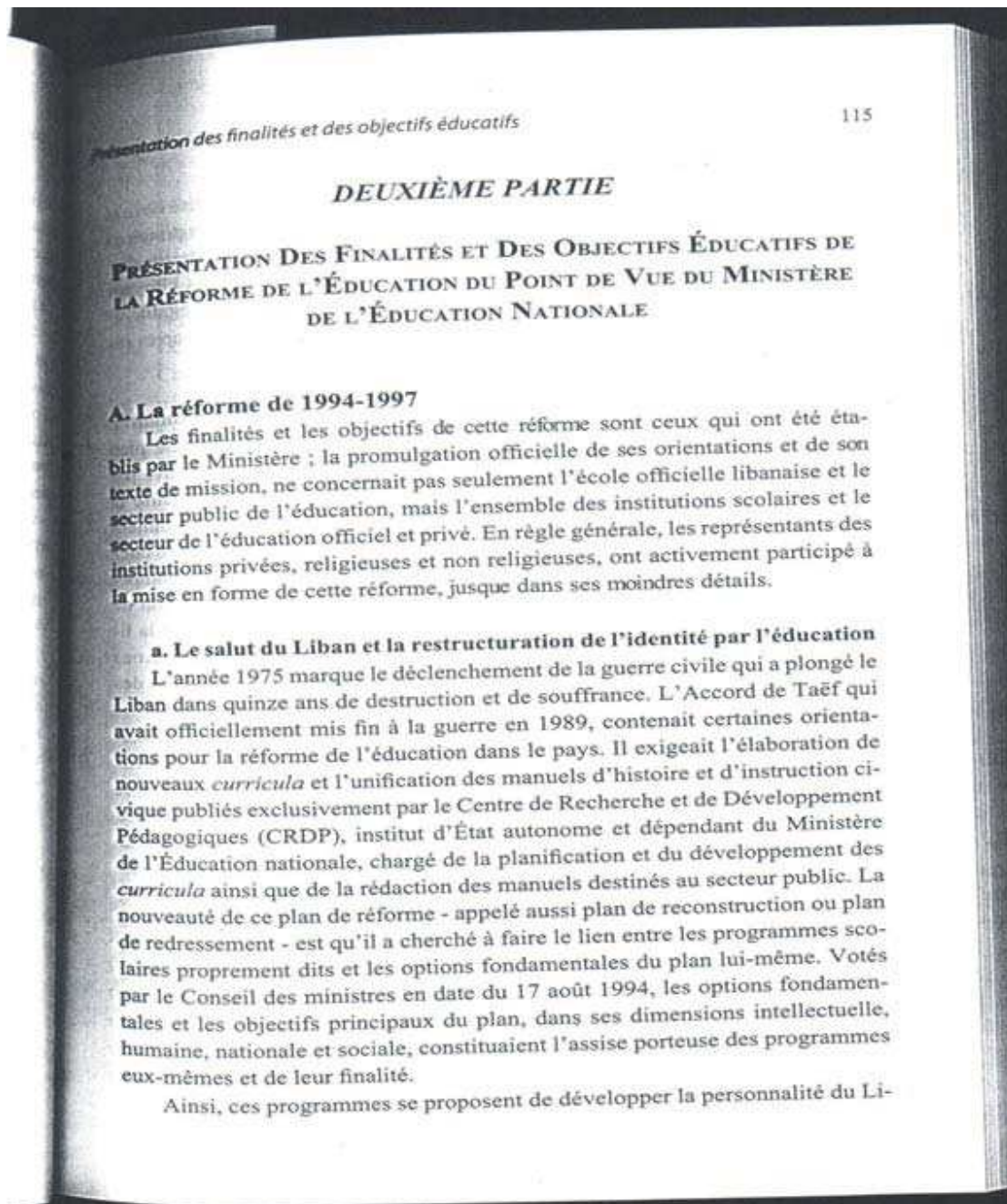


Lorsque l'histoire devient plusieurs histoires.

1000



Annexe : Extraits du Livre « *Pluralisme, vivre-ensemble et citoyenneté au Liban : Le salut vient-il de l'école ?* » Salim Daccache s.j. / deuxième partie : *Présentation des finalités et des objectifs éducatifs* :



banais en tant qu'individu, en tant qu'élément productif d'une société libre et démocratique et en tant que citoyen obéissant aux lois et attaché aux principes qui fondent l'existence de la patrie. Ils satisfont également aux impératifs dictés par la volonté d'édifier une société évoluée, cohérente, où les citoyens vivent unis dans un climat de liberté, de justice, de démocratie et d'égalité.

En outre, ces programmes visent à concrétiser les dimensions ci-après sur les plans intellectuel, humain, national et social.

b. Les grandes lignes de la réforme : une déclaration sur les finalités

Ce texte souligne que le Plan de réforme de l'Éducation, appelé plan de redressement, élaboré par les services du CRDP en 1994 et approuvé par le gouvernement en octobre 1995, est fondé sur la Constitution libanaise et l'accord de Taëf qui a vu la fin de la guerre au Liban. Il avait notamment pour finalités : a) de renforcer l'adhésion nationale et la cohésion sociale chez les élèves ; b) de doter la nouvelle génération de connaissances, de compétences et d'expertises fondamentales, en mettant l'accent sur l'élévation de la conscience nationale et les valeurs libanaises authentiques telles que la liberté, la démocratie, la tolérance et le rejet de la violence (nous nous référons à ce texte pour les éléments constitutifs des finalités, des dimensions et des objectifs éducatifs).¹

À côté de ces déclarations de principe, le plan fait des dimensions humaniste et religieuse de l'éducation, l'assise des buts et des activités de l'apprentissage. Il énonce ainsi les principes suivants : a) « la foi dans les valeurs de la raison et insistent sur l'apprentissage, le travail et l'éthique » ; b) « pour les Libanais, le sens de l'existence découle fondamentalement des religions révélées et de la culture spirituelle qu'incarnent les religions monothéistes ». Le plan souligne le caractère positif des religions célestes, considérées comme un important facteur de socialisation dans la vie des gens, ce qui implique le rejet des actions négatives accomplies au nom de la religion - quelle qu'elle soit - et une attention des élèves à la culture spirituelle libanaise découlant de

¹ Ministère de l'éducation libanaise, *Plan de redressement*, 1994, texte traduit et édité par le CRDP, p. 8 ; sur les différents textes concernant le plan de redressement, la restructuration de l'enseignement et la nouvelle stratégie de l'éducation au Liban, cf. <http://www.crdp.org.lb/CRDP/Default.htm>

la diversité religieuse.

Quant aux dimensions sociale et citoyenne du plan, elles sont traduites dans les objectifs et les principes suivants :

- La suprématie de la Loi sur tous les citoyens est le seul moyen d'instaurer la justice et l'égalité entre eux
- Le respect des libertés individuelles et sociales, garanti par la Constitution et énoncé dans la Charte des droits de l'homme, est une nécessité vitale pour que le Liban continue d'exister
- La participation aux activités sociales et politiques dans le cadre du système parlementaire démocratique libanais est un droit de tous les citoyens et un devoir envers la société et le pays
- L'éducation est une priorité nationale. C'est une nécessité sociale et une entreprise sociale de grande envergure
- La formation du citoyen qui se sent honoré dans son pays, le Liban, et qui est fier de sa loyauté et de son appartenance à ce pays ; un citoyen qui est fier de son identité et de son appartenance arabes ainsi que de son attachement à celles-ci ; un citoyen qui est conscient de la longue histoire nationale du Liban qui, libéré des idées extrémistes, parviendra à instaurer une société unifiée, ouverte et humaniste ; un citoyen qui comprend l'importance de la coexistence entre tous les citoyens car « il n'y a point de légalité pour toute autorité qui va à l'encontre du document de Coexistence nationale » élaboré à Taëf, lequel demeure un outil d'orientation exemplaire pour la région et pour le monde entier ; enfin, un citoyen qui respecte la liberté personnelle et sociale et défend les droits et les biens d'autrui.

Pour le texte, la langue nationale de l'ensemble des Libanais, et non la langue maternelle, est la langue arabe qui est un moyen de communication et d'interaction sociale ; elle joue également un rôle en garantissant la coexistence et la cohésion sociale. Dans le plan relatif à l'éducation, le gouvernement considère la langue nationale arabe comme un élément d'unité et de citoyenneté nationale. Le plan considère en outre les langues étrangères de façon positive en incitant vivement l'élève - citoyen à acquérir la « maîtrise d'au moins une langue étrangère comme moyen efficace d'interaction avec

les cultures internationales, en vue d'une fécondation réciproque »².

On peut certes dire que les éléments obligatoires, à savoir le plan pédagogique, le cadre des enseignements, les plans d'études et les manuels scolaires, sont bien conçus pour promouvoir une unité sociale et une éducation citoyenne au Liban. Il n'en demeure pas moins que ce qui compte réellement, en définitive, ce sont les pratiques éducatives et les résultats de l'apprentissage.

La formation de l'individu et l'éducation du citoyen

Partant des finalités ci-haut mentionnées, les objectifs pédagogiques généraux des programmes officiels visent à la formation de **la personnalité de l'individu** (*al-fard*) et **celle du citoyen** (*al-muwāfin*).

Dans ce contexte, la formation de l'individu doit être conçue de telle sorte qu'il puisse se réaliser lui-même, assumer ses responsabilités, adopter un comportement moral, traiter avec autrui dans un esprit de citoyenneté responsable et de fraternité humaine dans les domaines suivants :

- L'intellectuel et le cognitif (savoirs et compétences)
- L'affectif et le moral (prises de position, valeurs)
- Le dynamique (comportement)

Cette capacité est renforcée par la pratique des activités culturelles, sociales, artistiques et sportives dans la limite des moyens de l'individu et de ses désirs. Elle est également renforcée par l'introduction de l'éducation civique (et morale), écologique (démographie et urbanisme compris), sanitaire (et familiale) dans les cursus correspondants aux divers cycles de l'enseignement.

Si telle est la vision de l'éducation de l'individu, comment les nouveaux programmes regardent-ils la formation du citoyen ? Les programmes commencent par faire une déclaration générale : ceux-ci visent à l'édification d'une société libanaise unie, homogène, capable d'assumer son rôle dans la civilisation mondiale, en général, et arabe, en particulier. Nous donnons ci-dessous le texte complet qui énumère tous les éléments constitutifs et qui devient une sorte de document de référence pour la mise en place d'une charte de l'éducation dans le but de faire de l'élève un citoyen libanais, quelle que soit sa religion, sa confession ou sa communauté religieuse.

2 *Idem*, p. 12.

Ces programmes visent à former un citoyen fier de son appartenance à son pays, engagé dans la défense de sa cause, fier de son appartenance et de son identité arabes, conscient de son héritage spirituel issu des religions célestes et attaché aux valeurs et à l'éthique humaines, imprégné de son histoire nationale collective, rejetant tout sectarisme étroit et aspirant à une société unifiée et ouverte à toute l'humanité, œuvrant pour l'intérêt public et soumis aux lois dans le cadre du pacte de coexistence nationale, attaché à la langue arabe, sa langue nationale officielle, et capable de s'en servir en toute maîtrise et efficacité dans tous les domaines, maîtrisant au moins une langue étrangère pour une meilleure ouverture aux cultures du monde, sources d'enrichissement mutuel, s'efforçant d'instaurer l'esprit de paix, en lui-même, dans ses relations individuelles ainsi que dans ses relations sociales et nationales, pratiquant les règles d'hygiène menant à une croissance physique, psychique et morale saine, soucieux de développer sa culture et ses connaissances, sa sensibilité artistique, soucieux d'exercer sa créativité et d'affiner son goût esthétique, capable, à travers tout son itinéraire scolaire et avec l'orientation pédagogique adéquate, de choisir en toute liberté une carrière et de poursuivre, de manière autonome, son ascension sur la voie de la connaissance et du développement professionnel, au fait des avancées importantes de la technologie, capable de s'en servir avec maîtrise, de la développer et de réagir avec elle à bon escient. Ce même individu sera respectueux des ressources du Liban et de son environnement naturel, travaillant sans cesse à leur défense et à leur protection.

Ces différentes attitudes et capacités acquises par l'élève appelé à former sa personnalité d'individu et de citoyen, sont précédées par des convictions, sinon par des croyances ou des attachements existentiels que l'élève libanais est supposé intérioriser. Elles sont de trois ordres : intellectuel et humain, national et social. Il est important de parcourir ces éléments constitutifs de l'identité intellectuelle, nationale et sociale du jeune Libanais. C'est ainsi que ce jeune devra faire siens :

Sur le plan intellectuel et humain

- *Les valeurs politiques* : « L'attachement au Liban, pays de liberté, de démocratie et de justice, valeurs consacrées par la Constitution et définies dans les lois qui la défendent ».

- *Les valeurs rationnelles et morales* : « L'attachement aux valeurs et aux

principes humains qui respectent l'homme, vénèrent la raison et la connaissance et incitent à l'action et à la préservation de l'ordre moral ».

- *Le patrimoine religieux monothéiste* : « La conviction que le patrimoine spirituel du Liban, incarné dans les religions monothéistes, est un héritage précieux qu'il faut préserver et défendre comme un modèle de coexistence active et d'ouverture intellectuelle et spirituelle et en tant qu'antipode des systèmes et des doctrines fondés sur la discrimination raciale et le fanatisme religieux ».

- *La culture nationale dans son universalité* : « L'attachement à la culture nationale et à l'ouverture aux autres cultures, aux valeurs humaines et à la modernité, cet attachement constituant une participation active à ces cultures et une source de développement et d'enrichissement mutuels ».

Sur le plan national

- *La conviction que le Liban est une patrie définitive pour tous* : « Le Liban est un État souverain, libre et indépendant, patrie définitive pour tous ses ressortissants ; il est constitué par un seul peuple, un territoire et des institutions à l'intérieur de frontières définies par la Constitution et internationalement reconnues »³.

- *L'arabité du Liban et son partenariat avec l'Organisation des Nations Unies* : « Le Liban est arabe par son identité et par son appartenance ; c'est un membre fondateur et actif de l'Organisation des Nations-Unies, attaché à ses chartes ainsi qu'à la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'État s'attache à concrétiser ces principes dans tous les domaines sans exception ».

- *La démocratie libanaise ou à la libanaise* : « Le Liban est une république démocratique parlementaire fondée sur le respect des libertés publiques, la liberté d'opinion et de croyance en particulier, sur la justice sociale, l'égalité des citoyens pour ce qui est de leurs droits et de leurs obligations sans discrimination ni privilège d'aucune sorte »⁴.

- *La liberté de l'enseignement et de l'éducation* : Au Liban, l'enseigne

³ La Constitution libanaise, Introduction, alinéa a.

⁴ La Constitution libanaise, Introduction, alinéa b.

⁵ La Constitution libanaise, Introduction, alinéa c.

ment est libre « tant qu'il ne trouble pas l'ordre public, n'enfreint pas la morale et ne lèse pas la dignité des religions et des sectes. Le droit des différentes communautés à fonder leurs propres écoles reste inaliénable tant qu'elles respectent les directives officielles dans le cadre de l'Éducation Nationale »⁶.

Sur le plan social

- *La souveraineté de la Loi* : « La souveraineté de la Loi sur tous les citoyens est le moyen de réaliser entre eux la justice et l'égalité ».

- *Le respect des libertés individuelles est vital pour la survie du Liban* : « Le respect des libertés individuelles et collectives garanties par la Constitution Libanaise et par la Charte des droits de l'homme est une nécessité vitale pour la survie du Liban ».

- *Le devoir de participer aux activités politiques* : « La participation à l'activité sociale et politique, dans le cadre du régime démocratique et parlementaire du Liban est, pour le citoyen, un droit autant qu'un devoir à l'égard de la société et de la patrie ».

- *L'éducation comme nécessité sociale et œuvre collective planifiée par l'État* : « L'éducation vient en tête des priorités nationales ; c'est une nécessité sociale et une œuvre collective diversifiée, en évolution perpétuelle, qui doit être planifiée par l'État et assumée par lui dans le cadre d'un plan général de développement social et économique, aboutissant, progressivement, à l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de quinze ans ».

- *Le projet éducatif comme œuvre commune* : « La participation de tous les citoyens au projet éducatif, à travers les institutions éducatives, humaines, politiques, économiques et sociales, est un devoir national imposé par l'intérêt public et par sa défense ».

- *L'éducation comme droit* : L'éducation est un droit dû à tous les citoyens que l'État garantit de façon à qu'il ne soit pas réservé aux élèves scolarisés et aux étudiants, mais qu'il s'adresse aussi à l'ensemble des citoyens, quel que soit leur âge ou leur appartenance sociale et professionnelle.

- *L'évolution adaptée des programmes* : « Le développement continu des programmes d'enseignement pour les adapter, d'un côté, aux capacités du citoyen et à ses aptitudes et, d'un autre côté, aux besoins de la société et aux

⁶ La Constitution libanaise, article 10.

Mapping Digital Media: Lebanon

A REPORT BY THE OPEN SOCIETY FOUNDATIONS

WRITTEN BY

Jad Melki, Yasmine Dabbous, Khaled Nasser, and Sarah Mallat (lead reporters)
Maysa Shawwa, Michael Oghia, Diana Bachoura, Zeina Shehayeb,
Iman Khozam, Anastacia Hajj, and Samar Hajj (reporters)

EDITED BY

Marius Dragomir and Mark Thompson (Open Society Media Program editors)
Aboubakr Jamaï (Regional editor)

EDITORIAL COMMISSION

Yuen-Ying Chan, Christian S. Nissen, Dušan Reljić, Russell Southwood,
Michael Starks, Damian Tambini

The Editorial Commission is an advisory body. Its members are not responsible for the information or assessments contained in the Mapping Digital Media texts

OPEN SOCIETY MEDIA PROGRAM TEAM

Meijinder Kaur, program assistant; Morris Lipson, senior legal advisor;
and Gordana Jankovic, director

OPEN SOCIETY INFORMATION PROGRAM TEAM

Vera Franz, senior program manager; Darius Cuplinskas, director

15 March 2012



Mapping Digital Media: Lebanon Executive Summary

Lebanon is considered as one of the freest countries in a region dominated by dictatorships. However, it is plagued by sectarian divisions and a confessional government system. Political groups often form around sects and traditional feudal leaders, almost all of whom are supported by foreign countries. Media development, and digital media development in particular, reflects this harsh reality.

Thanks to digital media, Lebanon's residents have access to a variety of news platforms, from 24-hour cable channels to internet sites and text message services. Despite easy access to Al Jazeera, Al Arabiya, CNN, BBC, and others through subscriptions to pirated cable bundles or satellite receivers, Lebanese households prefer local news channels. However, this does not translate into greater plurality of opinions. Many new sources simply replicate the voices expressed through traditional media. Whatever plurality there is, mostly predated media digitization. For plurality was always present, with Lebanon's different political parties more or less free to express themselves.

Most of the country's news media outlets support and represent the agenda of a political personality or party. And most of them are owned, managed, or financed by local or regional powers. While this structure ensures a pluralistic press system, it transforms many of the news media into propagandists for their patrons.

The *za'im* (Leader) system, a socio-political power structure where a feudal elite dominates public life and represents the interests of the country's religious sects, leaves little room for independent and marginalized voices, or for diversity—unless it be the diversity of this same elite. Although the Lebanese people choose their representatives more or less freely, they tend to elect their members of parliament from a limited pool of dominant politicians and their less powerful, but closely affiliated, allies. Independent candidates are rarely able to join the public discourse. No candidates have yet used digital media to seriously contest this system, although some youth groups have used social media to react to specific issues in political campaigns.

The same political agendas reflected in traditional media also exist online. According to *Arab Media Outlook 2009–2013*, the top news websites in Lebanon belong to, or reflect, the same political parties that own the country's traditional media.

However, some emerging voices have carved out a space with blogs and online social networking tools. A growing community of online activists exerts some influence in the socio-political and cultural realms, especially among young people, but they have yet to rival the power of traditional media.

Multiple political assassinations, massive protests, a major Israeli assault in 2006, street fights in 2008, constant shifts in top government posts, and mounting sectarian tensions reflecting local and regional power struggles have, moreover, made the work of journalists increasingly difficult. The intensified partisanship that most Lebanese media have exhibited since 2005 has helped to lower standards.

In this context of political instability, journalists agree that digitization has a positive effect on their work, but they complain that the media are far from exploiting its potential. Newspapers merely post their print stories on the net without taking advantage of interactivity. Journalists interviewed for this report evinced a healthy distrust of the uncontrolled quality of online material. They also suggest that digital media outlets which support citizen journalism actually exacerbate partisan bias.

At the same time, social activism has benefited from digitization. The first draft of a comprehensive animal rights law, the banning of the honor crime code from the law, the protection of 170 historic buildings slated for demolition, and greater media coverage of issues concerning migrant/domestic workers were all achieved through digital activism. Organizations' official websites and Facebook groups are the most commonly used digital tools, and have the greatest impact.

Digital activists still face many hurdles, including poor internet speeds, access to resources, privacy issues, lack of skilled personnel, general lack of legislation and government support, issues surrounding the sectarian system, and censorship. Nevertheless, activists broadly agree that the advantages offered by digital platforms and social media greatly outweigh the disadvantages.

Digitization has had little or no effect on changes in the media market or the impact of ownership on media performance and independence. This may be because Lebanon remains in a protracted state of transition to digitization, exacerbated by a rough political climate.

Market changes are few and limited to the entrance of a handful of new players who were excluded earlier for political reasons. They are simply new political players mimicking established (partisan) media groups in their ownership and performance. These include OTV, Murr TV, and their affiliated radio stations, in addition to various websites, most of which are extensions of traditional media or mouthpieces of political parties, and in most cases both. One exception is *Al-Akhdar* newspaper, which represents a unique form of independence and an exceptional success story, propelled at least partly by advances in online media.

The current business model that Lebanese media rely on has not been affected by digitization. It still relies on partisan and foreign financial support, in addition to the traditional business models which mainstream media have used for decades.

However, interviews with various executives indicate that new business models for the media are being actively considered, based on increased commercialization, aggressive marketing, and a move to online media investment, especially in regard to regional audiences and external competition. This does not mean, however, that partisan and foreign cash-flows will stop any time soon.

Laws and regulations that govern traditional media have been applied to the digital media, and special laws and regulations for the internet, mobile telephony, and other digital media have yet to be established. Likewise, the old mode of operation that put the traditional media firmly in the grip of dominant politico-sectarian groups, and keeps them there, is also at work with the digital media. No concrete regulations, efforts, or plans have been put in place to help citizens, and the laws and proposed regulations mainly serve the interests of the operators and businesses without any idea of limiting the powers of the dominant politicians and sectarian groups that control traditional and new media alike.

The same system and logic that govern the broadcast media and allocate broadcast licenses to the dominant political powers also determine the licensing of Internet Service Providers (ISPs) and the operation of mobile phone services.

Although the government has occasionally tried to improve this situation—for example, when the Ministry of Information launched consultations in 2010 with media owners, journalists, advocacy groups, and politicians to identify parameters for a new comprehensive legal framework—Lebanon will have to make gigantic efforts before it can hope to embrace the digital era with a set of laws and regulations that could meet the needs of citizens and business.

The government has started to crack down on social media activists and bloggers, trying to eliminate critical online content, closing social media forums, and tracking down the people behind them. Stories of low-profile police arrests, interrogations, and intimidations abound in the social media arena and the blogosphere.

In 2010, the public prosecutor accused three citizens of defaming President Michel Suleiman, after they posted negative comments on their blogs and on a Facebook group that the president's supporters had created. Imad Bazzi, an activist who turned to blogging after being jailed several times for critical newspaper articles, found that online journalism was no protection. Mr Bazzi has said that he and six other bloggers have been arrested, interrogated, and intimidated many times since 2005.

Extra-legal methods have been used to identify the individuals behind anonymous online postings and web content. Such incidents are mostly low-profile and go unreported by the mainstream media, in part because they are often kept secret by the individuals who have been intimidated and threatened.



1. Media Consumption: The Digital Factor

1.1 Digital Take-up

1.1.1 Digital Equipment

Most Lebanese households can access content provided by digital media through signal converting devices, as the majority have TV and radio sets. As of 2005, 75 percent of households had radio,¹¹ and 98 percent had TV.¹²

In 2006, there were 30,000 subscribers to direct-to-home satellite services, and 700,000 subscribers to terrestrial multi-channel TV in 2005.¹³ By 2009, 61 percent of Lebanese had access to satellite TV programs directly or through cable TV.¹⁴ The percentage of households with computers increased from 25 percent in 2005 to 31.68 percent in 2010.¹⁵ In addition, total fixed internet subscriptions increased from 230,000 to 315,000 during the same period,¹⁶ and fixed broadband subscriptions increased from 130,000 to 200,000 between 2005 and 2010.¹⁷

11. International Telecommunication Union (ITU), *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011; see http://www.itu.int/oph/publications_npa/media-electronic&parent=D-IND-WTID-OL-2011 (hereafter ITU, *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011). Series: proportion of households with a radio; definition: proportion of households with a radio.

12. ITU, *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011. Series: proportion of households with a TV; definition: proportion of households with a TV.

13. ITU, *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011. Series: terrestrial multi-channel TV subscriptions; definition: number of subscribers to terrestrial multi-channel TV.

14. AGB-Insos Stat People Meter, "Lebanon Media Landscape," Media Direction OMD Report, June 2010 (hereafter AGB-Insos Stat People Meter, "Lebanon Media Landscape").

15. ITU, *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011. Series: proportion of households with a computer; definition: proportion of households with a computer.

16. Based on ITU, *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011. Series 1: population; Series 2: fixed (wired) internet subscriptions per 100 inhabitants.

17. Based on ITU, *World Telecommunication/ICT Indicators*, June 2011. Series 1: population; Series 2: fixed (wired) broadband internet subscriptions per 100 inhabitants.

Household ownership of PCs is much less, but growing. By 2008, ownership of at least one PC per household increased from 24 percent in 2005 to 31.6 percent in 2010.¹⁸ Of these households, around 82 percent had fixed broadband internet subscriptions in 2008. It is noteworthy that the number of internet subscriptions exceeds the number of households which own PCs (315,000 fixed internet subscriptions compared with 256,000 households with computers in 2008),¹⁹ which suggests that people who do not have a PC at home connect to the internet at work or at internet cafés.

Internet users in Lebanon are mostly young. According to a 2009 study, 66 percent were aged 15 to 29, while only 18 percent were over 40.²⁰ The three chief activities internet users engage in are chatting, email exchange, and music downloads.²¹ News consumption comes a distant fourth among both males and females.²² And while Lebanese can access news through any of the mentioned media, local television remains the main source of news (see section 1.2.1). (See Table 2.)

Table 2
Households owning equipment, 2005–2010

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH
TV	784	98	793	98	899	98	908	98	915	98	n/a	98
Radio	602.4	75.3					n/a					
PC	192	24	203	25.1	241	26.3	256	27.6	276	29.5	n/a	31.6

Notes: HH: households owning the equipment; THH: total number of households in the country; PC: personal computer; n/a: not available.

Source: International Telecommunication Union (ITU).

1.1.2 Platforms

A plethora of media sources that carry news and entertainment content are available to the Lebanese public, but one main source dominates access to news: the illegal cable distribution of TV channels. Although concentrated mainly on film and TV series subscriptions, pay-TV penetration in Lebanon does not exceed 2 percent, one of the lowest averages in the region.²³ However, this number is misleading as most households

18. ITU, *World Telecommunications/ICT Indicators*, June 2011, Series: proportion of households with a computer; definition: proportion of households with a computer.

19. Based on ITU, *World Telecommunications/ICT Indicators*, June 2011, Series 1: population; Series 2: fixed (wired) internet subscriptions per 100 inhabitants; Series 3: proportion of households with a computer.

20. Target Group Index Lebanon (TGI Lebanon), "Lebanon Internet Scene," 2009, market research report by Media Direction OMD thereafter TGI Lebanon, "Lebanon Internet Scene".

21. Social media platforms such as Facebook are included in this category.

22. Social media platforms such as Facebook are included in this category.

23. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook 2009–2013*, Dubai Press Club, 2010, p. 98 (hereafter Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*).

access prime pay-TV content, such as ShowTime, Orbit, Arab Radio and Television (ART), and Al Jazeera through illegal cable subscriptions that offer pirated bundles for a low monthly fee averaging US\$ 10. According to AGB-Ipsos Stat Lebanon, around 80 percent of households had access to pirated cable services in 2010.²⁴

An estimated 660 illegal cable providers are distributed throughout the country, serving an estimated 1 million subscribers,²⁵ with each provider acting as a de facto gatekeeper for his geographic area.²⁶ They subscribe to the premium satellite packages and other pay-TV services and then retransmit the signals through cable wires to their own subscribers, bundling pay-TV with free-to-air channels to provide customers with an average of 80 channels.

Mushrooming throughout a lawless country after the destructive civil war, illegal cable providers became an omnipresent reality from the early 1990s. During that period and until 1999, they were naturally at odds with premium television service providers.²⁷ The significantly low price of the all-inclusive bundle provided by illegal cable vendors left little room for competition, a matter that prompted the main providers recently to ask for a higher annual fee.

Most people who do not subscribe to such services live in remote areas where the poor infrastructure precludes this option.²⁸ Alternatives to the dominant illegal cable services include having satellite receivers at home (15–20 percent of Lebanese households in 2009), opting for terrestrial TV (less than 5 percent of households in 2009), or subscribing to microwave video distribution systems (MVDS) such as Cablevision or Econet (around 1 percent of households in 2009).²⁹ Internet protocol television (IPTV) has not yet been adopted, mainly because of the slow internet service.

24. AGB-Ipsos Stat Lebanon, "TV Reception 2008–2010," 2010 (hereafter AGB-Ipsos Stat Lebanon, "TV Reception").

25. Mari Nash, "Cop Killers," *Nova Lebanon*, 7 June 2010, at <http://www.novalebanon.com/NewsArchiveDetails.aspx?ID=175170> (accessed 20 January 2011).

26. Interview with Z.A., illegal cable provider, Beirut, 25 December 2010.

27. Interview with Sleiman Fares, president of Fiberways SAL and adviser for United Cable of Lebanon, Beirut, 7 January 2011. According to Mr Fares, when a copyright law was introduced in 1999 to protect Microsoft against piracy of computer programs, illegal cable providers were forced to negotiate with Showtime, Orbit, and ART. They reached an agreement whereby all providers would collectively pay an annual fee of US\$ 2.5 million to the three companies. Al Jazeera Pay-TV did not exist at the time. Showtime and Orbit merged in 2009 into Showtime-Orbit Network (OSN).

28. Interview with Sleiman Fares, president of Fiberways SAL and adviser for United Cable of Lebanon, Beirut, 7 January 2011.

29. AGB-Ipsos Stat Lebanon, "TV Reception." Microwave video distribution systems transmit their signals from the station to subscribers via wireless digital broadcasting.

Table 3.
Platform for the main TV reception and digital take-up, 2005–2010

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH	No. of HH ('000)	% of THH
Terrestrial reception ^a	396	12.9	196	7.9	171	7.9	150	7.4	155	4.2	107	3.3
– of which digital ^a						n/a						
Cable TV reception ^b	2,445	79.6	2,044	82.9	1,601	74.4	1,431	70.1	2,574	71.3	2,415	75.1
– of which digital ^b	8	3	22	0.9	21	0.9	20	1	17	0.5	29	0.9
Satellite reception ^a	279	9.1	248	10.1	433	20.1	524	25.6	1,025	28.4	827	25.7
– of which digital ^a						n/a						
IPTV ^a						n/a						
Total ^{**}	784	98	793	98	899	98	908	98	915	98	n/a	98

Note: HH: households owning the equipment; THH: total number of households in the country; n/a: not available.

Source: ^a Ipsos Star Lebanon AGB NMR; ^{**} ITU.

As Table 3 shows, there is little information about digital reception in Lebanon, with the exception of cable and possibly satellite reception. This is partly because the transition to digital has not yet been implemented officially (see section 2). The small number of receivers of digital cable also reflects the fact that most audiences still watch analog TV.

According to the official Digital Migration Strategy for TV Broadcasting, most television services in Lebanon are delivered via UHF free-to-air analog TV, MVDS, unlicensed cable TV, wireless distribution, and direct-to-home satellite (DTH). All the UHF terrestrial television broadcasters in Lebanon still employ analog transmission, and most household TV receivers are analog too. The main digital television services are delivered via satellite and digital video broadcasting multicast services (DVB-MS). To receive digital signals, subscribers use a set-top box that decrypts the signal and converts the digital TV signal to analog.³⁰

Table 4.
Internet and mobile telephony penetration rates (total subscriptions as % of total population), 2005–2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Internet	5.6	7.5	6.2	7.5	n/a	n/a
– of which broadband	3.2	4.6	4.6	4.6	4.7	4.7
Mobile telephony ^a	24.5	27.0	30.4	34.2	57.0	68.0
– of which 3G				n/a		

Note: n/a: not available.

Source: ITU.

30. Telecommunications Regulatory Authority (TRA), "Digital Migration Strategy for TV Broadcasting," November 2008, at <http://www.tra.gov.lb/Digital-Migration-Strategy-for-TV-Broadcasting-plan> (accessed 1 February 2011).

Although in 1994 Lebanon was among the region's first adopters of mobile communication services, today it is falling behind most of its neighbors. In 2008, broadband penetration in Lebanon reached only 5 percent,³¹ compared with 20 percent in Cyprus and 11 percent in Qatar.³² The same year, mobile penetration stood at 35 percent in Lebanon, compared with 131 percent in Cyprus and 201 percent in Qatar.³³ The reason for this stagnation may partly be attributed to the high cost of mobile telephony. In fact, Lebanon is among the region's most expensive providers of mobile phone and internet services, with residents paying, for example, three times the price charged for one Megabyte per second (Mbps) in Morocco.³⁴ (Section 5.1.1 considers the debate on internet and mobile telephony technology in Lebanon.)

1.2 Media Preferences

1.2.1 Main Shifts in News Consumption

The introduction of digital media provided Lebanon's residents with a variety of platforms for news, from 24-hour cable news channels, such as Al Jazeera, to internet news sites, and text messages breaking news to subscribers. However, this variety of options does not always increase the plurality of opinions. Indeed, many of the new sources simply replicate the voices expressed through traditional media (see section 1.2.2). Still, it is important to note that most mainstream media, especially TV, have yet to transition to digital and the country remains in a transitional period between the digital and analog eras.

Although satellite news stations such as Al Jazeera, Al Arabiya, CNN, BBC, and others are readily available in most households through subscriptions to pirated cable bundles or satellite receivers, most viewers prefer local news channels.³⁵ A 2009 Nielsen survey revealed that none of the international satellite news channels was among the preferred top 10 channels in Lebanon.³⁶ Indeed, in a survey that asked viewers about their favorite television stations, 61 percent of participants answered Lebanese Broadcasting Company (LBC), while New TV (NTV) received 54 percent, Orange TV (OTV) 39 percent, Future TV 27 percent, Murr TV 26 percent, and Al Manar TV 25 percent.³⁷ The remaining four channels chosen by participants were regional and foreign stations focusing on entertainment and sports.³⁸ (See section 1.3.2.)

31. ITU, June 2011.

32. J. Haïdar, "Lebanon's Choking Telecommunication Bottlenecks," *Asahel* magazine, September 2010, p. 9 (hereafter Haïdar, "Lebanon's Bottlenecks").

33. Haïdar, "Lebanon's Bottlenecks."

34. Haïdar, "Lebanon's Bottlenecks."

35. This is true regardless of whether local channels broadcast through analog or digital signals. OTV (launched in 2007) and Murr TV (forced to shut down in 2002 and relaunched in 2009), two local TV channels, only broadcast via satellite.

36. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*, p. 97.

37. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*, p. 97. As indicated in the report, the percentages do not add up to 100 percent because many people chose several stations as their favorite.

38. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*, p. 97.

Regarding online media, a study in *Arab Media Outlook* noted that 23 percent of Lebanese people read news online more than five times a week, while 40 percent do so between one and four times a week, and 37 percent four times a month or less.³⁹ In addition, a 2009 Nielsen survey found that the top Arabic news websites Lebanese people visit most often are *Tayyar.org* (20 percent), *Annahar.com* (10 percent), *Almanar.com.lb* (7 percent), and *Lebanese-forces.com* (7 percent).⁴⁰ Comparably, 82 percent said the website they visited most often was Facebook.

Finally, Lebanon's unstable security has encouraged many to subscribe to breaking news services via text messaging. In addition to many news websites (e.g. *Al Nashra* and *Lebanon Files*), radio stations (e.g. *Free Lebanon*), local TV (e.g. *LBC* and *NTV*), and regional satellite channels (e.g. *Al Jazeera*) provide this service, usually for a monthly fee of US\$ 10.⁴¹

1.2.2 Availability of a Diverse Range of News Sources

The scholar N. Dajani described Lebanese newspapers as "viewpapers."⁴² His contention applies to most of the country's news media outlets, each of which supports and represents the agenda of a political personality or party. Most outlets are owned, managed, or financed by local or regional powers.⁴³ On the one hand, this structure ensures a pluralistic press system in which journalists are free to criticize the government—or at least some sides in the government—without retribution. On the other hand, the media's reliance on political supporters transforms most of them into propagandists for their patrons' viewpoints.⁴⁴

Looking at the content of local television channels, for example, one can easily tell that OTV is a mouthpiece for the Free Patriotic Movement (FPM), Future TV for the Future Movement (FM), *Al Manar* for Hezbollah, and NBN for the Amal Party. *Murr TV* and *LBC*, although more commercially oriented, clearly favor the March 14 Alliance (which had a parliamentary majority until January 2011), while *NTV* favors the March 8 Alliance (which has been in power since January 2011). The last three stations, although less conspicuously associated with political parties today due to current political alignments, nevertheless acted as propaganda organs for political parties or politicians in the past.⁴⁵

39. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*, p. 95.

40. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*, p. 95.

41. D. Ali Saab, "Breaking News Services: Cellular Phones Help Strengthen the Relationship between Audiences and their Favorite News Outlets. And LibanCall is Behind the Trend," *Asafir newspapers*, 29 September 2009, at www.asafir.com/articles-1-15068.html (accessed 6 February 2011).

42. N. Dajani, *Disoriented Media in a Fragmented Society: The Lebanese Experience*, American University of Beirut, Beirut, 1992, p. 11 (hereafter Dajani, *Disoriented Media*).

43. M. Fandi, *(Un)Civil War of Words: Media and Politics in the Arab World*, Praeger, Westport, CT, 2007 (hereafter Fandi, *(Un)Civil War of Words*); C.B.T. Baldwin, "Lebanon," in *World Press Encyclopedia* vol. 2, 2003, pp. 66-81; see http://findarticles.com/p/articles/mi_95223/in_2003/vol_2/19143140/pg_8 (accessed 6 February 2011); M.M. Hammond and W. Aissi, "Lebanon," in Y.R. Kamalipour and H. Mowlana (eds.), *Mass Media in the Middle East: A Comprehensive Handbook*, Greenwood Press, Westport, CT, 1994, pp. 160-178 (hereafter Hammond and Aissi, "Lebanon").

44. Y. Dabbous, "Media with a Mission: Why Fairness and Balance are not Priorities in Lebanon's Journalistic Codes," *International Journal of Communication* 4 (2010), pp. 719-737 (hereafter Y. Dabbous, "Media with a Mission").

45. The Lebanese Forces started *LBC*, which during the war propagated their political agenda; the Christiani Party founded *New TV* (*NTV*) before it sold it to the Khayat family; the owner Gabriel Murr (brother of former interior minister and deputy prime minister Michel Murr) used *Murr TV* to promote his parliamentary bid in 2002 before the government shut it down.

The political distribution of TV stations more or less extends to print, radio, and even digital news platforms. The same political agendas reflected in traditional media exist online. According to *Arab Media Outlook 2009–2013*, the top news websites in Lebanon belong to, or reflect, the same political parties that own the country's traditional media (see Table 5).⁴⁶

Accordingly, it can reasonably be argued that digitization may not have helped increase news plurality in the country. On the one hand, plurality was always present, with Lebanon's different political parties more or less free to express themselves. On the other hand, the same pool of politicized voices and agendas merely migrated online. However, although alternative opinions—outside the given political allegiances—have so far had no significant presence, particularly in mainstream online news, some emerging voices have carved a respectable and growing space for themselves using blogs and online social networking tools. A growing community of online activists has succeeded in exerting some influence in the socio-political and cultural realms, especially among young people, but they have yet to gain the power of traditional media (see sections 3.2 and 3.3).

1.3. News Providers

1.3.1 Leading Sources of News

1.3.1.1 Print Media

Historically, Lebanon has had one of the highest ratios of private newspapers per head in the Arab world.⁴⁷ This remains true today despite a long-standing decree issued in 1953 to limit the number of licenses for newspapers to 25 permanent political dailies, among which up to 15 are Arabic political dailies.⁴⁸ According to the Ministry of Information, Lebanon today publishes 14 privately owned political daily newspapers,⁴⁹ 12 in Arabic, one in French, and one in English.⁵⁰ No accurate or independent figures on the newspapers' circulations exist.⁵¹ The Ministry of Information states that the two most popular Arabic newspapers published are *Asafir* and *Annahar*, with 50,000 and 45,000 daily copies, respectively.⁵² However, a local director of planning at Media Direction OMD contends that the real numbers are much lower.⁵³ He estimated that

46. Dubai Press Club, *Arab Media Outlook*, p. 95.

47. W. Rugh, *Arab Mass Media: Newspapers, Radio, and Television in Arab Politics*, Praeger, Westport, CT, 2004.

48. A. Bouzou, *Comprehensive Legal Matters in Print and Broadcast Media*, *Das al-Minhaj*, Beirut, Lebanon, 2009, p. 113 (Arabic: *امور قانونية شاملة في الصحافة والاعلام*) (hereafter Bouzou, *Comprehensive Legal Matters*).

49. This number is not accurate, as some recently launched newspapers, such as *Al-Binaya* and *Al-Jumhuriya*, are not listed, while others that discontinued publication remain on the list.

50. Ministry of Information, "Newspapers, magazines and news agencies," n.d., at <http://www.ministryofinfo.gov.lb/Main/MediaMap?Newspapers-magazines&agencies.aspx> (accessed 18 November 2011).

51. L. Timmbetta, "Media Landscape: Lebanon," *European Journalism Centre*, 8 November 2010, at <http://www.ejc.net/media-landscape/article/lebanon/93> (accessed 6 February 2011) (hereafter Timmbetta, "Media Landscape: Lebanon").

52. Timmbetta, "Media Landscape: Lebanon."

53. Interview with Wisam Chehabeddine, director of planning at Media Direction OMD, Beirut, 6 February 2010.

Annexe « Abstract de notre conférence durant la rencontre des membres de l'AUSACE, octobre 2011 »

Abstract

The 21st century is known for its booming in new media trends especially in social media. This fast growth has affected many majors, and all the professions are becoming more demanding regarding the manipulation of these new tools. In fact, people are becoming more updated, and have the chance to be connected 24/7, to communicate faster, to explore more... Therefore, the experts in education noticed a need in readapting their schools programs and activities to these new trends of media, in order to prepare their students for a better future.

Our **problem** will be formulated through three major questions: What's the impact of the social media on secondary students? Are they using them for advantage purposes or disadvantage ones? And how are the experts in education dealing with this new expansion of media?

Methodology: we will build our study on qualitative and quantitative data through:

- Interviewing a sample of young from many schools all over Lebanon.
- Interviewing professors in some Lebanese schools.
- Interviewing professionals in media and society.
- Analyzing scholarships that treat the theoretical challenges and pedagogical directions in introducing the media at schools.

Four **assumptions** will be formulated to achieve this study:

- Some of the Lebanese schools are still far away of the new trends of communication.
- Some of the schools are looking to run new activities in order to insert new media trends in their programs
- Inequality for the young to access the newest media technologies in the schools
- Students weaknesses remain in misinterpretation of the information obtainable by the media

Keywords: youth and media, social media impact, information misinterpretation.

Roula I. KERBAGE

Annexe « Abstract de notre conférence durant le deuxième colloque de la Middle East Public Relations Association à Zayed University (EAU), en mars 2012 »

Abstract

Lebanon has faced 15 years of civil war that destroyed severely not only his economy, and his infrastructure, but also his image of communication between different communities constituting it. In fact, after being known, since the era of Phoenicians, as the country that linked the east and the west, the country of people who created the first alphabet, the trilingual society open to other populations, Lebanon is facing nowadays a problem of communication among his communities. In a century where communication became a must, where media is spreading the culture of different communities and minorities, Lebanon has lost this ability and people are identifying the “Other” by their confession and their political point of view. Moreover, the media, especially the local televisions (founded by the different parties and confessional leaders in Lebanon) are not helping the public opinion to learn about other communities.

This major crisis pushed us to notice an urgent need of recreating “resetting” some basic communication standards, to be taught at schools in history or civic education classes, in order to prepare our youth for a better future where they can accept the “Other” and know more about his different background.

Our **problem** will be formulated through three major questions: What is the impact of the civil war on youth, knowing that they were born after it, but are still paying the price of what their parents faced or did during the war? How can teachers use history and civic education classes, to help students learn about the different Lebanese communities? And which role must play the local TV channels in spreading knowledge about communities they represent without hurting or destroying other cultures?

Methodology: we will build our study on qualitative and quantitative data through:

- Workshops in schools about objectivity in Media, and how to learn about others through the media in general and the television particularly.
- Interviewing a sample of youth from schools of different communities.
- Interviewing history and civic education teachers.
- Interviewing professionals in media and society.
- Analyzing curriculums that treat the theoretical challenges and pedagogical directions in introducing the media at schools, and the role they can play in setting communication standards between different fragments that constitute the Lebanese society.

Four **assumptions** will be formulated to achieve this study:

- Some of the Lebanese schools are still far away from the new trends of communication, their impact and their role in building a better civil society.
- School programs are still missing chapters that treat the communication standards, codes and ethics;
- However, some of the schools are looking to run new activities in order to insert new media trends, codes and ethics in their programs;
- Students’ weaknesses remain in misinterpretation of the information obtainable by the media.

Keywords: youth and media, communication standards, Lebanese fragments, misinterpretation of the information.

Roula I. KERBAGE

Table des matières

Introduction générale	7
<i>La jeunesse libanaise face au flux d'informations télévisuelles</i>	7
La question de recherche.....	10
Positionnement et choix du sujet de thèse	13
Le choix de la problématique.....	15
Les hypothèses de recherche.....	16
Le lieu, la durée et les acteurs	17
Les moyens et le cadre d'expérimentation.....	18
La formulation du plan.....	19
Première partie	21
<i>Les enjeux de la communication intercommunautaire dans l'ère de la mondialisation ;</i>	21
<i>Les médias favorisent-ils un lien de communication cohérent entre les différentes ethnies du monde ?</i>	21
Premier Chapitre.....	22
<i>Le pluriculturalisme et l'émergence de cultures hybrides, à l'ère de la Mondialisation de la communication</i>	22
A- Le pluriculturalisme en danger dans l'ère de la mondialisation des moyens de communication .	26
B- L'imaginaire élément dynamique des moteurs de la mondialisation	31
C- L'émergence de l'État-nation et le choc des civilisations au sein des sociétés :	38
D- Les enjeux de l'accroissement de la circulation transnationale des flux d'information et leurs effets sur les liens sociaux et les intérêts des interlocuteurs :	42
E- Les médias internationaux, en particulier les chaînes télévisées, détruisent-ils l'image communautaire ?	46
Synthèse.....	53
Deuxième chapitre.....	54
<i>Cultures et conflits</i>	54
A- Culture et identité.....	56
B- La reconnaissance de soi et de l'Autre dans la pensée communautariste et les sociétés du <i>Melting Pot</i> :.....	63
C- Les <i>Cultural Studies</i> et les <i>Colonial</i> et <i>Post Colonial Studies</i> des théories d'études des cultures populaires, minoritaires et immigrantes aux théories critiques :	68
Synthèse.....	79
Troisième chapitre	81

<i>Médias et sociétés</i>	81
<i>Les jeunes Libanais face à l'information télévisée</i>	81
<i>Vers la globalisation et l'ouverture au monde ou plus d'attachement à leur communauté confessionnelle?</i>	81
A- Le public des mass médias.....	84
B- Médias et démocratie.....	99
C- Médias, religions et société.....	111
Synthèse.....	119
Quatrième chapitre.....	121
« <i>Ecole et télévision : le choc des cultures</i> ».....	121
<i>Les développements sur l'éducation aux médias</i>	121
A- Les médias à l'école.....	122
B- L'évolution de l'école vers un pluralisme sans précédent.....	133
C- Ecole et télévision - un choc de culture : le cas du Liban.....	140
Synthèse.....	147
Deuxième partie.....	148
<i>L'introduction des médias dans l'éducation à la citoyenneté et le vivre-ensemble au Liban</i>	148
<i>Le cas du traitement de l'actualité retirée des chaînes télévisées locales en classes secondaires, dans deux grands établissements religieux de Beyrouth</i>	148
Premier Chapitre.....	149
<i>Présentation et justification de la méthodologie</i>	149
A- Présentation de la méthodologie.....	150
B- Les avantages et les limites de notre recherche.....	157
Deuxième Chapitre.....	163
<i>Aperçu sur l'histoire des confessions et des chaînes télévisées au Liban</i>	163
A- Le nationalisme libanais et le besoin de chaque communauté de préserver ses particularités.....	164
B- La structure politico confessionnelle au Liban.....	175
C- Le paysage audiovisuel libanais.....	194
Synthèse.....	218
Troisième Chapitre.....	219
<i>Le système scolaire libanais et le système actuel d'éducation aux médias</i>	219
A- Education aux médias au Liban et l'introduction de l'actualité dans les programmes scolaires.....	221
B- Structure du système scolaire au Liban.....	225
C- L'actualité à l'école, entre floraison et échec.....	233
D- Quelques sujets délicats, évités par les professeurs.....	237

E- Les langues d'enseignement : arabe, français et anglais.....	241
Synthèse.....	247
Quatrième Chapitre	248
<i>Les résultats des animations de groupe en classes secondaires.....</i>	248
A- Les études qualitative et quantitative	249
B- Exposé du documentaire « <i>Darsoun fil tarikh</i> » de Hadi Zackak : (cf. annexe article « <i>Leçon d'histoire</i> » de Hadi Zackak)	273
Synthèse.....	277
Cinquième chapitre.....	278
<i>Analyse des résultats de l'enquête et observation.....</i>	278
A- Traitement des données et analyse des résultats des activités menées en classe et exposées au quatrième chapitre de cette deuxième partie.....	280
B- Etude comparative entre les réponses des élèves issus des deux écoles au questionnaire anonyme	295
C- Observation et positions.....	323
Synthèse.....	327
Conclusion Générale	329
Références	341
Liste des personnes interviewées pour notre travail de recherche	359
Table des figures	361
Annexes.....	362